UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois

SOUS LA DIRECTION DE

GABRIEL MONOD ET CHARLES BÉMONT.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE.

TOME CENT ONZIÈME

Septembre-Décembre 1912.

---

12 8 9 8 5
7 | 8 | 13

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1912

D
1
R6
t.1.1

DU DIRECTOIRE AU CONSULAT

LES TRANSITIONS.

I.

On sait quel régime avait établi en France la Constitution votée, à la fin de l'an III de la République, par la Convention nationale et acceptée ensuite par la très grande majorité des citoyens, réunis dans les assemblées primaires. Ce régime a été qualifié justement de « République bourgeoise » ou encore de « République censitaire ». Il confiait le pouvoir exécutif à un conseil électif de cinq membres, le Directoire, divisait le pouvoir législatif également entre deux Conseils, indépendants du Directoire et élus au suffrage censitaire à deux degrés; mais il n'établissait pas un gouvernement parlementaire, non plus qu'un gouvernement à prérogative : le Directoire était sans action sur la législation et le Corps législatif ne pouvait renverser le Directoire ni ses ministres.

Pendant toute la période où cette Constitution fut appliquée, c'est-à-dire pendant quatre ans, du 4 brumaire an IV au 19 brumaire an VIII, la doctrine officielle représenta le texte constitutionnel comme à peu près intangible. On estimait que la Convention y avait condensé et concilié les vérités éternelles de la philosophie politique avec les résultats de l'expérience et de l'histoire. Dans l'éloge qui en était fait à toute occasion, soit du haut de la tribune, soit par écrit, les mots de « chef-d'œuvre de l'esprit humain », « monument de la sagesse », « Palladium de la France » revenaient sans cesse. La seule pensée de porter atteinte, en quoi que ce fût, à l'un des 377 articles de la Constitution était qualifiée de sacrilège et d'exécrable. Lucien Bonaparte déclara même un jour que vouloir y introduire des perfectionnements était la marque d'un véritable « délire scientifique ». Tous les ans, à l'anniversaire de la mort de Louis XVI, les

autorités publiques, les membres des deux Conseils, les fonctionnaires renouvelaient par écrit le serment de fidélité inviolable à la Constitution, et juraient en même temps haine à la royauté et à l'*anarchie*, c'est-à-dire au suffrage universel et à la démocratie directe.

Cependant, la modification du texte voté par la Convention n'était pas légalement interdite. Sans doute, l'article 375 faisait défense aux pouvoirs constitués d'y rien changer « dans son ensemble ni dans aucune de ses parties », mais il y avait un titre XIII intitulé *Revision de la Constitution*. A vrai dire, lorsqu'on en examine le dispositif, on est tenté de voir, dans les quinze articles qui le composent, une espèce de trompe-l'œil, un faux semblant de procédure de revision, tant les difficultés y sont accumulées. La proposition de reviser la Constitution doit venir du Conseil des Anciens, plus conservateur naturellement, en raison de l'âge de ses membres, que le Conseil des Cinq-Cents, qui doit ensuite ratifier le vote de l'autre assemblée. L'opération doit être répétée *trois fois*, à trois ans d'intervalle *au moins*, pour qu'une assemblée de revision soit convoquée. Cette assemblée de revision, censitaire, élue à deux degrés, composée d'hommes mûrs (quarante ans au moins, mariés ou veufs), étrangers à la politique[1] et peu nombreux, siégeant à plus de deux cents kilomètres de la capitale, loin de l'influence prépondérante de l'opinion populaire, ne peut se prononcer que sur les articles à elle déférés par les Conseils. Après quoi, la parole est aux assemblées primaires, qui acceptent ou rejettent les modifications proposées.

Il est visible que la Convention, en votant ce titre XIII, avait voulu rendre les changements à peu près impossibles. Elle n'avait pas suivi le vœu du représentant Philippe Delleville, qui demandait la peine de mort contre quiconque proposerait la revision, mais elle avait désiré, selon le mot d'un autre député, Hardy, « en éviter les occasions et tout ce qui pourrait en faire naître l'idée »[2]. C'est sans doute pourquoi l'article 377 et dernier remettait le dépôt de la Constitution à la fidélité de tous les Français, y compris « les épouses et les mères ».

En fait, cependant, cette Constitution était une œuvre com-

1. Les membres du Corps législatif ne peuvent en faire partie (art. 345). Il y a deux élus par département (art. 339).

2. *Réimpression de l'Ancien Moniteur*, t. XXV, p. 395.

plexe, un compromis entre diverses tendances, un résultat de l'expérience acquise depuis 1789, au cours de six années de révolution[1]. La pratique pouvait y révéler des imperfections, et c'est ce qui eut lieu presque tout de suite. La séparation des pouvoirs avait été opérée d'une façon si rigoureuse, qu'au moindre désaccord entre les Conseils et le Directoire, une crise grave se produisait. Aucun des deux pouvoirs ne pouvait agir légalement sur l'autre, puisqu'il n'y avait ni responsabilité ministérielle, ni droit de dissolution. On sait que cette situation conduisit à des mesures révolutionnaires, communément appelées coups d'État du 18 fructidor an V, du 22 floréal an VI et du 30 prairial an VII. Mais, à côté de ces entorses brutales données à la Constitution, il y avait eu toute une série d'actes extraordinaires et provisoires qui, pour avoir pris une forme législative régulière, n'en étaient pas moins contraires à la « charte nationale » de l'an III. Les lois qui suivirent ou accompagnèrent les trois « coups d'État » mises à part, on trouve encore dix-sept actes législatifs dérogeant plus ou moins aux articles constitutionnels, et généralement en faveur du Directoire. Les lois du 30 ventôse an V et du 6 germinal an VI ajoutèrent aux conditions établies par la Constitution pour être électeur, l'obligation d'une profession de foi républicaine. Celle du 3 brumaire an IV enlevait tous droits politiques aux personnes inscrites sur les listes d'émigrés, et celle du 30 pluviôse suivant laissait au Directoire le soin de reviser ces listes, de sorte qu'il devenait l'arbitre des capacités électorales d'un grand nombre de citoyens. La loi du 9 frimaire an VI lui donna un pouvoir analogue en ce qui concernait les anciens nobles ou anoblis, rayés en principe des listes électorales, mais susceptibles d'y être maintenus par une décision du gouvernement. Neuf autres lois (25 brumaire, 22, 24 et 25 frimaire, 4 pluviôse, 21 thermidor an V, 22 ventôse an V, 13 vendémiaire et 12 prairial an VI) donnèrent au Directoire le droit de nommer provisoirement, en tout ou en partie, les membres de tribunaux et d'administrations que la Constitution rendait électifs. En sens inverse, c'est-à-dire parmi les lois qui modifièrent la Constitution au détriment du pouvoir exécutif, on peut citer celle du 25 floréal an V, qui avance la date annuelle de cessation des fonctions du Directeur éliminé par le

1. Aulard, *Histoire politique de la Révolution française*, p. 571.

sort, celle du 7 thermidor an V, interdisant *provisoirement* les sociétés politiques, que la Constitution ne faisait que réglementer, et celle du 9 messidor an V, qui admettait aux fonctions publiques les individus inscrits sur les listes d'émigrés.

Ces atteintes nombreuses portées au texte et à l'esprit de la Constitution avaient naturellement diminué le respect quasi-superstitieux que l'on affichait pour elle au début de la période directoriale. Dès la mise en activité du gouvernement, un publiciste, Rœderer, avait demandé que les pouvoirs constitutionnels du Directoire fussent étendus, afin de supprimer les occasions de coup d'État[1]. Mais sa proposition n'avait pas été accueillie.

Au lendemain du 18 fructidor, des projets de revision constitutionnelle avaient été ébauchés. Le rapporteur même de la loi qui instituait une fête commémorative de cette « heureuse révolution », Boulay (de la Meurthe), avait invité le Corps législatif à trouver des moyens « politiques et réguliers » pour éviter dans l'avenir le conflit des deux pouvoirs. Talleyrand, ministre des Relations extérieures, avait écrit à Bonaparte une lettre confidentielle pour lui demander son avis à ce sujet et lui annoncer l'envoi de Sieyès en Italie. Cette lettre ne s'est pas retrouvée, mais nous avons la réponse du général qui est, suivant sa propre expression, « un code complet de politique ». Il y traitait de belle manière la Constitution de l'an III[2] :

« Malgré notre orgueil, nos mille et une brochures, nos harangues à perte de vue et très bavardes, nous sommes très ignorants dans la science politique morale. Nous n'avons pas encore défini ce que l'on entend par pouvoir exécutif, législatif et judiciaire. Montesquieu nous a donné de fausses définitions, non pas que cet homme célèbre n'eût été véritablement à même de le faire, mais son ouvrage, comme il le dit lui-même, n'est qu'une espèce d'analyse de ce qui a existé ou existait ; c'est un résumé des notes faites dans ses voyages ou dans ses lectures. Il a fixé les yeux sur le gouvernement d'Angleterre. Il a défini, en général, le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire.

« Pourquoi, effectivement, regarderait-on comme une attribution du pouvoir législatif le droit de guerre et de paix, le droit de fixer la quantité et la nature des impositions? La Constitution a confié avec raison une de ces attributions à la Chambre

1. *Œuvres de Rœderer*, t. III, p. 295.
2. *Correspondance de Napoléon*, n° 2223.

des communes, et elle a très bien fait, parce que la Constitution anglaise n'est qu'une charte de privilèges : c'est un plafond tout en noir, mais bordé en or.

« Comme la Chambre des communes est la seule qui, tant bien que mal, représente la nation, seule elle a dû avoir le droit de l'imposer; c'est l'unique digue que l'on a pu trouver pour modifier le despotisme et l'insolence des courtisans.

« Mais dans un gouvernement où toutes les autorités émanent de la nation, où le souverain est le peuple, pourquoi classer dans les attributions du pouvoir législatif des choses qui lui sont étrangères? Depuis cinquante ans, je ne vois qu'une chose que nous avons bien définie, c'est la souveraineté du peuple; mais nous n'avons pas été plus heureux dans la fixation de ce qui est constitutionnel que dans l'attribution des différents pouvoirs.

« L'organisation du peuple français n'est donc encore véritablement qu'ébauchée.

« Le pouvoir du gouvernement, dans toute la latitude que je lui donne, devrait être considéré comme le vrai représentant de la nation, lequel devrait gouverner en conséquence de la charte constitutionnelle et des lois organiques ; il se divise, il me semble, naturellement en deux magistratures bien distinctes, dont une qui surveille et n'agit pas, à laquelle ce que nous appelons aujourd'hui pouvoir exécutif serait obligé de soumettre les grandes mesures, si je puis parler ainsi, la législation de l'exécution : cette grande magistrature serait véritablement le Grand Conseil de la nation ; il aurait toute la partie de l'administration ou de l'exécution qui est, par notre Constitution, confiée au pouvoir législatif.

« Par ce moyen, le pouvoir du gouvernement consisterait dans deux magistratures, nommées par le peuple, dont une très nombreuse, où ne pourraient être admis que des hommes qui auraient déjà rempli quelques-unes des fonctions qui donnent aux hommes de la maturité sur les objets du gouvernement[1].

« Le pouvoir législatif ferait d'abord toutes les lois organiques, les changerait, mais pas en deux ou trois jours, comme l'on fait : car une fois qu'une loi organique serait en exécution, je ne

1. Ce système de la *graduatité* des fonctions vient de Mirabeau, qui l'avait exposé à la Constituante le 10 décembre 1789, en disant que sans cette précaution la Constitution future ne serait qu'un « beau songe philosophique ».

crois pas qu'on pût la changer devant quatre ou cinq mois de discussion.

« Ce pouvoir législatif, sans rang dans la République, impassible, sans yeux et sans oreilles pour ce qui l'entoure, n'aurait pas d'ambition et ne nous inonderait plus de mille lois de circonstance qui s'annulent toutes seules par leur absurdité et qui nous constituent une nation sans lois avec trois cents in-folios de lois. »

Talleyrand songeait alors à se présenter aux élections pour le Directoire. Il semble avoir voulu, en vue de cela, s'entendre avec Bonaparte et Sieyès. Mais sa candidature fut écartée, et il garda, sur les doctrines constitutionnelles du général, le secret que celui-ci demandait à la fin de sa lettre. Bonaparte pensait cependant que les directeurs tireraient parti du succès de leur coup d'Etat pour fortifier leurs pouvoirs. « Il fallait », dit-il plus tard à l'un d'entre eux, Reubell, « prendre l'initiative des lois, prolonger la durée du Corps législatif et du Directoire exécutif, enfin profiter du moment. » A quoi Reubell répondit : « S'il n'avait dépendu que de moi, j'aurais certainement tenté de consolider le gouvernement. Mais de trois que nous étions pour faire le 18 Fructidor, l'un[1] était amoureux de la Constitution de l'an III, dont il avait été l'un des créateurs, et personne ne pouvait compter sur l'autre[2], qui a perpétuellement trahi tous les partis... D'ailleurs, les choses n'étaient pas à leur point de maturité : le gouvernement directorial, tel qu'il était, leur paraissait déjà trop oligarchique[3] ! »

Après le traité de Campoformio, à l'instant où la gloire et la popularité de Bonaparte parurent avoir atteint leur point culminant, il songea peut-être à s'emparer du pouvoir et il osa produire publiquement son opinion sur la Constitution de l'an III. Reçu en grande pompe au Luxembourg à son retour de Rastatt, il prononça un discours dont la première phrase était hardie : « Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meil-

1. Larevellière-Lépeaux.

2. Barras.

3. *Reubell et Bonaparte*, conversation de Reubell avec le Premier Consul (1802), *Nouvelle Revue rétrospective*, 10 juin 1904. Reubell lui-même, au témoignage de Barras, avait hésité à faire le coup d'Etat, et c'est lui qui rédigea la fameuse affiche placardée le 18 fructidor menaçant de la fusillade quiconque rappellerait la royauté ou la Constitution de 1793. Le brouillon de sa main a été conservé dans ses papiers.

leures lois organiques, l'Europe entière sera libre. » La plupart des assistants, remarque un témoin, au lieu de *les meilleures lois*, entendirent *de meilleures lois organiques*. « Dans le premier cas, c'était un reproche déguisé ; dans le second, le reproche était patent. Ces mots... parurent à tous ceux qui les entendirent étranges et audacieux[1]. »

Pourtant, il semble que de ce jour on se soit exprimé plus librement sur la revision constitutionnelle. Un député, Rouault, osa dire, dans le Conseil des Anciens, qu'il lui semblait « douloureux d'avoir une constitution et d'être obligé d'en déchirer chaque jour quelques pages » et, dénonçant le « germe de mort » que renfermait le régime de l'an III, il proposa, sans être écouté, de mettre tout de suite à l'étude les modifications nécessaires[2]. Le bruit de prochains changements constitutionnels devint même assez précis et assez intense pour que le gouvernement en fît démentir la nouvelle et combattre l'idée par les journaux officieux[3], pour qu'un député, Rouchon, proposât de voter une « loi de garantie » et pour que le président du Conseil des Anciens, Baudin (des Ardennes), dénonçât le projet de revision comme « une suggestion payée par l'Angleterre »[4]. La persistance du désordre à l'intérieur, la prolongation de la guerre et bientôt les défaites qui suivirent la seconde coalition accentuèrent encore le mouvement. On peut en suivre le progrès en remarquant la tendance de plus en plus marquée du Conseil des Cinq-Cents à désigner comme candidats au Directoire, lors des élections annuelles ou exceptionnelles, des officiers généraux de l'armée ou de la marine, de qui l'on attendait sans doute une action politique énergique et une concentration des pouvoirs. Sur dix candidats, on trouve en l'an V, à chacune des trois élections, trois généraux ou amiraux ; en l'an VI, trois généraux, avec un total de voix supérieur ; en l'an VII, ils sont quatre, dont le premier de la liste, Lefebvre ; après le 30 prairial, on en compte cinq pour la première élection, six pour la seconde, sept

1. Dulaure, *Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution française*, t. IV, p. 461. M. Aulard (*Histoire politique de la Révolution française*, p. 693) donne, en le soulignant, le texte « *de* meilleures lois ». La plupart des manuels scolaires le transcrivent ainsi d'après lui. Tous les journaux et la *Correspondance de Napoléon* donnent « *les* meilleures lois ».

2. *Moniteur* du 2 pluviôse an VI.

3. *Ibid.*, 23 pluviôse an VI et 15 floréal an VII.

4. *Ibid.*, 18 floréal an VI et 26 messidor an VII.

pour la troisième, et le Conseil des Anciens, jusque-là rebelle, élit l'un d'entre eux, le sixième de la liste et le plus insignifiant, le général Moulin.

Le dernier témoignage, et le plus catégorique, de l'opinion prononcée en faveur d'une réforme est contenu dans un article de la *Décade philosophique* en date du 10 brumaire an VIII, huit jours avant le coup d'Etat de Bonaparte. Sous ce titre peu exact et assez vague : *Affaires étrangères, considérations générales*, l'auteur anonyme[1] faisait une critique en règle de la Constitution de l'an III. Il lui reprochait d'abord de contenir en germe la politique de conquête et de propagande. Il regrettait l'absence d'un article définissant les relations extérieures de la République, reproduisant par exemple le décret de la Convention qui promettait de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures des autres états. Avoir supprimé cet article, c'était justifier les inquiétudes des gouvernements monarchiques sur notre esprit de prosélytisme démocratique et républicain. De même, faire l'énumération des départements de la République, en y comprenant les pays conquis, était une mesure maladroite. Proclamer qu'on ne céderait rien du territoire ainsi défini, c'était proclamer qu'on serait toujours fort et heureux, c'était « annoncer qu'aucune guerre ne doit avoir de fin que par l'anéantissement total des Français ».

Passant de là aux questions intérieures, l'auteur signalait la rivalité inévitable du Corps législatif et du Directoire, sur laquelle « tout a été dit », la mauvaise procédure des lois de finances, puisque les Cinq-Cents, en possession du droit de repousser chaque année toutes les contributions et de transformer les administrations publiques sous prétexte d'économies, possédaient « le moyen constitutionnel de détruire chaque année le gouvernement et de mettre la République en question ». De tout cela ressortait la nécessité de proposer dès maintenant un remaniement de la Constitution. On devait s'y prendre de bonne heure, puisqu'il fallait neuf ans pour la revision légale. Il n'y avait pas à craindre de « diminuer l'attachement des Français » pour le système politique de l'an III : « On ne renverse pas une colonne parce qu'on lui donne un autre chapiteau. » Quant

1. Il est possible que ce soit Daunou. On retrouve dans l'article la plupart de ses idées et quelque chose de son style.

au contenu de la réforme demandée, l'auteur de l'article n'en indiquait que deux points essentiels : 1° rendre obligatoire le choix des députés parmi les magistrats et fonctionnaires élus ayant déjà l'expérience des affaires publiques[1]; 2° concentrer les pouvoirs et les coordonner : « Tout ce qu'il y a de bons esprits en France ont reconnu la nécessité d'un pouvoir conservateur qui, semblable à la clé d'une voûte, retiendrait dans sa place chaque partie de l'édifice constitutionnel. »

Il est donc certain qu'avant le coup d'État de Brumaire un changement constitutionnel semblait nécessaire en France, du seul fait des imperfections constatées dans l'acte de l'an III. On a signalé plus d'une fois l'existence, vers la fin du Directoire, d'une sorte de parti républicain réformateur, composé en majorité de fructidoriens, mais désireux « de reconstituer, d'établir solidement, de fonder quelque chose ». Le plus remarquable des historiens du coup d'État de Brumaire, si sévère qu'il soit pour les représentants du régime parlementaire, a même reconnu chez les « néo-modérés », ou du moins chez quelques-uns, « le désir honnête d'assainir, de régénérer la République »[2]. On cite parmi eux, « dans les Conseils ou à l'Institut, Boulay (de la Meurthe), Chazal, Lemercier, Cornet, Cornudet, Régnier, Fargues, Frégeville, Villetard, Baudin des Ardennes », dans le ministère Talleyrand, Rœderer dans la presse. On leur donne pour chef Sieyès. On ne pense pas une minute à comprendre dans leur nombre les directeurs déchus, Reubell, Merlin, Larevellière, ni leurs amis ou leurs agents politiques, Daunou, Monge, Faipoult, Delacroix. Et cependant, ceux-là n'ont pas borné leurs efforts à critiquer ou à présenter de vagues projets de réforme. Ils ont fait des constitutions, ils les ont appliquées et retouchées, tâchant d'y employer le résultat de leurs expériences; ils ont ainsi mis en articles, et en pratique, différentes nuances du régime républicain qui marquent en quelque sorte, de la Constitution de l'an III à celle de l'an VIII, et du Directoire au Consulat, une série de transitions parfaitement visibles, quoique la dictature de Bonaparte n'en fût pas la suite inévitable. Ces régimes sont ceux qui furent établis, sous l'influence ou par la volonté des directeurs de la République française, dans

1. On reconnaît l'idée de la *gradualité* chère à Mirabeau.
2. A. Vandal, *l'Avènement de Bonaparte*, t. I, p. 76-77.

les « Républiques sœurs », cisalpine, batave, helvétique, romaine[1].

II.

L'histoire des régimes politiques établis dans le nord de l'Italie en 1797 est particulièrement significative, parce que les essais ont été plus nombreux, les retouches plus fréquentes, et parce qu'ici le futur auteur du 18 Brumaire et de la République consulaire a collaboré avec les fondateurs et les bénéficiaires de la République directoriale.

Quand Bonaparte entra en Italie au printemps de 1796, il n'était nullement convaincu que les Italiens fussent « mûrs pour la liberté », et en admettant qu'ils l'eussent été, rien ne prouvait alors qu'il serait possible de les « affranchir ». On sait comment, petit à petit, il s'engagea envers eux par des promesses, se laissa gagner par les prières et les preuves de dévouement, au point de se faire le champion de la liberté italienne, non seulement envers les Autrichiens, mais envers le Directoire. On lui avait défendu, de Paris, de laisser s'établir une République en Lombardie, pour ne pas compromettre la paix future avec l'Autriche, naguère encore maîtresse du Milanais. Mais on avait été moins rigoureux pour les terres du pape. Quand l'armistice de Bologne (23 juin 1796) nous livra les légations, Bonaparte ne fit aucun effort pour y empêcher la réunion d'un Congrès, qui organisa le pays en confédération et, en attendant mieux, fournit des auxiliaires à l'armée. A la fin de décembre, un second Congrès, assemblé à Reggio, proclamait l'indépendance de la République cispadane, une et indivisible[2]. Bonaparte autorisa même la convocation d'une Convention nationale. « Vous êtes plus heureux que le peuple français », écrivait-il au président du Congrès, « vous pouvez arriver à la liberté sans la révolution et ses crimes ».

L'attaque d'Alvinczy, la campagne du Tyrol, les négociations

1. Nous négligeons à dessein la république ligurienne, dont la Constitution résulta d'un traité bilatéral conclu par Bonaparte, et la république napolitaine fondée par Championnet, contrairement aux ordres qu'il avait reçus. Voir sur ce point G. Sabini, *I primi esperimenti costituzionali in Italia*. Turin, 1911, in-8°.

2. *Correspondance de Napoléon*, n°s 1349 et 1350.

de Leoben, les affaires de Venise ne laissèrent pas au général le temps de s'occuper davantage de la Cispadane. La nouvelle République eut donc le loisir de faire et d'adopter elle-même sa Constitution, et il en résulta ce fait, surprenant et pourtant exact, que de tous les pays « affranchis » en Italie pendant la période du Directoire, celui dont la Constitution est le plus semblable à celle de la France est cette République éphémère, la seule qu'on ait laissée libre de choisir ses institutions[1]. Les différences entre les deux textes sont insignifiantes, sauf en ce qui concerne le nombre des directeurs, réduit à trois, et la liberté religieuse, supprimée en Cispadane, à la réserve d'une tolérance consentie en faveur des juifs seuls[2].

Le piquant est que le Directoire de France trouva ce zèle imitateur excessif. Il avait déjà rejeté la proposition, envoyée de Milan par Miot, porte-parole de Bonaparte, de réunir dans les pays conquis de l'Italie une grande Convention nationale « comme en Hollande »[3]. Il repoussa pareillement la demande d'un gouvernement provisoire qui organiserait la République lombarde, demande apportée à Paris par les députés milanais. « Le meilleur », répondit le directeur Reubell, « est de *leur donner une Constitution toute faite*, et de ne permettre ensuite les assemblées que pour les élections nécessaires à la mise en activité »[4]. Ainsi l'on éviterait de compromettre trop complètement les Italiens envers l'Autriche, s'il fallait évacuer la Lombardie à la paix, et l'on n'aurait plus, dans le cas contraire, qu'à laisser le régime républicain en vigueur après avoir proclamé l'indépendance du pays.

C'est ce qui fut prescrit à Bonaparte, en un style quelque peu diffus, par Larevellière-Lépeaux, interprète de ses collègues[5]. Le général proclamerait, de lui-même, comme simple *règlement*, en l'appliquant à la Lombardie et aux Légations réunies, la Constitution cispadane. Seulement, le Directoire, la trouvant trop entièrement « calquée » sur celle de l'an III, y faisait introduire

1. La Constitution adoptée par le congrès le 27 mars fut votée par les assemblées primaires au milieu d'avril 1797.

2. Sabini, *I primi esperimenti....* p. 27-31.

3. Affaires étrangeres, *Mémoires et documents, Italie*, vol. 12, fol. 64.

4. Note autographe de Reubell, 16 germinal an V (Arch. nat., AF III, 71).

5. *Mémoires de Larevellière-Lépaux*, t. II, p. 281. Minute aux Arch. nat., AF III, 142.

des changements, les mêmes ou à peu près qu'il devait aussi, nous le verrons, conseiller à la Hollande et imposer à la Suisse.

Les commissaires de la trésorerie seraient nommés par le Directoire et non par le Corps législatif, comme en France. « Nous nous apercevons chaque jour », écrit Larevellière, « que cet ordre de choses occasionne un tiraillement effroyable. » Le nombre des députés serait réduit à 120 membres pour le premier Conseil et 60 pour le second : « Ils feront tout aussi bien les lois, et même mieux, quelque grand que soit un état. » La capitale devrait être placée dans « un petit endroit central » en dehors des grandes villes : « Nous avons l'exemple de la Hollande et de l'Amérique, qui vient de faire bâtir un petit lieu central tout exprès. » Enfin, on ne laisserait pas aux Assemblées législatives le soin de préparer et de voter elles-mêmes les lois organiques et le « système » de finances. « Notre exemple », disait-on à Bonaparte, « doit vous apprendre combien il est funeste d'attendre tout cela d'un nouveau Corps législatif, qui par mille causes diverses se traîne pendant un temps considérable dans la carrière législative et surtout dans celle des finances, et laisse pendant de longues années un gouvernement naissant dans le marasme et toujours en danger de périr. » Pour faire toute la législation judiciaire, administrative, financière, militaire, etc., les directeurs indiquaient le moyen qui avait leurs préférences : nommer autant de commissions, « de trois personnes seulement, ayant ordre absolu et positif de donner leur travail dans un mois au plus tard ». Le général publierait ensuite, avec ordre d'exécution, les textes rédigés par cette méthode expéditive.

Bonaparte ne devait pas oublier le programme que lui traçaient ainsi les « avocats » du Directoire. Cette procédure de législation est exactement celle qu'il emploiera deux ans et demi plus tard, pendant la période du Consulat provisoire, au lendemain du coup d'État de brumaire. Au printemps de 1797, ses idées politiques n'étaient pas encore bien arrêtées. Il hésitait à rejeter, comme imparfaite, la Constitution de l'an III qu'il avait contribué à établir et qu'il venait de laisser transporter en Cispadane. Même si le Directoire lui avait donné carte blanche à cet égard, il n'est guère probable qu'il aurait bâti de toutes pièces un nouveau régime en Italie. « Il était difficile », dira-t-il lui-même un peu

plus tard, « de faire une nouveauté au milieu des tracas de la guerre et des passions »[1]. Ce fut donc la constitution française qu'il appliqua en Cisalpine, et il la présenta comme telle aux Italiens. « Le Directoire de la République française », disait-il dans sa proclamation du 29 juin 1797, « donne au peuple cisalpin sa propre constitution, le résultat des connaissances de la nation la plus éclairée de l'Europe[2] ». Il y eut seulement quelques légères modifications, dont la plus importante touche au droit de suffrage. L'accès des Assemblées primaires, fermé en France à qui ne payait pas une contribution directe, foncière ou personnelle, n'était refusé en Cisalpine qu'aux individus vivant d'aumônes. Pour le reste, et sauf la nomination par le Directoire des commissaires de la Trésorerie, qui avait été, comme nous l'avons vu, suggérée de Paris, il n'y a de notable que la procédure de nomination des directeurs, où l'on avait fait une petite place au principe du tirage au sort[3].

Bonaparte lui-même ne prenait pas très au sérieux cette constitution. Il n'en fit qu'une application apparente, nomma lui-même toutes les autorités, les directeurs, les membres des Conseils des 60 et des 120, les juges, les administrateurs. Il disait tout crûment aux diplomates autrichiens, quand il les rencontra aux conférences d'Udine : « Je vous avouerai que je suis, moi, le Directoire exécutif de la République cisalpine, et que cela doit être ainsi jusqu'à ce qu'elle ait pris assez de consistance pour voler de ses propres ailes[4]. » Il sentait bien que le jour où l'autorité du général français serait retirée, les passions politiques déchireraient la Cisalpine, sans que le Directoire de Milan, désarmé comme celui de Paris contre les attaques de la presse et des clubs, fût en état d'y porter remède. Après fructidor, il crut trouver dans le Directoire français des dispositions à changer ce régime. Nous avons vu qu'à ce moment il attendait des « triumvirs » une transformation de la République française. Il pensait à donner l'exemple en Cisalpine et c'est sans doute pour cela que Talleyrand voulait lui adresser Sieyès. Il en parla même officiellement au Directoire. « Je demande », écrit-il

1. *Correspondance de Napoléon*, n° 1967.
2. *Ibid.*, n° 1966.
3. Sabini, *I primi esperimenti*, p. 36.
4. Rapport de Cobenzl dans Hüffer, *Der Frieden von Campoformio*, p. 448.

le 21 septembre 1797 [1], « que vous nommiez une commission de trois membres parmi les meilleurs publicistes pour organiser la République d'Italie. La Constitution que nous lui avons donnée ne lui convient pas... ». Et, quelques jours plus tard, quand le secrétaire de Barras, Bottot, paraît au quartier général avec une mission officieuse, Bonaparte lui fait des confidences politiques : il critique le 18 fructidor et le gouvernement militaire, esquisse quelques-unes de ses créations futures, la Légion d'honneur par exemple, parle de réconcilier les partis, de placer et d'employer en Italie même les mécontents, ou ceux qu'on estimera dangereux à Paris « sous quelque rapport politique que ce soit ». Enfin, rapporte Bottot[2], il « désire que le Directoire veuille bien envoyer près de lui trois publicistes connus afin de rédiger un plan de Constitution pour l'Italie et d'en organiser le gouvernement. Il demande avec instance Sieyès, auquel il désigne pour collègues Rœderer et Benjamin Constant. Il désire des hommes qui aient une réputation imposante. On a réimprimé à Gênes et à Milan la Constitution de 1793... ». Ces projets n'agréaient guère au Directoire. Sieyès était suspect, on allait bientôt l'expédier à Berlin. Rœderer semblait approbateur un peu tiède du coup d'État. Benjamin Constant était plus « prononcé », mais on lui reprochait Mme de Staël, poursuivie avec acharnement par la police à ce moment même. En marge des rapports de Bottot, Larevellière écrivit : « On va chercher des publicistes qui puissent remplir l'objet de cet article. » Et on ne chercha personne.

Bonaparte en éprouva sans doute de l'humeur. Avant de quitter l'Italie, lorsqu'il eut signé la paix de Campo-Formio, il se donna l'agrément, sous prétexte de conseils au gouvernement génois, de censurer indirectement, dans une lettre publique, le régime politique de la France. Mais le Directoire français n'en parut nullement fâché, au contraire. Il fit insérer la lettre dans les journaux, et le *Moniteur*[3] y ajouta des commentaires significatifs. Il comparait Bonaparte à Télémaque, donnant des conseils aux Crétois, louait sa « noble candeur », affirmait que le « héros français » serait aussi grand « dans le Sénat qu'à la tête des armées » et finissait par dire tout net que ses conseils n'étaient

1. *Correspondance de Napoléon*, n° 2234.
2. Arch. nat., AF III, 473.
3. *Moniteur* du 6 frimaire an VI.

« pas seulement applicables aux peuples de la Cisalpine et de la Ligurie ». Pourtant, il n'y eut rien de fait dans le sens des vœux du général, même après son retour à Paris et son discours sur les « meilleures lois organiques ». Rien, du moins en ce qui concerne l'Italie, car deux autres pays, la Hollande et la Suisse, reçurent du gouvernement français, aux mois de janvier et février 1798, des institutions politiques nouvelles, assez différentes déjà du régime établi en France.

III.

Par le traité de paix et d'alliance signé à La Haye le 16 mai 1795, la République française avait reconnu l'indépendance des Provinces-Unies, alors que le régime politique de ce pays était encore provisoire. Un article du traité stipulait bien la garantie de l'abolition perpétuelle du stathoudérat, c'est-à-dire le maintien d'un régime républicain, mais sans aucune indication sur la Constitution de la République qu'on n'appelait pas encore batave. Il avait été convenu, en principe, que l'on convoquerait une Assemblée constituante ou Convention nationale, à l'image de ce qui s'était fait en France, mais le Directoire n'eut aucune part aux mesures prises à ce sujet, et tout ce qu'il se crut permis fut de faire faire quelques démarches « excitatives » par son ambassadeur à La Haye. C'est seulement à la fin de janvier 1796 que la convocation de la Convention fut ordonnée par les États-Généraux. L'Assemblée se réunit le 1er mars, et lorsque l'ouverture de ses séances fut notifiée au gouvernement français, le ministre des Relations extérieures, Charles Delacroix, eut soin de rappeler que, si le Directoire avait « secondé les efforts des vrais amis de la liberté », c'était toujours sans blesser l'indépendance du pays[1]. Dans la suite, et lorsque les délibérations de la Convention commencèrent, il n'est pas douteux que les représentants de la France usèrent de toute leur influence pour faire établir un gouvernement aussi centralisé que possible, de manière à ce que le Directoire pût disposer plus aisément, par son intermédiaire, des forces maritimes de la Hollande dans la lutte contre l'Angleterre. Mais notre représentant diplomatique à La Haye, Noël, mettait une certaine réserve dans les

1. V. Legrand, *la Révolution française en Hollande*, p. 142-155.

« conseils » qu'il donnait au gouvernement provisoire batave, à la fois par modération naturelle et parce qu'il était difficile, sinon dangereux, d'employer la contrainte morale ou la menace contre les membres de commissions exécutives élues, assez nombreuses et pratiquement irresponsables[1]. C'est seulement après plus de neuf mois de discussion que le principe du régime unitaire fut admis (décembre 1796). Cinq mois encore se passèrent jusqu'à ce que le projet de Constitution fût enfin rédigé[2].

C'était une espèce de compromis entre le principe unitaire soutenu par les démocrates et encouragé par la France et les anciennes traditions du gouvernement fédéraliste. Les administrations provinciales restaient puissantes à côté du gouvernement central, formé de deux chambres et d'un Conseil d'État électif de sept membres. L'autonomie financière des provinces était complète et elles élisaient, en dehors des pouvoirs politiques, une cour suprême de justice, indépendante, pourvue de grands pouvoirs et formée de membres inamovibles après une première réélection, qui pouvaient à leur gré activer ou rendre impossible l'exercice des autres autorités.

Malgré les dangers de ce régime pour les Pays-Bas eux-mêmes, malgré la protestation des démocrates, qui plusieurs fois firent appel à l'intervention française, le Directoire et son ministre à La Haye crurent devoir conseiller l'acceptation pure et simple de cette Constitution[3]. Comme ils n'agirent pas à découvert, les adversaires du nouveau régime purent de leur côté faire campagne tout à leur aise contre l'acceptation, et lorsque le texte constitutionnel fut soumis à la ratification populaire, une coalition des démocrates et des fédéralistes réunit contre l'œuvre de la Convention batave une écrasante majorité. Cet échec décida le Directoire français à une intervention plus directe, réclamée du reste par les généraux français Hoche et Joubert, par le ministre Noël et par les « patriotes bataves ». Le coup d'État du 18 fructidor, survenu presque au lendemain du jour où s'était réunie la nouvelle Assemblée constituante des Pays-Bas, précipita les événements. Noël fut remplacé par Delacroix, prédécesseur de Talleyrand au ministère des Relations

1. Noël à Delacroix, 4 pluviôse et 23 ventôse an V (Arch. nat., AF III, 69).
2. V. Colenbrander, *Gedenkstukken der allgemeene Geschiedenis van Nederland*, t. II, p. 81-95 et 181-183.
3. Dépêche de Noël, 30 thermidor an V (Arch. nat., AF III, 69).

extérieures, et qui reçut pour instructions de procurer l'acceptation rapide d'une Constitution unitaire. Si les « moyens de persuasion » ne suffisaient pas, la République batave était menacée assez clairement d'annexion ou de partage ; en tout cas, le régime militaire devait y être rétabli[1].

Delacroix, arrivé à La Haye à la fin de décembre 1797, se mit à l'œuvre tout de suite. Il entra en rapports avec les chefs du parti unitaire, se mit d'accord avec eux sur un certain nombre de « points constitutionnels »[2] (les mêmes, à peu près, qui servaient de base au gouvernement français) et chargea son secrétaire Brahain-Ducange, ancien interprète de la légation française sous Louis XVI, de rédiger un projet de constitution. Lui-même y fit quelques retouches, puis l'envoya au Directoire. C'est le jurisconsulte Merlin (de Douai), récemment nommé directeur en remplacement de Barthélemy, qui fut chargé d'examiner ce texte. Il y fit un assez grand nombre de changements sur le manuscrit qui nous a été conservé[3], de sorte qu'on peut savoir exactement quel régime politique le Directoire, s'il s'était cru libre de le faire, aurait souhaité établir dans la République batave.

Un premier point digne de remarque est que la future Constitution n'est pas du tout un décalque de la Constitution française de l'an III, comme on le prétend d'ordinaire. C'est le projet rejeté par les assemblées primaires qui a servi de base et les modifications qu'il a subies sont destinées, les unes à plaire aux électeurs bataves et à leur faire accepter le régime nouveau, les autres à renforcer les pouvoirs du gouvernement central et à le rendre plus indépendant, comme le Directoire français aurait désiré pouvoir l'être lui-même. Pour satisfaire l'opinion publique et pour assurer à la nouvelle Constitution le suffrage des « patriotes », Delacroix et Merlin admettent dans les assemblées primaires tous les citoyens bataves, sans condition de cens. Delacroix les aurait admis de même aux assemblées électorales, dont les membres étaient nommés par les électeurs du second degré. Merlin rétablit le cens des électeurs, mais il le fixe à un chiffre de revenu inférieur de plus de moitié à celui qui est exigé en France : dans les campagnes, le propriétaire d'un bien rural

1. Legrand, *la Révolution française en Hollande*, p. 165.
2. Affaires étrangères, Corr. polit., *Hollande*, vol. 598, fol. 74.
3. Arch. nat., AF III, 70.

rapportant quarante-deux francs par an peut être nommé électeur. Pour assurer dans une certaine mesure l'indépendance des électeurs à l'égard des fonctionnaires, on a créé des circonscriptions électorales (districts, arrondissements, quartiers) différentes des divisions administratives et qui nomment à tour de rôle les administrateurs électifs de la commune et du département. Une part assez large est faite au sort dans les élections, puisque ce sont des électeurs du troisième degré, tirés au sort parmi ceux du second degré, qui choisissent, sur la liste de candidats établis par ceux-ci, les députés, les administrateurs et les juges. Les électeurs du second degré concourent directement au choix des cinq membres du Conseil d'État exécutif. Enfin, dernière mesure démocratique, un article 276 porte : « Il sera créé par la loi des institutions propres, d'une part, à pourvoir aux besoins des membres indigents de la société et, de l'autre, à tirer des indigents valides des services utiles à la patrie. »

Pour « concentrer » les pouvoirs et augmenter les attributions de l'exécutif, les dispositions du projet sont plus nombreuses et plus précises. Le nombre des membres du Conseil d'État est réduit. Ils ne sont plus sept mais cinq, comme en France. Ils n'émanent pas seulement, comme le Directoire français, des deux chambres du Corps législatif. La Chambre des anciens désigne deux candidats pour chaque poste à pourvoir et ce sont les électeurs qui choisissent, dans les assemblées de district. Comme les Conseils sont renouvelés par quart chaque année et que les élections législatives ont lieu avant le renouvellement du Conseil d'État, elles peuvent donner une indication précise en faveur de futurs candidats aux fonctions exécutives. En tout cas, les membres du Conseil d'État pouvaient trouver dans ce mode d'élection un renfort d'autorité morale en cas de conflit avec le Corps législatif. Ce cas est du reste prévu et l'article 175 dispose : « Le Corps législatif ni aucune autre autorité ne peut casser les arrêtés du Conseil d'État. » Cet article, ajoute le rédacteur en note, « résout la difficulté que le Conseil des Cinq-Cents élevait en France avant le 18 fructidor ». Le Directoire français avait aussi beaucoup souffert de n'avoir, sur la Trésorerie nationale, aucune influence. La Constitution de l'an III confiait le soin d'assurer le paiement des dépenses publiques aux commissaires de la Trésorerie, nommés par le Corps législatif et dépendant de lui seul. Si la majorité le vou-

lait, les commissaires nommés par elle pouvaient faire manquer tous les services, affamer le Directoire. Ils l'avaient fait en l'an V, avant le coup d'État. Aussi voyons-nous Delacroix et Merlin d'accord pour confier, en Hollande, au Conseil d'État seul la nomination des commissaires de la Trésorerie et de la Comptabilité. Ils lui donnent aussi le droit de destituer les membres de *toutes les administrations*, ensemble ou séparément, et de les remplacer provisoirement, le droit de choisir les commissaires qui le représentent dans chaque département, non pas seulement parmi les habitants du département même, comme en France, mais dans toute l'étendue du territoire. Pour garantir d'avance le gouvernement contre le danger d'élections « mauvaises », la précaution employée en France après fructidor, par une loi spéciale, sera introduite dans la Constitution batave : tous les électeurs devront prêter serment d' « invariable aversion pour le gouvernement stathoudérien, le fédéralisme, l'aristocratie et l'anarchie » et promettre de ne jamais voter pour les partisans de ces doctrines.

S'il fallait encore une preuve des arrière-pensées personnelles apportées par les directeurs français dans ces projets de réforme, on la verrait plus sûrement encore en tout ce qui, dans le projet de constitution batave, se rapporte au pouvoir judiciaire. Merlin de Douai lui-même, comme ministre de la Justice du Directoire, avait eu de nombreux conflits avec les tribunaux criminels et avec le tribunal de cassation, qu'il avait, à plusieurs reprises, accusé d'empiéter sur la puissance exécutive : « Il faut convenir », dit une note du projet de Constitution, « que nous n'avons point en France de moyens de réprimer les abus et les excès du pouvoir judiciaire. » Ces moyens, on les avait cherchés avec soin pour la Hollande. Le nombre des tribunaux était augmenté. Le Conseil d'État nommait pour chacun d'eux, non seulement le commissaire du gouvernement, mais l'accusateur public qui était toujours le substitut du commissaire. Le jury était supprimé, sans regret : « Il paraît », lit-on en marge de l'article, « que les Bataves ne connaissent point cette institution ou qu'ils ont contre elle des préventions que n'a pas dû dissiper, il en faut convenir, l'expérience que nous en avons faite depuis six ans. » Le ministre de la Justice était investi du droit de régler, à lui seul, les conflits de juridiction et de suspendre en attendant les procédures commencées. Enfin, toute une série de disposi-

tions spéciales permettait au gouvernement, s'il avait à se plaindre d'un tribunal, fût-ce le tribunal de cassation, d'en faire juger les membres pour forfaiture par une commission judiciaire de sept membres choisie par lui-même parmi les magistrats en fonctions. Même dans la législation du premier Empire, on chercherait vainement en France un pareil assujettissement de la magistrature aux autorités politiques. Le fait est d'autant plus remarquable que Merlin de Douai, l'inventeur ou l'approbateur de ces mesures, était un homme de robe et devait exercer plus tard, pendant quinze ans, les plus hautes fonctions judiciaires.

Le projet de Merlin ne devait pas être adopté tel quel par la Constituante batave. Quinze jours de discussions assez âpres, poursuivies en secret à La Haye entre Delacroix et les députés démocrates, aboutirent enfin à un accord provisoire, après lequel une sorte de coup d'État fut préparé et réalisé le 22 janvier 1798. L'Assemblée constituante exclut une trentaine d'opposants, s'attribua ensuite à elle-même le caractère représentatif, nomma un Directoire provisoire et une commission de constitution, qui siégea sans désemparer[1]. L'acte dont elle établit le texte était, sur bien des points, différent du projet de Merlin et Delacroix, puisqu'en particulier il supprime le cens électoral et rétablit en partie, par un détour, le suffrage direct. Mais le Directoire français, si attaché qu'il demeurât, pour son compte, au régime censitaire, ne crut pas devoir intervenir une fois de plus[2]. A partir du milieu de l'année 1798, la Constitution, adoptée cette fois par une forte majorité dans les assemblées primaires, fut régulièrement appliquée jusqu'en 1801, époque où Bonaparte la fit remplacer par une autre, malgré un plébiscite défavorable.

IV.

La méthode conciliante, le système des négociations occultes et des interventions masquées avait paru au Directoire inévitable aux Pays-Bas, sans doute à raison des habitudes de la

1. Ce travail fut si hâtif que la rédaction est parfois incorrecte et qu'il y a des dispositions contradictoires. Voir *Constitution du peuple batave*. Paris, Jansen, an VI.

2. « Il faut vous arranger chez vous », disait Reubell au ministre batave van Dedem, « nous sommes fâchés de devoir nous mêler de vos affaires internes. » Colenbrander, *Gedenkstukken*, t. II, p. 802.

population, des traditions républicaines qui s'y étaient conservées et aussi parce que l'indépendance des Bataves était déjà inscrite dans le traité d'alliance. Ces conditions ne se retrouvaient pas pour les autres républiques fondées au delà de nos frontières et à qui la France voulut donner une Constitution. Aussi les procédés employés furent-ils différents. C'est la Suisse dont le cas ressemble le plus à celui de la Hollande. Pour des raisons qu'il serait trop long de développer ici[1] (la principale était d'obtenir un passage permanent par le Valais et le Simplon pour les armées françaises), le Directoire voulut remplacer la Confédération des cantons suisses et de leurs alliés par une république helvétique unitaire. Cette transformation fut décidée, d'accord avec le général Bonaparte, en même temps que l'affranchissement du pays de Vaud, jusque-là soumis au Bernois et qui avait, par l'intermédiaire des patriotes exilés réfugiés à Paris, sollicité l'intervention française. Le gouvernement de la Confédération, ainsi que les gouvernements cantonaux, était hostile à toute réforme politique; d'autre part, les troupes françaises n'occupaient pas encore le pays et on voulait autant que possible, pour des raisons de politique extérieure, éviter de recourir à l'occupation. On ne pouvait donc ni faire faire la Constitution unitaire par une Convention nationale comme aux Pays-Bas, ni l'imposer d'autorité, par ordonnance militaire, comme pour les républiques italiennes. On choisit de la faire rédiger à Paris, presque sous les yeux des directeurs, par un « patriote suisse », le grand tribun de Bâle, Pierre Ochs, qui était depuis longtemps partisan d'un régime démocratique et unitaire pour son pays. Ochs a cherché plus tard à rejeter sur d'autres la paternité du texte qu'il contribua à imposer en Suisse et qui fut regardé, après 1801 et surtout après 1814, comme une monstruosité. En réalité, il en était bien l'auteur et l'avait rédigé seul (tout au plus avec la collaboration discrète d'un autre Bâlois, son « ami de cœur et de révolution », Rémy Frey), après avoir demandé l'avis de Daunou et de Reubell et sollicité vainement les conseils, puis les critiques de Bonaparte sur son travail[2]. Mais il soumit naturellement son texte au Directoire, et, ici encore, le manuscrit porte les traces de corrections nombreuses, opérées par le

1. Voir notre livre sur *le Directoire et la paix de l'Europe*, p. 624 et suiv.
2. Strickler, *Amtliche Sammlung der Akten aus der Zeit der helvetischen Republik*, t. I, p. 163 et 587-592.

spécialiste Merlin (de Douai) et dont quelques-unes sont intéressantes[1].

Cette fois, on renonce franchement à feindre de faire rédiger la Constitution par une Assemblée nationale. Ochs avait d'abord rédigé un *avant-propos* où il présentait son système de gouvernement comme provisoire. Le Corps législatif helvétique, une fois installé, consulterait les assemblées primaires sur le point de savoir si elles voulaient la réunion d'une Constituante. Dans l'affirmative, on procéderait aussitôt aux élections. D'un trait de plume, Merlin supprima tout ce préambule et le remplaça par neuf articles précis et secs, revus en rédaction par Reubell et qui prescrivaient simplement la procédure de « mise en activité ». Dans chaque canton, les citoyens « déterminés à rentrer dans les droits inhérents à la liberté et à l'égalité qu'ils tiennent de la nature » réclameraient par pétition une assemblée primaire, l'établiraient eux-mêmes si le gouvernement du canton ne l'accordait pas et « se prononceraient » sur le projet de constitution. Puis on choisirait les électeurs, ceux-ci nommeraient les députés, les administrateurs et les juges. Quand un tiers du nombre total des membres du Corps législatif seraient nommés et réunis, ils nommeraient à leur tour les directeurs, ceux-ci les ministres et les fonctionnaires et il n'y aurait plus qu'à attendre la réunion des autres cantons. Le projet fut en effet imprimé à Paris, en trois langues, colporté dans toute la Suisse par les agents français, accepté par le pays de Vaud, puis par Bâle, ensuite par Fribourg, Soleure, Lucerne, etc. Des modifications avaient été proposées et même votées par les assemblées provisoires, à Bâle en particulier, pour diminuer l'influence du pouvoir central et rétablir une sorte de classe de magistrats. Cette fois, le gouvernement français n'admit aucun changement; ses agents diplomatiques et, après l'occupation militaire, ses généraux eurent l'ordre de réclamer une acceptation pure et simple. Il considérait les patriotes Ochs, Laharpe et autres comme représentant la « partie éclairée » de la nation suisse, qui avait le droit de « faire le bonheur d'un peuple ignorant et fanatisé », même malgré lui. On lit dans les instructions du commissaire français Lecarlier : « Il est des hommes, en Suisse surtout, qu'on dirige plus facilement qu'on ne les éclaire ». Pierre

1. Arch. nat., AF III, 81.

Ochs souscrivit sans réserves à ces maximes de pur jacobinisme. Il applaudit aux mesures militaires employées pour faire accepter son « livret » constitutionnel par les cantons démocratiques, et trouva cette formule heureuse : « Il faut sans cesse donner au peuple la souveraineté, mais pour chaque fois lui en dérober l'exercice[1]. »

Ochs, nous le savons, avait, pour rédiger son projet, consulté Daunou et Reubell, à défaut de Bonaparte. C'est d'eux sans doute qu'il avait pris l'idée de la *gradualité* des fonctions, qui était restée chère à beaucoup d'anciens membres de la Constituante. Mais surtout c'est d'eux que paraissent inspirées les nombreuses dispositions propres à fortifier l'autorité centrale, accentuées encore par les retouches de Merlin. Le nombre des directeurs, la division en deux conseils, la procédure législative sont à peu près telles qu'en France ; la nomination des directeurs se fait de même, sauf que les deux conseils alternent pour présenter et choisir les candidats, sur une liste qui est de cinq par siège à pourvoir, au lieu de dix. La chambre la plus nombreuse s'appelle Grand Conseil, ce qui est un titre suisse ; mais l'autre s'appelle déjà Sénat, comme en l'an VIII. Il n'y a plus de cens électoral, et la seule exclusion qui soit prononcée, en dehors des domestiques et des indigents assistés, est celle des ministres des cultes. Ochs avait voulu faire du Grand Conseil une assemblée représentative professionnelle, comprenant un quart de laboureurs ou propriétaires ruraux, un quart d'ouvriers, un quart de commerçants ou industriels, un quart de représentants des professions libérales ; mais cette idée a été écartée par les directeurs français qui acceptent pourtant la prolongation du mandat (huit ans au lieu de trois). Par contre, ils réclament pour le futur Directoire helvétique la nomination de tous les officiers, des commissaires de la Trésorerie, des présidents, accusateurs publics et greffiers de tous les tribunaux supérieurs, la destitution et le remplacement provisoire jusqu'aux élections (qui se font tous les deux ans seulement) des administrateurs et des juges. Les anciens membres du Directoire helvétique entreront de droit au Sénat et pourront y siéger huit ans. Le Directoire aura la proposition « préalable et nécessaire » de toutes les remises et commutations de peine, de la paix, de la guerre et, ce

1. *Le Directoire et la paix de l'Europe*, p. 745.

qui est bien autre chose, de tout ce qui concerne les finances (art. 50, ajouté par Merlin). Le Corps législatif ne peut en délibérer sans cela. Enfin, on voit apparaître un personnage destiné à un bel avenir historique : le préfet. Dans chaque canton (on a gardé, à peu près, les anciennes divisions), le Directoire nomme un *préfet national* qui est une véritable puissance. Il n'a pas l'administration entière, puisqu'il subsiste une Chambre administrative élue. Mais, cette Chambre, il en choisit le président et assiste à ses délibérations. Il préside les assemblées d'élection et c'est lui qui « développe », en présence des électeurs, « les principes qui doivent guider le corps électoral ». Il assiste, en chambre du Conseil, aux délibérations des tribunaux inférieurs, nomme le président, le greffier, l'accusateur public et les révoque. Il se fait assister et remplacer au besoin dans chaque district du canton, — y compris le district chef-lieu, — par des sous-préfets révocables à sa volonté. Il nomme enfin les chefs de l'administration communale, les agents nationaux, qui choisissent eux-mêmes leurs adjoints. Si l'on ajoute qu'aucun texte formel n'exclut de ces fonctions des anciens membres des familles patriciennes, pourvu qu'ils aient été « favorables à la liberté », et que rien n'interdit au gouvernement de les prendre dans le pays même où ils furent ci-devant seigneurs, on comprend que les journaux démocratiques de Paris, comme le *Journal des hommes libres*, aient dénoncé la « résurrection de l'oligarchie » et que des réfugiés fribourgeois aient écrit au Directoire pour lui montrer, dans la constitution de Pierre Ochs, « le serpent caché sous les pavots »[1]. Le texte n'en fut pas moins maintenu et adopté tel quel par les cantons suisses, l'un après l'autre. Ce régime ne devait fonctionner dans la République helvétique que pendant deux ans à peine, car il fut mis en activité le 12 avril 1798 et, dès le 7 janvier 1800, la Constitution était renversée. La Suisse entra dès lors dans une période de confusion et de guerre civile d'où elle ne devait sortir que par l'intervention toute-puissante du Premier Consul. A cette date (1803), les projets d'amélioration constitutionnelle du Directoire étaient bien loin.

1. Arch. nat., AF III, 81. Voir un bon résumé de la Constitution dans Sciout, *le Directoire*, t. III, p. 480 et suiv.

V.

Bonaparte était encore à Paris, tout occupé, en apparence au moins, des projets de descente en Angleterre, et le « livret » de Pierre Ochs était sous les presses, quand une occasion nouvelle et inattendue se produisit d'expérimenter en Italie les perfectionnements du régime de l'an III. A la suite d'une échauffourée dans le voisinage de l'ambassade de France à Rome, le général Duphot fut tué, l'ambassadeur Joseph Bonaparte se retira à Florence et bientôt le général Berthier, qui avait pris le commandement de l'armée d'Italie après la paix de Campoformio, recevait du Directoire l'ordre de former, sans en avoir l'air, une République romaine, après avoir expulsé le pape de ses États. Dix jours plus tard, on décidait à Paris d'envoyer pour l'organisation de cette république nouvelle une commission spéciale de trois membres, comme Bonaparte l'avait demandé naguère pour la Cisalpine. Talleyrand, chargé de présenter des « sujets » pour la composer, désigna Cabanis, Daunou, Florent et Monge. Les trois derniers furent choisis. Monge était déjà en Italie, où il avait été envoyé pour recueillir et faire expédier à Paris les « objets de sciences et d'arts », tableaux, statues, manuscrits, etc., obtenus par traités ou enlevés par droit de conquête. Il devait jouer le même rôle à Rome. Florent était un administrateur financier assez habile mais sans notoriété. Le *constituant* de la Commission était Daunou, l'ancien rapporteur de la Constitution de l'an III, celui que Pierre Ochs avait déjà consulté, le futur secrétaire de la Commission constitutionnelle de l'an VIII. On pensa d'abord à lui laisser, pour l'œuvre dont il était chargé, la plus grande latitude.

Le « vœu » des assemblées primaires serait recueilli d'abord, puis la Commission formerait « un gouvernement libre et représentatif »[1]. Mais il fallut bientôt compter avec Merlin (de Douai), qui voulait se réserver de bâtir à lui seul le régime politique du peuple romain régénéré. Il présidait le Directoire à ce moment et tenait à honneur d'attacher son nom au renversement de la « théocratie pontificale », car c'était là, selon lui, « l'un des plus grands événements de l'histoire moderne ». La Commission avait été

1. Affaires étrangères, Corr. polit., *Rome*, vol. 926, fol. 309.

nommée le 25 janvier 1798; le 31, Merlin lui prescrivait de « s'attacher à faire exécuter le projet de Constitution de la République romaine arrêté par le Directoire exécutif », c'est-à-dire par lui-même[1].

Ce projet, qui devait en effet être adopté tel quel, nous l'avons en original. C'est un exemplaire de la Constitution française, interfolié avec soin et couvert d'amendements et de ratures ou l'on reconnaît aisément l'écriture caractéristique de Merlin[2]. Il le fit recopier ensuite et imprimer avec ce titre savoureux : *Constitution de la République romaine, traduite de l'italien sur une édition authentique.* C'est la dernière en date des constitutions fabriquées par le Directoire, et c'est celle qui était certainement la plus présente à la mémoire des fondateurs du régime de l'an VIII en France.

C'est de là, tout d'abord, que viendront les termes romains appliqués aux autorités publiques : le Directoire est un Consulat, les conseils législatifs sont le Tribunat et le Sénat, les commissaires du gouvernement sont des préfets consulaires[3]. Merlin avait même poussé plus loin le pastiche : il appelait *questeurs* les receveurs des finances, *grands questeurs* les commissaires de la Trésorerie, *préteurs* les juges de paix, *hauts préteurs* les juges de cassation, *scribes* les greffiers, *édiles* les agents municipaux, *nonces* les messagers d'état, *comices* les assemblées primaires, *tribus* les assemblées électorales.

La plupart des dispositions introduites dans la Constitution batave pour renforcer le pouvoir exécutif se retrouvaient dans la Constitution romaine, sauf les serments imposés aux électeurs. On y voit la gradualité des fonctions (art. 370)[4], la

1. Arch. nat., AF III, 498. 12 pluviôse an VI.

2. Arch. nat., AF III, 78.

3. Ce n'est pas, à vrai dire, une nouveauté. M. Aulard (*Histoire politique de la Révolution française*, p. 661 et 563-564) fait remarquer avec raison que des noms grecs (éphorat, aréopage) avaient déjà été proposés en l'an III par Rouget pour les autorités françaises, et des noms latins (tribunat, consuls) par Sieyès, Baudin et Daunou lui-même.

4. Voici le texte de cet article : « A compter de ... années, nul ne pourra être administrateur de département, juge d'un tribunal civil, président d'un tribunal criminel, ou préfet, ou substitut de préfet consulaire près d'un tribunal civil ou criminel s'il n'a été au moins pendant un an ou préfet consulaire près d'une municipalité, ou préteur ou assesseur de préteur, ou préfet consulaire près d'un tribunal de censure. A compter de la même année, nul ne pourra être sénateur, tribun, ministre, haut préteur, préfet consulaire près la haute

procédure de forfaiture contre les juges sur la plainte des consuls, la destitution et le remplacement par le Consulat de toutes les administrations et de tous les tribunaux. Ici encore, c'est avant tout sur la magistrature que le rédacteur de la Constitution romaine a voulu fortifier l'action du gouvernement central. La nomination des accusateurs publics, qui sont en même temps commissaires du Consulat, celles des directeurs de jury d'accusation, le règlement de juges, l'établissement définitif de la liste des jurés sont remis au pouvoir exécutif. Merlin a même supprimé, en tête du titre VIII, l'expression *pouvoir judiciaire* pour la remplacer par *administration de la justice*. Il utilise pourtant les corps de justice, mais c'est pour diminuer les prérogatives du Corps législatif. Les poursuites pour haute trahison n'auront pas lieu à Rome sur un vote des Conseils, mais sur un acte d'accusation de la haute cour de justice, approuvée par le Consulat.

Quatre changements apparaissent encore, dont l'esprit est le même, mais qu'on rencontre pour la première fois. Le cens électoral devient uniforme pour tous les départements, et il est réduit à 150 journées de travail, sans que la qualité de propriétaire soit requise. Les sociétés politiques sont absolument interdites, elles ne peuvent avoir « ni séances publiques, ni président, ni secrétaire ou orateurs, *en un mot aucune organisation* ». A la suite de l'article de la Constitution française qui proclame la liberté de la presse et interdit la censure, on a ajouté : « Cet article n'aura d'exécution qu'après qu'il aura été fait une loi répressive des écrits calomnieux et séditieux ». Enfin, et c'est peut-être la disposition la plus caractéristique, la permanence des Conseils, toujours regardée depuis 1789 comme une garantie indispensable contre l'arbitraire, est radicalement supprimée. Le Tribunat et le Sénat, déjà très réduits en nombre (soixante-douze et trente-deux membres), ne siègent plus que huit mois par an et peuvent s'ajourner sans limite. Il n'y a pas de commission législative intermédiaire.

préture, grand questeur, agent diplomatique ou commercial en chef, s'il n'a été pendant au moins un an ou administrateur de département, ou juge d'un tribunal civil, ou président d'un tribunal criminel, ou préfet, ou substitut de préfet consulaire près d'un tribunal civil ou criminel. » On sait que Bonaparte, d'abord favorable à ce système, ne l'introduisit pas dans la Constitution de l'an VIII.

A Rome même, cette Constitution, mise en vigueur officiellement le 20 mars 1798, ne fut pas véritablement appliquée. Un article final du texte de Merlin avait réservé la nomination à toutes les fonctions, même législatives, et toute l'autorité politique au général français jusqu'à la conclusion du traité d'alliance franco-romain. L'état de guerre ayant repris avant que ce traité fût signé, le Consulat, le Tribunat et le Sénat ne devaient être qu'un gouvernement en peinture. Cependant, les hommes qui avaient institué ce régime ne le considéraient pas comme un pur simulacre, puisqu'on l'appliqua un peu plus tard à la Cisalpine, et cela, — le fait est généralement ignoré, — sur la demande des Cisalpins eux-mêmes.

Au début de juin 1798, le ministre cisalpin Serbelloni demanda au Directoire français le remplacement de l'ancienne Constitution, introduite par Bonaparte, par la Constitution romaine. Il y joignait une comparaison des deux textes, article par article, et sollicitait une décision immédiate[1]. Le Directoire, probablement d'accord avec lui d'avance, fit droit sans tarder et chargea son ambassadeur à Milan, Trouvé, d'opérer la réforme de concert avec Daunou et un commissaire envoyé spécialement de Rome, Faipoult. « La Constitution romaine », lui disait-on, « a plus d'énergie, plus d'ensemble et sera par conséquent plus durable. » On peut l'établir sans illégalité, puisqu'en Cisalpine celle qui fonctionne a été décrétée provisoirement par Bonaparte, sans plébiscite d'acceptation. L'ambassadeur fera donc faire les changements, réduira les Conseils, les administrations, les tribunaux à l'effectif nécessaire et verra ensuite « si l'on ne pourrait pas faire adopter le tout dans une fédération bien ordonnée à peu près comme cela s'est fait à Rome ». Si cela présentait des dangers, on se passerait de l'adoption populaire et on laisserait « au temps et aux heureux effets qui doivent résulter de ces changements à les consacrer ».

Ainsi fut fait. Trouvé, aidé de Daunou et de Faipoult, rédigea une Constitution, des lois sur le fonctionnement du Corps législatif, des administrations locales, des tribunaux, un plan de législation financière qui, selon le vœu du gouvernement de Paris, « ne posait que des bases, le Directoire cisalpin étant chargé des détails et des moyens d'exécution ». Les troupes

1. Arch. nat., AF III, 526, 15 prairial an VI.

françaises entourèrent les palais des Conseils et du Directoire et le coup d'État fut opéré sur la réquisition écrite de l'ambassadeur Trouvé. Cette réquisition est intéressante parce que Trouvé représente sa réforme comme un exemple[1]. « Il faut en convenir franchement », dit-il, « la Constitution française, excellente pour la grande nation, est accablante pour vous...; elle a créé deux pouvoirs suprêmes qui, sans règles fixes ou moyens suffisants, ont laissé l'autorité publique s'avilir entre leurs mains... Vous vous rappelez les divisions déplorables qui se sont trop souvent élevées entre les Conseils et le Directoire... Le gouvernement a cru trouver le remède en vous offrant une Constitution beaucoup plus vigoureuse et plus stable. Les hommes éclairés avaient indiqué avec tant de précision les défauts et les avantages des constitutions libres établies depuis quelques années qu'il a été facile de faire disparaître de ce dernier code politique les imperfections de ceux qui ont servi de modèle à ses auteurs... Votre Constitution est en quelque sorte le fruit de l'expérience, elle est le perfectionnement de la Constitution actuelle. Elle est même celui de la Constitution romaine, qui pourtant offrait déjà une amélioration considérable dans le système représentatif. » On ne pouvait plus nettement souhaiter et même annoncer une réforme analogue en France. Le plus singulier est que ceux qui s'aperçurent le mieux de ces intentions et protestèrent le plus vivement là-contre sont ceux-là même qui méditaient, en France aussi, le renversement du régime. Le 3 fructidor an IV, Lucien Bonaparte dénonça aux Cinq-Cents le « prétendu perfectionnement du pacte social » qui s'opérait en Cisalpine »[2]. Et après avoir fait une liste, — assez inexacte, — des innovations préparées par Trouvé, « réduire le pouvoir exécutif à trois personnes, ajourner le Corps législatif pendant quatre mois, donner l'initiative des lois au Directoire », il s'écriait : « Tel est le système qui a établi dans Rome le pouvoir des triumvirs, le système qui a fondé la tyrannie de César ». Le Conseil lui donna tort et passa à l'ordre du jour.

On sait par suite de quelles circonstances le « perfectionnement » tel que le concevaient les républicains directoriaux resta limité à la Cisalpine. Mais on comprend mieux le succès que ren-

1. Arch. nat., ibid.

2. *Moniteur* du 4 fructidor. Le discours de Lucien est reproduit en entier dans la *Réimpression*, t. XXIX, p. 350.

contra le coup d'État de Bonaparte et l'appui qu'y donnèrent, par leur neutralité au moins, les députés fructidoriens et les anciens membres du Directoire quand on connaît, par les essais tentés en Hollande, en Suisse, en Italie, leurs projets de réforme constitutionnelle. Mais l'aboutissement de ces projets, la maquette définitive en quelque sorte du régime qu'ils visaient à établir, ce n'est pas la Constitution de l'an VIII, c'est celle que Daunou mit en articles au lendemain du 18 brumaire, lorsqu'il avait encore des illusions sur Sieyès et sur Bonaparte. Taillandier l'a publiée dans ses *Documents biographiques sur Daunou*[1]. Elle aurait fondé tout autre chose, à vrai dire, que le régime de l'an VIII. Il y a bien un Consulat de trois membres, dont un premier Consul[2], élus tous trois pour dix ans, nommant préfets, sous-préfets et maires et participant à l'initiative des lois; il y a bien un Conseil d'État, un Sénat conservateur, recruté par cooptation et composé de membres inamovibles; le Corps législatif cesse bien d'être permanent et de faire les lois à lui seul, il est bien soumis, comme les autres corps, à la *graduation* des fonctions. Mais tous les grands pouvoirs restent électifs et renouvelables après peu de temps, députés, administrateurs, juges, consuls même. Le premier Consul n'est jamais rééligible, et s'il commande les armées, il est suspendu de ses pouvoirs civils. Les élections législatives sont à trois degrés, mais le suffrage universel est maintenu à la base. La censure des journaux est rétablie, mais le collège des tribuns, délégation permanente de la Chambre basse, veille sur les libertés publiques dans l'intervalle des sessions parlementaires. Le jury est réglementé soigneusement et choisi avec le concours du pouvoir exécutif, mais les juges sont élus, ils peuvent rester longtemps en fonctions et leur indépendance personnelle est garantie. Les conflits des pouvoirs publics sont prévus et résolus par une ingénieuse procédure d'arbitrage.

Ce n'est cependant pas non plus, comme on l'a dit, la Constitution de l'an III démocratisée seulement par la suppression du cens[3]; c'est un plan de république libérale, réellement représentative, mais où la stabilité, la coordination des pouvoirs et

1. Paris, 1841, in-8°.

2. Poultier avait déjà proposé ce système en l'an III. Voir Aulard, *Histoire politique de la Révolution française*, p. 564.

3. Aulard, *op. cit.*, p. 706.

la prépondérance de l'exécutif sur les points où l'expérience l'avait montrée nécessaire étaient établies avec soin et avec habileté. Sans doute, il est oiseux de regretter, d'imaginer même ce que serait devenue la réforme constitutionnelle opérée par un autre que Napoléon, par Hoche si l'on veut ou par Joubert. Mais puisqu'aussi bien la question a été posée déjà de savoir « ce qu'eût été l'entreprise sans Bonaparte »[1], il était peut-être utile de rechercher ce que furent les essais nombreux par où elle s'était annoncée, en partie avec son concours. C'était bien « un régime à la fois mieux ordonné et plus libéral », le résultat d'un effort suivi pour « reconstituer l'autorité sans verser dans le despotisme »[2], mais cela ne conduisait sans doute nécessairement ni au rétablissement d'une dynastie, orléaniste ou prussienne, ni à la « dictature de Barras », ni à celle de Bonaparte.

Raymond Guyot.

1. Vandal, *l'Avènement de Bonaparte*, t. I, p. 120.
2. Id., *Ibid.*, p. 73, 117-119, 252, 396.

LES ORIGINES DES CAVOUR

I.

Les premiers Bensi.

La ville de Chiéri, dont sont originaires les Bensi de Cavour[1], et à l'histoire de laquelle leur famille a été mêlée pendant quatre siècles, est située à une douzaine de kilomètres et au sud-est de Turin, au revers de la chaîne de collines qui porte la Superga. Sa place est particulièrement heureuse, car, protégée des vents du nord par de hautes collines, elle domine une plaine fertile qu'elle surveille comme sa dépendance naturelle. L'origine de Chiéri est fort ancienne : mentionnée par Pline parmi les villes du Piémont, sous le nom de *Carea Potentia*, par les écrivains du moyen âge sous les désignations de *Carium* et de *Kaira*, elle prit un certain élan de prospérité au XIe siècle; à cette époque, de nombreuses villes de la haute Italie développèrent avec une heureuse persévérance leurs exploitations agricoles, leur commerce, leur industrie, et, avec la richesse, acquirent une réelle indépendance; en droit, elles étaient unies à leurs seigneurs par le lien féodal, en fait, elles s'étaient donné une administration communale qui présentait la plus grande analogie avec le gouvernement républicain : telles étaient, dans la plaine piémontaise, Asti, Novare, Verceil, Coni, Mondovi, Savigliano, Casal, Acqui et Chiéri.

Aux XIe et XIIe siècles, la situation féodale de Chiéri était

1. Bibliographie : Angius, *Famiglie nobili della monarchia di Savoia*. T. IV : *Benzi*, p. 577-868. Turin, 1857; très rare; Manno, *Il patriziato subalpino*, t. II. Florence, 1886; Cibrario, *Delle storie di Chieri*, 3e éd., 1855; Bosio, *Santena e suoi dintorni*. Asti, 1884; Casalis, *Dizionario geografico-storico degli stati di S. M. il Re di Sardegna*, 31 vol. Turin, 1833-1856; Berti, *Cavour avanti il 1848*. Rome, 1886. Le marquis Carlo Visconti-Venosta, héritier du titre des Cavour, a bien voulu nous communiquer de nombreux renseignements inédits : nous sommes heureux de l'en remercier ici.

assez complexe; la seigneurie de la ville et des terres voisines appartenait à l'évêque et aux chanoines, mais d'autres exerçaient pareillement sur Chiéri des droits de souveraineté; en langage juridique, la tenure n'était point nette et unique; les marquis de Montferrat, les comtes de Biandrate prétendaient à des privilèges que les Chiérois leur contestaient ardemment; les comtes de Turin, qui avaient droits de juridiction dans plusieurs villes du Piémont, agirent plus habilement en favorisant les franchises communales et en s'attirant ainsi la reconnaissance des bourgeois.

Cette situation complexe fut utile à l'indépendance des Chiérois en leur permettant de contester les droits de chacun pour accroître les leurs. Au milieu du XIIe siècle, ils s'étaient assuré de précieux privilèges : ils étaient gouvernés et jugés selon leurs propres lois; la juridiction des magistrats municipaux s'étendait à toutes les affaires civiles et criminelles; les bourgeois ne pouvaient être taxés arbitrairement par leur seigneur; la municipalité possédait un vaste territoire, destiné à l'usage commun, pour l'eau, le bois, la pâture, etc...; un conseil, représentant l'ensemble des bourgeois, veillait à la défense des privilèges acquis, s'efforçait de les développer, revendiquait le droit de paix et de guerre et signait avec les villes voisines des traités d'alliance qui lui permettaient de résister plus utilement aux ambitions des seigneurs, leurs communs adversaires. Lorsqu'enfin un chef unique fut placé à la tête du gouvernement communal, — le podestat (potestas), — le petit état de Chiéri eut atteint sa forme parfaite.

Cette indépendance même présentait un danger pour une ville de si minime importance : les grands de la terre en conçurent jalousie et prétendirent écraser l'ambitieuse cité. Dans la seconde moitié du XIIe siècle, Chiéri en fit une double expérience, dans sa lutte contre le marquis de Montferrat et contre l'évêque de Turin.

Frédéric Barberousse, descendu en Italie dans le courant de l'année 1154, recueillit les doléances de son fidèle vassal, le marquis de Montferrat, sur les prétentions audacieuses des bourgeois de Chiéri et d'Asti; l'empereur aimait à se poser en arbitre des démêlés locaux, à la brutale; il se porta vers Chiéri, dont les habitants s'enfuirent épouvantés, pénétra dans la ville déserte, rasa les fortifications, brûla les maisons, dévasta la

campagne voisine et quitta cette rebelle en ruines pour exercer ailleurs, à Asti et à Tortone, sa justice dure et cruelle. Dès qu'il eut quitté la région, les Chiérois se hâtèrent de retourner dans leur ville, relevèrent leurs murailles et leurs maisons, cultivèrent à nouveau leurs terres et reprirent de plus belle leur lutte contre le marquis de Montferrat.

Trente ans plus tard, Chiéri était en démêlé avec l'évêque de Turin, Milone; c'est au cours de cette lutte qu'apparaît le premier Benso dont l'histoire ait conservé le nom, homme d'État considérable dans sa cité, Ubertus.

L'origine de sa famille est demeurée obscure; son historiographe, Angius, s'est livré à de longues dissertations sur les diverses hypothèses en jeu; il est croyable que les Bensi proviennent d'Allemagne (où leur nom est assez fréquent sous la forme de Benz), qu'un de leurs ancêtres a participé à l'une des premières croisades et s'est ensuite fixé dans la plaine du Piémont; les armoiries des Bensi, quoique postérieures[1], et leur devise « Gott Will Recht » donnent quelque vraisemblance à cette supposition[2]. Mais il est non moins possible qu'ils descendent d'une des nombreuses familles Bensia, Benso, Benzo établies à Milan au moyen âge, puis ramifiées à Côme, à Alexandrie, à Acqui, à Florence. On les a parfois rattachées à Benignus, archevêque de Milan de 472 à 479, qui était d'une famille Benzia; nulle donnée scientifique ne donne force à cette hypothèse plus flatteuse que fondée. Et l'on doit se borner à cette constatation matérielle : dès le milieu du XIIe siècle, la famille Benso était établie à Chiéri et dans la meilleure bourgeoisie.

Vers 1170 existait une noble dame, domina Bensia, mariée probablement à quelque étranger, puisqu'elle avait conservé son nom de famille et le transmit à son fils[3]. On le sait, la désignation d'un seigneur ou bourgeois par le nom de sa mère indique que lui-même tenait son fief ou son droit de bourgeoisie, non point de son père, mais de sa mère, dont il a relevé le nom[4].

1. Les armoiries des Bensi portent d'argent au chef de gueule, chargé de trois coquilles d'or en fasce. Cimier, un pèlerin vêtu d'azur, de gueule et de sable, le visage et les mains de carnation. Deux devises : 1° Militia et peregrinatio; 2° Gott Will Recht (Ponce, *Science de l'homme de qualité*).

2. W. Friedensburg, *Cavour* (Gotha, 1911), t. I, p. 3.

3. Mgr della Chiesa, *Corona reale di Savoia* (Cuneo, 1655-1657), t. II, p. 106.

4. Dans plusieurs chartes du XIIe et du XIIIe siècle, on remarque qu'une femme noble, épouse d'un roturier, a transmis à son fils son nom en même

Et c'est ainsi que trois chartes de la fin du XIIe siècle et du commencement du XIIIe ont conservé à la postérité le nom d'Ubertus de domina Bensia.

La turbulente cité de Chiéri s'était efforcée de secouer le joug des évêques de Turin, de rendre indépendante sa municipalité, de fortifier ses murs en les hérissant de tours, d'étendre son territoire privé au domaine de Santena. A huit kilomètres au sud de Chiéri, dans une plaine fertile et bien cultivée, le village de Santena est situé sur le torrent de la Banna, entouré de vergers, de jardins potagers et de riches prairies. C'était, au moyen âge, un domaine de grande culture que les marquis de Turin avaient donné aux chanoines de l'église Saint-Sauveur, à Turin. Les bourgeois de Chiéri convoitaient ce beau domaine, plus riche que leurs terres de coteaux, quelques-uns s'y étaient établis plus ou moins régulièrement, et la faiblesse de quelque patriarche avait facilité leurs empiétements, de même qu'elle avait toléré leurs velléités d'indépendance.

Mais un nouvel évêque fut instauré sur le siège de Turin, Milone, homme énergique, de grande race, de forte volonté, qui résolut de rétablir les droits de l'Église; il exigea que les Chiérois remissent aux chanoines du Saint-Sauveur les terres de Santena et que la ville de Chiéri reconnût désormais son autorité sans conteste. Chiéri protesta, prétendit résister; l'évêque parla haut et ferme, menaça, et les Chiérois prirent peur : en 1184, ils envoyèrent à Turin leurs délégués, choisis dans les principales familles, et parmi eux se trouvait Obertus ou Ubertus de domina Bensia : les ambassadeurs ne réussirent guère à calmer l'autoritaire Milone. Le 11 février 1184, ils signaient un acte où ils s'engageaient, au nom de leur ville, à restituer aux chanoines les biens de Santena, à leur payer une indemnité d'occupation, à rétablir dans la cité l'autorité de l'évêque, à changer le podestat, à ne plus édifier de nouvelles tours[1]..., c'était une défaite.

Les Chiérois ne s'en consolèrent pas; dès l'année 1185, ils querellaient à nouveau les chanoines du Saint-Sauveur. Or, en 1188, leur terrible suzerain, Milone, obtint l'archevêché de Milan, et son successeur, l'honnête Arduin de Valperga, ne sut

temps que les biens qu'elle pouvait posséder en propre. Naturellement, cette transmission du nom maternel existe surtout dans les régions où le privilège de masculinité avait perdu sa rigueur.

1. Original aux archives de la cathédrale de Turin.

point résister aux empiétements des ambitieux bourgeois. Ceux-ci désiraient ardemment acquérir le domaine de Santena, dont ils avaient tenu quelque temps une partie. Ne pouvant le prendre de force, ils résolurent de l'obtenir à prix d'or : il fallait débourser une si grosse somme que le plus opulent bourgeois de la ville n'eût pu en disposer ; plusieurs, parmi les plus riches de Chiéri, unirent leurs capitaux et leur diplomatie et formèrent ce qu'on appellerait de nos jours un syndicat ; l'ambassadeur de 1184, Ubertus de domina Bensia, n'en était pas, mais un de ses parents, Guillelmus Bensius. La persévérance de ces hommes réussit : le 8 mars 1191, ils achetaient en commun aux chanoines la terre convoitée ; l'acte, dont l'original sur parchemin est conservé aux archives des seigneurs de Chiéri, constate dans une langue d'une curieuse latinité que Petrus Gribaldus et ses frères, Vido Grassus, Nicolaus, Guillelmus et Vido de Pierradillus, les fils d'Obertus Merlius, Merlus, Guillelmus Bensius et Milo ont acheté Santena avec son château, sa villa, tout le district, libre pouvoir avec tout honneur et pleine juridiction, avec les terres, vignes, bois, herbages, eaux et acqueducs..., moyennant le prix de cinq cents livres moins vingt-trois deniers en bonne monnaie de Suse. L'église du Saint-Sauveur conservait le droit de suzeraineté et les détenteurs du fief lui devaient hommage : ils en prêtaient serment à chaque renouvellement de titulaire.

Cette situation se prolongea fort longtemps : les actes d'hommage ont été conservés et ont permis d'établir la lignée des suzerains et feudataires ; il n'est point possible de les indiquer tous ici. Mais le temps modifie toutes choses et ne respecta point l'acte de 1191. La co-propriété fut modifiée la première : pour des raisons de commodité, les descendants des signataires de 1191 se partagèrent les terres acquises par leurs auteurs ; des achats successifs, des morcellements et des reconstitutions transformèrent la répartition des parcelles ; plusieurs domaines se constituèrent, dont deux, les plus importants, appartenaient au XVIIIe siècle aux marquis Tana et aux comtes Bensi de Santena ; la lignée de ceux-ci s'étant éteinte, leurs agnats, les Bensi de Cavour, reprirent, dans des conditions que nous dirons plus loin, le château de Santena ; ils prêtèrent donc le serment d'hommage aux chanoines du Saint-Sauveur, car le lien de suzeraineté, créé en 1191, se perpétua pendant six siècles et ne tomba qu'en 1797 lors de la suppression des droits féodaux. Les

Cavour n'ont plus abandonné le château de Santena, même après leur mort, car tous y sont enterrés. Le comte Camille, un des fondateurs de l'unité italienne, y passa des jours heureux avant d'y reposer de son dernier sommeil. La famille Benso de Cavour s'est éteinte en 1875, en la personne du marquis Ainard, neveu du ministre, enterré avec ses pères; mais le château de Santena est resté dans sa parenté : il a passé à la marquise Alfieri, née Cavour, puis à sa fille, la marquise Visconti-Venosta, qui en est propriétaire.

L'acquisition de Santena n'avait point rassasié l'ambition des Chiérois du XIIe siècle; déjà ils rêvaient de nouvelles conquêtes, et comme l'évêque de Turin leur refusait tous accroissements, ils résolurent de prendre par force ce qu'on ne voulait point leur donner par bienveillance. Ils conclurent une ligue avec la ville de Testona, les seigneurs de Cavour et de Piossasco, et partirent en guerre contre Mgr Arduin que soutenaient la cité de Turin, le comte de Biandrate, les seigneurs de Cavoretto et de Revigliasco (1195). Pendant cinq années, ce fut grand combat dans ce coin de terre compris entre le Pò et les Apennins. La ténacité des Chiérois l'emporta sur leurs puissants adversaires : les cités d'Asti et de Vercelli proposèrent leur médiation et les belligérants envoyèrent, en février 1200, leurs plénipotentiaires à Mairano, près de Testona, pour délibérer de la paix : l'ambassadeur de Chiéri était Ubertus de domina Bensia, Hubert Benso, qui apparaît comme son diplomate professionnel; plus heureux qu'en 1184, il obtint pour sa petite patrie les honneurs et les bénéfices de la guerre, car Chiéri entrait en possession du château de Montosolo, avec les villes voisines de Pinnarino et de Moncayrasco : la remuante cité acquérait ainsi, avec de riches territoires, de précieuses défenses[1].

Est-ce à titre d'hommage d'une ville voisine et alliée? Est-ce par suite d'un revers survenu à sa fortune? On l'ignore, mais, l'année suivante, Hubert Benso obtenait le droit de cité à Asti; par un acte du 12 janvier 1201, Guido de Pironana, podestat d'Asti, faisait « donum a parte communis de Aste » à Ubertus de domina Bensia, de Chiéri.

Pour résumer ces pages, on conclura qu'à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe, la famille Benso comptait déjà

1. Traité de Mairano, 10 février 1200, original aux Archives épiscopales de Turin.

parmi les plus considérables de Chiéri. Deux de ses représentants marquaient notamment : Hubert, habile homme d'État, Guillaume, riche propriétaire. La descendance du premier va se perpétuer à travers les siècles.

II.

La famille Benso du XIIIe au XVIe siècle.

Il règne quelque doute et quelque obscurité sur la descendance immédiate de Hubert et de Guillaume Bensi. On peut admettre que le second n'eut point de postérité, car son domaine de Santena va se confondre avec le patrimoine du premier ou des enfants de celui-ci. On admet, en général, qu'Hubert (Ubertus de domina Bensia) eut quatre fils : Melanus, Mathieu, Guillaume et Hubert, tous mentionnés dans des actes du milieu du XIIIe siècle ; Mathieu réunit en ses mains les biens de son père, probablement à la mort de ses frères ; en 1265, il était investi de la portion paternelle dans le fief de Santena ; par un acte de 1263, sorte de partage sur succession future, il avait réparti ses biens entre ses deux fils Jacobus et Henricus.

A partir de ces actes, le généalogiste est sur un terrain plus sûr, car ces deux Bensi sont les chefs des deux branches principales de la famille Benso, qui vont se prolonger, parallèles, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. L'un, Henri, eut pour héritage la part de son père dans le domaine de Santena, et sa postérité sous le nom des Bensi de Santena s'éteindra en 1748 ; l'autre, Jacques, reçut en succession la terre de Ponticelli, et sa descendance prendra d'abord le nom de Benso de Ponticelli ; puis, lorsqu'elle se ramifiera, ses membres revêtiront les titres divers de seigneurs de Mondonio, d'Albugnano, d'Isolabella, enfin de Cavour ; la lignée mâle la plus longue sera celle des Cavour, et elle s'éteindra elle-même en 1875, à la mort du marquis Ainard de Cavour, neveu du ministre.

Au moment où Henri et Jacques Bensi se partageaient ainsi l'héritage paternel, la ville de Chiéri était soumise à une double évolution, sociale et financière. Pendant les luttes contre l'empereur et l'évêque, quelques familles avaient pris une situation prépondérante qu'elles vont conserver pendant plusieurs siècles et dont elles se serviront pour exercer une lourde suprématie

sur leurs plus modestes concitoyens : ceux-ci se révolteront, et ainsi naîtront, dans la petite cité, de violentes guerres civiles.

Au XIIIe siècle, la république de Chiéri était toute aux mains des patriciens ; les familles aristocrates, nombreuses en enfants, riches par leur travail, ambitieuses et dominatrices, s'étaient groupées autour de la plus puissante, la famille Balbo, qui sera pendant quatre siècles la première de la ville, et dont un descendant, le comte César Balbo, prendra, au XIXe siècle, une part importante à la renaissance de la patrie italienne.

Pour mieux se défendre contre les ennemis du dehors et de l'intérieur, contre les étrangers et contre le peuple, les grandes familles avaient construit dans la ville de vastes et solides demeures, véritables forteresses aux murs crénelés, n'offrant à l'extérieur que de rares fenêtres grillagées, dominées par une haute tour et pouvant offrir à tous les membres d'une même parenté un sûr asile[1] ; ces palais prirent le nom d'*albergo* ou d'*ospizio* et, pour les distinguer les uns des autres, on y accola le nom de la famille principale que chacun abritait ; ces familles en conçurent quelque orgueil, et ses membres se dirent nobles d'albergo ou d'ospizio, pour se distinguer des gens de petite noblesse. A l'origine, on comptait à Chiéri sept familles d'albergo, les Balbi, les Gribaldi (dont proviennent les ducs de Broglie), les Albuzzi, les Merli, les Bensi, les Mercadelli et les Pullolli ; plus tard, d'autres familles s'adjoignirent, les Castelbi, les Tagloti, les Bertone, branche des Balbi, et dont un descendant, sous le nom de Crillon, fondera au XVIe siècle une des grandes lignées de France[2].

Cette caste des nobles d'albergo avait ses qualités, l'amour du foyer, le respect des traditions, la vigueur au travail, mais elle avait ses défauts, dont l'autoritarisme était le plus désagréable pour les citoyens plus modestes de Chiéri. Pour résister à ces autocrates, les gens de plèbe s'unirent au XIIIe siècle en une

1. On voit encore des restes de ces édifices : via della Pace, via San-Giorgio et surtout viccolo della Madonetta.

2. M. William de La Rive, qui n'écrivait que sur des souvenirs de famille, non sur des documents, a cru que les familles originaires étaient différentes et que, par un hasard heureux, leurs noms commençaient tous par un B (Balbo, Balbiano, Biscaretto, Buschetto, Bertone, Broglie et Benso). De la l'expression reproduite par tous les biographes de Cavour, des sept B, des sept Bœufs de Chieri, et qui ne repose que sur une mauvaise interprétation des arbres généalogiques.

association placée sous le patronage de saint Georges et des luttes éclatèrent entre les deux groupements; or, il advint que certains nobles d'albergo, mécontents de leur situation dans leur parti, tentèrent d'accroître leur influence en pactisant avec l'ennemi, même en passant à l'adversaire; ils firent exemple et, au commencement du XIVe siècle, la société de Saint-Georges se transforma; elle s'étendit à beaucoup de patriciens et prit une part importante à l'administration de la ville; à son tour, elle voulut avoir son domicile fortifié, et, en 1313, 230 citoyens de Chiéri s'engagèrent à fonder de leurs deniers un ospizio de Saint-Georges[1]; parmi les fondateurs de ce nouvel albergo se trouvaient un Broglie, deux Gribaldi, deux Bensi. Ainsi constituée puis développée, la société de Saint-Georges ne tarda point à dépasser les murs de Chiéri et, dans le cours des XIVe et XVe siècles, son influence a été assez considérable dans le haut Piémont.

A cette évolution politique, les Bensi avaient pris grande part, comme à toute la vie de leur petite patrie. Les deux fils de Mathieu Benso, Jacques et Henri, avaient par leur travail et leurs mariages accru les biens qu'ils tenaient de leur père; on a conservé dans les archives de Chiéri la déclaration de fortune faite par le second en 1275; elle est particulièrement intéressante et comporte les éléments que voici :

Ses droits sur le domaine de Baldissetto estimés à.	80 lire	»»
Le douzième et demi du château de Santena . .	37	10
La moitié de la maison paternelle à Chiéri . .	125	»»
Les améliorations de cette maison et la moitié de la tour	150	»»

Puis venaient des créances qu'Henri Benso avait trouvées dans l'héritage paternel ou qu'il avait consenties :

Au débit du marquis de Saluces	16 lire	10
— de l'église de Maxiis	70 soldi	»»
— de Godefroy de Biandrate	10	»»
— du seigneur Dalfino	10	»»

1. La ville de Chiéri est encore actuellement dominée par l'église de Saint-Georges, construite sur la colline où s'étage le haut quartier. Cette église, plus récente, a dû remplacer un vieil oratoire édifié par la société de Saint-Georges.

Enfin, quatre-vingt-neuf boisseaux et six setiers, « quod erat scriptum in broliis a Jacobo fratre meo ad Pontixellos ».

En 1289, ses neveux, fils de son frère Jacques, faisaient une même déclaration de fortune qui contenait d'analogues éléments de propriété. Parmi ces éléments, il en est de spécialement remarquables, ce sont les créances, car on y va constater une nouvelle évolution de Chiéri, économique et financière.

Chiéri avait fondé sa fortune sur l'agriculture : la plaine féconde qu'elle domine est fertile en céréales et en fourrages, les coteaux produisent un vin estimé qui rappelle l'Asti, son voisin; le travail des Chiérois avait donné à la production agricole une telle importance que les propriétaires prirent coutume d'exporter leurs grains dans des régions moins riches, où ils pouvaient trouver acquéreurs à meilleurs prix ; il était à craindre que les citoyens pauvres manquassent de pain ou fussent amenés à le payer trop cher pour leurs moyens; un édit du conseil interdit d'exporter du blé sans une autorisation spéciale de la *credenza maggiore*, qui était un conseil administratif de la cité; seuls les plus riches cultivateurs, producteurs importants de céréales, sollicitaient de telles dispenses : Mathieu Benso, propriétaire des fertiles domaines de Ponticelli et de Santena, était naturellement amené à chercher au loin un débouché pour la vente de son blé et, en 1268, la *credenza* l'autorisait « à transporter tout le grain qu'il possède à Ponticelli ou ailleurs, hors du territoire de Chiéri, sans l'autorisation du podestat et sans aucune amende »; en prix de cette concession, Mathieu Benso devait payer à la commune cent lires en monnaie d'Asti[1]. Ses descendants, qui accrurent par leur travail l'étendue et la fertilité de leurs terres, continuèrent à exporter leurs grains et à augmenter leur fortune.

Riches en deniers, les Bensi en cherchèrent le meilleur placement et ainsi consentirent-ils des prêts qui firent de leur maison un important comptoir de banque. Ils ne faisaient que suivre l'exemple qui leur était donné, à Chiéri, par leurs parents et amis des familles d'ospizio, dans toute l'Italie par les citoyens des principales républiques : à Gênes, à Florence, à Venise, à Milan, les patriciens fondaient des banques qui étendirent leur influence financière dans toute l'Europe méridionale et dont

1. Arch. Cavour. Documents relatifs à la succession du fief de Santena.

étaient tributaires princes et évêques. Il en fut de même pour Chiéri, sur une moindre échelle; les prêts étaient moins importants, mais ils s'adressaient à la même clientèle; ainsi voit-on Mathieu Benso prêter ses lires et ses sous d'or au marquis de Saluces, aux seigneurs de Biandrate et de Delfino, à l'église de Maxiis; sa famille continua ses traditions et même les dépassa en créant au loin des comptoirs.

Au cours des XIVe et XVe siècles, Chiéri avait reçu de ces entreprises financières un certain développement : c'est l'époque de sa splendeur que rappellent encore aujourd'hui les restes de ses églises et de ses monastères. La situation même de la ville était favorable à ces opérations de commerce et de finances; près de la route de Turin à Gênes, elle était fréquentée par les marchands qui se rendaient de France dans l'Italie centrale; ses banquiers pouvaient ainsi se créer d'utiles relations et ils ne tardèrent point à étendre leurs opérations de banque au dehors de leur cité; ils eurent des associés ou des correspondants à Verceil, à Asti, à Milan, à Gênes; puis ils dépassèrent les Alpes et s'installèrent en Provence, en Dauphiné, en Suisse et jusque dans les Flandres. Au commencement du XIVe siècle, Ardizzonne Benso, seigneur de Ponticelli, fonde à Montélimar, sur le Rhône, avec un Balbo, une maison de commerce qui prospère, et, par acte du 4 septembre 1356, il lègue tous ses droits d'associé à son cousin Belangerio Benso. D'autres cousins, Giacobino, Carlottino et Guidottino, se livrent à des opérations de prêt avec Simondino Broglia.

Ainsi la famille Benso se perpétue-t-elle à travers les siècles et les deux branches, Bensi de Ponticelli et Bensi de Santena, se prolongent parallèlement. Esquissons la suite de chacune jusqu'à la fin du XVe siècle[1].

Branche de Ponticelli. — *Jacques*[2] Benso vécut assez obscur, se contentant de cultiver le domaine de Ponticelli, qu'il accrut d'une terre achetée en 1275 à Enrico di Pavairolio. Il eut quatre fils, Obertin, Barthélemy, *Mathieu II* et Giudottino, qui fut lui-même chef d'une nouvelle lignée, la branche des Bensi de Ponticelli puis d'Albugnano, dont nous parlerons à propos d'un

1. Nous prenons pour base la généalogie d'Angius, qui est la plus sûre, mais encore sujette à caution. A partir du XVIe siècle, nous nous en référerons à Manno.

2. Le nom en italique est celui du chef de lignée.

membre illustre, le président Amédée. Ces quatre frères vécurent longtemps ensemble, dans la maison bâtie par leur grand-père Mathieu Benso, puis ils se partagèrent l'avoir paternel et Mathieu II habita avec son frère Barthélemy et son cousin Ardizzone Benso de Santena une maison avec tour dans le quartier Gialdo. Les fils de Mathieu II, Buongiovanni et *Belangerio*, se conduisirent en bons bourgeois, cultivant leurs terres et faisant avec régularité leurs déclarations de propriété, ainsi qu'en font foi les registres de la ville. Belangerio eut trois fils, *Giacobino*, Carlottino et Giudottino, qui continuèrent les traditions paternelles en s'enrichissant par de nouvelles acquisitions, par des opérations de prêt et de change, par des legs heureux de cousins sans postérité : ils prirent une part importante aux luttes qui ravagèrent Chiéri au milieu du XIVe siècle. Les deux fils de Giacobino, *Belangerio II* et Bongiovanni, furent en toutes choses les continuateurs de leurs ancêtres dans le travail comme dans la politique. Belangerio II, un des chefs de la noblesse dans la lutte contre la plèbe, eut trois fils, *Bartolomeo*, Bongiovanni, Michel, qui restèrent dans l'indivision, puis les deux derniers entrèrent, semble-t-il, dans les ordres et abandonnèrent l'administration de leurs biens à leur aîné. Personnage important dans sa cité, Bartholomeo Benso fut parmi ces nobles d'albergo qui luttèrent avec tant d'opiniâtreté pour les privilèges de leur caste, que, plutôt que de les amoindrir, ils appelèrent à leur secours le duc de Savoie, qui installa doucement son pouvoir dans la ville. Bartholomeo eut six fils, Belangerio, *Michel*, Pietro, Bernardino, Giacomo, qui fut chevalier de Rhodes, et Firmino; le second, chef véritable de la famille, renouvela le lustre de sa lignée en devenant, au commencement du XVIe siècle, seigneur de Menabo et de Cellarengo; nous étudierons plus loin son histoire et celle de ses descendants, parmi lesquels le plus illustre est le comte Camille Benso de Cavour.

Bensi de Santena. — La branche de Santena se développa pendant le cours des XIIIe, XIVe et XVe siècles, parallèlement à celle de Ponticelli, mais d'une existence un peu plus agitée, passant par des alternatives de lustre et de difficultés. Son fondateur, *Henri*, fils de Mathieu Ier, mourut en 1279 ou 1280 après avoir augmenté d'un douzième sa part indivise dans le fief de Santena. Il laissa un fils en bas âge, *Ardizzone Ier*, mis

sous la tutelle d'un cousin paternel, Scarampo Benso de Baldissetto; à sa majorité, il fit au fisc la déclaration de sa fortune, c'était un des plus riches citoyens de Chiéri, représentant habituel de la noblesse d'albergo; lorsqu'en 1310 l'empereur Henri VI descendit en Italie, Ardizzone accompagna le podestat Guasco à Turin pour prêter hommage au seigneur suprême et le prier de se rendre à Chiéri; à sa mort, Ardizzone Benso laisse quatre fils : Giudetto, Giovanni, Ardoino et Martino, dont un seul, *Giudetto*, semble avoir fait souche; de son mariage avec Clarina Provana, celui-ci eut deux fils, *Giovanni* et Ardizzone, qui tous deux se mariérent et eurent des descendants, mais la famille du second s'éteignit au cours du XVe siècle, celle de l'aîné, au contraire, se prolongea jusqu'au XVIIIe; ce Giovanni Benso avait fait un riche mariage en épousant Marguerite, fille de Raimondo, seigneur de Cocconato, mais sa fortune fut amoindrie par les guerres qui désolèrent Chiéri à la fin du XIVe siècle; avec ses deux cousins, Belangerio Benso de Ponticelli et Manfredo Benso, il conduisait l'altière noblesse d'albergo dans son double combat contre le marquis de Montferrat et contre la plèbe; il était donc exposé plus qu'aucun aux coups de ses adversaires; il en fut durement éprouvé; en 1394, le marquis de Montferrat, en lutte avec la cité, envoya un de ses capitaines s'emparer de plusieurs domaines, dont était Baldisetto, propriété de Giovanni Benso; et l'autre bien de ce seigneur, Santena, fut peu de temps après ravagé par une bande d'Armagnacs conduite par un capitaine appelé Joannes lo Francexius. Giovanni laissait donc à son fils *Ardizzone II* un patrimoine bien amoindri, mais celui-ci sut remonter sa fortune; comme son père, il épousa une riche héritière, Luisa, fille d'Antonio Salamone, qui lui apporta en dot « domum in quarterio Vayro et possessiones »; puis il eut l'heureuse chance de recevoir d'un de ses parents un legs de cent florins d'or; il put ainsi rétablir la situation des Bensi de Santena et ses six fils conservèrent leur rang parmi les nobles d'albergo. Trois de ceux-ci firent souche : mais la famille de l'aîné, Falco, s'éteignit au milieu du XVIe siècle; celle du troisième, Giovanni, se fixa plus tard à Venise et son histoire ne paraît point connue : c'est donc le second, *Giovanni-Giacomo*, qui devint tête de la lignée de Santena; non moins que ses père et aïeul, il fit une riche union en épousant Andrietta Broglia, de la famille qui devint en

France ducale et princière, et son fils, *Filiberto*, était au milieu du XVIe siècle un des patriciens les plus en vue du haut Piémont.

Ainsi, après trois siècles écoulés, deux cousins éloignés représentaient, au milieu du XVIe siècle, comme en 1274, les deux branches de la famille, Michel Benso, seigneur de Menabo et de Cellarengo, Philibert Benso, seigneur de Santena. Mais maintenant la splendeur de leur petite patrie était éteinte et close l'histoire municipale à laquelle leur nom de famille avait été si étroitement mêlé.

Le développement de Chiéri avait été entravé par les luttes intestines qui ont déchiré nouvellement les républiques italiennes. La cité était guelfe; elle en avait surtout cette raison que son seigneur, le marquis de Montferrat, était gibelin et qu'elle était en perpétuel combat avec lui; mais, dans la noblesse d'albergo, quelques mécontents se déclarèrent gibelins, ce qui leur mérita l'exil; on comptait parmi eux deux Bensi, tandis que la majeure partie de la famille demeurait guelfe; les exilés se réunirent à quelques bandes et commencèrent à ravager la campagne de Chiéri, mais ils furent défaits et appelèrent à leur secours Jean II, marquis de Montferrat, ravi de cette occasion de châtier ses rebelles sujets. Chiéri prit peur et, comme son autre suzerain, le prince d'Achaïe-Savoie ne pouvait lui prêter aide, du consentement du prince elle fit appel à Robert d'Anjou, roi de Naples; à ce moment, Robert mourait; sa femme, Jeanne Ire, désireuse de prendre puissance en Piémont, envoya quelques troupes provinciales sous la conduite de Reforce d'Agoult; un long combat s'engagea sur le bord du Gamenario (1345); vainqueurs d'abord, battus ensuite, les Chiérois invoquèrent avec désespoir le comte de Savoie et le prince d'Achaïe, qui les sauvèrent à deux reprises. La petite cité comprit qu'elle était trop faible et trop isolée pour vivre par elle-même; le 19 mai 1347, elle se lia avec les deux princes par un contrat féodal qui lui laissait son indépendance de fait, mais donnait aux princes un devoir de protection prompt à se transformer en droit d'autorité.

Cinquante ans plus tard, le marquis de Montferrat était à nouveau en conflit avec Chiéri, sa vassale; un de ses capitaines, Facino Cane, dévastait les riches domaines de la plaine; le marquis venait lui-même assiéger la ville qui, éperdue, appe-

lait au secours; une fois encore, le comte de Savoie accordait aux Chiérois une intervention qui sauvait leur indépendance pour le moment, mais préparait pour l'avenir l'autorité directe de la maison de Savoie. Désormais, les comtes de Savoie multiplièrent leurs fructueuses médiations.

Les occasions se présentèrent pour eux favorables et répétées dans la première moitié du xve siècle. La lutte avait repris entre la noblesse d'albergo et la plèbe, plus intense que jamais : sept familles entendaient imposer leur puissance aux gens de petite noblesse et de bourgeoisie; trois Bensi, Belangerio Benso de Ponticelli, Manfredo Benso et Giovanni Benso de Santena étaient à la tête des patriciens.

Le choc des factions fut si vif qu'on pactisa; sous l'influence probablement du duc de Savoie, les deux parties désignèrent des arbitres qui réglèrent, en janvier 1422, par voie de compromis le recrutement du conseil, l'administration municipale, les privilèges de l'aristocratie. Mais la trêve fut de courte durée : la sentence arbitrale n'avait point tenu compte des nobles non membres d'albergo, les rejetant dans le lot de la plèbe; mécontents, ceux-ci suscitèrent de nouveaux troubles, et à trois reprises différentes les nobles d'albergo firent nouvel appel au duc de Savoie pour protéger leurs antiques privilèges; ravi de s'appuyer sur eux pour assurer son pouvoir dans la république, le duc intervenait, confirmait les droits de la vieille noblesse, et la lutte recommençait.

Enfin, au milieu du xve siècle, les patriciens risquèrent d'être définitivement écrasés par la société de Saint-Georges. Vieille de deux siècles, cette association s'était rajeunie et renforcée; elle avait repris le combat qui avait marqué ses débuts contre la suprématie des patriciens; elle était parvenue à son but, car elle les avait exclus du conseil, de la credenza, du podestat, des fonctions officielles; mais, en 1454, un brutal incident amena le duc de Savoie à intervenir à nouveau : la plèbe s'attaqua à l'un de ses officiers, dont la maison fut rasée. Le duc envoya des troupes et imposa à Chiéri un édit qui réorganisait une fois encore la constitution municipale; les nobles d'albergo retrouvaient non leur suprématie ancienne, mais une influence politique, car le duc décidait qu'un tiers du conseil serait recruté parmi les « nobles de la maison et de la famille des Balbi, des

Costa, des Gribaudenghi, des Merlenghi, des Bensi, des Mercadilli et des Pilliori ».

Ce fut la dernière secousse de la cité; depuis cent cinquante ans, elle avait été toujours en guerre avec les évêques de Turin, la ville d'Asti, les seigneurs de Cocconato, les marquis de Montferrat; les dissensions intestines l'avait déchirée; elle était épuisée de ces longues luttes et sa puissance avait décliné. Elle subissait d'ailleurs le même sort que les autres républiques, ses voisines, Asti, Verceil, Coni, etc... Sur toutes s'étendait lentement et sûrement l'autorité des ducs de Savoie. Les calamités qui marquèrent en Italie le commencement du XVIe siècle, invasions, épidémies, famines, portèrent à leur indépendance le coup dernier. Plusieurs familles souffrirent de cette mort des petites républiques, s'étant restreintes à les servir; mais les plus robustes en obtinrent une force nouvelle, contraintes à dépasser d'étroites frontières, à connaître les grandes affaires, à éprouver de pires difficultés, mais aussi à recueillir de plus hauts succès. Ainsi advint-il des Bensi : au XVIe siècle, on les voit se répandre dans l'Italie entière, soldats ou prêtres, diplomates ou magistrats. Abandonnant les branches secondaires, nous allons suivre dans leur nouvelles destinées les deux lignées principales de Santena et de Cavour.

Paul MATTER.

(Sera continué.)

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES CAUSES DE L'INSURRECTION LYONNAISE DE NOVEMBRE 1831.

C'étaient les républicains qui avaient fait la révolution de Juillet 1830, et ce fut la bourgeoisie orléaniste qui en profita. Par le cens elle domina le Parlement[1], et si ceux qu'on appelait déjà les « Prolétaires » voulaient qu'on s'occupât de leur sort, ils n'avaient comme moyens d'action que les pétitions, les manifestations ou même les insurrections. Aussi bien il y eut au début de la monarchie de Juillet une série de troubles qui parurent menacer le nouveau régime et Lyon fut le centre d'agitation le plus intense et le plus violent.

La ville de la soie n'avait pourtant pas la réputation d'être un foyer de révolte. 1793 était loin, et depuis les tristes revers de « Commune-Affranchie » on s'était habitué à considérer les ouvriers lyonnais comme animés de l'esprit le plus pacifique. Monfalcon les félicitait de ne pas ressembler à certains autres « prolétaires » de tendances plus combatives : « Tandis que les ouvriers de Manchester se livrent avec une grande violence à des excès fort répréhensibles, lorsque les manufactures sont oisives, les 80,000 ouvriers en soie lyonnais que l'inaction des métiers réduit à la misère ne commettent aucun désordre et n'opposent à l'indigence qu'une force d'inertie[2] ». Aussi fut-on étonné de voir éclater dans cette ville tranquille deux des plus terribles insurrections de la monarchie de Juillet, celles de novembre 1831 et d'avril 1834. De ces deux insurrections, l'une, exclusivement économique, réprimée sans trop grande violence, fit naître au cœur des ouvriers lyonnais de très

1. On sait que, pour être représenté au Parlement, il fallait au moins 200 francs de revenu.

2. J. Monfalcon, *Histoire des insurrections de Lyon en 1831 et en 1834*. Lyon, 1834, in-8°.

grandes espérances : l'autre, plus proprement politique, détruisit ces espérances et laissa dans l'esprit de ceux qui la virent un terrifiant souvenir, comparable à celui qui est attaché aux tragiques épisodes de la Commune de 1871.

Ce sont les causes du premier mouvement insurrectionnel que nous allons essayer de déterminer. Elles convergent toutes vers un fait capital : la misère des ouvriers en soie ; et c'est cette misère qu'il nous faut expliquer. Tous les journaux de 1830 et 1831 la constatent, la déplorent et examinent les moyens d'y porter remède. On ne peut s'en faire une idée qu'en connaissant les conditions de la production de la soie à cette époque et l'organisation des ouvriers lyonnais occupés à sa fabrication.

I.

Lorsque la soie, après toutes sortes d'opérations, est définitivement préparée, on la tisse. C'est ce travail de tissage qui occupe la plus grande partie de la population ouvrière de Lyon. Les tisserands, hommes ou femmes, sont appelés « canuts » ou bien « ouvriers de la fabrique »[1], et ils ont une organisation spéciale qu'on ne retrouve pas dans les autres industries.

Les *fabricants*, les *chefs d'atelier* et les *compagnons* forment des classes distinctes.

Les *fabricants* ne possèdent pas d'ateliers pour le travail des ouvriers ; ils se contentent de vendre les étoffes et ne sont à proprement parler que des négociants.

Ce sont les *chefs d'atelier* qui sont les véritables fabricants, au sens où l'on entend aujourd'hui ce mot. Ils travaillent à domicile et sont propriétaires de leurs métiers, dont le nombre varie de deux à six ou huit. Le chef d'atelier avec les membres de sa famille fait marcher autant de métiers qu'il peut, les autres étant occupés par les *compagnons*. Il reçoit la soie, la tisse pour les fabricants et donne aux compagnons comme salaire la moitié du prix de façon qui lui a été alloué[2].

Il faut noter encore dans les ateliers la présence des *apprentis* et des *lanceurs*. Les uns sont des jeunes gens de seize à vingt ans, auxquels le chef d'atelier apprend le métier « moyennant une petite somme ou l'aliénation de leurs bras dans un temps donné ». Les autres sont des enfants dont la fonction est « de lancer la navette

1. Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les manufactures*. Paris, 1840, 2 vol. in-8° (t. I, p. 353).
2. Villermé, *op. cit.*, p. 354.

qui distribue le fil de la soie le long de la chaîne de certains tissus façonnés »[1].

On voit donc très nettement les deux classes qui s'occupent de la soie à Lyon, d'un côté, les fabricants-marchands et, de l'autre, les chefs d'atelier, salariés des fabricants, et les compagnons, salariés des chefs d'atelier. Les relations entre les deux classes sont très vagues, et Villermé déclare qu'il n'existe « entre eux aucun lien de clientèle; ils peuvent même ne pas se connaître ». Tout au moins, les chefs d'atelier et les compagnons constatent-ils qu'entre les mains de la première classe, celle des fabricants, se trouvent les trois organes souverains de la fabrique lyonnaise : la Chambre de commerce, le Tribunal de commerce et le Conseil des prud'hommes[2].

La Chambre de commerce est composée de quinze membres choisis parmi les négociants ayant fait le commerce en personne pendant dix ans au moins. L'article 4 du décret du 3 nivôse an XI, qui rétablit les chambres de commerce, définit ainsi leur rôle : « Les fonctions attribuées aux chambres de commerce sont de présenter des vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce, de faire connaître au gouvernement les causes qui en arrêtent les progrès, d'indiquer les ressources qu'on peut se procurer, de surveiller les lois et arrêts concernant la contrebande[3]. » La Chambre de commerce est l'intermédiaire entre la fabrique et le gouvernement, et depuis l'ordonnance royale du 8 août 1829, elle correspond directement avec le ministre de l'Intérieur.

Le Tribunal de commerce, fondé le 21 mai 1791, est composé de cinq juges, y compris le président, et de quatre suppléants. Ce sont exclusivement des fabricants, puisqu'il faut, pour en faire partie, « être citoyen actif, habiter la section, exercer au moins depuis un an dans la ville de Lyon la profession de négociant, banquier ou manufacturier et justifier patente et paiement de sa contribution personnelle »[4] (article 4 du décret de création). Le Tribunal de commerce est destiné à juger les affaires commerciales, c'est-à-dire toutes les contestations que le commerce fait naître à Lyon.

Le Conseil des prud'hommes est constitué de la manière suivante : sur quinze membres qui le composent, il y a neuf représentants de la fabrique, dont cinq fabricants et quatre chefs d'atelier[5]. Ils sont

1. Monfalcon, *op. cit.*, p. 32.

2. Cf. sur ces questions l'article de P. Truchon, *la Vie intérieure de la fabrique lyonnaise sous la Restauration* (*Revue d'histoire de Lyon*, nov.-déc. 1910).

3. Cf. *Bulletin des lois*, 3e série, an XI, n° 238.

4. Cf. Justin Godart, *le Tribunal de commerce*, p. 190 et suiv.

5. Cf. *Archives historiques du département du Rhône*, t. VII, p. 242. Notice sur le Conseil des prud'hommes, par Grognier.

chargés de juger tous les différends professionnels qui surgissent journellement entre les fabricants et les chefs d'atelier ou entre les chefs d'atelier et les compagnons et apprentis. Ils les jugent en dernier ressort jusqu'à soixante francs et en premier ressort pour les sommes supérieures à soixante francs, avec appel au Tribunal de commerce.

Aucune de ces trois institutions, ni la Chambre de commerce, ni le Tribunal de commerce, exclusivement composés de fabricants, ni le Conseil des prud'hommes, où les chefs d'atelier sont en minorité, ne donnent aux ouvriers les garanties auxquelles ils peuvent légitimement prétendre.

Malgré cette solide organisation, l'industrie lyonnaise avait avant 1830 subi bien des crises. Les canuts regrettaient le temps de l'Empire; ils regrettaient Napoléon, dont le Blocus continental, si funeste à bien des égards, avait apporté à l'industrie du tissage une grande prospérité et fait de Lyon une capitale industrielle et commerciale. La Restauration leur réserva bien des déboires; c'est sans regret qu'ils virent disparaître la dynastie des Bourbons et toutes leurs espérances se portaient maintenant vers le roi que la Révolution de 1830 venait de porter sur le trône. Puisque les événements de juillet étaient par quelques côtés l'œuvre de la classe ouvrière, les canuts pouvaient espérer que la nouvelle royauté se montrerait pleine de sollicitude à son égard. D'ailleurs, lors de son installation, le nouveau maire libéral, le docteur Prunelle, prononçait des paroles bienveillantes[1]. Et dans une affiche grandiloquente, à la mode du temps, il s'exprimait ainsi : « Fécondée par nos institutions, notre industrie n'éprouvera plus d'entraves dans la production : de nouveaux marchés seront ouverts à nos produits; le glorieux pavillon qui doit en protéger le transport fera disparaître les obstacles que le drapeau de Charles X apportait dans les relations avec les deux Amériques. »

Mais ces belles promesses, personne ne parle de les tenir. Le nouveau régime n'apporte pas la moindre amélioration au sort des ouvriers. Exclus, comme sous la Restauration, de l'exercice de tout droit politique, les ouvriers de Lyon constatent qu'ils n'ont aucune place dans les préoccupations de la bourgeoisie détentrice des pou-

1. Cf. le *Procès-verbal de l'installation du docteur Prunelle :* « Le but de l'industrie est », dit-il, « de créer des richesses nouvelles pour l'emploi régulier du travail. Le travail des esclaves ne produit rien. La première condition de l'existence d'un peuple industriel est l'exclusion du privilège et du pouvoir arbitraire. L'industrie n'est pas seulement une source de bien-être physique; elle est la voie du plus grand perfectionnement moral dont les peuples soient susceptibles » (p. 10).

voirs publics[1]. Il faut cependant noter que la crise traversée par l'industrie de la soie et la misère des canuts qui en était la conséquence tenaient à une foule de causes d'ordre uniquement économique, que le gouvernement le mieux intentionné ne pouvait faire disparaître du jour au lendemain.

II.

Et d'abord, si l'on parcourt les journaux et les brochures de l'époque, on constate que la concurrence étrangère est rendue responsable de bien des maux. C'est ainsi que dans une lettre adressée aux chefs d'atelier et compagnons de la Croix-Rousse, un contemporain, qui signe F. G., écrit : « Le malaise d'alors (d'avant 1830) et d'aujourd'hui, le bas prix des façons et les pertes des fabricants ne proviennent réellement que de la fatale concurrence des fabriques suisses et autres de l'étranger[2]. » Des affirmations semblables sont émises par presque tous les contemporains, dans le *Journal du commerce*, dans le *Précurseur*, dans le *Mémoire à M. de Saint-Cricq*, dans les ouvrages de Monfalcon et de Baune[3]. Si on examine cette concurrence, on voit qu'elle concerne uniquement les étoffes *unies*, qui forment les trois quarts de la production des fabriques lyonnaises.

Les principaux centres de cette concurrence sont en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et en Italie.

En Angleterre, l'essor de l'industrie de la soie date surtout de la révocation de l'Édit de Nantes. Et, depuis lors, cette industrie n'a fait que grandir. Le nombre des métiers de Manchester est passé de 12,000 (1827-1828) à 18,000 (1834)[4]. En 1832, Baune estime à 60,000 le nombre total des métiers de soie anglais et, en 1834, Arlès-Dufour le porte à 70,000[5]. De plus, l'Angleterre, ayant imposé aux nations vaincues de l'Inde la culture du mûrier, peut ainsi avoir à bon marché la matière première, plus coûteuse pour les fabricants qui sont obligés de s'approvisionner en Espagne et en Italie. C'est

1. Pour 545,635 habitants, le département n'avait en 1848 que 5,353 électeurs (cf. *Annuaire du département du Rhône*, 1848).

2. *Journal du commerce* (de Lyon), 16 octobre 1831.

3. *Mémoire présenté à Son Excellence le ministre du Commerce et des Manufactures, M. de Saint-Cricq, par les fabricants d'étoffes de soie de la ville de Lyon*, 4 décembre 1828. Lyon; Baune, *Essai sur les moyens de faire cesser la détresse de la fabrique*, 1832.

4. Arlès-Dufour, *Un mot sur les fabriques étrangères de soieries à propos de l'exposition de leurs produits faite par la Chambre de commerce de Lyon*. Lyon, 1836, p. 55.

5. Baune, *op. cit.*, p. 9; Arlès-Dufour, *op. cit.*, p. 58.

ce qui permet à l'industrie anglaise de fabriquer pour 0 fr. 50 des unis que la France ne produit qu'à 0 fr. 85[1].

En Allemagne, ce sont les centres de la Prusse rhénane, Cologne, Crefeld et Elberfeld, où battent 25.000 métiers environ, qui sont dangereux pour Lyon; ils évincent facilement l'industrie française dans tout le nord de l'Europe[2].

L'Italie, sous l'influence autrichienne, ne se contente plus d'être productive des soies grèges. Elle aussi se met à fabriquer des unis: le nombre des métiers à soie s'accroît dans de grandes proportions : à Milan (4.000), à Turin (3 à 4.000), à Côme (2,500 à 3.000), à Bologne (1.500 à 1,800), à Faverges (1,000 à 1,100)[3]. La production de tous ces métiers suffit à la consommation du territoire italien même; et c'est là un débouché enlevé à l'industrie lyonnaise.

En Suisse, on remarque une progression aussi forte dans le développement de la soie. A Zurich, le nombre des métiers qui, en 1814, était de 4.000, a plus que doublé en 1833; il a atteint 10.000. Et le bon marché exceptionnel des « unis » suisses leur permet de lutter facilement avec les produits lyonnais[4]. Les produits suisses sont envoyés de tous côtés, en Allemagne, en Russie, en Italie, en Amérique, en Angleterre et même en France, malgré les droits qui les y frappent à l'entrée.

Il semble donc que la concurrence étrangère soit un réel danger pour l'industrie lyonnaise. Mais si l'on regarde de plus près, on voit qu'elle est beaucoup moins redoutable que ne veulent bien le dire les fabricants[5]. L'Angleterre, par exemple, depuis l'établissement en 1826 de la liberté commerciale, a augmenté son importation de soies françaises, et la preuve en est dans le compte réel de cette importation : 1.744,105 francs en 1818, 7.596,421 en 1826 et

1. Baune, *op. cit.*, p. 9.

2. D'ailleurs, cette industrie est ancienne dans cette partie de l'Allemagne. A Crefeld, elle date du XVIe siècle et à Elberfeld du XVIIIe. Cf. Arlès-Dufour, *op. cit.*, p. 33.

3. Ces chiffres sont donnés par Arlès-Dufour, *op. cit.*, p. 47.

4. Arlès-Dufour, *op. cit.*, p. 11. — Le bon marché des « unis » suisses vient de la modicité des salaires, due à l'établissement des métiers à la campagne. Les frais de la vie matérielle sont par là même fortement diminués; l'ouvrier, qui est en général propriétaire de la chaumière qu'il habite et du champ qui l'entoure, peut supporter facilement le chômage et est beaucoup moins exigeant pour le salaire.

5. Cf. le *Mémoire à M. de Saint-Cricq* : « Autrefois, nos étoffes unies ne rencontraient sur les marchés de l'extérieur que celles de l'Italie; aujourd'hui, elles y trouvent une concurrence bien autrement redoutable dans les produits des fabriques suisses et allemandes dont l'existence ne date que d'une époque peu éloignée. »

15,204,388 en 1830[1]. Dans l'espace de douze ans, les exportations en Angleterre de soies françaises ont plus que triplé.

Si, d'autre part, on examine le total général des exportations des soies françaises, on constate que là aussi il y a une augmentation indéniable. En 1821, on exporte 109,609,192 kilogrammes pour 404,764,582 fr. En 1830, le total s'élève à 168,799,942 kilogr. pour 572,664,064 fr. et en 1831 il atteint 179,349,213 kilogr. pour 618,169,911 fr.

Donc, à considérer les choses avec impartialité, on est obligé de reconnaître qu'une concurrence étrangère qui fait si peu de mal aux exportations françaises en général est plutôt un trompe-l'œil[2]. Les fabricants ont beau dresser en épouvantail cette extension des soies étrangères, ce n'est pas autre chose qu'un avertissement qui doit exciter l'ingéniosité et l'esprit d'invention des industriels lyonnais et les forcer à apporter du goût et de la conscience dans la fabrication de leurs produits. A dire vrai, la concurrence étrangère est un prétexte et non une réalité. Les fabricants l'invoquent pour maintenir les salaires très bas, et comme l'*Écho de la fabrique* le remarque avec raison : « C'est sur la concurrence étrangère que les négociants rejettent la décadence de notre industrie. » « Mais », ajoute-t-il, « quand même Berne et Zurich rivaliseraient pour un article (les unis) avec nos manufactures, serait-ce cette rivalité qui pourrait perdre la fabrique de Lyon, diversifiée par des millions d'articles et par cet ensemble qui fait que nous serons toujours sans crainte de la concurrence[3]. »

La vérité est que, s'il y a une concurrence coupable, c'est *la concurrence intérieure*, beaucoup plus que la concurrence extérieure. L'*Écho de la fabrique*[4] cite un exemple frappant de cette concurrence que les fabricants se font entre eux; un commissaire rapporte le fait suivant : « J'avais dernièrement », dit-il, « une

1. Ces chiffres, ainsi que les suivants, sont empruntés à Dupin (*Comptes officiels des douanes de France*). Ils sont reproduits par Monfalcon, *op. cit.*, p. 15 et 21.

2. Rien n'est plus juste donc que cette appréciation de Jules Favre (*De la coalition des chefs d'atelier de Lyon*, 1833, p. 16) : « Je ne nie point que les manufactures de Zurich, d'Italie et d'Angleterre ne produisent à plus bas prix que les nôtres. La lutte que nous soutenons avec elle dure depuis plus de dix années et n'a point empêché certains fabricants de s'enrichir. Quoi qu'il en soit, je persiste à penser que, dans l'état actuel, Lyon n'est point écrasé par la concurrence étrangère, non seulement parce que le produit est beaucoup plus considérable, mais encore parce que la qualité des produits sera toujours préférée. »

3. *Écho de la fabrique*, 6 novembre 1831.

4. *Ibid.*, 20 novembre 1831.

commission de 100 pièces de taffetas à placer; je fus chez un négociant avec lequel je fais souvent des affaires, et, traitant d'une partie de ma commission, il me livra 20 pièces au prix de 6 fr. 25 l'aune. Je vis d'autres maisons. Le lendemain, divers négociants, sachant que j'achetais, vinrent m'offrir le même article à 6 francs. J'achetai à deux maisons 40 pièces. Le même jour viennent encore deux négociants qui m'offrirent de me livrer l'article à 5 fr. 75 et j'achetai 20 pièces à l'un; l'autre, voyant que je ne lui commettais rien, revint, une heure après, m'offrir de me livrer de suite à 5 fr. 55; je complétai ainsi ma commission et ne pus m'empêcher de lui dire : « Coquin que vous êtes! Comment faites-vous pour me livrer a ce prix l'étoffe dont le courant est de 6 fr. à 6 fr. 25. » — « Ah! Monsieur, » me répondit-il, « pour commencer des affaires avec vous, nous ne faisons aucun bénéfice, et, d'ailleurs, nous avons plus de talent pour l'achat des matières que M. P***, et, ce qui fait encore que nous pouvons vendre à ce prix, c'est que nous rattrapons sur la main-d'œuvre. »

Telle est une des façons dont se manifeste la concurrence entre les fabricants[1]. Il y en a bien d'autres : une seule nous éclairera sur l'étendue de cette concurrence : c'est le *piquage d'onces*, qui se pratique de la manière suivante : les soies ne sont pas, en général, employées dans leur état naturel et elles subissent certaines préparations avant d'être transformées en étoffes. Elles sont d'abord remises au teinturier, crues ou desséchées, et une fois teintes, elles n'ont plus le même poids spécifique. Comme il est matériellement impossible de déterminer avec exactitude la différence théorique entre le poids de la soie avant et après l'épreuve, le teinturier peut facilement, en employant des drogues lourdes, soustraire une certaine quantité de la soie qu'on lui a confiée. Des vols de ce genre se commettent aussi dans les ateliers d'ourdissage et de dévidage, sous prétexte que « le fait de débarrasser la soie de ses parties défectueuses entraine une diminution de poids ». De même dans les ateliers de tissage, l'ouvrier peut facilement charger la soie de substances pesantes et incolores, et il retient ainsi un poids égal à celui de la substance qu'il a introduite dans l'étoffe[2].

1. Cf. aussi l'*Écho de la fabrique*, 11 décembre 1831, p. 6 : « Le fabricant ne devrait-il pas avouer que la seule concurrence qu'il redoute est celle que lui fait son confrère, qui, moins humain et moins délicat que lui, spécule sur le salaire de l'ouvrier en le payant à 0 fr. 15 et 0 fr. 20 au-dessous du cours; il ne fait employer que des matières inférieures ou dénaturées par une teinture trop chargée, matières qu'il tient encore dans des placards humides, et qui, par ces moyens, peut livrer à tous prix aux commissionnaires. »

2. Cf., sur tout ceci, le *Mémoire à M. de Saint-Crieq*, cité plus haut.

Tous ces vols, qui en profite et qui les encourage? Ce sont, dit le *Mémoire à M. de Saint-Cricq*, des fabricants peu scrupuleux, qui trouvent ainsi le moyen de faire des bénéfices énormes et de pouvoir vendre à meilleur marché que les autres, puisqu'ils ont eu la matière première à très bas prix. « Sans les recéleurs, il n'y aurait pas de voleurs. » Il faut d'ailleurs remarquer que le piquage d'onces est loin d'être aussi préjudiciable à l'industrie que le disent les fabricants. Il ne pouvait être pratiqué que sur une très petite échelle et son importance est bien mince, comparée à celle de la concurrence effrénée que se font les fabricants pour les prix des commissions et les prix des façons.

C'est entre ces derniers une lutte sans merci; c'est à qui fera plus d'affaires, à qui vendra le meilleur marché[1].

A côté de toutes ces causes de la crise de la fabrique lyonnaise, qui par leur importance ont mérité d'attirer dès l'abord notre attention, il en est d'autres, secondaires, d'influence moins caractéristique, dignes cependant d'être mentionnées.

Baune estime que la consommation intérieure est loin d'être aussi forte qu'elle devrait l'être, et, pour appuyer cette affirmation, il montre que l'Angleterre, malgré l'infériorité très grande du nombre de ses habitants, a une consommation intérieure de 247 millions de francs, tandis que celle de la France atteint tout juste 100 millions[2].

Selon Baune, il faut aussi s'en prendre au peu de succès de la culture du mûrier en France. Il est bien évident que si cette culture s'était répandue à travers notre pays, les industriels n'auraient plus eu besoin de se fournir en Espagne et en Italie pour les soies grèges. Le profit en aurait été singulièrement accru, les soies grèges étrangères étant, à leur entrée en France, frappées d'un droit onéreux. Depuis quinze ans, cet impôt n'avait fait qu'augmenter[3] et il résultait de cet état de choses une évidente infériorité de la cité lyonnaise, comparée aux autres pays producteurs de la soie exempts d'une pareille fiscalité[4].

1. Cf. la conclusion de l'article de l'*Écho de la fabrique* mentionné plus haut : « Ainsi, ce n'est pas la concurrence étrangère qui tue la fabrique d'étoffes de soie, mais c'est cette concurrence scandaleuse dont je viens de parler. »

2. Baune, *op. cit.*, p. 11 et 12. — Il signale comme cause de cette diminution de la consommation intérieure le fait que les membres de l'aristocratie carliste ont fui la cour et ne déploient plus le même luxe qu'auparavant.

3. Baune (*Ibid.*, p. 13) constate que de 1815 à 1830 le droit est passé de 102 francs à 110 francs les 100 kilos, et il estime à quarante millions la somme que les fabricants lyonnais donnent chaque année à l'Italie et au Piémont pour les soies grèges.

4. Cf. Dugas-Montbel, *Observations adressées à la commission d'enquête*

A tout cela se mêle aussi la question des métiers. Le métier à bras ne peut plus suffire, sauf pour les étoffes de luxe; il devient nécessaire de le remplacer par le métier Jacquard, et c'est là l'occasion d'une grosse dépense que le chef d'atelier peut difficilement s'imposer. Ce chef d'atelier n'ignore pas que son métier à bras a subi une diminution de prix proportionnelle à celle des articles de soie[1]. Il sait bien que l'aune du gros de Naples, vendu autrefois 0 fr. 90, se vend aujourd'hui 0 fr. 45, et que parmi les façonnés le prix du courant monté, en 1820, jusqu'à 1 fr. 75 l'aune, s'est, en 1830, abaissé à 0 fr. 75. En face de cette baisse effrayante, il se dit avec raison que le métier, dont le montage lui a coûté 8 à 10,000 francs lorsque le prix de l'aune du gros de Naples était de 0 fr. 90, ne se vendrait plus bien cher, maintenant que la valeur des étoffes de soie a diminué de moitié. Aussi son hésitation est grande à se défaire à vil prix de son outillage actuel pour se procurer un Jacquard, destiné peut-être, lui aussi, à subir par la suite une forte dépréciation[2].

Toutes ces différentes raisons, concurrence étrangère et surtout concurrence des fabricants entre eux, existence d'un droit fort élevé sur les soies grèges venues de l'étranger, baisse des prix de façon des différentes étoffes de soie, faible extension du métier Jacquard, toutes ces raisons, dis-je, expliquent combien la fabrique lyonnaise est menacée et font comprendre la fréquence du chômage.

III.

Le malheur des ouvriers en soie de Lyon, qui tient à toutes les causes que nous venons d'énumérer, est aussi la conséquence d'une série d'institutions sociales et économiques, onéreuses surtout pour les classes pauvres. Deux membres du « Comité de secours et de

commerciale : « Je n'hésite pas à solliciter auprès de vous la suppression totale du droit d'entrée sur toutes les soies étrangères... Lyon supporte presque seul l'impôt qui frappe cette marchandise, parce que de toutes les villes où se fabriquent des étoffes de soie elle seule est obligée d'employer pour ses qualités des organsins de Piémont, de sorte que sur environ 4,000 balles d'organsins que le Piémont verse en France, Lyon acquitte pour environ 600,000 francs de droits. »

1. *Echo de la fabrique*, 15 janvier 1832.

2. Cette situation nous montre bien l'un des inconvénients de la séparation nette qu'il y a entre le fabricant et le chef d'atelier. L'un s'occupe de vendre, l'autre de fabriquer; l'un a de la fortune, l'autre en est dépourvu et ne peut améliorer son outillage.

travail », institué pour venir en aide aux canuts, écrivent dans le *Précurseur* : « Le manque de travail est loin d'être la cause unique de la misère des canuts. Ce sont aussi l'infâme *loterie*, piège affreux, couvert de fleurs par le gouvernement pour mieux attirer l'ouvrier; les *impôts indirects* qui frappent le pauvre dix fois plus que le riche; le *mont-de-piété* qui, sous les couleurs de la charité, n'est qu'une spéculation d'autant plus immorale qu'elle est sûre et sans chances pour le gouvernement qui l'a fait; enfin, l'ignorance la plus profonde qui engendre l'imprévoyance et nourrit tout cela[1]. »

C'est d'abord la loterie que l'on qualifie de royale et qui est une source de revenus pour le gouvernement, source facile à exploiter d'ailleurs, puisqu'elle s'appuie sur la crédulité et l'ignorance publiques. Les classes pauvres surtout sont dupes de ce trompe-l'œil. Mécontentes de leur sort, elles se soumettent aux plus pénibles sacrifices, espérant qu'un coup de la fortune va pouvoir changer brusquement leurs destinées. Baune estime que chaque année 1,500,000 francs sont ainsi arrachés par la loterie aux plus indispensables besoins. « C'est », dit-il, « à raison de 50 francs pour chaque famille composée de cinq individus[2]. »

La levée des impôts indirects se fait, elle aussi, au détriment de la classe ouvrière, et un certain nombre de Châlonnais en signalent les inconvénients dans une pétition adressée à la Chambre des députés : « C'est ainsi », disent-ils, « que le vin qui s'achète au cabaret paie plus de droit que le chambertin qui se consomme sous des lambris dorés. C'est ainsi que le timbre, les droits fixes et l'impôt du tabac ne pèsent que sur les classes pauvres. C'est ainsi que le sel se trouve refusé aux besoins impérieux des indigents[3]. » Les octrois et les impôts de consommation pèsent donc sur les denrées de première nécessité. En 1816, par exemple, pour combler le déficit occasionné par l'invasion, on a imposé les farines et les huiles, et la Chambre de commerce eut beau protester, en disant que ces deux denrées étaient de première nécessité pour le canut lyonnais, elle fut impuissante à le faire dégrever des impôts qui l'accablaient[4]. Ces droits d'octroi sont une charge d'autant plus

1. *Le Précurseur* (de Lyon), 6 février 1831.

2. Baune, *op. cit.*, p. 37. — Cet impôt sur les loteries avait été supprimé par la Convention en 1793, puis rétabli par le Directoire en 1797.

3. *Journal du commerce* (de Lyon), 2 décembre 1831.

4. Chambre de commerce de Lyon. Rapport du 25 juillet 1816. Cf. aussi rapport du 12 mars 1818 : « L'huile sert à la fois d'alimentation et d'éclairage; la consommation en est plus grande que partout ailleurs; les ouvriers étant extrê-

lourde qu'ils se doublent d'un droit perçu par le gouvernement. La ville paie en effet au Trésor, à la place de la contribution mobilière, 320,000 francs pris sur les produits de l'octroi. Et, de plus, Lyon appartient à la catégorie des villes de 50,000 âmes et au-dessus, où les taxes indirectes sont les plus élevées. Le résultat, c'est que les droits payés par un hectolitre de vin s'élèvent à 13 fr. 41, se partageant ainsi : droits payés au trésor : 6 fr. 16. Droits payés à la ville : 5 fr. 50. Droits de circulation payés sur le lieu de production : 1 fr. 75.

On voit donc, en définitive, que l'existence de cet octroi est très préjudiciable au bien-être des ouvriers en soie. Toutefois, si on avait abaissé l'octroi, la situation n'en aurait pas été améliorée pour cela ; une baisse de taxes aurait servi de prétexte aux fabricants pour diminuer immédiatement les salaires et les ouvriers n'y auraient rien gagné.

Le *mont-de-piété* est dénoncé, tout aussi bien que la loterie et l'octroi, comme étant une des sources de misère pour la population pauvre de Lyon[1]. Il est, par définition, le lieu où l'on prête sur gages à un intérêt fort modique. Mais « comme cette institution n'opère point avec des capitaux qui lui appartiennent et qu'elle emprunte pour prêter », comme elle a aussi de nombreux frais d'administration, il en résulte que l'intérêt à payer devient très lourd. On perçoit d'abord un droit de 12 % par an pour frais de magasin et 1/2 % pour frais d'appréciation. L'emploi d'un commissaire pour engager ou dégager l'objet peut porter le taux du prêt à 14 1/2 ou 15 1/2 %. Si l'objet est vendu, il faut payer un droit de 3 1/2 % pour les appréciations, de 1 % pour le mont-de-piété lui-même, ce qui élève le taux à 17 %. Ce chiffre paraît d'autant plus extraordinaire qu'à cette époque la loi punissait celui qui prêtait à plus de 5 % en matière civile et à plus de 6 % en matière de commerce. Tous les contemporains constatent que cet établissement met l'usure en pratique et exploite la misère publique. On voit l'auteur des *Observations sur le mont-de-piété de Lyon* déclarer qu'au fond cet établissement n'est qu' « un Lombard », et le *Précurseur*

ment disséminés, il leur est impossible de faire sur l'éclairage l'économie que l'on peut obtenir dans de grands établissements. D'ailleurs, la nature de la fabrication ne le leur permettrait pas. Il faut absolument que chaque métier soit éclairé par une lampe. »

1. Sur la question du mont-de-piété, cf. *Au pauvre la besace ou Observations critiques sur le mont-de-piété de Lyon*, le *Précurseur* du 12 février 1831. *Des monts-de-piété*, par M. V.-T. D. Lyon, 1830. — Le mont-de-piété de Lyon a été fondé par décret impérial du 23 mai 1810.

conclut ainsi : « Là est le mal, là est une véritable iniquité, funeste à la classe nécessiteuse. »

A tout cela s'ajoute enfin une nouvelle difficulté de date plus récente, et c'est le préfet, M. Bouvier-Dumolard, qui la signale lui-même : « La loi », dit-il, « qui a ordonné la conversion des contributions personnelle, mobilière et des portes et fenêtres, en impôts de quotité, fait à Lyon une sensation profonde, et la rigueur inaccoutumée avec laquelle elle est exécutée donne lieu à une multitude de réclamations. La valeur des loyers déterminant le droit proportionnel des patentes, il en résulte encore une augmentation considérable pour ce troisième impôt direct. Par exemple, le rôle des patentes de la Guillotière, qui était en 1830 de 27,000 francs, est en 1831 de 60,000. C'est ainsi que la somme des contributions de toute la classe ouvrière de Lyon se trouve triplée et souvent quadruplée, le lendemain d'une révolution qu'elle a dû croire faite dans ses intérêts, à l'entrée de l'hiver qui augmente ses besoins et lorsque le ralentissement du travail diminue ses ressources[1]. »

Telles sont, rapidement analysées, les différentes causes essentielles de la misère des canuts lyonnais, et c'est cette misère même que nous allons maintenant décrire rapidement.

IV.

Les ouvriers en soie lyonnais sont groupés surtout sur les bords de la Saône, sur les pentes du coteau de Fourvières, au Gourguillon, dans le quartier Saint-Georges ou bien sur les hauteurs qui mènent à la Croix-Rousse et sur le plateau même de la Croix-Rousse. Aujourd'hui, il ne reste plus que les habitations; les canuts n'y sont plus. Mais, cependant, si l'on monte à Fourvières par un jour chargé de brume et d'humidité, on pourra se faire une idée de la tristesse de leur sort vers 1830. On y verra des montées abruptes, celles des Épies et du Gourguillon, bordées de taudis infects où l'humidité suinte le long de tous les murs et où la lumière ne pénètre presque jamais. Les chambres sont basses, malpropres, mal aérées, et les quelques pauvres miséreux qui y demeurent encore, repoussants de saleté, font songer aux malheureux ouvriers qui, en 1830, habitaient ce quartier, silencieux aujourd'hui, animé autrefois par la vie de plusieurs milliers de métiers à bras[2]. Au coin d'une

1. Bouvier-Dumolard, *Compte-rendu des événements qui ont eu lieu à Lyon au mois de novembre 1831*, p. 35.

2. Cf. ce qu'en dit l'économiste Ch. Dupin en 1828. Il remarque « le déplorable état sanitaire d'un grand nombre d'ouvriers », les causes d'insalubrité les plus

rue, on voit une statue décrépite de la Vierge, reflétant sur son visage le sentiment de résignation qui, jusqu'en 1831, était le sentiment prédominant dans l'âme du pauvre canut.

« Le quartier Saint-Georges », dit Monfalcon, « remarquable par l'entassement de ses maisons mal construites, mal aérées, dans un espace trop étroit entre la Saône et la montagne de Saint-Just, contient un grand nombre d'artisans. Plusieurs individus sont réunis dans un même appartement; une soupente, qui a tout au plus dix pieds carrés, reçoit souvent toute la maison, c'est-à-dire le père, la mère, deux ou trois enfants, une ouvrière et un ouvrier; ils n'ont, au-dessus de leur tête pendant qu'ils dorment, qu'une colonne d'air de vingt à vingt-quatre pouces de hauteur. Très peu de propreté dans leurs habitations ajoute encore à tant d'inconvénients. L'air emprisonné dans des rues étroites, dans des cours obscures et profondes, où le soleil ne pénètre jamais, exhale habituellement une odeur acide et des miasmes que dégagent soit les immondices, contenus en grande quantité dans les maisons, soit la respiration d'un grand nombre d'individus des deux sexes et de tous les âges qui vivent rassemblés sous le même toit[1]. » Un voyageur de cette époque, Adolphe Blanqui, professeur à l'École spéciale de commerce de Paris, fut frappé aussi, en passant à Lyon, de l'état pitoyable des canuts : « Dois-je le dire? » écrit-il, « ces hommes précieux sont presque tous vêtus de haillons, entassés dans des habitations dégoûtantes; ils couchent pêle-mêle sur des grabats et ne subsistent que d'une nourriture chétive. »

La population soumise à ce pénible régime est très nombreuse, puisqu'au commencement de 1835 l'administration comptait à Lyon et dans ses faubourgs 8,000 chefs d'atelier et au moins 30,000 compagnons, ce qui faisait un total de 38,000 tisseurs (sans compter les apprentis) et tous ces ouvriers faisaient marcher près de 26,000 métiers[2].

néfastes sont « les brouillards, l'humidité constamment entretenue par l'exiguité de nos rues et leur défaut de pente, l'excessive élévation des maisons, le resserrement des cours et des passages ». Il fait remarquer en outre « la mauvaise qualité des eaux, leur rareté et les frais de transport pour les ménages peu fortunés qui habitent les étages supérieurs des maisons si élevées; c'est à cela qu'il faut essentiellement rapporter le défaut de propreté des appartements et des personnes ».

1. Monfalcon, *op. cit.*, p. 29-30.

2. Cf. Villermé, *op. cit.*, p. 360; Arlès-Dufour, *op. cit.*, p. 131, qui donne les recensements faits en 1832 par Gasparin : Lyon, 16,857 métiers; Croix-Rousse, 6,259; Guillotière, 2,300; Vaise, 404. Comme, suivant Arlès-Dufour, on doit compter, en général, deux individus par métier, le nombre d'ouvriers et d'ou-

Il est difficile d'établir quels sont les salaires moyens de ces canuts, payés non à la journée, mais aux pièces; plusieurs facteurs entrent en jeu, rendant l'évaluation plus difficile; ce sont l'habileté du canut, le fonctionnement plus ou moins parfait de son métier, la qualité de l'étoffe à confectionner. Le travail des ouvriers d'alors n'a rien de comparable à celui qu'on fait aujourd'hui dans les usines où le salaire est établi pour toute une catégorie d'individus, travaillant le même temps, à la même besogne et payés à l'heure ou à la journée. L'ouvrier en soie, lui, n'est jamais sûr de travailler le lendemain; le chômage le menace sans cesse, le fabricant ne pouvant jamais lui garantir de l'ouvrage pendant toute l'année. Les jours où il fait aller son métier, le canut fournit un labeur prodigieux qui dure quinze ou dix-huit heures par jour, et, en 1840, Villermé pouvait écrire : « Levés ordinairement à la pointe du jour en été ou plus tôt en hiver, ils travaillent très souvent jusqu'à dix et onze heures du soir. Déduction faite de trois repas, beaucoup travaillent quinze heures par jour et quelquefois davantage[1]. » Tout au moins pourrait-on croire qu'en revanche leur salaire était assez élevé. Ce serait une erreur et, quoique nous ne puissions le fixer d'une façon certaine, nous avons cependant certaines données qui nous permettent de constater combien il était faible.

M. Fulchiron, député du Rhône, disait à la séance du 19 décembre de la Chambre des députés « que ce n'était pas la misère qui avait poussé les ouvriers de Lyon, puisque les plus minces journées étaient de 28 à 32 sous »; selon lui, quelques ouvriers touchaient même jusqu'à 5 francs. En réalité, la somme qui, pour M. Fulchiron, était un minimum représentait la moyenne générale et même le maximum. Jules Favre, dans sa brochure sur *la Coalition des chefs d'atelier à Lyon*, a calculé que le chef d'atelier fait un bénéfice journalier d'environ 1 fr. 10, tandis que le compagnon payé à la pièce reçoit 2 fr. 15 pour la première et 1 fr. 40 pour la seconde[2]. Ces chiffres nous font constater que le sort du chef d'atelier n'est guère plus heureux que celui du compagnon, ce dernier ayant droit, quoi qu'il arrive, à la moitié du bénéfice obtenu; le chef d'atelier, lui, avec les

vrières travaillant pour fabriquer la soie de Lyon serait de plus de 50,000, en comprenant les apprentis, les dévideuses, ourdisseuses, plieurs, teinturiers, etc...

1. Villermé, *op. cit.*, t. I, p. 366. Cf. *Écho de la fabrique*, 8 janvier 1832, « L'homme aux trente-deux sous par jour »; *Rapport fait par deux chefs d'atelier à M. le président du Conseil des ministres*, par Bernard et Charnier. Cf. aussi Monfalcon, *op. cit.*, p. 130.

2. Jules Favre, *De la coalition des chefs d'atelier à Lyon*, p. 32-33.

frais qu'entraîne l'entretien des métiers, a un bénéfice bien inférieur, au moins pour un de ces métiers. Un passage du rapport de deux chefs d'atelier est très significatif à cet égard; « l'article schal 3/4 », disent-ils, « est payé actuellement 0 fr. 25 le mille. L'ouvrier ne peut passer par jour que 12 milles, ce qui fait une journée de 3 francs à partager entre le maître et l'ouvrier. Chacun a donc 1 fr. 50. Il faut déduire de cette somme 0 fr. 35 pour l'enfant qui lance avec l'ouvrier, 0 fr. 50 pour une femme qui dévide et met en cannette les trames nécessaires au tissage du schal, plus 0 fr. 25 pour la location et autres frais dont le détail serait trop long et qui réduisent le bénéfice du maître à 0 fr. 40 par jour »[1]. Ainsi l'on comprend que dans les différentes crises de la soierie lyonnaise les chefs d'ateliers se soient toujours trouvés d'accord avec les compagnons; ce sont eux qui ont dirigé le mouvement et lui ont donné une impulsion vigoureuse.

Les salaires sont surtout bas pour la confection des « unis » qui sont les articles où il y a à redouter la concurrence entre les fabricants et la concurrence étrangère: le préfet Bouvier-Dumolard affirme qu'en 1831 ceux qui y travaillaient ne recevaient pas plus de 18 sous par jour[2]. Ce qui diminue encore la valeur du salaire des ouvriers en soie, c'est le nombre de jours où ils sont obligés de chômer. L'*Écho de la fabrique* déclare qu'il y a dans toute l'année 80 jours où le canut ne peut faire marcher son métier[3]. Et Villermé[4] dit, en 1840, que « l'ouvrier laborieux et bien portant travaille ordinairement 300 jours dans l'année, s'il fabrique des étoffes unies, et 240 jours si ce sont des étoffes façonnées ». Toutes ces considérations nous montrent que les chiffres de M. Fulchiron étaient fort inexacts, et on voit un ouvrier en soie regretter amèrement « le bon temps de l'Empire, où certes on gagnait un peu plus de 28 à 32 sous »[5].

Avec de pareils salaires, la vie était très difficile et très pénible pour les canuts. D'abord, le chef d'atelier paie fort cher l'unique pièce où il se loge avec sa famille et son compagnon. A la Croix-Rousse, par exemple, le loyer d'une pièce varie entre 100 francs au

1. *Écho de la fabrique*, 25 décembre 1831, p. 3. — Dans cet article, le bénéfice du compagnon est réduit à 0 fr. 89 par jour pour un article comme celui du gros de Naples. Cf. *Écho de la fabrique*, 15 janvier 1832. — Le bénéfice total du chef d'atelier est fixé à 600 ou 650 francs, et c'est avec cela qu'il doit nourrir et loger sa famille et son compagnon.

2. Bouvier-Dumolard, *op. cit.*, p. 10.

3. Numéro du 25 décembre 1831.

4. Villermé, *op. cit.*, p. 377-378.

5. *Écho de la fabrique*, 5 février 1832.

cinquième étage et 380 au premier sur la Grande-Place. Dans la Grande-Rue, le prix est moins élevé et va de 60 à 200 francs[1]. Dans l'intérieur de la ville et du quartier Saint-Georges, bien que les rues soient plus malpropres et beaucoup moins aérées, les prix sont encore plus élevés[2]. L'*Écho de la fabrique* parle d'un ouvrier qui est obligé de consacrer 8 sous par jour à sa location (ce qui représente 144 francs par an)[3].

Une autre source de dépense, très lourde, c'est l'éclairage. Dans les obscures rues du quartier Saint-Georges ou de la montée de la Croix-Rousse, il faut s'éclairer pendant une très grande partie de la journée, de cette longue journée de travail qui, pour le canut commence à cinq heures du matin et finit à dix heures du soir. Si le canut veut conserver au tissu toute sa beauté, il est obligé d'employer uniquement l'huile d'olive pour son éclairage, et les droits onéreux qui frappent cette huile augmentent encore les frais.

A considérer la nourriture, on constate une disproportion analogue entre les ressources de l'ouvrier en soie et le prix des denrées. Il mange ordinairement du pain bis ou un pain blanc de qualité inférieure que l'on appelle le pain ferain. Le prix de ces pains est fixé à la fin de chaque mois d'après le cours du blé, il est en moyenne de 0 fr. 20 la livre. Les légumes, qui sont la nourriture presque exclusive de la classe ouvrière, reviennent fort heureusement à des prix modérés. Mais la viande et le vin sont presque interdits aux pauvres canuts, incapables de payer les droits très élevés qui les surchargent[4]. En 1831, il n'entre à Lyon guère plus de vin et de bestiaux qu'en 1803, quoique la population soit passée de 93,000 âmes à 146,000. Cette augmentation étant due en grande partie à la classe ouvrière, il faut en conclure que la viande et le vin étaient fort rares sur la table des canuts. « Les octrois », dit en 1829 l'administrateur de la caisse d'épargne et de prévoyance du Rhône, « pèsent moins qu'on ne le croit sur la classe ouvrière qui, par nécessité, vit en général de privations et, par conséquent, consomme peu de viande et de vin[5]. »

1. Arch. municipales de la ville de Lyon, F², Croix-Rousse.

2. Cf. Villermé, *op. cit.*, p. 388. — Au quartier Saint-Georges, la location d'une pièce varie de 160 à 180 francs.

3. *Écho de la fabrique*, 8 janvier 1832.

4. Villermé, *op. cit.*, p. 389. — Droits sur le blé et la viande à Lyon, en 1835 :

	Par hectolitre de vin.	*Par tête de bœuf.*
Lyon	5 fr. 50	21 fr. 50
Croix-Rousse	1 55	10 »»

5. *Compte-rendu de la caisse d'épargne et de prévoyance du département du Rhône* (années 1826-1828), p. 6.

Au reste, même ceux qui sont le plus hostiles aux réclamations des ouvriers en soie sont obligés d'avouer leur détresse profonde. Monfalcon, qui n'a jamais caché son antipathie pour les canuts, constate cependant qu'avant 1831, à Lyon, ils « ne gagnaient point assez; leurs labeurs suffisaient à peine pour leur donner le moyen de pourvoir aux besoins de première nécessité »[1].

Cette maigre nourriture, unie aux mauvaises conditions du logement, influait sur l'état physique et moral des ouvriers en soie. La disposition même des métiers était telle que la santé des canuts devait fatalement s'en ressentir. « Des enfants très jeunes », dit Monfalcon, « sont placés au rouet destiné à faire des canettes. Là, constamment courbés, sans mouvement, sans pouvoir respirer un air pur et libre, ils contractent des irritations qui deviennent par la suite des maladies scrofuleuses; leurs faibles membres se contournent et leur épine dorsale se dévie; ils s'étiolent et, dès leurs premières années, sont débiles et valétudinaires. D'autres enfants sont occupés à tourner des roues qui mettent en mouvement de longues mécaniques à dévider; la nutrition des bras s'accroît aux dépens de celle des jambes, et ces petits malheureux ont souvent les membres inférieurs déformés[2]. » L'ouvrier lui-même, le chef d'atelier, travaillant à son métier, reste dans une position vraiment pénible : « Assis sur un banc élevé, ses deux pieds, portant à faux sur le sol, pendant que l'une de ses jambes est dans un parfait repos, l'autre presse alternativement de longs morceaux de bois ou jalons qui correspondent à la trame du métier: le corps, un peu incliné en avant, donne aux deux mains, qui sont appuyées contre le tissu chacune de son côté, la faculté de recevoir et de renvoyer alternativement la navette[3]. » Ces positions penchées influent sur

1. Monfalcon, *op. cit.*, p. 37. Cf. aussi (*Écho de la fabrique*, 8 janvier 1832), placé dans la bouche d'un canut, le récit de la vie misérable qu'il mène. — Archives municipales de Lyon, séance du Conseil municipal, 26 novembre 1830. Le Conseil déclare que « le nombre des enfants abandonnés s'est accru partout au fur et à mesure que la population générale et surtout la population ouvrière a augmenté et que des époques de suspension de travail ont occasionné une diminution de la main-d'œuvre ». En 1814, on compte 4,778 enfants abandonnés et 9,032 en 1828. Séance du Conseil municipal, 15 décembre 1829 : « Ajoutez à ces réflexions tous les pièges résultant de la position précaire des ouvrières mal payées de nos manufactures. » Cf., en outre, le *Précurseur* (de Lyon), numéro du 24 octobre 1831, qui parle « de l'immoralité effrontée qui règne dans certaines maisons de fabrique dans lesquelles la promptitude et l'habileté du travail des ouvrières n'obtiennent aucun crédit si elles ne sont pas accompagnées de la grâce et de la jeunesse... »

2. Monfalcon, *op. cit.*, p. 30.

3. *Ibid.*

la constitution des canuts. « Un teint pâle, des membres grêles ou bouffis par des sucs lymphatiques, des chairs molles et frappées d'atonie, une stature en général au-dessous de la moyenne : telle est la constitution physique ordinaire aux ouvriers en soie lyonnais ; leur taille manque de proportion, leurs membres inférieurs sont souvent déformés de bonne heure ; ils ont une allure qui les font aisément reconnaître[1]. »

Au milieu de cette misère, ils avaient toujours montré une grande résignation, et Monfalcon lui-même se plaît à les en louer. Les redoutables crises de misère et d'indigence qu'ils avaient traversées les avaient laissés parfaitement calmes ; au malheur ils avaient opposé un courage résigné[2]. Cependant, dans leurs ateliers, ils n'avaient pas d'autres ressources, pour briser la monotonie de leur existence, que de discuter sur leur sort ou de lire des livres et brochures qui en dissertaient. Leur résignation était loin de venir d'une absence de culture intellectuelle ; les canuts ont toujours formé une élite dans la classe ouvrière, et Audiganne a remarqué leur « nature métaphysique » et leur facilité à broder les idées reçues avec leurs rêveries, comme la chaîne de leur tissu avec leur navette[3]. Villermé constate que quelques enfants examinés par lui savaient tous lire, et, en se rendant dans plusieurs cafés de la Croix-Rousse, il a vu des canuts discuter avec un grand calme de toutes les questions concernant la fabrique des soieries de Lyon et ses embarras ; d'aucuns agitaient même des questions sociales générales et faisaient preuve d'une profonde connaissance des idées saint-simoniennes.

Plusieurs années après, en 1858, Louis Reybaud sera tout étonné, au cours d'une enquête, d'entendre un tisseur lui exposer la philosophie d'Auguste Comte et tout un système personnel d'économie politique et de religion.

Tels sont les principaux caractères des ouvriers lyonnais : ils sont « sobres, polis, raisonnants », comme les voit Villermé, et surtout résignés, aimant bien discuter sur leur misère et la déplorer, mais ne songeant pas sérieusement à passer des paroles aux actes[4]. Ils étaient toujours restés calmes depuis la Révolution, même en 1825-26, à l'époque où l'on avait vu 7,000 métiers cesser de battre, frappés par la crise financière qui sévissait alors sur l'Angle-

1. Monfalcon, *op. cit.*, p. 31.
2. Cf. Audiganne qui, dans son livre sur *les Populations ouvrières au XIXe siècle*, parle de la « douceur » et de la « docilité proverbiale » des canuts (t. I, p. 236).
3. Audiganne, *op. cit.*, p. 244 (t. I).
4. Villermé, *op. cit.*, p. 395.

terre et les États-Unis, les deux grands clients de la fabrique française[1].

Les contemporains ne se faisaient d'ailleurs pas faute de proposer force remèdes pour relever le malheureux sort des ouvriers de la fabrique. Un seul aurait pu, semble-t-il, être efficace par le double avantage qu'il aurait eu de satisfaire les fabricants trop ménagers de leurs gains et de rendre la vie moins dure aux canuts; c'était l'établissement des métiers à la campagne qui eût fait disparaître trois des grands inconvénients de la vie urbaine : l'octroi, la cherté des loyers et la cherté de la nourriture. Mais les fabricants s'opposaient énergiquement à cet exode des métiers. « Porter la fabrication de Lyon hors de Lyon », disaient-ils, « c'est vouloir transporter Lyon en dehors de ses murs[2]. » L'idée fit plus tard son chemin, malgré cette hostilité des gros fabricants, et, en 1835, Arlès-Dufour note avec plaisir qu'on a fini par comprendre la valeur de ce remède : « La concurrence étrangère », dit-il, « fait comprendre à nos industriels que, de même qu'on peut teindre les soies dans les eaux de la Saône, de même on peut la tisser ailleurs que dans Lyon et ses faubourgs[3]. »

Malheureusement, en 1831, le mouvement se dessine à peine et la force de la tradition retient les ouvriers dans l'enceinte de la ville. Dès lors, il faut chercher d'autres remèdes. Il y a bien la diminution des octrois et du droit d'entrée qui pèse sur les soies grèges; la Chambre de commerce la demande avec insistance: c'est peine perdue, par la faute du gouvernement qui ne veut pas voir disparaître une de ses sources de revenus et laisse pour cela les droits d'octroi absolument intacts.

On assiste alors, au début de l'année 1831, à un grand mouvement de bienfaisance; des comités sont fondés, chargés de trouver des fonds pour secourir les ouvriers sans travail; des souscriptions sont organisées; c'est en se réjouissant au sein des fêtes que la bourgeoisie fait la charité: tous les journaux enregistrent une série de bals et de concerts organisés dans cette intention, durant les mois de janvier, de février, de mars et d'avril[4]. Dans ce mouvement

1. Villermé, *op. cit.*, p. 367-368.
2. *Mémoire à M. de Saint-Cricq*, p. 7.
3. Arlès-Dufour, *op. cit.*, p. 129.
4. Cf. le *Journal du commerce* et le *Précurseur* de ces mois. Ces bals sont souvent productifs. C'est ainsi que celui qui fut donné en février à l'Hôtel-de-Ville rapporta 4,791 francs, non compris les frais (*Journal du commerce*, 4 février 1831).

de charité, on voit un nommé Boillot ouvrir le 15 avril au palais Saint-Pierre, au profit des indigents de la ville, un cours complet de mathématiques d'après une nouvelle méthode d'analyse[1].

L'administration municipale est, elle aussi, pleine de bonne volonté. Elle emploie 400 ouvriers sans travail à extraire les graviers du Rhône et 300 à des travaux de fortification du côté des « Hirondelles », à la Guillotière[2]. A ceux qui ne sont pas lyonnais, le maire de Lyon facilite le retour dans leur pays en leur donnant des passeports et en leur distribuant des secours.

Mais tous ces remèdes ne sont que passagers; on voit bientôt le mouvement de charité s'arrêter: toute son intensité se tourne, à partir du mois d'avril, du côté des insurgés de Pologne, et, dès lors, les souscriptions en faveur de ces malheureuses victimes du Tsar et l'alimentation d'un « Bazar polonais » attirent toute l'attention. Les ouvriers semblent relégués au second plan et l'indifférence de la classe bourgeoise à leur égard va donner naissance à l'idée du *Tarif*.

V.

Pour comprendre l'histoire du *Tarif des soies*, il importe de connaître sommairement les dispositions de l'esprit public lyonnais au sujet de ces questions économiques.

En bas de l'échelle sociale, il y a le compagnon et le chef d'atelier, unis dans la même misère, très proches l'un de l'autre et tous deux bien loin du fabricant: ceux-là sont persuadés qu'une réglementation équitable des prix de façon va améliorer leur sort; ils accueilleront le *Tarif* comme s'il devait leur apporter le salut.

En haut, ce sont les gros industriels dont la monarchie de Juillet a marqué le triomphe, ces fabricants qui sont avant tout des hommes d'affaires, dont les esprits pratiques ne songent qu'aux moyens d'accumuler l'argent[3]; ils reflètent les aspirations de toute la classe bourgeoise d'alors, dont M. Bardoux a dit avec raison : « Les résultats de la transformation des moyens de travail, les conséquences de la révolution industrielle, les souffrances inévitables qu'elle entraînait ne frappaient pas suffisamment son attention. Elle voyait toujours plus le côté politique que le côté social, tandis qu'au contraire les classes ouvrières avaient un penchant à se détacher des

1. *Journal du commerce*, 3 avril 1831.
2. *Ibid.*, 23-26 janvier 1831; le *Précurseur*, 19 janvier 1831.
3. Cf. C. Latreille, *la Fin du théâtre romantique et Ponsard*, p. 348 et suiv.

formes constitutionnelles et parlementaires[1]. » Heureux de voir le nouveau régime répondre admirablement à tous leurs désirs, heureux de voir le Dr Prunelle, un des révolutionnaires de 1830, devenir le député et le maire de Lyon et l'un des plus fermes soutiens des d'Orléans, les fabricants ne pouvaient songer qu'un jour arriverait où les canuts ne seraient plus disposés à supporter leur misérable condition. Monfalcon, leur porte-parole officieux, dit qu' « on a ridiculement exagéré la détresse des ouvriers lyonnais »[2], et le député Fulchiron s'écriera après novembre qu'on n'a pas à se plaindre quand on gagne 28 sous par jour[3]. Tous ces gens croient sincèrement que, si les ouvriers en soie sont malheureux, ils le doivent en grande partie aux « besoins factices » qu'ils se sont créés. Aussi vont-ils trouver que le *Tarif* n'a pas sa raison d'être, qu'il est même nuisible, puisqu'il va les empêcher, prétendent-ils, de lutter efficacement contre la fameuse concurrence étrangère.

Entre les deux classes antagonistes se trouvent les petits commerçants, les boutiquiers. Ceux-là sont à la fois les fournisseurs et clients des gros industriels et des ouvriers ; ils ont à ménager les uns et les autres et ne peuvent, de ce fait, prendre parti dans les débats entre fabricants et canuts. Au reste, par sa nature, le boutiquier est indifférent à tout ce qui n'intéresse pas la prospérité de son commerce ; il se renferme dans un parfait égoïsme, ne laissant place en lui à aucune passion désintéressée ; dans la période des troubles insurrectionnels du début de la monarchie de Juillet et dans ceux de Lyon en particulier, on n'entendra pas parler de ces petits commerçants. « Alors que l'insurrection dresse sa tête dans notre ville comme en novembre », écrit un anonyme dans la *Revue du Lyonnais* de 1836, « le tambour les appellera en vain sous les drapeaux de la garde bourgeoise. Le boutiquier fermera les auvents de son rez-de-chaussée et, tranquille sur le pas de sa porte, il écoutera les coups de fusil, n'ayant de larmes que pour l'interruption de son commerce. Qu'en avril les citoyens soient livrés sept jours durant à la merci des soldats, n'espérez pas que les boutiquiers poussent un cri de détresse ou de colère. Non, cachés dans leur trou, ils n'en sortiront que pour courir rassasier leur misérable curiosité des désastres de la lutte, vous les verrez s'émerveillant sur les effets de l'artillerie[4]. »

Pour ce qui est du clergé, il semble bien que son action fut alors

1. A. Bardoux, *la Bourgeoisie française de 1789 à 1848* (1886), p. 319.
2. Monfalcon, *op. cit.*, p. 36.
3. *Moniteur universel*, 20 décembre 1831.
4. *Revue du Lyonnais*, année 1836.

absolument nulle. Les sympathies personnelles de ses membres les portaient vers la cause carliste et, comme la nouvelle bourgeoisie passait pour être libre-penseuse et voltairienne, le principe des représentants du clergé était de séparer très nettement la religion de la politique. Au début de la monarchie de Juillet, le clergé est sans la moindre influence sur la direction des affaires publiques; il se renferme dans ses devoirs professionnels, et c'est la tactique que Mgr d'Amasie recommande aux membres du clergé de Lyon : « Ne cherchez point », dit-il, « à vous immiscer dans le gouvernement de la commune. Laissez à l'autorité civile le soin de ce qui la concerne. L'élection du Conseil municipal, la formation de la garde nationale sont des objets dont vous ne devez pas vous occuper. Renfermez-vous uniquement dans le cercle des fonctions qui vous sont confiées et n'oubliez pas qu'elles sont entièrement spirituelles[1]. » Donc, du côté du clergé, c'est l'abstention complète.

L'égoïsme de la petite bourgeoisie et cette attitude du clergé laissent en face les uns des autres les ouvriers et les fabricants. D'un côté, les fabricants, membres de cette bourgeoisie qui soutient la nouvelle monarchie et qui est sûre de son appui; de l'autre, les canuts, qui, à partir du 28 octobre, expriment leurs revendications dans l'*Écho de la fabrique*[2].

Au reste, tout le monde désire une solution pacifique, même les esprits les plus avancés, et les ouvriers espèrent bien qu'un tarif rédigé avec justice les satisfera en tous points, si la bonne foi règne de part et d'autre.

Cette idée du tarif n'était pas une chose nouvelle. Plusieurs fois déjà les gouvernements précédents et la Chambre de commerce y avaient eu recours. En 1789, en 1793, en 1807, en 1811, en 1817, on avait réglé le prix de la main-d'œuvre pour les ouvriers en soie[3]. En 1819, les prud'hommes établissent un tarif pour les tulles, « considérant qu'un grand nombre de fabricants occupant les chefs d'atelier » profitent « de la stagnation momentanée de ce genre de commerce pour régler arbitrairement le prix des façons ». Il est difficile de savoir si ces règlements furent observés; un certain Gamot, fabricant, déclare qu'il les ignorait presque : « Quant aux tarifs », dit-il, « qui ont existé en 1807, 1811 et 1817, ils sont de suite tombés en désuétude, ce qui prouve qu'ils étaient impraticables.

1. *Circulaire de Mgr d'Amasie, administrateur apostolique du diocèse de Lyon et de Vienne au clergé de ce diocèse* (bibl. de la ville de Lyon, 110478).

2. L'*Écho de la fabrique* fut fondé par un chef d'atelier, Falconnet. Il paraît tous les dimanches sur huit grandes pages de format in-4°.

3. Bouvier-Dumolard, *op. cit.*, p. 12.

Pour moi, entré en fabrique en 1811, je n'en ai jamais entendu parler. »

Quoi qu'il en soit de l'application, l'idée même de tarif n'est pas inconnue; on en a déjà parlé avant 1831[1].

VI.

Au début d'octobre 1831, à l'époque où l'on commence de nouveau à agiter sérieusement la question du tarif des façons des soies, l'administration était dirigée à la mairie par l'adjoint Boisset, qui remplaçait le maire titulaire, le docteur Prunelle, retenu loin de Lyon par ses occupations de député, et à la préfecture par M. Bouvier-Dumolard, ancien préfet de l'Empire, cousin du premier ministre Casimir Périer.

Ces deux hommes, Bouvier-Dumolard et Boisset, vont jouer dans la question du tarif un rôle de premier plan.

Ce fut des ouvriers que partit le mouvement. Les premières réunions tendant à établir l'accord entre les canuts eurent lieu à la Croix-Rousse, sur l'initiative de deux chefs d'atelier, Bouvery et Falconnet[2]. Dès le 8 octobre, il se forma au pied levé une commission composée de chefs d'atelier et d'ouvriers, et elle commença ses opérations. Il y eut une deuxième séance le 10; ce fut une réunion préparatoire, dans laquelle on maintint le bureau élu le 8, formé d'un président, d'un secrétaire et de quatre membres[3].

De son côté, le Conseil des prud'hommes, convoqué par le lieutenant général Roquet, se réunit en assemblée extraordinaire le 11 octobre et, dans une délibération dont la teneur fut transmise au préfet et à la Chambre de commerce, il déclara être « de notoriété publique que beaucoup de fabricants payaient réellement des façons trop minimes »; selon lui, « il était utile qu'un tarif au minimum fût fixé pour le prix des façons »[4].

Ces délibérations et les rassemblements qui avaient eu lieu à la Croix-Rousse le 10, à l'occasion de la réunion des délégués ouvriers, stimulèrent le zèle des autorités administratives.

D'abord, l'adjoint au maire Boisset s'efforça de hâter la solution en convoquant un certain nombre de fabricants et d'ouvriers choisis par lui; il les invita à venir à l'Hôtel-de-Ville pour y discuter sur

1. *Écho de la fabrique*, 15 décembre 1831.

2. Arch. municipales de la ville de Lyon, série I, Croix-Rousse : Troubles de novembre 1831.

3. *Écho de la fabrique*, 30 octobre 1831.

4. *Précurseur*, 1er janvier 1832.

la question du tarif devant le président du Conseil des prud'hommes. Cette réunion eut lieu le 12 au matin et on y rédigea un projet de tarif.

Après l'adjoint au maire, ce fut le préfet qui voulut lui aussi favoriser l'entente et essayer de concilier les intérêts. Le 10, il avait reçu une députation des ouvriers qui l'avaient prié d'intervenir. « Sachant », disait l'adresse qui lui avait été remise, « à quel haut point vous possédez à juste titre l'affection de vos subordonnés, nous vous supplions d'apporter votre médiation bienveillante dans les débats qui vont s'ouvrir et d'accorder aux deux parties intéressées la même protection qu'elles méritent également ». D'ailleurs, le préfet avait déjà cherché à améliorer le sort de la classe ouvrière en demandant au gouvernement un fonds de 4 à 500.000 francs, destiné à constituer une banque de prêt, où, en cas de disette, les ouvriers pourraient trouver des ressources[1].

Voulant agir d'une manière plus effective, Bouvier-Dumolard convoqua pour le 15 les membres de la Chambre de commerce. Le préfet se contenta de leur exposer la situation telle qu'elle se présentait, exprimant la crainte qu'il avait de voir l'effervescence grandir[2]. La Chambre discuta alors les décisions à prendre. Elle commença par déclarer à l'unanimité que « ni elle-même ni aucune autre n'avaient qualité ni droit pour dresser un tarif légalement établi ». La grande majorité cependant se montra favorable à l'idée d'un tarif, « sans se dissimuler que la soumission réciproque des fabricants et des ouvriers à un acte de cette nature ne pourra toujours être que volontaire ». En dernier lieu, la Chambre de commerce demanda que le tarif fût discuté en présence du préfet, des maires et du président du Conseil des prud'hommes, par des représentants des fabricants et des ouvriers[3].

Pendant ce temps, vingt-deux commissaires ouvriers travaillaient de leur côté et rédigeaient un tarif pour les divers genres de fabrication. Il y eut plusieurs rédactions et, le 16, dans une assemblée plénière des délégués des canuts, ce fut celui du chef d'atelier Bernard qui fut adopté. Une députation fut chargée d'en faire part au préfet[4].

Pour faire pendant à ces vingt-deux commissaires ouvriers, la

1. Cf. Aug. Baron, *Histoire de Lyon pendant les journées des 21, 22 et 23 novembre 1831*. Lyon, 1832 (p. 33-34).

2. Cf. *Précurseur*, 1er janvier 1832.

3. Chambre de commerce de Lyon. Registre des délibérations. Séance du 15 octobre 1830 (p. 149).

4. *Écho de la fabrique*, 31 octobre 1831.

Chambre de commerce avait désigné dans sa séance du 15 octobre vingt-deux fabricants choisis dans les différents genres de fabrication, afin de « débattre et arrêter les bases d'un tarif, contradictoirement avec un nombre égal de délégués des chefs d'atelier »[1].

Le 21 octobre, les autorités assemblèrent de nouveau la Chambre de commerce. Les quatre maires, ainsi que les vingt-deux délégués des ouvriers, furent convoqués; mais leur réunion ne put avoir de suites, les vingt-deux fabricants choisis par la Chambre de commerce ayant déclaré qu'ils n'étaient point des délégués élus par leurs collègues, et qu'ainsi ils n'avaient en aucune façon le droit d'exprimer une opinion collective[2]. Le préfet se rendit à cette raison, comprenant que, si les délégués des ouvriers étaient munis de pleins pouvoirs, il fallait qu'il en fût de même pour les mandataires des fabricants. La séance fut donc ajournée et, dans l'après-midi, une affiche apposée sur les murs de la ville convoquait tous les fabricants pour le lundi 24 octobre, afin de nommer des commissaires dont la mission serait de dresser avec les délégués des chefs d'atelier un tarif exécutoire à partir du 1er novembre[3].

Vingt-trois mandataires furent élus par les fabricants et convoqués par le préfet pour délibérer avec vingt-trois délégués ouvriers, en présence du Conseil des prud'hommes et de la Chambre de commerce. Cette réunion eut lieu le 25 octobre, à la préfecture, à onze heures du matin[4].

A la nouvelle de cette assemblée, les ouvriers descendent des hauts quartiers et se répandent dans les environs de la préfecture. Au témoignage de tous les contemporains, leur calme est exemplaire: leur procession s'est fractionnée en petits groupes dirigés chacun par un délégué qui en est responsable, et ainsi, sans cri, des milliers de canuts viennent se ranger en bon ordre devant la préfecture. Dès que Bouvier-Dumolard est averti de cette manifestation, il se rend au-devant d'elle, revêtu de son costume officiel; « spontanément », tous les fronts se découvrent[5], et les assistants, suivant les conseils qui leur sont donnés par le représentant de

1. Chambre de commerce. Registre des délibérations (précité): Bouvier-Dumolard, *op. cit.*, p. 13-14.

2. Baron, *op. cit.*, p. 35-36; Bouvier-Dumolard, *op. cit.*, p. 14; Collomb, *Détails historiques sur les journées de Lyon et les causes qui les ont précédées*. Lyon, 1832, p. 6.

3. *Journal du commerce*, 23 octobre 1831. Cf. arch. municipales de Lyon, 1² : Troubles de novembre 1831. Dossier général.

4. Baron, *op. cit.*, p. 36.

5. Bouvier-Dumolard, *op. cit.*, p. 18-19; cf. Bernard et Charnier. Rapport au ministre (précité); *Journal du commerce*, 26 octobre 1831.

l'autorité, se retirent immédiatement en criant : « Vive le préfet », et se répandent dans la place Bellecour.

Après avoir fait éloigner la foule, le préfet peut diriger les discussions de la commission mixte d'ouvriers et de fabricants. Que fut la séance? Il est difficile de le dire d'une façon certaine. D'après les fabricants[1], l'opinion du préfet était faite d'avance; il ne leur aurait pas permis de discuter sur la légitimité du tarif, les forçant ainsi à élaborer une réforme qu'ils jugeaient inopportune. Par peur du mécontentement populaire et sous la pression de l'opinion ouvrière, le préfet les poussait à aboutir le plus tôt possible : « Dépêchez-vous », disait-il, « finissez-en[2]. » Le bruit a couru parmi les ouvriers que la discussion allait être remise, et aussitôt ils refluent de la place Bellecour vers la préfecture, en s'écriant : « Pas de renvoi! » Le préfet use alors de toute son autorité auprès des fabricants et les force à en arriver le plus vite possible aux conclusions. La résistance des fabricants languit[3]; ils sont quelque peu effrayés par les bruits de la rue; et, au bout de quatre heures, les commissaires ont fini leur œuvre et signé un tarif des façons des articles de soie. Lorsque la séance est levée, les nombreux ouvriers qui attendent paisiblement leur sort sont introduits dans la cour de la préfecture, et Bouvier-Dumolard, toujours en costume officiel, vient leur annoncer le résultat des délibérations et la signature du tarif; il les félicite en même temps de l'ordre et de la tranquillité qui ont régné dans leurs rangs[4].

« Vive le préfet », « vive le roi », crie-t-on de toutes parts. L'enthousiasme est très grand chez les canuts, qui se retirent comme ils sont venus, en bon ordre, le drapeau déployé. Le soir, beaucoup de maisons sont illuminées; il y a des feux de joies dans les rues, et les ouvriers de chaque quartier louent leurs délégués d'avoir si bien rempli leur difficile mission[5]. Mais le tarif, qui était très long, ne put être affiché tout de suite. Ce retard provoqua un certain mécontentement et, le 26 octobre, il se forma sur la place des Terreaux des groupes où se manifestait une vive impatience[6].

Le 27 octobre au matin, l'affichage eut lieu. D'après les décisions prises, le tarif n'était exécutoire que le 1er novembre et ne devait

1. Baron, *op. cit.*, p. 50-51.
2. *Ibid.*, p. 52.
3. Cf. Bernard et Charnier, Rapport précité. « Sauf deux articles, les schals et les unis, où l'on se fit de mutuelles concessions, tout alla pour le mieux. »
4. Bouvier-Dumolard, *op. cit.*, p. 20; Baron, *op. cit.*, p. 36.
5. *Écho de la fabrique*, 30 octobre 1831.
6. *Journal du commerce*, 28 octobre 1831.

pas être appliqué aux pièces commencées avant cette date ; tout au moins était-il valable pour tout ce qui devait être livré après. Une fois l'affiche placardée dans la ville, « la plus vive satisfaction, dit le *Journal du commerce*, s'est soudain manifestée ». Le lendemain, une députation d'ouvriers se rendit à une heure auprès du préfet pour le remercier de son action efficace. Bouvier-Dumolard et Boisset les accueillirent « avec une bonté vraiment touchante » : ils les engagèrent « à concourir de tout leur pouvoir au maintien de la tranquillité et à prendre les mesures nécessaires pour découvrir les individus qui, étrangers même à l'industrie, la prennent pour prétexte de menées coupables ou séditieuses[1] ».

Il serait bon maintenant de savoir comment fut apprécié ce tarif dont nous venons de raconter l'histoire.

Bouvier-Dumolard, le préfet, qui avait joué un grand rôle dans sa rédaction, vit sa conduite commentée de diverses façons. Dans une lettre au maire Prunelle, Arlès-Dufour la juge très sévèrement : « Il ne doit pas manquer au ministre », dit-il, « des documents qui prouvent que M. Dumolard est incapable tout en se croyant fort capable, et que par son incapacité il a mis la ville de Lyon dans la position la plus inquiétante. Personne n'a rien fait depuis le changement de Paulze pour dépopulariser le préfet. Mais il est isolé sans doute forcément, ayant été toujours ou malade ou absent. Il n'est excusable dans sa conduite nulle et lâche que par sa maladie[2]. » Jugement trop absolu pour être vrai ! Bouvier-Dumolard ne fait en somme que refléter l'indécision du gouvernement de Louis-Philippe, incapable à ce moment-là de prendre position d'une façon nette contre les hommes d'opinion avancée. Au début, il ne sait pas quelle attitude observer : puis, par générosité et par politique à la fois, il se fait le défenseur de l'idée du tarif : par générosité, car il a été sincèrement ému de la profonde misère des ouvriers ; par politique aussi, car il pense que sa médiation va lui attirer la reconnaissance universelle ; il pourra désormais se poser en sauveur des ouvriers et se persuader qu'il est l'homme le plus aimé et le plus admiré à Lyon. « Il fait les beaux bras », dit M. Terme, « il est ravi de lui-même, il radote de son courage civil, ne tarit pas sur sa popularité et tombe en extase en pensant à la sérénade que les ouvriers lui ont donnée »[3]. Il a quelque peu la naïveté de

1. *Écho de la fabrique*, 30 octobre 1831. Cf. Baron, *op. cit.*, p. 34-36.

2. Arch. municipales de Lyon, I² : Troubles de novembre 1831. Dossier général (« Paulze ». Il s'agit de M. Paulze d'Ivoye, le prédécesseur de Bouvier-Dumolard).

3. Arch. municipales de Lyon, I² : Ibid.

l'homme avide des sympathies populaires : il ne doute pas de l'efficacité des bonnes paroles qu'il prononce et, plein de pitié pour la misère des canuts, il croit, par son action, porter un remède certain à la décadence de la fabrique. On peut facilement l'excuser de ces illusions, si l'on songe que toute la population ouvrière les a eues avec lui. Une fois le tarif connu, ce ne fut dans le monde des canuts qu'un seul cri de reconnaissance à son égard. L'*Écho de la fabrique* s'attacha à démontrer que l'œuvre du préfet était une œuvre d'équité, digne d'être approuvée de tous les gens de bonne foi. « Oui », dirent les délégués des ouvriers au préfet le 28 octobre, « le souvenir d'un acte aussi solennel, que vous avez daigné appuyer de toute votre influence et pour l'obtention duquel vous avez employé toute votre sollicitude, sera à jamais gravé dans les cœurs, comme le nom de notre premier magistrat Dumolard[1]. »

Jugé d'une façon si favorable par les ouvriers, le préfet était vigoureusement critiqué par les fabricants. M. Terme, futur maire de Lyon, ne se gênait pas pour dire qu'il avait été « d'une faiblesse et d'une incapacité qui ne se mesurent pas ». « Avant de céder », ajoute-t-il, « un préfet devrait se faire écorcher tout vif[2]. » Et les fabricants envoyèrent à la Chambre des députés une longue protestation qui n'était qu'un acerbe réquisitoire contre le préfet[3]. Une lettre d'Arlès-Dufour nous montre que les fabricants veulent la destitution de Bouvier-Dumolard ; ils ont même songé à envoyer une députation au ministre pour la demander nettement. Mais, « dès qu'on m'a fait part de cette décision », dit Arlès-Dufour, « je l'ai blâmée comme inopportune et sans but. Les délégués, après réflexion, ont pensé comme moi et restent. Au fait, il s'agit tout simplement du changement du préfet et une députation serait très embarrassée d'indiquer un autre but[4]. » Les fabricants ont beau ne pas exprimer leur vœu de vive voix, ils sont néanmoins persuadés que leur mémoire produira l'effet désiré : « Il est exact et impartial ; je pense », dit Arlès-Dufour, « que dès sa réception le préfet sera destitué. »

Outre le préfet, les fabricants incriminent aussi les *carlistes*, dont ils voient partout l'influence dangereuse. Il faut insister quelque peu sur cette question du carlisme, pour bien montrer

1. *Écho de la fabrique*, 31 octobre 1831.
2. Arch. municipales de Lyon. I² : Troubles de novembre 1831. Dossier général.
3. Baron, *op. cit.*, p. 37 et suiv.
4. Arch. municipales de Lyon, I² : Troubles de novembre 1831. Dossier général.

qu'elle a eu peu d'influence sur les prodromes de la fameuse insurrection de novembre 1831.

Dans une lettre adressée aux ouvriers en soie, un caporal de la garde nationale les prévient contre le péril légitimiste : « La misère présumable pour la saison rigoureuse dans laquelle nous entrons », dit-il, « est infernalement exploitée pour nous séparer de nos protecteurs naturels, pour nous rendre odieuse la monarchie de Juillet et la liberté qu'elle nous garantit[1]. » De même, on voit le docteur Desgaultières, père d'un fabricant de soie lyonnais, écrire une longue lettre au docteur Prunelle, pour démontrer la responsabilité des partisans de la monarchie déchue dans le mouvement ouvrier. « Quant aux événements de Lyon », dit-il, « voici le doigt carliste. » Et, entre autres faits, il indique qu'à la discussion de la Chambre de commerce, l'avocat le plus véhément de la cause du tarif fut justement un des « 300 Spartiates les plus chauds de M. Villèle, M. Pavy »[2]. Le même M. Pavy fut également le premier à appliquer strictement les conditions du tarif. Selon le docteur Desgaultières, le but des carlistes est « d'augmenter les embarras du gouvernement, d'ameuter l'ignorance et la brutalité des masses contre les fabricants qui se sont montrés les plus ardents en faveur des événements de juillet, de les punir de leur patriotique conduite ». De ces affirmations sans preuves, il est impossible de tirer une conclusion certaine.

Il y a par contre aux archives municipales de la ville de Lyon un rapport[3] non signé sur les événements de novembre 1831, contenant un certain nombre de faits précis sur les menées des carlistes avant ces événements. En janvier, à propos de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, ils cherchent à susciter des troubles auxquels prennent part quelques ouvriers en soie. Au mois de février, on fait circuler une pétition à la Chambre des députés, signée des « carlistes les plus connus ». Le même document parle d'excitations au désordre chez les maçons, puis déclare que « la population fut calme pendant les mois d'août et de septembre ». Ce n'est qu'au mois d'octobre que « de nouvelles exigences étaient jetées adroitement dans la classe ouvrière et faisaient apercevoir à l'homme de travail que ses peines n'étaient pas assez récompensées ».

Ce rapport présente donc les rassemblements d'octobre comme

1. *Journal du commerce*, 26 octobre 1831.

2. Arch. municipales de Lyon, I² : Troubles de novembre 1831. Dossier général.

3. Ce rapport se trouve à la série I² : Troubles de novembre 1831. Dossier général. C'est sans doute un rapport de police (arch. municipales de Lyon).

l'aboutissant d'une série de manœuvres carlistes, d'origine lointaine; il tend à prouver l'ingérence des légitimistes dans le mouvement de novembre 1831.

A notre sens, la seule chose démontrée par ces faits, c'est l'intention très nette des carlistes de profiter du mécontentement des ouvriers; mais rien n'indique que les canuts aient tenu compte de leurs discours, aient subi leur influence. Peu leur importe en effet que la *Gazette du Lyonnais*, l'organe carliste, leur présente le régime défunt comme le seul raisonnable, comme le seul vraiment ami de la classe ouvrière.

« Oui, peuple », s'écrie-t-elle, « les royalistes sont tes vrais amis; toujours ils t'enseignèrent l'obéissance aux lois et la soumission à tes devoirs. A présent que tu es malheureux, ils ne t'abandonneront pas; ils forment les vœux les plus ardents pour ton bonheur[1]. » Des articles de ce genre, pas plus que les troubles de janvier 1831, ne sont suffisants pour prouver l'action du carlisme sur les esprits des canuts. La *Gazette du Lyonnais* elle-même est obligée d'avouer que la politique « est restée étrangère aux entretiens particuliers des ouvriers »[2]; et les manifestations de sympathie dont bénéficia M. Pavy allaient dans la pensée des canuts, non pas au carliste, mais uniquement au défenseur du tarif des soies[3]. Un dernier fait prouve enfin combien les ouvriers en soie se souciaient peu d'être soutenus par la *Gazette du Lyonnais* : ce fut la fondation de l'*Écho de la fabrique*, journal purement industriel, consacré uniquement à la défense de leurs intérêts. Cet organe constatait le peu d'influence de l'organe légitimiste : « Depuis juillet », disait-il, « le carlisme a une tribune dévouée dans la *Gazette du Lyonnais*. Mais cette tribune n'a pas d'auditeurs[4]. » L'impression générale est donc la suivante : les carlistes furent très désireux

1. *Gazette du Lyonnais*, 7 et 8 novembre 1831. — Ces paroles nous font comprendre ce qu'écrivait le *Précurseur* (23 octobre 1831) : « Nos carlistes seraient dans l'ivresse de la joie s'ils réussissaient à faire de notre population laborieuse l'instrument de leurs mauvais desseins, s'ils pouvaient la pousser à l'anarchie, à la guerre civile, leur seule et détestable espérance. »

2. *Gazette du Lyonnais*, 26 octobre 1831.

3. Le *Journal du commerce*, au début, présente les deux rassemblements d'octobre comme empreints de carlisme, et il se rétracta dans le numéro du 23 octobre : « Les renseignements, » dit-il, « qui nous avaient été fournis sur l'existence des manœuvres carlistes sont tout à fait inexacts, nous nous empressons de le déclarer aujourd'hui sur des informations précises, que rien de politique ne s'est mêlé à cette affaire. »

4. *Écho de la fabrique*, 26 février 1832.

de profiter du mouvement ouvrier ; mais ils furent impuissants à le susciter ou à l'accélérer, n'ayant jamais trouvé qu'hostilité dans les milieux canuts. Il faut, en définitive, considérer la question du tarif comme étrangère à la politique.

Un autre problème se pose maintenant : que valait le tarif en lui-même? Le préfet défend son œuvre. « Ce tarif », dit-il, « n'était pas autre chose pour les fabricants qu'un contrat d'honneur, qui n'avait qu'une puissance morale, mais qui n'en était que plus loyalement exécuté par l'immense majorité d'entre eux ; pour l'autorité, c'était une potion calmante donnée à la multitude en proie aux plus pressants besoins[1]. » Toujours est-il que le tarif fut considéré par les fabricants comme facultatif. Beaucoup le déclarèrent tout à fait funeste à leurs intérêts primordiaux, ou même contraire aux principes de la législation : « Dans sa sollicitude pour une classe nombreuse et infortunée », dit Baune, « M. Bouvier-Dumolard a oublié que l'autorité ne peut, ne doit intervenir en aucune façon dans le règlement des intérêts privés, qu'il n'est pas bon de mettre des entraves ou d'imposer des conditions à l'industrie, fille de la liberté[2]. » On réclamait à la fois au nom de la concurrence qui doit exister entre les producteurs et au nom de la liberté du contrat passé entre le patron et l'ouvrier. « Le tarif est absolu », ajoute Monfalcon, « et les bases sur lesquelles il repose sont essentiellement changeantes. Sous un autre rapport, il détruit la liberté du commerce et tue par conséquent le commerce lui-même. C'est le positif jeté dans un état de choses essentiellement transitoire[3]. »

Ce tarif, considéré par les fabricants comme contraire à tous les principes et à tous les intérêts économiques, était difficilement applicable ; et la raison en est dans le manque d'organisation chez les ouvriers en soie aussi bien que chez les fabricants. Il y a, nous l'avons vu, une terrible concurrence entre les industriels : certains accepteront le prix des façons fixé par le tarif ; d'autres continueront à spéculer sur la misère des ouvriers et les obligeront à travailler aux taux anciens. Finalement, tous en prendront à leur aise avec ce tarif, que depuis un mois les canuts considéraient comme leur charte de salut : « On dut prévoir », dit Baune, « que beaucoup de fabricants ne se croiraient pas liés par une convention qu'ils disaient imposée par la force et consentie par la peur, et que d'autre part

1. Bouvier-Dumolard, *op. cit.*, p. 18.
2. Baune, *op. cit.*, p. 15-16.
3. Monfalcon, *op. cit.*, p. 41-42.

les ouvriers regarderaient comme une charte sacrée la concession qu'ils avaient arrachée ou obtenue[1]. »

Tous les jours, l'*Écho de la fabrique* reçoit un grand nombre de réclamations de chefs d'atelier signalant une foule d'infractions aux règlements du tarif[2]. En cette circonstance, l'exemple fut plus fort que tout; le nombre des fabricants dérogeant aux principes fixés fut d'abord restreint; mais déjà le 7 novembre, sur 6 à 800 industriels en soie qu'il y avait à Lyon, il s'en trouve 104 pour signer une lettre comminatoire au préfet, où ils lui annoncent l'envoi d'un mémoire au ministre de l'Intérieur, auprès duquel, disaient-ils, « ils étaient assurés de trouver une bienveillante justice[3] ». Peu à peu, ce qui n'était d'abord qu'une minorité devint la majorité.

Ces dérogations à la règle du tarif irritaient la classe des compagnons et des chefs d'atelier; et jusqu'au 20 novembre on assiste à une série de faits marquant d'une part l'obstination des fabricants et de l'autre l'exaspération des canuts.

« Ce fut alors (après le mémoire des 104) », dit le préfet, « que commença la série des irritantes provocations de la part de quelques-uns de ces fabricants contre les ouvriers et qui se terminèrent par une coalition ayant pour objet de refuser de faire travailler même au-dessous des prix du tarif[4]. »

Les fabricants sont encouragés dans leur résistance par les bruits venant de Paris et annonçant que le ministre du Commerce, le comte d'Argout, a réuni chez lui les députés du Rhône pour leur faire part qu'il n'approuvait pas le tarif[5]. De son côté, le préfet ne sait quelle conduite tenir. D'Argout a condamné le tarif par une lettre en date du 26 octobre; mais comment Bouvier-Dumolard pouvait-il revenir sur une réforme à laquelle il avait donné son consentement? Pareille reculade lui aurait fait perdre du même coup son autorité et sa popularité.

Le préfet n'ose pas intervenir de façon énergique et il se contente d'envoyer au Conseil des prud'hommes une lettre déclarant que le tarif est simplement un engagement d'honneur. A la suite de cette lettre, le Conseil des prud'hommes ne condamne plus ceux qui ne s'y conforment pas.

1. Baune, *op. cit.*, p. 18.
2. *Écho de la fabrique*, 13 novembre 1831.
3. Bouvier-Dumolard, *op. cit.*, p. 49.
4. Bouvier-Dumolard, *op. cit.*, p. 27.
5. *Ibid.*, p. 26 (cf. le discours prononcé par d'Argout à la Chambre des députés. *Moniteur universel*, 22 décembre 1831).

Le 17 novembre, le commissaire central Prat prévient le maire que des placards écrits à la main ont été affichés à la Croix-Rousse, dans la rue Tolozan et à la Grande-Côte : « Ce sont », dit-il, « des rendez-vous indiqués aux ouvriers pour dimanche et lundi prochain[1]. »

En effet, le dimanche 20 novembre, les canuts se réunissent, « à huis clos », et décident que, le lendemain 21, tous les métiers cesseront de travailler[2]. A partir de ce moment, il circule des bruits d'émeute dans le public; l'agitation de la foule contraste avec le calme des autorités et la confiance du préfet qui écrit au président du Conseil le 19 novembre : « Jamais la tranquillité n'a été plus entière[3]. » Confiance bien aveugle, car, deux jours après, le 21 novembre, les canuts hissaient à la Croix-Rousse le drapeau noir avec l'inscription devenue célèbre : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant. »

* * *

Nous sommes ainsi à la veille même de la fameuse insurrection de Lyon. S'il a paru intéressant d'en déterminer les causes, c'est qu'elle a eu sur l'histoire générale une répercussion profonde. M. Thureau-Dangin, dans son *Histoire de la monarchie de Juillet*, en a défini le caractère avec justesse en disant qu'elle « était née de la misère[4] ». Mais il n'a pas saisi le très grand rôle qu'ont joué les événements lyonnais de novembre 1831 dans l'évolution du parti républicain et dans l'histoire sociale de la monarchie de Louis-Philippe. C'est ce rôle qui justifie l'analyse des causes diverses qui les ont provoquées. Il n'y a pas à Lyon, en 1831, de parti républicain solidement organisé, et c'est un peu le cas de presque toute la France à cette époque. Mais les canuts mènent une vie très misérable et, sans qu'une seule intervention politique se fasse sentir, ils sont amenés à réclamer avec énergie des conditions de travail moins pénibles. Ils se croient sauvés quand on leur a donné le tarif, et ils ressentent une profonde colère en voyant la grande majorité des patrons n'en tenir aucun compte. La misère des ouvriers amène le tarif et le tarif provoque l'émeute de 1831.

1. Arch. municipales de Lyon, I² : Troubles de Lyon, novembre 1831. Dossier général.

2. Bouvier-Dumolard, *op. cit.*, p. 27; Collomb, *op. cit.*, p. 7.

3. Cité par Casimir Périer dans son discours sur les événements de Lyon à la Chambre des députés (*Moniteur universel*, 21 décembre 1831).

4. Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. II, p. 4.

Ces événements d'octobre et de novembre 1831 furent gros de conséquences. 1831 attire sur Lyon les regards de tous ceux qui ont en tête quelques conceptions sociales ou politiques destinées à soulager les misères du peuple. La ville des canuts devient ainsi un intense foyer de propagande républicaine. Ce qui avant 1831 n'a été qu'aspirations inconscientes va se cristalliser autour de quelques idées directrices répandues par « la Société des Droits de l'homme », les Saint-Simoniens et les Mutuellistes. Cette propagande aboutit à la sanglante insurrection d'avril 1834, qui a dans les rues de Paris un terrible écho, et provoque dans la politique gouvernementale une violente réaction, le fameux procès d'avril et les lois de septembre. Un mouvement, qui était à l'origine purement économique, a donc fini par devenir nettement politique et par transformer les canuts lyonnais en adversaires du régime de Louis-Philippe. Dans la période troublée qui a marqué les cinq premières années de la monarchie de Juillet, la ville de Lyon a ainsi joué un rôle capital, et il était intéressant de déterminer avec exactitude, comme préface à l'étude de ce rôle, les causes profondes du mouvement insurrectionnel de novembre 1831, point de départ de toute l'activité politique et sociale qui conduisit aux terribles insurrections lyonnaises et parisiennes d'avril 1834.

Jean Alazard.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

ÉPOQUE MODERNE.

Généralités. — La *Revue* a dit autrefois tout le bien qu'il fallait penser de l'*Histoire des institutions de la France* de M. Paul Viollet[1]. Je me demande s'il ne faut pas en penser plus encore de la suite qu'il donne à cet ouvrage, en étudiant « les trois derniers siècles de la monarchie ». La tâche était particulièrement ardue. Il s'agit d'une période qui, à ce point de vue spécial, est moins familière aux chercheurs que le moyen âge; elle les rebute par sa complexité même; elle se refuse à l'édification des systèmes parce qu'elle contient à côté de créations modernes un grand nombre de legs du passé; sous les apparences de l'ordre monarchique et de la hiérarchie sociale, elle est riche en exceptions, en cas particuliers, en bizarreries désordonnées. M. Paul Viollet a le rare mérite de ne pas vouloir réduire à tout prix à l'unité factice d'une doctrine ces formes multiples de la vie.

Son premier volume, *le Roi et ses ministres*[2], expose la nature même et le fonctionnement du pouvoir souverain. Il dessine d'abord le cadre géographique où se meut ce pouvoir et cherche, après M. Brette, à donner une définition aussi approchée que possible de cette expression, qui parait claire et qui est terriblement obscure : le « royaume », puis de celle-ci : « le domaine ». Ses analyses des questions navarraise, béarnaise, dauphinoise, provençale, etc., sont typiques. Ensuite, vient la définition du roi, surtout en tant qu'il s'oppose au pape et à l'empereur, qu'il est « empereur en son royaume ». Les chapitres suivants étudient les ministres, non pas au sens restreint où l'ancien régime employait ce mot, mais dans le sens très large d'instruments immédiats du pouvoir central. Le

1. T. LXXXIII, p. 89-93, article de feu Aug. Molinier.

2. Droit public : *Histoire des institutions politiques et administratives de la France. Le Roi et ses ministres pendant les trois derniers siècles de la monarchie.* Paris, Larose et Tenin, 1912, in-8°, x-615 p., index.

chancelier et la chancellerie d'abord. Puis la surintendance et le contrôle général : dans les pages où il retrace l'évolution curieuse de cette institution s'affirme avec plénitude ce sens historique qui ne se sépare jamais, chez M. Viollet, du sens juridique. On retrouve les mêmes qualités dans son exposé de l'histoire des secrétaires d'État. — La seconde partie du volume est occupée par quelques grands services publics, armée, marine, mines, etc., et par les intendants[1].

M. Viollet nous promet pour plus tard (espérons qu'il ne nous fera pas trop attendre la réalisation de cette promesse) un volume sur ces « corps intermédiaires » qui jouaient, même sous la monarchie absolue, un rôle non négligeable. Il nous aura donné ainsi un véritable manuel du droit public de l'ancienne France[2], mais un manuel sans raideur dogmatique, un manuel vivant. On ne se contentera pas de le consulter, on le lira. Sur presque tous les points, on acceptera les conclusions de M. Viollet, et l'on se laissera conduire par l'inspiration si largement humaine qui l'anime[3]. Car de ce livre, d'apparence didactique, se dégage une philosophie : à savoir que l'histoire est une lutte perpétuelle entre les survivances ancestrales et les nouveautés fécondes.

Les travaux de M. Lavisse, ceux de M. Waddington lui-même, ceux de M. Pagès ont déjà familiarisé les lecteurs français avec l'histoire de l'État prussien. Ce qui nous manquait encore, c'est un exposé continu, pas trop long et suffisamment complet, de cette même histoire. M. Albert Waddington entreprend de nous le donner, des origines à 1871, en cinq volumes. Le premier va jusqu'à la mort du Grand Électeur[4]. Il a fallu à l'auteur beaucoup d'art pour mener de front la triple et parallèle histoire des Marches, des domaines de l'ordre teutonique, des duchés rhénans, pour faire alterner le récit des faits essentiels et les tableaux de civilisation[5].

1. On traite un peu trop par prétérition les baillis et sénéchaux. Je sais qu'il en a été question aux tomes précédents. Mais ils subsistent, à l'état fossile, dans notre période.

2. D'autant plus commode que chaque chapitre est muni d'une bibliographie généralement très suffisante. Une lacune, p. 16, n. 2, sur l'Alsace : à H. Martin, Chéruel, Vast et Brette, il aurait fallu ajouter : Erdmansdörffer, Reuss et Overmann.

3. P. IX, « la grande innovation, ce fut l'édit de Nantes ».

4. *Histoire de Prusse*. T. I : *Des origines à la mort du Grand Électeur (1888)*. Paris, Plon, 1911, in-8°, XII-534 p., index, 1 portrait, 3 cartes et plans.

5. Cela ne va pas sans quelques répétitions : sur le mercantilisme, sur les maîtrises (p. 283 et 431), la question sociale (p. 284 et 426). Le style est par-

Nous n'avons pas besoin de dire que l'historien de la France est directement intéressé, à partir du XVIe siècle, à l'histoire du Brandebourg.

Notre frontière du nord-est est jalonnée de petites places qui ont joué dans la dramatique histoire de notre formation nationale un rôle capital et souvent glorieux. Sentinelles avancées sur la route qui s'ouvre vers la capitale, elles ont été maintes fois prises et reprises. Landrecies est au premier rang de ces gardiennes de la frontière héroïque. De 1521 à 1871, elle n'a pas subi moins d'une dizaine de sièges, assauts, bombardements. M. Philippe FOURNEZ avait retracé, avec une émotion de bon aloi, ces passionnantes péripéties. S'il avait assez vécu pour publier lui-même son ouvrage, il en eût sans doute précisé la documentation[1].

XVIe SIÈCLE. — Ferdinand Brunetière, dans le cours professé à l'École normale en 1886-1887, nous apprenait à voir dans *l'Institution chrestienne* le livre qui a le plus contribué à établir de par le monde l'universalité de la prose française. Mais ce monument littéraire est en même temps un monument religieux. Les éditeurs de Brunswick, se plaçant au point de vue confessionnel, avaient naturellement songé à reproduire, entre les diverses éditions françaises de l'œuvre, celle qui nous donne le dernier état de la pensée de Calvin, la dernière qui ait été publiée de son vivant; c'est seulement grâce aux variantes que l'on pouvait, non sans peine, se faire quelque idée des rédactions antérieures. Or, M. Lanson a déjà démontré, ici même, que cette édition de 1560, authentique en tant que somme du christianisme réformé, était, littérairement et historiquement, une sorte de faux[2]: il avait posé la nécessité d'en revenir à l'édition de 1541[3]. — Voici que M. Abel LEFRANC, aidé de deux collaborateurs, MM. Henri CHATELAIN et Jacques PANNIER, nous redonne ce précieux texte de 1541, dont il n'existait plus que cinq exemplaires connus[4]. Le réformateur y revit avec toute sa

fois pompeux (p. 1 et 341). Par contre, certaines descriptions sont d'une rare exactitude (le *Spreewald*, p. 3).

1. *Histoire d'une forteresse : Landrecies. D'après des documents inédits* (introduction par Henry-Rémy de Planterose). Paris, Perrin, 1911, in-8°, IX-346 p., 11 grav. et plans.

2. Voy. *Rev. histor.*, 1894, t. I, p. 60.

3. Déjà les éditeurs du *Corpus* disaient « qu'on ne peut attribuer à l'auteur lui-même, avec une entière certitude, que la première rédaction du texte français ». Brunetière nous disait également dans son cours : « Il faudrait en revenir à 1541. »

4. Jean Calvin, *Institution de la religion chrestienne. Texte de la première édition française*. Paris, H. Champion, 1911, in-8°, 57*-841 p. (plus 9 fac-

rigueur dialectique, avec sa verve passionnée, son talent d'invective, la verdeur de son style, avec sa langue toute imprégnée encore de latin. A travers la rédaction « impure » de 1560, *l'Institution* n'était qu'un nom; en cette première version française, — *Institutio restituta*, — elle est une date[1] capitale dans l'histoire de la Renaissance française autant que dans celle de la Réforme. C'est a mettre en valeur les multiples significations de cette date que s'est employé M. Lefranc dans son introduction; elle comptera parmi les morceaux les plus vigoureux que l'on ait consacrés à l'évolution de la pensée du XVIe siècle.

L'*Institution* joue un tel rôle dans l'histoire intellectuelle de Calvin qu'on a pu dire que ce livre « est presque Calvin tout entier ». C'est donc elle surtout qui sera utilisée par M. E. Doumergue dans le volume où, arrêtant un instant l'exposé même de la vie du réformateur, il essaie d'embrasser d'un seul regard la théologie de Calvin[2]. Mais ce n'est pas du dehors, et avec l'œil d'un analyste, que M. Doumergue examine cette doctrine; il s'installe au cœur même de la pensée calvinienne, il en éclaire les moindres replis à la lumière de sa propre sympathie. Il ne se contente pas de ce que lui fournissent des textes dont personne peut-être ne possède au même degré la connaissance abondante, précise, toujours présente, textes de sermons, de lettres, de traités, qui sont à toute ligne confrontés avec le texte de *l'Institution*, vivant et perpétuel commentaire. Il appelle en témoignage, pour retracer ce que fut la pensée calvinienne, tout le développement historique du calvinisme. Ce sont des peuples et des Églises et des hommes, les Néerlandais du Taciturne, les réfugiés de la Révocation, les puritains de Cromwell, les presbytériens, les *Pilgrim Fathers*, qui viennent déposer leur pierre le long du mur prodigieux où se dresse le monument de la Réformation. Et cela même, cette procession héroïque n'est pas sans

similés) en deux fascicules (fasc. 176 et 177 de la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*); un troisième fascicule contiendra les notes. La réimpression est faite page par page. — Nous ne saurions manquer d'ajouter ici que cette restitution d'un des plus beaux monuments de notre langue n'a été rendue possible que par la libéralité éclairée de Mme Arconati-Visconti.

1. A quel moment Calvin a-t-il songé à traduire son œuvre « en vulgaire »? Est-ce dès 1536? Mais (p. 13*, n. 4) la « gallica libelli nostri editio » ne peut-elle s'entendre du *Catéchisme français* de 1537, sorte de réduction de l'*Institutio?* M. Lefranc lui-même (p. 14*) insiste sur l'étroite parenté des deux ouvrages.

2. *Jean Calvin. Les hommes et les choses de son temps.* T. IV : *la Pensée religieuse de Calvin.* Lausanne, G. Bridel, 1910, in-4°, VIII-485 p. En appendice, une bibliographie du jubilé. Voy., sur les tomes précédents, *Rev. histor.*, t. LXXXVIII, p. 115, et XC, p. 354.

nous inquiéter un peu; car il y a peut-être à cette grandeur historique du calvinisme d'autres causes encore que la pensée religieuse de Calvin.

Cette pensée, M. Doumergue essaie d'en retracer la rigueur, la splendeur logique. Il montre très bien comment l'effrayante doctrine de la prédestination, — *decretum quidem horribile*, — n'est pas chez Calvin un point de départ, mais un aboutissement, un sommet, la conséquence logique, inéluctable de la doctrine de la souveraineté de Dieu. Il ne nous dissimule pas, d'ailleurs, que Calvin n'a pas échappé au sort qui menace tous les grands logiciens. La logique calvinienne aboutit à l'illogisme même (p. 377) ou, comme dit notre auteur, au « labyrinthe ». Poussée jusqu'à ses dernières limites, toute doctrine se résout en contradictions internes. Mais M. Doumergue n'est pas homme à se laisser troubler par ces « antinomies calviniennes » (p. 130). Avec un tranquille mépris de l'exégèse moderniste (p. 202), il écarte du pied les objections les plus redoutables de la philologie, de la critique historique, de l'humble logique de ceux qui ne sont point nés théologiens. Que lui importe après tout? Car son Calvin à lui n'est pas un pur intellectualiste: c'est, — il risque le mot, — un Calvin « pragmatiste ». Calvin semble bien admettre quelque part que la mesure d'une vérité religieuse c'est son utilité sociale; appliquant cette norme à son héros, M. Doumergue semble dire que ce qui atteste la vérité du dogme calvinien, c'est « le vent pur et fort » qui, « du haut de ces sommets inaccessibles », a balayé « les miasmes, les brouillards impurs de la casuistique, de l'impersonnalité et de toutes les morales au rabais ». Comme beaucoup d'autres doctrines du serf-arbitre, la foi à la prédestination a été génératrice de liberté et d'énergie.

Ce n'est pas ici le lieu, et ce n'est point notre rôle, de discuter ces thèses. Historiquement, nous dirons seulement que ce Calvin nous paraît trop isolé sur sa montagne, nouveau Moïse sur un nouveau Sinaï. Il domine, de toute sa hauteur, une innombrable lignée; mais il manque un peu trop d'ancêtres. Ce n'est pas que M. Doumergue oublie de noter les antécédents de la pensée calvinienne; mais il leur fait bien stricte part. — Le prochain volume, plus accessible aux profanes, traitera de la pensée ecclésiastique et politique du grand réformateur français.

En étudiant *l'Exotisme américain dans la littérature française au XVIe siècle*[1], M. Gilbert Chinard a écrit une jolie page

1. *L'Exotisme américain dans la littérature française au XVIe siècle, d'après Rabelais, Ronsard, Montaigne, etc.* Paris, Hachette, 1911, in-16, XVII-

d'histoire. Il ne s'est pas contenté de reprendre, en l'atténuant quelque peu, la thèse soutenue par M. Abel Lefranc dans *les Navigations de Pantagruel*, ni de montrer en Montaigne un des premiers défenseurs des races extraeuropéennes, il a fait d'André Thevet, de Jean de Léry surtout, des historiens de l'expédition de Jean Ribaut[1] un examen critique très intéressant. Dans l' « exotisme » du XVIe siècle, il trouve l'origine d'une des idées les plus fameuses du XVIIIe siècle, la supériorité de la vie sauvage sur la vie civilisée.

L'excellent travail de M. Paul COURTEAULT sur Monluc nous faisait espérer une édition critique des *Commentaires*[2]. Cet espoir n'a pas été déçu. Tandis que de Ruble avait pris pour base le texte des éditions courantes, qu'il rectifiait sans obéir à une règle fixe, M. Courteault reproduit l'édition de 1592 et donne en variantes les leçons des manuscrits. On voit ainsi comment s'est enrichi le texte de Monluc, et un artifice typographique permet même de reconstituer la rédaction primitive, celle que Monluc dicta entre la fin de 1570 et le milieu de 1571. Ajoutons que l'annotation, dès ce premier volume, est à la fois plus sobre, plus précise et plus exacte que celle du précédent éditeur.

Le Comtois Hugues Cousin, fourrier de Charles-Quint, a rédigé des *Mémoires* sur l'empereur : c'est-à-dire qu'avec le sans-gêne habituel aux gens du XVIe siècle, il a découpé le récit de Sleidan, en y insérant des additions tirées de ses souvenirs personnels. Ce sont ces additions qui font l'intérêt de la notice, accompagnée d'extraits, que donne de ce manuscrit M. A. MOREL-FATIO[3]. Cousin a été prisonnier des Turcs, et ses fonctions lui ont permis d'assister de près à des événements considérables, dont quelques-uns, comme le siège de Thérouanne (1553), les conférences de Marck, la trêve de Vaucelles, touchent directement à l'histoire de France. Nous n'avons pas

246 p. Négligences dans l'orthographe des noms propres, l'attribution des prénoms (pas toujours le même prénom dans le texte et dans les notes), les citations, les titres en langues étrangeres. P. 153, l. 9, lire « Roi Catholique ».

1. L'identité de Nicolas le Challeux (p. 155) avec le « tailleur d'images » qui grava les planches de Tortorel, me paraît sérieusement établie par la *France protestante*, t. III, col. 158 et n. 2. — Le titre complet du récit de Jean Ribaut porte *and nowe newly set forth in english*, ce qui permet de croire (p. 149, n. 1) à une édition française, sans permettre d'en affirmer l'existence.

2. *Commentaires de Blaise de Monluc*... Édition critique, t. I, *1521-1523*. Paris, A. Picard, 1911, in-8°, XIX-423 p., carte (Collection de textes).

3. *Une histoire inédite de Charles-Quint par un fourrier de sa cour* (extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXIV). Paris, Impr. nat., 1911, in-4°, 40 p., 1 plan (conférences de Marck). — M. Bémont a donné, dans la *Rev. histor.* (t. CX, p. 56), des fragments étendus de l'œuvre de Cousin relatifs à l'histoire d'Angleterre.

besoin de faire l'éloge d'une publication que recommande suffisamment le nom de son auteur.

Christophe de Longueil appartient à cette première génération d'humanistes qui a vu surtout dans l'étude de l'antiquité, suivant l'expression de Lamprecht, un « sport ». Transplanté à Venise et dirigé par Bembo, ce Flamand de Malines est devenu le second des cicéroniens. Ce qui lui a valu l'honneur d'être attaqué par Érasme et, par là, une manière d'immortalité. M. Th. Simar nous fournit, à son sujet, une excellente contribution à l'histoire du premier humanisme[1].

La Réforme dans l'île d'Oléron de M. Paul Thomas[2] n'est guère, pour le XVIe siècle, qu'une utilisation de Palissy, de *l'Histoire ecclésiastique* et de d'Aubigné. En revanche, elle est faite sur pièces d'archives pour l'époque de la persécution, qui sévit avec tant de rigueur dans les « Isles ».

M. Pierre de Vaissière a réuni en un volume les brillantes études qu'il a consacrées à « quelques assassins » de ce XVIe siècle, que l'on peut appeler le siècle de l'assassinat[3]. Au service d'un talent d'exposition très captivant, il a su mettre une érudition prodigieusement étendue et précise, et qui cependant ne donne pas toujours au lecteur le sentiment d'une absolue sécurité. M. de Vaissière n'affirme rien qui ne soit confirmé par un texte; mais son récit fait un peu l'impression d'une mosaïque, composée de textes de toute origine, parfois de dates très diverses, et qui n'ont pas été passés tous au crible d'un critique également sévère[4]. Aussi éprouve-t-on quelque

1. *Christophe de Longueil, humaniste (1488-1522).* Louvain, 1911, in-8°, VIII-215 p. (*Recueil de travaux... des conférences d'histoire...*, 31e fasc.). L'appendice (répertoire des noms de personnes cités dans les lettres de Longueil) est une mine de renseignements précieux. Ne pas écrire (p. 189, dernière ligne), un « ancien Maraños »; c'est un pluriel.

2. Lezay, H. Canon, 1911, in-8°, 121 p., 11 fig. Pièces justificatives, notamment : Mémoire de Daguesseau pour la conversion des sujets du roi en Saintonge; Correspondances de Châteauneuf, de Pontchartrain et de Begon.

3. *Récits du temps des troubles (XVIe siècle). De quelques assassins.* Paris, Émile-Paul, 1912, in-8°, X-409 p., index, 22 illustrations (rigoureusement documentaires). Les « assassins » sont Poltrot, Maurevert, Besme, Henri III et Jacques Clément. Un prochain volume traitera *De quelques capitaines.*

4. Les deux éditions de Lancelot de Carles ne sont pas comparées. La critique des interrogatoires successifs de Poltrot reste superficielle. On ne nous dit même pas (p. 70) que les deux interrogatoires du 18 mars ont été obtenus par la question (quoique les « tourments » figurent p. 83 dans la justification de Soubise); on se contente de dire, p. 74 : « Dénonciations... qui ont pu lui être inspirées par la terreur », et on ne donne pas une idée suffisante des rétractations de Poltrot avant le supplice. De même, il y a quelque arbitraire

hésitation à souscrire à la thèse maîtresse de l'auteur : dans tous ces meurtres, à l'exception du dernier, on retrouverait la main de Catherine ou celle de son fils Henri.

XVIIe SIÈCLE. — Le nouveau demi-tome de M. Édouard ROTT[1] poursuit l'histoire de l'affaire de la Valteline. On y voit plus encore la place immense que les quelques lieues qui s'étendent de Bormio à Tirano et les passages des Alpes rhétiques ont tenue dans la politique européenne. On y voit aussi combien Richelieu, par méfiance pour Rohan, a hésité avant de prendre un parti, comment il a essayé d'une politique de bascule entre la Suède et l'Union évangélique d'une part, l'Autriche et l'Espagne de l'autre. En laissant passer en Allemagne les troupes lombardes, il a rendu possible le désastre suédois de Nördlingen. Il a fallu cette sévère leçon pour le décider. Rohan rentre pleinement en grâce. Nördlingen est du 6 septembre 1634 ; le 1er novembre, Louis XIII signe un traité avec les princes allemands, et le 24, une dépêche à Feuquières prouve que l'intervention française en Valteline est désormais certaine. En mars 1635, c'est la surprise de Chiavenna et de Riva par du Landé, bientôt suivie (en avril) de l'arrivée de Rohan. Dès lors (p. 217), l'explosion des hostilités est imminente entre Habsbourg et Bourbon. Longtemps retardée, « l'entreprise destinée à empêcher à l'avenir la jonction des forces des deux branches de la maison d'Autriche eût entraîné assurément des conséquences plus décisives pour le roi très chrétien et ses alliés, si elle avait été exécutée deux ans auparavant, alors que les trente mille Espagnols et Italiens de Feria et du cardinal-infant n'avaient pas encore franchi les Alpes ». — Le récit

dans le choix des textes relatifs à la préparation de l'attentat de Clément. Il semble douteux que Brienne eût donné un passeport à un homme qui était publiquement connu et raillé pour ses menaces contre le roi. L'accusation contre Catherine (d'avoir voulu se débarrasser de François de Guise pour rendre ensuite Coligny responsable du meurtre) repose surtout sur la fameuse lettre d'Albanus (d'Elbène?), mais c'est, jusqu'à preuve du contraire, un document fantôme. Au contraire, l'explication de la Saint-Barthélemy (Catherine faisant tuer Coligny et rejetant le crime sur les Guise) est singulièrement forte, car elle s'appuie, en somme, sur les termes de la première explication que la cour elle-même donna de l'événement. Remarquons que cette explication rend sa vigueur à la thèse d'une certaine préméditation. On goûtera la reconstitution topographique, très poussée, des quelques mètres carrés où se joua la tragédie du 13 décembre 1588.

1. *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses....* t. IV, 1626-1635 (2e partie). *L'Affaire de la Valteline* (3e partie), 1633-1635. Bumpliz (Benteli) et Paris (Alcan), 1911, in-8°, 432 p. Texte jusqu'à la p. 218. Tableau des missions de 1626 à 1635 jusqu'à la p. 239. Trois tables. Voy. *Rev. histor.*, t. CV, p. 379.

de M. Rott est construit avec le soin habituel. Les documents helvétiques y sont éclairés au moyen d'emprunts aux Archives du quai d'Orsay, à celles des Frari, du Vatican, de Turin, à la Bibliothèque nationale, etc.

M. Louis Duval avait publié, il y a douze ans, le mémoire rédigé en 1698 par l'intendant d'Alençon, J.-B. de Pommereu. Il publie aujourd'hui celui de Lallement de Lévignen, rédigé en 1727[1]. Cette pièce intéressante témoigne de l'état de misère des populations rurales, du caractère dispersé et semi-domestique de l'industrie. Le mécanisme de cette industrie rurale, serve du capital commercial, que M. Kovalewsky a essayé de démonter, est exposé ici avec beaucoup de netteté (p. 86). Au moins, dans cette région (elle comprend cependant Laigle et Rugles, qui fabriquait des toiles et du point de France), la « manufacture » paraît avoir langui jusqu'à l'essor qui marque le milieu du XVIIIe siècle.

Le tome XXII des *Mémoires de Saint-Simon*[2] s'ouvre par ces pages curieuses où l'ambitieux duc et pair se voit déjà ministre du second dauphin et prépare le nouveau règne. Il s'achève sur ces spectacles tragiques : la mort d'une princesse avec qui « s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusements mêmes et toutes espèces de grâces » ; la mort du prince que la France « ne méritoit pas » ; enfin, les atroces accusations lancées contre le duc d'Orléans. Saint-Simon a-t-il vraiment joué, pendant ces deux années, les divers rôles qu'il se prête? C'est un point sur lequel MM. L. Lecestre et J. de Boislisle font les plus expresses réserves.

XVIIIe SIÈCLE. — M. Irénée Lameire poursuit ses recherches si approfondies et si personnelles sur les déplacements de souveraineté. Il s'occupe des effets des guerres de Succession de Pologne et de Succession d'Autriche en Italie[3]. Effets particulièrement complexes

1. *Lallement de Lévignen... Son mémoire sur la généralité d'Alençon en 1727.* Caen, Delesques, 1910, in-8°, 108 p., 2 portraits (extrait de l'*Annuaire de l'Association normande*). — Noter la présence de la vigne dans le Thimerais (p. 50). La note 2 de la p. 51 à remanier (à propos de Saint-Pierre de Cerniére) et corriger les deux dates en chiffres romains.

2. *Mémoires de Saint-Simon*, édités par A. de Boislisle, avec la collaboration de L. Lecestre et J. de Boislisle. T. XXII (suite de 1711; début de 1712). Paris, Hachette, 1910, in-8°, 551 p., index (*Grands écrivains*). — Aux appendices, des additions particulièrement importantes du *Journal de Dangeau* (ébauches des portraits du duc et de la duchesse de Bourgogne); un document nouveau, très précis, sur la mort du prince et de la princesse. Les éditeurs repoussent, bien entendu, l'hypothèse de l'empoisonnement et concluent à une rougeole infectieuse.

3. *Théorie et pratique de la conquête dans l'ancien droit. Les déplacements*

dans une terre où l'unité réelle est la commune et où survivait plus ou moins la notion de la mouvance impériale. A cette théorie s'oppose la théorie française de la *purge*, si forte que tout territoire occupé un temps par les Français rentre aux mains de ses anciens possesseurs complètement libéré de tout lien avec l'Empire : « La liberté française avait le droit de suite... » Pour la première guerre, les phénomènes sont relativement uniformes. Pour la seconde, où ils sont plus variés, M. Lameire les étudie commune par commune, et c'est dans les archives des communes qu'avec une patience admirable il est allé puiser sa documentation[1].

Dans le *Recueil des instructions*, la série *Rome*, publiée par M. Gabriel HANOTAUX, en était restée au premier volume, qui s'arrête à 1687[2]. M. Jean HANOTEAU a poursuivi l'œuvre jusqu'en 1723. La fin des controverses relatives à la régale et aux franchises, l'élection au siège de Cologne, quatre conclaves, partage de la monarchie espagnole et succession d'Espagne, guerres et traités de paix, quiétisme et *Constitution*, chapeau de l'abbé Dubois, il suffit de rappeler ces questions pour donner une idée du rôle de l'ambassade de Rome pendant ces quarante-cinq années. — La préface de M. Jean Hanoteau dégage les maximes suivies, ès matières romaines, par la cour de France, la persistance du gallicanisme d'État et même d'un certain gallicanisme d'Église.

Feu le duc d'Aumale n'avait pas poussé au delà du grand Condé l'histoire des princes de cette maison. Le général DE PIÉPAPE a voulu continuer l'œuvre de son illustre prédécesseur. *Haud pari passu*...[3]. Il retrace la vie (assez peu intéressante, sauf en ce qui touche M. le Duc) des « Condés de la décadence ».

de souveraineté en Italie pendant les guerres du XVIIIe siècle. Paris, Rousseau, 1911, in-8°, VIII-538 p.

1. M. Lameire a seulement le tort de verser un peu vite dans son texte les fiches même qu'il a recueillies dans les archives, sans les collationner, sans en reviser ni l'italien, ni l'orthographe des noms propres. Il prend à son compte (p. 115) la graphie *Kevenhuller*. A diverses reprises, « chaotique » est écrit comme si la racine était la même que celle de « cahoteur ».

2. *Recueil des instructions aux ambassadeurs*... XVII : *Rome*, par G. Hanotaux. T. II (1688-1723), avec une introduction et des notes, par Jean Hanoteau. Paris, F. Alcan, s. d. [1911], in-8°, XXXV-616 p.

3. *Histoire des princes de Condé au XVIIIe siècle. Les trois premiers descendants du grand Condé*. Paris, Plon, 1911, in-8°, III-413 p., 3 grav. — M. de Piépape ignore, sur la femme de Condé, le livre de Homberg et Jousselin, sur La Bruyère celui de Lange. Il renvoie ainsi à ses documents : p. 96, n. 1 : « Archives municipales de Dijon »; p. 291, n. 3 : « 20 mai 1710. Texte à la bibliothèque de Dijon »; p. 151, lire « Chalon » pour « Châlons »; p. 227, n. 4, lire « Lb^38 »; p. 393 : « Messieurs le Vicomte, mayeur », lire « le Vicomte-

M. François Rousseau a été bien inspiré en rééditant les *Mémoires du président Hénault*, enrichis des épisodes qui manquaient à l'édition de 1855 et qui avaient été utilisés par MM. Lucien Perey et Henri Lion : translation du parlement à Pontoise, procès d'accaparement du duc de La Force, disgrâce de Villeroy, disgrâce du duc de Bourbon, événements parlementaires de 1731 à 1732[1]. Il est regrettable que M. Rousseau n'ait pas rendu plus visibles les points de suture entre le corps des *Mémoires* et ces divers morceaux, qui ne sont point tous de la même date[2]. On ne réédite pas tous les jours les *Mémoires* de Hénault; il valait la peine d'en donner un texte strictement critique.

M. Paul Masson nous devait, après son *Commerce français dans le Levant au XVIIe siècle*, un livre analogue pour le XVIIIe. Mais son nouveau volume[3], dont la documentation est aussi solide et plus étendue encore que celle du précédent, tient plus que les promesses de son titre. Ce n'est pas seulement une histoire complète de toutes les branches de commerce représentées dans les Échelles et des industries qui fournissaient les produits d'exportation ou utilisaient les matières importées, une histoire aussi des usages commerciaux et de la vie des commerçants, c'est une histoire du commerce de Marseille, la ville qui monopolisait le trafic des Échelles. C'est même davantage, c'est vraiment un fragment d'une histoire de la Méditerranée. Citons seulement, à cet égard, les pages consacrées aux plans d'intervention en Égypte et d'ouverture d'une voie d'eau vers la mer Rouge: elles complètent et rectifient, au moyen des archives de la Marine, l'étude donnée ici même par M. Fr.-Charles Roux. L'examen du système réglementaire, de cette tentative consciente pour organiser le commerce du Levant en service public, est une excellente illustration de l'histoire des doctrines économiques. — La conclusion de M. Masson, c'est que rien n'est plus faux que la légende de la décadence de notre commerce

mayeur ». En appendice, quelques pièces extraites surtout des archives des Affaires étrangères et des archives de Dijon. La plus intéressante est la lettre de Fleury à M. le Duc, du 13 juin 1726. Mais que dire encore de M. le Duc, après le livre de M. Thirion? M. de Piépape accepte sans sourciller toutes les méchancetés de d'Argenson.

1. *Mémoires du président Hénault*. Nouvelle édition, complétée, corrigée et annotée. Paris, Hachette, 1911, in-8°, XX-457 p., index.

2. Quelques-uns de ces morceaux sont insérés dans le texte, avec lequel ils se raccordent assez mal, d'autres donnés en appendice, sans que l'on aperçoive les raisons de ce traitement différent.

3. *Histoire du commerce français dans le Levant au XVIIIe siècle*. Paris, Hachette, 1911, in-8°, XII-678 p., index.

levantin après 1740. Au contraire, jamais notre négoce dans la Méditerranée orientale (et même sur les routes qui partent de cette mer pour gagner la Perse, les Balkans, la mer Noire) n'avait été aussi prospère. Au temps des *avanies*, cauchemar de Colbert, a succédé l'ère du respect des capitulations. Cette prospérité n'est compromise que par l'anarchie turque et que par la faiblesse maritime et politique de notre gouvernement, en attendant qu'elle sombre dans la tourmente révolutionnaire. — On peut dire que M. Masson vient d'ajouter à notre histoire économique une province nouvelle.

Il est regrettable qu'à son second volume sur *la France économique et sociale à la veille de la Révolution*, M. Maxime Kovalewsky ait donné ce titre inexact : *les Villes*[1]. Car il y traite non des organismes urbains, mais de l'industrie, et lui-même montre que l'industrie était encore en grande partie rurale, qu'il s'agit de l'industrie purement domestique ou d'ateliers dispersés, mais dominés par une direction commerciale centrale. M. Kovalewsky étudie ces divers modes de production. En s'appuyant sur une documentation parfois un peu vieillie et trop unilatérale[2], il recherche ce qu'était devenu le régime corporatif ; puis il passe à la « manufacture ». Sur ce point, il s'accorde avec son adversaire M. Loutchizki[3], non seulement pour déclarer que la manufacture n'était pas la grande industrie, mais encore pour diminuer autant que possible l'importance des entreprises industrielles de l'ancien régime. Il y a même là quelque excès. S'ils avaient voulu prouver seulement que la révolution industrielle s'est produite en Angleterre beaucoup plus tôt qu'en France (comme l'a démontré M. Mantoux), que le machinisme était loin d'y être universellement répandu et que, par conséquent (comme le dit M. Kovalewsky), il s'agit plutôt de capitalisme commercial, avec subordination de l'industrie, que de vrai capitalisme industriel, il n'y aurait rien à leur objecter. Mais s'ils s'étaient, l'un et l'autre, moins étroitement tenus à la correspondance des intendants et des inspecteurs des manufactures pour se documenter un peu plus, en ce qui concerne les pays d'États, dans les archives

1. T. XL de la *Bibliothèque sociologique internationale*. Paris, Giard et Brière, 1911, in-8°, 320 p., index des deux volumes (sur le premier volume, voy. *Rev. histor.*, t. CI, p. 103). L'exécution typographique laisse fort à désirer. L'orthographe des noms propres est défectueuse.

2. Le plus grand nombre des statuts de communautés sont pris à du Bourg, *Organisation du travail dans le Midi*, livre presque exclusivement toulousain.

3. Dans la brochure dont il sera question plus bas, *l'État des classes agricoles en France à la veille de la Révolution*. Paris, H. Champion, 1911, in-12, 110 p.

de ces corps, ils auraient été frappés de voir avec quelle ardeur certaines provinces ont essayé de multiplier toutes les formes d'industrie[1]. Il y a là un mouvement un peu désordonné, car chaque province voudrait avoir chez elle toutes les espèces de manufactures, sans tenir compte des conditions géographiques spéciales. Ce mouvement est en grande partie factice, puisqu'il est provoqué et soutenu par les encouragements des États et que très souvent il s'arrête lorsque cessent ces encouragements : il est question souvent de petites entreprises, qu'un secours annuel de quelques centaines ou, au plus, de quelques milliers de livres suffit à faire vivre. Mais le phénomène n'en a pas moins une indéniable ampleur. L'espèce de pessimisme qui domine le livre de M. Kovalewsky n'est pas confirmé, par exemple, en ce qui touche la draperie languedocienne, par le livre récent de M. Masson. M. Kovalewsky a d'ailleurs raison de dire que le traité de 1786 fut un coup pour notre industrie, parce qu'elle n'était pas préparée à subir la concurrence anglaise.

En appendice M. Kovalewsky revient sur la question paysanne[2]. Il veut prouver, contre M. Loutchizki, que, si le nombre était grand des paysans propriétaires, il ne faut pas entendre ce mot de propriétaires *stricto sensu*. La « propriété paysanne » est plutôt une « jouissance viagère ou héréditaire », soumise à des obligations féodales. Mais je ne vois pas, en vérité, que M. Loutchizki songe à y contredire, surtout dans sa plus récente brochure[3]. Il admet fort bien qu'il y eut, à la veille de la Révolution, une « réaction seigneuriale »[4]. Je n'ai pas besoin d'apprendre au lecteur avec quel zèle ce

1. M. Loutchizki, p. 63, écrit « les fabricants ne possédaient que deux, trois, cinq métiers, dix au maximum ». Or, la Bourgogne n'est pas un pays proprement industriel, et le travail de la soie n'y joue qu'un rôle secondaire. Cependant Castella, en 1768-1770 (Arch. de la Côte-d'Or, C 3221, fol. 276), a fait monter, aux portes de Dijon, douze métiers, et c'est après qu'il demande une subvention aux États. La manufacture de bas et bonnets de coton de Bar-sur-Seine (C 3228, fol. 551) a douze métiers battants en 1775 ; celle de serges et droguets du faubourg d'Ouche, à Dijon (Ibid., fol. 565), en a quatorze. Le sieur Desfossés, qui a une manufacture de mousselines à l'imitation des Indes, de velours sur coton, guinées, etc., au faubourg de l'Ile, s'était engagé en 1763 à monter dix métiers au moins ; il a trente-six métiers battants en 1771 et quarante-cinq en 1772 (C 3224, fol. 550). Je répète que ces exemples sont pris dans une province peu industrielle.

2. P. 255.

3. P. 42, il ne tient pas compte, dans ses statistiques, de la bourgeoisie propriétaire, quoiqu'il en parle p. 55.

4. M. Loutchizki admet (p. 26-27) la disparition presque complète de la mainmorte. Pourtant, il en démontre lui-même la survivance p. 67. — M. Loutchizki, dans une lettre privée, se plaint à moi que, dans cette *Revue* (t. CI,

robuste travailleur a dépouillé un grand nombre de nos archives provinciales. Sa brochure n'est d'ailleurs que l'annonce d'un ouvrage plus considérable.

H. Hauser.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

MOYEN ÂGE.

En tête des études de sources que nous avons à signaler ici, il faut citer un ouvrage qui, embrassant seulement les dernières années du XIIIe et le début du XIVe siècle, est d'une documentation très riche et dépasse souvent les frontières de l'Allemagne. Nous voulons parler des *Acta imperii, Angliae et Franciae*, de M. F. Kern[1]. A part quelques rares exceptions, ces documents proviennent d'archives et de bibliothèques non allemandes, mais françaises, italiennes, anglaises. Les relations extérieures de l'Allemagne, dans la période qui va de l'interrègne à la mort de Henri VII, trouvent dans cette publication une illustration riche et variée. Les *Acta* apportent de nouveaux documents concernant les rapports des souverains allemands avec l'Italie impériale (rôle des vicaires de l'empire) et avec le Saint-Siège, les relations anglo-allemandes, c'est-à-dire les relations d'Édouard Ier avec la couronne allemande (particulièrement importantes à l'époque d'Adolphe de Nassau) et avec les princes allemands. La situation de la France en face des puissances allemandes, en particulier la politique d'expansion française vers l'est et la poli-

p. 104, n. 7), j'aie paru prendre à mon compte l'accusation, qui lui était adressée par M. Kovalewsky (*Campagnes*, p. 72), d'avoir « identifié à tort » les laboureurs avec les propriétaires. En réalité, dans une note où je fais d'ailleurs l'éloge de la méthode de M. Loutchizki, j'ai dit qu'il avait « trop vite assimilé le laboureur au propriétaire », formule singulièrement différente de celle de M. Kovalewsky. Où celui-ci reprochait à M. Loutchizki d'avoir presque supprimé une classe, je dis simplement qu'à mon sens M. Loutchizki a une certaine tendance à multiplier le nombre des propriétaires. Encore voit-on, dans la page ci-dessus, que je défends sur ce point M. Loutchizki contre un autre reproche de son adversaire. Ces questions reviendront, au reste, à propos du dernier livre de M. Loutchizki, que nous venons de recevoir, *la Propriété paysanne*.

1. *Acta imperii Angliae et Franciae ab a. 1267 ad a. 1313*. Dokumente vornehmlich zur Geschichte der auswärtigen Beziehungen Deutschlands in ausländischen Archiven gesammelt und mit Unterstützung des J.-Fr. Böhmer-Fonds, hg. von Fritz Kern. Tübingen, Mohr, 1911, gr. in-8°, XXX-3475 p.

tique générale de Philippe IV sont éclairées par des documents importants, que M. Kern a lui-même utilisés heureusement dans son excellent livre *les Débuts de la politique d'expansion française* (1910). La situation de la frontière allemande de l'ouest reçoit divers éclaircissements; ainsi M. Kern apporte, à propos des relations de Rodolphe de Habsbourg avec la Savoie, des pièces très intéressantes qui proviennent surtout de Londres. Le nombre des trouvailles importantes contenues dans ce volume est tel qu'il donne beaucoup plus l'impression de recherches faites sur un sujet entièrement neuf que de simples compléments aux *Constitutiones* des *Monumenta Germaniae* et aux *Acta imperii* publiés par Böhmer et par Winkelmann. La moisson est particulièrement riche pour l'époque de Henri VII; M. Kern publie, entre autres, une pièce très importante de l'année 1311, adressée par l'empereur à Clément V (n° 223), et le document par lequel le pape ordonne, le 19 juin 1312, un armistice entre Henri VII et Robert de Sicile. Nous remarquons encore quelques procès-verbaux de villes italiennes de l'époque des rois Rodolphe (p. 167 et suiv.) et Henri (p. 241 et suiv.), ainsi que (p. 248 et suiv.) des extraits de chroniques italiennes inédites relatives à l'histoire de l'empire, principalement sous Henri VII. L'auteur indique lui-même, dans une préface substantielle, quels services peuvent rendre à maints égards ces *Acta*; il a consciencieusement mis à profit les travaux de ses prédécesseurs et facilité l'usage du sien par des analyses commodes des différentes pièces et un index alphabétique.

Les *Constitutiones* et *Acta publica* des *Monumenta Germaniae*, qui viennent d'être cités, ont dans les dernières années rapidement progressé, surtout par les soins de M. J. Schwalm. Il a achevé le volume consacré aux rois Albert et Henri VII, dont la première partie avait paru en 1906[1]. La seconde contient presque exclusivement les documents et actes des années 1312 et 1313, qui ont une importance toute particulière pour la politique italienne et la politique générale de Henri. L'essentiel se trouvait sans doute déjà dans des publications antérieures, mais M. Schwalm est toujours retourné aux sources et donne souvent des textes sensiblement meilleurs: il fournit pour la première fois un texte satisfaisant de l'importante liste des villes, communes et *burgs* appartenant à l'empire (n° 870). Nommons, parmi les pièces restées jusque-là inédites, celles qui concernent les négociations de 1312 entre Henri VII

1. *Monumenta Germaniae historica, Constitutiones et Acta publica imperatorum et regum.* T. IV, pars 2, ed. J. Schwalm. Hannover u. Leipzig, Hahn, 1909-1911, in-4°, XXVII-713-1568 p.

et Frédéric de Sicile (p. 816 et suiv.), le décret impérial contre les ecclésiastiques et les vassaux rebelles de Toscane (n° 915), du mois de février, l'adresse à Frédéric de Sicile, du mois d'avril 1313 (n° 1296), enfin le fragment d'un mémoire, découvert par M. Schwalm à la Bibliothèque nationale de Paris, qui veut défendre par une lourde argumentation théologique, juridique et politique, la cause du pape contre l'empereur (n° 1251, p. 1342-1362). Le mémoire important du burgrave du château de Rheinfelden, de l'an 1306, sur lequel Redlich a le premier attiré l'attention, est publié ici par M. Wilhelm (n° 1204). En même temps que le tome IV des *Constitutiones*, M. Schwalm a revu le tome V[1], qui renferme les documents et actes essentiels, ainsi que quelques autres de moindre importance, relatifs à l'histoire du règne de Louis IV et de Frédéric III jusqu'en 1320. Le volume contient plusieurs pièces inédites; nous y reviendrons plus tard, quand la suite paraîtra. Appelons aussi l'attention sur le tome VIII (première partie) des *Constitutiones*, bien que nous n'ayons pas encore la seconde partie. Ce volume, publié par MM. K. Zeumer et R. Salomon[2], commence la publication des actes du règne de Charles IV; elle ne va encore que jusqu'en 1347. La plupart des 342 pièces ont été revues par M. R. Salomon, quelques-unes reviennent à MM. F. Kern et R. Lüdicke. A en juger par quelques échantillons pris au hasard, le travail ne laisse rien à désirer. Beaucoup de documents, qui n'étaient encore connus que par des regestes, sont publiés ici textuellement; d'autres sont tout à fait nouveaux. On peut sans doute ne pas partager l'avis des auteurs sur l'introduction de certaines pièces dans ce recueil, mais, en général, il faut reconnaître l'excellence du choix. D'autre part, pourquoi reproduire in-extenso des documents qui répètent textuellement d'autres documents déjà donnés, comme cela arrive plusieurs fois et pour des pièces fort longues?

M. Joseph Seemüller a, pour la première fois en 1906, donné dans les *Deutsche Croniken* des *Monumenta Germaniae* le texte intégral de la fameuse chronique autrichienne de la fin du xive siècle que l'on attribuait sans motif à Gregor Hagen. Il vient maintenant de faire suivre cette *Chronique autrichienne des 95 seigneurs* d'une introduction et d'un index[3]. Pour ne pas accumuler les

1. *Ibid.*, t. V, pars I et II. Ibid., 1909-1911, 851 p. L'index et la table des matières manquent encore. Cf. E. Vogt, *Deutsche Literaturzeitung*, 1911, n° 3.

2. *Ibid.*, t. VIII, pars I. Ibid., 1910, in-4°, 388 p.

3. *Monum. Germ.*, *Deutsche Chroniken*. T. VI, pars II : *Österreichische Chronik von den 95 Herrschaften*, hg. v. Joseph Seemüller. Ibid., 1909, in-4°, cccvi-243-276 p.

variantes au bas du texte. M. Seemüller a donné dans l'introduction une description exacte des manuscrits, dont le nombre dépasse quarante, et il étudie minutieusement, presque phrase par phrase, les particularités, fautes de textes et changements qu'ils présentent. Aucun des manuscrits connus n'est en effet de la main de l'auteur, aucun même n'est une copie directe de l'original; tous reproduisent une copie déjà chargée de fautes. L'auteur de la Chronique reste toujours inconnu. D'accord avec M. Uhlirz, M. Seemüller repousse la conjecture de F.-M. Mayer, suivant laquelle elle serait l'œuvre de Johann Seffner, doyen de la Faculté de droit de Vienne vers 1400. L'auteur, que M. Loserth (*Histor. Zeitschr.*, CV, 307) pense, comme M. Uhlirz, devoir chercher parmi les moines augustins, était contemporain du duc Albert III d'Autriche. Il a écrit sous l'influence directe du duc, mais a fait des additions après sa mort (1395); il a d'ailleurs perpétuellement transformé sa chronique, sans parvenir à lui donner une forme définitive. Sur la genèse et les sources de l'ouvrage, sur la valeur de l'auteur comme historiographe, et sur la grande répercussion qu'eut la Chronique jusqu'au XVIe siècle, M. Seemüller fournit des renseignements utiles. A la fin de l'introduction, il s'occupe des deux petits écrits qui suivent le texte de la Chronique : la *Lehre vom Krieg*, de Johann Seffner, et les *Annales viennoises* de 1348 à 1404; c'est la première fois qu'on publie ce traité de Seffner, conservé dans un manuscrit de la Chronique, qui porte trace de l'influence de Vegèce et est composé dans l'esprit scolastique.

Dans le recueil des *Scriptores rerum Germanicarum*, l'excellente édition de Jean de Viktring, par M. F. Schneider, est maintenant achevée (cf. *Rev. histor.*, CIV, 364)[1]. Non seulement elle donne le seul texte dont on puisse se servir, mais en outre des notes explicatives et justificatives, qui font usage des plus récentes publications et forment un commentaire précieux. L'index des noms, abondant et bien divisé, ainsi que le glossaire, — comprenant à eux deux près de quatre-vingt-dix pages, — ont été établis par M. A. Hofmeister.

Holder-Egger, qui fut jusqu'à sa mort [novembre 1911] l'infatigable collaborateur des *Monumenta Germaniae*, a publié dans le même recueil une nouvelle édition de la *Vita Caroli Magni* d'Einhard[2]. Le progrès qu'elle marque sur la cinquième édition de

1. *Johannis abbatis Victoriensis Liber certarum historiarum*, ed. Fedorus Schneider, t. II, libri IV-VI. Ibid., 1910, in-8°, 343 p. (*Script. rer. Germ.*).

2. *Einhardi Vita Caroli Magni*. Post G.-H. Pertz, rec. G. Waitz: editio sexta, curavit O. Holder-Egger. Ibid., 1911, in-8°, XXIX-60 p. (même collection).

1905 consiste en ce qu'elle a pour base le manuscrit le plus ancien, datant du milieu du IXe siècle ; Holder-Egger a établi que ce manuscrit viennois, classé par Waitz dans la série B, appartient à la série A et en est le meilleur. Aux suppléments s'est ajoutée une nouvelle édition collationnée de la *Litania Carolina*, déjà publiée intégralement par Mabillon ; elle fut composée à Rome entre 783 et 792 (cf. p. 46, n° 1).

Le pendant en langue allemande des *Scriptores rerum Germanicarum*, la collection des *Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit*, contient dans le tome XCI une traduction allemande de la biographie de Benno II d'Osnabruck par Norbert[1]. L'attention a été rappelée sur cet ouvrage, d'abord par la discussion sur son authenticité, puis par l'heureuse trouvaille de M. H. Bresslau, qui apporta de façon inattendue la solution et auquel on doit le seul texte authentique de la *Vita* (1902, in *Script. rer. Germ.*). L'excellente traduction de M. Tangl, pourvue de nombreuses remarques explicatives et d'une bonne introduction, sera la bienvenue pour quiconque s'occupe de cette attrayante *Vita Bennonis*. J'indique simplement qu'une phrase du chapitre v a été omise (p. 5, lignes 7-9 de l'édition de Bresslau) et que dans l'introduction (p. VII) le nom de Hermann de Salm-Lützelburg s'est par erreur glissé à la place de celui du margrave Ekbert de Meissen.

La seconde partie de la précieuse édition des rôles des bans de tréfonds de Metz, par M. Wichmann, sur laquelle nous avons déjà appelé l'attention (*Rev. histor.*, CIV, 358 et suiv.), vient de paraître[2]. Elle contient le rôle de 1277, qui vient d'être retrouvé récemment ; mais la date et les noms des échevins et des maires manquent. Ce rôle aurait dû trouver place dans le premier volume, c'est par lui que débute le second ; puis viennent ceux de 1281, 1285, 1288, 1290, 1293 et 1298. L'introduction les décrit.

Le couvent cistercien de Heiligkreuztal (au sud-ouest de Riedlingen en Wurtemberg), a, comme d'ailleurs d'autres couvents du même ordre, si bien conservé ses actes, que nous les possédons presque tous. Assurément, c'était un petit couvent, et il y a peut-

1. *Das Leben des Bischofs Benno II. von Osnabrück*, von Norbert, Abt von Iburg. Nach der neuen Ausgabe der *Monumenta Germaniae* in den *Script. rer. Germ.*, übersetzt von Mich. Tangl. — En appendice : *Ausführliche Namen- u. Sachregister zu Bd. 1-90 der Geschichtschreiber*. Leipzig, Dyk (1911), in-8°, XVII-65-87 p.

2. *Die Metzer Bannrollen des 13. Jhdts.* 2. Teil, hg. v. Dr. Karl Wichmann (*Quellen zur lothringischen Geschichte*, Bd. VI). Leipzig, Quelle et Meyer, in-4°, XVIII-579 p.

être disproportion entre le nombre de ses actes, soigneusement rassemblés par M. HAUBER[1], et son importance. Pourtant le recueil est utile pour l'histoire juridique et économique de la Haute-Allemagne. Les documents les plus anciens (depuis 1227), étant presque tous connus, ne sont représentés ici que par des analyses. A partir de la fin du XIIIe siècle, les pièces sont presque toutes nouvelles et, le plus souvent, données intégralement; il eût été bon ici de se restreindre un peu. Certains documents dépassent l'histoire locale. Mentionnons qu'au n° 485 se trouve une réimpression, d'après l'original, d'un indult de 1346 du cardinal grand pénitencier Gaucelinus (et non Gaucelmus, comme écrit Hauber). L'introduction traite des archives du couvent et de la forme extérieure des actes, et donne en particulier un aperçu des préambules.

Les recès de la Hanse de 1477 à 1530 (voir *Rev. hist.*, t. C, p. 136, à propos du volume publié par les soins de M. Dietrich Schäfer) continuent à paraître en un huitième volume où M. Friedrich TECHEN utilise pour les années 1521-1524 les matériaux rassemblés en grande partie par son prédécesseur[2]. La situation dans le Nord et en particulier les rapports de la Hanse avec le Danemark occupent le premier plan, et on voit toujours les trois royaumes septentrionaux entièrement dépendants des villes maritimes allemandes; Lubeck et Danzig dirigent la politique de la Hanse dans le Nord. Au sujet des relations des villes hanséatiques avec les Pays-Bas, l'Angleterre, la France et la Russie, et de l'histoire intérieure de la Hanse, le volume apporte moins de renseignements, mais contient néanmoins quelques indications utiles. L'introduction de Techen souligne les principaux événements.

M. E. STENGEL fournit, dans un ouvrage sur les privilèges d'immunité en Allemagne du IXe au XIe siècle, un travail préparatoire à une étude, qu'il y aurait lieu de faire, sur l'immunité en Allemagne jusqu'à la fin du XIe siècle[3]. L'auteur s'attache surtout à rechercher dans les privilèges d'immunité les divergences de la formule ordi-

1. *Urkundenbuch des Klosters Heiligkreuztal*. I Bd. (*Württemberg. Geschichtsquellen*, 9. Bd.), bearbeitet v. Dr. A. Hauber. Stuttgart, Kohlhammer, 1910, in-8°, XLII-819 p.

2. *Hanserecesse, hg. vom Verein für hansische Geschichte*, 3. Abt. *Hanserecesse von 1477-1530*, bearbeitet v. Dietrich Schäfer und Fried. Techen. 8. Bd. Leipzig, Duncker et Humblot, 1910, in-4°, XVIII-975 p.

3. Edmund-E. Stengel, *Die Immunität in Deutschland bis zum Ende des 11. Jhdts*. Forschungen zur Diplomatik und Verfassungsgeschichte. I. Teil : *Diplomatik der deutschen Immunitäts-Privilegien vom 9. bis zum Ende des 11. Jhdts*. Innsbruck, Wagner, 1910, in-8°, XXXVI-751 p.

naire et à établir si elles sont le résultat de particularités de rédaction du scribe, ou si elles résultent de différences réelles. Indiquons rapidement les principaux résultats que l'auteur a atteints, grâce à une méthode très sûre. Les formules de l'époque mérovingienne et des débuts de l'époque carolingienne ne se retrouvent presque jamais dans les privilèges d'immunité allemands. L'époque de Louis le Débonnaire, où les vieilles formules sont remplacées par de nouvelles, commence à être intéressante pour l'histoire des privilèges d'immunité allemands. Les plus anciens, de l'époque de Louis le Débonnaire (voir chapitre I et supplément I), sont rédigés sans doute d'après les modèles, mais les scribes ne les observent pas toujours; ils préfèrent souvent combiner plusieurs formules, et cette combinaison sert à son tour de formule nouvelle. Ce n'est que vers la fin du règne que l'usage de formules fixes devient dominant. Dans l'étude des privilèges d'immunité de l'est du domaine francisque, à laquelle est consacré le second chapitre, M. Stengel dépasse les recherches de Sickel. Sous les fils de Louis le Débonnaire, les formules sont généralement empruntées à des actes de Louis; les formules improvisées sont rares. Sous les derniers Carolingiens, elles deviennent courantes; mais il subsiste des restes d'anciennes formules. Les privilèges d'immunité de la fin de la période carolingienne se distinguent par une très grande variété. La rédaction change constamment: tantôt l'une ou l'autre des parties est omise, tantôt elles se succèdent dans un ordre différent. Cette variété doit inviter à la prudence : il ne faut pas se hâter de conclure de divergences de formes à des divergences de fond. Dans le troisième chapitre, M. Stengel essaye, en comparant les styles, de distinguer les rédacteurs des privilèges du xe et du xie siècle. Il en trouve près de quatre-vingt-dix différents, mais la plupart n'apparaissent que d'une façon isolée; seuls, quelques-uns se détachent de la masse, et ce sont les seuls qui ont pu exercer une influence sur l'évolution de la formule; ce n'est que rarement qu'on parvient, en observant la transmission de formules et de tournures déterminées, à retrouver des groupements en écoles. La détermination d'une telle influence peut avoir des avantages pour l'étude des faits juridiques eux-mêmes : un document obscur, comme le remarque Stengel (p. 264), peut être rendu plus intelligible par un autre document sorti de la même main. Les chancelleries n'avaient pas de formules arrêtées pour les privilèges d'immunité: les notaires n'en avaient que par exception. Généralement à la formule se substitue l'acte précédemment rédigé, qui sert alors lui-même de formule. Le rapport numérique des documents à formule improvisée aux documents à formule imitée varie

beaucoup suivant les époques, mais en général les seconds l'emportent. Souvent aussi ce sont des documents d'un autre genre que les privilèges d'immunité qui ont agi sur ceux-ci, et il n'est pas rare non plus que plusieurs modèles aient été combinés dans un même texte. A partir du XIe siècle, on remarque la dépendance de plus en plus grande des documents royaux vis-à-vis des privilèges du pape, par opposition avec ce qui avait lieu au Xe siècle. Les recherches faites à ce sujet ne vont naturellement pas sans donner lieu à l'expression de quelques vues sur l'histoire générale. Le chapitre VI traite des différentes parties constituant la formule. Nous y trouvons une étude très minutieuse de la terminologie, de véritables vocabulaires. Par l'évolution de certaines parties, on se rend compte de l'évolution du formulaire tout entier. A partir de la fin de l'époque carolingienne, les « diplômes » désignés comme privilèges d'immunité contiennent le plus souvent (chapitre VII) des dispositions tout à fait étrangères à l'immunité; des concessions de droits divers, même des concessions de droit d'élection s'y trouvent incorporées. Dans le dernier chapitre, traitant de l'immunité partielle, qui paraît à côté de l'immunité totale et de l'immunité banale, l'auteur confirme l'opinion généralement répandue aujourd'hui que les concessions banales (concessions de privilèges publics à des domaines indépendants des propriétés seigneuriales) se rattachent pour des motifs internes à l'immunité. Dans les privilèges, d'ailleurs, l'immunité banale se présente avec l'immunité totale beaucoup plus souvent que l'immunité partielle. Il convient enfin de mentionner la liste des citations extraites des actes; on y renvoie aux passages du livre qui sont intéressants pour la critique des pièces.

Nous voulons encore signaler ici un autre écrit de M. Stengel, portant le titre un peu provocateur : *C'est l'armée qui fait l'empereur*[1]. Il y montre l'importance que prit en Allemagne au moyen âge l'idée du caractère essentiellement militaire de l'empire romain. A l'opinion ecclésiastique, qui donne pour base à l'empire du moyen âge la grâce papale, et à celle qui place sur une même ligne la royauté allemande et l'empire, vient s'ajouter l'opinion que l'empire repose avant tout sur la puissance militaire et politique. M. Stengel relève les traces de cette conception, influencée par le souvenir de l'empire militaire de Rome. Il la retrouve chez Widukind de Corvey, d'après qui la souveraineté d'Othon II fut consacrée, non par le couronnement de 962, mais par une proclamation de l'armée allemande

1. Edmund-E. Stengel, *Den Kaiser macht das Heer*. Studien zur Geschichte eines politischen Gedankens. Weimar, Böhlaus Nachfolger, 1910, in-8°, XVII-110 p.

faite à la bataille hongroise de 955. La même conception reparaît sous la dynastie des Hohenstaufen chez Otto de Freising et d'autres écrivains du XIIe siècle, pour qui le couronnement de Charlemagne n'est qu'une confirmation de sa puissance. Des publicistes du XIVe siècle, comme Lupold de Bebenburg et Henri d'Herford, déclarent, en opposition avec la papauté, que la puissance de Charlemagne est la cause dernière de sa souveraineté. Dans la seconde moitié du XIVe siècle, on trouve cette conception consacrée par une formule du commentateur du « Sachsenspiegel », Jean de Buch, qui fonde le droit à l'empire sur la possession de la force; le roi arrive à la royauté par l'élection, mais « à l'empire par la lutte » (« dat keiserrike irwirvet hei mit stride »). M. Stengel voit l'origine de cette formule de Jean de Buch dans la phrase « exercitus imperatorem facit », qu'on rencontre dans une lettre de saint Jérôme, incorporée au décret de Gratien. Cette formule a servi aux écrivains d'argument juridique pour le droit au suffrage et la souveraineté du peuple (*exercitus = populus*), mais Jean de Buch l'entend au sens tout à fait littéral : c'est avec son armée, par l'épée, que le roi conquiert la couronne impériale. Le second des deux appendices qui terminent le travail de M. Stengel examine l'origine de la légende suivant laquelle Charlemagne aurait institué l'élection du roi et fondé le collège électoral.

M. Dietrich Schäfer vient de publier une Histoire d'Allemagne, en deux volumes[1]; elle va depuis la première apparition des Germains jusqu'à l'époque actuelle et veut surtout donner au lecteur une idée de l'évolution politique du peuple. Cet ouvrage, qui considère toute l'histoire allemande d'un point de vue unique, mérite, par sa clarté et sa vigueur, l'attention de tous les historiens. Nous n'avons à nous occuper ici que du premier volume, consacré au moyen âge. M. Schäfer renonce délibérément à citer des sources et à donner des indications bibliographiques. Mais le lecteur s'aperçoit bien qu'il a affaire à un savant, familier avec toutes les sources et tous les travaux historiques. Bien que l'auteur n'ait pas voulu faire œuvre de critique, on peut souvent lire entre les lignes quelle est son opinion sur les derniers travaux; parfois aussi son exposition même est une critique de sources : ainsi, p. 226, à propos de l'expiation de Henri IV à Canossa. Notons rapidement quelques détails. Dans les rapports de Pépin avec le pape, M. Schäfer souligne heureusement l'influence décisive du sentiment religieux (p. 95) et annonce par là déjà l'opi-

1. Dietrich Schäfer, *Deutsche Geschichte*. 1. Bd., *Mittelalter*; 2. Bd., *Neuzeit*. Iena, Fischer, 1910, in-8°, IX-469 p. et X-505 p.

nion qui se trouve maintenant exposée en détail dans l'article de M. J. Haller sur les Carolingiens et la papauté (*Histor. Zeitschrift*, t. CVIII, fasc. 3). La situation de l'Allemagne vers la fin de l'époque carolingienne, en particulier celle des duchés héréditaires (p. 137 et suiv.), est traitée avec une clarté remarquable. Parmi les chapitres suivants on lira avec plaisir celui qui a trait à la colonisation allemande dans l'est (p. 335 et suiv.) ; mentionnons aussi que M. Schäfer cherche les origines de la Renaissance résolument dans le moyen âge, et en particulier dans la culture des villes italiennes (voir p. 443 et suiv.). Évidemment, ce ne sont pas les détails qui donnent sa valeur et son charme au livre de Schäfer, mais bien l'unité de sa conception de l'histoire d'Allemagne.

Continuant les études de S. Hellmann, sur les mariages des carolingiens (*Festgabe für Heigel*, 1903), M. Kirchner s'occupe des impératrices allemandes depuis Conrad Ier jusqu'à la mort de Lothar de Supplinburg[1]. Étant donné l'étendue de cette période et les changements de dynasties, il était difficile de donner à ce travail l'unité que Hellmann a pu donner au sien. Le livre s'en ressent : l'auteur ne rattache souvent les divers témoignages qu'il rassemble que par un lien tout extérieur, et sa critique, parfois assez intelligente, manque à plusieurs reprises de clarté et de sûreté. Ainsi dans la première partie, formant un tiers du volume et contenant les esquisses biographiques des impératrices, celle de Bertha, l'épouse de Henri IV, est tout à fait manquée, et plus loin l'auteur affirme, inconsidérément, que la réputation de Richenza, épouse de Lothaire, fut « souillée par une cupidité sordide et des captations d'héritage » (p. 54 et suiv.). On pourrait, par d'autres exemples encore, montrer que cet écrit est le travail d'un débutant. Il n'est pourtant pas absolument sans mérites : on y trouve citées des sources difficiles à atteindre et les travaux antérieurs se trouvent complétés ou rectifiés sur plus d'un point. Quant aux chapitres traitant des unions entre familles souveraines, des formes du mariage, en particulier de la demande, du divorce, de la vie intellectuelle, domestique et officielle des impératrices, de leur situation juridique et financière, des couronnements, des fonctionnaires, des enfants, de la mort et des funérailles, l'auteur s'est bien acquitté de sa tâche ; à côté de matériaux déjà connus, il apporte d'utiles indications. Il joint à son travail un supplément sur le mariage de Frédéric II avec Isabelle d'Angleterre (p. 166-183).

1. Max Kirchner, *Die deutschen Kaiserinnen in der Zeit von Konrad I. bis zum Tode Lothars von Supplinburg*. Berlin, Ebering, 1910, in-8°, 198 p. (*Historische Studien*, LXXIX).

Mlle Stockmayer a écrit sur le sentiment de la nature en Allemagne aux xe et xie siècles un joli petit livre[1], où sont recueillis un grand nombre de témoignages sur le sujet. L'auteur donne au concept « sentiment de la nature » une acception très large; elle enregistre peut-être un peu trop fidèlement tous les passages où il est question d'arbres et de forêts, du ciel et de la terre, maintes de ses citations relatives à la nature animée ou inanimée ne portent pas trace de « sentiment de la nature ». Elle attache trop d'importance à des expressions tout à fait insignifiantes. Quoi qu'il en soit, on sera d'accord avec elle pour reconnaître les manifestations d'un véritable sentiment de la nature dans certains poèmes, dans des chroniques, des annales, des biographies, des légendes. Sans doute Sigebert de Gembloux, avec sa profonde et calme conception de la nature et sa puissance poétique, est une apparition isolée parmi les historiens; d'ailleurs, il appartenait aux régions frontières de l'empire, où dominait l'influence romane. Il n'est pas probable que l'étranger ait exercé sur lui une grande action; néanmoins, il n'eût pas été inutile d'aller chercher au delà des sources allemandes et la comparaison avec des sources étrangères eût parfois sans doute permis un jugement meilleur. L'utilisation des sources elle-même n'est pas toujours irréprochable. Pour Liutprand de Crémone et Lambert d'Hersfeld, l'auteur ne consulte que la traduction des *Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit*, et pour la *Vita Bennonis* de Norbert d'Iburg, elle se sert encore, huit ans après l'apparition de l'édition de Bresslau (voir plus haut), du vieux texte interpolé, si bien qu'elle cite comme témoignage du sentiment de la nature du xie siècle (p. 39) des phrases écrites par un falsificateur du xviie.

L'époque des Hohenstaufen a particulièrement attiré les historiens en 1910 et 1911. Il nous faut nommer en premier lieu l'excellent livre de M. Hermann Bloch[2], dont les deux premières parties ont déjà paru en 1909 dans la *Historische Vierteljahrschrift*. L'auteur y traite à fond la lutte des intérêts et des desseins politiques, mais il a surtout pour but de remonter de la politique pratique aux conceptions politiques. Nous rappelons seulement que M. Bloch poursuit l'idée de la liberté de l'État laïque et celle de l'élection impé-

1. Gertrud Stockmayer, *Ueber Naturgefühl in Deutschland im 10. u. 11. Jahrhundert*. Leipzig u. Berlin, Teubner, 1910, in-8°, 86 p. (*Beiträge zur Kulturgeschichte des Mittelalters und der Renaissance*, hg. v. Walter Goetz, I).

2. Hermann Bloch, *Die staufischen Kaiserwahlen und die Entstehung des Kurfürstentums*. Leipzig und Berlin, Teubner, 1911, xvi-380 p.

riale des Staufen jusqu'à l'époque du roi Philippe et qu'il examine les élections qui eurent réellement lieu jusqu'en 1212, repoussant l'opinion de Krammer (voir *Rev. histor.*, t. CIV, p. 372 et suiv.) qui voit une opposition profonde entre la conception impérialiste de l'État des Staufen et les traditions nationales. Ces deux premières parties sont déjà traversées par les manœuvres et contre-manœuvres de la politique allemande et de la politique papale. Dans la troisième, M. Bloch montre comment les idées politiques qui, depuis Henri VI, se manifestent dans l'élection du souverain, continuent à se propager sous Frédéric II, à savoir, d'une part, l'indépendance vis-à-vis de la papauté et, de l'autre, le projet, tenté d'abord par Innocent III, de ranger l'Allemagne sous la domination du pape et d'employer justement l'idée de l'élection impériale à élever le pape au-dessus de la couronne allemande. Frédéric II, parti de la conception de l'empire des Staufen, et les princes allemands, considérés par M. Bloch un peu trop comme une masse homogène, qui défendent leur droit de suffrage, se rencontrent dans le même effort pour protéger l'indépendance de la couronne contre la papauté. Mais la papauté l'emporte dans sa lutte contre les idées impérialistes avec Innocent IV, qui reprend les intentions d'Innocent III et les réalise en grande partie. Il proclame le droit du pape à prendre la direction des affaires de l'empire pendant un interrègne; de sa conception de la supériorité indiscutable du pape sur l'empereur découle logiquement pour lui l'institution du vicariat du pape dans l'empire. Considérant en outre comme son devoir de ne confier la couronne qu'à un digne représentant, il prétend non seulement examiner les résultats de la double élection et décider, mais encore, en cas de « négligence » de la part des princes, désigner lui-même le souverain (glose de la décrétale *Venerabilem*). Non content de contrôler la personnalité de l'élu, il réclame encore le droit de contrôler la légalité de l'élection elle-même; il veut que l'élection de l'empereur se fasse *canonice* et, selon sa doctrine, l'élu doit attendre la ratification du pape pour entrer en fonctions. L'élévation au trône de Henri Raspe est un exemple de la mise en pratique de ces idées (p. 198 et suiv.). M. Bloch consacre au concept papal, modifiant le caractère de la royauté, des remarques intéressantes. Guillaume de Hollande est de même arrivé à la dignité et à la puissance de *rex Romanorum* en vertu de la ratification papale, mais grâce aussi au couronnement effectué d'accord avec le pape par l'archevêque de Cologne. Mais les objections qui s'élevèrent à propos de la légalité de l'élection de Guillaume montrent que les pensées hostiles aux élections « canoniques » n'étaient pas encore étouffées en Allemagne. Selon M. Bloch, outre la déclaration

découverte par Zeumer (*Neues Archiv*, t. XXX), une autre décision encore fût prise à la diète de Brunswick en 1252, à savoir que seul serait considéré comme élu à l'unanimité celui qui aurait réuni tous les suffrages des « princes *électeurs* ». Pour satisfaire à cette mesure, les deux princes électeurs qui n'avaient pas voté pour Guillaume, le duc de Saxe et le comte palatin rhénan, lui donnèrent leurs voix après coup. Cette élection ainsi que les deux mesures de 1252 sont pour M. Bloch l'expression de cette tendance hostile à la papauté, suivant laquelle la puissance impériale serait exclusivement conférée d'après le choix des princes. Le roi Guillaume, il est vrai, abandonna bientôt ces principes et les princes allemands ne les maintinrent pas non plus; dans la double élection de 1257 les vues canoniques furent à nouveau adoptées et la papauté l'emporta. Dans la seconde mesure prise à la diète de Brunswick et reconstituée par lui, ce n'est pas d'après l'intention, mais d'après le résultat, que M. Bloch conclut au suffrage exclusif des princes électeurs. C'est ce qui le conduit à étudier dans la seconde partie de son ouvrage la genèse de l'électorat, dont l'histoire se termine pour lui à la diète de Brunswick. Il en cherche l'origine à l'époque où la nouvelle classe des princes vassaux (*principes imperii*) se détache des princes chargés de fonctions par l'empire (*Amtsfürsten*). En 1198, seuls les *principes imperii* ont encore droit de vote et les archevêques rhénans ainsi que les hauts fonctionnaires laïques ont le droit de priorité. C'est ce droit de priorité qui se transforme peu à peu en droit exclusif des sept électeurs, et c'est à la fixation de ce droit, placée par M. Bloch en 1252, qu'est consacrée la plus grande partie des quatre-vingts pages traitant du collège électoral. Il faut reconnaître que l'intervention de M. Bloch dans ces questions souvent disputées est tout à fait digne d'intérêt. Ce livre si suggestif occupera longtemps les historiens et sera utile aussi par les objections qu'il soulèvera.

A lire les deux travaux de M. Peters sur la politique religieuse intérieure et extérieure de Frédéric Barberousse[1], on voit le plaisir que l'auteur a pris à ces questions. Mais la science en tire peu de profit. Il s'agit le plus souvent de faits connus, prétentieusement exposés, parfois même avec une emphase insupportable; ou bien des faits importants sont considérés trop légèrement et expo-

1. Ulrich Peters, *Charakteristik der inneren Kirchenpolitik Friedrich Barbarossas*. Wissenschaftliche Beilage zum Bericht der Unterrichtsanstalten des Klosters St Johannis. Hamburg, 1909 (ou Dissertation de Greifswald), in-8°, 87 p. — Le même, *Die äussere Kirchenpolitik Friedrich Barbarossas bis zum Tode Rainalds von Dassel*. Wissenschaftl. Beil. Hamburg, 1910, 79 p.

sés d'une manière obscure; la politique intérieure de Barberousse est envisagée d'une façon beaucoup trop idéaliste. Quelques passages pourtant sont intéressants. Dans le chapitre relatif aux décrets de Wurzbourg de 1165 par exemple (t. II, p. 47 et suiv.), l'auteur fait quelques observations dignes d'intérêt, mais il aurait justement ici dû faire preuve d'une plus grande pénétration critique et de plus de prudence. Je crois que son jugement sur la célèbre *epistola amici* porte juste; il va sans doute plus loin que Hauck (*Kirchengeschichte Deutschlands*, t. IV, p. 262 et suiv.), pourtant un examen plus réfléchi et plus systématique de la lettre eût rendu ses conclusions plus convaincantes.

Le traité de M. J. Haller sur la chute de Henri le Lion[1] est remarquable par sa grande pénétration et par l'art de présenter les faits. Si le livre de M. Güterbock (cf. *Rev. histor.*, CIV, 373 et suiv.) ne pouvait pas être considéré comme définitif, on ne s'attendait pourtant pas sur la matière à une nouvelle étude, aboutissant, grâce à une méthode réfléchie et une démonstration généralement probante, à des résultats différents sur les points essentiels. Comme M. Güterbock, M. Haller part d'un examen de la rencontre entre Frédéric et Henri, pendant l'hiver, avant la bataille de Legnano. Mais se séparant de M. Güterbock qui avait, sans trouver grande approbation, il est vrai, déclaré la tradition purement légendaire, M. Haller arrive, par un examen attentif des sources, à la conclusion que, si les divers témoignages rapportent diversement les faits, du moins ils ne présentent pas de divergences suffisantes pour éveiller des doutes sur la réalité de l'événement. En outre, il croit avoir découvert une nouvelle confirmation dans deux autres documents contemporains : pour lui, le récit du Cosmidronius de Gobelinus Persœn, rejeté par Scheffer-Boichorst dans la reconstitution des *Annales Patherbrunnenses*, repose sur une chronique rédigée entre 1182 et 1190; de plus, il considère, au contraire de M. Bloch (voir *Rev. histor.*, t. CIV, p. 367), le passage des *Annales Marbacenses* de l'an 1180 comme contemporain. M. Haller non seulement ne voit aucun motif plausible, — et nous sommes d'accord avec lui, — pour mettre en doute la rencontre des deux princes à Chiavenna au début de 1176 et l'humiliation infligée par Henri à Frédéric, mais il tient pour certain, ce qui nous semble peu sûr, que leur inimitié ne date pas de là; admettant l'authenticité du récit de Gobe-

1. Johannes Haller, *Der Sturz Heinrichs des Löwen*. Eine quellenkritische u. rechtsgeschichtliche Untersuchung. Leipzig, Veit u. Co., 1911 (*Sonderabdruck aus dem Archiv für Urkundenforschung*, III, p. 295-450).

linus, il voit la cause de cette inimitié dans le fait que Frédéric, pendant l'expédition de Henri (1172), se serait fait promettre secrètement, par les gens à qui Henri avait confié ses châteaux, l'abandon de ceux-ci, au cas où Henri ne reviendrait pas. — L'examen du procès dirigé contre Henri occupe la majeure partie du traité de M. Haller. Comme les témoignages des chroniqueurs sur la marche du procès sont contradictoires et ne permettent aucune conclusion solide, l'examen porte sur le diplôme rédigé à la diète de Gelnhausen, le 13 avril 1180. L'interprétation nouvelle du document confirme l'opinion soutenue d'abord par Ficker (voir *Rev. histor.*, t. CIV, p. 373). D'après cette pièce, la condamnation de Henri a pour cause qu'il opprima les princes, même après son bannissement, et qu'il se refusa obstinément à assister au jugement royal; il n'y est pas question de trahison envers l'empereur et l'empire. M. Haller tire de cette interprétation une réponse à cette question : Henri fut-il accusé en vertu du droit coutumier ou du droit féodal? Le procès de droit coutumier intenté à Henri pour ses agissements envers les princes et qui se termina par le bannissement fut suivi, le condamné poursuivant ses méfaits, d'un procès de droit féodal, à l'issue duquel il fut dépossédé de ses fiefs. L'opinion de M. Güterbock, pour qui le procès n'aurait suivi que la voie du droit féodal, a été l'objet d'une réfutation particulière de la part de M. Haller, ainsi que sa thèse soutenant que pour des accusations de droit coutumier le délai des trois sommations ne dépassait jamais quinze jours pour chacune, ces trois délais pouvant être réunis en un seul de six semaines, aboutissant à une sommation péremptoire. La critique de M. Haller à ce sujet est particulièrement intéressante tant par la méthode que par les résultats; nous tenons à signaler expressément le passage concernant la justification du Sachsenspiegel (p. 378). M. Haller montre par quelques exemples que les théories des livres de droit sont confirmées dans la pratique; pour les princes comme pour tous les privilégiés (Hochfreie), une triple sommation, à délai de six semaines pour chacune, est de mise dans le droit coutumier comme dans le droit féodal. Or, on lit dans le récit de la procédure de droit coutumier du diplôme de Gelnhausen : « Quia citatione vocatus presentari contempserit »; il s'agit ici simplement de « citatio », c'est-à-dire d'une sommation unique. Par une heureuse correction, Haller échappe à la difficulté : il remplace le mot « quia », qui se trouve dans une copie du XIVe siècle, alors que l'original porte un trou en cet endroit, par le mot « trina », qui s'adapte tout juste. Des restes d'écriture en ce même endroit semblent appuyer la correction, et, comme le montre M. Haller, la faute du copiste est très compréhensible. Ainsi le texte

devient clair et du même coup le cours du procès. L'exposition de la marche de la procédure et de la condamnation politique occupe le dernier quart du travail, dont nous ne pouvons rendre compte en détail. Même le lecteur, qui trouvera le jugement de M. Haller trop favorable à l'égard de Henri et lui reprochera de n'avoir pas assez mis en lumière l'importance des prétentions, de la valeur personnelle et de la puissance des princes, adversaires de Henri, devra être aussi satisfait de la conclusion de l'étude, qui résume à grands traits les événements, qu'il l'avait été du détail de l'enquête, menée avec tant d'intelligence. — Dans un appendice, l'auteur revient sur la transmission du diplôme de Gelnhausen et en donne un texte critique; une planche phototypique présente une reproduction de l'original en demi-grandeur.

Dans le deuxième fascicule des *Quellenstudien*, publiées par W. Erben à Innsbruck, M. E. Tuček s'occupe du *Registrum super negotio Romani imperii* dû à Innocent III[1]. Malheureusement il n'a pu voir lui-même le manuscrit, mais il a complété le texte donné dans la *Patrologie* de Migne grâce à d'autres textes et à des renseignements fournis par les archives du Vatican. Il peut ainsi apporter quelques détails sur l'apparence du manuscrit et sur sa composition. Il s'est appliqué à compléter les résultats des recherches antérieures sur l'époque de rédaction des lettres non datées, — 33 sur les 159 lettres d'Innocent III, 27 sur les 32 lettres adressées au pape, ne portent pas de dates. Tuček est d'avis que le registre ne s'est pas entièrement conservé et que nous ne sommes pas en présence de l'original, mais que bien plutôt notre texte, comme les autres registres d'Innocent III qui nous sont parvenus, remonte à un original tenu au jour le jour par la chancellerie papale. Le registre lui-même aurait été établi dans les derniers mois de l'an 1209. Mais cette date et aussi l'hypothèse que nous ne sommes pas en présence du registre original apparaissent comme peu fondées depuis les nouvelles recherches du Père jésuite Peitz faites sur le manuscrit même, ainsi que le fait remarquer Krabbo dans sa toute récente critique du travail de Tuček (*Zeitschr. der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Kanonistische Abteilung*, I [1911], p. 374 et

1. *Quellenstudien aus dem historischen Seminar der Universität Innsbruck*, herausg. v. Wilh. Erben. II. Heft. Innsbruck, Wagner, 1910, in-8°, 155 p. Ce 2e fascicule comprend les trois études suivantes : 1° p. 1-77 : Ernst Tuček, *Untersuchungen über das Registrum super negotio Romani Imperii;* 2° p. 79-107 : Karl Kovač, *Die Verzeichnisse der Lyoner Kreuzzugszehnten aus der Erzdiözese Salzburg;* 3° p. 109-155 : Karl Rümler, *Die Akten der Gesandtschaften Ludwigs des Baiern an Benedikt XII. und Klemens VI.*

suiv.). — La petite étude de Kovač, imprimée à la suite de celle de Tuček, examine à nouveau d'après les manuscrits le *Libellus decimationis de anno 1285* et les listes de dîmes, publiés l'un par Hauthaler (1887), les autres par Steinherz, en partie d'après un registre de Benoît XII, dans le tome XIV des *Mitteilungen des Instituts für österr. Geschichte*. L'auteur fait plus exactement qu'auparavant l'histoire du prélèvement de la dîme lyonnaise dans l'archevêché de Salzbourg. Après quelques remarques sur les différentes sortes de listes de dîmes, il poursuit la genèse du *Liber decimationis*, particulièrement intéressant déjà par cela seul qu'il présente un tableau des églises de l'archevêché de Salzbourg. Ce *Liber* ne fut pas composé, suivant l'opinion de Hauthaler et Steinherz, en 1285 par le collecteur Aliron de Ricardis, chanoine de Saint-Marc à Venise, mais par le sous-collecteur de celui-ci pour la Styrie et la Carinthie, l'abbé Frédéric de Moggio, entre janvier 1283 et janvier 1284. — Le travail de M. Rümler, qui vient ensuite, est relatif aux actes des ambassades de Louis de Bavière adressés à Benoît XII et Clément VI; il nous renseigne sur la composition des ambassades et en étudie les pouvoirs et les diverses pièces. Beaucoup d'actes sont perdus, beaucoup ne sont connus que par l'Inventaire des archives d'Avignon en 1366. M. Rümler s'efforce, et souvent avec succès, d'interpréter les extraits souvent très brefs, incomplets et vagues de l'Inventaire. Il a fait la lumière sur plusieurs points, bien des incertitudes subsistent encore. (Cf., dans le *Neues Archiv*, t. XXXVI, 1911, p. 594 et suiv., les remarques de M. R. Salomon sur ce solide travail.)

Quiconque s'occupe de Frédéric II reviendra toujours avec intérêt à la personne et à la politique du jeune roi Henri et tentera de donner une certaine unité à l'histoire de ce roi en la considérant par le côté politique et psychologique. Nous ne possédons pas de véritable biographie du roi; la révolte de Henri contre son père, qui constitue l'essentiel de son histoire, a été traitée à plusieurs reprises, mais jamais de façon satisfaisante. La nouvelle étude de M. Reinhold sur le sujet[1] ne peut pas non plus, malgré ses mérites, être considérée comme définitive. C'est Rohden qui avait entrepris le dernier, il y a trente ans, d'étudier les sources de cette histoire (*Forschungen zur deutschen Gesch.*, t. XXII); mais il prenait trop manifestement le parti du roi. M. Reinhold, repoussant avec raison les tendances apologétiques de Rohden, essaie de donner

1. Peter Reinhold, *Die Empörung König Heinrichs (VII.) gegen seinen Vater*. Leipzig, Quelle et Meyer, 1911, in-8°, VIII-90 p. (*Leipziger historische Abhandlungen, hg. von Brandenburg, Seeliger, Wilcken*, fasc. 25).

un tableau fidèle de l'attitude de Henri depuis l'expiation de Cividale (1232) jusqu'à sa défaite (1235) et sa mort. Il explique la révolte de Henri par son ambition personnelle. L'exposition est généralement soignée ; elle n'est pas toujours convaincante. Ainsi les rapports de la ville de Worms avec le roi, par exemple (p. 14 et suiv.), ne sont pas clairement envisagés et ne reçoivent pas une explication satisfaisante ; l'affirmation que Frédéric n'aurait fait prononcer la condamnation de Henri en 1235 qu'après une longue hésitation me paraît insoutenable. L'auteur n'est pas suffisamment familier avec les publications récentes ; il ne connaît même pas la seule édition utilisable, celle de M. Bloch, des *Annales Marbacenses*, pourtant si importantes pour lui.

Du recueil des lettres de Henri d'Isernia, qui n'avaient encore été utilisées que pour l'histoire de la Bohême, M. Hampe a extrait quelques pièces intéressant l'histoire des derniers Hohenstaufen et il vient de les publier à part[1]. On y trouve quelques lettres et exercices de style concernant les espérances d'avenir de l'héritier Frédéric l'Intrépide de Thuringe (vers 1269-1271) ; particulièrement intéressante et jolie est la lettre adressée vers 1271 par Henri d'Isernia à la fiancée encore enfant de Frédéric, Cunégonde de Bohême (n° 11). Parmi les productions les plus authentiques de Henri, la supplique, de forme très soignée, qu'il adressa à l'évêque Bruno d'Olmütz (n° 12) est tout aussi caractéristique que le libelle sur la corruption du clergé (n° 10). La longue pièce justificative de Henri, qui contient des renseignements sur sa vie et celle de ses parents (n° 2, p. 69-97), présente un intérêt spécial au point de vue biographique et au point de vue de l'histoire du royaume de Sicile dans le second tiers du XIIIe siècle. Les textes, corrigés soigneusement, sont accompagnés de notes de l'éditeur, brèves, mais très substantielles. L'introduction rattache heureusement l'étude biographique particulière aux questions d'ordre plus général soulevées par cette publication. M. Hampe caractérise Henri d'Isernia, fils d'un vassal de la maison comtale de Celano-Molise, comme le dernier disciple de l'école de dictateurs de Capoue. Comme styliste, il n'est que dans une faible mesure sous l'influence ecclésiastique et, dans ses opinions, il se permet des libertés considérables avec les dogmes de l'Église. Henri intéresse

1. *Beiträge zur Geschichte der letzten Staufer. Ungedruckte Briefe aus der Sammlung des Magisters Heinrich von Isernia.* Mit einer Einleitung von Karl Hampe. Leipzig, Quelle et Meyer, 1910, in-8°, 151 p. Cf. H. Niese, *Götting. gelehrte Anzeigen*, 1911, n° 11.

l'histoire d'Allemagne essentiellement en ceci que, gagné par Pierre de Prece, ancien chancelier de Konradin, à la cause gibeline, il se tourna vers l'Allemagne, probablement dès 1269, se rendit d'abord dans le pays de Frédéric, puis en Bohême. C'est à Prague qu'il déploya alors son activité; il appartient à la série des Siciliens qui aidèrent à implanter dans le royaume d'Ottokar l'art épistolaire, jusque-là cultivé tout spécialement en Sicile. Suivant M. Hampe (p. 54 et 135), la faveur du prieur de Wyssehrada, Pierre, chancelier de Bohême, lui valut un notariat. M. Hampe rejette comme dénuée de fondement l'identification de Henri d'Isernia avec le protonotaire bohémien Henri (*Henricus Italicus*), admise par quelques-uns.

Le petit ouvrage de M. Renken, *le Prétendu serment d'hommage d'Albert Ier*, se résume dans son titre[1]. M. Renken combat avec succès l'opinion manifestée par Niemeier dans ses excellentes *Recherches sur les rapports d'Albert Ier avec Boniface VIII*, suivant laquelle le serment prêté en 1303 au pape par Albert aurait été un serment d'hommage. Comme le démontre l'auteur, il ne peut s'agir d'un véritable lien de vassalité entre eux. Pourtant, les divergences entre le serment d'Albert et celui de ses devanciers sont assez considérables et il me semble que M. Renken ne leur a pas accordé suffisamment d'attention. M. Hessel a découvert un modèle de la formule du serment d'Albert dans la seconde rédaction, composée en 1287, du *Speculum Juris* de Guillaume Durand (*Neues Archiv*, t. XXXVII, fasc. 1).

Nous terminerons cette première partie de notre bulletin en appelant l'attention sur un ouvrage d'une conscience et d'une forme très remarquables : le livre de M. Paul Joachimsen, sur la conception de l'histoire en Allemagne sous l'influence de l'humanisme[2]. M. Joachimsen commence par caractériser l'ancienne façon d'écrire l'histoire, celle des ordres mendiants, de la chevalerie et des chroniques locales à la fin du moyen âge, pour mieux mettre en relief ce que la Renaissance apporta de nouveau tant pour la forme que pour le fond. Après les précurseurs hésitants du XIVe siècle, il en vient aux grands initiateurs, aux modèles italiens de l'histoire allemande du XVe siècle. Les écrits des Bruni, des Biondo, des

1. Wilhelm Renken, *Der angebliche Lehnseid Albrechts I.* Halle, Kämmerer et Co., 1910, in-8°, 102 p.

2. Paul Joachimsen, *Geschichtsauffassung und Geschichtsschreibung in Deutschland unter dem Einfluss des Humanismus.* I. Teil. Leipzig et Berlin, Teubner, 1910, in-8°, VI-290 p. (Beiträge zur Kulturgeschichte des Mittelalters u. der Renaissance, hg. v. W. Gœtz, fasc. 6).

Valla, etc. ne manquèrent pas sans doute d'agir sur la jeune génération de l'Allemagne, mais l'influence décisive fut exercée par l'Italien, qui fut le plus familier avec la vie allemande, Enea Silvio. En quelques pages, M. Joachimsen fait ressortir les traits essentiels de la conception qu'Enea se faisait de l'histoire et de sa manière de l'écrire : il le compare à son contemporain allemand, légèrement plus âgé, Thomas Ebendorfer, pour bien montrer sa supériorité et faire comprendre son influence. Les premiers germes d'un humanisme encore fort scolastique précédèrent en Allemagne l'influence d'Enea. Mais l'humanisme ambulant, pour ainsi dire, des débuts (*das humanistische Vagantentum*) fut moins important pour les études historiques que l'érudition mêlée d'humanisme des monastères; M. Joachimsen la caractérise dans ses principaux représentants : Sigmund Meisterlin (dont il s'était occupé déjà il y a dix-sept ans dans une publication particulière), Félix Fabri et Johannes Trithemius. Le dominicain Fabri, d'Ulm, notamment a écrit sous l'influence immédiate des ouvrages d'Enea Silvio. A la fin du chapitre sur l'humanisme scolastique, M. Joachimsen a utilisé, à propos de Wimpfeling, la dissertation de Bickel (1904) sur Wimpfeling historien, en la complétant et la rectifiant sur certains points. Non seulement les recherches de sources sont plus poussées, mais toute la personnalité de Wimpfeling est fort heureusement pénétrée et dépeinte. Parmi les chroniques humanistes, celle de Hartmann Schedel est caractérisée comme travail scolastique de forme humaniste. Chez Johannes Nauclerus, M. Joachimsen, sans se faire illusion sur la forme scolastique de ses travaux, note le sens critique et les essais remarquables de documentation réfléchie qui le distinguent; ici aussi les études de sources ont gagné. Le cinquième chapitre, consacré aux travaux scientifiques entrepris en commun par les Hutten et les Celtis, signale particulièrement les mérites de ces jeunes humanistes allemands en ce qui concerne la découverte et la publication des sources: à cette occasion, l'auteur n'a pas omis de faire sentir par des détails personnels la différence qui existe entre l'humanisme allemand et l'humanisme italien. Sur Beatus Rhenanus, la tête la plus critique et l'historien le plus habile parmi les humanistes allemands, Joachimsen parvient à donner, malgré les bons travaux déjà existants, des vues originales et suggestives. La supériorité de la méthode et la pénétration de l'historien sont très bien mises en lumière; ses inconséquences et ses étranges erreurs ne sont pas dissimulées. Sur les imitateurs de Rhenanus, Andreas Althamer et Wolfgang Lazius, le livre offre des renseignements et des jugements nouveaux. Un chapitre spécial est consacré aux projets et tentatives de créer une *Germania illus-*

trata où l'Allemagne historique et l'Allemagne présente seraient rapprochées. Cette idée, énoncée d'abord et souvent reprise par Celtis, resta vivante dans le cercle de Pirkheimer et le jeune Franciscus Irenicus tenta de la réaliser, mais il ne réussit qu'à demi; M. Joachimsen, tout en notant les défauts d'une telle *Germaniae exegesis*, en reconnaît l'importance historique. L'auteur s'occupe aussi de la *Germaniae descriptio* de Sebastian Münster et de sa *Description du peuple allemand* (dans la *Cosmographie*). Dans son deuxième volume, M. Joachimsen étudiera les répercussions de l'idée de Celtis sur des ouvrages postérieurs. Dans le dernier chapitre, l'auteur montre l'intérêt porté par Maximilien à l'humanisme, tout en bien marquant ce qu'il reste de moyenâgeux dans sa personne, et signale les ouvrages sortis de l'entourage de l'empereur qui intéressent surtout la généalogie et l'histoire des Habsbourg. Sur l'historiographe Peutinger, encore assez peu connu, dont il avait été question déjà aux chap. v et vi, on trouve ici des remarques utiles, notamment sur son *Kaiserbuch*. Pour finir, M. Joachimsen en vient au principal historien de la cour de Maximilien, Johannes Cuspinianus; dans les notes très substantielles (p. 220-292), on trouve une petite digression sur les *Cæsares* de Cuspinien (p. 294 et suiv.). En passant, l'auteur démontre que le *Turnierbuch* de Rixner fut utilisé par Cuspinien (p. 213; cf. n. 72).

F. Vigener.

(Sera continué.)

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Le directeur de l'Institut néerlandais à Rome, M. Brom, a continué à explorer les archives et les bibliothèques de l'Italie dans le but d'indiquer les documents relatifs à l'histoire des Pays-Bas qui s'y trouvent. Il nous donne cette fois-ci les résultats de ses recherches laborieuses à la bibliothèque du Vatican[1]; ils consistent en un catalogue d'environ 400 pièces diverses, soit inédites, soit déjà publiées, concernant toute l'histoire des Pays-Bas, mais surtout nombreuses pour les xvie et xviie siècles. En donnant de larges extraits ou même des textes complets, M. Brom a doublé la valeur de sa publication;

1. G. Brom, *Archivalia in Italië, belangrijk voor de geschiedenis van Nederland*. Tweede deel. Rome, Vaticaansche bibliotheek. 'sGravenhage, M. Nyhoff, 1911, xiv-550 p. in-8°.

une liste chronologique des documents et des tables alphabétiques permettent de s'y orienter aisément.

Dans le catalogue de M. Brom, tout ce qui est relatif aux artistes et savants néerlandais a été laissé de côté, la commission d'histoire qui a la direction de ces recherches ayant confié cette partie à M. Orbaan: celui-ci a recueilli une collection assez considérable de notes (350 numéros); il en a fait un catalogue analogue à celui de M. Brom, et y a ajouté aussi une liste chronologique et des tables alphabétiques[1].

Dans sa thèse remarquable, M. van Hamel a étudié les sources les plus anciennes des histoires celtiques et anglo-saxonnes afin d'examiner si les annales permettent de constater des influences et des points de contact entre les littératures celtique et anglo-saxonne: l'année 1066 est le terme chronologique de cette enquête. Dans le premier chapitre, l'auteur donne successivement un aperçu des sources irlandaises, galloises et anglo-saxonnes, discutant chaque fois les rapports qui existent entre les annales du même pays. Dans les sources irlandaises et galloises, il recherche ensuite les traces des influences anglo-saxonnes et inversement dans les sources anglo-saxonnes celles de l'action celtique. Voici le résultat. En matière d'histoire, les Anglo-Saxons n'ont rien emprunté aux Irlandais, bien que vraisemblablement l'exemple de ceux-ci ait stimulé les annalistes de la Northumbrie. Au contraire, les Irlandais, auxquels le vif sentiment national qui se manifeste dans la Chronique saxonne fâisait défaut, ont accueilli dans leurs compilations des annales anglo-saxonnes originaires de la Northumbrie et de Wessex. Quant aux sources galloises, on y trouve de même des parties empruntées aux Anglo-Saxons, mais dans ce cas le but même des annalistes gallois qui voulaient faire connaître les rapports entre leur peuple et les Anglo-Saxons exigeait ces emprunts. De ces résultats acquis, M. van Hamel conclut qu'il ne faut pas admettre qu'en matière purement littéraire les Northumbriens aient emprunté des motifs aux Irlandais, à moins qu'on ne puisse apporter des preuves tout à fait concluantes[2].

Ce n'est pas de notre temps que datent les tentatives de mettre fin aux guerres ou de les restreindre: les discussions sur les cas où moralement on est en droit d'appeler aux armes se sont répétées de

1. J.-A.-F. Orbaan, *Bescheiden in Italië omtrent Nederlandsche kunstenaars en geleerden*. Eerste deel. Rome, Vaticaansche bibliotheek. 's-Gravenhage, M. Nyhoff, 1911, XXII-437 p. in-8°.

2. A.-G. van Hamel, *De oudste Keltische en Angelsaksische geschiedbronnen*. Middelburg, Altorffer, 1911, XII-196 p. in-8° (thèse d'Amsterdam).

siècle en siècle. Une histoire générale de ces idées et de ces efforts n'a pas été écrite, et il sera impossible de l'écrire tant qu'une entreprise si vaste n'aura pas été préparée par des monographies scientifiques. En voici une[1], qui est en même temps une synthèse partielle, l'auteur s'efforçant d'exposer le mouvement en faveur de la paix, — théories aussi bien que faits, — en Europe pendant tout le XIe siècle. Ayant esquissé rapidement les opinions sur la guerre émises antérieurement par quelques hommes éminents, M. Görris, à qui est due cette étude sagace, étudie celles des canonistes du XIe siècle sur la guerre en général et sur les cas où elle est considérée comme licite, opinions qui se retrouvent dans d'autres documents contemporains et expriment en quelque sorte le sentiment général. Il démontre que les hommes du XIe siècle admettaient le droit de la guerre privée, se fondant sur le droit naturel dans des circonstances où le pouvoir central n'était pas à même de remplir ses devoirs. Ensuite l'auteur expose les efforts tentés pendant ce siècle pour mettre des bornes aux abus de la guerre privée, surtout les institutions de la paix et de la trêve de Dieu en France; il démontre que l'une est l'amplification de l'autre. La dernière partie du livre s'occupe de la trêve de Dieu dans les autres pays et, pour conclure, mentionne brièvement l'action en faveur de la paix de quelques groupes de personnes. L'auteur a ajouté des pièces justificatives et une table des noms à son étude substantielle.

Pour le commerce des Pays-Bas septentrionaux du XIIe au XVe siècle, les relations entre nombre de villes néerlandaises et la Hanse teutonique ont été de première importance. Depuis 1833 pourtant, quoique des monographies aient traité l'histoire de quelques-unes de ces villes, aucune étude d'ensemble n'a été consacrée à l'histoire de ces rapports. Cette lacune, M. Meilink l'a remplie très heureusement[2]. Ayant recueilli les matériaux épars dans un grand nombre de publications, il a mis très judicieusement en œuvre ces documents, se montrant parfaitement au courant de la vaste littérature moderne relative à la Hanse et usant d'une critique prudente qui n'admet que des inductions suffisamment fondées. Ainsi il a réussi à tracer clairement, pour autant que les documents le permettent, les origines et le développement du commerce des

1. G.-C.-W. Görris, *De denkbeelden over oorlog en de bemoeiingen voor vrede in de XIe eeuw*. Nijmegen, Malmberg, 1912, XVIII-276 p. in-8° (thèse de Leyde).

2. P.-A. Meilink, *De Nederlandsche Hanzesteden tot het laatste kwartaal der XIVe eeuw*. 's-Gravenhage, M. Nyhoff, 1912, XIV-332 p. in-8° (thèse de Groningue).

villes néerlandaises qui avaient part à la Hanse, ensuite la place qu'elles occupaient dans l'organisation hanséatique tant générale que particulière et dans les factoreries de la Hanse, le rôle qu'elles jouaient dans la politique de celle-ci envers les états voisins et dans le mouvement commercial de l'Europe septentrionale et occidentale, rôle qui fut assez considérable, surtout au XIVe siècle.

Dans le Bulletin précédent (t. CVIII de cette *Revue*, p. 124), on a appelé l'attention sur la nouvelle édition de l'histoire de Leyde par M. Blok. Le tome II a paru[1]; il comprend l'époque des maisons de Bourgogne et d'Autriche; bien qu'il s'y trouve moins de changements que dans le tome I, l'auteur a mis pourtant à profit toutes les publications qui donnaient lieu à en modifier le texte; d'autre part, il a supprimé quelques digressions qui n'offrent plus maintenant le même intérêt que jadis.

Le tome II de la grande collection des sources de l'histoire de l'industrie textile à Leyde[2], dont la publication a été confiée à M. Posthumus (voyez cette *Revue*, t. CVIII, p. 123), contient 688 numéros qui sont relatifs aux années 1481 à 1573. C'est un siècle de décadence pour la draperie de Leyde. Après deux décades malheureuses, la draperie se relève encore une fois entre 1500 et 1530, mais, enserrée par des règlements étroits, elle n'est pas à même de s'adapter aux circonstances nouvelles. Ces difficultés, il faut les attribuer en partie aux conditions temporaires, — troubles et guerres à l'intérieur et à l'extérieur, — en partie à la concurrence grandissante d'autres villes et surtout de l'Angleterre qui inclinait de plus en plus à une politique protectionniste et évinçait tout à fait, depuis 1530, les draps de Leyde des marchés de la Baltique. De plus, les consommateurs demandaient peu à peu des étoffes plus légères et moins chères que l'industrie de Leyde, entravée par les règlements, ne pouvait fabriquer. Les documents publiés par M. Posthumus commentent cette histoire instructive et ses conséquences inévitables, l'émigration, l'appauvrissement des habitants, la décadence de la ville. C'est une publication du plus grand intérêt pour l'histoire économique.

L'étude que M. van der Velden a consacrée à Rodolphus Agri-

1. P.-J. Blok, *Geschiedenis eener Hollandsche stad*. II : *Een Hollandsche stad onder de Bourgondisch-Oostenrijksche heerschappij*. 'sGravenhage, M. Nyhoff, 1912, x-298 p. in-8°.

2. N.-W. Posthumus, *Bronnen tot de geschiedenis van de Leidsche textiel nijverheid*. Tweede deel : *1481-1573*. 'sGravenhage, M. Nyhoff, 1911, XVI-783 p. in-4°.

cola mérite d'être signalée[1]. Non seulement l'auteur a réussi, grâce à ses recherches en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas, à ajouter des données nouvelles aux documents imprimés relatifs à l'humaniste éminent, mais surtout il a tiré de tous ces matériaux un livre bien fait et solide, quoique la discussion de quelques points de détail ne soit peut-être pas parfaitement convaincante. Outre la vie d'Agricola, l'auteur donne une analyse, — et ce n'est pas la partie la moins intéressante de son étude, — de ses poésies et de ses écrits scolaires, surtout de l'ouvrage intitulé : *De inventione dialectica*, ouvrage qui eut un grand succès. L'auteur démontre qu'il est injuste de n'attribuer la considération dont jouissait Agricola qu'à son caractère et qu'au charme de sa conversation ; en effet, ce sont ses talents littéraires qui lui valurent en premier lieu l'admiration générale de ses contemporains.

L'Italie du *cinquecento* a influé puissamment sur les peintres des Pays-Bas. Expliquer scientifiquement les causes et les effets de cette influence, exposer l'histoire du « romanisme », c'est la tâche que M. Hoogewerff a entreprise et bien exécutée[2], posant ainsi les fondements d'une étude plus vaste sur l'histoire des peintres néerlandais à Rome au XVIIe siècle qu'il publiera plus tard. Il faut applaudir au jugement pondéré de l'auteur qui ne juge pas l'œuvre des romanistes d'après la norme de notre temps, mais fait comprendre l'évolution logique de leurs efforts, le but auquel ils visaient, les avantages qu'ils en tiraient pour leur technique aussi bien que leur impuissance à se pénétrer de l'esprit de la Renaissance. En même temps, il met en lumière la différence assez marquée entre les romanistes flamands et les romanistes néerlandais, ceux-ci restant toujours moins disposés ou moins aptes que leurs frères méridionaux à se plier tout à fait au principe académique.

Une publication importante sur les visites des églises et des monastères dans le diocèse d'Utrecht au XVIe siècle est due à M. Muller[3]. Les documents appartiennent surtout aux années 1566 à 1571 ; cependant, il y a aussi des documents relatifs aux années antérieures depuis 1525. Le grand intérêt de ces documents se

1. H. van der Velden, *Rodolphus Agricola*. Leiden, A.-W. Sythoff, 1911, VIII-256 p. in-8° (thèse de Leyde).

2. G.-J. Hoogewerff, *Nederlandsche schilders in Italië in de XVIe eeuw* (*De geschiedenis van het Romanisme*). Utrecht, Oosthoek, 1912, XI-294 p. in-8° (thèse d'Utrecht).

3. Van Rappard en S. Muller. *Verslagen van kerkvisitatiën in het bisdom Ulrecht uit de XVIe eeuw*. Amsterdam, Joh. Müller, 1911 (*Werken van het Hist. Gen. te Utrecht*), XX-520 p. in-8°.

trouve dans les témoignages qu'ils offrent du désordre qui régnait dans quelques églises et monastères, et en général de l'état de l'Église à la veille du soulèvement. Le savant éditeur a puisé, il y a déjà quelques années, dans ces matériaux une étude très remarquable intitulée : *Onze kerkelijke toestanden in de tweede helft der XVIe eeuw* et publiée dans la revue *Onze Eeuw* (1909).

Abel Eppens tho Equart, auteur d'une volumineuse chronique, naquit en 1534, fit ses études à Louvain, à Cologne, à Wittenberg et s'établit, adhérant convaincu de la réforme, dans son pays natal, la province de Groningue, en 1560; vingt ans plus tard, il se réfugia à Emden en Ost-Frise, où il mourut probablement en 1590. Sa chronique détaillée, surtout à partir de 1580, s'occupe principalement du pays de Groningue et de l'Ost-Frise; mais on y trouve des appréciations remarquables sur les événements et les personnes de ce temps. MM. Feith et Brugmans, qui l'ont publiée, y ont ajouté une introduction et de nombreuses notes[1].

Quand les Néerlandais commencèrent leurs navigations vers les Indes orientales, ils visaient surtout à acquérir les épiceries des îles Moluques au plus bas prix possible. Pour atteindre ce but, il fallait offrir aux indigènes des objets en échange des produits précieux de leurs îles: voilà pourquoi les agents de la Compagnie des Indes orientales s'efforcèrent bientôt de fonder des établissements sur la côte de Coromandel, où ils pouvaient se procurer ces articles à bon compte. M. Terpstra a décrit de quelle manière les Néerlandais ont réussi à prendre pied sur cette côte de 1605 à 1610, les factoreries qu'ils y fondèrent, leur commerce qu'ils y firent et la vie qu'ils y menèrent. C'est surtout à l'aide de documents inédits des archives de La Haye que l'auteur a écrit cette étude solide et bien faite[2].

Constantin Huygens, le père du célèbre Christian, fut secrétaire des princes d'Orange-Nassau; il était à la fois diplomate, poète, savant universel; aussi fut-il en relations avec un grand nombre de personnes appartenant à des classes diverses de la société; correspondant assidu qui prenait grand soin de ses archives privées, il a laissé une collection énorme de lettres. Cependant, après sa mort, ses archives ont été négligées par ses descendants, dispersées en partie, mais en partie aussi conservées dans des bibliothèques et autres dépôts. La Commission d'histoire a confié la publication de

1. J.-A. Feith en H. Brugmans, *De Kroniek van Abel Eppens tho Equart*. Amsterdam, Joh. Müller, 1911 (*Werken van het Hist. Gen. te Utrecht*), 2 dln, XLIII-630 et 858 p. in-8°.

2. H. Terpstra, *De vestiging van de Nederlanders aan de kust van Koromandel*. Groningen, De Waal, 1911, 207 p. in-8° (thèse de Groningue).

ce qui a été sauvé à M. Worp, qui a préparé le tome I, lequel embrasse les années 1608 à 1634[1]. On n'y trouve pas de révélations historiques de première importance, mais nombre de détails sur les personnes et les affaires du temps; l'intérêt en est augmenté considérablement par les annotations instructives de M. Worp, fruit de longues et laborieuses recherches.

Le professeur d'histoire à l'Université d'Amsterdam, M. Brugmans, a décrit les origines de cette ville, la naissance, l'apogée et le déclin de sa prospérité jusqu'à la fin du XVIIIe siècle[2]. C'est un livre bien écrit, basé sur une connaissance solide des sources et de la littérature antérieure, dont il corrige plusieurs erreurs. L'admiration de l'auteur pour le développement merveilleux de cette ville, pour cette vie intense de la métropole du commerce perce dans le récit, surtout quand il s'agit du XVIIe siècle. Outre l'histoire des institutions, de la croissance et de la puissance politique d'Amsterdam, c'est principalement l'évolution matérielle que M. Brugmans nous peint; il a laissé de côté la vie intellectuelle. Bien qu'à cet égard le tableau ne soit pas complet, le livre sera lu avec beaucoup d'intérêt, surtout à une époque où l'énergie et la prospérité nouvelles d'Amsterdam ne contrastent plus trop péniblement avec les temps d'autrefois.

C'est de même à M. Brugmans qu'on est redevable de la troisième partie de la publication consacrée aux villes anciennes des Pays-Bas (voyez cette *Revue*, t. CVIII, p. 125)[3]. Le premier, il a donné un résumé clair de l'évolution des villes néerlandaises depuis leurs origines jusqu'à la loi de 1851. C'est une bonne synthèse.

La Commission d'histoire moderne de l'Autriche a été très bien inspirée en confiant à M. von Sbrik la publication des traités conclus entre l'Autriche et les Pays-Bas. Le tome I qui s'étend jusqu'à 1722 contient quarante-sept traités et projets de traités, dont vingt-huit inédits. M. von Sbrik a non seulement donné les plus grands soins à la recherche des traités dans les archives de Vienne et de La Haye et à la publication exacte des textes, mais il a aussi ajouté à beaucoup d'entre eux des introductions excellentes, qui forment de petites études substantielles et bien documentées,

1. J.-A. Worp, *De briefwisseling van Constantijn Huygens*. Eerste deel : *1608-1634*. 's-Gravenhage, M. Nyhoff, 1911, LV-510 p. in-4°.

2. H. Brugmans, *Opkomst en bloei van Amsterdam*. Amsterdam, Meulenhoff, 1911, 265 p. in-8°.

3. H. Brugmans en C.-H. Peters, *Oud-Nederlandsche steden*. III : *Het staatkundig en maatschappelijk leven*. Leiden, Sythoff, 1911, 443 p.

comme celles qui se rapportent au traité de 1672, au traité de la Barrière et à la Quadruple-Alliance. Il faut signaler surtout l'introduction générale à ce volume; l'auteur y étudie les rapports juridiques et diplomatiques entre les Habsbourgs allemands et les Provinces-Unies jusqu'à la paix de Westphalie, ensuite les relations entre l'Autriche et la République à partir de la première guerre du Nord jusqu'à la première alliance de 1672. C'est une étude savante, fondée en partie sur des documents inédits; j'appelle l'attention sur la lettre des États-Généraux du 31 mai 1605, où ceux-ci prononcent leur indépendance complète envers l'empire[1].

Le tome III de la quatrième série des archives de la maison d'Orange-Nassau est relatif aux dernières années de la régence de la princesse Anne[2]. Ces documents mettent en lumière le désarroi croissant de la République pendant l'année 1756, alors que les délibérations sur la politique à suivre entre l'Angleterre et la France aggravaient la désunion entre les personnages les plus importants de la République; la neutralité qu'on s'imposait était sans force et sans dignité, parce que les régents hollandais se laissaient dominer par la peur de la France. Les représentants de l'Angleterre et de la France, Yorke et d'Affry, s'efforçaient d'influer sur les résolutions des États, l'un par l'intermédiaire de la gouvernante et de son conseil, l'autre par ses relations avec les régents des villes principales de la province de Hollande; de son côté, le roi de Prusse Frédéric II, auquel la gouvernante, dans sa correspondance privée, témoigne une grande admiration, travaillait à rapprocher la Grande-Bretagne et la République, dont les marchands se plaignaient avec une véhémence croissante des déprédations britanniques.

M. Edler a étudié la part prise par les Provinces-Unies à la guerre de l'indépendance des colonies anglaises de 1776 à 1783[3]. Outre les publications néerlandaises, l'auteur a mis à profit surtout les vastes collections de copies tirées des archives des Pays-Bas, de l'Angleterre, de la France, de la Prusse qui se trouvent dans quelques bibliothèques des États-Unis. Il y a puisé abondamment

1. *Œsterreichische Staatsverträge. Niederlande.* Erster Band : *bis 1722*, Bearbeitet von Heinrich Ritter von Sbrik. Wien, Holzhausen; Leipzig, Engelmann, 1912, IX-648 p. in-8°.

2. *Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau.* 4e série, publiée par Th. Bussemaker. T. III : *1756-janvier 1759.* Leyde, A.-W. Sythoff, 1912, XVI-634 p. in-8°.

3. F. Edler, *The Dutch Republic and the American Revolution.* John Hopkins University Studies, series XXIX, n° 2. Baltimore, 1911, VII-252 p. in-8°.

et, en analysant les textes nombreux des dépêches diplomatiques, il a écrit un récit bien documenté, qui cependant ne laisse pas d'être un peu fatigant. On s'aperçoit çà et là que M. Edler ne connaît pas bien l'histoire des Provinces-Unies ni leurs institutions; non seulement il commet des erreurs graves[1], mais il n'expose pas assez clairement les rapports politiques et commerciaux qui existaient entre l'Angleterre et la République ni les événements de la guerre anglo-française de 1756-1763; ces événements sont, pour ainsi dire, le prélude des troubles postérieurs. Cependant, malgré ces défauts, l'étude de M. Edler sera lue sans doute avec intérêt, surtout par ceux qui ne connaissent pas les publications néerlandaises relatives au même sujet.

Le vœu précédemment émis (voyez cette *Revue*, t. CVIII, p. 130), que M. Colenbrander mît bientôt en œuvre les documents qu'il avait publiés, s'est déjà réalisé. L'auteur a consacré à l'histoire des Pays-Bas sous le gouvernement de Schimmelpenninck de 1805 à 1806, ensuite sous celui du frère de Napoléon, le roi Louis, un livre intéressant, fondé en grande partie sur ces documents[2]. Il forme la suite à son Histoire de la République batave et constitue une étude approfondie sur l'évolution politique du peuple néerlandais pendant ces années importantes. En même temps, M. Colenbrander a continué avec toute la promptitude requise de publier la grande collection de documents sur l'histoire des Pays-Bas de 1795 à 1840. Voici deux parties volumineuses du tome VI qui demande encore une troisième partie pour être complet. L'étendue extraordinaire de ce tome s'explique par l'importance spéciale de l'époque qu'il embrasse. Les années 1810 à 1813, douloureuses à plusieurs égards pour les Néerlandais, ont influé pourtant puissamment et heureusement sur leur histoire et posé les fondements de l'administration

1. Parmi les Provinces-Unies, il n'y en avait pas de protestantes, et d'autres catholiques, pas plus que des provinces aristocratiques et démocratiques. Le stadhouder n'est pas à comparer à un président. Le conseiller pensionnaire de Hollande n'est pas le secrétaire de cette province. La convention, dite « Acte van Consulentschap », n'obligeait pas Guillaume V à demander conseil au duc de Brunswick. L'Espagne n'a jamais été la métropole des Pays-Bas. Il n'existait pas un « Upper House of the States of Zutphen ». L'auteur s'exagère l'importance de van der Capellen. Le traité défensif, auquel l'Angleterre faisait appel, n'avait pas été conclu en 1668. La République n'avait pas du tout donné des secours à l'Angleterre pendant la guerre de 1756 à 1763.

2. H.-T. Colenbrander, *Schimmelpenninck en koning Lodewijk*. Amsterdam, Meulenhoff, 1911, xv-234 p. in-8°.

moderne. La plus grande partie des documents publiés est en français. Pour les chapitres I-III, qui s'occupent de la correspondance de l'empereur et des ministères des Affaires étrangères et de la police à Paris, M. Colenbrander a puisé surtout dans les Archives nationales de Paris. La deuxième partie, contenant les chapitres IV-VI, renferme des documents tirés des archives du royaume à La Haye, la correspondance du lieutenant général Lebrun, de l'intendant de l'Intérieur Alphonse et de l'intendant des Finances Gogel. Ces chapitres offrent un intérêt éminent et abondent en documents de premier ordre relatifs à toutes les parties de l'administration[1].

Th. BUSSEMAKER.

1. *Gedenkstukken der geschiedenis van Nederland van 1795 tot 1840*, uitgegeven door H.-T. Colenbrander. Zesde deel : *Eerste en tweede stuk*. 's-Gravenhage, M. Nyhoff, 1911, 1912, XL-755 p. et LVI-831 p. in-4°.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Délégation en Perse. Mémoires publiés sous la direction de M. J. de Morgan. Tome XI : **Textes élamites-anzanites,** 4e série, par V. Scheil (reproduction des originaux par J.-Ét. Gautier et P. Tocanne). Paris, Leroux, 1911.

Les fouilles entreprises par la Délégation du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en Perse, sur l'emplacement de l'ancienne capitale de Suse, ont été couronnées jusqu'à ce jour de glorieux résultats. Il suffit, pour en souligner l'importance, de rappeler l'heureuse découverte du code de Hammourabi, qui a fourni la clef de la vie sociale d'autrefois en Babylonie, et qui est devenu depuis lors non seulement la base de toutes recherches sur la législation sémitique, mais aussi bien la première source de toutes les études sur le droit comparé. Il est vrai, ce précieux monument *babylonien* sort du cadre du programme tracé par la Délégation, et qui a pour but surtout « d'étudier à tous les points de vue scientifiques le sol de l'Iran, sa flore, sa faune, ses habitants, son climat et son histoire » (voir J. de Morgan, *Mémoires*, t. I, Avertissement). Mais il suffit de jeter un coup d'œil sur les *Mémoires* de la mission, publiés depuis l'année 1900 et dont le tome XI vient de paraître, pour constater que les découvertes, faites jusqu'à présent et qui concernent spécialement l'histoire de l'Iran, sont considérables. C'est toute la culture d'un peuple des plus civilisés de l'Orient que la collaboration harmonieuse d'excellents savants et archéologues comme J. de Morgan, V. Scheil, J.-E. Gautier, G. Séquier et autres a mise successivement au jour. Connus seulement par des mentions dans les littératures des Sémites (Élam) et des auteurs classiques (Ἐλυμαῖοι, Elymaei), les Élamites ou plus précisément les Anzanites se présentent enfin directement à nous par toutes sortes de productions de leur génie et leur vie nationale. Peu à peu les monuments arrachés aux ruines de Suse nous dévoilent ou nous laissent mieux juger les origines, le caractère, l'esprit politique et organisateur, la force militaire, l'expansion territoriale et l'état moral de ce peuple, que nous trouvons déjà, au quatrième millénaire avant notre ère, voisin et rival des Babyloniens à l'est, notamment sur les bords du Kerkha et du Karun. Ni Sémites ni Indo-Germains, mais d'une race alarodique, les Anzanites subissent de bonne heure l'influence de la cul-

ture des Babyloniens, qui se trouvent du reste fort répandus dans leur pays, comme plus tard y viendront des tribus araméennes et chaldéennes, de sorte que Suse elle-même a l'air plutôt sémitique qu'anzanite. Nous sommes donc en présence d'un peuple non-sémitique situé aux confins d'un pays sémitique, qui pour la première fois nous livre les documents de sa propre histoire depuis les temps les plus reculés.

Les Anzanites ont emprunté aux Babyloniens l'écriture cunéiforme, mais ils l'ont modifiée. De plus, ils ont abandonné le système idéographique et ont évolué très tôt vers l'écriture purement phonétique. Ils ont conservé leur langue et leur religion, encore que toutes les deux apparaissent plus ou moins pénétrées des éléments babyloniens-sémitiques (non sumériens). Ce dernier syncrétisme est d'autant plus significatif que le culte des dieux nationaux se manifeste chez les Anzanites d'une manière remarquablement profonde. Les rois élamites rédigent même parfois leurs mémoires en babylonien. L'idiome anzanite forme encore à l'heure actuelle un problème linguistique. Autant qu'on peut en juger, il s'agit d'une langue agglutinante qui se rapproche, par quelques points, du turco-tartare. Là aussi les découvertes épigraphiques de Suse apportent continuellement de la lumière en permettant d'élargir et d'approfondir ce nouveau phénomène ethnographique.

C'est M. Scheil qui assume la tâche aussi difficile que méritoire de déchiffrer les inscriptions élamites-anzanites de la Délégation. L'éminent assyriologue est bien, avec son esprit pénétrant et persévérant, son œil sûr et exercé, le déchiffreur par excellence. Le tome XI qui vient s'ajouter à ses publications dans les volumes II-VI, IX-X des *Mémoires*, contient les inscriptions LXXXVIII-CVI, XXIII *bis*, et des petits textes nos 299-309. La plus importante de ces inscripions est le texte anzanite sur six colonnes (face et revers), dit « de Narâm Sin ». Il nous transporte tout d'un coup à l'époque du grand roi d'Akkad (Babylonie du Nord), dont le règne est attesté pour Nabonide vers 3750 avant notre ère. Excepté une tablette antérieure à Hammourabi (vers 2050), qui provient des fouilles françaises à Telloh (cf. aussi le fragment récent CIV), on ne possédait jusqu'à présent aucun monument littéraire anzanite dépassant l'époque du règne de Untaš-Gal, c'est-à-dire le XIVe-XIIIe siècle avant notre ère. Narâm Sin fut un puissant conquérant; entre autres exploits, il soumit l'Élam, qui avait déjà été contraint d'accepter la suzeraineté de son père Šarrukin. Le nouveau texte qui mentionne maintes fois le roi Narâm Sin constitue, selon toute apparence, une charte d'alliance entre l'état qui capitule et le vainqueur. C'est donc le traité diplomatique le plus ancien de l'histoire humaine.

Une inscription (LXXXIX) de Untaš-Gal confirme de nouveau le caractère particulièrement dévot de ce roi, qui se manifeste dans des restaurations, installations et constructions multiples de temples (cf. aussi la brique XXIII *bis*).

Le roi Šutruk-Nahhunte (vers la fin du XIIe siècle) semble au contraire très passionné pour la guerre, bien qu'il ait lui aussi pris soin des sanctuaires de In-Šušinak et de Gal. Grand conquérant parmi les princes d'Anzan, il a combattu avec succès dans différents pays, surtout en Babylonie. C'est lui qui, ayant mis à sac la capitale babylonienne de Sippar, y a enlevé avec les stèles de Narâm Sin le code de Hammurabi. Trois nouveaux fragments XCI, A. B. E., relatent une campagne de l'autre côté du Karun et la prise de la ville d'Eli, le butin consacré à Adad, la conquête de la ville de Mara dans la région du Diàla (cf. XCII, *Rev.* I, 17) et de nombreuses autres localités (700, + 600?), enfin le dénombrement d'un butin.

L'essor que l'histoire de l'Élam a pris sous le règne de Šutruk-Nahhunte se continue sous celui de son fils Šilhak-In-Šušinak. On dirait même, en lisant les nombreuses inscriptions de ce roi et surtout celle de la grande et magnifique stèle qui porte le n° XCII, qu'à l'époque de ce prince l'épanouissement du peuple anzanite est à son apogée. C'est que Šilhak-In-Šušinak se dégage comme la personnalité la plus marquante qui ait jamais occupé le trône élamite. On le savait pieux, paisible, adonné, à part les deux campagnes rapportées sur les stèles LXXIII et LXXIV (t. V), uniquement aux œuvres pacifiques et religieuses. Or, la nouvelle inscription contient quatorze nomenclatures de villes conquises qui correspondent à plusieurs campagnes. Vaillant guerrier, Šilhak-In-Šušinak subjugue les peuplades des régions marécageuses au sud et à l'ouest de son royaume. Il pacifie ses provinces au nord, pénètre jusqu'au Zagros et le Djebl Hamrînin et porte ses armes victorieuses jusqu'aux régions babyloniennes et assyriennes (Uḳar Sillamni Epêh = Aḳar Sallu, Durun[1] Epêh, Ialman, le Holwân d'aujourd'hui[2]). Les listes citées sont en même temps instructives au point de vue ethnographique. On y rencontre, à côté de noms purement babyloniens, des noms composés qui rappellent la domination kassite, comme Pît-Ḳatašman, Ša Burna-Mašhum, Manzaz-Murrattaš, Pît-Našumalia. D'autre part, on y retrouve des noms de villes en Mésopotamie du nord et en Syrie, comme Pît-Bahê, Ša Balihu, Ša-imirê, Kulâna, cf. Bît-Bahiâni, (al) Balihi (« ville du Belikh », sise sur une rive de cet affluent de l'Euphrate), Ša-imêrišu (Damas, un des plus grands états araméens depuis le Xe siècle), Kullanî[3]. Ce sont, sans doute, comme l'indique d'ailleurs le nom Pi-[it]A-mu-ur-r[i] « Maison de l'ouest » (*Rev.*, I,

1. Θορνᾶ de Theophan., 492. Voir Scheil, *loc. cit.*, p. 45.

2. Face, II, 94, mentionne la conquête d'Ar-ra-ap-ha. Comme il n'est pas admissible que le roi ait franchi le Zâb supérieur, il faut définitivement abandonner l'identification avec Ἀρραπαχίτις (Ptol. VI, 1, 1), entre l'Arménie et la Diabène.

3. Cf. S. Schiffer, *Die Aramaeer. Historisch-geographische Untersuchungen*. Mit einer Karte (Leipzig, Hinrichs, 1911), p. 62, 63, 147; 73; 136; 189.

89), des fondations des Sémites immigrés de la Syrie et du bassin supérieur de la Mésopotamie et qui ont transplanté les noms de leurs villes natales dans leur nouvelle patrie. Étaient-ce des Araméens, précurseurs des quarante-quatre tribus qui, au VIIIe siècle, inondent ces parages[1] et dont Šilhak-In-Šušinak ne paraît encore connaître que deux noms? En effet, la liste *Rev.* I, 64-72, qui concerne une contrée au nord et peut-être la région de Baghdâd, ne mentionne que Pu-ḫu-tu (= Puḳudu) et Pi-it-Ra-ap-i-ku (= Rapiḳu), dont les noms sont connus comme ceux des grandes tribus araméennes, poussées plus tard vers le sud jusqu'au bord de la mer, où elles fondent deux villes de mêmes noms, et où les Puḳudu apparaissent comme maîtres de la capitale de Pillâtu, qui figure, *loc. cit.*, II, 30, sous la forme de [Pît-P]i-l[a]-an-tu[2]. Quoi qu'il en soit, la nouvelle inscription confirme sans équivoque que les tribus araméennes qui, au VIIIe siècle, pérégrinent et habitent entre la Babylonie et l'Élam et au sud de l'Assyrie y ont fait leur irruption générale à une époque relativement basse (Xe-IXe siècle); c'est une thèse que je soutiens dans mes recherches sur l'histoire de ce peuple[3].

Šilhak-In-Šušinak fait donc respecter son sceptre au dehors, en créant et conservant à l'Élam le prestige d'une grande puissance. Il fait la guerre pour s'assurer la paix nécessaire à l'accomplissement de ses amples projets de constructions. Là il est particulièrement intéressant de l'observer dans sa vie intime. Évidemment, les Élamites ont une haute conception de la famille qu'ils laissent moralement participer à leurs entreprises, à leur succès personnel et à leur gloire. La femme de Untaš-Gal se réclame sur une statue érigée par elle-même de son royal époux (vol. V, LXV). Šilhak-In-Šušinak érige des stèles pour toute sa famille, son épouse Nahhunte Utu et ses enfants (cinq fils et quatre filles), dont il mentionne les noms. Nahhunte Utu ne reste pas étrangère aux soucis officiels du roi et son nom figure dans les invocations des dieux et dans les prières de celui-ci. Enfin, le sentiment artistique du roi s'affirme dans le plateau votif de bronze XCIII, où on trouve, gravée en tous les détails, la cérémonie célébrée au sit šamši, « Lever du soleil », cf. aussi le bronze « aux guerriers », CV, qu'il faut peut-être placer à la même époque.

L'époque tourmentée où fut, par d'extraordinaires efforts, consolidé le royaume de Šilhak-In-Šušinak a été suivie d'une ère de relâchement et de tranquillité. Les successeurs de ce roi n'eurent évidemment qu'à recueillir en paix les fruits de ses travaux. En effet, les nouvelles inscriptions de Huteluduš-In-Šušinak (XCVII-XCIX

1. Cf. l'ouvrage cité p. 120 et suiv.

2. Cf. *ibid.*, p. 121-122, 126-129. On trouve cependant encore au VIIe siècle des traces des Puḳudu dans la région du Nahr-Melik, cf. *loc. cit.*, p. 129. — Pillâtu s'est probablement élevée sur l'emplacement du Muḥammerach actuel, à l'embouchure du Schatt-el-Arab, cf. *ibid.*, p. 125.

3. Cf. *loc. cit.* p. VIII, 44-46, 120, 134.

et p. 75) ne relatent que des œuvres d'aménagement et de reconstruction de temples. Elles posent en outre un problème généalogique. Le roi s'y nomme fils de Kutir-Nahhunte, de son frère Šilhak-In-Šušinak et de Nahhunte Utu, la femme de ce dernier. Il semble qu'il faille écarter pour les Anzanites l'idée d'une polyandrie. M. Scheil admet que Šilhak-In-Šušinak aurait épousé la veuve de son frère dans la personne de Nahhunte Utu.

L'inscription C nous fait connaître un nouveau roi, Adda Hamiti-In-Šušinak, fils de Hutran tepti, que M. Scheil reconnaît comme l'auteur du texte LVIII, déjà publié.

Reste à noter le fragment CIII qui glorifie les œuvres d'un roi, le fragment CIV qui mentionne probablement le roi Igi-Halki, un des prédécesseurs de Untaš-Gal, un fragment de l'époque achéménide (CVI), un fragment d'une inscription de Šutruk-Nahhunte (XC), identique au texte LXX, et plusieurs autres tablettes de terre cuite, de contenu administratif et juridique, qui appartiennent en partie à l'époque achéménide et en partie à la même époque que celles publiées dans le tome IX, c'est-à-dire à la fin de la monarchie élamite et avant la chute de Ninive.

S. SCHIFFER jun.

Fernand GUIGNARD. **Histoire de Castillon-sur-Dordogne, l'une des filleules de Bordeaux, et de la région castillonnaise, depuis les origines jusqu'à 1870.** Paris. E. Lelièvre (maison française d'érudition). 1912. In-8°, XXV-576 pages.

Un premier regard jeté sur ce volume prévient assez heureusement en faveur de l'auteur : il a beaucoup lu, fait d'utiles recherches aux archives de Castillon, aux archives de Bordeaux, aux Archives et à la Bibliothèque nationales de Paris. Il a publié des textes importants (les plus notables en ce qui concerne les institutions municipales de Castillon figurent déjà dans l'*Histoire de Libourne* par Guinodie, 3 vol., 1845); il a donné une bonne table des noms de lieux et de personnes. A regarder de plus près, il ne manque pas de réserves à faire, soit sur la méthode suivie par l'auteur, soit sur la manière dont il a conçu et exécuté son travail.

On regrette de trouver dans la Bibliographie des mentions inutiles ou erronées. A quoi bon renvoyer en bloc au *Recueil des historiens des Gaules et de France* (*sic*) daté d'ailleurs de Paris 1760, au *Recueil des Ordonnances des rois de France*, à des revues telles que la *Revue des Deux-Mondes* ou la *Revue historique*, sans plus? Le *Catalogue des Actes de François Ier* est daté de 1896 et l'édition de *Froissart*, que publie la Société de l'histoire de France, de 1869. A Champollion-Figeac, il paraît attribuer deux ouvrages intitulés l'un *Documents historiques inédits* (1847), l'autre *Lettres de rois*,

reines, etc. (sans date). S'il avait cherché où a paru la notice sur le manuscrit de Wolfenbüttel des frères Delpit, il n'aurait pas imaginé un ouvrage portant le titre de *Notices manuscrites de l'Institut* (Paris 1789); les notes 7 et 8 de la page 39 permettent de découvrir, non sans peine, qu'il s'agit du tome XIV, 2e partie, des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, où se trouve, en effet, l'intéressant mémoire des frères Delpit. Les sources ne sont pas non plus indiquées avec une précision suffisante; il était nécessaire de mentionner l'inventaire des archives municipales de Castillon qui figure dans l'*Inventaire sommaire des archives départementales de la Gironde*, série E, supplément, t. IV, p. 25-34, et, dans les notes au volume, de citer les documents avec les cotes qu'ils portent dans cet inventaire[1]. Pour les sources anglaises, M. Guignard a dépouillé avec soin les copies prises à Londres au XVIIIe siècle par les copistes de Bréquigny; mais il paraît avoir ignoré l'existence des inventaires des lettres patentes et des lettres closes qui sont publiés par l'administration du P. Record Office[2]. Il a fait bon usage des *Rôles gascons*[3], mais ne mentionne pas le Catalogue de Th. Carte. Enfin, quand il a l'occasion de citer les *Grandes Chroniques* de Mathieu de Paris, pourquoi renvoie-t-il seulement à la traduction française de Huillard-Bréholles ?

Le plan est défectueux. M. Guignard suit servilement l'ordre des temps et entremêle, dans une fâcheuse confusion, l'histoire des seigneurs (ou vicomtes) de Castillon et celle de la ville ou du pays d'Entre-Dordogne, dont Castillon était pour ainsi dire la capitale. L'histoire des vicomtes l'entraîne souvent hors des limites de son sujet qui devait rester confiné dans celles mêmes de la région castillonnaise. Au XIIIe siècle, les vicomtes ne sont encore que de petits seigneurs opiniâtrément attachés à leur château de Castillon; leur histoire et celle du château, de la ville blottie au pied du château sont étroitement liées; mais quand la vicomté passe aux mains de la puissante famille de Grailly, on n'évite pas de verser dans le récit de la guerre de Cent ans sous prétexte de suivre les destinées de ces seigneurs ambitieux et avides; quand meurt Archambaud de Grailly, l'auteur nous conte tout au long ses obsèques, bien qu'elles aient été célébrées à Orthez. Pour le XVIe siècle de même, on se perd à suivre les vicomtes dans les aventures des guerres de religion, et comme vient à propos ici un chapitre V sur un philosophe castillonnais! Ce philosophe est Michel de Montaigne, bien que la terre de Montaigne ne soit même pas dans la vicomté de Castillon (voir la note 1 de la p. 183). Ce procédé

1. Un érudit ne doit pas se permettre de renvoyer à l'*Aquitaine* de Bouchet comme autorité pour le règne de Charlemagne (p. 7).

2. Il aurait eu le plaisir de relever dans le *Cal. pat. rolls* des années 1258-1266, p. 208, une fâcheuse confusion entre Castillon et Castelnau-sur-Gupie.

3. M. Guignard me fait dire, p. 46, que Jean de Grilly alla en 1288 rejoindre Philippe le Bel à la Terre sainte. Je suis innocent de cette erreur.

mène loin, si loin qu'il faut dépasser le milieu du volume pour en arriver à l'histoire de Castillon qui, d'après le titre, doit être l'objet principal du volume! L'auteur eût été mieux inspiré s'il avait résumé rapidement dans un premier chapitre l'histoire des vicomtes depuis le IXe siècle jusqu'à la Révolution. Ce terrain une fois bien déblayé, il eût concentré toutes ses recherches sur la ville elle-même, il eût peut-être réussi à nous en mieux montrer le lent et pénible développement.

Car cette ville resta fort longtemps sous la domination de ses vicomtes. Le terme de bourgeois se rencontre pour la première fois à l'année 1341 (p. 57); un maire apparaît pour la première fois en 1580; c'est seulement depuis la seconde moitié du XVIIe siècle (et à partir de la p. 274) qu'on peut suivre les destinées de la ville. Nous entrons alors dans le vrai sujet où enfin nous apprenons des choses neuves, intéressantes, bien présentées. Quand il fait imprimer sur la feuille de titre que Castillon était « l'une des filleules de Bordeaux », l'auteur soulève un petit problème qu'il ne résout pas (p. 88), au moins ce qu'il en dit est-il raisonnable.

Un autre défaut du plan consiste en ceci que l'auteur insère dans le texte et commente plus ou moins chacun des documents relatifs à l'histoire et aux institutions de la ville, à sa place chronologique; il eût mieux fait de les donner en appendice, comme avait fait Guinodie. Ces textes sont-ils d'ailleurs publiés avec tout le soin désirable? Je ne vois pas que M. Guignard ait amélioré les leçons, souvent fautives, des copies très postérieures suivies par Guinodie; ces copies, étant mauvaises, appelaient un travail critique auquel il s'est dérobé. Il a trouvé aux Archives nationales une traduction française de certains textes gascons et il la croit erronée; pourquoi n'en a-t-il pas donné lui-même une meilleure? Je signalerai un seul cas : dans la charte de privilèges concédée par Jean II de Grailly le 12 août 1359 (c'est la plus ancienne qui existe), il est dit que les bourgeois et habitants de Castillon pourront élire chaque année « juratz et cosselhz »; dans la traduction française, on lit « jurats et consuls ». Si la leçon originale est bonne, la traduction est fautive; M. Guignard estime cependant qu'il s'agit bien ici de consuls et peut-être a-t-il raison, mais il ne le prouve pas[1].

On relève enfin çà et là quelques erreurs d'une portée générale qui surprennent. C'est sans doute une simple négligence de dire en passant que le roi d'Angleterre Henri II fut « duc d'Anjou et de Normandie » (p. 27); mais quand M. Guignard appelle le prince Édouard, fils de Henri III, « prince de Galles » (p. 38), croit-il donc qu'en Angleterre ce titre passe automatiquement, pour ainsi dire, à l'héritier présomptif,

1. Page 4, il traduit *procurator* par *procurateur;* p. 44, il explique le mot *saisine* par transmission des biens d'une personne à une autre sans investiture.

comme en France celui de dauphin[1]? Il s'étonne (p. 124) que le roi Georges Ier ait encore porté le titre de « roi de France »; ignore-t-il qu'il en fut ainsi jusqu'au traité d'Amiens en 1803? Il relève comme un fait exceptionnel qu'avant 1453 le Parlement de Paris ait fait « à plusieurs reprises déjà » sentir son autorité « jusqu'en deçà de la Dordogne »; M. Guignard, qui cite les *Actes du Parlement de Paris* par Boutaric, n'a donc pas vu que ces cas ont été fréquents, au contraire, au XIIIe siècle? En y réfléchissant un peu, il se convaincra que cette intervention constante, parfois tracassière, des rois de France dans les affaires du duché de Guyenne depuis le traité de 1259 a été l'une des causes les plus certaines et les plus justifiées de la guerre de Cent ans.

Ch. BÉMONT.

G. MOLLAT. **Les papes d'Avignon (1305-1378).** Paris, V. Lecoffre. J. Gabalda, 1912. In-8°, XV-423 pages. (*Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique.*)

On s'étonnera que, sur un sujet aussi important, l'ouvrage de M. l'abbé Mollat soit le premier que nous possédions. Les papes du XIIIe siècle et ceux de la Renaissance nous sont mieux connus que ceux du XIVe siècle, qui pourtant auraient dû, semble-t-il, attirer tout d'abord l'attention des historiens de notre pays, puisqu'aussi bien de 1305 à 1378 ce furent des papes français qui se succédèrent sur la chaire de Saint-Pierre et puisque le lieu de leur établissement n'est autre qu'Avignon.

Mais le livre de M. Mollat n'aurait pas gagné à être prématuré. Résultat de la vaste enquête instituée aux archives du Vatican par l'École française de Rome et quelques chapelains de Saint-Louis-des-Français, il devait suivre la publication des registres pontificaux des papes d'Avignon. Éditeur diligent des lettres de Jean XXII, M. l'abbé Mollat a pensé toutefois que, sans attendre l'achèvement total d'une si vaste et laborieuse entreprise, il pouvait en dégager dès maintenant les conclusions dans un ouvrage destiné au grand public historique.

Ces conclusions, qu'il nous fait prévoir dès les premières pages de son livre et qu'il nous expose plus au long à la fin de son travail, on peut les résumer comme il suit : les papes d'Avignon ne méritent pas le jugement défavorable qu'on est accoutumé de prononcer sur eux, ils n'ont pas incliné leur politique générale au gré des convenances particulières de la politique française, ils ont recherché par-dessus tout la pacification de l'Europe, la conquête de la Terre sainte, le recouvrement des États pontificaux. Quant à leur politique financière, si

1. Édouard II est le premier souverain anglais qui, avant son avènement, ait été prince de Galles; Édouard III ne le fut jamais.

discutée, elle était liée à l'extension administrative de l'Église romaine; d'ailleurs, la politique suivie par la papauté en Italie excuse en une large mesure son excessive fiscalité.

L'ouvrage est divisé en trois livres. Le premier consiste en une biographie de chacun des sept papes avignonnais dont l'auteur nous trace un rapide portrait. Le second traite des rapports de la papauté avec l'Italie, l'Empire, la France, l'Angleterre et l'Espagne. Dans le troisième enfin, il est question d'Avignon et de la cour romaine, de la fiscalité pontificale, de la centralisation de l'Église sous les papes d'Avignon.

On voit quelle est l'étendue des matières traitées par l'abbé Mollat qui n'a pu, par suite, le plus souvent, que résumer les ouvrages antérieurs. Mais il s'est très bien acquitté de cette tâche aussi délicate qu'utile, car c'est nous apprendre quelque chose que de condenser en une forme brève ce qui ne se trouve ailleurs qu'épars en cent livres ou brochures.

L'auteur connaît d'ailleurs à merveille et de première main les sources et la littérature de son sujet. Son introduction sur les sources, sa bibliographie générale en tête du volume, comme ses bibliographies particulières au début de chaque chapitre et sur nombre de sujets qu'on ne s'attendrait pas à voir traiter ici, tout atteste l'ampleur et la précision avec laquelle l'abbé Mollat est informé de tout ce dont il nous parle. Il a longtemps fréquenté, on s'en aperçoit aisément, ce grand laboratoire international de science historique que constituent de nos jours les archives et la bibliothèque Vaticanes.

Dans ce travail consacré aux papes d'Avignon, M. Mollat s'est préoccupé d'éclairer leur figure, il n'a pas cherché à étudier leur influence dans le midi de la France et les transformations de leur état avignonnais. Rien, ou à peu près rien, ne concerne dans son ouvrage le développement artistique et social qu'entraîna pour le Comtat et Avignon l'établissement des papes français dans la riche vallée du Rhône. Et l'auteur emploie le mot de gaspillage pour parler des sommes énormes employées par Clément VI à la construction de ses palais pontificaux.

Assurément, on ne saurait lui faire un reproche d'avoir négligé ce côté de son sujet; il y avait là la matière d'un autre livre et dont les éléments restaient à rassembler. Pour nous qui nous y employons depuis plusieurs années, nous remercierons plutôt M. Mollat de ne l'avoir pas entrepris.

Tel quel, son livre se suffit et il est excellent. Il apprendra beaucoup aux historiens qui y trouveront pour la première fois un jugement équitable et ferme sur les papes d'Avignon. Par l'ampleur et la précision de sa bibliographie il constitue un répertoire méthodique, précieux pour quiconque s'intéresse à l'histoire du XIVe siècle en France et en Europe.

Robert MICHEL.

Eugène SAULNIER. **Le rôle politique du cardinal de Bourbon (Charles X)**. Paris, Champion, 1912. In-8°, v-324 pages, un portrait.

Ce livre clair, minutieux, précis, nourri d'une information sûre, fondé sur de nombreux documents inédits et, au surplus, écrit d'un style agréable, prendra place parmi les meilleurs qui existent dans la bibliographie de l'histoire des guerres de religion.

M. Saulnier a conduit ses recherches avec un zèle louable. La Bibliothèque nationale et les Archives nationales de Paris, l'*Archivio Mediceo* de Florence, les archives du Vatican, sans parler de quelques dépôts des départements, lui ont offert des matériaux fort nombreux. L'histoire politique du XVIe siècle présente cette difficulté caractéristique qu'il faut presque autant de recherches, de démarches et de voyages pour les petits sujets que pour les grands. Les mêmes sources servent à la biographie des rois, des ministres, des courtisans ou des simples agents, et ces sources sont infinies. Sous peine de faire un effort disproportionné, il convient, lorsque le sujet est mince, de reconnaître la matière essentielle. C'est pourquoi on ne peut justement reprocher à M. Saulnier d'avoir négligé les quelques lettres, plus ou moins insignifiantes, de son personnage qu'il aurait trouvées à Naples, à Parme, à Modène, à Turin ou à Simancas ou au *Record Office*.

M. Saulnier a résolument enfermé son effort dans le cadre limité qu'il s'était fixé : le rôle politique du cardinal de Bourbon. Cette méthode risque, au premier abord, de paraître un peu arbitraire. Et, à vrai dire, on ne peut douter que bien des faits politiques de la vie du cardinal seraient mieux expliqués s'ils étaient rapprochés de sa vie de gouverneur, d'archevêque, etc. Abstraire le *politique* d'une personnalité est toujours un procédé factice. M. Saulnier a négligé de se justifier sur ce sujet : sans doute il a pensé que c'était superflu. En effet, à la réflexion, on doit approuver sa méthode. Écrire la biographie complète du cardinal de Bourbon, c'eût été consacrer pour le moins deux volumes à la vie d'un homme médiocre et sans caractère ; le résultat n'eût pas récompensé un effort considérable. L'éphémère célébrité du Charles X de la Ligue n'est venue que du rôle politique qu'on lui a fait jouer. C'est ce rôle qu'il fallait éclairer. M. Saulnier l'a fait avec une conscience et une pénétration dignes d'un personnage moins ingrat : on doit lui être reconnaissant d'avoir suivi sans découragement la vie d'un héros bien fuyant. Peut-être souhaiterait-on seulement de plus longs développements sur le règne même de Charles X et sur l'état du royaume à cette époque.

Pour la forme, le grand mérite de ce livre est de nous présenter des matériaux assimilés. L'histoire du XVIe siècle, plus que toute autre, a provoqué jusqu'aujourd'hui cette forme de l'indolence érudite qui consiste à verser dans les livres des documents bruts. M. Saulnier n'a point ce défaut ; son travail est composé et partant d'une lecture

facile. Nous croyons même qu'il a poussé sa méthode trop loin. Il eût été bon, par exemple, de fournir plus souvent dans les notes les extraits essentiels des documents inédits sur quoi se fonde le récit. Et, dans le texte, M. Saulnier aurait bien fait de mettre un peu plus de la couleur du temps. A lire son récit net et aisé, mais détaché, on imagine difficilement que l'on se trouve dans la période la plus accidentée du XVIe siècle. L'atmosphère est trop froide. L'histoire doit épouser intimement la vie et non la regarder de loin.

Ce travail, qui est un excellent début, offrira un instrument d'une sûreté remarquable. Son auteur montre des qualités de critique et de maturité, une aisance rare à se mouvoir parmi d'innombrables documents et une réelle aptitude à mettre en ordre une matière embrouillée.

L. ROMIER.

Bijdragen en Mededeelingen van het historisch Genootschap d'Utrecht. T. XXXII. Amsterdam, J. Müller, 1911. In-8°, LXXVII-459 pages.

J.-A. FEITH et H. BRUGMANS. **De Kroniek van Abel Eppens tho Equart (1537-1589).** Ibid., 1911. 2 vol. in-8°, XLIII-630 et 858 pages.

VAN RAPPARD et S. MÜLLER, FZ. **Verslagen van Kerkvisitatien in het Bisdom Utrecht uit de 16de eeuw.** Ibid., 1911. In-8°, XX-520 pages.

Les quatre volumes, publiés en 1911 par la Société historique d'Utrecht, présentent un certain intérêt pour la connaissance de l'histoire des Pays-Bas, surtout au XVIe siècle.

La 32e partie des *Bijdragen en Mededeelingen* contient, comme toujours : 1° le rapport annuel de la direction sur l'activité de la Société dans l'année écoulée, avec la liste des membres et diverses pièces annexes (notamment cette fois un état des cartes historiques, pourvues de renseignements de statistique, qu'une commission officielle est en train de publier); 2° une série de communications concernant des points d'histoire : un travail du Dr van Gelder sur la pêche du hareng à la fin du XVIe siècle; la relation d'un voyage en Hollande, fait en 1676 par le nonce du pape à Cologne, Opizio Pallavicino, relation en italien publiée par le Dr Brom; une curieuse étude sur le corps des pontonniers hollandais au service de la France pendant la Révolution et l'Empire (1797-1815), sous le major G.-D. Benthien, écrite probablement par le fils du major d'après des notes de son père, et communiquée par J. Eysten (surtout importante pour le rôle des pontonniers durant la retraite de Russie et au passage de la Bérésina); une contribution de J. Kleijntjens, S. J., à l'histoire de

la réaction de 1702 en Gueldre contre le pouvoir excessif du stathouder; des documents touchant les relations des comtes de Hollande avec la France de 1300 à 1427, édités par le Dr A. Hulshof; enfin, quelques actes en latin, tirés des archives du Vatican, sur des indulgences accordées par le pape Léon X, de 1515 à 1518, à ceux qui contribueraient à l'entretien des digues dans les Pays-Bas, étonnant moyen inventé par Charles-Quint pour subvenir, sans bourse délier, à ces travaux publics de première nécessité.

La *Chronique des Frisons*, œuvre d'un modeste et rustique habitant des *Ommelandes* de Groningue, est une source éminemment propre à jeter une lumière nouvelle sur l'histoire des Pays-Bas et particulièrement de la province de Groningue, ainsi que du pays voisin d'Ost-Frise, dans la seconde moitié du XVIe siècle. Rédigée de 1580 à 1590, sur des notes prises probablement depuis 1568, et écrite « pour les siens », soit d'après « le bruit commun » (*gemeene geruchte*), soit d'après ce que l'auteur a vu lui-même, la Chronique d'Eppens offre des garanties très appréciables de véracité et d'originalité. Eppens a eu rarement recours à d'autres ouvrages contemporains : à peine s'il s'est servi de Sleidan, du géographe Ortelius et des manuscrits de son compatriote, le noble Jean Rengers Van Ten Post. L'œuvre n'avait jamais été imprimée, sauf des extraits donnés en 1760 par van Halsema et en 1832 par le pasteur Westendorp. Les éditeurs de 1911 ont donc fait œuvre utile, et on doit leur savoir gré d'avoir éclairé, par une savante introduction et des notes nombreuses, un texte souvent confus et difficile à comprendre; leur qualité de Frisons les y a aidés, et il ne fallait pas moins pour déchiffrer une langue qui est un mélange de hollandais du XVIe siècle et d'un patois analogue au dialecte actuel du pays de Groningue.

Abel Eppens, né en 1534 à Bolhuis-te-Eekverd, dans une famille de libres cultivateurs de la campagne, avait fait d'assez bonnes études à Groningue, complétées par des séjours à l'Université de Louvain (1555-57), à Cologne (1557) et à Wittemberg (1558-60); à Louvain, il avait puisé la haine de l'intolérance catholique; à Wittemberg, il s'était rangé parmi les disciples de Melanchthon et avait adopté les idées de la Réforme protestante. Il fut naturellement l'adversaire du duc d'Albe, et, après la défection de Rennenberg en 1580, dut s'expatrier à Emden en Ost-Frise. Comme il était auparavant entré dans la politique, il continua à servir en exil les intérêts de sa province; il figure, en 1582 et dans les années suivantes, parmi les députés des Ommelandes, délégués en Ost-Frise; il mourut probablement en 1590 ou peu après, laissant plusieurs enfants, dont deux fils, Eppo et Léon Abel, par lesquels la race s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

La chronique, qui débute assez sèchement en 1537 et contient quelques pièces du temps, devient plus importante en 1566 et prend

des proportions considérables à partir de 1580 jusqu'à sa fin en 1589. L'exilé avait plus de loisirs pour noter et commenter les événements; il était aussi mieux informé, grâce aux allants et venants du port d'Emden, même de ce qui se passait à l'étranger. Ce qui fait le prix de son témoignage, d'ailleurs, c'est moins la précision de son information que l'impartialité de son jugement. Bien qu'il soit zélé protestant, adversaire de l'Église romaine et de l'Espagne, bien qu'il déteste cordialement l'inquisition, sa bête noire, et les jésuites de Louvain, ses anciens maîtres (il leur attribue 300.000 victimes, à la p. 7 de la 1re partie), il affecte, en général, un ton calme et une vue objective des faits. S'il voit le mal chez ses ennemis, il le voit aussi dans le camp de Guillaume ou de Maurice d'Orange, et il n'hésite pas à le dénoncer. D'autre part, à côté des actions fameuses et des premiers sujets, sur lesquels Bor, van Meteren et tant d'autres nous renseignent abondamment, il est des questions locales et des hommes de second plan qu'Abel Eppens nous fait mieux connaître : ainsi les luttes perpétuelles de la ville de Groningue et du plat pays environnant (les *Ommelandes*); ainsi les querelles au pays d'Ost-Frise, entre le comte luthérien et les États, où domine la ville calviniste d'Emden; ainsi des hommes comme Gaspard de Robles ou le bailli Ocko Vrese. Enfin, son œuvre fourmille d'anecdotes et de détails piquants sur les coutumes et les mœurs du temps; elle est précieuse, comme le disent ses éditeurs, pour « la petite histoire ».

La publication par M. Müller d'un manuscrit, déjà revu et recopié en partie par feu van Rappard, a un intérêt beaucoup plus restreint, bien que le consciencieux éditeur ait joint au document primitif quelques autres textes empruntés aux archives d'Utrecht. Il s'agit de rapports, la plupart en latin, concernant des inspections (*Visitatien*) d'églises et couvents dans le diocèse d'Utrecht au XVIe siècle, principalement entre 1562 et 1571. Les décisions du concile de Trente et l'intervention du duc d'Albe ont été les causes déterminantes de ces inspections, très négligées auparavant, et qui, d'ailleurs, furent assez mal accueillies. On trouve dans les rapports des détails sur la situation matérielle (médiocre) des lieux de culte et des monastères néerlandais avant le triomphe de la Réforme; on y rencontre aussi des renseignements sur les mœurs et sur l'état des croyances, les unes parfois très relâchées (comme à Gouda), l'autre extrêmement variable selon les localités. La publication ne permet guère des conclusions un peu générales.

Albert WADDINGTON.

Pietro ORSI. **Histoire de l'Italie moderne (1750-1910)**. Traduction Bergmann. Paris. Armand Colin, 1911. 1 vol. petit in-8°, XII-448 pages. Prix : 5 fr.

Walter FRIEDENSBURG. **Cavour**. T. I : *1810-1850*. Gotha, F.-A. Perthes, 1911. In-8°, X-417 pages. Prix : 7 m.

William-Roscoe THAYER. **The Life and Times of Cavour**. Londres, Constable; Boston, Houghton Mifflin Company, 1911. 2 vol. in-8°, 604 et 652 pages, illustrations et carte. Prix : 31 sh. 6 p.

Au moment où l'Italie moderne célébrait le cinquantenaire de la mort de son principal fondateur, trois ouvrages ont paru en langues française, allemande et anglaise, qui avaient pour dessein, sous des formes diverses, d'étudier le développement du *Risorgimento*. Il est intéressant d'examiner ces trois ouvrages en les rapprochant et en recherchant comment chacun a atteint son but.

Le volume de M. Orsi est classique depuis quelques années à l'étranger : paru d'abord en anglais à Londres et à New-York en 1900, puis en italien dans trois éditions successives, dont la dernière, en 1909, était perfectionnée d'additions notables, traduit en allemand et en serbe, il a été donné aux lecteurs français dans la meilleure forme par M. Bergmann, professeur au lycée du Havre, qui l'a tenu au courant au point de vue statistique et littéraire. Il contient en appendice une très bonne bibliographie générale. Dans son ensemble, c'est un vaste tableau d'histoire, s'étendant sur cent cinquante années, mouvementées et fécondes en événements divers ; avec un tel programme, il n'était pas possible d'entrer dans le détail et on ne trouve point ici la précision un peu sèche, mais si fortement documentée de Bolton King[1]. M. Orsi procède par grandes vues, et son œuvre peut se diviser en trois parties, qui sont les trois phases par lesquelles a passé l'Italie en cent cinquante années. Un siècle d'abord d'influences et de dominations étrangères ; la péninsule morcelée entre les États confiés aux papes, les royaumes soumis aux Habsbourg, deux républiques turbulentes, le modeste royaume de Sardaigne ; puis la domination française, l'Italie soumise à une direction unique, mais étrangère, en 1815 le retour presque intégral au passé, — sauf pour les deux républiques, — et la période d'étouffement. La seconde phase est celle de l'action décisive qui va de 1848 à 1870, et l'on ne sera point étonné que M. Orsi lui ait donné un large développement dans son récit, car c'est l'époque définitive qui, en vingt-deux années, va

1. Bolton King, *Histoire de l'unité italienne*, trad. Émile Macquart. Paris, Alcan, 1901, 2 vol.

transformer l'Italie tailladée, serve, confuse, en l'Italie indépendante et libre. Enfin, la troisième période est celle de l'installation, on dirait volontiers de la consolidation du jeune royaume, les trois règnes de Victor-Emmanuel Ier, d'Humbert, de Victor-Emmanuel II, et une esquisse à larges traits de l'état actuel des lettres et des arts en Italie. Il n'est pas possible ici de détailler tous ces épisodes de cette longue histoire : on aura un aperçu très net de la « manière » de M. Orsi en lisant les six pages (78 à 84) qu'il consacre à la Révolution (le mot est un peu ambitieux et gros) de 1821 en Piémont. Un important parti de mécontents s'était formé à Turin et dans les grandes villes, groupé autour des « ventes » de carbonari : au roi Victor-Emmanuel Ier, à son frère Charles-Félix, qui tous deux « inauguraient dans le royaume de Sardaigne le retour au XVIIIe siècle », ils opposaient le libéralisme de Charles-Albert, prince de Carignan, leur successeur éventuel : non sans exagération, on le croyait « imbu des idées qu'il avait reçues à Paris ; de caractère faible, il se laissa facilement impressionner par l'éloquence enthousiaste et chaude de ceux qui l'entouraient ». Aussi, lorsque les 10 et 11 mars les garnisons de Turin, puis d'Alexandrie, firent flotter le drapeau tricolore et que Victor-Emmanuel abdiqua en faveur de son frère, alors en voyage, et chargea de la régence le prince de Carignan, celui-ci proclama-t-il la constitution d'Espagne. Immédiatement le nouveau roi Charles-Félix annula cette ordonnance, et « de même que Charles-Albert avait été faible en se laissant entraîner dans le courant révolutionnaire, de même il le fut encore par la manière dont il s'en dégagea, quittant Turin la nuit presque en cachette ». L'insurrection fut durement réprimée, mais, comme l'a écrit plus tard Mazzini, dès lors s'imposa à beaucoup d'Italiens « l'idée que l'on pouvait et, par conséquent, que l'on devait lutter pour la liberté de la patrie ».

Il n'existait point encore de biographie complète de Cavour. Celle de Charles de Mazade, probe, mais sans relief, n'avait pu utiliser les documents publiés quelques années après par Berti ; les ouvrages de Bonghi, Bar, Bernardini, Kraus, Massari, Martinengo, Sassi ne sont que de courts et rapides récits, et l'étude de Treitschke un pénétrant essai : le meilleur travail était à coup sûr celui de William de La Rive (*le Comte de Cavour. Récits et souvenirs*) publié en 1862, au lendemain de la mort du grand homme, et réédité récemment en italien avec d'intéressantes illustrations tirées des archives de la famille et de curieux appendices (Milan, fratelli Bocca, 1911, 1 vol.). Et voilà que deux biographies paraissent en même temps.

La publication de M. Friedensburg est le résultat d'un long séjour en Italie : il a été pris au charme exquis de ce pays séduisant et, le naturel revenant au galop, il l'a vu non en curieux, mais en historien ; M. Friedensburg est actuellement directeur des archives à Stet-

tin. De cet amour pour la péninsule est né le désir du voyageur de consacrer son attention plus spéciale à l'étude du plus grand homme de la renaissance italienne. « La tendance de la science historique de ce temps, écrit-il, est de porter son intérêt sur les masses et de négliger autant que possible les grandes personnalités dirigeantes; mais nous ne pouvons abandonner complètement celles-ci; elles sont les fleurs dans le jardin de l'histoire universelle, les fruits les plus mûrs de l'humanité. » M. Friedensburg cueille donc et cette fleur et ce fruit. Il affirme très vivement son dessein « de n'écrire ni une histoire du renouveau italien, ni une histoire du Piémont pendant cette période, mais uniquement l'histoire d'une personnalité isolée ». En réalité, la vie de Cavour a été si complètement mêlée à l'histoire de son pays qu'il est impossible de l'isoler de ses grands contemporains et collaborateurs; à chaque instant, même dans ce premier volume, l'œuvre de M. Friedensburg débordera les cadres d'une étroite biographie pour placer l'existence de son héros dans le milieu où elle s'est déroulée et retracer en conséquence l'histoire même dont il a été une grande part, et c'est tout à l'éloge de l'auteur.

Ce premier volume comprend ce que l'on pourrait appeler la préparation du grand homme, les quarante-deux années de son existence, avant son arrivée au pouvoir en 1850. L'auteur l'a divisé en quatre parties : la première (1810-1834) englobe les origines familiales, l'éducation, le passage à l'armée et la démission pour cause d'indépendance libérale; la seconde partie (1834-1847) étudie les années de travail préparatoire, soit par les voyages à l'étranger, qui exercèrent une influence si profonde sur l'intelligence de Cavour, soit dans les occupations agricoles ou financières où se forma sa conception de la vie pratique; le troisième livre (1847-1848), consacré aux débuts politiques du comte Camille, commence par un bel exposé de la situation du Piémont et du mouvement national en Italie jusqu'aux réformes d'octobre 1849 (M. Friedensburg a tiré un excellent parti des dépêches des ministres prussiens à Turin, dont communication lui a été donnée par les archives d'État); puis il relate la naissance et l'influence du journal le *Risorgimento*, le rôle de Cavour comme journaliste, l'octroi par Charles-Albert ou statut de 1847; la quatrième et dernière partie (1848-1850) comprend l'existence du comte Camille pendant les deux années coupées d'espérances et de douleurs, et ici le récit prend plus de largeur, car la vie de l'homme d'État ne peut plus se séparer de celle de son pays, dont il va singulièrement élargir les destinées. Une année encore de troubles et d'hésitation, et, en octobre 1850, Cavour prend le ministère du Commerce. « La portée de l'avènement de Cavour », conclut Friedensburg, « dépasse de loin une simple influence sur les relations des partis dans la Chambre et le pays; elle était le salut du Piémont et de l'Italie. » Tel est ce beau volume : il est fortement documenté, mais l'on peut regretter que son auteur n'ait point donné

immédiatement sa bibliographie, qu'il annonce réunie à la fin du tome second, car elle permettrait de contrôler certaines propositions douteuses; les origines de la famille auraient pu être plus creusées; ainsi appeler Chiéri la « république des Sept-B. », c'est une simple plaisanterie de famille, imaginée par W. de La Rive pour comparer le travail de Cavour à celui d'un B. (bœuf), il n'y a rien de pareil dans les œuvres si fouillées de Cibrario (*Delle storie di Chieri*), Bosio (*Santena*), Angius (*Famiglie nobili della monarchia di Savoia*). Michel-Antoine Benso n'a pas été créé comte Cavour au milieu du XVIIIe siècle, mais marquis Cavour en 1646; il eût été utile de montrer davantage le caractère d'homme d'affaires du marquis Michel Cavour (1781-1850) que l'on retrouve si vivant dans son fils Camille; par contre, l'influence genevoise est exactement relevée, l'ingrate région de Léri, où Cavour s'installe en 1834, est parfaitement décrite, « pays plat, sans arbres, que rien ne protège en été contre l'ardeur du soleil; aucun cours d'eau n'interrompt la monotonie du paysage; de quelque côté que l'on regarde s'étendent à l'infini des champs de riz et des prés, coupés de longs chemins rectilignes, poussiéreux, qui se perdent au loin »; mais M. Friedensburg paraît croire que le marquis Michel envoya son fils dans ce paradis pour relever un domaine « dans un état de mauvais abandon »; en réalité, le père prudent voulait écarter son jeune et trop brillant fils d'une vie où le jeu et les femmes prenaient un rôle trop important; on sait s'il réussit.

L'ouvrage de M. Thayer constitue une véritable histoire du *Risorgimento*, et il faut lire dans la préface la liste des correspondants de l'auteur pour comprendre avec quel soin, quel souci d'exactitude celui-ci s'est documenté avant de rien écrire. Après avoir à très grands traits, — on les trouve presque trop rapides, car ils ne comprennent qu'une soixantaine de pages, — narré la jeunesse de Cavour et ses années de travail agricole, M. Thayer expose en un beau récit « l'année de la révolution », cette phase de 1848 qui fut décisive et pour l'Italie et pour son grand ministre; puis, dans une série de chapitres bien ordonnés, il raconte la défaite du Piémont, l'Italie de nouveau « autrichianisée », la réaction à Rome et à Naples et, arrivant ainsi à l'avènement de Cavour au pouvoir, il entre en plein dans son sujet, qui est de montrer un grand homme au service d'une grande idée; il faut lire dans les deux volumes de M. Thayer les difficultés où se débattait le comte Camille : à l'intérieur, une opinion publique peu sûre d'elle-même, voyant le but non les moyens, un roi souvent difficile à persuader et prompt à s'échapper, des collègues aux idées confuses ou contradictoires; à l'extérieur, les arrogances de l'Autriche, les rivalités des petites monarchies de la Péninsule, les concours tantôt ardents, tantôt incertains de la France et de l'Angleterre. Cavour ne se laisse *presque* jamais décourager, on dit *presque*, car parfois

la tâche lui semblait impossible et ses nerfs se détendaient. Il tire parti des moindres avantages que lui offrent les événements et, si quelque occasion se présente, en arrache un merveilleux profit. Le premier de ses actes diplomatiques fut prodigieux d'habileté, l'entrée du Piémont dans la guerre de Crimée. « C'est un de ces actes », — remarque à juste titre M. Thayer, — « où la meilleure prudence de l'homme d'État réside dans l'audace. Les événements ont discrédité tous les principaux promoteurs de la guerre de Crimée. Nesselrode et Menschikoff, Buol et Thouvenel, Drouyn de Lhuys et Louis Napoléon, Stratford Canning, Aberdeen et Clarendon méritent peu d'admiration et d'éloges pour leurs actes. Seul Cavour est le héros du conflit. » D'un tel début, Cavour tira les conséquences que M. Thayer développe dans ce bel ouvrage. De nombreuses illustrations, dont plusieurs sont inédites, ajoutent à l'intérêt d'un récit clair et vigoureux.

Paul MATTER.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Généralités.

— Daniel Jackson. *A travers l'histoire* (Paris, Fischbacher, 1911, LII-524 p. Prix : 5 fr.). — « Cet ouvrage renferme l'histoire abrégée, quoique suffisamment complète, de tous les pays qui ont joué un rôle dans la civilisation »; il « peut être considéré comme un véritable manuel d'histoire universelle. » Ainsi s'exprime l'auteur dans sa préface. En réalité, il n'a parlé que de la Grèce et de Rome, de la France et des principaux états de l'Europe. C'est une compilation où abondent les noms, les faits et les dates, avec de nombreux tableaux généalogiques et autres. Ces tableaux pourront être utiles à consulter; il en est d'amusants, comme celui qui résume « les grandes victoires du drapeau blanc fleurdelisé », depuis celle d'Attila sur les Huns (451) jusqu'à celle du maréchal de Castries à Clostercamp (1760). « Ce livre », c'est encore l'auteur qui parle, « fruit de six mois de travail, a été rédigé en trois mois au milieu de soucis de toute nature ». On s'aperçoit, en effet, que le temps lui a manqué pour composer une œuvre personnelle. Quant à la conception qu'il s'est faite de l'histoire de France, il l'emprunte aux représentants les plus bruyants de l'école traditionaliste ou monarchiste, bien qu'en sa qualité de protestant il soit un peu gêné par les invectives dont cette école accable ceux qui, depuis Luther, ont détruit l'unité religieuse du pays. Il ne voit de salut que dans le rétablissement de la monarchie capétienne sous laquelle la France a connu jadis « union et concorde, honneur et gloire, paix et force, puissance et grandeur ». Ch. B.

— M. Vauthier. *Essais de philosophie sociale* (Bruxelles, Lamertin; Paris, Félix Alcan, 1912, gr. in-8°, II-413 p.). — Ce recueil de seize articles, conférences ou leçons d'ouvertures faites en Belgique depuis une quinzaine d'années, se compose surtout d'études d'un caractère juridique ou politique. L'histoire y est abordée sous forme de vues d'ensemble dans les quatre premières : *le Principe monarchique en Allemagne; l'Esprit de réaction; la France et l'affaire Dreyfus; les Partis politiques*, et la dixième : *le Libéralisme contemporain*. On sent partout un esprit large, tolérant, bienveillant, capable de comprendre les différences entre les peuples, juste pour les peuples étrangers, animé de cette bonhomie intelligente et réconfortante qui rend les libéraux belges si sympathiques aux Français.

Ch. Seignobos.

— V.-M. DELFINO. *Metodologia y enseñanza de la historia* (Buenos-Ayres, Cabant, 1912, in-16, XIX-165 p.). — L'auteur, professeur à l'Université de La Plata, a réuni dans ce livre une partie théorique de méthodologie, empruntée surtout au très bon travail de R. Altamira, et une partie pédagogique qui résume des expériences personnelles d'enseignement de l'histoire nationale. Il y explique son système de graphique, employé pour rendre apparents les faits de l'histoire politique de l'Argentine.

L'ouvrage sort du cadre de la *Revue historique*, mais il est intéressant à signaler comme indice de l'activité intellectuelle et des préoccupations de réforme des professeurs de la grande république de l'Amérique latine. Ch. SEIGNOBOS.

— E. RIGNANO. *Essais de synthèse scientifique* (Bibliothèque de philosophie contemporaine. Paris, Félix Alcan, 1912, in-8°, XXXI-295 p.). — Ce recueil de sept articles, d'ailleurs intéressants, ne touche à l'histoire, — encore d'une façon indirecte, — que par ses trois derniers chapitres (les quatre premiers se rapportent à des questions de philosophie).

Le Phénomène religieux est un essai sur l'évolution qui tend à faire disparaître la religion de l'organisation des sociétés civilisées. — *Le Matérialisme historique* est un exposé critique de la théorie de Marx qui fait ressortir les services qu'elle a rendus et son insuffisance à expliquer l'évolution économique. — *Le Socialisme* est une critique des théories des écoles socialistes anglaises et du socialisme juridique faite dans un esprit de large compréhension et de bienveillance. Ch. SEIGNOBOS.

— Gaston RICHARD. *La sociologie générale et les lois sociologiques* (Paris, Doin, in-18, 396 p.; prix : 5 fr. *Encyclopédie scientifique*, publiée sous la direction du Dr Toulouse). — Dans ce manuel, où l'on a supprimé presque tout l'appareil scientifique, nous devons attirer l'attention sur la seconde partie intitulée : la sociologie et l'histoire; l'auteur y étudie en particulier le « déterminisme historique », la « prévision sociologique », les « transformations historiques de la Société et de la Communauté ». La langue qu'il écrit, exempte le plus souvent du jargon scientifique dont abusent certains sociologues, est claire, sans cesser d'être exacte. L'ouvrage rendra certainement des services. Ch. B.

— *Études sociologiques : deux républiques (France et Suisse)*, par un diplomate (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912, in-12, XI-312 p.). — Il s'agit surtout ici d'une République, la Suisse, étudiée sur plusieurs points en comparaison avec la France. Après quelques pages sur la fondation de la liberté suisse, une première observation fort intéressante est qu'il n'y a pas de hautes classes en Suisse, tandis qu'en France en vérité les fonctions publiques ne sont guère accessibles aux gens du peuple, qu'ainsi la Suisse est plus républicaine que la

France; rien de plus exact. Et c'est pourquoi sans doute la République helvétique est plus véritablement démocratique que la République française; dans de pareils régimes, il faut essentiellement que la loi soit souveraine, et elle l'est d'autant mieux en Suisse qu'elle n'est pas seulement votée par les députés, elle est consentie par le peuple grâce au système du *referendum;* en certains cantons, elle est même faite par les citoyens eux-mêmes, et on lira avec un intétêt particulier l'émouvant récit d'une réunion de la Landsgemeinde d'Appenzell-Aussern en 1910. Et ainsi la Suisse a les véritables mœurs de la démocratie. Cela n'est pas d'ailleurs sans quelques inconvénients : l'absolutisme démocratique a pour conséquence la continuelle et fatigante intervention de l'État dans la vie du citoyen, sous prétexte d'hygiène ou de morale, et l'on note ici la marque protestante qui caractérise ces mœurs helvétiques. Enfin, à propos de l'avenir de la Suisse, il y a là quelques observations très remarquables sur la désertion des campagnes, la diminution de la natalité, l'immigration inquiétante des Italiens et des Allemands qui peut même être dangereuse à l'indépendance de la République : on y fait quelques allusions au sort du Transvaal.

É. D.

— *** *Ce qu'on a fait de l'Église; étude d'histoire religieuse* (Paris, Félix Alcan, 1912, in-12, XXIII-554 p.). Je croyais les catholiques libéraux français à peu près résignés au silence : ce livre éloquent et rude nous prouve heureusement le contraire. Nul doute qu'il ne confirme l'espoir de ses auteurs et qu'il ne soit « pour beaucoup un soulagement et une consolation ». Ses auteurs? Ils ont voulu demeurer anonymes, non seulement pour ne pas s'exposer, sans profit pour personne, aux coups des « mauvais archers », mais surtout pour ôter aux zélotes de l'orthodoxie la joie de détourner l'attention des fidèles, qu'il faudrait émouvoir et entraîner, des questions sur les personnes. De cet inconvénient, l'anonymat du livre ne fera-t-il pas tomber dans un pire? Je ne l'affirmerais pas; en tous cas, personne, ayant lu ces pages sincères et douloureuses, ne pensera que ceux qui les ont écrites manquaient de courage. Ils croient fermement que l'Église est d'institution divine, mais dans des formes que leur raison peut accepter, et ils se rendent compte que, de même qu'il y a de la boue et du sang sur plus d'une page de son histoire, il se trouve aujourd'hui, dans son enseignement, nombre de scories dont il faut, à tout prix, qu'elle se débarrasse si elle veut continuer de vivre. Pour prouver qu'ils ont raison, ces hommes, tous bien informés et dont plusieurs comptent certainement parmi les savants, ont fait appel aux rigoureuses méthodes de la science et ils ont brossé un large tableau de la vie ecclésiastique dans le passé et dans le présent. A le bien considérer, il apparaît comme un examen de conscience profond, complet, sans réticences, de la religion et de l'Église catholiques romaines; il est à la fois touchant, admirable et très probant. Évidemment, des opinions qui s'en dégagent, plusieurs, et non des moindres, me semblent des illusions; si, par exemple, je crois que

beaucoup de bonne volonté et un effort énergique pourraient amener une meilleure adaptation de la discipline et de l'esprit de l'Église à la vie moderne, je ne crois pas que du mouvement moderniste, infiniment varié dans ses ressorts et ses tendances, sorte une doctrine ferme et vraiment viable, où puissent s'ancrer solidement les esprits épris en même temps de science et de foi traditionnelle; mais peu importe ici; l'idéal auquel vise le livre n'en est pas moins digne de la plus respectueuse sympathie. En lisant ces pages toujours vivantes, tour à tour poignantes, ironiques, sévères ou spirituelles, l'historien rencontrera nombre de faits et d'aperçus utiles à recueillir et « l'honnête homme » y puisera des raisons nouvelles d'estimer d'honnêtes gens qui savent et comprennent, jugent sans maudire, contredisent sans détester, se séparent sans haïr et, tout au contraire, traitent en frères ceux-là même qui n'acceptent pas leur foi ni leur espérance. Pour ma part, je souhaite de tout mon cœur qu'en eux se réalise la parole évangélique : « La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue la pierre d'angle. » Ch. G.

— Abbé J. Claraz. *Le mariage des prêtres* (Paris, E. Flammarion, 1911, in-12, 458 p.). — C'est un plaidoyer copieux, — trop copieux, — en faveur du mariage des clercs; il est fort bien résumé dans son épigraphe : « Le célibat systématique et obligatoire à perpétuité est condamné par la théologie, la philosophie, la physiologie et l'histoire. — Pourquoi faire au prêtre d'un devoir un crime, d'un sacrement un sacrilège? C'est irrationnel et immoral! » Le chapitre II (*le Célibat systématique et obligatoire à perpétuité est condamné par la loi surnaturelle ou révélée*) et le chapitre IX (*le Célibat ... est condamné par l'expérience de tous les siècles*) intéressent seuls directement l'histoire. Au reste, ils n'apportent rien de bien nouveau, et l'auteur s'est contenté d'y mettre en œuvre les faits et les textes connus qui fortifient sa thèse. Qu'elle soit solidement fondée, personne n'en doutera, mis à part les théologiens romains, et elle ne le serait pas moins si le livre était plus léger et plus facile à lire; mais je pense que M. Claraz lui-même ne se fait pas d'illusions sur son succès pratique. Ch. G.

— P. Saintyves. *Les reliques et les images légendaires* (Paris, *Mercure de France*, 1912, in-12). — Le miracle de saint Janvier et son explication scientifique. — Les reliques du Bouddha. — Les images qui ouvrent et ferment les yeux. — Les reliques corporelles du Christ. — Talismans et reliques tombés du ciel. — Donc cinq études indépendantes, mais qui tendent au même but : persuader qu'il ne faut pas se contenter des apparences, même séduisantes, quand on prétend authentifier des reliques et leurs miracles. A vrai dire, les apparences dont il est ici parlé ne sont pas toutes séduisantes, bien qu'elles aient agi ou agissent encore comme telles. Le livre est bourré de faits amusants et instructifs, cueillis par l'auteur au cours de ses

incessantes lectures; il représente une contribution utile à l'histoire du culte des reliques. Ch. G.

— P. Saintyves. *La simulation du merveilleux* (Paris, E. Flammarion, 1912, in-12, XIII-387 p.). — L'auteur, qui s'affirme de plus en plus comme « le spécialiste du miracle », a entendu rendre à la simulation, dans la production du merveilleux, la part qu'il est aujourd'hui de mode, en beaucoup de milieux, de lui refuser entièrement. Il ne soutient nullement que la supercherie se rencontre dans tous les miracles, mais il croit et prouve qu'elle collabore à beaucoup d'entre eux et que même elle suffit toute seule à en faire quelques-uns. L'ouvrage se divise en trois parties : *les Maladies simulées; la Simulation des maladies réputées surnaturelles; la Simulation des guérisons miraculeuses.* La première, qui s'appuie sur des faits bien connus et qui n'a guère pour but que de montrer qu'il est de pratique courante, chez les mendiants, de simuler des maladies horribles, aussi faciles à guérir que difficiles à reconnaître si on n'y regarde pas de près, semble un peu longue; quelques-uns des exemples choisis dans les deux autres parties peuvent sans doute prêter à la discussion; mais, dans son ensemble, la démonstration, tant psychologique que médicale, ne laisse rien à désirer. Il est certain que la mythomanie des hystériques et des névrosés, grands clients des thaumaturges, les pousse à quantité de fraudes plus ou moins conscientes, que le désir de se rendre célèbres, ou de « faire du bien » à une cause sainte inspire à de malhonnêtes gens, à des simples ou à des exaltés des inventions extraordinaires; qu'enfin le récit des miracles médicaux est rarement tout à fait sincère, comme leur constatation est rarement tout à fait scientifique. M. Saintyves apporte, avec son érudition ordinaire, une ample illustration de faits typiques à ces vérités incontestables. Il faut renoncer à expliquer tout le merveilleux par les seules névroses et lire ce livre suggestif. Ch. G.

— J. Réville. *Les phases successives de l'histoire des religions* (Paris, Leroux, 1909, in-12, VI-247 p.; *Annales du musée Guimet*). — Des mains pieuses ont mis au point pour la publication les leçons professées par le regretté J. Réville, au Collège de France, durant le second semestre de 1907. Elles nous offrent un résumé substantiel et clair de l'histoire des efforts successifs et divers qui ont abouti aux méthodes actuellement en usage pour étudier les religions. Si l'auteur avait à rééditer lui-même son livre aujourd'hui, je pense qu'il y ajouterait un chapitre spécial sur la méthode comparative; tel qu'il est, avec sa critique sage et sagace, son choix judicieux des *types* représentatifs des diverses écoles, ses conclusions éloignées de tout parti pris, son exposition nette et vraiment pédagogique, il paraît indiqué pour servir d'introduction à toute histoire générale de l'histoire des religions. Ch. G.

— Judas de Cologne. *Récit de ma conversion.* Introduction et

notes par A. de Gourlet (Paris, Bloud et Cie, 1912, in-12, 74 p.). — C'est l'autobiographie attribuée à Hermann le Prémontré, prévôt de Cappenberg. Le texte, rédigé en 1134, se trouve au t. CLXX de la *Patrologie latine* de Migne; la présente traduction a été faite dans un but d'apologétique. Le récit est d'ailleurs intéressant et, avec des précautions, on peut y puiser quelques éclaircissements sur les rapports des juifs et des chrétiens dans la région rhénane au XIIIe siècle et surtout sur le mysticisme qui a conduit Judas, juif de Cologne, à devenir chrétien et moine. Ch. G.

— Arnold OPPEL. *Das Hohelied Salomonis und die deutsche religiöse Liebeslyrik* (Berlin et Leipzig, W. Rothschild, 1911, in-8°, 65 p.). — L'ouvrage comprend deux parties : *Das Hohelied und die Unio mystica* et *Das Hohelied und die deutsche geistliche Poesie;* la première seule intéresse l'histoire proprement dite, en ce qu'elle étudie l'origine des variations sur le *Brautschaftsmotiv*. L'examen des caractères réels et propres du *Cantique des Cantiques* est fait de seconde main et n'apporte rien de nouveau; l'histoire de son interprétation allégorique est plus intéressante. D'ailleurs, l'auteur a mis l'essentiel de son livre dans sa seconde partie, qui est une contribution à l'histoire de la littérature allemande. Ch. G.

— Ephraim EMERTON. *Unitarian Thought* (New-York, Macmillan, 1911, in-12, VIII-309 p.). — Exposé très bien disposé et très clair de la doctrine unitarienne; la sincérité et « l'objectivité » de l'auteur sont dignes de tous éloges et son livre est à recommander pour prendre une connaissance exacte d'une Église qui compte dans le monde anglo-saxon; mais il n'intéresse qu'indirectement l'histoire proprement dite. Ch. G.

— G. SCHELLE. *Le bilan du protectionnisme en France* (publication de la *Ligue du libre échange*. Paris, Félix Alcan, 1912, in-12, 150 p.). — Moins un livre d'histoire qu'un pamphlet de propagande, mais où l'historien trouvera bien des faits à glaner. Il est regrettable que, dans un ouvrage de ce genre, un économiste ait laissé ce lapsus (p. 125) : le commerce général de l'Algérie et de la Tunisie « s'élève à 375 millions »; un petit milliard s'est égaré en route! H. HR.

— P. PIERLING. *La Russie et le Saint-Siège. Études diplomatiques*. T. V : *Catherine II, Paul Ier, Alexandre Ier* (Paris, Plon, 1912, in-8°, V-480 p.). — Suite des savantes études déjà signalées à maintes reprises par la *Revue*. La question des rapports avec l'Église romaine est compliquée alors par les partages de la Pologne, ce qui fait du travail du P. Pierling un chapitre de l'histoire générale de l'Europe. De même, l'étude sur Paul Ier et l'ordre de Malte dépasse de beaucoup les limites de l'histoire romano-moscovite, et aussi l'intervention de Paul dans le rétablissement des Jésuites, l'offre faite par le tsar au pape d'un asile en Russie, le rêve de réunion des Églises. Ce

sont de plus minces affaires, comme l'affaire Vernègues, qui remplissent les premiers temps du règne d'Alexandre. Quant aux dernières, il me semble qu'elles ne sont que très provisoirement esquissées à la fin de ce volume. H. Hr.

— Adalbert Wahl. *Geschichte des europäischen Staatensystems im Zeitalter der französischen Revolution und der Freiheitskriege, 1789-1815* (München und Berlin, R. Oldenbourg, 1912, 266 p.; prix : 9 m.). — M. Wahl a donné dans ce livre, qui fait partie du *Handbuch der mittleren und neueren Geschichte* publié sous la direction de MM. de Below et Meinecke, un précis clair et succinct des faits principaux de l'histoire militaire et diplomatique de l'Europe entre 1789 et 1815. M. Wahl a aussi exposé les controverses les plus discutées, comme par exemple les questions sur les origines des guerres de la Révolution, sur la politique autrichienne et prussienne entre 1792 et 1795, sur l'assassinat de Rastatt, sur les causes de la rupture entre la France et l'Angleterre en 1803, sur le caractère général de la politique extérieure de Napoléon, etc. On sait que M. Wahl a des opinions très prononcées sur la Révolution française : quoiqu'il se soit donné dans cet ouvrage plus de peine pour être impartial que dans d'autres travaux, on s'aperçoit trop de son antipathie profonde pour la Révolution et aussi pour Napoléon, dont il s'est fait, à notre avis, une conception fausse et injuste. Malgré tout, il faut dire que, dans la narration des faits, M. Wahl a assez bien réussi une tâche de synthèse très difficile. P. Darmstädter.

— Erich Marcks. *Männer und Zeiten. Aufsätze und Reden zur neueren Geschichte* (Leipzig, Quelle et Meyer, 1911, 2 vol., 340, 314 p.; prix : 10 m.). — M. Erich Marcks a réuni dans ces deux volumes une trentaine d'essais et de discours (dont quelques-uns inédits) qui traitent de l'histoire moderne et contemporaine. Les premiers, peut-être les plus beaux de tous, sont consacrés à l'histoire du XVIe siècle. M. Marcks explique magistralement les caractères de Philippe II et de Coligny (on sait que M. Marcks a commencé une biographie de Coligny qui n'a pas été finie); il trace un bon tableau de l'Angleterre du XVIe siècle; il décrit très exactement les lieux où s'est développée l'histoire des Huguenots. Un essai est consacré à la capitulation de Strasbourg en 1681, un autre à William Pitt le jeune. La plus grande partie des essais et des discours traite de l'histoire contemporaine de l'Allemagne et surtout de la Prusse. Je signalerai ceux qui concernent la révolution de 1848, Sybel et Treitschke, une visite chez Bismarck en 1893, Gœthe et Bismarck. A la fin, M. Marcks a fait réimprimer des essais sur l'alliance austro-allemande, sur l'impérialisme moderne et deux articles sur les relations anglo-allemandes. Même quand on ne partage pas toutes les opinions exprimées par l'auteur, on admire l'élévation de ses idées et sa haute éloquence. P. Darmstädter.

— Ch. D. Hazen. *Europe since 1815* (Londres, G. Bell, in-8°, XXIV-830 p.). — Malgré le lieu d'édition, c'est l'œuvre d'un Américain qui a voulu réunir en un volume de dimensions modérées toute l'histoire de l'Europe. Je n'ai rien à dire contre l'audace de l'entreprise, en ayant moi-même tenté une pareille. M. Hazen a été plus audacieux encore que moi; car il a poussé jusqu'à 1908 et il a joint aux pays d'Europe tous ceux où les Européens ont acquis des colonies ou fait des guerres; quatre chapitres sur trente-deux (Empire britannique, Partage de l'Afrique, Guerre russo-japonaise, Extrême-Orient). Comme le caractère employé est plus gros, son livre est plus élémentaire que le mien.

La disposition des matières est analogue (l'histoire est étudiée pays par pays) et les raisons données dans la préface sont analogues aux miennes. Mais M. Hazen a fait un sacrifice à la tradition de l'ordre chronologique; il détache la France et les États actuels d'Europe centrale, Autriche, Allemagne, Italie, et commence par raconter toute leur histoire en la divisant en chapitres, chacun consacré à un seul pays pendant une partie du siècle, en y intercalant trois chapitres sur d'autres pays, Péninsule ibérique de 1815 à 1822; Révolution de 1830 en Europe; Révolution de 1848. Puis viennent: l'Angleterre (quatre chapitres) et son Empire (un chapitre); le partage de l'Afrique; Espagne et Portugal depuis 1823; Belgique et Hollande depuis 1830; Suisse; États scandinaves; Empire ottoman; Russie de 1815 à 1905; Extrême-Orient, Russie depuis 1905.

Chaque chapitre a sa bibliographie critique (à la fin du volume), précise, détaillée, bien au courant des ouvrages généraux.

L'ouvrage est clair, agréable à lire et bien informé[1]. On pourrait naturellement discuter les proportions données aux différents faits; on s'étonnera peut-être que sur vingt et une pages, consacrées à la France depuis 1875, l'affaire Dreyfus en tienne six. Bien que membre du Comité de la Ligue des droits de l'homme, je n'aurais pas osé lui donner une si large place dans l'évolution de la France. Mais, dans l'ensemble, l'exposé est bien équilibré et la proportion judicieusement gardée entre les différents pays. C'est un avantage évident de n'appartenir à aucune nation d'Europe, M. Hazen y a gagné d'être exempt des partis pris nationaux et des erreurs de perspective habituels aux historiens européens. Ch. Seignobos.

— Comte de Landemont. *L'Europe et la politique orientale, 1878-1912* (Paris, Plon, 1912, in-8°, 377 p.). — On ne cherchera pas ici une étude suivie et méthodique de la politique orientale et de l'Europe. On y trouvera, avec des coupures de journaux ou de revues, comme la *Revue hebdomadaire*, l'*Indépendance Belge*, avec

1. Il ne faudrait pas dire qu'une loi de 1904 a donné à l'Etat « le monopole de l'instruction de la jeunesse ». La France est encore aujourd'hui sous le régime de la loi Falloux qui est exactement le contraire.

quelques livres récents, comme ceux de MM. René Pinon et Victor Bérard, des études détachées sur la Bulgarie, sur quelques conséquences du traité de Berlin, l'annexion de la Thessalie à la Grèce, de la Bosnie à l'Autriche, le soulèvement de l'Albanie, tout cela sans aucun lien qui eût pourtant été utile; puis la question crétoise, la politique de M. Venizelos, la Serbie et les voyages du roi Pierre et les toasts échangés, le Monténégro et le couronnement de son roi, la Roumanie et son développement économique, le régime jeune-turc et l'influence de la franc-maçonnerie « pseudo-civilisée », l'insurrection du Yémen. On conclut que l'alliance défensive des États balkaniques, la Turquie comprise, ou autour de la Turquie, c'est la vérité de demain : « Quand les peuples des Balkans seront convaincus qu'ils sont intéressés à résister à l'influence envahissante du germanisme, l'entente balkanique se fera d'elle-même. » Mais les peuples des Balkans n'en seront pas convaincus demain. É. D.

— Robert DE LASTEYRIE et Alexandre VIDIER. *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*. T. V, 4e livr., p. 601-831 (Paris, Impr. nationale (librairie E. Leroux), in-4°, 1911). — Cette livraison termine le tome V qui contient le dépouillement des publications entreprises par les Sociétés savantes depuis l'année 1885, où s'est arrêté le travail primitif, jusqu'en 1900, époque où commence une nouvelle série de ces dépouillements. La lacune de quinze années est donc comblée et la publication pourra poursuivre son cours régulier pour le plus grand profit des travailleurs. Ch. B.

— F. COGNASSO. *Acta cistercensia* (extrait de la *Römische Quartalschrift*, 1912. Rome, Stabilimento cromo-lito-tipografico, 1912, in-8°, 72 p.). — M. Cognasso attire l'attention sur un ms. de la Bibliothèque nationale de Turin (lat. D. VI. 25), où ont été transcrits les actes du moine cistercien Étienne de Lexinton, comme abbé de Stanley au comté de Wilts en Angleterre, puis de Savigny en France (1229-1243). Ces actes appartiennent aux années 1227-1239. L'auteur analyse d'une façon très intéressante ceux qui se rapportent à la visite faite par l'abbé de Stanley aux monastères cisterciens d'Irlande : il eut la douleur d'y constater la plus grande dépravation : il lui fallut déployer quelque rigueur et beaucoup de charité pour rétablir un peu d'ordre dans ces maisons corrompues par l'ivrognerie et la luxure. Plusieurs documents publiés à la fin du mémoire font désirer vivement que M. Cognasso puisse nous donner bientôt le texte entier du manuscrit. Ch. B.

HISTOIRE DE FRANCE.

— Marie KOLABINSKA. *La circulation des élites en France; étude historique depuis la fin du XIe siècle jusqu'à la grande Révolution* (Lausanne, Rouge, 1912, in-8°, 126 p.). — Par élites, l'auteur

entend les individus ou groupes d'individus qui ont, « à un degré remarquable, des qualités d'intelligence, de caractère, d'ingéniosité, de capacités de tout genre » ; mais elle étudie seulement ceux qui ont constitué ou aspiré à constituer les classes gouvernementales : noblesse, clergé, bourgeoisie. Elle note qu'en France, à partir du XIe siècle, ces classes n'ont jamais été absolument fermées, qu'il y eut « intrafiltration », ascension des classes inférieures vers les supérieures et, par un mouvement contraire, rétrogression d'individus que la fortune a précipités dans les classes inférieures. Ce sont des faits connus; leur classement, selon les formules de l'école sociologique n'ajoute pas grand'chose à leur signification; et n'y a-t-il pas excès de pédantisme à formuler comme une loi sociologique le fait que les hécatombes de Crécy et d'Azincourt ont diminué le nombre des nobles, et les représailles de la royauté contre les Cabochiens celui des notables bourgeois de Paris? Il est certain en effet que ces tueries ont contribué à la « circulation des élites », puisque les vivants eurent bientôt fait de prendre la place des morts. L'auteur croit avoir mis en lumière un fait auquel on n'avait pas encore donné assez d'attention : « c'est celui d'un arrêt relatif de la circulation, lequel, à la veille de la Révolution de 1789, accumulait des éléments supérieurs dans les classes gouvernées et des éléments inférieurs dans les classes supérieures et qui, par la rupture d'équilibre qu'il déterminait, fut une des causes principales du grand mouvement qui, commencé en 1789, inaugure la phase moderne de la circulation des élites. » Ce qu'il y a de nouveau, en tout ceci, ne serait-ce pas surtout la manière dont les choses sont dites et cette manière est-elle recommandable? — Ch. B.

— A. Broquelet. *Nos cathédrales* (Paris, Garnier, in-12, VIII-508 p.). — Cette série de courtes notices, consacrées aux églises cathédrales de France, ne contribuera que dans une faible mesure à « populariser la connaissance et l'amour de notre architecture religieuse ». Les indications bibliographiques, très rares, sont généralement sans valeur. Les images seules pourront servir. R. M.

— Abbé L.-B. Meyranx. *Monographie de Mugron, depuis sa fondation jusqu'à nos jours* (Bordeaux, impr. cathol. « Jeanne d'Arc », 1911, in-8°, VII-315 p.; prix : 3 fr. 50). — Après Cazères-sur-Adour et Grenade, c'est une autre petite ville du département des Landes qu'étudie M. l'abbé Meyranx. Il a réuni avec une louable diligence un assez grand nombre de documents; il a traduit l'acte de fondation du château de Mugron au XIe siècle; nous lui aurions su plus de gré encore de nous en donner le texte lui-même. Il nous fournit d'utiles indications sur les familles seigneuriales avec lesquelles Mugron eut affaire, mais il ne nous donne pas une idée nette de l'organisation municipale de la ville à l'époque féodale. L'histoire moderne est traitée avec plus d'abondance et de précision. On regrette l'absence d'un index des noms et d'un plan de la ville. — Ch. B.

— Georges HOTTENGER. *Le pays de Briey, hier et aujourd'hui* (Bibliothèque du Musée social. Paris et Nancy, 1912, 1 vol. in-16, XIX-251 p., avec une carte hors texte). — Sur le passé du pays de Briey, on ne trouvera dans ce volume que peu de renseignements précis. Un premier chapitre, consacré à l'évolution de la « communauté rurale », n'est qu'une esquisse assez vague; l'auteur nous indique cependant que, s'il y a eu une extension notable des cultures à la fin du XVIIIe siècle, les véritables progrès de l'exploitation agricole datent seulement du XIXe siècle.

En ce qui concerne l'époque contemporaine, M. Hottenger a tiré bon parti d'un certain nombre de monographies communales qui ont été rédigées par des instituteurs à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889. Le pays de Briey était encore à ce moment exclusivement agricole; il produisait surtout des céréales; le rendement du sol était d'ailleurs inférieur à ce qu'il aurait pu être avec une culture plus intensive et moins routinière; enfin, la région se dépeuplait par suite de l'émigration et de la faible natalité.

C'est alors que toute la vie locale a été bouleversée par l'établissement des mines de fer. L'auteur n'étudie, à cet égard, que le bassin qui s'étend des bords de la Crusnes à ceux de l'Orne, et qui comprend les cantons d'Audun-le-Roman, de Briey et de Conflans (il ne s'occupe pas du bassin de Longwy, plus anciennement exploité). Il ne nous donne d'ailleurs que peu de renseignements sur la production industrielle, dont les progrès ont été extrêmement rapides depuis une dizaine d'années, car il n'a voulu étudier « les entreprises minières que dans leur rôle social, dans leur rapport avec leur main-d'œuvre ou avec l'ancienne population »[1].

Les dix-huit mines déjà ouvertes exigent une main-d'œuvre considérable (3,000 ouvriers en 1905; 9,000 en 1910). En dépit des salaires élevés, le recrutement de cette main-d'œuvre est malaisé; le pays n'en peut fournir qu'une très faible partie; il faut recourir à l'élément étranger, à l'élément italien surtout. Mais, comme l'émigration italienne est surtout temporaire, le personnel des ouvriers est en majorité très instable; les sédentaires ne représentent qu'une proportion de 20 à 30 %. La plupart de ces travailleurs sont des célibataires ou des hommes qui sont venus sans leur famille. L'auteur marque les conséquences de cet état de choses : le développement de la prostitution, la forte criminalité; puis le peu d'initiative et de cohésion d'une main-d'œuvre disparate, sans attache avec le pays.

On comprend alors le faible développement des associations ouvrières, de l'organisation syndicale, dont M. Hottenger reconnaît justement la nécessité. Dans toutes les institutions ouvrières de la région, il remarque la « prépondérance de l'influence patronale ». Mais les institutions patronales, — il le constate avec regret, — se

1. Il renvoie le lecteur à l'ouvrage d'E. Gréau, *le Fer en Lorraine*, 1908.

bornent aux institutions légales de prévoyance : caisses obligatoires de secours et de retraites, qui prélèvent en moyenne 2 1/2 °/₀ des salaires; il regrette l'insuffisance de l'éducation religieuse, de l'enseignement post-scolaire, le faible développement des écoles ménagères. Il marque aussi les dangers résultant de l'abus du colportage et du crédit. Enfin, en une esquisse un peu brève, mais intéressante, il indique l'influence exercée sur l'ancienne population agricole par un bouleversement auquel elle était peu préparée, par l'afflux si rapide d'éléments étrangers[1] qui ont trop brusquement modifié les conditions de la vie économique et sociale. Henri SÉE.

— L.-H. LABANDE. *Histoire politique et économique des seigneuries de Menton, Roquebrune et la Turbie antérieurement au XVe siècle* (Monaco, imprimerie de Monaco; Paris, A. Picard, 1911, in-8°, II-242 p.). — Cet ouvrage est la réimpression, en un format plus commode, de l'introduction qui figure en tête des *Documents historiques relatifs aux seigneuries de Menton, Roquebrune et la Turbie du XIe au XVIe siècle* publiés par MM. Labande et Saige en 1909 et déjà signalés aux lecteurs de la *Revue historique* (t. CIV, p. 109-110). L'auteur a supprimé les notes, les preuves et le chapitre préliminaire concernant les sources. Mais il a rarement modifié le texte même de son étude et son plan subsiste intact. On peut le regretter s'il est vrai qu'on ne doive pas écrire du même style et sur le même plan une introduction à un recueil de documents et un livre d'histoire qui, par son format, semble s'adresser à un public moins restreint. Mais c'est à l'éloge de M. Labande, et cela montre le soin qu'il apporte à ses travaux d'érudition, que le travail auquel il s'est livré comme éditeur de textes ait abouti à un livre et qui méritait une plus large diffusion. Aussi faut-il remercier l'auteur de cette réimpression. R. M.

— Henri STEIN. *Le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle de Paris. Notice historique et archéologique* (Paris, D.-A. Longuet, 1912, in-18, 251 p.). — Cette nouvelle notice, publiée dans la petite collection Longuet que dirige M. Paul Vitry, aura le même succès que les monographies de Saint-Denis et de Notre-Dame. Il nous manquait en effet une notice historique et archéologique à la fois lisible et savante sur le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle de Paris. L'ouvrage de M. Stein donnera satisfaction au plus exigeant. Il est précis et neuf. L'auteur, qui a fait aux Archives nationales plus d'une découverte sur son sujet, le renouvelle en partie. Si ce petit livre, — plus gros que ses prédécesseurs, — manque un peu d'unité, la faute n'en est pas à l'auteur, mais à la matière, qui était diverse. A côté de la Sainte-Chapelle, qui forme encore un tout harmonieux, les bâtiments du Palais de

1. La population de l'arrondissement de Briey s'est accrue de 25 °/₀ dans la période 1896-1906 et de 25 °/₀ aussi dans les cinq dernières années; dans les trois cantons d'Audun, Briey et Conflans, la population, qui n'était que de 25,000 âmes en 1896, s'est élevée à 42,000 en 1906 et à 60,000 en 1911.

Justice constituent une masse composite où tout ne méritait pas d'être décrit avec le même soin. Et c'est pourquoi M. Stein s'est contenté ici d'une simple notice descriptive, alors qu'il consacre à la Sainte-Chapelle une véritable description archéologique. R. M.

— M. J. Bry. *Les vigueries de Provence. Aperçu de leur histoire jusqu'à la fin du XVIe siècle. Leur organisation et leur rôle au XVIIe et au XVIIIe siècle* (Paris, A. Picard, 1910, 1 vol. in-8° avec une carte et un fac-similé). — L'ouvrage se compose de deux parties : un exposé général de l'histoire des vigueries provençales jusqu'à la fin du XVIe siècle; une étude particulière de la viguerie d'Aix au XVIIe et XVIIIe siècle.

Dans la première partie, forcément sommaire et de moindre originalité, M. Bry étudie l'organisation administrative de l'ancienne Provence; à l'aide d'un certain nombre de documents analysés avec clarté, sinon avec vigueur, M. Bry montre l'identité de la viguerie et du bailliage; il suit le travail qui démembre peu à peu la plupart des attributions du viguier; il montre enfin, dans la besogne d'adaptation et de refonte du mécanisme administratif qui suit l'annexion à la France, l'amoindrissement notable de la fonction.

A partir du XVIIe siècle, le viguier disparaît pratiquement, mais la viguerie, désormais sans importance en tant que ressort de fonctionnaire, subsiste comme groupement de communautés et comme cadre d'une certaine autonomie locale. C'est ce caractère que M. Bry expose en bornant son étude à la viguerie d'Aix et son travail dès lors se précise en se restreignant. Il retrace l'activité de la viguerie, organe administratif ayant ses assemblées et ses impositions, activité du reste très médiocre, de plus en plus restreinte par le subdélégué agent de la politique monarchique (suspension des assemblées de la viguerie d'Aix de 1730 à 1788) et ne se réveillant qu'avec l'effervescence générale qui précéda la Révolution (assemblée de janvier 1789).

Peut-être pourrait-on reprocher à ce travail solide et honnête un formalisme trop rigide dans le plan, dans le ton généralement terne un certain manque de vigueur à dégager les conclusions. Cet essai, un peu long pour un si mince sujet, constitue néanmoins une intéressante contribution à l'histoire de la vie administrative en province sous l'Ancien Régime. Marcel Blanchard.

— *Œuvres de François Rabelais*, édition critique publiée par Abel Lefranc, Jacques Boulenger, Henri Clouzot, Paul Dorveaux, Jean Plattard et Lazare Sainéan. T. I : *Gargantua*, prologue, ch. I-XXII (Paris, Champion, 1912, in-4°, CLVI-214 p., une carte et un portrait). — La voilà donc, cette édition que nous devons à la munificence de Mme Arconati-Visconti et où se résume le labeur mené depuis près de dix ans, avec tant d'allégresse et d'esprit de suite, dans la *Revue des études rabelaisiennes*. Le vaillant chef de la cohorte pantagruéline, M. Abel Lefranc, a ramassé en quelques pages sobres et pleines l'essentiel des résultats obtenus sur la préparation du livre

de Rabelais, sur les influences intellectuelles, et spécialement religieuses, que l'auteur a subies, sur la formation de ce mythe curieux du géant gros mangeur et bon enfant, ami de la paix et des lettres ressuscitées; surtout dans un chapitre sur « la réalité dans le roman de Rabelais », il a donné des applications de cette méthode à la fois ingénieuse et érudite par laquelle il a proprement renouvelé l'exégèse rabelaisienne. Deux études de M. Plattard sur l'éducation de Gargantua et de Thélème, des notes de MM. Boulenger et Sainéan sur l'établissement du texte, une précieuse chronologie de la vie de Rabelais due à M. Clouzot complètent cette introduction. — Quoique les éditeurs aient établi victorieusement l'antériorité du *Pantagruel* (fin 1532) sur le *Gargantua* (août 1534), ils ont respecté l'ordre traditionnel. — Le texte est accompagné : 1° d'un apparat critique; 2° d'un commentaire, à la fois philologique, littéraire, historique, et qui se défend contre la maladie commune à tout commentaire, la prolixité. — Ajoutons que l'ouvrage se présente fort bien et fait honneur à l'imprimerie Protat. Et, pour finir, je signalerai une lettre sautée à la septième ligne avant la fin de la page IV! — Il y aura encore, assurément, des contributions à fournir à l'étude du texte de Rabelais, mais nous posséderons maintenant une base de travail incomparable. — H. HR.

— Henri HAUSER. *Les sources de l'histoire de France, XVIe siècle, 1494-1610.* T. II : *les Guerres de religion, 1559-1589* (Paris, A. Picard, 1912, in-8°, XIII-327 p. Prix : 5 fr.). — Si nous sommes un peu gênés pour dire ici tout le bien que nous pensons du Manuel de notre collaborateur, on nous saura gré, cependant, d'indiquer les divisions de ce troisième fascicule : I, sources générales de la période 1584-1589; II, détails du règne de François II; III, détails du règne de Charles IX jusqu'en 1570; IV, dernières années du règne de Charles IX, 1570-1574; V et VI, règne de Henri III. L'auteur s'arrête au lendemain du drame de Blois, renvoyant au tome IV et dernier ce qui lui reste à dire sur la « déposition » et l'assassinat de Henri III. Au surplus, il n'est point nécessaire d'insister sur l'importance, pour l'histoire du XVIe siècle, d'un dépouillement aussi considérable (2,572 numéros) et aussi méthodiquement distribué. Ch. B.

— Société des textes français modernes : 1° *Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette*, publiée d'après les originaux par Paul BONNEFON. 2 vol. (Paris, Ed. Cornély, 1910, 1911, XV-307 et 312 p.). — 2° Guillaume DU VAIR. *Actions et traictez oratoires*; édition critique publiée par René RADOUANT (Paris, Ed. Cornély, 1911, XXVII-280 p.). — La correspondance de Rousseau et de Brossette couvre un espace de vingt-cinq années (1715-1740); quoiqu'elle intéresse surtout l'histoire littéraire, elle doit être mentionnée ici à cause de sa variété et de l'intéressante contribution qu'elle apporte à l'histoire du mouvement intellectuel en tant qu'il est étroitement lié à celui du commerce de la librairie. Cette correspondance fut, en fait, interrompue par la guerre entre la France et l'Empire en 1733; les dernières années

sont hâtivement remplies par celle de Rousseau avec Louis Racine, un des amis de Brossette. Un index détaillé permettra d'utiliser vite les renseignements dont abonde cette précieuse publication. — Le recueil des œuvres oratoires de Guillaume Du Vair contient des harangues et factums prononcés ou écrits depuis 1587 jusqu'en 1596, c'est-à-dire pendant la Ligue. On y trouve les morceaux suivants : 1° Oraison funèbre de Marie Stuart « sur le subject de celle prononcée par M. de Bourges »; 2° Harangue « sur ce que l'on proposa au Parlement, de la part de la Ville, de s'unir avec le peuple et adviser au bien public et de l'Estat » (14 mai 1588); 3° « supplication au roy de la part de MM. les présidens et conseillers qui estoient prisonniers à la Bastille » (fin janvier 1589); 4° bref discours au Parlement « sur la proposition faicte par les gens du Roy de faire deffences à toutes personnes de faire assemblées et d'attenter aux personnes et biens des bourgeois » (5 août 1589); 5° discours à la Ville de Paris « sur la levée des deniers demandée et proposition d'y faire entrer une garnison d'estrangers » (10 février 1590); 6° exhortation à la paix « adressée à ceux de la Ligue » (fin 1592); 7° « Suasion de l'arrest donné au Parlement pour la manutention de la loy salique » (28 juin 1593); 8° « Response d'un bourgeois de Paris à la lettre de Mgr le Légat du 27e janvier » (10 février 1594). Ces deux derniers écrits sont des manifestes politiques d'une haute importance; 9° « Remonstrance aux habitans de Marseille » (23 déc. 1596). Marseille étant rentrée sous l'autorité du roi le 17 février précédent, G. Du Vair avait été chargé par le roi de rétablir l'ordre dans la ville et dans la province. A ces textes est ajouté en appendice le sommaire des harangues faites au roi siégeant en son parlement, le 15 juin 1586, sur la publication de vingt-six édits de finance, sommaire qui ne paraît pas avoir été fidèle, car le premier président, A. de Harlay, protesta fortement contre l'opinion que Du Vair lui avait attribuée. — Ces textes présentent tous un réel intérêt historique; l'édition qu'en a donnée M. Radouant est faite surtout au point de vue littéraire; elle se termine par un lexique et il n'y a pas d'index. Ce qui manque, il faut le chercher dans l'étude sur *Guillaume Du Vair* publiée par M. Radouant lui-même en 1908.

Ch. B.

— Émile Bayard. *L'art de reconnaître les styles. Les styles Régence et Louis XV* (Paris, Garnier, in-12, 313 p., ouvrage orné de 175 grav. environ). — Livre plus que médiocre où la langue ampoulée ne fait que souligner le peu d'érudition. Les chapitres sur la peinture et la sculpture sont d'une rare insuffisance. R. M.

— Jean Hervez. *Mémoires de la comtesse Valois de La Motte (Affaire du collier)* (Paris, Bibliothèque des curieux, *Chroniques libertines*, 1911, in-8°, 334 p., fig.). — « Notre seul objet est de composer les mémoires de cette femme ... » Il y a donc encore des auteurs qui *composent* les *Mémoires* des autres. Ceux-ci ont été fabriqués avec

les factums écrits par Jeanne de Saint-Rémy, sans d'ailleurs qu'on ait essayé de faire la critique de ces divers factums, parfois contradictoires. En rapportant, sur les mœurs de Marie-Antoinette, les pires énormités, on ajoute paisiblement (p. 138) : « De tous ces événements, sur la véracité (*sic!*) desquels on est à peu près fixé... » En appendice, le *Mémoire historique* de Rétaux de Villette. H. Hr.

— Henri-Gaston Duchesne et Henry de Gransaigne. *Histoire du Bois de Boulogne. Le château de Madrid* (*Bibliothèque du Vieux-Paris*. Paris, H. Daragon, 1912, in-8°, VIII-253 p., 2 planches, un plan, pièces, index). — Les auteurs noient le fruit de leurs recherches d'archives dans un flot d'inutiles anecdotes sur tous les personnages qui ont vécu ou sont venus à Madrid, sur tous les événements dont ce nom évoque le souvenir. C'est ainsi que l'on transforme un recueil de notes utiles en un inutile volume d' « écriture artiste ». — Le château de François Ier fut démoli parce que Louis XVI ne voulait pas en restaurer les ruines. Cela n'empêchera pas de porter sa disparition au compte du vandalisme révolutionnaire. H. Hr.

— Ch. Urbain et E. Levesque. *Correspondance de Bossuet*. T. V, janv. 1692-sept. 1693 (*les Grands écrivains*. Paris, Hachette, 1912, in-8°, 557 p.). — Volume très plein. Suite de la correspondance avec Leibniz; affaire de l'abbaye de Jouarre. Intéressantes lettres (p. 303, 309, 311 et suiv.) sur la mort de Pellisson. Consultation sur la déclaration de Jacques II, assez curieuse puisque Bossuet admet que le roi s'engage à maintenir le bill du test; il y a même là une sorte de justification rétrospective (p. 361) du régime de l'édit de Nantes, « tant qu'il a été jugé nécessaire pour le repos public ». Bossuet admet que, par le test, la minorité soit exclue des charges, « puisqu'on peut vivre, et humainement et chrétiennement, sans avoir des charges ». — Appendices sur la conversion de Saurin, sur l'abbaye de Jouarre, sur Pellisson, sur les affaires d'Angleterre, sur la correspondance avec Leibniz (important travail, p. 541-550). — L'éloge des éditeurs n'est plus à faire. H. Hr.

— Émile Magne. *Les femmes illustres. Ninon de Lenclos. Portraits et documents inédits* (Paris, éditions d'art et de littérature, en vente à la librairie Nilsson, 7 rue de Lille, in-8°, 238 p.). — Très documenté sur son héroïne et sur tous ceux qui l'approchèrent de loin et surtout de près, l'auteur a écrit sur Ninon un livre où l'on trouvera beaucoup de préciosité, de vie et de libertinage. L'histoire mouvementée de cette femme éminente, grande amie de Saint-Évremont, protégée par Christine de Suède, admirée par Saint-Simon, dont le salon devint dans ses vieux jours un des centres intellectuels de Paris, n'est pas seulement celle d'une courtisane. On y saisit sur le vif les mœurs et l'esprit d'une société. R. M.

— Ad. van Bever. *Mémoires secrets de Bachaumont* (Paris, Société

des éditions Louis-Michaud : *les Mœurs légères au XVIIIe siècle*, s. d., 2 vol. in-8°, t. I (1762-1767), 288 p., t. II (1768-1771), 320 p., 34 et 31 illustrations d'après les dessins de Carmontelle et les gravures du temps). — Extraits de l'énorme collection publiée par Pidansat de Mairobert en 1777-1789, annotés par M. van Bever. Aux appendices, fragment des mémoires autobiographiques de Bachaumont, des lettres de Mme Doublet et de Bachaumont. H. Hr.

— Charles Lefebvre. *Cours de doctorat sur l'histoire du droit civil français. Les fortunes anciennes au point de vue juridique.* Leçons d'ouverture, cours de 1911-1912 (Paris, Larose et Tenin, 1912, in-8°, x-65 p.). — Sous l'ancien régime et avant la création de la grande industrie, la fortune était essentiellement immobilière et reposait sur la terre ; « le système juridique des fortunes anciennes était caractérisé par l'extrême importance de la terre, par la multiplication des droits fonciers et d'autres immeubles incorporels ». Pour donner un rapide aperçu de ce qu'il appelle le rôle social et familial de la terre, l'auteur analyse les *Coutumes* de Beaumanoir, d'où il dégage surtout deux éléments : la féodalité et le système des propres ; ce dernier lui apparaît comme le produit tout à fait national du droit franc et il y insiste tout particulièrement. Ch. B.

— Wilhelm Liebermann. *Die politischen Grundlagen der französischen Volkswirtschaft am Ausgang des XVII Jahrhunderts* (dissertation inaugurale pour l'obtention du titre de docteur à l'Université de Munich. Berlin, Otto Francke, 1909, 83 p.). — Exposer en moins de cent pages la situation économique de la France pendant les vingt ou trente années qui ont suivi la mort de Colbert, les idées qui inspirèrent la politique économique de ses successeurs, l'organisation sociale et administrative du pays après la révocation de l'édit de Nantes, était une entreprise plus que périlleuse. M. Liebermann s'est contenté d'une simple ébauche, pour laquelle il a, d'ailleurs, consulté outre les principaux recueils de documents imprimés, les mémoires manuscrits des intendants. C'est un travail de jeunesse, qu'il se propose de refaire après de longues recherches dans les archives françaises, et c'est comme promesse d'une œuvre vraiment personnelle que nous annonçons ici cette dissertation bien que déjà vieille de trois ans. Ch. B.

— Ad. Tecklenburg. *Die Entwicklung des Wahlrechts in Frankreich seit 1789* (Tübingen, Mohr, 1911, in-8°, xv-284 p.). — C'est une étude de droit public plutôt que d'histoire. L'auteur s'est intéressé à l'évolution des idées théoriques plutôt qu'à la pratique des élections. Mais il apporte dans cette étude l'esprit historique qu'on peut attendre d'un Suisse élevé dans la tradition des Facultés de droit allemandes, beaucoup plus habituées que les nôtres à la méthode historique. Il ne réduit pas les pratiques électorales à des schémas juridiques, il en cherche l'idée fondamentale, dont il suit l'évolution dans un ordre

à peu près chronologique : d'abord la procédure électorale de l'antiquité romaine et du droit canonique avec le principe de la majorité, puis l'ancien régime, la Révolution, enfin le XIXe siècle. Il étudie dans chaque période les institutions, les idées des principaux théoriciens, les glossateurs et les publicistes du moyen âge, Grotius et Coccei, Rousseau, Sieyès, Condorcet, Borda, Laplace.

La troisième partie est consacrée aux projets théoriques de procédure reposant sur un principe nouveau : Mirabeau, Saint-Simon, Villèle, Considérant, Duvergier de Hauranne, Cantagrel, Benoist, Dupuis, Saleilles. Cette dernière partie est peut-être plus développée, en proportion des deux précédentes, que ne le comporte l'importance, d'ordinaire assez mince, des individus et de leurs idées. Il semble bien que l'auteur a été entraîné, par sa tendresse pour la représentation proportionnelle, à prendre trop au sérieux tous les projets proposés dans ce sens. L'ouvrage finit par prendre le caractère d'une proposition politique plutôt que d'une étude historique.

Il n'est pas certain du tout que la représentation proportionnelle soit l'aboutissement régulier de l'évolution de la procédure électorale de la France : on pourrait aussi facilement soutenir que l'agitation pour la R. P. est un accident produit par le sentiment intense d'indignation du corps électoral contre la façon scandaleuse dont les Chambres ont voté, *sans discussion*, en 1906, l'indemnité de 15,000 francs. Mais ce serait entrer dans l'étude des faits *réels* et ce n'est pas ce qu'a voulu faire l'auteur; il ne connaît la vie française que par les livres, et même que par les livres théoriques ou par les histoires générales (il a fait de mon *Histoire politique* un usage plus large qu'elle ne méritait). Je lui signale une lacune importante; il n'a pas étudié la disparition, en France, de la vieille institution du *ballottage* supprimée par accident en 1848 et remplacée en 1852 par le *second tour* qui ne repose plus sur le même principe.

Ch. SEIGNOBOS.

— *Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts*, publiés et annotés par Louis TUETEY. T. I : *1er sept. 1793-30 frimaire an III* (Paris, Impr. nationale. Collection des documents inédits). — Une Commission temporaire des arts, créée par décret du 18 août 1793, après la suppression des Académies, fut chargée d'inventorier tous les effets renfermés dans les dépôts de ces Académies et de prendre toutes les mesures nécessaires pour en assurer la conservation ; un peu plus tard (18 décembre), elle absorba les attributions d'une autre Commission dite des Monuments. Elle fonctionna régulièrement jusqu'à la fin de la Convention et elle réussit à sauver un très grand nombre d'objets : livres, instruments de physique et autres, œuvres d'art que l'ignorance ou le fanatisme voulait détruire. Son activité est constatée par les *Procès-verbaux* dont M. Tuetey commence la publication ; ils contiennent une infinité de renseignements précieux pour l'histoire intellectuelle et artistique sous l'ancien régime. — Ch. B.

— Baron Du Roure de Paulin. *La vie et les œuvres d'Antoine Dauvergne, dernier directeur de l'Opéra royal, 1713-1797* (Paris, Daragon, 1911, in-8°, 32 p.). — Cette brochure n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la musique, Dauvergne ayant été un compositeur à la mode avant d'être chargé, en 1767, de diriger l' « Académie royale de musique » ; il y fit d'ailleurs de médiocres affaires que la Révolution vint définitivement gâter; le 8 avril 1790, la Ville de Paris décida de reprendre la direction de l'Opéra; quant à Dauvergne, il alla mourir à Lyon en 1796. Ch. B.

— Roger Lévy. *Le Havre entre trois révolutions (1789-1848)*, avec une préface de M. Gabriel Monod (Bibl. d'histoire révolutionnaire. Paris, Leroux, 1912, in-8°, II-197 p.). — La lettre-préface de M. Gabriel Monod, en tête de cet ouvrage, est sans doute une des dernières pages qu'il ait écrites. Le livre est composé de huit chapitres, dont six avaient déjà paru, comme articles de revues, dans la *Revue bleue*, dans la *Révolution de 1848;* deux sont inédits, le mouvement constitutionnel, la Révolution de 1830 et un département mort-né, la Seine-Maritime. Ces morceaux détachés ne constituent pas une histoire du Havre au XIXe siècle; cependant, ils y apportent une contribution remarquable, et même ils sont liés par une réelle unité que manifeste l'introduction et qui résulte d'une sorte de psychologie de la population havraise, révélée par les principaux incidents de sa vie depuis cent ans : la rivalité du Havre et de Montivilliers, sous la Révolution, fut une première épreuve où s'affirma une volonté d'indépendance passionnément combattue par Rouen et par les paysans du plateau de Caux alliés jalousement contre la grandeur du Havre. On lira ensuite l'escamotage d'une statue de Napoléon en 1816; le mouvement constitutionnel et la Révolution de 1830, le seul moment où les habitants du Havre, réalistes, pratiques, soucieux de leurs affaires commerciales, aient fait acte de révolution et aient travaillé directement à l'établissement d'un pouvoir nouveau qui devait leur donner d'ailleurs toutes satisfactions; les négociants havrais et les menaces de guerre en 1840, où ils gardèrent leur sang-froid quand la France et l'Angleterre étaient presque unanimement prêtes à en venir aux mains; les idées et la vie politique d'Alphonse Karr (il s'agit de sa candidature malheureuse à la Constituante, en 1848, et de l'appui qu'il donna au général Cavaignac contre la propagande bonapartiste d'Émile de Girardin); un département mort-né, la Seine-Maritime, presque fondé à la fin du second Empire, surtout sous le gouvernement de la Défense nationale, en septembre 1870, effort vaincu par l'opposition des ruraux et de Rouen, comme au temps de la Révolution. Ainsi se noue le lien entre le début et la fin de ce livre où l'intérêt ne cesse pas d'être vivement excité. É. D

— Osmond et Henri Provins. *La légende de Naundorff*. Essai de critique et d'histoire en réponse à M. le docteur Tchirch (Paris,

Daragon, 1912, in-8°, 100 p.). — Nous signalons, à ceux que cela peut intéresser, ce nouveau plaidoyer en faveur de l'identité Naundorff-Louis XVII; la plupart des arguments étaient déjà connus, et il nous semble que la question Louis XVII tourne décidément dans le même cercle et qu'il serait temps de trouver autre chose pour réveiller l'attention publique. Voir la *Revue historique*, t. CVII, p. 233. — É. D.

— Dr Potiquet. *Chateaubriand et l'hystérie*. I : *les « Menteries » de Chateaubriand*. II : *Chateaubriand; l'anatomie de ses formes et ses amies* (Paris, Laisney, 1912, in-18, 54 et 40 p. Prix : 1 fr. 25 et 1 fr.). — Chateaubriand, surtout dans ses *Mémoires*, a souvent faussé la vérité; son témoignage est toujours sujet à caution : ainsi lorsqu'il raconte sa démission après le meurtre du duc d'Enghien ou certains épisodes de son voyage en Amérique. Sont-ce des mensonges? Non, seulement des « menteries » en grande partie inconscientes, parce que Chateaubriand était un hystérique. Notons que c'est un médecin qui parle, non un critique littéraire ; il pose un diagnostic et il y a sans doute à tenir compte de cette consultation médicale. — Chateaubriand a été amoureux; grand a été le nombre de ses amies; il a même été marié ; l' « anatomie de ses formes » montre qu'il était fait pour l'amour. Comment se fait-il qu'on ne lui connaisse d'enfants ni légitimes, ni illégitimes? Nous touchons ici à un point délicat de physiologie et de pathologie sexuelles qu'un médecin seul peut traiter et nous renvoyons à sa brochure que d'autres suivront. L'histoire littéraire en saura tirer quelque profit. Ch. B.

— Larreguy de Civrieux. *Souvenirs d'un cadet, 1812-1823* (Paris, Hachette, 1912, in-12, vi-281 p.). — Fort intéressant et émouvant récit : un lycéen de seize ans qui part pour l'Espagne le 5 juillet 1812, par la Navarre, Oloron, Canfranc, Jaca, à travers mille dangers, les surprises des embuscades, des paysans fusillés les mains encore noires de poudre, par Saragosse, où il passe quelques heures avec son vieux père qu'il ne devait plus revoir, victime de la vengeance espagnole; jusqu'à Valence, chez son frère François, directeur général des douanes, marié à la farouche et belle Pépita, pour s'engager ensuite sous le commandant Bugeaud dans l'armée de la Catalogne, l'armée de la retraite. Puis le jeune soldat se bat dans l'armée d'Augereau autour de Lyon et de Valence sous le brave Villetard de Laguerrie, reçoit du comte d'Artois avec ses camarades la décoration du Lis, « un bouton de plus sur l'uniforme », mais on cache dans le sac la cocarde tricolore, et un vieux sous-officier garde pieusement l'aigle pour les drapeaux des Cent-Jours; puis c'est Waterloo, sous Jérôme, devant Hougoumont, le désastre, la retraite sur Paris et Orléans, avec les brigands de la Loire. Dès novembre 1815, le jeune sous-officier de l'armée impériale entre dans la garde royale, y devient sous-lieutenant en 1816; il raconte très joliment l'histoire du pétard de Louis XVIII, la campagne de Catalogne en 1823 où il gagna la

Croix d'honneur, une scène de fanatisme monacal à l'église de Sarria; plus tard, une visite à la duchesse de Berry à Blaye, l'industrieuse précaution du sac des lieux d'aisance de la duchesse, où elle ne pouvait rien jeter qu'on ne le sût; enfin, en 1850, une visite au comte de Chambord à Wiesbaden : tout cela en un récit simple, aimable, d'une très agréable lecture. É. D.

— Henry Cochin. *Lamartine et la Flandre* (Paris, Plon, 1912, in-8°, xxvii-442 p., avec 8 grav. hors texte). — Ce livre, précis et charmant, nous donne le récit très détaillé des campagnes électorales de Lamartine en Flandre. Il y avait été attiré par le mariage de sa sœur avec M. de Coppens et fut nommé député de Bergues en 1831, 1833, 1834, 1837 avant d'être candidat malheureux à Dunkerque en 1839. M. H. Cochin a pris visiblement plaisir à cette étude, dont il a recueilli les matériaux neufs et pittoresques dans les archives publiques et privées[1] d'un pays qui lui est bien familier puisqu'il représente depuis près de vingt ans à la Chambre des députés quatre des cinq cantons dont Lamartine sollicita les suffrages. Dans ce cadre savoureux de vie provinciale, la grande figure de Lamartine s'éclaire d'un jour nouveau. Le poète, considéré comme légitimiste par l'administration préfectorale de Louis-Philippe le demeura toujours au fond, d'après M. Cochin. Sa politique, tout imprégnée de religion, ne fut pas seulement celle d'un rêveur. Il « croyait à l'avenir de la betterave » et prononça sur l'affaire des sucres et celle de Gravelines des discours efficaces. Ce dont les historiens sauront le plus de gré à l'auteur, c'est de nous avoir donné dans ce livre, en même temps qu'un aperçu des mœurs et de la société en Flandre au temps de Louis-Philippe, un tableau de la vie électorale et politique et notamment de l'administration préfectorale à cette époque qui vaut, en une certaine mesure, pour toute la France d'alors. Vingt-six lettres inédites de Lamartine et divers documents électoraux complètent l'ouvrage.

R. M.

— Commandant J. de La Tour. *Le maréchal Niel, 1802-1869* (Paris-Nancy, Chapelot, 1912, in-12, vii-293 p.). — Il était utile de retracer la carrière militaire et politique du maréchal Niel, qui touche à des événements de la plus haute importance : la prise de Constantine, les fortifications de Paris, l'expédition de Rome en 1849; puis la prise de Bomarsund qui commença de mettre Niel en évidence, son rôle en Crimée, dans une situation très délicate, comme aide de camp de l'Empereur à côté du commandant en chef Pélissier : on sait que l'Empereur eut un moment l'intention de lui confier le commandement des opérations. Le chapitre de Solférino a été fait avec des documents précieux, le bulletin des opérations du 4e corps, rédigé

1. M. Cochin a utilisé aussi dans son étude un long fragment des cahiers de Mme de Lamartine la mère.

par le maréchal lui-même. Il fut ensuite à Toulouse chef d'un des sept grands gouvernements militaires créés à la suite de l'attentat d'Orsini. Mais la partie la plus intéressante de ce livre est consacrée au rôle du maréchal Niel comme ministre de la Guerre : on y suit la réorganisation de toute l'administration de l'armée qui en avait grand besoin, le rôle joué par le ministre au moment de l'affaire du Luxembourg, l'angoisse où il était de voir éclater la guerre avant que la France fût prête et eût des alliés, enfin les débats de la loi qui fut votée le 1er février 1868, quelques mois avant la mort du ministre et qui porte son nom. É. D.

— J. Gay. *Le mouvement démocratique et les catholiques français de 1830 à 1880* (Paris, Bloud, 1911, in-12, 63 p.). — Esquisse, tracée pour le Sillon, du rôle joué par les catholiques dans le mouvement démocratique du XIXe siècle (jusqu'à l'époque où le parti démocratique catholique se disperse et où ses éléments retournent aux conservateurs), en vue surtout de faire comprendre aux Sillonistes la vraie nature des obstacles que leur propagande démocratique rencontre à droite et à gauche et de les encourager à les tourner. — Ch. G.

— J. de Narfon. *La séparation des Églises et de l'État* (Paris, F. Alcan, 1912, in-8°, III-317 p.). — Sous ce titre se trouvent réunis un certain nombre d'articles parus ces années dernières dans divers périodiques et précédés d'une étude nouvelle sur les origines de la séparation. Trois parties : *les Origines, les Étapes, le Bilan*. L'auteur n'a point voulu apporter de modifications à la pensée qui lui avait fait écrire ses divers articles sous l'inspiration de préoccupations particulières et parfois momentanées; je le regrette, car sa compétence incontestable pouvait nous donner, au lieu d'une série d'essais, d'ailleurs intéressants, une véritable histoire de la séparation. — Ch. G.

— Ardouin-Dumazet. *Voyage en France*. 8e série : *Région du Haut-Rhône; le Rhône du Léman à la mer*. 57e série : *Bas-Dauphiné; Comtat-Venaissin* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1911). — C'est, en somme, un remaniement de volumes déjà publiés en première et en seconde édition; l'auteur en a profité pour ajouter quelques faits nouveaux et corriger certains chiffres, d'après de plus récentes données. En prenant plus d'ampleur, le récit n'a rien perdu de son charme. Combien il est varié et agréablement instructif!

Ch. B.

— *Dijon et la Côte-d'Or en 1911* (Dijon, impr. Eug. Jacquot, 1911, 3 vol. in-8°, 580-463-436 p., nombreuses fig. et pl.). — Dans cette publication, préparée à l'occasion du 40e congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, les historiens liront avec intérêt les articles suivants. T. I : A. Mairey, *les Régions naturelles de la Côte-d'Or (géographie physique et humaine)*, p. 1-36; H. Hauser, *le Site et la croissance de Dijon*, p. 37-60. — T. II : J. Calmette

et H. Drouot, *Aperçu du passé historique et artistique de la Bourgogne*, p. 1-102; H. Chabeuf, *la Côte-d'Or monumentale*, p. 103-171; Id., *le Musée de Dijon*, p. 172-192; C. Drioton et A. Moingeon, *les Temps préhistoriques et protohistoriques dans la Côte-d'Or*, p. 193-212; J. Toutain, *Alésia* (fouilles de la Société des sciences de Semur), p. 213-244; comte Espérandieu et Dr Épery, *Alésia* (fouilles de la Croix-Saint-Charles; on sait que la « bataille d'Alésia » dure toujours entre deux sociétés de chercheurs), p. 245-257; H. Lorimy, *Vertillum* (Vertault-en-Châtillonnais), p. 258-274; C. Drioton, *le Castrum divionense*, p. 275-282; abbé Voillery, *Beaune historique et archéologique*, p. 283-302; F. Claudon, *les Archives de la Côte-d'Or* (historique et description de ce dépôt, d'une exceptionnelle importance, plusieurs fac-similés), p. 303-432; C. Oursel, *la Bibliothèque publique et les archives municipales de Dijon* (complète excellemment l'article précédent; la bibliothèque a 120,000 volumes, plus 211 incunables et 1,726 manuscrits; les paragraphes relatifs aux archives résument et complètent la notice donnée dans l'*Inventaire sommaire;* quelques fac-similés), p. 433-463. — T. III : Louis Eisenmann, *Dijon centre de communications*, p. 15-46, plus les articles sur les Sociétés savantes, l'enseignement, etc. H. Hr.

— Em. Sévestre. *Quelques notes de bibliographie normande. L'année du millénaire, 1911-1912* (extrait de la *Revue catholique de Normandie*. Paris, A. Picard, in-8°, 64 p.; prix : 3 fr.). — Le millénaire de Normandie a fait naître, comme de juste, une foule de publications diverses dont plusieurs, pour être de circonstance, sont néanmoins à retenir. On les trouvera signalées, avec beaucoup d'autres, dans cette bibliographie très abondante et bien informée que nous donne M. Sévestre. Sans doute, le nombre des fautes d'impression y passe un peu trop la mesure. Mais on chercherait vainement ailleurs un dépouillement plus copieux des travaux de tout caractère et de toute provenance dont la Normandie a été l'objet depuis un an ou deux. R.-N. Sauvage.

Histoire d'Allemagne.

— Rose, Herford, Gonaer, Sadler. *Germany in the nineteenth Century.* Five lectures. With an introductory note by viscount Haldane (Manchester, University press, 1912, in-8°, xxi-142 p.). — Ce recueil de cinq conférences faites en 1911 à l'Université de Manchester, dédié à Harsfalt et préparé par Haldane, tous deux partisans du rapprochement anglo-allemand, n'est à aucun degré une œuvre historique. Les auteurs ont eu surtout un but politique : disposer le public anglais à une réconciliation cordiale avec l'Allemagne en lui faisant voir les côtés sympathiques de cette grande nation.

La plus grande partie est consacrée à la vie intellectuelle et littéraire (deux chapitres), à la vie économique, à l'organisation de l'instruction. L'histoire politique est réduite à vingt-deux pages pour tout le XIXe siècle; c'est un exposé très rapide, clair et assez agréable. L'auteur (M. Rose) plaide les circonstances atténuantes pour les deux grosses erreurs du gouvernement allemand qui ont brouillé l'Allemagne avec ses deux voisins, la France et l'Angleterre, à savoir la politique d'exception contre les Alsaciens-Lorrains et la construction d'une flotte de guerre agressive.

Il explique l'annexion de l'Alsace par le besoin de se procurer une frontière solide, mais il n'explique pas en quoi cette frontière est rendue plus solide par les tracasseries systématiques contre les habitants. Il veut justifier l'énorme flotte de guerre allemande par l'accroissement de la population, la *Weltpolitik*, la nécessité pour les navires marchands de passer par les détroits de la Manche; mais il n'explique pas comment ces cuirassés si coûteux empêcheraient, en cas de guerre, le commerce allemand de préférer naviguer sous pavillon neutre, pas plus qu'il ne calcule la disproportion entre la dépense énorme et le mince résultat économique (il lui déplaît d'avouer que la création de cette marine est due à un sentiment militaire, non à un calcul commercial). On peut trouver comme lui que l'unité allemande est un bienfait et pourtant regretter qu'elle se soit faite sous une forme militaire et bureaucratique. En tous cas, il est impossible d'attribuer, comme lui, à l'empire allemand un « système européen qui a maintenu la paix pendant quarante ans ». Depuis la chute de Napoléon III, aucun gouvernement n'a désiré la guerre. Ch. SEIGNOBOS.

— J. G. ROBERTSON. *Gœthe and the twentieth century* (in *The Cambridge Manuals of Science and Literature*. Cambridge, at the University Press, 1912, in-8°, VII-155 p.). — Petit ouvrage de vulgarisation qui, sans prétendre en rien à l'originalité, résume avec précision et clarté les résultats essentiels acquis par la « Gœthe-Forschung ». L'auteur ne rattache Gœthe au XXe siècle que par sa morale individuelle et son art de vivre. La thèse est étroite. L'exemple de Gœthe nous intéresse à d'autres points de vue, en nous montrant en particulier de quelle manière un esprit souverainement intelligent peut faire entrer, dans le cadre d'une conception du monde renouvelée, toutes les connaissances de son temps. E. VERMEIL.

HISTOIRE D'ALSACE.

— Dr D. GOLDSCHMIDT. *Correspondance inédite du professeur J.-G. Schweighæuser avec la préfecture du Bas-Rhin au sujet de ses recherches archéologiques* (extrait du *Bulletin de la Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace*, mars-avril 1912. Strasbourg, impr. alsacienne, 77 p.). — A la demande de l'Aca-

démie des inscriptions et belles-lettres, le ministre de l'Intérieur adressa à ses préfets en 1819 une circulaire leur recommandant de provoquer des recherches sur les monuments antiques de leur département; on se proposait de faire, sur le modèle du *Monasticum anglicanum*, un *Monasticum gallicanum* où trouveraient place « tous les monuments historiques se rapportant à la religion, détruits depuis trente ans ». Schweighæuser fut un des trois érudits alsaciens désignés pour ce travail: outre des extraits de la correspondance entretenue à ce propos avec l'administration, le Dr Goldschmidt publie un intéressant « Rapport sur le travail relatif aux antiquités du département du Bas-Rhin » (janvier 1821). Ch. B.

Histoire du Canada.

— H. P. Biggar. *The precursors of Jacques Cartier. 1497-1534. A collection of documents relating to the early history of the Dominion of Canada* (Ottawa, Government printing Bureau, 1911, in-8°, xxxi-213 p. Publications of the Canadian archives, n° 5). — M. Biggar a publié dans cette brochure tous les textes que l'on connaît sur le Canada antérieurement à 1534, année où Jacques Cartier découvrit l'estuaire du Saint-Laurent. Ces textes sont réédités après une collation attentive des originaux ou des anciennes éditions; ceux qui sont rédigés en une autre langue que l'anglais ou le français ont été en outre traduits en anglais. Leur nombre atteint le chiffre de soixante-quatre. Une bibliographie aussi complète que possible suit chacun de ces soixante-quatre numéros. Enfin, dans l'introduction, M. Biggar a suivi, année par année, à la trace de ces documents, les voyages d'exploration qui ont précédé celui de J. Cartier. Conduit avec le soin le plus méticuleux, l'érudition la mieux informée, ce travail est une précieuse contribution à l'histoire des découvertes. — Ch. B.

— Rudolph Hæpke. *Der erste Kolonisationsversuch in Kanada, 1541-1543* (tiré à part des *Hansische Geschichtsblætter*, 1911, 2e fasc., p. 402-451). — Ce premier essai de colonisation au Canada fut entrepris par Cartier et Roberval; l'auteur fournit des détails très circonstanciés sur l'expédition et sur les causes qui la firent échouer. Il publie en appendice un rapport adressé par un agent secret à l'Empereur sur les préparatifs de l'expédition, d'après un papier qui se trouve aux archives impériales de Vienne et qui peut être exactement daté de la fin d'avril 1541. Ch. B.

Histoire de Grande-Bretagne.

— F. Haverfield. *The romanization of roman Britain*, seconde édition (Oxford, at the Clarendon Press, 1912, in-8°, 70 p.; prix : 3 sh. 6 d.). — Personne sans doute n'est mieux qualifié que M. Haverfield pour parler de la domination romaine en Bretagne. C'est un

sujet auquel il a déjà consacré de nombreux articles; je rappellerai seulement les chapitres, si nourris de faits, qu'il a donnés à l'admirable histoire des comtés anglais qui paraît sous le nom de la reine Victoria. La brochure dont on vient de lire le titre est née d'une conférence faite à la British Academy en 1905; mais, à l'occasion de cette seconde édition, elle a été revue et notablement augmentée, illustrée en outre de vingt et un dessins qui reproduisent des inscriptions, des plans de constructions antiques, des objets d'art trouvés dans les fouilles; car M. Haverfield s'appuie surtout sur le témoignage des monuments figurés, celui que l'on a demandé à la philologie ou bien aux institutions juridiques lui paraissant beaucoup trop incertain. Il délimite nettement les régions qui reçurent l'organisation administrative des provinces romaines, et les territoires militaires du nord et de l'ouest où les Romains n'ont fait que camper; même dans les régions romanisées, il montre que l'empreinte de la civilisation romaine a été plus profonde qu'étendue, ce qui explique la rapide renaissance de l'élément celtique à partir du IVe siècle et le prompt oubli de la domination romaine; Gildas, qui écrivait dans la première moitié du VIe siècle, n'en a conservé qu'un souvenir nébuleux et inexact. Parlant de la Bretagne armoricaine, M. Haverfield montre que la langue bretonne a été ramenée dans ce pays non pas seulement à partir du VIe siècle par les Bretons fuyant devant les envahisseurs germains, mais qu'une infiltration pacifique a dû commencer déjà au Ve siècle. Ch. B.

— Brinus Koehler. *Die Schilderung des Milieus in Shakespear's Hamlet, Macbeth und King Lear* (Halle, Niemeyer, 1912, in-8°, XI-65 p.; prix : 2 m. 40. Fasc. 46 des *Studien zur englischen Philologie*). — L'auteur détermine d'abord à quelle source Shakespeare a pris le sujet de ces trois drames : pour Hamlet, c'est le Hamlet de Thomas Kyd, qui fut composé en 1588 ou en 1589; il savait en effet trop mal le latin pour lire l'*Historia Danorum* de Saxo Grammaticus, qui nous donne la plus ancienne forme de la légende de Hamlet, et trop mal aussi le français pour lire les *Histoires tragiques* de Belleforest, qui fit connaître cette légende en France. Quant à Macbeth et au roi Lear, Shakespeare a puisé directement dans Holinshed. Pour chacun de ces trois drames, l'auteur examine comment le poète a décrit le lieu de l'action, les personnages, l'état politique, les mœurs et les usages, la philosophie et la religion; il montre avec quelle liberté Shakespeare traite ses modèles et quels changements il leur fait subir pour accommoder le « milieu » où agissent ses personnages au goût de son temps. Ch. B.

Histoire d'Espagne.

— Don Francisco de Bofarull y Sans. *Los Judios en el territorio de Barcelona (siglos X al XIII). Reinado de Jacme I, 1213-*

1276 (Barcelona, J. Altes, 1911, in-4°, 127 p.)[1]. — Le savant conservateur en chef des archives de la Couronne d'Aragon a publié, sous ce titre, une série de 168 pièces relatives aux Juifs entre les années 1213 et 1276. Ces pièces, extraites sans exception des archives de la Couronne d'Aragon, se rapportent aux mesures prises par Jacques le Conquérant à l'égard des Juifs de ses États catalans. Il ne s'agit point d'un recueil intégral, mais d'un choix d'actes considérés comme particulièrement intéressants. De plus, les actes relatifs à Montpellier ou aux royaumes proprement dits d'Aragon et de Valence ont été écartés par l'auteur. Dans les limites ainsi assignées à sa publication, celui-ci apporte une contribution documentaire fort soignée et fort précieuse pour l'étude de la condition des Juifs dans le principat de Catalogne et dans les comtés de Roussillon et de Cerdagne au XIIIe siècle. On peut en juger grâce à l'introduction intitulée : *Jaime I y los judios*, et où Don Francisco de Bofarull, sans entreprendre d'écrire une monographie des Juifs catalans, passe rapidement en revue, d'une façon méthodique, les textes qu'il publie d'autre part in-extenso dans l'ordre chronologique. En tête de cette introduction, il place une énumération critique, une sorte de table des documents antérieurs à 1213 que possède en nombre son dépôt touchant les Juifs. Ce répertoire part de l'époque carolingienne. Volontiers, on exprimerait le regret que l'auteur, élargissant son cadre, n'ait pas entrepris un *Corpus* des documents de la Couronne d'Aragon relatifs aux Juifs dès l'origine, mais il n'est que trop facile d'expliquer le point de départ tardif qui a été choisi, en réfléchissant à ce fait que la présente publication, si importante qu'elle soit, n'est qu'une publication de circonstance motivée par le congrès historique tenu naguère à Barcelone et consacré à la mémoire de Jacques le Conquérant. Il faut donc plutôt louer Don Francisco Bofarull d'avoir fait précéder le corps même de son travail d'une note d'inventaire sommaire, propre à fournir aux chercheurs, en vue de l'étude de la période antérieure, une première indication, leur permettant ainsi, par avance, de bénéficier d'un dépouillement laborieux, poursuivi à travers des fonds divers, et dont le mérite initial revient, ainsi que nous l'apprend notre auteur, à son célèbre prédécesseur Don Manuel de Bofarull y de Sartorio. Quant au choix des documents publiés par Don Francisco de Bofarull, il est, semble-t-il, des plus judicieux et leur importance apparaît comme considérable tant au point de vue des institutions qu'au point de vue économique. On y trouve aussi des données appréciables pour l'his-

1. En même temps que Don Francisco de Bofarull publiait le travail dont il est rendu compte ci-dessus, M. Jean Régné commençait l'impression du vaste *Catalogue des documents royaux de la Couronne d'Aragon concernant les Juifs au XIIIe siècle*, dont il a été déjà parlé : voir *Rev. histor.*, t. CIX, p. 421. Ces deux entreprises, loin de faire double emploi, se complètent mutuellement.

toire politique. C'est ainsi, par exemple, que le rôle de Jahuda de la Cavalleria, juif et agent du roi en même temps que son banquier, appellerait une notice dont l'intérêt serait puissant et dont la portée serait grande pour l'histoire générale elle-même. J. CALMETTE.

— J.-B. SITGES. *La muerte de D. Bernardo de Cabrera, consejero del Rey D. Pedro IV de Aragon (1364)*, (Madrid, Rivadeneyra, 1911, in-8°, 77 p.). — Les événements qui mirent aux prises en 1363 et 1364 non seulement Pierre le Cruel et Henri de Trastamare, mais encore Pierre le Cérémonieux, roi d'Aragon, et Charles le Mauvais, roi de Navarre, ont été un véritable imbroglio d'intrigues, de projets criminels, de parjures et de fourberies. M. Sitges nous raconte l'aventure tragique d'un de ceux qui furent acteurs et victimes au milieu de tant de conflits violents et de tant de passions déchaînées. La monographie qu'il nous apporte, et dont les éléments sont puisés pour la majeure part aux archives de la couronne d'Aragon, n'a pas seulement pour objet de mettre en lumière la figure d'un noble catalan qui, après une carrière active et féconde, périt sacrifié à des intérêts politiques plus encore qu'à des haines implacables; mais, en analysant le procès de ce malheureux personnage, l'auteur éclaire très vivement un épisode d'histoire générale, en même temps qu'il lui arrive d'exhumer des documents d'importance dans l'ordre diplomatique, tel le pacte d'Uncastillo du 25 août 1363, dont l'original inédit est transcrit ici d'après les archives de Navarre. Cabrera, conseiller de Pierre le Cérémonieux, lors du traité de Murviedro, a trempé dans un projet destiné à perdre Henri de Trastamare. Celui-ci, ayant éventé le piège, oblige Pierre le Cérémonieux à désavouer et à briser Cabrera. La réconciliation des deux princes coûte à ce dernier d'abord la faveur de son maître et bientôt la vie. Il est accusé de trahison au profit du roi de Castille. Il a beau se débattre avant et pendant le procès : la rancune du roi et de la reine D. Leonor, acharnés à sa perte, aboutit à une sentence capitale rendue le 22 juillet 1364. Plus tard la famille obtint réparation et, le 5 février 1381, la chancellerie aragonaise réhabilitait solennellement la mémoire du condamné de 1364.

J. CALMETTE.

HISTOIRE DE HONGRIE.

— Albert DE BERZEVICZY. *Béatrice d'Aragon, reine de Hongrie (1457-1508)*, t. II (Paris, Champion, 1912, in-16, 295 p. Formant le t. IV de la *Bibliothèque hongroise*). — M. Gabriel Monod, en présentant le premier volume de cet ouvrage à l'Académie des sciences morales et politiques, disait que son auteur avait écrit un chapitre très intéressant et très fouillé d'une partie peu connue de l'histoire de la Renaissance. Le tome II qui finit ce travail remarquable se compose de trois chapitres : *Antagonisme latent, Luttes et intrigues,*

la Naufragée. Dans le premier, qui relate les événements depuis l'entrée du roi Mathias à Vienne jusqu'à sa mort (1485-1490), nous relevons surtout les pages sur Hippolyte d'Este, neveu de Béatrice d'Aragon, nommé archevêque de Strigonie (Esztergom) à l'âge de sept ans. Son arrivée en Hongrie marque l'apogée de l'influence italienne dans ce royaume. L'auteur décrit son entourage et nous montre l'hostilité sourde des Magyars envers la reine qui favorisait trop l'élément italien. Les intrigues de Béatrice contre Jean Corvin, bâtard du roi, qui voulait le marier à une Sforza et lui assurer ainsi la succession, sont décrites avec beaucoup de détails. Le chapitre II expose les intrigues de la reine qui, après la mort de Mathias, voulait épouser Wladislas II pour pouvoir conserver la couronne. Celui-ci, pour des motifs politiques et financiers, y consent: un simulacre de mariage eut lieu à Bude, mais après la cérémonie, le roi s'éclipsa et resta sourd aux appels de la reine. C'est un chapitre fort curieux de l'histoire hongroise. M. de Berzeviczy a pu utiliser, pour l'édition française de son ouvrage, un document très précieux provenant de la collection Thomas Phillips et que le Musée national de Budapest vient d'acquérir. C'est un acte notarié de 1492 qui relate tous les détails de ce mariage. La reine le fit dresser probablement comme preuve de la mauvaise foi de Wladislas. Elle s'adressa au pape, aux différentes cours italiennes pour faire reconnaître ses droits, mais en 1501 le pape déclara le mariage nul. — Le dernier chapitre expose les efforts de Béatrice pour rentrer en possession de sa dot, la fin de la domination des Aragon à Naples conquis par les troupes françaises et espagnoles, la retraite de la reine tantôt à Ischia, tantôt à Naples, où elle mourut en 1508. L'ouvrage de M. de Berzeviczy met en œuvre de nombreux documents inédits des archives italiennes et hongroises. Ce n'est pas seulement la biographie la plus complète que nous ayons d'une reine de Hongrie, mais aussi, à cause des rapports de cette reine avec l'Italie de la Renaissance, une étude qu'aucun historien s'occupant de cette époque ne pourra négliger. I. K.

— Coloman NÉMÄTI. *Nagy-Magyarország ismeretlen történelmi okmánya* (*Un document inconnu sur la Grande-Hongrie*) (Budapest, 1911, in-8°, 78 p.). — Depuis le voyage du moine Julian chez les Tartares et les Mongols au début du XIIIe siècle, on rencontre chez quelques historiens et voyageurs le terme « Magna Hungaria » indiquant la patrie d'origine des Magyars. De nombreux voyageurs ont cherché au cours du XIXe siècle les tribus parentes des Magyars, mais jusqu'ici sans résultat. M. Némäti, bibliothécaire du bureau central des postes à Budapest, nous fait connaître, dans cette brochure, un document sur ce pays qui est antérieur de six siècles au récit du moine Julian. Ce document, personne ne l'a vu dans un passage d'Isidore : *Originum sive Etymologiarum*, lib. IX, cap. II, § 66, qui commence par ces mots : « Ugnos, antea Hunos vocatos, postremo a rege suo

Abares appellatos dicunt, etc. » M. Némäti pense, — et avec raison, — que *Ugnos* est une faute de copiste pour *Ugrios* et que Rubruquis, dans son chapitre *Major Hungaria*, a copié le passage d'Isidore. Il est très probable que le texte d'Isidore doit être corrigé dans ce sens. La brochure nous donne les fac-similés de ce fameux passage d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale et du British Museum et quelques reproductions d'anciennes cartes. Tous ces documents sont utiles, mais l'auteur va peut-être un peu trop loin en identifiant les *Ugrios* d'Isidore avec les Hunigours, comme, en général, ses déductions sur l'emplacement de « Magna Hungaria » sont un peu vagues. M. Némäti a fait beaucoup de recherches, mais il manque de méthode scientifique. S'il est vrai que le texte d'Isidore (630 ap. J.-C.) contient la première mention des Hongrois, on ne peut cependant pas en conclure que l'histoire du peuple hongrois commence dès le VIIe siècle. On ne peut guère remonter plus haut que les éditeurs des *Sources de l'occupation de la Hongrie* l'ont fait en publiant les passages des géographes et historiens arabes et byzantins. — A la fin de sa brochure, M. Némäti publie la traduction d'un article du sinologue E. H. Parker (*Asiatic Quarterly Review*, 1911, janv.) qui, en parlant des découvertes de MM. Pelliot et Stein, — ce dernier est d'origine hongroise, — trouve que les travaux de M. Némäti le rendraient capable de rechercher en Asie les traces des anciens Magyars. I. K.

Histoire d'Italie.

— F. Cognasso. *Quatro documenti riguardanti la politica estera di Amedeo VIII* (extrait du *Bolletino storico-Bibliografico subalpino*, 17e année, fasc. 1-2). — Ces documents, copiés sur un manuscrit de Turin (lat. G. I. 3), sont : 1° une lettre du duc Amédée VIII à l'empereur Bajazet pour lui annoncer l'envoi de plénipotentiaires chargés de négocier la mise en liberté du bâtard de Savoie et de soixante-dix de ses compagnons faits prisonniers à la bataille de Nicopolis (1er mai 1397); 2° une lettre sur la réponse à faire à une invitation adressée au duc par le roi de France de se soustraire à l'obédience du pape Benoît XIII (8 septembre 1399); 3° une notification officielle des fils de Jean-Galéas Visconti annonçant au duc de Savoie la mort de leur père (12 septembre 1402); 4° une lettre adressée au duc par l'empereur Sigismond et relative à la question de l'archevêque d'Embrun, Michel Étienne de Perillos (5 juillet 1417). Chacun de ces textes est accompagné d'un commentaire substantiel et concis. Ch. B.

Histoire d'Orient et d'Extrême-Orient.

— Henri Labroue. *L'impérialisme japonais* (Paris, Delagrave, 1911, 1 vol. in-18, 332 p.). — Le Japon a vaincu successivement la Chine et la Russie; sa population s'accroît, rien que dans la métro-

pole, d'un demi-million d'hommes annuellement. Qu'on plaisante ou non ses progrès, qu'on y trouve un plagiat de l'Europe, il faut bien reconnaître qu'il a le vent en poupe et que les plus forts comptent avec lui. Faut-il dès lors s'étonner qu'il cherche à déverser un peu partout le trop-plein de sa population? C'est ce mouvement d'expansion qu'a étudié M. Labroue au cours d'un voyage qu'il fit de par le monde. Il passe en revue successivement les États-Unis, qui doivent amèrement regretter aujourd'hui la démarche faite par le commodore Perry en 1854; le Canada, qui s'est trouvé, comme la grande république américaine, et pour des causes identiques, à la veille d'un conflit avec le Japon; l'Amérique latine qui, au contraire, attire les Japonais; l'Australie qui leur ferme ses portes; Java où ils se trouvent au bout de dix ans plus nombreux (110,000) que les Hollandais eux-mêmes (70,000), etc. Avec l'Europe, les procédés sont autres. Le Japon a su associer à ses destinées celles de l'Angleterre. La France a suivi sans enthousiasme. En revanche, le marché de Paris couvre ses emprunts aussi avidement que la Bourse de Londres. L'ensemble de son commerce extérieur avec l'Europe a triplé depuis quinze ans. — Mais c'est en Asie surtout que l'activité japonaise se manifeste, et M. Labroue la suit en Indo-Chine, en Chine, en Corée, en Sibérie, en Mandchourie et au Kouang-Toung. Il ne croit pas au péril japonais en Indo-Chine, parce que, si les Annamites désirent voir la fin de notre domination, ce n'est pas pour se donner des maîtres qui seraient sans doute moins commodes que nous. D'ailleurs, la Corée et la Mandchourie ne sont pas morceaux si faciles à digérer. Là, c'est la conquête avec ses rudesses et parfois ses cruautés. Le rôle du Japon dans ces régions évoque le souvenir des grands conquérants. On songe *mutatis mutandis* à la marche des Romains en Grèce et dans l'Asie Mineure. M. Labroue en éprouve une mauvaise humeur qui va s'accentuant à mesure qu'il avance dans son travail. Cette disposition d'esprit s'explique, et il faut reconnaître que quelques-uns des griefs faits aux Japonais sont fondés. Mais ce sont surtout leurs qualités qu'on leur reproche, aussi bien en Amérique, où leur sobriété, leur économie et leur adresse en font de redoutables concurrents pour l'ouvrier indigène, qu'en Asie, où leurs diplomates, leurs soldats et même leurs émigrants font preuve d'une intelligence, d'une ténacité et d'un patriotisme hors pair. L'histoire impartiale dira que, dans la bataille de la vie, ce sont ces qualités qui ont toujours assuré et assureront toujours la victoire.

M. Labroue adopte, pour la transcription des mots japonais, un système qui n'est ni le système usuel ni celui qui correspondrait à la prononciation. Le lecteur en est un peu dérouté. G. APPERT.

HISTOIRE DE POLOGNE.

— Simon ASKENAZY. *Fürst Joseph Poniatowski, 1763-1813.* Deutsche Ausgabe (Gotha, F.-A. Perthes, 1912, 373 p.; prix : 9 m.). —

M. Askenazy, professeur à l'Université de Lemberg, a écrit la vie du prince Joseph Poniatowski, dont la mort héroïque après la bataille de Leipzig dans les flots de l'Elster a été célébrée par une chanson bien connue de Béranger. Poniatowski naquit à Vienne en 1763; il était fils d'un officier autrichien et lui-même servit d'abord dans l'armée autrichienne. Neveu du roi Stanislas, il entra en 1789 dans l'armée polonaise, la commanda pendant la campagne malheureuse contre les Russes en 1792, après laquelle il quitta la Pologne. Il prit part au soulèvement des Polonais en 1794, sans y jouer un rôle prépondérant. De 1795-1806, il vécut dans un repos forcé, mais sans dignité. Son grand rôle historique ne commença que dans l'hiver de 1806-1807; il organisa les forces polonaises, devint ministre de la Guerre du duché de Varsovie et chef de l'armée du duché en 1809, 1812 et 1813. Il rendit de très grands services à la Pologne et à Napoléon, auquel il resta fidèle jusqu'à son dernier soupir; ses mérites administratifs n'ont pas été assez appréciés jusqu'à présent. M. Askenazy a très bien montré les intrigues innombrables que ses compatriotes ourdirent contre Poniatowski; il décrit aussi les tentatives incessantes des Russes pour miner et pour détruire le duché de Varsovie. Son ouvrage, qui a été traduit en allemand par M. Jules Tenner, est une contribution importante à l'histoire polonaise et même à l'histoire générale de l'époque napoléonienne. Les notes qui se trouvent à la fin du volume contiennent une masse de renseignements tirés de plusieurs archives publiques et privées.

P. Darmstädter.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Revue des questions historiques**. 1912, 1er juillet. — P. ALLARD. Les origines du servage (suite; époque carolingienne; l'empressement mis par les serfs à se rendre aux écoles et à entrer dans le clergé contribua grandement à relever la condition générale de cette classe de la société). — Abbé RICHARD. Le secret du pape. Un légat apostolique en France, 1742-1756 (le secret du pape, c'est sa correspondance avec le cardinal de Tencin, qu'il employait dans toutes les démarches auprès de la cour de Versailles dont il espérait un profit pour l'Église. Tencin trahissait régulièrement ce secret au roi de France; le pape le savait et continuait d'employer un instrument peu honnête, mais utile). — L. DIDIER. Le citoyen Genet (Genet, frère de Me Campan, fut envoyé par les Girondins à Philadelphie, en 1793, en vue d'organiser une politique d'action défensive contre l'Angleterre dans nos anciennes colonies; il songea d'abord à révolutionner le Canada, puis à soulever la Louisiane contre les Espagnols et à y rétablir le gouvernement français. Il échoua dans ces tentatives que le gouvernement américain surveillait d'un œil plein de défiance. Les Jacobins s'empressèrent d'ailleurs, quand ils furent au pouvoir, de ruiner l'action de Genet). — R. MACAIGNE. La vie de sainte Geneviève et la passion de saint Denys (dans la vie de sainte Geneviève, il est fait allusion à la passion de saint Denys. Cette dernière nous est connue dans une double rédaction : l'une, la plus longue, commençant par les mots : *Post beatam et gloriosam;* l'autre, plus courte : *Gloriosae martyrum passiones*. La rédaction *Post beatam*, que J. Havet plaçait au IXe s., est au contraire une œuvre de la fin du Ve s. Si l'auteur de la vie de sainte Geneviève a utilisé ce récit, rien n'empêche qu'il ait écrit, comme il le prétend, quelques années seulement après la mort de la sainte. Un des principaux arguments de Krusch contre l'ancienneté de cette vie est donc écarté). — P. ALLARD. A propos de l'histoire des persécutions (réfutation de la thèse soutenue par M. Bouché-Leclercq dans son livre sur *l'Intolérance religieuse et la politique*). — V. CARRIÈRE. Une visite synodale dans l'ancien archidiaconé de Carden, diocèse de Trèves, au moyen âge (étudie le procès-verbal d'une visite synodale transcrit en 1475 à l'usage de Jean de Fénétrange, archidiacre de Carden; l'original était plus ancien, probablement du XIVe s. Très intéressant). — L. CAILLET. Lettre de Richelieu au marquis de Brézé

sur la fuite de Marie de Médicis, 24 juill. 1631. — P. MONTARLOT. La démission de Talleyrand, évêque d'Autun (publie l'acte notarié constatant cette démission, le 13 janv. 1791). = C.-rendus : Œuvres complètes de Jean Tauler, religieux dominicain du XIVe s. (t. I-IV; le P. Noël, à qui l'on doit cette traduction, a eu le tort de prendre pour base la traduction latine de Surius au lieu du texte original, qui est en allemand). — *Le Bachelet*. Bellarmin avant son cardinalat, 1542-1598. Correspondance et documents (important). — Mgr *Baunard*. Frédéric Ozanam, d'après sa correspondance. — *Grell*. Die Elemente der kirchlichen Freiungsrechtes (étude très érudite et pénétrante sur le droit d'asile).

2. — Revue des études historiques. 1912, mai-juin. — E. CAVAIGNAC. La population de l'Italie au IIIe s. avant J.-C. (serait de cinq à six millions d'habitants; d'après Beloch de quatre millions seulement). — Cte E. FRÉMY. Condition des ouvriers au XVIIe et au XVIIIe s. dans l'industrie des glaces (nombreuses mesures philanthropiques prises par la compagnie de Saint-Gobain à l'égard de ses ouvriers). — P. FROMAGEOT. Une cousine du grand Condé : Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon et de Mecklembourg (suite et à suivre; procès du maréchal de Luxembourg, emprisonnement du duc de Mecklembourg, 1680-1686). = C.-rendu : *Henri Berr*. La synthèse en histoire (objections à la conception de l'Histoire-Science exposée par l'auteur).

3. — Journal des Savants. 1912, juin, n° 6. — H. OMONT. Le livre des fontaines de Rouen (sur la publication par Victor Sanson du « livre enchaîné » de Jacques le Lieur, 1524-1525). — A. COVILLE. La mission de Jeanne d'Arc (2e art.; à propos du livre de Hanotaux, éloquent et admiratif; il reste à travailler sur ce grand sujet, de manière plus objective et impersonnelle). — E. AMÉLINEAU. Les travaux relatifs à l'édition de la version copte de la Bible (il est temps de donner des versions coptes de la Bible une édition vraiment critique; insiste sur l'importance de la récente découverte d'œuvres chrétiennes déjà signalée par M. Clermont-Ganneau le 12 janv. 1912). = Juill., n° 7. R. DE LASTEYRIE. L'architecture de la Renaissance en France (d'après l'ouvrage de W. H. Ward, *The Architecture of the Renaissance in France, 1495-1830*). — A. MOREL-FATIO. De l'historiographie moderne (analyse vivante, critique et très complète de l'ouvrage d'Eduard Fueter, *Geschichte der neueren Historiographie*, qui montre comment on a écrit l'histoire depuis le milieu environ du XVe s. jusqu'à nos jours; l'auteur souhaite la traduction en français de ce livre).

4. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1912, 1er juin. — *C. Beccari*. Il Tigrè descritto da un missionario gesuita del sec. XVII (ce missionnaire est le P. Emmanuel Barradas, religieux portugais, qui séjourna en Éthiopie et surtout dans le Tigré de 1624 à

1633). — *Schiffer*. Die Aramæer (bon résumé). — *Kip*. Thessalische Studien (bon). = 8 juin. *Tixeront*. Histoire des dogmes dans l'antiquité chrétienne. III : La fin de l'âge patristique (savante apologie historique du dogme; bon instrument de travail). — *Michaut*. Histoire de la comédie romaine. I : Sur les tréteaux latins (ouvrage très utile à consulter, très agréable à lire). — *Stout*. The governors of Mœsia (bonne dissertation). — *Wickman*. Mme de Staël och Sverige (utilise la correspondance de Mme de Staël avec Brinkman de 1798 à 1813). = 15 juin. *H. Schmidt*. Die Geschichtsschreibung im Alten Testament (excellent). — *Lehmann-Haupt*. Der jüdische Kirchenstaat in persischer, griechischer und rœmischer Zeit (bon exposé des faits). — Die Religion in Geschichte und Gegenwart (t. III ; bonne encyclopédie religieuse). — *Deonna*. L'archéologie ; sa valeur, ses méthodes. III : Les rythmes artistiques (livre nourri de faits et d'idées, mais trop hâtif et trop systématique). — *J. Rambaud*. Le comte Roger de Damas. Mémoires, 1787-1808. — *Jean Lestrade*. Les Huguenots et Comminges; documents inédits (textes intéressants bien publiés). — *L. de Chauvigny*. Le fils de Laclos; carnets de marche du commandant Choderlos de Laclos, an XIV-1814. = 6 juill. *E. Klauber*. Assyrisches Beamtentum nach Briefen aus der Sargonidenzeit (bon). — *Klio*. Beitræge zur alten Geschichte (t. XI). — *U. Berlière*. Suppliques d'Innocent VI, 1352-1362 (utile; Labande relève des erreurs dans l'identification des noms de lieu). — *G. Gautherot*. L'Assemblée constituante. Le philosophisme révolutionnaire en action (violente satire contre l'œuvre de l'Assemblée; pas de faits nouveaux). — *Dembinski*. Le génie politique de Catherine II ; mémoire contemporain (mémoire rédigé par l'italien Piattoli qui vécut longtemps en Pologne; écrit entre 1792 et 1794. Très intéressant). — *Sundwall*. Nachtræge zur Prosopographia attica (ces Additions contiennent plus de 2,500 noms). = 13 juill. *Lawson*. Modern greek folklore und ancient greek religion (très intéressant). — *Cœdès*. Textes d'auteurs grecs et latins relatifs à l'Extrême-Orient depuis le IVe s. av. J.-C. jusqu'au XIVe s. (utile recueil de textes grecs et latins, anciens et médiévaux, qui concernent l'Orient transgangétique et en particulier le pays des Sères). — *Chevreux* et *Vernier*. Les archives de la Normandie et de la Seine-Inférieure. État général des fonds; recueil de fac-similés d'écritures du XIe au XVIIIe s. (publié à l'occasion du millénaire normand). — *G. Garin*. En Savoie. Une paroisse et une communauté rurales avant la Révolution. Histoire de Chevron (t. II; long, mais intéressant). — *Root*. The relations of Pennsylvania with the British government, 1696-1765 (histoire bien documentée de la lutte des forces de la démocratie contre la centralisation et l'impérialisme). — *Coulomb*. The administration of the english borders during the reign of Elizabeth (bon). — *C. Pouthas*. L'instruction publique à Caen pendant la Révolution. Ire partie : 1791-1797 (bon).

5. — **Académie des inscriptions.** *Comptes-rendus*. 1911, nov.

— A. Thomas. Nouveaux documents sur Thomas Le Franc, médecin de Charles VII, protecteur de l'humanisme. — Th. Reinach. Pour mieux connaître Sappho. — G. Perrot. Notice sur la vie et les travaux de L.-V. Delisle, 1826-1910. = Déc. Ch. Picard. Rapport sur les travaux exécutés aux environs du lac Sacré, dans l'île de Délos, pendant l'année 1910 (fouilles importantes qui ont eu pour résultat la découverte d'inscriptions, de sculptures, de terres cuites et de monnaies et le dégagement complet du mur dit de Triarius). = 1912, mars-avril. Paul Foucart. Les drames sacrés d'Éleusis (combat la théorie de Frazer sur l'origine de la hiérogamie).

6. — Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. *Compte-rendu.* 1912, févr. — Welschinger. Les observateurs de l'esprit public en 1793. — G. de Lhomel. Antoine de Lumbres, ambassadeur et médiateur de France en Pologne, et la paix d'Oliva. = Juin. Baguenault de Puchesse. Un projet de candidature de Henri IV au trône impérial (d'après la Correspondance, encore à peine utilisée, de Bongars). — Edm. Seligman. Les massacres de Septembre (les massacres n'ont pas été spontanés; « l'étude des faits et des documents permet de renouer le fil des responsabilités, en commençant par celle du Comité de surveillance de la Commune »: l'auteur principal, Marat, a été laissé libre d'agir parce qu'il servait les desseins de la Commune en prenant l'initiative du coup de force destiné à abattre le parti de Brissot. Quant à Danton, il a suivi de près toutes les opérations du Comité de surveillance depuis l'instant où Marat y est entré). = Juill. J. Flach. Rapport sur le concours pour le prix Odilon Barrot : Histoire d'une coutume (le mémoire couronné est celui de M. Olivier Martin, sur la Coutume de Paris). — M. Geoffroy de Grandmaison. La cour de Joseph Bonaparte à Madrid (1809-1813).

7. — Revue des études anciennes. T. XIV, 1912, n° 3, juill.-sept. — P. Waltz. Hésiode, charron et géomètre (sa méthode, empirique, n'est pas bien éloignée de la méthode scientifique dont a usé la géométrie postérieure à Pythagore). — G. Seure. Étude sur quelques types curieux du cavalier thrace (suite et à suivre; les variantes de ce type sont vraisemblablement dues à des influences étrangères : les Thraces n'ont pas su créer un type sculptural de leur dieu cavalier, ce qui n'empêche pas que ce culte ait pu être vraiment national). — A. Cuny. Questions gréco-orientales : II. L'hypothèse préhellénique et le grec βασιλεύς. — C. Sourdille. Une théorie récente sur la formation du mythe d'Épaphos (théorie de M. Linforth, contestée par l'auteur de l'article). — A. Jardé. Aineia ou Ainos (confondus par Théophraste et Pline). — C. Jullian. Notes gallo-romaines : LV. Ulysse en Germanie (à propos du travail de Siebourg sur Ulysse en Allemagne). — Ph. Fabia. Officiers gaulois dans les légions romaines au Ier s. de notre ère. — A. Blanchet. L'avènement de Postume à l'empire (étude d'une pièce de bronze se rapportant à ce

fait historique). — Questions hannibaliques : XII. T. MONTANARI. Journal de la marche d'Hannibal. — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendu : *T. W. Rolleston*. Myths and legends of the Celtic race (assez utile ouvrage de vulgarisation).

8. — Bibliothèque de l'École des chartes. 1912, janv.-avril. — G. PERROT. Notice sur la vie et les travaux de L.-V. Delisle. — H.-Fr. DELABORDE. Le texte primitif des Enseignements de saint Louis à son fils (le pieux roi a laissé à ses enfants des Enseignements écrits sous trois formes : 1° des instructions brèves remises à l'aîné, mais destinées à être communiquées par lui à tous ses frères, dans lesquelles le roi leur donnait des préceptes généraux de vie chrétienne et pour le gouvernement des fiefs ; 2° des instructions plus détaillées pour sa fille Isabelle, reine de Navarre, dans lesquelles il avait inséré plusieurs articles spéciaux concernant la conduite que devait tenir une grande dame ; 3° d'autres instructions détaillées, spécialement adressées à Philippe le Hardi, mais avec une recommandation spéciale sur ses devoirs de chef de famille). = C.-rendus : *Lindsay*. Isidori, Hispalensis episcopi, Etymologiarum sive Originum libri XX (excellente édition). — *J. Fournier*. Le Décret de Burchard de Worms (excellente étude). — *E. Perrot*. Les cas royaux. Origines et développement de la théorie aux XIIIe et XIVe s. (intéressant ; d'abondants documents, surtout pour le XIVe s.). — *J. Cordey*. Les comtes de Savoie et les rois de France, 1329-1391 (beaucoup de faits nouveaux). — *Servant*. Les divers sièges de la juridiction consulaire de Paris (insuffisant). — *F. Herbet*. L'ancien Fontainebleau (bon). — *E. Richemond*. Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours, du XIIe au XVe s. (bon ; les textes ne sont pas toujours corrects). — *Séeger*. Essai sur les grands bailliages établis en 1788 en Normandie (bon). — *J. Soyer*. La légende de la fondation d'Orléans par l'empereur Aurélien (la ville d'Orléans tire son nom des domaines qu'un membre de la *gens Aurelia* posséda sans doute dans un des quartiers ou faubourgs de l'antique Cenabum). — *Esquer*. La Haute-Auvergne à la fin de l'ancien régime ; notes de géographie économique (copieuse analyse des observations que joignaient à leurs rôles les contrôleurs du 10e et du 20e en Haute-Auvergne au XVIIIe s. Conclusion : le pays était pauvre et la population émigrait). — *A. Leroux*. Origines historiques des paroisses Saint-Louis, Saint-Martial et Saint-Rémi de Bordeaux. — *Puig y Cadalfach* et *J. Miret y Sans*. El palu de la diputació general de Catalunya (bon). — Registres du Conseil de Genève (t. III et IV, années 1477-1492).

9. — Revue d'histoire moderne et contemporaine. T. XVII, 1912, n° 3, mai-juin. — G. PICAVET. L' « Histoire du Vicomte de Turenne » par Raguenet (étude critique sur sa composition et sa publication : l'histoire ne fut pas publiée du vivant de l'auteur, mais seulement en 1739 ; ce n'est guère qu'un panégyrique). = C.-rendus : Capitaine *de Vallière*. Le régiment des Gardes-Suisses de France. Les

Suisses en Italie (campagne de Marignan ; beaucoup de renseignements précieux, mais très décousu). — *G. Fleury*. La ville et le district de Mamers durant la Révolution, 1789-1804 (c'est une des meilleures histoires de la Révolution en province). — *Paul Mautouchet*. Le gouvernement révolutionnaire, 10 août 1792-4 brumaire an IV (recueil de textes). — *Regnault de Beaucaron*. Souvenirs de famille (voyages, agriculture, de la fin du XVIIIe au milieu du XIXe s.). = P. CARON et R. BURNAND. Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France pour 1910-1911 (feuilles 4-5).

10. — Feuilles d'histoire. 1912, 1er juill. — H. MALO. L'échec des Anglais à la Martinique en 1759 (d'après une relation anonyme). — V. FANET. La fête en l'honneur de Simonneau, 3 juin 1792 (Simonneau, maire d'Étampes, assassiné le 3 mars en défendant la loi ; récit de la fête du 3 juin dans une lettre écrite par deux professeurs de Caen qui avaient été envoyés à Paris pour obtenir l'établissement d'un lycée dans leur ville). — R. GUYOT. Les « richesses » de Tallien (publie une déclaration de Tallien en l'an IV : « Je déclare ne posséder aucun bien meuble ni immeuble autre que ma bibliothèque »). — L. HENNET. Généraux provisoires de la Révolution et de l'Empire (1e art.). — A. BIOVES. Le siège de Gênes en 1800 (relation composée en suédois par J.-Ch. Graberg, de Hemsö, et publiée en 1801 ; rééditée avec une traduction italienne en 1828. Elle utilise Petracchi et Thiébault, mais contient des faits inédits). — A. GRÜN. Les châteaux royaux pendant la Révolution. I : Fontainebleau. — E. CAZALAS. Napoléon à Dresde en mai 1812 (entretien du grand-duc de Weimar, Charles-Auguste, avec Napoléon au sujet de la Russie et des intentions belliqueuses que Napoléon prêtait à l'empereur Alexandre). — A. DEPRÉAUX. La prise de Smolensk (d'après l'ouvrage de M. de Baye). — L'île d'Elbe et la police sous la première Restauration, d'après les rapports du comte Beugnot au roi Louis XVIII. — A. DUBOIS-DILANGE. Dambray et la fuite de Louis XVIII.

11. — Revue historique de la Révolution française et de l'Empire. 1912, avril-juin. — C. VELLAY. Lettres inédites de Danton, août-septembre 1792 (publie douze lettres ou billets écrits par Danton durant son ministère). — L.-G. PÉLISSIER. Un recueil de l'Arlésien Mège, 1788-1816. — Commandant WEIL. Lettres inédites de Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, au marquis de Gallo, 1789-1806 (suite ; 1798-1799). — L. P. R. Essai sur quelques loges du Bas-Dauphiné à la veille de la Révolution. — J. FÉLIX-BOUVIER. La révolte de Pavie, 23-26 mai 1796 (suite). — H. MONIN. Deux historiens de la Révolution : Edgar Quinet et Ch.-L. Chassin, d'après leur correspondance originale (suite). — Commandant WEIL. Berthier et le marquis de Gallo en février 1798 (publie deux lettres échangées entre eux). = Réimpression : Correctif à la gloire de Bonaparte, ou lettre à ce général (suite et fin). = Juill.-sept. Ch. VELLAY. Lettres inédites de Marat à Benjamin Franklin, 1779-1783 (publie neuf billets, en français et en

anglais, où Marat attire l'attention de Franklin sur certaines expériences concernant l'électricité). — L.-G. PÉLISSIER. Documents pour l'histoire du fédéralisme marseillais (tirés des arch. dép. des Bouches-du-Rhône). — Commandant WEIL. Lettres inédites de Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, au marquis de Gallo, 1789-1806 (suite; du 31 janv. au 15 juin 1799). — L. P. R. Essai sur quelques loges du Bas-Dauphiné à la veille de la Révolution (suite). — J. FÉLIX-BOUVIER. La révolte de Pavie, 23-26 mai 1796 (suite et fin). — H. MONIN. Deux historiens de la Révolution : Edgar Quinet et Ch.-L. Chassin, d'après leur correspondance originale. VI : 1866-1870. — O. KARMIN. Deux documents sur la section Mucius Scévola. = Réimpression : Observations sur Maximilien Robespierre par Philippe Buonarotti.

12. — Annales révolutionnaires. 1912, juill.-sept. — A. MATHIEZ. La fortune de Danton (en mars 1791, Danton était un agent de la liste civile; c'est pourquoi il a pu acheter tant de biens nationaux avant le remboursement de sa charge. En cette même année, Danton « jouait souvent le rôle d'un agitateur ultra-démocratique ; il attroupait le peuple autour du carrosse de Louis XVI pour l'empêcher de se rendre à Saint-Cloud faire ses pâques, lui donnant ainsi le prétexte indispensable pour colorer sa fuite prochaine. La question se pose de savoir dans quelle mesure les surenchères dantoniennes faisaient partie de cette politique du pire que Mirabeau conseillait à la cour et dans laquelle il voyait le salut de la monarchie »). — Ed. CHAPUISAT. Un frère de l' « Ami du peuple », l'horloger Jean-Pierre Marat. — G. HARDY. Le Comité révolutionnaire de Sancoins, Cher (suite et fin). — Edm. CAMPAGNAC. Les débuts de la déchristianisation dans le Cher, septembre 1793-frimaire an V (suite et fin). — H. BUFFENOIR. Les portraits de J.-J. Rousseau (suite : Les portraits faits en Angleterre). — Fr. VERMALE. Kellermann acquéreur de biens nationaux en Savoie. — J. COMBET. Les fêtes révolutionnaires à Monaco. — A. MATHIEZ. Un portrait moral et politique de Danton au début de la Convention (extrait d'articles tirés du *Journal français ou tableau politique de Paris*, en nov. 1792). = C.-rendus : *Madelin*. La Révolution (à côté de pages excellentes, A. Mathiez relève dans ce livre de grosses erreurs). — *Le Lay*. Histoire de la ville et communauté de Pontivy au XVIIIe s. (utile). — *A. Godard*. Le procès du Neuf thermidor (étude consciencieuse et sincère, œuvre d'un démocrate chrétien qui est un libre esprit). — *Ch. Pfister*. Les assemblées électorales dans le dép. de la Meurthe, le district, les cantons et la ville de Nancy. Procès-verbaux originaux.

13. — Revue des études napoléoniennes. 1912, juill. — Colonel CAMON. Le système de guerre de Napoléon. — Ch. BALLOT. Les prêts aux manufactures sous le premier Empire. — Ed. DRIAULT. Souvenirs du centenaire, juill.-août 1812. Vilna et Smolensk. — M.-C. D'ARJUZON. Les élèves de l'Institut militaire des Invalides au Premier Consul (publie trois cantates où ces élèves expriment leurs vœux à Bona-

parte, leur fondateur, à Joséphine « pour l'intérêt qu'elle leur a témoigné » et à Mme Hortense « qui a bien voulu s'intéresser en leur faveur »). — Ch. SCHMIDT. Les défauts de l'administration impériale dénoncés par un préfet (publie une lettre de Lezay-Marnesia, de Strasbourg, le 20 nov. 1810). — Capitaine FABRY. Journal d'opérations de l'armée de Wittgenstein (fin). — N. JORGA. Un témoin roumain du retour des Cendres (ce Roumain est Jean Codru-Dragusanu, qui résida longtemps en France et fut maître d'école à Puteaux; intéressant). — Ph. GONNARD. Bulletin historique : Sainte-Hélène (bibliographie méthodique et critique des œuvres parues sur Napoléon et Sainte-Hélène depuis la publication, en 1899, des Mémoires de Gourgaud. Indique les documents qui restent à publier).

14. — Revue Mabillon. 1912, mai. — Dom Léon GUILLOREAU. Les prieurés anglais de l'ordre de Cluny (fondations peu nombreuses : une quarantaine seulement, de 1077 à 1222; ces prieurés formaient quatre groupes : 1° les prieurés fondés par Cluny ou soumis à cette abbaye; 2° les filiales relevant directement du prieuré de La Charité-sur-Loire; 3° les filiales issues des prieurés de Saint-Martin-des-Champs; 4° les prieurés fondés par les filiales indigènes de Cluny, de La Charité et de Saint-Martin-des-Champs. Organisation et rapports avec le chef d'ordre. Ier art.). — Dom DE MONTSABERT. État sommaire des fonds concernant l'histoire monastique conservés dans la série H des archives départementales de la Vienne (5e art. : Abbaye de Saint-Victor-de-Poitiers). — Dom L. GUILLOREAU. Westminster abbey. Notes et documents relatifs à son histoire (annonce les publications du Dr Robinson).

15. — Revue des sciences politiques. T. XXVII, 1912, n° 2, mars-avril. — Paul MATTER. D'un Reichstag à l'autre. II : Les élections de janvier 1912. — St. PIOT. Le nationalisme italien (à propos de l'expédition de Tripoli). — G. LECARPENTIER. Le nationalisme irlandais (prévoit une solution équitable de la question irlandaise). — A. ANTONY. Le budget de l'Alsace-Lorraine (II; à suivre). — C. RIBOUD. Le parti ouvrier australien au pouvoir (il y est depuis les élections d'avril 1910; son attitude dans les questions militaires est remarquable). — G. JARY. L'Espagne en Afrique (le litige franco-espagnol). = Mai-juin. Maurice LAIR. Georges V de Hanovre : la fin d'un royaume (comment Georges V a perdu son trône). — Angel MARVAUD. Les antécédents historiques du régionalisme en Espagne (esquisse rapide). — Raymond LANGE. La vie ouvrière alsacienne. Mulhouse et ses institutions sociales (suite; l'ouvrier alsacien est très heureux). — Simon ABERDAM. Les récentes crises politiques en Hongrie (à suivre; de 1867 à 1906). — V. OLSZEVICZ. L'évolution de la constitution polonaise (suite; étudie les différents organes : le roi, le Sénat, la Chambre des nonces). = C.-rendus : *J. Silvestre*. Les brûlots français en rade de l'île d'Aix (1809; bon). — *E. Rotlach*. La Chine moderne (aperçu géographique, économique, ethnographique).

16. — Bulletin hispanique. T. XIV, 1912, n° 3, juill.-sept. — H. DE LA VILLE DE MIRMONT. Les déclamateurs espagnols au temps d'Auguste et de Tibère (suite. IV : Rapports de l'Espagne avec Rome à la fin de la République et au commencement de l'Empire ; sentiments pompéiens des Espagnols ; la guerre civile, bataille de Munda ; Sextus Pompée en Espagne ; l'insurrection des Astures et des Cantabres contre Auguste). — G. CIROT. Chronique latine des rois de Castille jusqu'en 1236 (textes et notes ; suite). — P. DUHEM. Dominique Soto et la scolastique parisienne (suite ; l'étude de la latitude des formes à l'Université de Paris au début du XVIe s. ; Alvarès Thomé, de Lisbonne). — G. PÉREZ-PASTOR. Nouvelles dates concernant les « histrions » espagnols aux XVIe et XVIIe s. (2e série, XVIIe s. ; suite). — A. MOREL-FATIO. Infante = Infanta (au XVIe s., l'usage s'introduisit à la cour d'Espagne, et se continua jusque dans la seconde moitié du XVIIe, de dénommer *infante*, au masculin, les infantes ayant des droits assez proches à la couronne).

17. — Bulletin italien. T. XII, 1912, n° 3, juill.-sept. — J. MARTIN. Un éducateur chrétien du Quattrocento : Victorin de Feltre et la cour de Mantoue (suite et fin). — P. DUHEM. La dialectique d'Oxford et la scolastique italienne (IV : La loi du mouvement uniformément varié à l'école d'Oxford ; le « De primo motore », de Swineshead, et les « Dubia parisiensia »). — A. MOREL-FATIO. La chute du comte d'Olivarès, l'an 1643, par le P. Ippolito-Camillo Guido, ministre de Modène, en Espagne (suite de la publication du texte italien). — H. BARKHAUSEN. Deux lettres de Raphaël Mengs (de Rome, 1757). — C. DEJOB. Trois Italiens professeurs en France sous le gouvernement de juillet (Pellegrino Rossi, Guglielmo Libri, Giuseppe Ferrari ; suite et à suivre). = C.-rendu : *E. Levi-Malvano*. Montesquieu e Machiavelli (excellent).

18. — Athéna. Revue publiée par l'École des Hautes-Études sociales. 1911, oct.-nov. — G. LETACONNOUX. La vie chère au XVIIIe s. = Déc. P. VIDAL DE LA BLACHE. Sur la relativité des divisions régionales (étude d'une haute portée historique sur la notion du devenir dans la science des groupements humains). — Julien DE NARFON. Conférence sur la séparation. = Févr. 1912. Ch. SEIGNOBOS. Les aspirations autonomistes en Europe. — Henri LICHTENBERGER. Les revendications autonomistes en Alsace-Lorraine. — Albert MATHIEZ. Robespierre orateur. — Henry MARCEL. Goya. = Mars. D. MORNET. Le Rousseauisme avant Rousseau. — G. GASTINEL. J.-J. Rousseau et la philosophie encyclopédiste. — G. BEAULAVON. La doctrine politique du *Contrat social*. — F. BALDENSPERGER. Rousseau et le Romantisme. — G. LETACONNOUX. La lutte scolaire en France au XIXe s. = Avril. Ernest VINCENT. La politique française au Maroc. — Paul MANTOUX. Les Anglais en Afrique. — Ernest LÉMONON. L'expansion africaine de l'Allemagne. — GAUDEFROY-DEMONBYNES. La résistance musulmane (information très sûre, conclusions judicieuses).

= Mai. J. DE NARFON. Protestants et catholiques, par l'union vers l'unité. = Juin. Henry MARCEL. La peinture réaliste à la fin du XVIe s. (Michel-Ange de Caravage). — G. LETACONNOUX. La prépondérance commerciale de la France, dans le Levant, au XVIIIe s. = Juill. Alfred CROISET. J.-J. Rousseau (discours du 28 juin). — G. LANSON. J.-J. Rousseau. — Ad. REINACH. L'autonomie des îles grecques (étude historique de la question depuis le VIIe s. jusqu'à la révolution turque).

19. — Revue des Deux-Mondes. 1912, 15 juin. — Émile OLLIVIER. La guerre de 1870. V : Le renversement du ministère du 2 janvier (formation occulte du ministère Palikao, appuyé par les libéraux et par le parti de la Régente; celle-ci, « hallucinée par les illusions de ses pauvres conseillers, croyant obéir à des intuitions de son cœur, secondait les pires imprévoyances d'une politique effarée, aussi dépourvue de bon sens que de grandeur ». Apologie du maréchal Le Bœuf, que l'empereur d'ailleurs refusa de sacrifier). — Paul LEROY-BEAULIEU. La France dans l'Afrique du Nord (histoire et situation économique au Maroc; quant au protectorat reconnu à la France par le traité du 4 nov. 1911, il n'existe nulle part « une souveraineté aussi garrottée par des liens multiples et assujettie à de si nombreuses et si minutieuses servitudes »). — S.-M. MASSON. Comment connaître Jean-Jacques? A l'occasion du deuxième centenaire de sa naissance. — T. DE WYZEWA. Une nouvelle biographie de la reine Caroline de Brunswick (vie de la reine Caroline, femme du futur Georges IV, par Lewis Melville, qui prouve, au moyen de nombreux documents, à quel point fut calomniée la malheureuse reine). = 1er juill. G. SCHLUMBERGER. Le château de La Motte-Feuilly en Berry (il fut possédé et habité par Charlotte d'Albret, femme de César Borgia, qui y mourut en 1514; histoire de ce mariage et description du château, construit au XVe s. et bien conservé). — Colonel BARATIER. Épopées africaines (très émouvant; à noter le récit de l'incident de Sierra Leone qui, par un malentendu déplorable, mit aux prises une poignée de tirailleurs commandés par le lieutenant Maritz, avec la garnison anglaise d'un poste commandé par le colonel Elliott). — E. SEILLIÈRE. Un témoin de la vie parisienne au temps de Louis XV; les mémoires du peintre J.-C. de Mannlich (ces mémoires, rédigés par leur auteur en français, ont été publiés à Berlin en 1910, traduits en allemand. Relations de Mannlich avec Diderot et Rousseau). = 15 juill. Alf. MÉZIERES. Le duc d'Aumale en exil (à l'occasion de la correspondance du duc et de Cuvillier-Fleury, t. III; affaires de la *Lettre sur l'histoire de France* écrite par le duc en réponse à un discours du prince Napoléon au Sénat, de l'*Histoire des princes de Condé*, dont le gouvernement impérial prétendait interdire la publication en France, de la candidature du duc d'Aumale au trône de Grèce). — V. GIRAUD. Chateaubriand et ses récents historiens (à noter une bien jolie critique du *Chateaubriand* de M. Jules Lemaître). — E. DAUDET. Un drame d'amour à la cour de Suède, 1784-1795 (amours de Mlle de Ruden-

schold et du baron d'Armfeldt; ce dernier ayant été, par Gustave III mourant, chargé de veiller sur le petit roi Gustave IV, entra en conflit avec le duc de Sudermanie, régent du royaume. Ce dernier ayant voulu lui enlever sa maîtresse, qui le repoussa dédaigneusement, Armfeldt fut éloigné de la cour en 1793). — G. FAGNIEZ. La femme et la société française dans la première moitié du XVIIe s. I : La femme dans la famille (le mariage, selon la loi et selon les mœurs). — HANTICH. François Palacky, historien de la Bohême, 1798-1876.

20. — Le Correspondant. 1912, 25 juin. — G. GOYAU. L'action populaire de Reims; son histoire, son rôle (étude sur le christianisme social). — LANZAC DE LABORIE. Deux émigrés : le comte Roger de Damas et le comte d'Espinchal, d'après leurs confidences récemment publiées (intéressant). — L. PROAL. La psychologie de J.-J. Rousseau. Les larmes et la bile. — G. SAUVIN. De Paris à Lisbonne en 1661; l'odyssée d'un ambassadeur (pris en mer par des Algériens, Du Jardin, l'ambassadeur, resta captif pendant deux années: se rendant d'Alger à Rome, il fut pris de nouveau par un corsaire napolitain et connut toutes les horreurs de la chiourme. Il y resta plusieurs mois. Libre, il revint à Paris en sept. 1654 sans avoir pu atteindre le Portugal). — A. CHÉRADAME. La question albanaise. = 10 juill. Marquis DE VOGÜÉ. Falloux. Discours prononcé à l'inauguration de sa statue. — Fr. LAURENTIE. Le mot de la fin. La mort de Louis XVII, d'après le Registre-journal du Temple découvert aux archives (on ne connaissait jusqu'ici que la déclaration faite le 6 août 1817 par Damont qui, le 20 prairial an IV, jour de la mort du Dauphin, était commissaire civil au Temple; or, l'auteur a retrouvé une copie des procès-verbaux transcrits sur le Registre-journal du Temple, copie qui a été faite sur du papier en usage au Temple, le jour et le lendemain de la mort de Louis XVII. Et cette copie a été prise par le même Damont, auteur de la déclaration de 1817; elle apporte donc à celle-ci un caractère absolu d'authenticité). — L. SONOLET. De la Malmaison au Bellérophon (utilise quelques documents nouveaux).

21. — La Grande Revue. 1911, 16 juill. — R. D'HUMIÈRES. Le socialisme au XIXe s. = 25 juill. L. DUMONT-WILDEN. Le monde artiste au XVIIIe s. (de la société que recevait chez lui M. de La Popelinière; il y fréquentait beaucoup d'artistes. Me Geoffrin en reçut aussi, en même temps que des hommes du monde et de littérature. C'était une nouveauté qui ne put qu'affiner l'esprit des artistes, jusque-là tenus plutôt à l'écart). — Dr A. GUÉBHARD. L'Église et la préhistoire (comment l'Église sait accaparer et détourner à son profit les conclusions auxquelles aboutissent les recherches préhistoriques). = 10 août. Émile BOURGEOIS. Le problème espagnol dans la question marocaine. = 25 août. G. HARRY. La comédie et la tragédie du second Empire (analyse l'ouvrage d'un ancien correspondant de guerre anglais, Edward Legge, qui avait connu l'empereur et l'impératrice aux Tuileries et qui les revit à Chislehurst; c'est d'ailleurs le témoignage d'un apolo-

giste). = 10 sept. A. AULARD. France et Corse (expose tous les actes de négligence commis par la France au détriment de la Corse depuis un siècle). = 10 oct. Ch. HUMBERT. Notre grande colonie d'attente : Madagascar. — Ed. HERRIOT. Souvenirs franco-italiens (à l'exposition universelle de Turin). — P. FORTHUNY. La nouvelle Espagne révolutionnaire. = 25 oct. M. PELLISSON. Les gens de lettres et les comédiens au XVIIIe s. (chapitre détaché du charmant livre paru depuis l'an dernier). — A. TIBAL. La Presse allemande (étudie le rôle joué actuellement par la Presse en Allemagne, surtout par la Presse subventionnée. La grande Presse quotidienne paraît devenir de plus en plus un instrument d'informations pour les grandes entreprises financières). = 10 nov. A. WALTZ. Essai sur la Révolution russe. = 10 déc. J. MANTOUX. Badinguet (étude très serrée sur l'origine d'un des surnoms dont fut affublé l'empereur Napoléon III. Aucune des hypothèses présentées jusqu'ici ne résiste à l'examen. En réalité, c'est Gavarni qui, dans la légende d'un dessin humoristique, imagina, en 1840, une « ancienne à Badinguet »; ressuscité après le mariage de Napoléon III, ce sobriquet fit la fortune politique que l'on sait). = 1912, 10 janv. Élie FAURE. La cathédrale et la commune (les cathédrales se sont répandues en France dans les villes de commune; elles se sont développées ou elles ont déchu en raison même de l'ascension ou de l'affaiblissement des groupements corporatifs. La cathédrale de l'avenir sera l'expression d'un ordre social nouveau). = 25 janv. É. BOURGEOIS. La démocratie française et les traités secrets (rappelle, comme étant la condition nécessaire de toute diplomatie, le mot de Merlin de Thionville en 1795 : « Il faut le secret, à cause des puissances étrangères. Il n'y a que les ennemis de la paix qui ne veulent pas d'articles secrets »). = 25 févr. F. CAUSSY. La politique commerciale de Voltaire (publie et commente des lettres à Voltaire comme propriétaire des Délices et de Ferney, sur la frontière française, par où il lui fallait s'approvisionner de blé et de sel). = 25 mars. Ch. HUMBERT. Nos anciennes et nos petites colonies (des mesures à prendre pour les exploiter de la façon la plus profitable pour nous et pour elles). — Th. DURET. La philosophie et la religion du XVIIIe s. = 10 avril. Ed. DUJARDIN. Les premières civilisations (à propos du livre de M. de Morgan). = 25 avril. P. DE TRÉVIÈRES. Les erreurs de « Salammbô » (en relevant les erreurs archéologiques de Flaubert, l'auteur refait en plusieurs points l'histoire d'Hamilcar et la description topographique de Carthage). = 10 mai. ABENSOUR. Le féminisme en 1848 (fin le 10 juin). = 25 mai. A. MILHAUD. La suprématie maritime de l'Angleterre (fin le 10 juillet). — HAN JOU-KIA et L. LALOY. Histoire de la Révolution chinoise. — G. BOURGIN. La mort de Millière, 26 mai 1871 (publie un intéressant récit par J.-B. Mie, publiciste de Tulle, qui était présent quand Millière fut fusillé sur les marches du Panthéon, parce qu'il « détestait la société »). — R. LÉVY. Gabriel Monod. = 10 juin. H. TOURNIER. J.-J. Rousseau à Môtiers-Travers (ses démêlés avec la Compagnie des pasteurs de Neuchâtel et son représentant à Môtiers et

son départ à la suite d'un attentat contre sa vie, attentat qui, d'ailleurs, a peut-être été machiné par lui ou par Thérèse Le Vasseur pour leur permettre de se retirer avec les honneurs de la guerre). = 10 juill. Ch. DE LARIVIÈRE. La culture française en Russie de 1700 à 1900 (d'après l'ouvrage de M. Haumant).

22. — La Revue de Paris. 1912, 15 févr. — Serge GORIAÏNOW. Les étapes de l'alliance franco-russe (suite et fin). — G. BENGESCO. Voltaire et la Hollande, 1713-1743 (différents séjours qu'il y fit; vie qu'il y mena; affaires qu'il y traita). = 1er mars. A. DE POURVILLE. La Révolution et les Sociétés secrètes en Chine. — H. DE GALLIER. Dans l'armée d'autrefois (1° comment on devenait capitaine; 2° la vie de garnison au XVIIIe s.). — E. HAUMANT. Les Français à Raguse. = 15 mars. P. SABOUREF. Russie, France, Allemagne, 1870-1880 (expose les idées sous l'empire desquelles les rapports entre la Russie et l'Allemagne ont commencé à se modifier après la guerre de 1870). — Marquis DE SAINT-MAURICE. Lettres sur la cour de Louis XIV publ. par Jean LEMOINE (cette nouvelle série de lettres se rapporte à l'année 1671; suite le 1er avril). — G. CUCUEL. Les dernières années de Mme de La Poupelinière (séparée de son mari, le fermier général, après le scandale de ses amours avec Richelieu en 1748, elle reprit sa vie mondaine après 1752, se réconcilia même avec son mari et mourut en 1756). = 1er avril. Capitaine GROSSET. Napoléon et l'Espagne. = 15 avril. L. CORPECHOT. André Le Nôtre. — Ch. VELLAY. Billaud Varenne en Guyane (publie une lettre écrite par l'ancien conventionnel, alors déporté en Guyane, à l'un de ses amis, Siégert, citoyen suisse établi à Cayenne; elle est datée du 18 mai 1812. Il y expose les travaux qu'il a dû faire dans sa propriété, qu'il avait appelée « l'Ermitage », afin de « transférer Ermenonville dans les déserts »; il y prend la défense de la politique suivie par le Comité de Salut public à l'égard de la Suisse, etc.). — 1er mai. M. POËTE. Le Paris de Henri IV et de Louis XIII. — Aug. CHAMBOLLE. A la veille de la Révolution de février (impressions d'un contemporain). = 15 mai. LARREGUY DE CIVRIEUX. Campagne de Catalogne, 1823 (l'auteur était lieutenant au 3e de ligne, qui fit cette campagne). — L. BATIFFOL. Une descente de police à Port-Royal, 1656 (en vue d'une enquête concernant « certaines assemblées » de quelques personnes établies dans le monastère et de quelques « séminaires » illégalement créés par elles à Port-Royal et aux environs). = 1er juin. O.-G. DE HEIDENSTAM. Fersen et Marie-Antoinette (lettres inédites, conservées aujourd'hui au château de Löfstad; elles sont adressées par Fersen à sa sœur et vont de 1774 à 1794). — A. KERGANT. L'impérialisme japonais. = 15 juin. L. CAHEN. Rousseau et la Révolution française (l'influence de Rousseau, faible en réalité, sur la législation et sur les institutions révolutionnaires, a cependant pénétré profondément les âmes et préparé les tentatives de réorganisation religieuse et sociale). — F. BALDENSPERGER. L'émigration du chevalier de Boufflers (Boufflers dirigea une

exploitation rurale en Prusse jusqu'en 1800, époque où il fut rayé de la liste des émigrés. Utilise des documents inédits). — G. DELAHACHE. Une ville lorraine qui meurt (histoire de Phalsbourg depuis sa fondation par Jean-George de Valdence, comte palatin, en 1570). — E. SEILLIÈRE. La mélancolique aventure de Mme de Saint-Germier (aventure contée dans les Mémoires du peintre rhénan Mannlich. Sous le nom de Saint-Germain se cachait à Deux-Ponts, en 1774, Mme de Montglas, contre laquelle son mari, le président, avait obtenu une lettre de cachet à la suite d'un duel retentissant entre Nassau-Siegen et Esterhazy, tous deux amants de la dame. Elle avait réussi à échapper aux mains de ceux qui l'avaient arrêtée. Après deux années de vie très retirée à Deux-Ponts, elle consentit à reprendre avec son mari la vie commune). = 15 juill. Marquis DE CIRCELLO. Les journées de juill. et d'oct. 1789 (en 1789, Circello était ministre du roi de Naples, Ferdinand IV, auprès de la cour de France; ses dépêches sur les journées de juill. et d'oct. au « capitaine-général » John Acton ont été rédigées aussitôt après les événements accomplis. Elles ont été sans doute écrites en italien, car il ne semble pas qu'elles soient dans le style du temps; que ne le dit-on? Très intéressant; Circello voit juste et conte brièvement; à ses dépêches, il joignait d'ordinaire les journaux qui appuient son témoignage). — Marguerite GLOTZ. Les parias dans l'Inde d'aujourd'hui. — Ch. LOISEAU. Hongrie et Croatie.

23. — Études. Revue des Pères de la Cie de Jésus. 1912, 5 mars. — P. SENIG-LAVERGNE. Un épisode de l'histoire malgache. La genèse d'un avènement (1787 : celui du roi Andrianampoinimerina). = 20 mars. Ch. BURDO. Deux manuels d'histoire des religions (*Où en est l'Histoire des religions* de J. Bricout et *Christus* de J. Huby). — ALAIN DE BECDELIÈVRE. Saint François de Sales, les origines de la visitation et les retraites de femmes. = 5 avril. L. ROUTE. Tauler, le docteur illuminé. — J. BRUCKER. Une victime des jansénistes, Sébastien Zamet (d'après le récent livre de L. Prunel). = 20 avril. Th. MALLEY. Camille de Neuville, gouverneur de Lyon, d'après sa correspondance avec Louvois. = 5 mai. F. BOUVIER. Bulletin d'histoire des religions (Goblet d'Alviella, J. Réville, Martindale). = 20 mai. E. DELAYE. Routes et courriers au temps de Saint-Paul. — A. D'ALES. La publication des *Acta tridentina*. = 5 juin. Paul DUDON. Les séminaires français avant la Révolution (d'après le récent livre de A. Degert). = 20 juin. Jean BAINVIL. Honoré Tournély, la carrière d'un théologien sorboniste au temps du jansénisme (d'après le livre de J. Hild; fin dans le no du 5 juill.). = 20 juill. René COMPAING. Un illustre fouilleur : le P. de La Croix (1831-1911).

24. — Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin. 1912, 15 avril. — Dr P. PANSIER. Le prieuré et l'hôpital de Notre-Dame de Fenolhet (l'hôpital fut construit à côté du prieuré entre 1331 et 1341 (documents). — J. GIRARD et H. REQUIN. Le couvent des Dominicains d'Avignon (dans ce mémoire, qui fait suite à un premier article

paru dans le *Congrès archéologique d'Avignon* de 1910, t. II, p. 299-321, les auteurs étudient le cloître et les bâtiments claustraux du célèbre couvent, aujourd'hui disparu, mais dont quelques vestiges sont conservés au musée Calvet). — Ch. Mourret. Inventaire du château-fort de Boulbon (1451). — Dr P. Pansier. Le trésor de l'église de Notre-Dame des Doms et la guerre des Catalans (les chanoines de Notre-Dame, chassés de l'église par les Catalans en 1409, emportèrent le trésor; nombreux documents).

25. — Revue historique de Bordeaux. 1912, janv.-févr. — Meaudre de La Pouyade. La statue de Clément V à la cathédrale de Saint-André (la tête actuelle, brisée sans doute sous la Révolution, a été refaite vers 1802, ainsi que celle d'un évêque placé à sa droite; dans cet évêque, on avait cru retrouver le type « méridional et aquitain » de Bertrand de Goth!). — A. Gaillard. A travers le schisme constitutionnel en Gironde (1er art.; recherche les causes qui ont facilité la réussite momentanée de la réforme ordonnée par la Constitution civile du clergé: fin en mars-avril). — J. de Maupassant. La prise du corsaire de Jersey *la Molly* (6 avril 1757). — J. Barennes. Viticulture et vinification en Bordelais au moyen âge (suite; fin en mars-avril). = Mars-avril. Lhéritier. Histoire des rapports de la Chambre de commerce de Bordeaux avec les intendants, le Parlement et les jurats de 1705 à 1781 (suite en mai-juin). = Mai-juin. P. Courteault. Une académie des sciences à Bordeaux au XVIIe s. (biographie du fondateur de cette académie : F.-H. Salomon de Virelade, mort en 1670; l'académie, qui paraît avoir été fondée l'année précédente, ne lui survécut pas). — J. Barennes. Montesquieu et le braconnage à La Brède (Montesquieu n'oubliait pas de faire respecter ses droits seigneuriaux). — Meaudre de La Pouyade. Voyage d'un Allemand à Bordeaux en 1801 (Lorenz Meyer, de Hambourg, qui vint deux fois à Bordeaux, la première en 1783-84, la seconde en 1801). — Abbé A. Gaillard. Les messieurs de Latapy: histoire de trois prêtres constitutionnels.

26. — Annales de Bretagne. T. XXVII, 1912, no 3, avril. — Yves Le Diberder. Pour servir à l'étude de la « Légende de la mort » (recueil d'histoires de revenants recueillies en Broérec, pays de Vannes, partie du département du Morbihan où l'on parle le dialecte breton dit « vannetais »; intéressante contribution à l'histoire des superstitions populaires en Bretagne). — A. Rebillon. Un cordelier franc-maçon en 1778 (deux lettres qui montrent les sentiments, curieux à notre point de vue moderne, du clergé de l'ancien régime à l'égard de la franc-maçonnerie). — G. Esnault. Le Laé (suite). — G. Mollat. Études et documents sur l'histoire de Bretagne (XXIX. Vidimus par Grégoire XI d'une bulle de Grégoire X du 5 avril 1275 concernant l'abbaye Saint-Sauveur de Redon. XXX. L'aumônerie du Roset au diocèse de Nantes. XXXI. Bulle de Jean XXII au sujet de l'aumône dite de la Comtesse. XXXII. La perception de l'annate dans

le diocèse de Nantes). — F. QUESSETTE. L'administration financière des États de Bretagne de 1689 à 1715 (suite; étudie les deux capitations : l'une impôt de quotité (1695-1698), l'autre impôt de répartition (1701-1789) ; montre comment le régime de la capitation en Bretagne ou *abonnement* marque une transition entre ces deux systèmes. Étude historique de l'abonnement qui fait de la capitation un impôt librement consenti et librement administré). — Severin CANAL. Les origines de l'intendance de Bretagne (suite; les intendants de justice, police et finances en Bretagne au XVIIe s. : Lasuier (oct. 1634-1635); à suivre). = C.-rendus : *J. Loth*. Questions de grammaire et de linguistique brittonique (la particule verbale *ro* dans les langues brittoniques). — *Paul-Yves Sébillot*. La Bretagne pittoresque et légendaire (folklore, linguistique, épigraphie, histoire). — Betha Colmáin maic Lúacháin, éd. *Kuno Meyer* (vie de saint Colman mac Lúacháin, né vers la fin du VIe s.; son biographe vivait dans la première moitié du XIIe s.). — *G. Dottin*. Louis Eunius ou le purgatoire de saint Patrice (édition excellente, légères critiques de J. Loth). — Bibliographie bretonne pour 1910. = N° 4, juill. L. GOUGAUD. La soule en Bretagne et les jeux similaires en Cornouailles et dans le pays de Galles (la soule était un jeu de ballon très populaire dès le XVe s.). — D. BERNARD. Deux écrits de propagande en langue bretonne (traduction en breton de la déclaration de la noblesse, du 10 janv. 1789; adaptation en breton de la lettre circulaire des députés du tiers état aux villes, paroisses et corporations de la province). — J. RUTKOWSKI. Étude sur la répartition et l'organisation de la propriété foncière en Bretagne au XVIIe s. (étudie la répartition féodale et l'organisation économique; cet article très documenté est le résumé d'un mémoire écrit en polonais). — G. ESNAULT. Le Laé (suite). — S. CANAL. Les origines de l'intendance de Bretagne (suite : Estampes de Valençay, août 1636-1637). — G. DOTTIN. Louis Eunius ou le purgatoire de saint Patrice (suite; les mystères bretons de Louis Eunius, leurs diverses rédactions, la date en est déterminée entre 1793-1800). = C.-rendu : *H. Bourde de La Rogerie*. Introduction à l'inventaire sommaire de la série B des archives départementales du Finistère (très bon). — Chronique d'histoire et de littérature de la Bretagne. — Bibliothèque bretonne armoricaine. Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé (feuille 22).

27. — Revue de Bretagne. 1912, avr. — A. DUBOIS-HENNEBERT. L'ambassade de Chateaubriand à Rome, 1828-1829 (la nomination, le séjour de Chateaubriand à Rome jusqu'à la mort de Léon XII, oct. 1828-févr. 1829, d'après les souvenirs, les mémoires et la correspondance de Chateaubriand; à suivre). — E. DUPONT. Raoul Tanguy, scribe breton au XVe s. (texte de 1410 environ). — Capitaine BINET. La défense des côtes de Bretagne au XVIIIe s. (études et documents : les descentes sur les côtes de la Manche en 1758; le plan d'opérations de Pitt; journal circonstancié du séjour de la flotte

anglaise devant Saint-Malo). — J. DE LA PASSARDIÈRE. Topologie des paroisses du Léon (suite).

28. — Revue de Gascogne. 1912, avril. — J. DUFFOUR. La vie rurale en Gascogne au XVIIIe s. (quelques notes sur le prix des grains; suite en mai). — G. LAURENT. Armagnac et pays du Gers, étude de géographie humaine (suite et à suivre). = Mai. L. COUTURE. La vie de saint Luperc (suite et fin). — A. DEGERT. Revue des périodiques (signalons, sous cette rubrique, une heureuse innovation. Faite ou dirigée par l'érudit directeur de la *Revue de Gascogne*, cette analyse des articles sur la Gascogne parus dans les périodiques de la France et de l'étranger sera favorablement accueillie par les travailleurs). — S. MONDON. Vieilles choses et anciens textes de la Bigorre (IV; inventaire de l'église de Gavarnie, 21 juill. 1477). — J. BÉNAC. Un arrêté du directoire du département du Gers (pour assurer l'exécution du décret du 26 août 1792 contre les prêtres réfractaires). = Juin. P. COSTA. Saint Vincent de Paul, curé de Clichy, 1612-1627. — E. BACALERIE. Une critique de dom Brugèles (Brugèles est l'auteur de *Chroniques du diocèse d'Auch* composées en 1747; la critique anonyme, publiée sans doute peu après, est plutôt malveillante, mais n'atteint pas le fond même de l'ouvrage. Texte de ce « Mémoire critique »). = C.-rendus : *Clergeac*. Chronologie des archevêques, évêques et abbés de l'ancienne province ecclésiastique d'Auch et des diocèses de Condom et de Lombez, 1300-1801 (article à noter). — *Id*. La curie et les bénéfices consistoriaux (remarquable). — *P. Badin*. Saint Bertrand, évêque de Comminges (opuscule qui vise uniquement à l'édification des fidèles). = Juill.-août. Baron DE BATZ. Un jugement de haute justice en Gascogne, 1786 (à Mirepoix; l'assassin que poursuivait la justice du baron de Batz échappa d'ailleurs et il ne put être exécuté qu'en effigie). — P. COSTE. Quel est l'auteur de la vie de saint Vincent attribuée à Louis Abelly? (l'attribution à L. Abelly, fortement battue en brèche depuis 1860, doit être maintenue). — S. MONDON. Vieilles choses et anciens textes de la Bigorre (V : Proclamation de guerre à Luz en 1523).

29. — Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais. T. XXIX, 1911, 1er et 2e sem. — Henri STEIN. Les propriétés de l'église Saint-Mathurin-de-Larchant au XIe s. (d'après une charte-notice du XIe s. dont l'auteur publie le texte). — M. LECOMTE. Note sur la bibliothèque de l'École centrale de Fontainebleau et ses objets d'art. — Henri STEIN. Un ancêtre du poète Jean de La Taille (acte d'août 1313 relatif à la dotation d'une chapellenie par Jean de La Taille). — Abbé C. BERNOIS. Histoire de Lorris (description de l'église de Lorris, son histoire; patronage de l'église, fondations, sépultures, fabrique, trésor; chapelles royales de Saint-Nicolas et de la Madeleine; cimetière, chapelles de Saint-Michel et du château de Beauregard; doyenné; cure, ses revenus. Établissements religieux :

à suivre). — Ch. FORTEAU. Épisode de la Révolution à Étampes; l'Argousin. — Henri STEIN. Eugène Thoison (1846-1910; notice bibliographique). — Abbé J.-M. ALLIOT. L'obituaire d'Étiolles (1558). = 3e et 4e sem. Henri STEIN. Antoine Clérissy et la verrerie du Monceau près Fontainebleau (1640-1643; installation faite par Antoine Clérissy, émule et continuateur de Bernard Palissy, et qui ne dura que trois ans; nombreux documents). — G. ESTOURNET. Bouchard II, comte de Corbeil (1070-1077). — Alf. CHARRON. Eschilleuses (Loiret; notes d'histoire locale et féodale). — Alb. CATEL. Le prieuré de Pontloup-lez-Moret (documents, vue, bibliographie). — Henri STEIN. Chronique bibliographique gâtinaise.

30. — Revue d'histoire de Lyon. 1912, fasc. 3, mai-juin. — Cl. PERROUD. Le Lyonnais Gonchon (ouvrier lyonnais, dessinateur en soie, fixé à Paris avant la Révolution, son rôle comme « orateur du faubourg Saint-Antoine » de 1791 à 1793). — Dr DRIVON. Histoires de bourreaux (de Lyon; connus comme guérisseurs). — P. TRUCHON. La vie ouvrière à Lyon sous la Restauration (1814-1830; condition des ouvriers en soie très misérable; le mouvement ouvrier très sérieux qui inquiète les autorités : coalitions de chapeliers et d'artisans de tous les métiers). — Ch. JOUANNY. Lyon dans la correspondance de Poussin (Poussin à Lyon, ses clients et ses amis dans cette ville; le peintre eut des rapports continuels avec Lyon). = Fasc. 4. Juill.-août. A. COVILLE. Une visite à l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon en 1503 (étudie le régime, la situation matérielle et morale de l'abbaye, sa réforme, les résistances des religieuses). — E. VIAL. Jean Cleberger, marchand et banquier (étude très documentée, importante pour l'histoire du commerce et de la banque à Lyon au XVIe s.). — Louis CAILLET. Le dénouement de l'affaire des quatre coursiers du prince d'Orange (d'après une lettre de 1434 conservée à la bibliothèque de Lyon).

31. — La Province du Maine. T. XX, 1912, avr. — A. LEDRU. Ardenay (essai historique et topographique; notes; continue en mai). — Comte DE BROUSSILLON. Documents inédits (accord de 1400). — L. FROGER. Un prêtre du Maine, martyr en 1793. — F. UZUREAU. Le duc et la duchesse de Nemours à La Flèche (7-8 août 1843). = Mai. G. BUSSON. Notes sur les noms de lieu contenus dans les « Gesta Aldrici » (suite). — J. CHAPPÉE. Le trésor gallo-romain d'Étival-lès-Le-Mans (suite et à suivre). — L. CALENDINI. Chouans et bleus (au sujet de la paix de 1795). — G. BUSSON. Le jugement de Verberie (29 oct. 863; continue en juill.). — L. FROGER. La fondation de deux chapellenies à l'autel Sainte-Anne de la cathédrale du Mans (1371). — J. CHAPPÉE. Le trésor gallo-romain d'Étival-lès-Le-Mans (suite; continue en juill.). — G. BUSSON. Notes sur les noms de lieu contenus dans les « Gesta Aldrici » (suite; continue en juill.). = Juill. L. CALENDINI. Monseigneur de Sagey, ancien vicaire général du Mans, évêque de Tulle.

32. — Annales du Midi. 1912, avril. — G. Fabre. Guida de Rodez, baronne de Posquières, de Castries et de Montlaur, inspiratrice de la poésie provençale, 1211-1266 (suite; fin en juillet). — J. Adher. Le diocèse de Rieux au xviiie s. : l'accroissement des charges et les essais de réforme; fin en juillet). — Ed. Albe. Les suites du traité de 1259 pour le Quercy (suite; extraits et analyses des comptes du receveur anglais, 1304-1305, comptes rendus devant Richard de Havering [appelé ici B. de Avering] et P. Aymeric; demandes des commissaires français en 1311. Page 230, au lieu de « Guillelmum Juge », il faut lire « Inge »; fin en juill.; important). — Latouche. Le style en usage dans la région montalbanaise pendant le xive et le xve s. (est celui de l'Annonciation; aucun exemple qu'on ait employé le style du 1er avril, constaté à Toulouse). = C.-rendus : *Blanchard*. Grenoble. Étude de géographie urbaine (excellent). — *Verlaguet*. Cartulaire de l'abbaye de Silvanès (bon). — *Boudet*. Cartulaire du prieuré de Saint-Flour (outre le cartulaire, qui fut formé au moment de l'érection du prieuré en évêché en 1317, l'éditeur a publié un grand nombre de pièces glanées dans différentes archives; importante introduction). = Juill. Abbé J. Callen. Saint-Seurin de Bordeaux, d'après Fortunat et Grégoire de Tours (bon; l'auteur accepte l'année 314 pour date de l'établissement de l'épiscopat à Bordeaux). — *F. de Gélis*. Histoire critique des Jeux floraux, 1323-1694 (très estimable et agréable compilation). — *Dutil*. L'état économique du Languedoc à la fin de l'ancien régime, 1750-1789 (bon).

33. — Revue du Midi. 1912, 15 avr. — De Vignet de Vendeuil. Monographie de Montpesat (notes sur l'histoire civile, un peu décousues; à suivre). — Jean Saint-Martin. Les derniers représentants de Rome à Avignon et dans le Comtat-Venaissin (Pieracchi, recteur du Comtat-Venaissin; suite et fin; bien documenté). — Marcel Fabre. Les archives révolutionnaires de la ville d'Uzès (formation de la milice bourgeoise ou « légion d'Uzès » en 1789; analyse d'après les archives municipales l'adresse des citoyens d'Uzès à l'Assemblée nationale et au roi sur le renvoi de Necker et la prise de la Bastille). — Jules Belleudy. La Provence, par M. André Hallays. = C.-rendu : *J.-E. Malaussène*. L'évolution d'un village frontière de Provence : Saint-Jeannet (bon). = 15 mai. G. Maurin. La possédée de La Rouvière (près de l'Aigoual, en 1805). — Prosper Falgairolle. Le château et la baronnie de Vauvert (jadis Posquières, Gard, jusqu'au xiiie siècle; suite le 15 juill.). — Baron de Vignet de Vendeuil. Monographie de Montpesat (histoire civile et religieuse; à suivre). = 15 juin. Colonel Robin. L'émir Abd-el-Kader dans la Grande-Kabylie (suite dans le n° du 15 juill.).

34. — Bulletin de la bibliothèque et des travaux historiques de la ville de Paris. T. V, 1911. — G. Henriot. Catalogue des manuscrits entrés à la bibliothèque de 1906 à 1910 (nouv. acq. 147 à 488; table alphabétique).

35. — Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. 1911, livr. 5 et 6. — LIBER. Un rabbin à Paris et à Versailles en 1778 (notes détachées d'un carnet de voyage, écrit en hébreu, qui a été imprimé à Livourne en 1879; ce rabbin, Azoulaï, avait été envoyé par la communauté juive d'Hébron en Palestine pour quêter à l'étranger en faveur des étudiants et des pauvres de la Terre-Sainte. Ses notes sur Paris et Versailles vont du 22 déc. 1777 au 18 janv. suivant). — A. VIDIER. Extraits de comptes royaux concernant Paris. I. Journal du trésor, 1298-1301.

36. — Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. T. XXXVIII, 1911. — BORELLI DE SERRES. L'agrandissement du Palais sous Philippe le Bel (la reconstruction du Palais à été commencée peu avant 1293, interrompue de 1304 à 1307, achevée en 1311; les expropriations nécessitées par ces travaux ont fait disparaître tout un rang de maisons dans la rue de la Barillerie, le quartier dit Rivière de Jehan le Cras, puis la Draperie; transformations du Grand-Pont, ou Pont-au-Change, et du pont dit des « Moulins », puis « aux Colombes » ou « aux Meuniers »). — TRUDON DES ORMES. Notes sur les prévôts des marchands et échevins de la ville de Paris au XVIIIe siècle, 1701-1789 (dépouillement considérable). — M. BLOCH. Blanche de Castille et les serfs du chapitre de Paris (à propos d'une taxe extraordinaire levée en remplacement du service militaire, que les paysans d'Orly refusèrent de payer en 1252. Incarcérés par ordre du chapitre, ils furent délivrés par ordre de la régente, Blanche de Castille. L'enquête très détaillée, qui est publiée en appendice, permet de reconstituer en partie ce curieux épisode. Une sentence rendue en déc. 1252, en faveur des chanoines, leur reconnut le droit de « tailler les hommes d'Orly pour les affaires de l'église de Paris et non seulement pour l'ost du roi »; mais, onze ans après, les serfs d'Orly étaient affranchis). — L. LAMBEAU. Deux hôtels de la place Royale : hôtel de La Rivière-Canillac-Villedeuil, hôtel Dangeau. = T. XXXIX, 1912. DAUMET. Notices sur les établissements religieux anglais, écossais et irlandais fondés à Paris avant la Révolution (suite et fin; les bénédictins anglais; le collège des Écossais, constitué par la fusion en 1639 de deux fondations distinctes, dont l'une, dite collège de Grisy, remontait au XIVe s.; le collège des Irlandais, dont l'établissement remontait à 1334; le séminaire anglais, qui date de 1668. Utilise et publie bon nombre de documents inédits). — FOSSEYEUX. Les écoles de charité à Paris sous l'Ancien Régime et dans la première partie du XIXe s. (utile contribution à l'histoire de l'enseignement primaire, universelle et gratuite; cette histoire remonte jusqu'au milieu du XVIIe s. Sous l'Ancien Régime, le but qu'on se propose par la diffusion de ces écoles est surtout moral : il s'agissait de donner à l'enfant « un modèle de vie et une direction religieuse orientée vers l'orthodoxie catholique ». Les écoles étaient alors une branche de l'assistance publique. De l'importance que prend l'enseignement

mutuel sous la Restauration. La loi de 1833 se proposa de fonder un enseignement national basé sur la collaboration de l'État et de l'Église).

ALLEMAGNE.

37. — Historische Zeitschrift. 3e série, XII Bd., 1912, n° 3. — Hans NIESE. Études sur l'histoire de la vie intellectuelle à la cour de l'empereur Frédéric II (étudie la personne de l'empereur, sa culture, son influence, ses idées, son entourage, les courants intellectuels, scientifiques, littéraires, juridiques et politiques à sa cour et les représentants des diverses races dans le gouvernement central ; contribution très importante à l'histoire de la civilisation dans l'Italie méridionale au temps de Frédéric, à propos duquel on peut prononcer le mot d' « humanisme »). — Otto HÖTZSCH. La noblesse et le régime féodal en Russie et Pologne et leur rapport avec l'évolution de l'Allemagne (différence des institutions ici et là). — Adolf RAPP. Uhland dans la politique (son rôle dans le mouvement politique würtembergeois et allemand pendant la première moitié du XIXe s.). = C.-rendu : *W. Sombart.* Die Juden und das Wirtschaftsleben (la thèse de l'auteur n'est pas démontrée, mais beaucoup à prendre). = XIII Bd., n° 1. Cette livraison est une « Festgabe » pour honorer le 70e anniversaire de la naissance de Moritz Ritter et le cinquantenaire de son doctorat. — W. LEVISON. Les Irlandais et l'Église franque (cherche, à la suite de L. Gougaud, à déterminer le rôle joué par les Irlandais dans l'histoire de l'Église sur le Continent et en particulier dans la Gaule mérovingienne). — G. VON BELOW. De l'origine des corporations d'art et de métier dans l'Allemagne du moyen âge (ces corporations se sont formées par voie de contrainte : dans chaque métier, les ouvriers éprouvèrent le besoin de s'associer et s'imposèrent ou se laissèrent imposer des règlements ayant pour objet de surveiller le travail, de livrer des produits aussi parfaits que possible ; c'était une des conditions mêmes de leur prospérité. Plus on remonte haut dans l'histoire des corporations allemandes, plus on se convainc de la fausseté de cette théorie qu'elles ont leur origine dans les métiers serviles établis sur les domaines des grands propriétaires fonciers). — K. HAMPE. La chute de Henri le Lion étudiée au point de vue historique et politique (intéressantes considérations, en partie basées sur les recherches de Haller). — R. KOSER. Les débuts du Conseil secret du Brandebourg en 1604. — W. GOETZ. Le P. Hyacinthe (expose l'important rôle politique joué, pendant les premières années de la guerre de Trente ans, par le capucin Giacinto, qui appartenait à la famille des comtes Natta de Casale et Montferrat, d'après sa correspondance avec l'électeur Maximilien de Bavière). — Ad. WAHL. Montesquieu considéré comme le précurseur de l'action et de la réaction (la pensée de Montesquieu a deux faces : d'une part, il a contribué au triomphe de la Révolution et, d'autre part, il a fourni, forgé les

armes avec lesquelles la Révolution a été vaincue). — Fr. MEINECKE. L'organisation constitutionnelle de la Prusse en 1850 (à quoi ont abouti les efforts tentés depuis 1848, importance du traité conclu, le 31 juin 1850, entre le roi et le peuple). — W. BUSCH. Le Wurtemberg et la Bavière dans les négociations en vue de l'unité allemande en 1870 (expose les négociations entre la Confédération du Nord et la Confédération du Sud en sept. 1870, puis celles qui eurent lieu à Versailles en oct. et en nov.; cet exposé ne laisse point de place pour les hypothèses aventureuses de Ruville). = C.-rendus : *Wobbermin*. Geschichte und Historie in der Religionswissenschaft (intéressantes considérations sur la philosophie de l'histoire). — *Al. Schulze*. Der Adel und die Kirche im Mittelalter (très intéressant). — *Riess*. Die Politik Pauls IV und seiner Nepoten (utilise beaucoup de documents que G. Duruy n'avait pu connaître). = N° 2. Moritz RITTER. Études sur le développement de la science historique (3e article : époque de l'humanisme, de la Réforme et de la contre-Réforme. I, Machiavel; II, Sleidan, de Thou, Clarendon; III, Guichardin, Richelieu, Chemnitz, Pufendorf). = C.-rendus : *W. Oswald*. Grosse Mænner (remarquable étude sur la « biologie du génie »; l'auteur ne s'occupe d'ailleurs que de savants, physiciens ou chimistes). — *H. Blümner*. Die römischen Privataltertümer (excellent manuel). — *L. Friedlænder*. Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms (nouvelle édition très remaniée et mise au courant de cet excellent manuel. Friedlænder étudie surtout l'homme; Blümner, les choses qui entourent l'homme, telles que sa maison, sa nourriture, ses vêtements, ses métiers). — *Strunz*. Geschichte der Naturwissenschaften im Mittelalter (bon résumé). — *Hennig*. Élisa Radziwill, ein Leben in Liebe und Leid (recueil de lettres inédites des années 1820-1834; intéressantes par ce qu'elles nous apprennent du prince Guillaume, plus tard empereur Guillaume Ier, qui aima Élisa Radziwill et en fut aimé, mais qui dut, par raison d'état, renoncer à l'épouser). — *Kumpmann*. Die Entstehung der Rheinischen Eisenbahngesellschaft, 1830-1844 (bon). — *Brandenburg*. Briefe und Aktenstücke zur Geschichte des deutschen Reiches, 1870-1871. — *G. Schreiber*. Kurie und Kloster im 12 Jahrh. (beaucoup d'érudition). — *Lerche*. Die Privilegierung der deutschen Kirche durch Papsturkunden bis auf Gregor VII (intéressantes observations sur les formules utilisées dans le Liber diurnus jusqu'au temps de Grégoire VII). — *Buschbell*. Reformation und Inquisition in Italien um die Mitte des 16 Jahrh. (publie un grand nombre d'utiles documents). — *R. Schneider*. Die Artillerie des Mittelalters (intéressant). — *R. Straus*. Die Juden im Konigreich Sizilien unter Normannen und Staufern (bon). — *Noack*. Zur Entstehung des Adelsfideikommisses in Unteritalien (bonne étude sur la transformation de la propriété au profit de la noblesse napolitaine au XVIe et au XVIIe s.). — *Israel*. Adam Adami und seine Arcana pacis Westphalicae (bonne étude, qui nous rend le texte primitif des *Arcana* passablement mal-

traité dans les éditions de 1698, de 1707 et de 1737. Dans sa forme primitive, l'ouvrage intitulé *De sacri romani imperii pacificatione libri duo* fut composé avant 1653; c'est une source importante pour l'histoire du traité de Westphalie). — *Begemann*. Vorgeschichte und Anfænge der Freimaurerei in England (bon, mais on aurait aimé être mieux renseigné sur l'esprit même qui animait les loges maçonniques). — Quellen u. Darstellungen zur Geschichte der Burschenschaft und der deutschen Einheitsbewegung, t. II.

38. — Historisches Jahrbuch. T. XXXIII, 1912, n° 2. — Max Buchner. L'origine et la formation de la fable des électeurs (suite; Martin de Troppau peut être considéré comme le père de cette fable, mais même sans lui, elle fût née en un temps où le problème des électeurs se posait de façon actuelle). — Andréas-L. Veit. L'histoire du droit de réception dans un chapitre dans les anciennes églises cathédrales nobles de Mayence, Würzbourg et Bamberg (avait droit de réception tout gentilhomme qui pouvait prouver que, par huit aïeux nobles, il se rattachait, tant du côté paternel que maternel, à l'antique noblesse allemande). — Cl. Baeumker. Contribution à la biographie du philosophe et naturaliste Witelo (XIIIe s.). = C.-rendus : *Merkle* et *Ehses*. Concilium Tridentinum, t. II et V. — *E. Michael*. Geschichte des deutschen Volkes vom 13 Jahrh. bis zum Ausgang des Mittelalters. 5 Bd. : Die bildenden Künste in Deutschland während des 13 Jahrh. (livre de valeur).

39. — Göttingische gelehrte Anzeigen. 1912, juin. — *Dietrich Mülder*. Die Ilias und ihre Quellen (beaucoup de choses sur la technique du poète, mais l'interprétation fait défaut). — *H.-A.-J.- Wensinck*. Legends of eastern Saints. I : The story of Archelides (édition d'après les sources syriennes, très soignée, traduction partielle). — *Carl Klotzsch*. Epirotische Geschichte bis zum Jahre 280 v. Chr. (travail solide et utile, mais qui eût gagné à un exposé plus restreint et limité à ce que nous savons de certain sur l'histoire de l'Épire; il est à souhaiter que l'auteur continue son travail). = Juill. *Fr. Weber*. Beiträge zur Charakteristik der älteren Geschichtsschreiber über Spanisch-Amerika (précieux essai de bio-bibliographie sur l'histoire de l'Amérique latine). — *Perrot* et *Chipiez*. Histoire de l'art dans l'antiquité (t. IX, c.-rendu par W. Helbig). — *Andreas Walther*. Die Anfänge Karls V (beaucoup de faits nouveaux et d'idées intéressantes; c.-rendu par H. Pirenne).

40. — Zeitschrift für Kirchengeschichte. T. XXXIII, 1912, n° 1. — Paul Kalkoff. Sur le procès romain de Luther (suite; la seconde dénonciation des Dominicains; le procès ordinaire jusqu'à remise de la citation). — Dräseke. Sur le néoplatonisme de Scotus Erigena. — Fr. Arens. Sur la date d'un synode de Trèves au XIIIe s. — Kvačala. Sur les rapports de Scoppius avec Ferdinand II. = N° 2. C. Erbes. L'apôtre Jean et le jeune homme qui repose sur la poitrine

du Sauveur (la fête éphésienne de Jean aurait remplacé la fête d'Artémis). — P. KALKOFF. G.-B. Flavio comme biographe de Kajetan et son rapport sur l'interrogatoire de Luther à Augsbourg. — Otto CLEMEN. Deux mélanges sur l'histoire de la réformation (I, Wittenberg et Savonarole; II, L'épitaphe de Clément VII). — Gustav KAWERAU. Le débat sur les Reliquiæ Sacramenti à Eisleben, 1543 (l'auteur étudie les actes du conflit, il énumère les sources inédites du conflit, son objet, à savoir combien de temps dans la cène dure la présence réelle du corps et du sang du Christ). — Bernhard BESS. Le développement de l'Église hessoise sous Philippe le Magnanime (luthéranisme particulier qui se marque dans l'ordonnance ecclésiastique de 1566).

41. — Quellen und Forschungen... vom historischen Institut in Rom. T. XIV, 1911, n° 1. — P. KEHR. Analectes romaines (les fausses bulles pontificales du Latran : Pascal II, Alexandre III, Célestin III; S. Maria de Cannella; documents du XIIe siècle concernant cette église romaine). — Vincenz SAMANEK. Le maréchal impérial dans le royaume d'Italie après les Hohenstaufen (ses fonctions sous Henri VII, sa juridiction; l'emploi sous Louis de Bavière, le rôle militaire; contribution à l'histoire des institutions impériales en Italie au XIVe siècle; documents). — Ed. STHAMER. Les débris de l'archive de Charles Ier de Sicile aux archives d'État de Naples (le sort de ces archives, leur composition, leur importance; appendices sur les falsifications du registre de Charles Ier; documents du XIIIe siècle concernant les archives). — H. OTTO. Sur la politique italienne de Jean XXII (l'inquisition en Lombardie, les procès contre les Visconti de Milan et les autres fauteurs de Louis de Bavière, le voyage à Rome de Louis de Bavière, le roi Robert de Sicile et la rébellion des Franciscains; le pape et l'expédition italienne du roi Jean de Bohême; nombreux documents empruntés à des mss. de la bibliothèque Vaticane; étude très documentée et importante; l'auteur ne croit pas, contrairement à l'opinion de quelques historiens allemands et français, que Jean XXII ait jamais songé à s'établir en Lombardie).

42. — Hermes. T. XLV, 1910, fasc. 3. — C. BARDT. La remise de l'épée à Pompée en décembre 50 av. J.-C. (étudie comment les lettres de Cicéron à Atticus (VII, 1-14) s'accordent avec les faits établis par Nissen dans la *Histor. Zeitschr.*). — H. DESSAU. Le nom de l'apôtre Paul (pendant son premier voyage, arrivant dans la capitale de Chypre et songeant déjà à se rendre en Pamphylie et en Pisidie, il éprouva le besoin d'avoir un nom plus familier que le sien aux Grecs et aux Romains. Il pensa au nom du proconsul Sergius Paulus, par qui il avait été traité en ami. On dut lui accorder facilement l'autorisation de s'adjoindre ce cognomen; d'ailleurs, il ne la demanda peut-être pas). — G. PASQUALI. La composition de la Vita Constantini d'Eusèbe (c'est son dernier ouvrage, terminé en 337-338). — W. OTTO. Augustus Soter (l'ancien culte des Ptolémées est remplacé

en Égypte par le culte des empereurs romains ; Auguste se fit vénérer immédiatement après avoir pris possession de l'Égypte comme Σωτήρ ; de même les empereurs suivants. Contrairement à l'usage, la « Dea Roma » n'avait pas place en Égypte dans le culte officiel d'Auguste ; on trouve dans d'autres provinces aussi des exemples de ce fait). — G. Busolt. Théopompe (rectification concernant son article de l'*Hermes*, t. XLV, p. 220 et suiv.). = Fasc. 4. Joh. Geffcken. Les martyres chrétiens (réponse à l'article de Harnack, dans les *Sitzungsber. d. Preuss. Akad.*, 1910, p. 106 et suiv. Il ne faut pas considérer isolément les martyres chrétiens ; leur histoire commence chez les Grecs et chez les Juifs. Par les impossibilités juridiques, l'irréalité des discours d'apparat, par des particularités bizarres, ils se rattachent à la littérature païenne et judaïque. Il est fort difficile d'expliquer tout par la foi seule ; la philologie et l'histoire doivent procéder avec prudence). — M. Wellmann. Pour l'histoire de la liste des rois d'Attique (Hérodote donne la liste la plus ancienne : Cécrops, Erechtheus, Pandion, Égée, Thésée. Puis au ve s., Amelesagoras de Chalcédoine ajoute Erichthonios. Enfin, Hellanikos, dont la liste : Cécrops, Erichtonion, Pandion, Erechtheus, Égée, Thésée, fait autorité au ive s.). — J. Partsch. Le droit grec et le droit romain dans le *Perse* de Plaute (l'auteur essaie de distinguer les additions romaines de ce qui est proprement grec). — H. Dessau. L'origine des officiers et fonctionnaires de l'empire romain (complément de l'article du fasc. 1). — A. Körte. L'inscription de l'Athèna-Nikè (Dittenberger, Syll.² 911. Le premier décret fut exécuté vers 450 par [Hippon]ikos, le neveu de Cimon ; le décret inscrit par derrière fut présenté par Kallias, fils d'Hipponikos). — M. Bang. Cingius Severus (le Severus, qui fit au Sénat, le jour de l'an 193, la proposition de maudire la mémoire de Commode, est le même que le « curator ædium sacrarum » de ce nom, qui apparaît dans une inscription romaine jusqu'ici inédite, et que le « Cincius Severus » de la littérature). — W. Otto. Le culte de Ptolémée Sôter à Ptolémaïs (contre la dissertation de G. Plaumann sur Ptolémaïs de la Haute-Égypte, Leipzig, 1910). = T. XLVI, 1911, fasc. 1. O. Viedebantt. Les mesures de superficie à Chypre et en Palestine sous la domination romaine. = Fasc. 2. R. Laqueur. Ephoros ; 1 : les « Prologues » (des prologues pour chaque livre d'un grand ouvrage étaient quelque chose d'extrêmement peu fréquent. Pour Ephoros seulement, Diodore affirme expressément que chacun de ses trente livres était précédé d'un προοίμιον. Les « Prooimia » de Diodore, à partir du livre IV, sont des imitations de ceux d'Ephoros, en particulier ceux des livres IV, V, XII-XVI, où l'influence est manifeste). — A. Philippson. Pour la géographie de la plaine du Bas-Kaikos en Asie Mineure (contre la thèse de Dörpfeld (*Athenische Mitteilungen*, t. XXXV, p. 395 et suiv.), il soutient que Strabon n'avait qu'une idée très confuse de la topographie de cette partie de l'Asie Mineure). — G. Plaumann. Le culte de la ville de Ptolémaïs (maintient contre W. Otto (t. XLV,

fasc. 4) que Ptolémée Ier, en tant que fondateur de la ville, fut vénéré de son vivant à Ptolémaïs sous le nom de Θεὸς σωτήρ). = Fasc. 3. R. LAQUEUR. Ephoros; ? : la Composition (Diodore s'efforce de donner à son exposition la forme d'un tableau synchronique et il classe pour cela les différents événements de chaque année d'après les pays où ils eurent lieu : Grèce, Asie, Sicile, Rome. Mais souvent il se voit obligé de sortir de son cadre et de trouver pour chaque livre une unité intérieure. Son modèle Ephoros n'a jamais suivi la manière synchronique, mais toujours le principe de l'unité des parties. Il sacrifie la chronologie au lien intime des événements. Par la forme comme par le fond, le livre d'histoire doit remplacer le discours d'apparat à la manière d'Isocrate, qui exerce une profonde influence sur Ephoros. Ephoros à son tour sert de modèle à Salluste, qui lui doit beaucoup au point de vue de la conception de la tâche de l'historien, du choix du sujet, de la composition, de la rhétorique et de la morale). — O. KERN. Le sanctuaire de Demeter à Pergame et les hymnes orphiques (les inscriptions communiquées par Hepding (dans les *Ath. Mitteil.*, t. XXXV) montrent le curieux mélange où se sont fondus le culte indigène d'Asie Mineure et le culte éleusinien d'Attique, qui constitue, comme on le supposait, le culte de Demeter à Pergame, célébré par les hymnes orphiques. Cela confirme la supposition que les hymnes venaient de Pergame). — W. DÖRPFELD. Le golfe d'Élatée (il maintient son hypothèse contre l'article de Philippson, fasc. 2). — U. KAHRSTEDT. La tendance politique de l' « Aristokrateia » (Démosthène s'y élève vivement contre l'alliance avec les Thraces offerte par le chef de mercenaires Charidemos; on ne peut l'expliquer qu'en admettant que Démosthène considérait alors comme plus avantageuse encore une alliance avec la Perse, que personnellement il haïssait). = Fasc. 4. A. SCHULTEN. Polybe et Posidonius sur l'Ibérie et les guerres d'Ibérie (la description de la Lusitanie et de l'Ibérie par Polybe a été prise pour base par Strabon; son résumé historique a été utilisé par Appien dans ses *Iberica* et par Diodore pour les années 153-144. Le continuateur de Polybe, Posidonius, a servi aussi à Strabon; son histoire des guerres d'Espagne est, à partir de 144, la source de Diodore. Posidonius lui-même a d'ailleurs utilisé Polybe, bien qu'il le désavoue souvent; mais il est beaucoup moins sûr que Polybe, car il défend sans aucun scrupule la cause de l'aristocratie romaine et en particulier la gens Pompeia). — H. DESSAU. Gaius Rabirius Postumus (officiellement, l'adopté recevait le nom de famille et le plus souvent le prénom de l'adoptant, mais, dans la vie commune, il conservait encore longtemps, parfois toujours, son ancien nom. C'est ainsi que G. Rabirius Postumus, fils de C. Curtius et adopté par son oncle C. Rabirius, est manifestement identique avec le Postumus Curtius qui, après le procès de l'an 54, apparaît encore souvent (jusqu'en 44) dans les lettres de Cicéron. Le procès n'eut évidemment pas pour issue la condamnation; grâce à César, il parvint même au Sénat).

— Id. Silius Italicus et Eprius Marcellus (dans ses *Punica*, t. XI, p. 122, Silius fait une allusion flatteuse au personnage consulaire Eprius Marcellus, qui fut, en 74 ap. J.-C., consul pour la seconde fois).

43. — Sitzungsberichte der königl. Preussischen Akademie der Wissenschaften. 1911. VII. — Richard Meister. Inscriptions syllabaires chypriotes en langue non grecque (Ashmolean-Museum à Oxford; du ve siècle ou de la première moitié du ive, d'après l'écriture). = IX. H. Zimmer. La peinture de la civilisation contemporaine dans les vieilles légendes irlandaises (différence entre le degré de civilisation des légendes de Cuchulinn et celui des Celtes du Continent; remarquable surtout en ce qui concerne la situation de la femme : dans les vieilles légendes irlandaises, la femme a toujours un caractère d'extraordinaire vulgarité : le manque de pudeur de sa conduite serait impossible dans une civilisation purement aryenne, où domine l'autorité paternelle. Nous sommes en présence d'une période de transition, où un élément non aryen s'assimile au monde aryo-celtique). = XXV. R. Koser. Rapport annuel sur les *Monumenta Germaniae historica*. = XXXVIII. H. Dragendorff. Rapport annuel du *Kaiserlich Deutsches Archäologisches Institut*. — V. Wilamowitz-Möllendorf et F. Zucker. Deux édits de Germanicus d'après un papyrus du musée de Berlin (datant de l'époque de son séjour en Égypte en 19 ap. J.-C. Dans le premier, il s'élève contre l'illégalité des réquisitions faites sans ordres à l'occasion de son voyage par les autorités locales et prescrit de ne prélever des moyens de locomotion et des animaux que contre dédommagement : il adresse toutes les réclamations à son ami et secrétaire Baebius. Dans le second édit, il interdit les acclamations, par lesquelles on lui rend des honneurs divins, car elles conviennent seulement, τῷ σωτῆρι ὄντως καὶ εὐεργέτῃ τοῦ σύνπαντος τῶν ἀνθρώπων γένους, à son père et à sa grand'mère). = XLIV. H. Jakobi. Civilisation, langue et littérature dans le Kantiliya (au ive siècle av. J.-C., base brahmanique de l'État indien. Le sanscrit classique était non seulement la langue littéraire commune, mais aussi celle de la chancellerie royale). = XLV. Enno Littmann. Les inscriptions du roi Kalumu (trouvées à Sendschirli, en langue chananéenne : les plus anciennes inscriptions phéniciennes connues; elles datent du ixe siècle av. J.-C.). = XLVI. Ed. Meyer. Les papyrus araméens d'Éléphantine. 1 : les comptes (la monnaie en usage est celle de l'empire persan) : 2 : l'organisation de la domination persane en Égypte (l'administration sous le satrape Arsames) : 3 : la religion juive et l'introduction de la fête Passah (avec Jehovah, toute une série de divinités secondaires. La fête juive, introduite en 419 av. J.-C. par Darius II, est célébrée suivant les prescriptions du Lévitique. Ce document confirme et complète la description des livres d'Esdras et Néhémie). = LIII. C. Brockelmann. Les inscriptions du roi Kalumu (additions et rectifications concernant l'article de Littmann).

44. — Mitteilungen des kaiserlich deutschen archäologischen Instituts. Athenische Abteilung. T. XXXV, 1910, fasc. 1. — Sam. WIDE. Fouilles des tombeaux de Salamine (les vases appartiennent à une époque de transition entre le style mycénien et le style géométrique. Ils durent être fabriqués par une population nouvelle ou du moins un élément nouveau de la population, mais il faut admettre en même temps que les anciennes relations entre la côte et les îles de la mer Égée se poursuivirent même après la décadence de Mycènes. Ce n'est que quand ces relations cessèrent, à la suite de déplacements, de troubles et de catastrophes, que commença la diffusion du style géométrique). — J. SÜNDWALL. Un nouveau document maritime (de l'acropole d'Athènes ; c'est probablement la copie partielle d'un acte concernant les fonctions des surveillants du port et contenant la liste des dettes contractées pendant leur année d'exercice ; l'acte date sans doute de 365-4 av. J.-C.). — A. VON PREMERSTEIN. Associations de « Phrateres » sur une pierre hypothécaire (vers 350 av. J.-C.; il s'agit d'une ὠνὴ ἐπὶ λύσει : un particulier et quatre corporations ont prêté sur un terrain ; ces dernières comprenant deux γένη nobles, les Glaukides et les Epiclides, et deux δίασοι bourgeoises de φράτερες, nommées évidemment d'après leurs présidents et formant de petits groupes dans la phratrie). — O. WALTER. Un monument du culte de la Μήτηρ à Sofia (inscription lapidaire de l'époque d'Hadrien : d'un côté une dédicace latine à la « Noble Mère » et à Attis, de l'autre une liste en grec des prêtres du culte). — R. PRINZ. Remarques sur la religion de la Crète antique (I : rapprochement des différents types de la divinité féminine relevés dans les monuments connus de la religion de Minos, d'où il résulte qu'elle est identique avec la Magna Mater d'Asie Mineure et de Syrie ; la population primitive de la Crète était d'ailleurs parente de celles d'Asie Mineure). = Fasc. 2. A. BRÜCKNER. Études sur le Céramique (1 : les Tombeaux publics : *a)* les tombes communes d'Athènes, destinées aux morts d'une année ; *b)* les tombeaux particuliers, destinés aux guerriers athéniens ; *c)* les tombeaux particuliers destinés aux alliés ; *d)* tombeaux destinés à ceux qui méritèrent l'honneur des funérailles publiques par des services autres que militaires. 2 : l'ἐπιτάφιος ἀγὼν au ve siècle se rapportait d'après les lécythes de l'époque à la Lampadodromie, l'hoplomachie et aux courses hippiques des chevaliers. 3 : les Pierres funéraires du Polyandrion ou tombe commune. 4 : le Monument public de 394 av. J.-C. pour les guerriers tombés à Corinthe et Coronée. On possède un morceau du relief représentant des chevaliers et des hoplites combattant). — E. FRICKENHAUS. Lieux sacrés de Delphes (1 : Athena Pronaia. 2 : le Tombeau de Néoptolème. 3 : Kassotis). — G. DIKONOMOS. Un nouveau document sur les mines (trouvé sur la vieille Agora. Liste des mines à exploiter dans le Laurion, dressée peu après l'an 348-7 av. J.-C.). — E. MAASS. L'emplacement du dème de Leukonoë. — ID. Aglaurion (le sanctuaire de l'Oréade sur le flanc de l'Acropole). = Fasc. 3-4.

Les travaux de Pergame, 1908-1909. — 1. W. Dörpfeld. Les monuments (les thermes de l'est du gymnase des νέοι furent élevés à l'époque romaine sur l'emplacement d'un établissement grec détruit. La découverte la plus importante fut celle du sanctuaire de Demeter, sur une grande terrasse à l'ouest du gymnase. La mise à jour du grand tombeau royal dans la plaine ne put être achevée en raison de la difficulté des travaux. Parmi les études faites dans les environs de Pergame, mentionnons que Dörpfeld tente de justifier les indications de Strabon en admettant que le Kaikos avait autrefois son embouchure près d'Elaia). — 2. Hugo Hepding. Les inscriptions (décrets de l'époque hellénique, un en l'honneur d'un gymnasiarque et trois en l'honneur de Diodoros Pasparos, le grand bienfaiteur de la cité après 133. Des têtes de listes d'éphèbes du temple du « Gymnasion » permettent des conclusions intéressantes sur l'administration des fonds et sur la vie du Gymnase. Particulièrement importantes sont les inscriptions dédicatoires du sanctuaire de Demeter : le temple et l'autel sont consacrés à Demeter par le fondateur de la dynastie des Attalides Philetairos et son frère Eumène en l'honneur de leur mère Boa; le propylée et le portique viennent de la reine Apollonis, épouse d'Attale Ier (Δήμητρι καὶ Κόρῃ Θεσμοφόροις). Sous le règne d'Antonin le Pieux, un Pronaos de marbre fut élevé devant le temple par le prytane C. Claudius Silianus Æsimus. Les mystères célébrés dans le temple de Demeter, du moins à l'époque impériale, étaient analogues à ceux d'Éleusis. Une dédicace à la déesse Μίση est très importante pour l'hypothèse qui fait venir d'Asie Mineure les hymnes orphiques. Parmi les autres inscriptions, relevons celle d'un autel : Θεοῖς ἁγν[ώστοις] Καπίτων ὁ ἀδοῦχος. Il semble ressortir de l'inscription d'une statue qu'Eumène Ier avait adopté comme successeur son jeune cousin Attale Ier, comme il avait lui-même été adopté par Philetairos. A remarquer encore l'inscription bilingue du monument élevé à P. Cornelius Scipio Nasica, mort à Pergame en 132 av. J.-C., comme chef d'une ambassade envoyée en Asie après le meurtre de Ti. Gracchus). — 3. H. Hepding. Découvertes diverses (des bustes d'Auguste, d'un Claude, peut-être Tibère, et d'Agrippine). — 4. W. Dörpfeld. Résultats des fouilles de 1910 (rapport provisoire. La découverte essentielle est la mise au jour de la Meter Aspordene, dans le massif du Gundag, mentionnée par Strabon et élevée d'après l'inscription par le fondateur de la dynastie de Philetairos). = T. XXXVI, fasc. 1. Th. Saucic. Le décret d'Andros (nouvelle interprétation : considéré comme fait en l'honneur du général Antidotos et de ses soldats, qui avaient procuré, avant 338-7, des céréales aux Andriens à bas prix). — Aug. Frickenhaus et W. Müller. En Argolide (premiers résultats d'un voyage systématique à travers l'Argolide). — W. Dörpfeld. Les monuments d'Athènes (1 : l'Erechteion et le vieux temple; 2 : le Parthénon; 3 : les Propylées; 4 : le Temple de Nikè; 5 : le Monument chorégique de Nikias; 6 : la Chalcothèque; 7 : l'Asklepieion; 8 : le

Mur pélagique de l'Acropole). — A. von Premerstein. Un décret en l'honneur d'un grand marchand d'Athènes (un peu postérieur à 176-5; intéressant pour la connaissance de la vie matérielle d'Athènes à cette époque). = Fasc. 2. A. Frickenhaus. L'Herakleion de Melite (le sanctuaire placé sur le flanc ouest de l'Acropole, désigné par Dörpfeld comme « Dionysion en Limnais », serait plutôt l'Heroon d'Heraklès, du dème de Melite). — Th. Sauciuc. Une inscription de Stephanophore à Syros (de l'époque d'Antonin le Pieux). — E. Herkenrath. Nerikos (la ville mise au jour par Dörpfeld, dans la plaine de Nidri à Leucade, est la Nerikos d'Homère). — W. Dörpfeld. La Nerikos homérique et la Nerikos classique (il maintient contre Herkenrath son hypothèse sur Leucade et Ithaque).

45. — Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse. 1910, n° 13. — K. Hampe. Communications relatives aux lettres de Capoue. II (I : Les batailles de Capoue et de Cannes dans les années 1200-1201. II : Querelle intestine à Capoue en 1202. D'après des lettres de l'archevêque de Capoue Reinald, fils du comte Pierre de Celano). = N° 16. Franz Boll. Calendriers grecs. I : Le calendrier d'Antiochos (un calendrier destiné à l'Égypte et datant probablement de 200 ans après J.-C.); suite en 1911, n° 1. II : Le calendrier des Quintilii et la tradition des « Geoponika » (conservé en quatre exemplaires; il provient de l'ouvrage des frères Sex. Quintilius Condianus et Sex. Quintilius Valerius Maximus, consuls en 151 après J.-C. et condamnés à mort par Commode vers 182). = N° 2. C. Bezold. Astronomie et astrologie chez les Babyloniens (conférence). = N° 3. H. von Schubert. Les débuts du christianisme chez les Burgondes (on croyait jusqu'ici, d'après Orose, *Adv. Pag.* VII, 32, que le peuple des Burgondes s'était converti en masse au catholicisme vers 414. Mais il faudrait alors que, vers 457, par suite de leurs rapports étroits avec les Wisigoths, ils se fussent convertis à l'arianisme, ce qui présente de grosses difficultés. D'autres sources fournissent un résultat tout différent. Comme les Vandales, à la suite de qui ils marchaient, ils ont dû, dès l'époque où ils subirent l'influence des Goths établis sur le Danube et en Illyrie, accepter la « lex gotica », l'arianisme des Goths, ainsi avant leur arrivée au Rhin. Comme les autres Germains, les Burgondes durent trouver dans l'arianisme un moyen de conserver intact leur caractère propre vis-à-vis de Rome. C'est seulement sur le Rhin que le catholicisme pénétra parmi eux. A l'époque du mariage du roi franc Clovis avec la princesse catholique Clotilde, le roi et la majeure partie du peuple étaient encore ariens). — K. Hampe. Communications relatives aux lettres de Capoue. III (une série de lettres restées inédites apportent des renseignements tout à fait nouveaux sur le mauvais évêque Gentilis d'Aversa, qui exerça vers 1198-1208, et sur son successeur Basuin, antérieurement évêque de Cantazaro, en Calabre, qui mourut en 1221). = N° 8.

G.-A. GERHARD. Une querelle de succession gréco-égyptienne au IIe s. avant J.-C. (d'après trois fragments de papyrus de Londres et Heidelberg).

46. — Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Klasse der K. Bayrischen Akademie der Wissenschaften. 1910, n° 1. — Rob. v. PÖHLMANN. La philosophie de Tacite (tandis qu'Andresen parle d'un système cohérent, Ranke considère Tacite comme le représentant de la crédulité de la vieille Rome et l'oppose, comme historien essentiellement « romain », à Polybe, qui aurait introduit le doute dans l'histoire. En face de ces opinions, l'auteur expose les rapports qui existent entre l'histoire de Tacite et celle de Polybe et des historiographes grecs. Tacite aussi veut expliquer les faits au point de vue de leur causalité, tout à fait suivant l'ἀποδεικτικὴ ἱστορία de Polybe, mais, comme lui, il constate bientôt qu'en face du rationnel, l'irrationnel occupe une grande place dans l'histoire. Il n'aboutit pas pour cela à un pragmatisme supranaturaliste, mais il attribue cet élément irrationnel comme les Grecs au Destin, à la τύχη, à la Fortuna. Les conceptions philosophiques de Tacite s'écartent beaucoup de la croyance populaire romaine. Il critique vivement la croyance aux prodiges du vulgaire; les dieux officiels ne sont plus que des ombres pour lui, qu'il n'invoque que d'une façon conventionnelle ou par rhétorique. Mais on rencontre partout chez Tacite de l'inconséquence, et ses idées manquent de logique rigoureuse et d'unité. Dans l'élément mystique, fataliste, théiste de sa conception de l'histoire, on ne peut méconnaître l'influence du Portique. Il recherche toujours les causes premières, mais ici il se trouve toujours de nouveau mis en conflit par une nécessité interne avec l'observation de la réalité. Il échoue toujours devant le dualisme irrésoluble du métaphysicien, qui veut faire rentrer la multiplicité des faits dans des concepts généraux, et de l'historien, qui ne peut se détacher de la variété infinie des phénomènes. Tacite se trouve au tournant de deux époques : avec l'hellénisme commence la décadence de l'esprit antique; chez Tacite, on sent déjà l'affaiblissement de la pensée logique, qui recule devant les progrès rapides de la pensée mythologique. Finalement, l'esprit antique est absorbé par l'Orient). = N° 2. Hans PRUTZ. Les rapports de Jacques Cœur avec la papauté (comme préliminaires à une biographie détaillée du célèbre « Argentier » de Bourges, favori de Charles VII. Un privilège du pape Eugène IV, du 26 août 1445, lui accorda des libertés extraordinaires pour le commerce avec les incrédules. En 1448, il fit partie de l'ambassade adressée à Nicolas V et il joua un rôle décisif en 1449 dans la conclusion du traité de Lausanne. Le 1er oct. 1448, le pape, par reconnaissance, transforma à perpétuité son privilège de 1445. Après sa disgrâce en 1451, il conserva la faveur de la papauté et, en 1455 même, il se réfugia à Rome). = N° 5. H. SIMONSFELD. Inventaires de châteaux

bavarois en 1603, 1604 et 1680 (très intéressant au point de vue de l'histoire de la civilisation). = N° 7. Georg LEIDINGER. Annales cesarienses (annales, publiées pour la première fois, du couvent cistercien de Kaisheim, fin du XIIIe s.). = N° 9. S. RIEZLER. Le duc Sigismond et l'église Notre-Dame de Munich (ce fut un seigneur ami des arts, qui ne se borna pas, comme on le crut jusqu'ici, à poser la première pierre de Notre-Dame en 1468, mais donna des sommes d'argent pour aider à la construction et fit de nombreux et riches présents à l'église). = N° 10. G. JAKOB. Un marché égyptien au XIIIe siècle (d'après une fantasmagorie de Muhammad Ibn Dānigāl). = N° 11. J. FRIEDRICH. La fameuse liste franque des peuples (contre Müllenhoff, qui place sa composition vers 520; elle ne peut pas être antérieure à 568, mais elle était connue en Irlande avant 628. C'est une liste allemande et non franque). = N° 12. E. A. LOEW. Studia paleographica (contribution à l'histoire de la minuscule latine et à la manière de dater les manuscrits visigothiques (en anglais). = N° 13. F. v. REBER. La place des Hittites dans l'histoire de l'art (d'après les dernières fouilles; avec un aperçu rapide sur l'histoire des Hittites). = N° 14. F. VOLLMER. Le changement de signification d'une pierre romaine, histoire de fouilles de l'époque de la contre-Réforme (*C. I. L.*, III, 5909, donna naissance au culte dit des « trois saints miséreux » à Etting). = 1911, n° 1. H. PRUTZ. Jacques Cœur propriétaire et protecteur des arts (en 1447, la sacristie de la cathédrale de Bourges, ville natale de J. Cœur, et la chapelle des Ursins à la place de l'ancienne sacristie; dans les grandes villes de France, à Paris, Tours, Sancerre, Saint-Pourçain, Béziers, Beaucaire, Lyon, il possédait des maisons. De même à Marseille, Montpellier, dont il voulait faire le centre du commerce français dans la Méditerranée, à Bourges, où il se fit bâtir une demeure princière, magnifiquement décorée par des artistes français et étrangers et qui renfermait ses trésors artistiques; 7 planches). = N° 2. K. v. AMIRA. La « vadiatio » (réponse à la critique faite aux opinions de l'auteur sur le symbole du bâton dans la « vadiation » par O. Gierke dans son livre *Schuld und Haftung*, 1910). = N° 8. Leop. WENGER. Rapport préliminaire sur les papyrus byzantins de Munich (ils datent du dernier quart du VIe siècle; ce sont seulement des papiers d'affaires d'une famille de Syène). = N° 10. H. PRUTZ. La fausse pucelle d'Orléans (1436-1437) (histoire détaillée de l'aventurière Jeanne des Armoises, qui put, cinq ans après la mort de Jeanne d'Arc, trouver crédit auprès du peuple et jouer un certain rôle pendant quelques années). = N° 12. W. HELBIG. La date de l'introduction de la phalange fermée (vers le milieu du VIIe siècle av. J.-C.; elle fut introduite par les Grecs d'Eubée).

47. — Rheinisches Museum für Philologie. T. LXV, 1910, fasc. 2. — Erich BETHE. Minos (la base historique de la légende grecque du roi de Crète. Minos, d'après la tradition antique, les

documents égyptiens et les découvertes faites en Crète, au pays des Philistins, en Sicile, etc. : Minos est l'incarnation mythique de l'ancien peuple des Keft, qui créa en Crète, aux troisième et deuxième millénaires, la civilisation « minoïque » et domina dans le sud de la mer Égée. A partir de 1400 environ, le peuple dut émigrer, devant une invasion venant du nord, vers l'est (ce sont les Philistins de Palestine) et vers l'ouest, en Sicile. Les légendes de Minos, qui subsistèrent en Attique et à Mégare, doivent reposer sur des luttes qui eurent lieu dans ces régions vers l'an 1500 av. J.-C. La puissance des Keft s'efface à partir de 1400, mais les conquérants s'approprient leur culture). — K. WITTE. De la forme de l'exposition dans l'histoire de Tite-Live (la maîtrise de Tite-Live apparaît quand on le compare à sa source Polybe, dans la puissance dramatique de l'exposition, la vie qu'il introduit dans le détail et les épisodes, en un mot dans l'art de la narration. Il s'efforce toujours d'introduire des « récits », soit en façonnant avec art les parties plus ou moins anecdotiques de Polybe, soit en réunissant à un point de vue artistique particulier des faits intéressants pour en faire le centre d'un développement, soit en fondant ensemble des événements différents; la fin dans le fasc. 3). — T. BIRT. L'organisation de la tribu à Alexandrie (ce fut une des premières institutions du gouvernement de Néron, sous la direction de Sénèque, en nov. et déc. 54). = Fasc. 3. F. SOLMSEN. Le traité de « Synoikia » récemment trouvé en Arcadie (publié par A. von Premerstein, *Ath. Mitteil.*, 34, 237 et suiv.; d'après la langue, il faut le replacer aussi loin que possible dans le IIIe s.). — F. REUSS. Le champ de bataille de Trasimène (contre l'article de Kromayer dans les *Neue Jahrbücher f. d. klassische Altertum*, 1910, 185-200). = Fasc. 4. E. BICKEL. La nomenclature de la « Mater familias » avant l'an 527/227 (dans le « Matrimonium justum », la femme passait de la « patria potestas in manum mariti » et entrait ainsi dans la famille de celui-ci; à l'origine, elle dut prendre en même temps le « nomen gentile » du mari. Nous avons le témoignage dans l'inscription archaïque, *C. I. L.*, XIV, 4270 (Poublilia Turpilia Cn. Uxor), ainsi que dans *C. I. L.*, XIV, 4112 (Dindia Macolnia). Mais, dans la tradition juridique, le changement de nom n'apparaît nulle part (cf. les témoignages épigraphiques relatifs au mariage « avec la main », cités par Mommsen, par exemple, *C. I. L.*, XIV, 3252, Sanfeia C. f. Tondi). « Le fait qu'après le IIIe s. avant J.-C., le « Gentilicium » du mari ne paraît plus dans le nom de la « Mater familias », doit s'expliquer par une modification décisive du mariage « avec la main », se plaçant à cette époque, à savoir l'extension du droit de divorce; c'est en 227 avant J.-C. qu'eut lieu le premier divorce d'un mariage « avec la main »). = T. LXVI, 1911, fasc. 1. A. KLOTZ. L'Histoire de la guerre civile par J. César (non seulement la langue trahit que le « Bellum civile » n'est qu'une ébauche, mais la composition elle-même en porte des traces qui n'ont pas disparu dans l'édition posthume). — W. JUDEICH. Les

« Hellenika » de Théopompe (1. L'auteur : Théopompe n'a rien à voir avec le papyrus d'Oxyrhynchos. On n'a songé à lui que parce qu'on excluait systématiquement Éphore. Mais la plus grande vraisemblance est en faveur d'Éphore, et nous posséderions alors des fragments du dix-huitième livre de ses ἱστορίαι. 2. La bataille de Sardes : Le papyrus s'écarte beaucoup des récits de Xénophon, mais il s'accorde parfaitement avec Diodore, à part quelques divergences faciles à expliquer. Or, Éphore est la source de Diodore. 3. La guerre de Rhodes, 397-6-394. Ici encore, c'est le papyrus, par conséquent Éphore, qui est la source de Diodore. D'autres détails encore sont en faveur de l'identification d'Éphore avec l'historien d'Oxyrhynchos). = Fasc. 2. O. Leuze. Le chapitre synchronique d'Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, XVII, 21 (Aulu-Gelle a utilisé la chronique de Cornelius Nepos et une source qui suivait la Chronologie de Varron; pour le paragraphe 15 a peut-être suivi une chronique reposant sur le système chronologique de Fabius Pictor). = Fasc. 3. A. von Mess. L'Αθηναίων πολιτεία d'Aristote et la littérature politique d'Athènes (outre les emprunts qu'Aristote lit à un ouvrage spécial sur l'archontat, il a reproduit, sans grand changement, une exposition de la constitution d'Athènes et de son évolution, due au parti oligarchique modéré de Théramène et qui est à la fois une apologie et un programme. L'oligarchie, sans doute, avait subi une défaite complète, mais le politicien pratique ne désespère pas : résigné, mais non pas abattu, il cherche à introduire les idées conservatrices jusque dans le cadre de la nouvelle démocratie. Son but est de voir siéger le conseil vénérable sur l'aréopage comme « première chambre », à côté de la βουλή démocratique). — H. Schenkel. Un poète de la fin de l'époque romaine et sa profession de foi (malgré ses violentes sorties contre les Juifs et les moines, il est fort possible que Claudius Rutilius Namatianus ait été chrétien; mais assurément ses opinions étaient hérétiques). = Fasc. 4. A. Klotz. Études sur les « Panegyrici latini ». Manuscrits; auteurs des Panégyriques, II-IX (combattant Seeck, Klotz montre qu'il s'agit d'un recueil de discours gaulois, dont seul le quatrième est d'Eumenius; culture des divers orateurs; la recherche des études littéraires, faites par les divers orateurs, prouve qu'il s'agit de personnalités entièrement différentes). — A. Schulten. L'origine du pilum (les motifs donnés par A.-J. Reinach, dans la *Revue archéologique*, 1907, pour l'origine samnite du « pilum », ne sont pas solides. L'auteur cherche à prouver que les Romains ont emprunté le pilum aux Ibères, à qui ils doivent leur épée). — W. Aly. Kastor, source du septième livre de Diodore (Kastor a fait une ἀναγραφὴ βαθύλῶνος καὶ τῶν Θαλασσοκρατησάντων; Diodore lui a manifestement emprunté sa liste des Thalassocraties. Appendice : les dates de fondation de Rome et de Carthage). — A. Klotz. Sur le « Bellum Gallicum » de César (l'auteur montre, contre O.-Th. Schluz, *Klio* XI, p. 48 et suiv., qu'il n'y a point contradiction entre les passages relatifs à l'économie rurale des Ger-

mains, et par suite la conclusion, que le livre IV aurait été écrit après la publication du livre VI, est injustifiée).

---

48. — Jahrbuch für Landeskunde von Niederösterreich. 1908. — V. Bibl. Le « Robot-Provisorium » pour la Basse-Autriche du 20 juin 1796 (sur l'histoire de la politique agraire sous Franz Ier). — V. Boguth. L'occupation de Vienne et de la Basse-Autriche par les Français en 1809 et ses conséquences pour le pays.

Hongrie.

49. — Budapesti Szemle (*Revue de Budapest*). 1912, janv. — Z. Beöthy. L'esprit magyar de Széchenyi (chez Széchenyi, on voit l'union la plus parfaite de l'idée de nationalité et de civilisation; c'est lui qui, le premier, fait comprendre à la Hongrie l'importance de la civilisation pour la vie nationale et de l'esprit national pour le développement intellectuel). — S. Takáts. Les scribes hongrois des pachas de Bude (établit, d'après des documents inédits, que la plupart des lettres conservées des XVIe et XVIIe s. qu'on vante pour la pureté du style, sont l'œuvre de ces scribes; ils étaient au service des Turcs, mais ils ont défendu la cause magyare. On sait que les pachas, dans leur correspondance avec les comitats, se servaient de la langue hongroise).= C.-rendus. Religionswissenschaftliche Bibliothek. T. I : *I. Goldziher*. Leçons sur l'Islam. T. II : *H. Günter*. La légende chrétienne de l'Occident. — Études orientales dédiées à I. Goldziher (analyse; les études dédiées au savant orientaliste pour le 60e anniversaire de sa naissance sont rédigées en hongrois, avec une bibliographie de ses œuvres). = Févr. B. Munkácsi. Éloge de Paul Hunfalvy (suite en mars-mai; étude très complète sur le grand philologue et ethnographe, 1810-1891). — A. Berzeviczy. Contribution à l'histoire du second mariage de la reine Béatrice (analyse d'un document nouvellement acquis par le Musée national hongrois; c'est un acte notarié du 22 mars 1492 que Béatrice d'Aragon, veuve de Mathias Corvin, a fait dresser pour prouver que son mariage avec Wladislas II s'était fait dans des conditions régulières et doit être considéré comme valable. Elle lui avait avancé une somme d'argent assez importante. Ce document est utilisé dans l'édition française de l'ouvrage de M. de Berzeviczy sur Béatrice d'Aragon, t. II, p. 145). — E. Mahler. L'Égyptologie en Hongrie (décrit les monuments historiques qu'on trouve dans les différents musées et collections). = C.-rendu : *L. Rabel*. Le passé et l'avenir des comitats (bon manuel pour l'étude de l'histoire administrative de la Hongrie). = Mars. La nature juridique de l'article XII de 1867 (analyse de l'ouvrage de M. Wlassics sur le Compromis; l'article XII n'est pas une

loi, mais un *traité* entre les deux parties de la monarchie, traité auquel on a donné la forme d'une loi). = Avril. Jules VISZOTA. L'introduction à l'ouvrage de Széchenyi intitulé *Garat* (le gosier) (cet écrit politique vient d'être découvert dans les papiers de Széchenyi; l'introduction date de 1842). — Comtesse Gabriel VAY. Le devoir des femmes pour résoudre le problème national. — G. FERDINANDY. Marczali et le droit public hongrois (à propos de l'ouvrage : *Ungarisches Verfassungsrecht*; reproche à Marczali ses connaissances imparfaites du droit hongrois). — Mai. A. VAMBÉRY. La Perse, la Tripolitaine et le Maroc (les différents peuples musulmans montrent aujourd'hui plus de solidarité qu'au moment de la guerre russo-turque de 1876). — S. TAKÁTS. Combats entre Turcs et Hongrois (fin en juin; retrace, d'après des documents inédits du XVIe s., l'éveil de l'esprit guerrier des Magyars qui, sur leur propre sol, avaient à combattre les Turcs. Les duels n'étaient pas rares et les chefs turcs estimaient beaucoup les Magyars qui se distinguaient dans ces combats; décrit les différentes façons de provoquer l'adversaire). — Juin. Jules WLASSICS. Défense de notre droit constitutionnel (à propos du livre de Jules Andrássy. Cf. *Rev. hist.*, 1912, mai-juin; critique des théories de Tezner et de Turba). — B. ALEXANDER. J.-J. Rousseau.

50. — Hadtörténelmi Közlemények (*Revue d'histoire militaire*), nouv. sér., 1911, t. XII. 4 fasc. par an (illustr.), directeur : Jean SZENDREI. — 1er fasc. : E. REISZIG. La participation des chevaliers de Saint-Jean aux campagnes de Louis-le-Grand (les chevaliers établis en Hongrie sous les Arpad étaient les soutiens les plus fermes de la maison d'Anjou). — I. KARÁCSON. Le siège de Bude en 1602. — J. GYALOKAY. Le siège de Nagy-Várad en 1660. — Jean SZENDREI. Le commandement en langue hongroise (fin dans fasc. 2. Recueil des termes magyars employés dans l'armée de Rákóczi et au début du XVIIIe s. dans les régiments de hussards). — M. WERTNER. Campagnes hougroises dans la première moitié du XVe s. (suite dans fasc. 2, 3 et 4; relevé des campagnes dans l'ordre chronologique d'après les recueils des documents inédits). — A. KOMÁROMY. Lettres de Pierre Koháry, capitaine d'Érsek-Ujvár, au palatin Georges Thurzó, 1611-1616. — Uniformes et équipements des troupes hongroises dans la seconde moitié du XVIIIe s. = 2e fasc. G. BALANYÍ. Le siège et la délivrance de Belgrade en 1546. — G. TÉGLÁS. L'importance des deux légions Mœsia dans l'histoire de la Pannonie inférieure (d'après le *Corpus inscr.* et les fouilles exécutées en Hongrie). — J. GAGYI. L'armistice de 1546 et les négociations de Gyöngyös (avec des lettres inédites de Ferdinand Ier). — I. KARÁCSON. Régiments hongrois en Turquie, en 1717 (d'après des documents turcs). = 3e fasc. G. NAGY. Le baron Joseph Simonyi de Vitézvár (fin dans fasc. 4. Surnommé « le hussard le plus vaillant », a combattu dans les guerres napoléoniennes, 1777-1837). — T. LEHÓCZKY. La forteresse de

Szerednye (dans le comitat d'Ung). — E. VERESS. Le journal de Zarnóczi sur le siège de Bude en 1686. = 4e fasc. K. MOLITORIS. La bataille sur le champ du Lech en 955 (c'est la bataille d'Augsbourg, où l'armée hongroise fut mise en déroute; emplacement de la bataille, qui fut livrée sur la rive droite du Lech, et détails sur le combat). — J. SZENDREI. Le tárogató de campagne (décrit l'origine de cette espèce de fifre dont on s'est servi longtemps dans l'armée hongroise). — Chaque fasc. contient un répertoire bibliographique, des documents inédits et d'anciens règlements militaires hongrois.

51. — Revue de Hongrie. 1912, janv. — Étienne TISZA. La crise de la Chambre des lords en Angleterre (fin en févr.). — Jules WLASSICS. Le comte Apponyi contre M. Tezner et son école (à propos du mémoire de M. Apponyi : *Die rechtliche Natur der Beziehungen zwischen Oesterreich und Ungarn*, dans lequel l'auteur combat les théoriciens de l'État autrichien unifié et centralisé. M. Apponyi démontre que, du XVIe s. jusqu'à nos jours, il n'existe aucun document émanant d'un des facteurs autorisés à créer des lois, qui prouve que la Hongrie eût renoncé à sa souveraineté ou qu'elle consentît à être absorbée par une puissance politique supérieure. Toutes les lois constitutionnelles disent que la Hongrie est un royaume indépendant; le titre « empereur d'Autriche » n'implique nullement une renonciation à ce droit primordial). — Béatrice d'Aragon devant la critique française. = Févr. F. HERCZEG. Les ennemis de la Hongrie à l'étranger (démontre la mauvaise foi du publiciste anglais Seton Watson, ou Scotus Viator, qui ne cesse de reprocher à la Hongrie sa conduite envers les nationalités). — J. MADARASSY-BECK. L'Autriche-Hongrie et le marché français (sur l'emprunt hongrois de 1910). = Mars. F. MIKLOS. Les méfaits d'une encyclopédie française (l'article mérite d'être signalé, car il montre à l'évidence avec quelle négligence certaines entreprises commerciales traitent l'histoire, la géographie et l'ethnographie de la Hongrie; il s'agit ici de l'*Encyclopédie universelle du XXe s.*). — N. BORETZKY-BERGFELD. La Russie et la révolution hongroise de 1848-1849 (démontre par des publications russes que le tsar Nicolas Ier n'avait d'abord aucune envie de venir à l'aide de l'Autriche et, qu'en dehors de la cour, les Russes, en général, ont blâmé l'intervention : les officiers envoyés en Hongrie avaient beaucoup de sympathie pour les Magyars et souvent les deux camps fraternisaient). = Avril. E. ROSZNER. Le suffrage universel en France (suite en mai, juin). — A. TELEKI. Évolution (genèse et développement de l'idée de la paix universelle). = Juin. B. BALLAGI. Dans les parages du Danube (à propos de l'ouvrage de G. Demorgny : *la Question du Danube*). — J. ERNEST-CHARLES. Un homme d'État français (sur M. Paul Deschanel).

52. — Századok (*Les Siècles*). 1912, janv. — Jean KARÁCSONYÍ. Les écueils de l'historiographie croate (examen critique de certains

passages du *Memoriale Thomae archidiaconi* qui ont causé la confusion du royaume de Dalmatie avec celui de Croatie. Ce dernier, depuis 1091, a cessé d'être un royaume indépendant; il fait partie de la couronne de Saint-Étienne et, même si les rois de Hongrie l'ont fait administrer par leurs frères, leurs fils ou leurs délégués, il a toujours fait partie intégrante du territoire magyar). — A. Nyáry. Le dernier prétendant hongrois (fin en févr.; expose la vie de François-Claude-Auguste Crouy-Chanel, 1793-1873, ses procès retentissants, son rôle de prétendant. Les travaux de Coston, de Germain Sarrut et de quelques historiens hongrois sont utilisés). = C.-rendus : *F. Csürös*. Histoire de l'imprimerie municipale de Debreczen, 1561-1911 (travail remarquable). — *Bal, Förster* et *Kauffmann*. La Chronique de Lócse par Gaspard Hain (bonne édition de cette chronique; importante pour l'histoire de la Hongrie du Nord). — *A. Nyáry*. La cour de Vienne à la fin du XVIIe s. Journal d'Ignace Lovina (le journal date de 1698; l'auteur, qui fut précepteur de Charles VI, y raconte la vie de la Cour et les études du prince). — *H. Kutschera*. Die Chasaren (étude intéressante sur ce peuple de religion israélite, parent et allié des anciens Magyars). — *Ghidui* et *Balan*. Monographie de la ville de Karansebes (en roumain; sans valeur). = Févr. L. Thomašivskyj. Contributions à l'histoire de François Rákóczi II et de son temps (fin en mars. Remarques sur le t. I de la biographie de Rákóczi par Alex. Márki; elles se rapportent principalement à la Pologne : Rákóczi et Bercsényi en Pologne; les amis polonais de Rákóczi; du Héron et Bonnac en Pologne). — G. Téglás. Une fausse donnée dans l'histoire de la Dacie (la légion VI d'Espagne : la « Leg. VI, His. », mentionnée dans *C. I. L.*, III, suppl. 8,069, est à rayer; cette légion n'est jamais venue en Dacie). = C.-rendus : *Z. Kuzelya*. Mathias Corvin dans la poésie populaire slave (en polonais; important). — *S. Sipos*. Monographie de la ville de Borzsova (faible). — *V. Biró*. Les affaires intérieures de la Transylvanie de 1541 à 1571 (s'occupe surtout de la formation territoriale). — *J. Palatinus*. Les familles nobles du comitat de Vas (t. I : A—C; utile). = Mars. A. Fest. Fiume au XVe s. (suite en avril, mai, juin. Étude sur la vie municipale et la topographie de Fiume d'après le *Liber Civilium* du notaire impérial Antoine Reno. Le ms. va de 1436 à 1461; il est conservé dans les archives municipales de Fiume). — I. Kont. Le dernier mémoire de François Rákóczi II à la cour de France (publie ce document qui se trouve aux Archives des Affaires étrangères, fonds *Hongrie*, t. XVIII, fol. 392 et suiv. Il date de févr. 1735 et expose le projet de Rákóczi d'entrer en Hongrie avec une armée de 30,000 hommes). — C.-rendus : *B. Szádeczky*. L'intendance de la cour de Michel Apafi Ier (cf. *Rer. hist.*, mai-juin 1912). — *A. Veress*. Fontes rerum transylvanicarum. I : Epistolae et acta Jesuitarum Transylvaniae temporibus principum Báthory, 1571-1613 (ce nouveau recueil, pour lequel l'éditeur a réuni les documents pen-

dant vingt ans, aura 50 volumes. Le premier contient 100 lettres, dont six seulement étaient connues jusqu'ici. L'entreprise mérite toute l'attention des historiens). = Avril. R. Szegedy. L'illyrisme et la correspondance de Louis Gaj (suite en mai, juin. D'après la Correspondance, 1828-1850, éditée par l'Académie de Zágráb, ou Agram, en 1909. Ce sont surtout des lettres adressées à Gaj, les réponses manquent, ce qui est fâcheux). — E. Krajnyák. Une revue historique tchèque (fin en mai. Analyse très détaillée du t. XVII, 1911, de la revue : *Česky Časopis Historicky*). — J. Karácsonyi. La première campagne des Sicules transylvaniens en 1210 (c'étaient les Sicules habitant les environs de Szászsebes et de Szászkézd). = C.-rendus : *J. Szendrei*. Histoire et topographie de la ville de Miskolcz (t. IV et V ; éloge ; l'ouvrage commencé en 1886 est maintenant achevé). — *P. Mitrofanov*. Joseph II. Seine politische und kulturelle Tätigkeit (important). = Mai. C.-rendus : *L. Bártfai Szabó*. Histoire de la famille des comtes Széchenyi. I : 1252-1732 (l'arbre généalogique remonterait jusqu'à la famille Zah, dont un membre a commis l'attentat contre la famille royale des Anjou ; mais ceci n'est pas prouvé. Les documents de l'appendice ne sont pas publiés avec l'exactitude nécessaire). — *L. Munkás*. Histoire de la poste royale en Hongrie, 1528-1715 (d'après des documents inédits ; rendra service).

53. — Történeti Szemle (*Revue historique*). Cette nouvelle revue historique paraît sous les auspices de l'Académie. Elle est dirigée par M. David Angyal, professeur d'histoire à l'Université de Budapest. 4 fasc. par an. Prix : 12 couronnes. T. I, 1er fasc. — L. Thallóczy. La dispersion de la race albanaise (Thallóczy, Jireček et Sufflay réunissent les matériaux d'une histoire du peuple albanais au moyen âge ; la tâche est difficile à cause de la dispersion de ce peuple. L'article donne des détails sur les Albanais en Syrmie, dans le sud de la Hongrie, à Borgo Erizzo, près de Zara, et finalement sur les Albanais italianisés). — S. Takáts. Les pachas de Bude (les historiens hongrois n'ont pas encore suffisamment utilisé les nombreuses lettres et négociations diplomatiques des autorités turques en Hongrie. L'administration des pachas avait aussi du bon : la vie économique était assez florissante et dans leur correspondance ils se servaient toujours de la langue hongroise. Les mercenaires autrichiens dévastaient plus que l'armée turque). — K. Krollmann. La chute de la province prussienne de l'ordre teutonique (polémique contre I. Vota : *Der Untergang des Ordenstaates Preussen und die Entstehung der preussischen Königswürde*). — A. Berzeviczy. Correspondance d'Alphonse, roi de Naples, avec la ville de Sienne (le *Bulletino Senese di Storia patria*, t. XVIII, p. 1, publie dix lettres d'Alphonse d'Aragon, grand-père de Béatrice, reine de Hongrie : ces lettres furent découvertes en Espagne par M. Thallóczy). = C.-rendus : *Hornyánszky*. Hippocrate (important). — *L. Caetani*. Studi di Storia Orientale (éloge). — *G. Wolf*.

Einführung in das Studium der neuern Geschichte (utile). — *Nisbet Bain*. The last King of Poland and his Contemporaries (utilise les publications russes et polonaises, mais néglige les sources allemandes). — *A. Böthling*. Bismarck und das päpstliche Rom (analyse). = Sous le titre : Revues et livres, nous trouvons dans un ordre chronologique les extraits des principales revues allemandes, françaises, anglaises et italiennes, avec une rubrique spéciale : Histoire de Hongrie dans les revues étrangères. = 2e fasc. B. Hóman. Le premier impôt direct payé à l'État (contribution à l'histoire de l'impôt au moyen âge). — Jules Szekfü. Travaux sur l'histoire de l'administration centrale en Autriche (passe en revue les travaux de Lustkandl, réfutés par Deák, de Bidermann, de Fellner, de Huber et de Tezner). — S. Kégl. Le dernier Messie mahométan (sur Mirza Ahmad, 1839-1908). — E. Veress. Rapport de Jérôme Rorario, légat du pape (daté de Bude, 18 déc. 1539). = C.-rendus : *W. Ostwald*. Energetische Grundlagen der Kulturwissenschaft. — *Ed. Meyer*. Geschichte des Alterthums (t. I ; appréciation de neuf pages). — *Ch. Diehl*. Manuel d'art byzantin (analyse de onze pages ; éloge). — *F. Tocco*. La quistione della povertà nel secolo XIV (intéressant). — *G. Hanotaux*. Jeanne d'Arc (analyse). — *E. Roca*. Le règne de Richelieu, 1617-1642 (anecdotique). — *V. Wagner*. Un journal du commencement du XVIIe s. (en hongrois : fait connaître *Lamperter's handschriftliche Original-Zeitung*, de 1598 à 1618 ; un exemplaire se trouve à Arad). — *A. Tecklenburg*. Die Entwicklung des Wahlrechts in Frankreich seit 1789 (bon résumé). — Répertoire historique.

54. — Ungarische Rundschau. — Cette nouvelle revue, éditée par Duncker et Humblot à Leipzig, paraîtra quatre fois par an. Prix : 20 marks ; le fasc. : 6 marks. Publiée avec le concours de Victor Concha, Joseph Hampel et Louis Thallóczy par Gustave Heinrich, secrétaire perpétuel de l'Académie hongroise, elle a pour but de donner « le tableau fidèle de la Hongrie ancienne et moderne au point de vue littéraire, scientifique et social. » Elle continue la *Ungarische Revue* qui a paru de 1881 à 1896 et a rendu de bons services à l'étranger. — 1912, 1er fasc. G. Molnár. François Liszt (à propos du centenaire de sa naissance). — E. Wertheimer. La cour de François Ier, roi de Hongrie (c'est une caractéristique fort réussie de François Ier, François II du nom comme empereur, tirée des Archives royales de Berlin. Elle a pour auteur le diplomate Jacobi-Klöst, ambassadeur de Prusse à Vienne, qui n'était pas étranger au complot des Magyars qui voulaient destituer l'empereur Joseph II et mettre à sa place un prince prussien). — D. Angyal. Le suicide du comte Ladislas Teleki (donne les raisons psychologiques du suicide de l'ancien « ambassadeur » de Kossuth auprès de la République française. Il était prisonnier de la promesse qu'il avait faite à l'empereur François-Joseph de ne pas se mêler de politique, et il sentait peser sur lui le soupçon des

émigrés hongrois. D'autre part, il ne pouvait pas mieux exprimer les désirs de la Hongrie que Deák ne l'avait fait dans son adresse). — S.-P. OSTERN. La souveraineté du peuple, les Arabes et le Khalifat. — A. DOMANOVSZKY. La chronique de Simon de Kéza (examen critique de cette chronique importante pour l'histoire de Hongrie, composée entre 1282 à 1285; elle repose sur une chronique plus ancienne, d'où dérive également la chronique de Bude du XIVe s.). — H. MARCZALI. Procès de sorcellerie en Hongrie (à propos du recueil de Komarmoy; cf. *Rev. hist.*, juill.-août 1911). — I. PEISNER. Les ancêtres de Széchenyi (à propos de l'ouvrage de L. Bártfai-Szabó). — E. MAHLER. Collections égyptologiques en Hongrie. — R. GRAGGER. Une lettre de Fessler à Herder. = 2e fasc. Jules ANDRÁSSY. L'autonomie juridique de la Hongrie de 1526 à 1715 (étude de 70 pages dirigée contre certains juristes autrichiens; elle démontre que, malgré la faiblesse des États hongrois pendant ces deux siècles, les deux principes fondamentaux de l'autonomie furent toujours proclamés. Ces principes sont que les lois ne peuvent être créées ou abolies que par le roi et les États et que le roi doit se soumettre aux lois. Les États n'ont jamais manqué de proclamer que le royaume de Hongrie ne peut être gouverné comme les provinces héréditaires). — J. WLASSICS. La nature juridique de l'article XII de 1867 (voir les extraits de la *Budapesti Szemle*, mars). — G. THIRRING. La population des villes hongroises au XVIIIe s. (étude de statistique). — A. GOMBOS. Le roi Pierre de Hongrie (le successeur de saint Étienne n'était pas le débauché que les chroniques nous représentent. Il fut choisi de bonne heure par saint Étienne pour son successeur et reçut une éducation qui l'a rendu capable de défendre les intérêts du christianisme contre les païens; c'est une apologie de ce prince si longtemps calomnié). — T. GYÁRFÁS. Veit Stoss en Hongrie (il a séjourné à Brassó à la fin de 1522 et au commencement de 1523). — L. THALLÓCZY. La dispersion de la race albanaise (voir les extraits de la *Történeti szemle*, 1er fasc.).

CHRONIQUE.

France. — M. Henry-Jean-Baptiste-Anatole LEROY-BEAULIEU, professeur d'histoire contemporaine et des affaires d'Orient à l'École libre des sciences politiques (1883), directeur de cette même École après la mort d'E. Boutmy, membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques (1887) et membre titulaire depuis 1906, était né à Lisieux, d'une famille normande, le 12 février 1842. Homme d'une culture étendue, maître de plusieurs langues étrangères, dont le russe, lisant et voyageant beaucoup, il connaissait à fond les hommes, les idées, les tendances de la politique européenne; il aimait à les juger, mais après avoir fait le plus loyal effort pour les bien comprendre. Son point de vue était celui d'un libéral enclin à servir toutes les causes généreuses, mais à qui répugnent les excès des partis politiques et religieux. Son premier, son seul grand ouvrage : *l'Empire des Tsars et les Russes* (3 vol., 1882-1889; 4e édition en 1897-1898), a puissamment aidé à faire connaître l'organisation politique et administrative de la Russie, en même temps que le vicomte de Vogüé faisait pénétrer les lecteurs français dans l'âme russe elle-même, et il revint à plusieurs reprises sur l'histoire contemporaine de ce peuple si étranger par son génie et ses institutions aux grandes nations européennes; sa biographie de *Nicolas Miliutine* (1884) est une histoire de l'émancipation des serfs; des essais sur Alexandre II et Alexandre III ont été recueillis dans le volume d'*Études russes et européennes* (1897); après la révolution de 1905, il a écrit *la Russie et la crise russe* (1907, dans le *Bulletin* de la Société normande de géographie). Suivant de très près le mouvement religieux et social en France, il a fait, sur la papauté, la démocratie, le socialisme, de nombreuses conférences, qui ont été reproduites dans divers organes de parti, sans qu'il voulût en faire lui-même des œuvres de parti; il répugnait à ce qu'il appelait les *Doctrines de haine* (1902) : l'antisémitisme, l'antiprotestantisme, l'anticléricalisme. Dans un milieu d'ardentes polémiques, de luttes politiques sans merci, comme celui où nous vivons depuis un quart de siècle, les paroles de ce moraliste, de ce modéré ont eu peu d'effet; elles méritent néanmoins d'être retenues et méditées par tous ceux qu'intéresse le développement de la pensée contemporaine.

— M. Casimir STRYIENSKI, mort au mois d'août 1912, était né à Carouge (Suisse) en 1853. Bien connu des lettrés comme éditeur des œuvres posthumes de Stendhal, du *Journal* (1801-1814), de la *Vie de*

Henri Brulart, de *Lamiel*, des *Souvenirs d'Égotisme*, il l'était plus encore des historiens du XVIIIe siècle, auquel il a consacré un livre dans la Collection de « l'histoire de France racontée à tous ». Ses travaux sur cette période sont importants et nombreux. Ce ne sont pas seulement des éditions comme les *Mémoires de la comtesse Potocka* (1794-1820) et son *Voyage d'Italie* (1826-1827), ce sont aussi des œuvres originales comme *le Gendre de Louis XV : Don Philippe, infant d'Espagne et duc de Parme; la Mère des trois derniers Bourbons : Marie-Josèphe de Saxe et la cour de Louis XV; Mesdames de France, filles de Louis XV*. Toutes les publications de M. C. Stryienski avaient obtenu un légitime succès. Le grand public savait que l'auteur, soucieux de plaire et d'intéresser, s'était livré à des recherches parfois ardues pour renouveler les sujets qu'il traitait et sa faveur avait récompensé ce zèle.

— L.-Fr. BRUEL, enlevé prématurément dans sa trente-deuxième année, le 19 juillet 1912, avait conquis, en janvier 1903, le diplôme d'archiviste-paléographe avec une thèse restée inédite sur *Olivier IV, sire de Clisson et de Belleville, connétable de France (1336-1407)*. Il s'était fait connaître par un important inventaire analytique de la Collection de Vinck à la Bibliothèque nationale, dont le tome I, concernant l'ancien régime, a paru en 1909.

— Le 27 juin 1912, M. BRUTAILS, ancien élève de l'École des chartes, archiviste de la Gironde, a soutenu, devant la Faculté des lettres de Bordeaux, en vue du doctorat, les deux thèses suivantes : 1° thèse complémentaire, *Recherches sur l'équivalence des anciennes mesures de la Gironde* (Bordeaux, Gounouilhou, 1912, in-8°, 154 p.); 2° thèse principale, *Étude archéologique sur les églises de la Gironde* (Bordeaux, Feret, 1912, in-4°, XII-302 p., 350 gravures dans le texte, 1 carte et 16 pl. hors texte). Le jury était présidé par M. de Lasteyrie, membre de l'Institut, venu de Paris pour argumenter contre son ancien et meilleur élève de l'École des chartes; il était assisté du doyen, M. Radet, de MM. Marion et Jullian, professeurs au Collège de France et anciens professeurs à la Faculté, de MM. Courteault et Paris, professeurs à la même Faculté. — Sur la thèse de métrologie, différentes questions techniques ont été débattues : dans quelle mesure peut-on accepter les évaluations de poids pour le boisseau de blé? Peut-on remonter de la barrique bordelaise (d'environ 225 litres) à quelque mesure de capacité des temps gallo-romains? La lieue gasconne, de cinq kilomètres et demi, a-t-elle quelque rapport avec une mesure préromaine d'Aquitaine ou simplement avec des mesures importées d'Espagne par les Wisigoths ou plus tard? Sur tous ces points, tout le monde a dû avouer l'extraordinaire difficulté des questions métrologiques au moyen âge et la presque impossibilité d'en tirer quelque secours pour la période antique (poids et mesures locaux des temps gallo-romains). — Les plus vifs débats ont été provoqués par

la thèse archéologique. L'opinion de M. Brutails est que l'architecture religieuse des pays bordelais relève des écoles charentaises, de Saintonge ou d'Angoumois. Et il semble bien que les juges lui aient donné pleinement raison. Les discussions de détail ont été infinies : là où M. Brutails voit une survivance du style roman prolongée jusqu'au XVIIe siècle, on s'est demandé s'il n'y avait pas eu copie *voulue* ou même simplement *remploi* de motifs. Le contact avec les Charentes s'est-il fait par la voie de Blaye (saintongeaise) ou par la voie d'Aubeterre (la pointe de l'Angoumois vers le Midi)? Dans quelle mesure l'usage de matériaux charentais ou l'arrivée de maçons saintongeais expliquent cette imitation de style? Les influences politiques ont-elles eu leur contre-coup sur l'histoire de l'art? — M. Brutails a eu la mention très honorable avec l'unanimité des voix. Le jury n'a pu que constater l'exceptionnelle valeur de ses deux œuvres. Ce fut une vraie fête universitaire, un bel exemple de décentralisation scientifique, d'accord profond entre l'Université, l'École des chartes, le Collège de France et l'Institut.

— Tout récemment a été décidé le versement aux Archives nationales des papiers du bureau de la presse au ministère de l'Intérieur. Ce versement, qui portera sur 290 articles, apportera à notre grand dépôt une masse considérable de documents sur la législation de la presse pendant la période réglementaire, surtout sous le second Empire, et d'importants dossiers sur les différentes publications périodiques de Paris, des départements, de l'étranger circulant en France. Nul doute qu'au moyen des papiers du bureau de la presse, dès qu'ils auront été classés, on ne renouvelle sur certains points, on ne précise en tout cas l'histoire politique de 1830 à 1875.

— L'Académie des sciences morales a distribué le prix Drouyn de Lhuys (histoire des négociations de la France) entre M. Raymond GUYOT, pour le *Directoire et la paix de l'Europe (1795-1799)*; M. Jean DURENG, pour les *Ducs de Bourbon et d'Angleterre (1722-1726)*; dom René ANCEL, pour les *Nonciatures de Paul IV (1556-1557)*; une mention très honorable a été décernée à Mme A. DE LIPINSKA, pour son livre *le Grand-duché de Posen (1815-1830)*.

— L'Académie d'Amiens a décidé d'ouvrir un concours pour le prix Ernest Prarond. Un prix de six cents francs sera décerné en décembre 1914 à la meilleure œuvre historique intéressant le Ponthieu. Les ouvrages devront être inédits et parvenir au secrétaire perpétuel avant le 1er novembre 1914. Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. Lenel, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Amiens, rue Laurendeau, 55.

— Pendant les mois de juin et juillet, la Société nationale des Antiquaires de France a entendu des communications de MM. BUTTIN (sur une armure de Henri II), PRINET (sur les symboles et attributs

traditionnels qui rappellent les noms des saints dans les armes parlantes des familles qui portent ces noms au moyen âge); DIMIER (sur un portrait d'Anne de Partenay); baron DU TEIL (sur un retable de l'église de Dantzig); SERBAT (sur l'origine de la cathédrale d'Angoulême, achevée au milieu du XIIe siècle); H. DE VILLEFOSSE (sur un vase décoré d'une scène agreste et portant une dédicace à Silvain); MERLIN et POINSSOT (sur une inscription de Teboursouk); LEFEBVRE DES NOETTES (sur des chars élamites trouvés par M. de Morgan dans les fouilles de Suse); DIMIER (sur un tableau de l'église de Tréport en Brie, œuvre de Mathieu Beaubrun, mort en 1597); E. LEFÈVRE (sur une peinture de la fin du XIIIe ou du début du XIVe siècle qui orne le tympan du petit portail méridional de l'église de Notre-Dame d'Étampes); P. MONCEAUX (sur les monogrammes relevés sur des plombs-bulles de l'époque byzantine trouvés à Carthage); MICHON (sur une tête archaïque grecque acquise par le Louvre); BRUSTON (sur les origines du symbole du poisson dans l'iconographie chrétienne); BOIROT (sur les fouilles de Bourbon-Lancy).

Belgique. — La vie internationale tend de plus en plus à seconder et à diriger la vie individuelle des nations. Déjà les gouvernements ont organisé des services collectifs : poste universelle, système métrique décimal, mutualité, bienfaisance et hygiène; enfin, il existe un droit international pour régler tous les rapports juridiques des personnes et des biens; aussi de nombreuses associations se sont-elles formées, dont le travail sera d'autant plus fécond que leurs efforts seront mieux coordonnés. C'est dans cette vue qu'a été fondée l'*Union des associations internationales*, qui a tenu son premier congrès mondial à Bruxelles du 9 au 11 mai 1910, et qu'on a rendu permanent l'Office central constitué d'abord pour la préparation de ce congrès. Cet Office central, qui réside à Bruxelles, publie un annuaire et une revue mensuelle. Celle-ci est intitulé : *la Vie internationale; revue mensuelle des idées, des faits et des organismes internationaux.* Dans le 1er numéro du t. I (1912) se trouvent des articles de MM. LA FONTAINE et OTLET sur la Vie internationale et l'effort pour son organisation, du vicomte R. B. HALDANE sur la Grande-Bretagne et l'Allemagne, de M. Chr.-L. LANGE sur la Coordination et la coopération dans le domaine du mouvement international de la paix. Disons enfin que, dans le Musée international, une place importante est faite à la bibliographie, à la géographie et à l'histoire.

Angleterre. — M. André LANG est mort le 20 juillet dernier; il était né à Selkirk le 31 mars 1844. Après avoir étudié à Édimbourg, puis à St Andrews, il alla prendre ses grades universitaires à Oxford. Poète et érudit, humaniste, mythologue, journaliste, historien, ce travailleur infatigable, que secondait d'ailleurs une petite équipe de collaborateurs dont il guidait les recherches, a beaucoup écrit dans les genres les plus divers. Sans parler de ses traductions de *l'Iliade* et

de *l'Odyssée*, de ses travaux sur la vieille littérature française, sur la politique d'Aristote, sur la pêche à la ligne, nous mentionnons ses études sur le folklore : *Custom and myth* (1884); *Myth, ritual and religion* (1887); *The Making of religion* (1898); *Magic and religion* (1901); *Social origins* (1903); *The Secret of the Totems* (1905); sa biographie de Northcote : *Life, letters and diaries of Sir Stafford Northcote* (1890), et ses livres sur l'histoire de l'Écosse : *Pickle the Spy* (1897); *Prince Charles Edward* (1900); *The Mystery of Mary Stuart* (1901); *The Valet's tragedy*, recueil d'essais relatifs pour la plupart à l'histoire des Stuarts (1903); *John Knox and the Reformation*, publié à l'occasion du quatrième centenaire du réformateur (1906); *Sir George Mackenzie king's advocate* (1909); *The King over the water* (1907, avec la collaboration de M. A. Shield); enfin et surtout son *Histoire d'Écosse* en quatre volumes, œuvre qui témoigne de vastes lectures et d'une connaissance approfondie des sources. On sait avec quelle verdeur il releva les erreurs commises par M. Anatole France dans sa *Jeanne d'Arc*; il aborda à son tour plusieurs des questions mystérieuses que soulève la vie de l'héroïne (*The Maid of France*) sans plus réussir à les résoudre que celles qui se dressent autour de Marie Stuart. C'est qu'il avait l'esprit encore plus subtil que profond, plus étendu que créateur. D'ailleurs, s'il censurait sans indulgence les défauts d'autrui, il prêtait lui-même souvent le flanc à la critique, parce que son érudition n'était pas toujours très exacte. Il était trop excité par la fièvre d'apprendre, de parler et d'écrire pour soigner le menu détail. Depuis 1906, il était membre de la R. British Academy.

Espagne. — En exécution du legs de D. Francisco Martorell y Peña, la ville de Barcelone ouvre un concours d'archéologie espagnole. Le prix, montant à 20.000 pesetas, sera attribué le 23 avril 1917 au meilleur mémoire, imprimé ou manuscrit, présenté au secrétariat de la municipalité avant le 23 octobre 1916. Les auteurs étrangers aussi bien qu'espagnols sont admis au concours; les mémoires pourront être écrits en latin, castillan, catalan, français, italien ou portugais.

— Pour la première fois en Espagne, dans les temps modernes, le Comité des recherches scientifiques et des bourses de voyage (*Junta para ampliación de estudios i investigaciones científicas*) a organisé un cours de vacances pour étrangers, du 15 juin au 23 juillet passés. Ce cours a compris diverses séries de conférences de littérature, art, histoire, linguistique, archéologie et des excursions archéologiques aux musées de Madrid et à Tolède, l'Escurial, Avila et Ségovie. Dans la liste des professeurs ont figuré plusieurs noms très connus parmi les historiens et les érudits, tels que ceux de MM. Cassio, Menéndez Pidal, Garcia Moreno, Altamira, Rodriguez Marin, etc. A signaler parmi les sujets historiques : l'Art ibérique, musulman, mozarabe et « mudéjar »; Cervantès; le Roman et le théâtre au XIXe siècle; le Roman picaresque en tant que peinture des mœurs

espagnoles; la Vie politique et sociale de l'Espagne au XIXe siècle; le Savoir et la vie littéraire au XVIIIe siècle.

Japon. — D'une brève étude publiée par M. Édouard CLAVERY dans le *Bulletin* de la Société franco-japonaise de Paris (mars 1912), nous extrayons les renseignements suivants concernant l'*Institut historique de Tokio*. Cet Institut a été fondé en 1871 en vue de publier les matériaux d'une histoire chronologique du pays depuis le IXe siècle de l'ère chrétienne; pour l'époque antérieure on possède en effet une histoire officielle qui part des plus anciens temps et qui a été interrompue au Xe siècle sous l'empereur Ou da. L'Institut se compose de huit commissaires, sous la direction desquels travaillent vingt commissaires adjoints. Les huit commissaires sont tous docteurs ou licenciés ès lettres de l'Université de Tokio; deux ont le titre et les fonctions de surintendant : l'un, M. Sanji MIKAMI, est spécialement chargé de la direction; l'autre, M. Yoshi nara TANAKA, contrôle et dirige les publications de l'Institut. Le travail est distribué en six sections correspondant aux périodes suivantes dites : de Kamakura, 1192-1333; de Namboku, 1336-1392; des Ashikaga, 1394-1603; des Tokugawa, 1603-1807; enfin aux relations du Japon avec l'étranger : 1° avant 1853; 2° depuis 1853. Dès à présent, l'Institut possède la copie de 150.000 documents. Il a déjà commencé deux grandes publications : 1° *Dai Nippon Komonjo*, recueil des documents les plus divers actuellement possédés par l'empire du Japon; l'ouvrage comprendra environ 100 volumes de 600 pages; 2° *Dai Nippon Shiryô*, collection de matériaux divers, documents civils et autres, allant de l'an 887 à 1868, époque de la Restauration; l'ouvrage complet se composera d'environ 500 volumes de 1.000 pages. Tous les ans, les volumes parus sont envoyés, à titre gracieux, aux principales bibliothèques et universités d'Europe et d'Amérique; en France, on les trouve, incomplets il est vrai, à la Bibliothèque nationale.

Russie. — Le centenaire d'Alexandre HERZEN (25 mars-7 avril 1912) n'a pas été fêté en Russie comme il aurait dû l'être parce que les écrits et le nom même du grand tribun sont encore sous l'index de la censure, le relâchement momentané qui s'est produit en 1905 ayant fait place à un redoublement de sévérité depuis 1906-1907. Le cercle Herzen, à Pétersbourg, et la Société des amis des lettres russes, à Moscou, s'apprêtaient à commémorer l'illustre écrivain et homme politique par des séances solennelles, mais presque au dernier moment on a jugé plus opportun de remettre toute solennité à des circonstances plus favorables. Le centenaire de Herzen n'a été célébré que dans la presse, sauf naturellement dans les journaux de l'extrême droite. Ceux de Moscou, sa ville natale, où il a passé la plus grande partie de sa vie en Russie, ont fait d'intéressantes enquêtes sur les lieux où s'est écoulée la jeunesse de Herzen. Il a été établi, entre autres, que toutes les maisons qu'il a habitées à Moscou et qu'il a si vivement

dépeintes dans ses *Mémoires* sont encore debout, malgré la fièvre de destructions qui bientôt probablement remplacera ces vieilles demeures seigneuriales par quelques « gratte-ciel » modernes. Un trait encore à noter; il existe à la bibliothèque du Musée public et Roumiantzov, à Moscou, un petit musée Herzen fondé par les soins de quelques admirateurs auxquels la famille Herzen a bien voulu venir en aide. Manuscrits, portraits du tribun, de ses amis et des membres de sa famille remplissent deux petites chambres. Pendant les mois d'avril et de mai derniers ce petit musée est devenu l'objet d'un véritable pèlerinage. C'était l'hommage que venaient offrir au grand ami du peuple russe ses compatriotes.

En France, un Comité s'est formé pour convier, autour de la tombe de Herzen, à Nice, le 7 avril, « tous les amis du peuple russe, tous les hommes dévoués aux idées de liberté et de justice, enfin tous ceux qui comprennent la beauté d'une vie entièrement consacrée, en dépit de tous les obstacles et de toutes les déceptions, à la poursuite d'un même idéal ». Cet idéal anime les principaux écrits de Herzen, ses *Mémoires*, son *Étoile polaire*, sa *Cloche* qui a contribué pour une si large part à la libération des serfs.

Suisse. — M. Berthold VAN MUYDEN, décédé à Lausanne le 19 avril 1912, dans sa soixantième année, présidait depuis près de vingt-deux ans la Société d'histoire de la Suisse romande. De bonne heure il avait fait une place à l'histoire au milieu des occupations de sa carrière d'avocat. Entré dans la vie publique et appelé à deux reprises, par la confiance de ses concitoyens, aux fonctions absorbantes de syndic de Lausanne, il trouva moyen, grâce à une remarquable puissance de travail, de poursuivre ses études favorites. Il débuta par deux volumes d' « essais historiques » : *la Suisse sous le pacte de 1815* (1890 et 1892), où il étudiait la genèse de la constitution de 1848, base de l'organisation actuelle de la Suisse. Cet ouvrage, malheureusement inachevé, est peut-être celui qui met le mieux en relief les qualités d'historien de van Muyden : esprit clair et jugement pondéré, grande facilité d'assimilation, connaissance pratique des affaires et des hommes qui l'aidait à comprendre et à faire revivre le passé.

Son *Histoire de la nation suisse* (1896-1899, 3 vol. in-8°), que lui-même appelle modestement une compilation, ne repose pas, en effet, sauf en quelques chapitres, sur l'étude directe des sources originales. Il se proposait de rendre accessibles au public de la Suisse romande les résultats des travaux d'histoire nationale en langue allemande, et sut atteindre son but. C'est principalement l'Histoire de Dandliker qui lui a servi de modèle et de fil conducteur. Comme lui, van Muyden ne s'est pas limité au récit des événements politiques, il a fait rentrer dans le plan de son ouvrage l'étude de tous les éléments qui ont agi sur le développement de la civilisation. Tout en suivant de près ses devanciers, il n'en a pas moins fait œuvre originale par

une appréciation très personnelle des hommes et des idées qui ont influé sur ce développement. En face de la complexité inhérente à toute histoire de la Suisse, il s'est appliqué à mettre en lumière les caractères communs qui font de ce pays, à ses yeux, non une agglomération factice de nationalités, mais une véritable nation fondée sur ce programme : « La variété dans l'unité. »

L'œuvre historique de van Muyden est une œuvre de sincérité et de probité scientifique. Elle est tout entière inspirée par le souffle d'un patriotisme clairvoyant : il s'efforce de trouver dans les péripéties de l'histoire nationale un enseignement pour le présent; il y découvre aussi les raisons de croire aux progrès de l'avenir. Cette tendance est surtout marquée dans son dernier ouvrage, achevé peu de mois avant sa mort, les *Pages d'histoire lausannoise* (Lausanne, G. Bridel, 1911, in-8°, XII-669 p.). Dans une série de chapitres qui sont, suivant son expression, des « causeries à bâtons rompus », il a accumulé un vaste répertoire de faits qui illustrent l'évolution de la ville à travers les âges[1], l'histoire de ses monuments et de ses habitants; il décrit, en pleine connaissance de cause, les rapides transformations de l'époque contemporaine et les institutions qui donnent à l'active et prospère cité sa physionomie actuelle. Selon le vœu de son auteur, ce livre contribuera certainement à « mettre en relief le développement graduel de l'âme vaudoise ».

Les amis de B. van Muyden appréciaient la fidélité de ses affections, sa franchise courageuse et sa loyauté. Qu'on considère en lui l'homme privé, l'historien ou le magistrat, on peut lui appliquer ce qu'il a dit du peuple vaudois devenu indépendant : « Il y avait en lui une énergie persévérante et l'amour désintéressé de la chose publique. »

V. VAN B.

1. Ce livre est le développement d'une plaquette publiée en 1906 par la municipalité de Lausanne, à l'occasion de l'inauguration du tunnel du Simplon. On doit encore à van Muyden la publication des *Antiquités lacustres du musée archéologique de Lausanne*, album de dessins formé par les soins de feu M. Morel-Fatio, son beau-père, et celle des *Lettres et voyages de M. César de Saussure en Allemagne, en Hollande et en Angleterre* (voir *Rev. histor.*, t. LXXXIV, p. 447).

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

225.

ÉRASME

SA VIE ET SON ŒUVRE JUSQU'EN 1517

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE[1].

I.

Le recueil de la correspondance d'Érasme s'est formé lentement et n'est pas complet. Comme les hommes de la Renaissance, Érasme attachait un grand prix à l'art de composer les lettres; il y admirait une des plus nobles élégances de la société antique. Aussi, dès les années de jeunesse passées au couvent de Steyn, conservait-il avec soin ses propres brouillons. A Paris, où il rédigeait en 1498 un traité *De conscribendis Epistolis*, en Angleterre, en Italie, à Louvain, à Bâle, à Fribourg, jamais il ne cessa de copier ou de faire copier celles de ses lettres auxquelles il attribuait le plus d'intérêt. Il hésita pourtant assez longtemps avant de les publier et, pressé par des travaux plus importants, ne prit jamais grand soin de leurs éditions.

Ce fut à Louvain, en octobre 1516, que Pierre Gilles, secrétaire de la ville d'Anvers, imprima chez Thierry Martens un premier recueil de dix-sept lettres, écrites par Érasme et ses amis depuis le 11 octobre 1514[2]. En avril de l'année suivante, il offrait au lecteur, sous le titre d'*Epistolae elegantes*, une

1. *Opus Epistolarum Desiderii Erasmi, denuo recognitum et auctum* per P. S. Allen; Oxford, at the Clarendon Press, 1906-1910, 2 vol. in-8°. — Sur l'histoire des impressions diverses de la correspondance, cf. t. I, app. VII.

2. *Epistole aliquot illustrium virorum ad Erasmum Roterodamum et hujus ad illos;* Louvain, Thierry Martens, octobre 1516, in-4°. — L'année précédente, Froben avait imprimé à Bâle, en août 1515, à la suite de *Jani Damiani Senensis ad Leonem X Pont. Max. de expeditione in Turcas Elegeia*, les lettres d'Érasme aux cardinaux Riario et Grimani, écrites le 15 mai 1515, celle à Léon X, écrite le 21 mai, et la réponse à Martin van Dorp, écrite à la fin du même mois. Mais cette publication avait un caractère strictement apologétique.

série presque entièrement nouvelle, et postérieure au mois d'octobre 1515. Froben, au début de 1518, réunit ces deux volumes en un seul et les réimprima; ce fut dès lors à lui qu'Érasme confia sa correspondance[1]. En août paraissaient à Bâle soixante-trois lettres inédites, réunies par Beatus Rhenanus; deux d'entre elles remontaient à 1499[2]. Puis se succédèrent, en octobre 1519, la *Farrago nova Epistolarum Desiderii Erasmi*, particulièrement riche pour la période qui s'étend de 1497 à 1507[3], et, en 1521 et 1528, les *Epistolae ad diversos* et les *Selectae Epistolae*, qui augmentèrent encore la collection sans y rien ajouter d'antérieur à 1513[4]. Érasme entreprit alors de refondre les divers recueils qui la composaient. Enrichie de quatre cent six pièces inédites, classée hâtivement et sans souci de l'exactitude chronologique, arbitrairement divisée en vingt-quatre livres, elle parut chez Jérôme Froben, J. Herwagen et N. Episcopius sous le nom d'*Opus Epistolarum Desiderii Erasmi*[5], en août 1529. Deux et trois ans après, les *Epistolae floridae* et les *Epistolae palaeonaeoi*[6] la complétèrent. Quelques lettres accompagnèrent encore, en 1534, le *De praeparatione ad mortem*, en 1536, le *De puritate tabernaculi*[7]. Enfin, deux ans après la mort d'Érasme, en 1538, Jérôme Froben et N. Episcopius réimprimèrent sa correspondance au pre-

1. *Aliquot epistole sanequam elegantes Erasmi Roterodami et ad hunc aliorum eruditissimorum hominum, antehac nunquam excusae praeter unam et alteram;* Louvain, Th. Martens, avril 1517, in-4°. — L'édition bâloise in-4° de janvier 1518 porte le même titre.

2. *Auctarium selectarum aliquot epistolarum Erasmi Roterodami ad eruditos et horum ad illum;* Bâle, J. Froben, août 1518, in-4°; réimprimé en mars 1519, in-4°.

3. *Farrago nova epistolarum Des. Erasmi Roterodami ad alios et aliorum ad hunc; admixtis quibusdam quas scripsit etiam adolescens;* Bâle, J. Froben, octobre 1519, in-fol.

4. *Epistolae D. Erasmi Roterodami ad diversos et aliquot aliorum ad illum, per amicos eruditos ex ingentibus fasciculis schedarum collectae;* Bâle, J. Froben, 31 août 1521. — *Selectae aliquot epistolae nunquam antehac evulgatae;* Bâle, J. Herwagen et H. Froben, vers septembre 1528.

5. *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami per auctorem diligenter recognitum et adjectis innumeris novis fere ad trientem auctum;* Bâle, H. Froben, J. Herwagen et N. Episcopius, 1529, in-fol.

6. *Des. Erasmi Roterodami epistolarum floridarum liber unus antehac nunquam excusus;* Bâle, J. Herwagen, septembre 1531, in-fol. — *Desiderii Erasmi Roterodami epistolae palaeonaeoi;* Fribourg, J. Emmeus, septembre 1532, in-fol.

7. *De praeparatione ad mortem liber unus. Epistolae aliquot..., quarum*

mier volume de ses œuvres complètes. Augmenté de toutes les épîtres parues depuis 1529 et de quelques autres, postérieures à 1531 et restées inédites, le recueil ne comprenait pas moins de douze cent trente et une pièces, réparties en vingt-huit livres[1].

Il resta longtemps sans s'accroître. La lutte de la Réforme et de l'Église romaine détourna de l'œuvre d'Érasme les esprits qui n'y trouvaient pas les affirmations et les négations tranchantes dont ils avaient besoin pour vivre et pour combattre. Suspecte aux protestants et aux catholiques, la pensée de l'humaniste, étrangère aux partis pris violents, subit l'indifférence et le dédain des générations tragiques qui virent en Allemagne le conflit des princes évangéliques et de Charles-Quint, en France les guerres de religion, aux Pays-Bas la révolte des Gueux contre les Espagnols. Ce fut seulement au début du XVIIe siècle que les érudits protestants eurent le loisir et la curiosité de relire, en historiens de leurs propres origines, sa correspondance, et de rechercher ses lettres inédites. En 1607, Paul Merula, bibliothécaire de l'Université de Leyde, publia, d'après des manuscrits conservés en Hollande, le *Compendium vitae* et deux séries d'*Epistolae* : les unes adressées par Érasme, vers 1519, aux humanistes d'Erfurt, les autres contemporaines de son séjour à Steyn ou de ses premières années de liberté[2]. Cependant, Melchior Goldast éditait à Francfort en 1610 les œuvres de Willibald Pirckheimer, et, pour la première fois, imprimait la correspondance restée manuscrite d'Érasme et du patricien de Nuremberg[3]. Un libraire hollandais résidant à Londres, Adrien Vlacq, put alors, en 1642, donner une nouvelle édition de la correspondance, où Merula et Goldast complétaient

nulla fuit antehac excusa typis; Bâle, H. Froben et N. Episcopius, vers janvier 1531, in-4°. — *De puritate tabernaculi sive Ecclesiae Christianae. Aliquot epistolae selectae virorum excellentium et insigniter eruditorum nunc primum editae;* Bâle, H. Froben et N. Episcopius, vers février 1536.

1. *Des. Erasmi Rot. operum Tertius Tomus epistolas complectens universas quotquot ipse autor unquam evulgavit aut evulgatas voluit, quibus praeter novas aliquot additae sunt et praefationes quas ad diversos omnis generis scriptores non paucas idem conscripsit;* Bâle, H. Froben et N. Episcopius, 1538, in-fol.; réédité en 1541 et 1558.

2. *Vita Des. Erasmi Roterodami ex ipsius manu fideliter repraesentata... Additi sunt epistolarum quae nondum lucem aspexerant libri duo, quas conquisivit, edidit..., Paullus G. F. P. N. Merula :* Leyde, 1607, in-4°.

3. *Willibaldi Pirckheimeri opera*, éd. M. Goldast; Francfort, 1610, in-fol.

Episcopius et Froben[1]. Enfin, en 1703, Leclerc réimprimait à Leyde, en de vastes in-folio, toutes les œuvres d'Érasme; la correspondance occupa les deux tomes du troisième volume. Il eut le mérite d'y introduire, en appendice, une nouvelle série de lettres échangées de 1509 à 1512 et de 1514 à 1518, et découvertes à Deventer par son collaborateur de La Faye[2]. Mais la chronologie des *Epistolae* demeura incohérente et contradictoire.

Nul ne reprit pendant deux siècles l'œuvre de Leclerc, et le manque d'une édition critique de la correspondance, enrichie encore en 1779 des lettres d'Érasme à Boniface Amerbach[3], ne permit pas à Drummond, à Durand de Laur et à Feugère[4] d'éviter, dans leurs essais biographiques, l'inexactitude et l'imprécision. Cependant, le problème des origines du protestantisme suscitait, vers le dernier tiers du XIXe siècle, une série de publications et de monographies. Herminjard recueillait et annotait la correspondance des réformateurs dans les pays de langue française; un groupe de professeurs des universités allemandes entreprenait à Weimar la grande édition des œuvres complètes de Luther[5]. De nouveau, l'attention se porta sur les écrits d'Érasme et de nouveau l'on vit s'accroître la collection des *Epistolae*. A. Horawitz imprimait diverses lettres découvertes dans les bibliothèques d'Allemagne[6]. M. de Nolhac en trouvait à la Vaticane[7]. D'autres étaient signalées à Deventer, à Gouda et dans le fonds des Erasmiana et des Amerbachiana conservés à Bâle. Et, tandis que M. Vander Haeghen commençait une bibliographie raisonnée des ouvrages d'Érasme, on n'en sentait

1. *Epistolarum D. Erasmi Roterodami libri XXXI;* Londres, 1642, in-fol.

2. *Desiderii Erasmi Roterodami Opera omnia. Tomus tertius, qui complectitur epistolas pluribus quam CCCCXXV ab Erasmo aut ad Erasmum scriptis auctiores, ordine temporum nunc primum dispositas, multo quam umquam antea emendatiores;* Leyde, 1703, 2 vol. in-fol.

3. *Epistolae familiares Des. Erasmi Roterodami ad Bonif. Amerbachium;* Bâle, 1779, in-8°.

4. R. Drummond, *Erasmus, his life and character;* Londres, 1873, 2 vol. in-8°. — A. Durand de Laur, *Érasme précurseur de l'esprit moderne;* Paris, 1872, 2 vol. in-8°. — L. Feugère, *Érasme, sa vie et son œuvre;* Paris, 1874, in-8°.

5. A.-L. Herminjard, *Correspondance des Réformateurs dans le pays de langue française;* Genève, 6 vol. in-8° parus depuis 1866. — *D. Martin Luthers Werke, Kritische Gesammtausgabe;* Weimar, in-4°, 41 vol. parus depuis 1883.

6. A. Horawitz, *Erasmiana;* Vienne, 1878-1885, 3 vol. in-8°.

7. P. de Nolhac, *Érasme en Italie*, 2e éd.; Paris, 1898, in-8°.

que plus vivement les défauts de la grande édition des *Epistolae* et la nécessité de la refaire selon des méthodes scientifiques[1].

Déjà, M. A. Richter avait, en 1891, dans une thèse de Leipzig, entrepris de classer historiquement les lettres[2]. Mais son travail, assez sommaire, ne dépassait pas l'année 1508 et contenait des erreurs. Cinq ans après paraissaient à Trèves, dans la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, les recherches de Max Reich sur la correspondance et la vie d'Érasme de 1509 à 1518[3]. Il s'efforça d'établir la chronologie des épîtres publiées par Leclerc et les chercheurs modernes; les notes érudites et précises dont il en accompagna le texte constituèrent, pour la période dans laquelle il s'était renfermé, la première biographie vraiment scientifique de l'humaniste. Reich manqua malheureusement bientôt à la tâche que l'Académie des Sciences de Berlin l'avait chargé de poursuivre. Elle fut reprise en Angleterre, avec une méthode et une persévérance qui permettent d'espérer son prompt achèvement. Depuis longtemps déjà, les savants anglais s'étaient plu à étudier l'œuvre de l'écrivain qui passa en Grande-Bretagne les années les plus sévères de son existence et y trouva ses plus fidèles amis. Ses meilleures biographies avaient paru en Angleterre. En 1867, M. Seebohm, M. Mullinger en 1873, avaient raconté ses relations avec John Colet et Thomas More, son séjour et son enseignement à Cambridge[4]. Mais ce fut aux professeurs d'Oxford que l'on dut les progrès décisifs. Les leçons de Froude sur les *Epistolae* donnèrent en 1893, aux recherches érasmiennes, une impulsion nouvelle[5]. En 1901, M. Nichols fixa la chronologie des lettres antérieures à 1509; il les illustra d'un commentaire historique et biographique qui se raccordait à celui de Reich, malheureusement il se contenta de traduire en anglais des extraits d'ailleurs importants de la

1. *Bibliotheca Erasmiana*, publiée par F. Vander Haeghen; Gand, 1897-1906, 5 vol. in-8°.

2. A. Richter, *Erasmus-Studien;* Dresde, 1891, in-12.

3. Max Reich, *Erasmus von Rotterdam, Untersuchungen zu seinem Briefwechsel und Leben in den Jahren 1509-1518;* dans *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, Ergänzungsheft IX; Trèves, 1896.

4. F. Seebohm, *The Oxford Reformers, John Colet, Erasmus and Thomas More*, 3e éd.; Londres, 1887, in-8°. — J. B. Mullinger, *History of Cambridge University;* Cambridge, 1874, in-8°.

5. J. A. Froude, *Erasmus, his life and letters;* Londres, 1893, in-8°.

correspondance. Trois ans après, il consacrait un second volume aux lettres écrites entre 1509 et la fin de 1517[1]. Cependant, M. P.-S. Allen, depuis 1893, préparait l'édition historique et critique devenue indispensable. Plus heureux que tous ceux qui avaient conçu le même projet, il put, après treize ans de labeur, imprimer en 1906 le premier tome de l'*Opus Epistolarum Desiderii Erasmi*, qui s'arrêtait à juillet 1514. Le second, paru en 1910, conduit le lecteur jusqu'aux derniers jours de juin 1517[2].

L'ouvrage de M. Allen contient toutes les lettres connues d'Érasme. Aux *Epistolae* imprimées par Leclerc, par Horawitz, par M. de Nolhac, sont venues s'ajouter quelques pièces découvertes par l'éditeur dans les bibliothèques de Deventer, de Gouda, de Bâle, de Nuremberg et de Schlettstadt. Pourtant, la collection n'est pas encore complète. Un certain nombre de manuscrits et d'autographes, signalés avec précision, sont encore égarés[3]. D'autre part, de nouvelles trouvailles sont souhaitables. On rencontre sans cesse, dans la correspondance d'Érasme, des allusions à diverses lettres qui ne nous sont pas parvenues et dont quelques-unes offriraient le plus grand intérêt. Il suffira de dire que nous n'avons pas toutes ses lettres à Budé et ne possédons aucune de celles qu'il écrivit à Lefèvre d'Étaples.

M. Allen nous a donné une édition véritablement critique. Pour les épîtres parues du vivant d'Érasme, il a collationné soigneusement le texte de Londres et de Leyde avec la plus ancienne impression autorisée par l'auteur. Les autres ont été collationnées soit avec la grande édition de Froben, soit avec les manuscrits originaux. Les allusions aux faits historiques, aux ouvrages exactement datés, aux voyages dont nous connaissons l'année et la saison lui ont permis de fixer la succession chronologique des lettres avec une précision qu'il paraît impossible de dépasser. Chacune est précédée d'une notice qui nous renseigne sur les circonstances dans lesquelles elle a été écrite et sur la personnalité du correspondant. Le recueil comprend

1. F. M. Nichols, *The Epistles of Erasmus, from his earliest letters to his fifty-first year, arranged in order of time; english translations with a commentary*; Londres, 1901-1904, 2 vol. in-8°.

2. Voir plus haut, p. 225, n. 1.

3. M. Allen en donne la liste t. I, p. XI.

non seulement toutes les lettres d'Érasme, mais toutes celles qui lui ont été adressées. Le premier volume est précédé du *Catalogus Lucubrationum*, composé en 1523, du *Compendium Vitae*, publié par Merula, et des deux biographies écrites par Beatus Rhenanus. Dans un certain nombre d'appendices, M. Allen étudie l'authenticité du *Compendium*, les premières années de l'humaniste, ses relations avec l'évêque de Cambrai, Henri de Bergen, et quelques-uns de ses plus anciens amis, son premier séjour à Cambridge, l'histoire des éditions de sa correspondance et les manuscrits de Deventer et de Gouda qui en conservent une partie. Le second tome est suivi de quelques préfaces.

Les érudits qu'intéresse le problème des origines de la Réforme doivent à M. Allen un recueil incomparable de documents enfin classés. Nous espérons qu'il achèvera heureusement la tâche entreprise et que la dernière partie de son œuvre rendra enfin possible une histoire scientifique des relations d'Érasme et de Luther, ainsi que de ses conflits avec les réformés et les catholiques. Du moins peut-on, dès maintenant, essayer de marquer brièvement ce que les lettres de l'humaniste, rétablies dans leur succession chronologique, nous apprennent de sa vie, de sa pensée et de son travail, jusqu'à la veille de la révolution religieuse qu'il avait préparée.

II.

Les premières années de la vie d'Érasme restent assez mystérieuses. Né à Rotterdam, le 28 octobre 1466, d'une union illégitime, dont tous ses biographes ont, d'après lui-même, raconté la brève et triste histoire, petit écolier à Gouda, enfant de chœur à la cathédrale d'Utrecht, il avait suivi, depuis 1475, au collège de Saint-Lébuin de Deventer, les leçons des Frères de la Vie-Commune, et grandi sous la tutelle de la société monacale et dévote qu'ils formaient, dans les villes de la Hollande et de la Basse-Germanie, avec les chanoines réguliers de Windesheim.

Un siècle ne s'était pas encore écoulé depuis que Gérard Groote avait fondé l'Institut de la Vie-Commune pour enseigner aux chrétiens des Pays-Bas qu'épouvantaient les épidémies de peste noire la pénitence et la conversion, et que son ami Florent Radewijns avait, dans le même esprit de prosélytisme ascétique, créé autour du couvent de Windesheim, proche de

Zwolle, une nouvelle congrégation des chanoines réguliers[1]. Les Frères ne constituaient pas un ordre et ne se liaient pas par des vœux éternels, mais ils habitaient ensemble, mettaient leurs biens en commun, vivaient dans la pauvreté, l'obéissance et la chasteté, prêchaient en langue vulgaire pour l'édification du simple peuple, et enseignaient les enfants qu'ils préparaient à la cléricature. C'était afin de donner à l'Église les prêtres et les moines dont elle avait besoin pour sa réforme que s'ouvraient leurs écoles. Indifférents à la théologie et à la scolastique, aux querelles des réalistes et des nominaux qui, à Paris comme à Cologne, à Bâle comme à Vienne, mettaient aux prises ceux qu'on appelait les anciens et les modernes, l'acceptation muette de la parole du prêtre, la froide pratique des sacrements et des œuvres ne leur suffisaient pas. Ils lisaient le Nouveau Testament, les Évangiles, les Épîtres, les Pères qui avaient le mieux pénétré les secrets de la vie intérieure, saint Augustin et saint Bernard; ils lisaient les ascètes de la Germanie et des Flandres, et parmi eux Ruysbroek que Gérard Groote avait connu et admiré. Des maisons de la Vie-Commune et des couvents des chanoines, qu'unissait la même pensée, étaient sortis d'innombrables et prolixes ouvrages, inspirés de cette piété intime, contemplative et cependant agissante, qu'on appelait la dévotion moderne, et qui, dès les vingt premières années du xve siècle, avait trouvé dans les quatre livres de l'*Imitation* son expression la plus efficace et la plus humaine[2]. Bientôt elle débordait sur l'Occident, gagnait l'Université de Paris, s'imposait à ceux mêmes qui en

1. Sur les Frères de la Vie-Commune et les chanoines réguliers de Windesheim, voir : C. Ullmann, *Reformatoren vor der Reformation*; Hambourg, 1841-1842, 2 vol. in-8°; G.-H.-M. Delprat, *Verhandeling over de Broederschap van G. Groote*; Arnhem, 1856, in-8°; G. Bonet-Maury, *Gérard Groote, un précurseur de la Réforme au XIVe siècle, d'après des documents inédits*; Paris, 1878, in-8°; *De opera scholastica Fratrum vitae communis*; Paris, 1889, in-8°; W. Moll, *Die correformatorische Kirchengeschichte der Niederlande, deutsch bearbeitet von P. Zuppke*; Leipzig, 1895, 2 vol. in-8°, t. II, p. 251 et suiv.

2. L'origine hollandaise de l'*Imitation* peut être considérée comme démontrée. — V. J. G. R. Acquoy, *Het Klooster te Windesheim en zijn invloed*; Utrecht, 1875-1880, 3 vol. in-8°; W. Moll, *op. cit.*; et surtout K. Hirsche, *Prolegomena zu einer neuen Ausgabe der Imitatio Christi nach dem Autograph des Thomas von Kempen*; Berlin, 1873-1894, 3 vol. in-8°; 3e volume : *Erweis der Autorschaft des Thomas aus dem Inhalte und aus den Handschriften der Imitatio*.

avaient d'abord, comme Jean Gerson, combattu les imprudences spirituelles, exerçait sur le monde chrétien, par l'*Imitation*, une douce et forte influence, se transmettait de génération en génération, jusqu'à la veille de la Réforme, entre la scolastique épuisée et l'humanisme naissant, comme une protestation contre la discipline aride du syllogisme et la sécheresse dogmatique de la théologie officielle, et consolait ceux qui, soumis à l'autorité de l'Eglise et de la tradition, avaient cependant gardé le besoin de penser et de vivre leur foi.

Dans les collèges de la Vie-Commune, la règle était toute monastique. Les Frères entendaient plier leurs élèves à l'humilité, à l'abdication d'eux-mêmes, pour les former à la vie claustrale; ils exigeaient d'eux une attitude recueillie, une gravité silencieuse[1]. Le collège de Deventer, depuis un siècle, avait été un séminaire de jeunes moines; Thomas de Kempen en était sorti. L'enseignement y restait fidèle aux méthodes du moyen âge. On y lisait Évrard de Béthune et Jean de Garlande. Bien que les Frères prissent peu d'intérêt à la philosophie, on s'y exerçait au syllogisme, et l'on ne cherchait encore dans les œuvres antiques, dans Ovide, Horace, Virgile, Sénèque ou Cicéron, que des sentences morales ou des élégances de latinité. Pourtant, vers la fin du séjour d'Érasme à Deventer, un peu de lumière pénétra dans la sombre école. Rodolphe Agricola, le premier savant des pays du Nord qui ait été véritablement un humaniste, revenait d'Italie en 1479, après dix ans d'études à Pavie et à Ferrare, et, secrétaire de la ville de Groningue, il introduisait aux Pays-Bas le goût de la pensée et de l'éloquence latine. Le Westphalien Alexandre de Heek se faisait son disciple, apprenait de lui les éléments du grec et devenait, en 1483, directeur de Saint-Lébuin. Un des maîtres, Jean Synthen, qui appartenait à la confrérie de la Vie-Commune, admirait sincèrement l'antiquité. Érasme entendit quelques-unes des leçons qu'Alexandre de Heek professait les jours de fête dans la grande salle du collège : il ne put qu'entrevoir Rodolphe Agricola. L'humanisme de ces savants restait encore timide. Alexandre de Heek encourageait ses meilleurs élèves à prendre l'habit

1. Allen, t. I, app. II, *Erasmus' early life*. Cf. la biographie d'Érasme par Beatus Renanus, Allen, t. I, app. IV. — L'école de Deventer appartenait au chapitre de Saint-Lébuin et tous les professeurs n'étaient pas de la Vie-Commune.

monastique[1]; il ne voulait même pas rompre avec la pédagogie du moyen âge, et se contentait de préparer, en collaboration avec Synthen, une réédition classique du *Doctrinal*. Pourtant, leur enseignement fut pour Érasme une révélation. Mais le jeune écolier, auteur déjà d'une Églogue latine[2], dut interrompre ses études. Sa mère, qui l'avait accompagné à Deventer et surveillait son éducation, fut enlevée par la peste. Son père, le prêtre Girard, mourut presque aussitôt. Érasme, de retour en Hollande, se vit abandonné à des tuteurs sans scrupules qui usèrent de tous moyens pour le faire entrer en religion.

Il a raconté plus tard en détails, dans sa lettre à Lambert Grunnius, les sollicitations et les menaces dont il fut assailli et comment, après avoir perdu trois ans à Hertogenbosch dans une nouvelle école de la Vie-Commune où l'humanisme était encore inconnu, il finit par céder[3]. Il fut admis, en 1487, non dans la congrégation de Windesheim, où plusieurs de ses amis d'enfance étaient moines, mais dans celle de Sion, qui, en 1464, s'était détachée de Windesheim et suivait également la règle de saint Augustin. La vie religieuse y était moins intense et la discipline moins rude, mais Érasme put croire qu'il trouverait au couvent de Steyn le loisir et le calme nécessaire aux études vers lesquelles son goût l'entraînait. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était trompé. La plupart des moines, ignorants et paresseux, haïssaient toute supériorité intellectuelle. Le besoin d'une religion personnelle et intérieure, qui devait inspirer toute son œuvre théologique et peut-être lui venait, à son insu, des Frères de la Vie-Commune et de la tradition de Gérard Groote et de Ruysbroek, se satisfaisait mal de la récitation mécanique des psaumes et des cérémonies monotones et sans âme qui, plusieurs fois par jour, réunissaient les chanoines à la chapelle et occupaient inutilement le vide de leur existence. Déjà délicate, sa santé ne s'accommodait pas de la règle et du régime du couvent. Mais le respect humain, la crainte d'une vie incertaine et misérable, des rancunes et des vengeances ecclésiastiques l'y rete-

1. Cf. Butzbach, *Auctarium*, cité par K. Hirsche, dans *Herzog's Real-Encyclopädie*, art. *Brüder des gemeinsamen Lebens* : « Quos jam competenter litteris imbutos ad Christi famulatum jugiter exhortari ... non cessabat. »

2. Erasmi. *Opera omnia;* Leyde, 1703, in-fol., t. VIII, col. 561 et suiv.

3. Allen, Ep. 447, t. II, p. 291. Cf. le récit du *Compendium vitae*, ibid., t. I, p. 47 et suiv.

naient, et il prononça des vœux décisifs. Il se consolait par la lecture, sans trop laisser soupçonner combien il différait de ses compagnons. Il se consolait aussi par l'amitié : deux ou trois d'entre eux échappaient à la vulgarité générale et il avait su leur communiquer sa passion pour l'étude. Dans les monastères voisins, quelques autres moines partageaient son amour des écrivains antiques et correspondaient avec lui.

Le plus cher de ses amis, Servais Roger, vivait au couvent de Steyn, dont il devait, en 1504, être élu prieur[1]. Érasme, qui avait conçu pour lui une affection extrême, lui écrivait dès que les hasards d'un déplacement les séparaient, et s'efforçait de l'encourager à l'étude. Il avait retrouvé parmi les réguliers de Steyn un de ses camarades de Deventer, Guillaume Hermans, qui, né à Gouda vers 1468, avait pu rester assez longtemps au collège de Saint-Lébuin pour suivre les leçons d'Alexandre de Heek et apprendre à tourner élégamment les vers latins[2]. Un oncle de Guillaume, Corneille Gérard, passait alors de l'observance de Sion à celle de Windesheim. Bien qu'il restât assez profondément attaché à l'idéal monastique pour que le chapitre général pût, en 1497, lui confier la direction des missionnaires chargés de réformer Saint-Victor de Paris, il était alors dans les couvents hollandais le représentant le plus autorisé de l'humanisme et gardait d'étroites relations avec l'école de Deventer et Alexandre de Heek[3]. Le jeune moine trouva bientôt en lui un maître et un ami.

Ainsi débute la correspondance d'Érasme; mais les lettres qu'il écrivit de Steyn ne laissent rien deviner de sa désillusion, de ses tristesses et de son ennui. Comme le prieur pouvait exiger de lire tout ce que les moines écrivaient, ils n'étaient pas libres de tout dire. D'autre part, elles ne laissent apercevoir aucune inquiétude religieuse, aucun souci de perfection monastique. Il ne semble pas qu'elles aient été écrites dans un de ces couvents des Pays-Bas où la conscience du moyen âge finissant avait su trouver pour exprimer sa lassitude et ses espérances une expression si mélancolique et si passionnée. Elles diffèrent

1. Allen, Ep. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 15. Cf. t. I, app. III, *The letters to Servatius, Francis and Sasbout.*

2. T. I, p. 128, introd. à la lettre 33.

3. P.-C. Molhuysen, *Cornelius Aurelius, Korte schets van zijn leven en schriften*, dans *Nederlandsch Archief voor kerkelijke Geschiedenis*, 1912. — *Cornelius Aurelius, nieuwe bescheiden*, medegedeelt door Dr P.-C. Molhuysen, *ibid.*, 1905-1906.

profondément de celles que d'autres moines écrivaient dix ans après de ces mêmes monastères de Hollande, lorsque la congrégation de Windesheim eut été appelée en France pour restaurer les maisons augustiniennes du diocèse de Paris[1]. Visiblement, Erasme ne s'intéresse qu'aux études d'antiquité. Il demeure étranger à l'ascétisme mystique de Windesheim, de Gérard Groote et de Thomas de Kempen. Très ignorant de la philosophie du moyen âge, que les Frères de la Vie-Commune ne croyaient pas devoir approfondir, il rejette pêle-mêle les sectes contradictoires, sans prendre la peine d'étudier personnellement la pensée de Thomas, de Scot ou d'Ockam. Mais il connaît déjà presque à fond les auteurs latins; c'est aux savants, aux philosophes et aux poètes anciens qu'il demande ce qu'on peut savoir de l'homme et du monde. Il accepte la révélation chrétienne, mais il ne semble pas en vivre profondément. Il ne cite jamais la Bible ni l'Évangile. Le seul auteur chrétien qu'il ait pratiqué est saint Jérôme, dont les lettres lui sont familières parce qu'il y retrouve développés en beau langage les lieux communs d'un spiritualisme cicéronien. Cependant, Rodolphe Agricola et Alexandre de Heek n'avaient pas en vain révélé aux jeunes clercs des Pays-Bas la science élégante d'Italie. Érasme put se procurer à Deventer ou à Steyn les œuvres principales de Filelfo, de Poggio, d'Agostino Dati, de Gasparino da Barrizza, de Laurent Valla[2]. A l'école des écrivains classiques et des érudits italiens, il développait son goût inné de la raison antique et son besoin naturel d'une vie libre et harmonieuse; et déjà il n'était plus un homme du moyen âge.

Érasme et ses amis employaient parfois les loisirs du cloître à composer des vers latins. Comme le carme italien Battista Spagnuoli, dont on disait qu'il avait recueilli, sur sa terre natale de Mantoue, l'héritage des tendresses virgiliennes et l'avait purifié par l'inspiration évangélique, comme le carme flamand Arnold de Rost, auquel Ermolao Barbaro ne dédaignait pas d'offrir sa version de Thémistius, Érasme, Corneille Gérard, Guillaume Hermans célébraient dans leurs poèmes les saints et la Vierge[3]. Mais, si respectueux qu'ils fussent des mœurs et de

1. Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 1149-1150.
2. Cf. lettre 23, t. I, p. 103 et suiv.
3. Erasmi, *Opera omnia*, t. V, col. 1318 et suiv.

la tradition chrétienne, ces moines humanistes, admirateurs du monde classique et de l'Italie savante, étaient d'accord pour tourner en dérision la pédagogie du moyen âge et les livres ineptes d'Alexandre et d'Évrard[1]. Et déjà la critique d'Érasme ne se bornait pas à souligner les barbarismes des gothiques. Il leur reproche sans cesse de répéter que la lecture des poètes est dangereuse et de ne pas savoir utiliser l'expérience psychologique et morale que Virgile ou Térence ont déposée dans leurs œuvres[2]. Il pressent une éducation nouvelle, fondée sur l'étude de l'homme, enfin révélée aux modernes par les anciens. Et non seulement il énumère avec joie tous ceux qui, dans les pays germaniques comme en Italie, travaillent à répandre la connaissance de l'antiquité[3]; non seulement il défend l'esprit critique de Laurent Valla contre les timidités de Corneille Gérard[4], mais déjà il engage la lutte contre les partisans absurdes du passé et les éducateurs incapables qui rendent leurs élèves plus sots qu'ils ne les ont reçus. Le mot « Barbares » revient sans cesse dans sa plume. Barbares, les maîtres et les élèves du collège monastique de Zwolle, un des plus importants séminaires de la Vie-Commune et de Windesheim. Barbares, les ennemis des poètes contre lesquels il compose sous forme de dialogue une apologie et qu'il fait confondre par saint Jérôme[5]. Dans le même esprit, il ébauche le plan et commence la rédaction du livre de *Antibarbares* qui, abandonné et repris plusieurs fois, ne devait paraître qu'en 1520, mais auquel il confiait déjà ses haines les plus vivaces.

Cependant, Érasme, ordonné prêtre le 25 avril 1492, trouvait dans le courant de l'année suivante l'occasion de quitter le couvent. L'évêque de Cambrai, Henri de Bergen, le prit pour secrétaire et lui proposa de l'emmener à Rome, où il pensait obtenir le chapeau de cardinal. Affranchi de la contrainte monastique, heureux d'accomplir le pèlerinage dont rêvait tout humaniste, il passa quelques mois auprès de son protecteur à Bergen-

1. Lettre 31, t. I, p. 125.
2. Lettre 31, t. I, p. 124.
3. Lettre 23, p. 107.
4. Lettres 24, p. 110, 26, p. 113.
5. L'*Apologia Erasmi et Cornelii sub dialogo lamentabili assumta adversus Barbaros qui veterum eloquentiam contemnunt et doctam poesim derident* se trouve aux *Opera*, t. VIII, col. 567 et suiv.

op-Zoom, à Halsteren, à Cambrai, à Bruxelles[1]. C'est alors qu'il visita le couvent de Groenendaël, où jadis Ruysbroek avait écrit ses principaux ouvrages; il y lut saint Augustin. Cependant, il devint l'ami intime de Jacques Batt, qui, rentré en 1492 de l'Université de Paris, où il avait pu suivre les leçons de Girolamo Balbi et de Fausto Andrelini, fondait à Bergen une école publique ouverte aux nouvelles études. Mais Rome trompa les espérances de l'évêque. Érasme, déçu, attristé, sentant diminuer la bienveillance de Henri de Bergen, lui demanda la permission d'aller à Paris acquérir les grades universitaires qui lui manquaient et partit en septembre 1495 pour la France avec la promesse d'une bourse annuelle.

*
* *

L'Université de Paris offrit au jeune moine hollandais le spectacle nouveau pour lui de sa vie agitée, de ses assemblées et de ses élections tumultueuses, des rixes et des batailles qui mettaient aux prises les élèves des divers collèges, des querelles incessantes de ses étudiants séculiers et réguliers, et de tous les désordres que, depuis le commencement du siècle, on cherchait vainement à réformer. Il s'y trouvait mêlé à la querelle de l'humanisme et des doctrines du moyen âge, engagée maintenant dans toutes les hautes écoles d'Europe et dans laquelle, dès le couvent de Steyn, il avait déjà pris parti.

Pour la majorité des esprits, lorsqu'Érasme arrive dans la capitale, la scolastique résume encore toute connaissance humaine. Vers le milieu du siècle, la lutte des anciens et des modernes, des thomistes et des scotistes contre les terministes, continuateurs d'Ockam et de Buridan, a déchiré l'Université. En 1473, les anciens ont obtenu de Louis XI la proscription des doctrines modernes[2]. Mais, depuis 1482, l'édit royal est rapporté et les deux partis vivent maintenant en paix. Par suite de la décadence des études au couvent des Jacobins, le thomisme a

1. Allen, t. I, app. V, *Erasmus with the bishop of Cambray.*

2. Sur cette affaire, voir surtout Du Boulay, *Historia Universitatis parisiensis;* Paris, 1655-1673, 6 vol. in-fol., t. V, p. 706 et suiv. — Sur la lutte des anciens et des modernes dans les diverses universités d'Europe au xve siècle, cf. C. Prantl, *Geschichte der Logik im Abendland;* Leipzig, 1855-1870, 4 vol. in-8°, t. IV.

perdu toute autorité. Depuis que Brulifer a quitté Paris en 1498 pour aller s'enfermer chez les Franciscains de Mayence, le scotisme est défendu par Pierre Tateret, qui vient d'annoter en 1494 le commentaire du docteur Subtil sur le *Livre des sentences* et publie, l'année suivante, une exposition de la physique et de la métaphysique d'Aristote; il restera, jusqu'à la veille de la Réforme, un des maîtres et des défenseurs les plus intransigeants de la scolastique. D'autre part, Thomas Bricot, pénitencier de Notre-Dame, représente, d'ailleurs non sans éclectisme, la tradition de Buridan dont il édite, en 1487, les *Summulae*. Il s'applique surtout à résumer l'œuvre d'Aristote pour les étudiants de la Faculté des arts; en collaboration avec un maître inconnu, Georges de Bruxelles, il a, depuis 1489, entrepris de rédiger, suivant l'esprit des modernes, un cours complet de philosophie péripatéticienne[1]. Mais les uns et les autres ne savent lire le texte grec d'Aristote ni étudier objectivement sa doctrine, qu'ils interprètent suivant la tradition des commentateurs du moyen âge. Fondée sur Aristote mal compris, la philosophie de l'École, qu'elle se réclame de Scot ou d'Ockam, s'est montrée incapable, sinon de tenter quelque effort pour échapper à l'étude stérile des concepts et pour saisir le réel, du moins d'en créer la science.

La théologie languit inutilement[2]. Comme la philosophie admet avec Scot le désaccord de la raison et de la foi ou conclut avec Guillaume d'Ockam à la vanité de toute spéculation métaphysique, les théologiens acceptent, sans exiger des preuves qu'ils savent débiles, l'enseignement révélé de l'Église et l'autorité de sa tradition. Ils soumettent l'esprit à la lettre et le fidèle au prêtre. La spéculation s'est arrêtée; les études, ruinées à Saint-Jacques et aux Cordeliers par le dérèglement et la paresse des moines, ne se soutiennent qu'aux collèges séculiers de Navarre, dirigé par Jean Raulin, et de Sorbonne. Encore les maîtres préfèrent-ils à la lecture de la Bible la discussion érudite et stérile des doctrines cataloguées au *Livre des sentences*. Pour la

1. Sur ces divers scolastiques, d'ailleurs très mal connus, cf. Prantl, *op. cit.*, t. IV, p. 198 et suiv., 204 et suiv.

2. Très peu de renseignements sur l'histoire de la Faculté de théologie au xve siècle dans le seul ouvrage qui prétende en traiter : P. Féret, *Histoire de la Faculté de théologie de Paris et de ses docteurs les plus célèbres* (*Moyen âge*), t. IV; Paris, 1897, in-8°.

science de l'Écriture, des antiquités juives et chrétiennes, ils sont en retard sur les Sorbonnistes et les Jacobins du XIIIe siècle, sur Hugues de Saint-Cher et Nicolas de Lyra. Ils ne réagissent pas contre les dévotions modernes, derrière lesquelles s'effacent les dogmes essentiels du christianisme. La seule question qui les passionne est celle de l'Immaculée Conception. Ils vont, en 1496, adopter solennellement la nouvelle doctrine, bien qu'elle soit issue de la croyance populaire et ne repose sur aucun texte ancien. Mais, à côté de la théologie officielle, la tradition mystique des Pays-Bas, de Pierre d'Ailly et de Gerson s'est conservée singulièrement forte, et entretient chez un grand nombre de clercs de la capitale un besoin de vie intérieure qu'ils satisfont à lire les traités pieux de saint Bernard, Nider, Ludolphe le Chartreux, les écrivains de Windesheim et l'*Imitation*[1].

Cependant, depuis que Guillaume Fichet, dans les premières années du règne de Louis XI, avait fondé à Paris l'enseignement des lettres classiques, les plus hautes et les plus fermes intelligences se passionnaient pour les études anciennes. Elles ne se contentaient pas de rhétorique pure. A restaurer dans la capitale le sens et le goût du latin élégant, avaient suffi de bonne heure quelques grammairiens comme Guillaume Tardif, quelques cicéroniens comme Jean et Charles Fernand ou Guy Jouenneaux[2], quelques professeurs italiens comme Filippo Beroaldo l'ancien, qui, en 1478, avait publiquement commenté la *Pharsale* dans une chaire de l'Université, comme Girolamo Balbi ou Fausto Andrelini[3]. Ce n'était pas seulement l'antiquité des orateurs et des poètes que les humanistes parisiens cherchaient à faire revivre, mais celle des philosophes et des savants, auxquels ils demandaient une théorie de la vie et du monde que l'École était désormais incapable de leur offrir. Fichet s'était passionné pour la restauration du platonisme et les livres de Bessarion[4].

1. Cf. les répertoires bibliographiques de Panger et Hain-Copinger-Reichling.

2. Dom Lyron, *Singularités historiques et littéraires;* Paris, 1738-1740, 4 vol. in-12, t. III, p. 41; Bibl. nat., ms. lat. 12744. Cf. U. Berlière, *la Congrégation bénédictine de Chézal-Benoist; Revue bénédictine*, 1900-1901.

3. Sur Andrelini, l'étude de L. Geiger (*Studien zur Geschichte des französischen Humanismus*, dans *Vierteljahrsschrift für Kultur und Litteratur der Renaissance;* Leipzig, 1885) n'est pas exempte d'erreurs. Cf. P. S. Allen, *Hieronymus Balbus in Paris*, dans *English Historical Review*, juillet 1902.

4. E. Legrand, *Cent dix lettres grecques de François Filelfe* (*Publications de l'École des langues orientales vivantes*, 3e série, vol. XII); Paris, 1892, in-8°,

Robert Gaguin[1], son disciple et son continuateur le plus fidèle, général de l'ordre des Mathurins, diplomate qui, à plusieurs reprises, avait visité l'Italie, se dégoûtait de la scolastique et se sentait attiré vers d'autres doctrines. Peu à peu tout l'immense travail d'édition, de traduction et d'exégèse, qu'avaient accompli sur les textes de la philosophie antique les savants italiens de Lionardo Bruni à Marsile Ficin et à Pic de La Mirandole, s'était révélé aux humanistes de Paris. Les platoniciens de Florence ne leur étaient pas inconnus lorsque Pic fut, en 1487, amené prisonnier au château de Vincennes, et lorsque la Sorbonne, en haine de l'Inquisition romaine, évita de condamner l'*Apologie*[2]. Quelques-unes des versions d'Aristote, dues à la plume élégante de Lionardo Bruni ou de Jean Argyropylos, étaient déjà sorties des presses parisiennes quand, en 1492, un maître ès arts encore inconnu, Jacques Lefèvre d'Étaples, passa les monts, visita à Florence Marsile Ficin, Pic de La Mirandole et Ange Politien, à Rome le restaurateur du véritable aristotélisme, Ermolao Barbaro[3]. Depuis son retour, il avait entrepris de publier, dans les traductions correctes des savants italiens, et de commenter selon leur méthode rigoureuse, les œuvres physiques et morales d'Aristote[4]. Mais le péripatétisme n'était pour lui qu'une doctrine exotérique destinée aux étudiants mal initiés. Comme Ficin et Pic, comme Reuchlin, il

correspondance de Fichet et de Bessarion. — J. Philippe, *Guillaume Fichet, sa vie et ses œuvres;* Annecy, 1892, in-8°.

1. *Roberti Gaguini Epistolae et Orationes*, éditées par L. Thuasne; Paris, 1903, 2 vol. in-8°.

2. L. Dorez et L. Thuasne, *Pic de La Mirandole en France* (*1485-1488*); Paris, 1897, in-18.

3. Graf, *J. Faber Stapulensis, ein Beitrag zur Geschichte der Reformation in Frankreich, Theologische Zeitschrift*, 1852. — Lefèvre ne visita Venise que lors de son second voyage en Italie, l'année du jubilé (1500). — Sur l'exil d'Ermolao à Rome, cf. Apostolo Zeno, *Dissertazioni Vossiane*; Venise, 1752-1753, 2 vol. in-4°, t. II, p. 348. — Sur les platoniciens de Florence, voir A. della Torre, *Storia dell' Accademia platonica di Firenze;* Florence, 1902, in-8°.

4. *In Aristotelis octo physicos libros paraphrases*, 1492. — *Philosophiae naturalis paraphrases*, 1494 (contient en plus les introductions à la Métaphysique d'Aristote). — *Ars moralis in magna Moralia Aristotelis introductoria*, 1494. — *Mercurii Trismegisti liber de potestate et sapientia Dei per Marsilium Ficinum traductus* (édité par Lefèvre), 1494. — Il a lu les *Contemplations* de Raymond Lulle en 1491, d'après la préface de l'édition qu'il en donna en 1505; il est probable qu'il n'est pas resté étranger à l'édition du *Liber de triplici vita* de Marsile Ficin, s. d., post. à 1492; et de la même époque (environ 1493) date son *De Magia naturali*, resté inédit (bibl. Vaticane, ms. Reg. 1168).

cherchait par delà le monde des apparences qu'Aristote avait exploré en savant, des révélations et des connaissances plus cachées, et sa pensée de poète, éprise de mystères, flottait de Raymond Lulle aux livres hermétiques et ne trouvait de repos que dans le mysticisme ascétique d'Alexandrie et de la gnose.

Une conception grave et religieuse de sa vie chrétienne domine les travaux des universitaires parisiens, scolastiques et théologiens étroitement fidèles à l'orthodoxie de Sorbonne, lecteurs de l'*Imitation* et de contemplatifs pieux de la Flandre et de l'Allemagne, humanistes qu'enthousiasme la foi savante de Ficin et de Pic. Ils connaissent le désordre du clergé, la négligence des prélats, les mauvaises mœurs des prêtres et des moines. Les États-Généraux de 1484[1], le concile provincial tenu à Sens en 1485[2] ont posé la question de la réforme, et le gouvernement royal a témoigné qu'il ne s'en désintéresse pas. A Paris, Olivier Maillard, pendant l'Avent de 1494, l'a réclamée du haut de la chaire de Saint-Jean-en-Grève[3]. Les ordres religieux, surtout les Bénédictins, commencent à restaurer leur discipline. L'Université ne reste pas indifférente à leurs efforts. Déjà, quelques-uns de ses maîtres, des humanistes, comme les frères Fernand ou Guy Jouenneaux, séduits par l'attrait de la vie régulière, sont allés se retirer dans des couvents réformés. Lefèvre d'Etaples a voulu un instant y chercher le repos, et Jean Raulin, en 1497, entre comme moine à Cluny[4]. Le chef du parti rigoriste est le Brabançon Jean Standonk. Né à Malines, élevé à Gouda par les Frères de la Vie-Commune, en un temps où l'humanisme leur était encore étranger, devenu le disciple et

1. *Collection de documents inédits sur l'histoire de France : Journal des États-Généraux de France tenus à Tours en 1484 ... par Jehan Masselin, député du bailliage de Rouen*, publié et traduit par A. Bernier; Paris, 1835, in-fol.

2. *Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio, cujus Johannes Dominicus Mansi et post ipsius mortem Florentinus et Venetianus editores ab anno 1758 ad annum 1798 priores triginunum tomos ediderant nunc autem continuato et Deo favente absoluta;* Paris et Leipzig, 1901-1907, 40 vol. in-fol., t. XXXII, col. 407-434.

3. C. Schmidt, *Der Prediger O. Maillard, ein Bild aus dem Ende des XV ten Jahrhunderts*, dans *Zeitschrift für historische Theologie*, 1856. — A. Samouillan, *Olivier Maillard, sa prédication et son temps;* Toulouse et Paris, 1891, in-8°.

4. J. Launoy, *Regalis collegii Navarrae historia;* Paris, 1677, 2 vol. in-4°. — *Religiosissimi viri fratris Ioannis Raulin, artium et theologiae professoris scientissimi, Epistolarum Opus eximium;* Paris, 1521, in-4°.

l'admirateur de François de Paule, il consacre à la restauration de la règle chrétienne dans le clergé son énergie d'ascète étroit et rude. Proviseur du collège de Montaigu, il vient d'y fonder, suivant l'esprit de Gérard Groote, une communauté d'étudiants pauvres qui, sous une discipline terrible, font l'apprentissage des vertus que l'Église réclame de ses réformateurs[1].

Ce fut à Jean Standonk que Henri de Bergen recommanda son secrétaire. Érasme n'entra pas dans la communauté des indigents; mais le séjour du collège aurait mieux convenu à quelque disciple de Jean Busch ou de Thomas de Kempen. On sait comment, dans les *Colloques*, il racontait, après de longues années, les tristes impressions qu'il avait gardées de Montaigu[2]. Dispensé comme régulier de la maîtrise d'arts, il commença ses études théologiques, suivit des cours sur la Bible et les Sentences. Il prononça, peut-être à l'abbaye de Sainte-Geneviève, des sermons, dont plus tard il regrettait la perte[3]. Standonk le chargea de quelques leçons sur l'Écriture. Au collège habitaient ou fréquentaient alors de jeunes Écossais qui, par la suite, occupèrent un rang honorable dans l'Église ou les hautes écoles à leur pays; Jean Mair, plus connu sous le nom de Major, un des derniers défenseurs de la théologie nominaliste, terminait alors ses cours d'arts[4]. Mais Érasme échappa bientôt à la société de ces étudiants, plus cultivés sans doute que les moines de Steyn, mais trop respectueux de la scolastique. Il profita de sa liberté que lui assuraient son âge et son caractère de régulier et de prêtre pour vivre beaucoup en dehors de Montaigu, chercher sa voie à sa guise, entrer en relations avec les maîtres de l'humanisme parisien. Peu curieux des doctrines philosophiques ou des travaux de Ficin et d'Ermolao, il n'alla pas s'inscrire au collège du Cardinal-Lemoine, parmi les disciples de Lefèvre. Il devint le familier de Fausto Andrelini, fut reçu par Robert Gaguin qui

1. A. Renaudet, *Jean Standonk, un réformateur catholique avant la Réforme; Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, janvier-février 1908.

2. Colloques, Ἰχθυοφαγία; *Opera*, t. I, col. 806.

3. *Catalogus Lucubrationum*, Allen, t. I, p. 37 : « Cupiam autem exstare orationes aliquot concionatorias, quas olim habui Lutetiae, cum agerem in collegio Montis Acuti. »

4. *A history of greater Britain ... compiled by John Major..., to which is prefixed a life of the author*, by A. J. G. Mackay; Edimbourg, 1892, in-8°.

loua fort le premier livre des *Antibarbares*[1]. En janvier 1496, il imprimait le recueil de ses vers écrits en Hollande et à Paris[2]. Mais le carême arriva : c'était chez Standonk une époque de jeûne et de mortifications. Érasme n'y put résister et tomba malade. A peine remis, il quitta la capitale, revint à Bergen auprès de l'évêque puis à Steyn, découragé, résigné à ne plus quitter la Hollande[3].

Les amis qu'il y retrouva voulurent qu'il rentrât en France; mais il ne reprit pas sa chambre de Montaigu. Médiocrement soutenu par Henri de Bergen, il vécut au jour le jour de leçons particulières; il eut pour élèves deux jeunes gens de Lübeck, Christian et Henri Northoff, de jeunes anglais, Thomas Grey, Robert Fisher, parent de l'évêque de Rochester, puis, après la rentrée de 1498, William Blount, de la famille des barons Mountjoy[4]. Suivant l'habitude commune aux théologiens et aux humanistes, il tâchait de s'assurer, par la générosité de protecteurs opulents, les loisirs dont il avait besoin pour ses travaux. En juillet 1498, pendant un voyage en Hollande, il visitait l'évêque de Cambrai et se rappelait à sa bienveillance[5]. Jacques Batt, qu'Anne de Veere, veuve de Philippe de Bourgogne, chancelier de Philippe le Beau, avait chargé de diriger l'éducation de son fils Adolphe, l'introduisait auprès d'elle; en février de 1499, Érasme passa quelques jours au château de Tournehem où elle résidait, reçut la promesse d'une pension[6], et, rentré à Paris, se hâta de composer pour un enfant de neuf ans son *Epistola exhortatoria ad capessendam virtutem*[7]. Il travaillait peu, suivait avec ennui les leçons des théologiens, restait l'ami de Gaguin et d'Andrelini, se liait avec le Véronais Paul Émile, historiographe royal, mais restait indifférent aux publications de Lefèvre. Il éditait les poésies de Guillaume Hermans[8], rédigeait un traité sur l'art d'écrire les lettres. Cependant, les

1. Lettres 43, 44, 45, 46.
2. *Carmen de casa natalitia Jesu;* Paris, Ant. Denidel, s. d.
3. *Compendium Vitae*, t. I, p. 50, l. 104 et suiv.
4. Lettres 54, 55, 56, 58, 62, 63, 70, 79.
5. Lettres 76, l. 21 et suiv., 77, l. 3.
6. Lettres 80, 87, 88.
7. Imprimée dans les *Lucubratiunculae;* Anvers, Th. Martens, 15 février 1504.
8. *Guillermi Hermani Goudensis theologi ac poetae clarissimi Sylva Odarum;* Paris, G. Marchand, 20 janvier 1497, in-4°. — Le *De conscribendis epistolis* fut publié seulement à Cambridge en 1521, très remanié.

Windeshémiens, depuis l'automne de 1496, étaient à Paris, où Standonk les avait appelés pour réformer les abbayes augustiniennes. Érasme revoyait successivement Jean Mombaër, qui jadis, à la cathédrale d'Utrecht, avait appris avec lui, sous la direction de Hobrecht, la musique d'église, et Corneille Gérard, introduit à Saint-Victor par l'évêque Jean Simon[1]. Pendant quelques mois, l'humaniste, las et découragé, sembla se réconcilier avec l'idéal monastique. Avant tout, cependant, il désirait accomplir enfin le voyage d'Italie dont il rêvait depuis sa sortie de Steyn. Il espérait accompagner au delà des Alpes Mountjoy ou la marquise de Veere[2]. Cependant, au printemps de 1499, Mountjoy se décidait à rentrer en Angleterre et lui offrait pour l'y suivre des conditions si avantageuses qu'Érasme renonçait à l'Italie et passait le détroit[3].

Il garda toujours un pénible souvenir de ces années pendant lesquelles les soucis et la maladie lui avaient laissé peu de temps pour l'étude[4]. Les lettres qu'il adressait alors à ses élèves, à Jacques Batt, à ses amis de Steyn, à Bost, à Corneille Gérard donnent l'impression d'une existence assez misérable et d'une vie intellectuelle en somme peu intense. Son mépris de la scolastique reste superficiel et banal. Déjà Pic de La Mirandole avait protesté contre la condamnation dont les humanistes italiens frappaient indifféremment tous les penseurs du moyen âge; Lefèvre n'interdisait pas à ses élèves les livres de Bricot et de Georges de Bruxelles[5]. Autant que la scolastique, Érasme néglige le renouveau de l'aristotélisme scientifique et du mysticisme alexandrin, qui s'accomplit grâce aux efforts de Lefèvre. Aucune allusion dans sa correspondance aux doctrines néo-platoniciennes; aucune mention de Marsile Ficin, auquel cependant Gaguin écrivait, le 1er septembre 1496, que son nom était connu à Paris jusque dans les petites classes des écoles[6]. Des savants italiens, il a pratiqué uniquement l'œuvre littéraire et grammaticale. Il se soucie peu des travaux qu'ils ont entre-

1. Lettres 52 et 73 à Mombaër, 78 à Corneille Gérard. — Cf. A. Renaudet, *Jean Standonk*, p. 40-55.
2. Lettres 95, l. 28, 101, l. 36.
3. Lettre 102.
4. *Compendium Vitae*, t. I, p. 50, l. 109.
5. On trouve à la bibliothèque de Schlettstadt les exemplaires achetés par Beatus Rhenanus lorsqu'il était l'élève de Lefèvre.
6. *Roberti Gaguini epistolae*, lettre 76, t. II, p. 20.

pris depuis un siècle pour retrouver la science et la philosophie de l'antiquité. Pourtant, on ne pourrait dire sans injustice qu'Érasme n'est encore qu'un styliste élégant. La théologie officielle ne lui déplaît pas seulement parce qu'elle parle une langue barbare; mais elle lui paraît inutile à la piété intime dont il conserve le besoin. Dans son indifférence aux doctrines métaphysiques et à la philosophie religieuse, peut-être faut-il reconnaître une survivance de l'esprit de Gérard Groote, tourné avant tout vers l'action pratique et la perfection individuelle. Peut-être sentait-il déjà combien étaient inutiles, pour réaliser le règne évangélique, ces spéculations dont Lefèvre ne devait se détacher qu'après en avoir parcouru tout le cycle. Si la science aristotélienne qui renaît sous ses yeux ne semble pas alors l'attirer, c'est qu'il est moins curieux des systèmes des anciens que de leurs coutumes et de leurs mœurs, cherche avant tout, dans les œuvres de leurs poètes et de leurs orateurs, à les voir agir et vivre, et se plaît à reconnaître en eux, comme en des exemplaires supérieurs, les caractères éternels de l'humanité. Ainsi se dessinent déjà le cadre et la limite naturelle de sa pensée.

*
* *

Le séjour d'Érasme en Angleterre ne se prolongea pas au delà des premiers jours de l'année 1500. Mais il revint en France avec un programme d'études plus net et une méthode plus sûre. Introduit par Mountjoy à la cour, il y vit le jeune prince qui devait être Henri VIII, et lui dédia un poème en l'honneur des gloires de la Grande-Bretagne[1]. Puis, en octobre, il se fixait à l'Université d'Oxford, où son élève allait le rejoindre, et, pendant quelques mois, il y suivait les travaux des théologiens humanistes que John Colet réunissait autour de lui[2]. Colet avait longuement visité l'Italie à l'époque où Savonarole s'élevait contre la philosophie païenne et s'efforçait de ramener les intelligences au christianisme, l'Eglise et l'État à la Bible, où Pic de La Mirandole vivait en ascète et composait l'*Heptaplus*, où Ficin

1. *Prosopopoeia Britannie majoris, que quondam Albion dicta nunc Anglia dicitur, sibi de invictissimi regis Henrici virtute deque regiae sobolis eximia indole gratulantis*, imprimée avec la préface des *Adages* en 1500.

2. F. Seebohm, *The Oxford Reformers*, 3e éd.; Londres, 1887, in-8°.

accordait l'illuminisme alexandrin avec la révélation chrétienne, où Politien terminait son existence déréglée par des actes de pénitence et voulait être enseveli dans la robe blanche de saint Dominique. Il y avait lu Platon et Plotin, mais surtout la Bible, saint Jérôme, Origène, Denys l'Aréopagite. Rentré depuis 1496 à l'Université d'Oxford, où ses amis Grocyn et Linacre, qui avaient aussi parcouru l'Italie, introduisaient l'étude du grec, il entreprenait d'y expliquer les Épîtres de saint Paul. Il laissait aux théologiens du moyen âge la vaine recherche des allégories scolastiques, se contentait d'expliquer en philologue et en historien le texte latin de la Vulgate qui, dans son ignorance du grec, lui était seul accessible, et d'y rechercher la pensée exacte de l'apôtre. Et, de même que Lefèvre, au Cardinal-Lemoine, s'efforçait de retrouver, sous les commentaires barbares, le véritable Aristote, Colet, à Magdalen College, écartait les glossateurs modernes pour saisir dans sa simplicité efficace la véritable doctrine du christianisme primitif. Lorsqu'il rencontrait un passage d'interprétation difficile, ce n'était pas aux docteurs qu'il recourait, mais à Ficin, à Pic de La Mirandole, à ceux qui, par le cœur et l'intelligence, avaient le mieux pénétré le sens caché des Écritures. Il s'était fait ainsi l'artisan de ce retour savant à la Bible, qu'Érasme et Luther devaient prêcher à leur tour et dont il espérait déjà la réforme de l'Église corrompue.

Érasme trouva bientôt en Colet un ami auquel il put confier avec plus d'abandon qu'à Robert Gaguin des inquiétudes et des aspirations qu'il n'aurait révélées ni à la médiocrité verbeuse de Fausto Andrelini, ni à l'esprit timoré des moines humanistes qu'il avait laissés dans les couvents des Pays-Bas. Il n'osait encore rejeter sans réserves tous les scolastiques, dont il avait souvent médit sans approfondir leurs doctrines, et pensait pouvoir, à la rigueur, tirer quelque profit de saint Thomas, qui avait connu l'antiquité, et ne s'était pas perdu, comme les scotistes et les terministes, dans de vaines querelles de mots. Mais Colet, avec une décision tranchante, condamnait le dogmatisme thomiste pour la sûreté de ses affirmations plus sévèrement encore que les doctrines critiques de Scot et d'Ockam. Il lui démontrait clairement que la théologie de l'École n'avait rien de commun avec celle de l'Évangile, qui seule importait à la vie; il lui enseignait la nécessité de défendre le christianisme contre

les docteurs, et de fonder sur l'étude de l'Écriture une science nouvelle de la religion[1]. Ses leçons lui en montraient la méthode; sa piété personnelle, ennemie des cérémonies et des pratiques, lui offrait l'idéal de vie chrétienne qu'il cherchait confusément. Érasme se liait aussi avec Thomas More; âgé de vingt-deux ans, passionné comme Colet pour les œuvres de Pic de La Mirandole, il traversait alors une crise de mysticisme dans laquelle il devait se débattre plusieurs années; il s'épuisait de veilles, de jeûnes et d'austérités, voulait entrer dans l'ordre de saint François et, comme Colet, souhaitait de voir l'Église chrétienne revenir à ses origines et à la doctrine primitive. Enfin, auprès de Linacre et Grocyn, Érasme perfectionnait sa connaissance du grec, que les leçons de Georges Hermonyme, à Paris, avaient peu développée[2].

On sent, dans les lettres qui datent de ce bref séjour en Angleterre, une sérénité et une plénitude qui contrastent avec l'agitation vide des années parisiennes; on sent la joie qu'il éprouvait à vivre parmi ces hommes de haute intelligence et de noble caractère. « J'ai trouvé en Angleterre », écrit-il le 5 décembre 1499, « tant d'humanité et d'érudition, une science si vaste et si profonde que je ne chercherais plus guère en Italie que le plaisir du voyage. Lorsque j'entends Colet, je crois entendre Platon lui-même. Quelle science encyclopédique chez Grocyn! La nature a-t-elle produit un esprit plus vif, plus délicat, plus élevé que celui de Linacre, une intelligence plus facile, plus aimable, plus lumineuse que celle de Thomas More[3]? »

III.

Pourtant l'amitié des savants d'Oxford ne le retint pas en Angleterre. Le 2 février, il rentrait à Paris après un voyage au cours duquel les ennuis les plus divers ne lui furent pas épar-

1. Lettre à Jodocus Jonas, ép. 435; *Opera omnia*, t. III, part. I, col. 451 et suiv. — Érasme et Colet s'exerçaient à des discussions théologiques; l'une d'elles (lettres 108, 109, 110, 111) fut imprimée en partie dans les *Lucubratiunculae* (1504) sous ce titre : *Disputatiuncula de taedio, pavore, tristitia Iesu, instante crucis hora, deque verbis quibus visus est mortem deprecari : Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste.*

2. Sur G. Hermonyme, cf. H. Omont, *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, année 1885.

3. Lettre 118, l. 17 et suiv.

gnés[1]. Pendant un an et demi, Érasme reste en France, et, de nouveau, ses lettres s'assombrissent. Sa santé chancelle[2]; ses protecteurs le soutiennent mal. L'évêque de Cambrai se méfie de sa liberté d'esprit, le fait surveiller par Standonk[3]. D'Anne de Veere, il ne peut, malgré le dévouement de Jacques Batt, obtenir que des promesses[4]. Il cherche à se concilier les bonnes grâces du frère de l'évêque, Antoine de Bergen, abbé du couvent de Saint-Bertin à Saint-Omer[5], de Nicolas de Bourgogne, prévôt de Saint-Pierre d'Utrecht, parent d'Anne de Veere[6]. Il leur adresse des flatteries élégantes, puis écrit à Jacques Batt : « Que je meure si jamais de ma vie j'ai rien écrit plus à contre-cœur que ces niaiseries de parasite[7]. » Le livre des *Adages*, imprimé en juin 1500, obtient d'abord un assez grand succès; mais la peste sévit à Paris, dépeuple l'Université, suspend les études[8]. Elle chasse Érasme jusqu'à Orléans; il y vit avec des maîtres besogneux qui tiennent des *pédagogies*, logent dans leur maison des étudiants auxquels ils servent de répétiteurs. Il accepte leurs services, qu'il paie en leçons, se querelle avec eux[9]. Il rentre à Paris avant la fin de l'année; mais, dès le printemps suivant, une nouvelle épidémie l'oblige à regagner les Pays-Bas.

La maladie et la pauvreté ne l'ont pas empêché de travailler et d'écrire. Il cesse de suivre les cours des théologiens qui n'ont rien à lui apprendre. Il reste étranger à l'école philosophique et mystique qui se réunit au collège du Cardinal-Lemoine. En fait, Colet lui a enseigné tout ce qu'il aurait pu demander aux leçons de Lefèvre, qui d'ailleurs, pendant une partie de l'année jubilaire, fut absent de Paris. Il n'est lié qu'avec Paul Émile, Robert Gaguin et Fausto Andrelini. Mais ce sont eux qui l'ont encouragé à publier les *Adages* : Gaguin a mis à la disposition

1. Lettre 119.
2. Lettre 124.
3. Lettre 135, l. 17.
4. Lettres 124, 129, 130, 135, 139, 145.
5. Lettre 143, 149.
6. Lettre 144.
7. Lettre 146, l. 25. Emoriar autem si quid unquam in vita sic repugnante animo scripsi ut has nugas, imo gnathonismos, quod ad Dominam, ad Propositum, ad abbatem scripsi.
8. Lettre 129, l. 41.
9. Lettres 131, 133, 134, 135, 136.

d'Érasme les ressources de sa riche bibliothèque et Andrelini lui écrit une lettre-préface élogieuse[1].

Les *Adages* n'étaient pas seulement un recueil d'expressions brillantes et ingénieuses à l'usage des étudiants soucieux de beau style. L'auteur entendait répandre dans le public la pensée agressive des *Antibarbares* que jusque-là, par prudence ou timidité, il avait gardée pour lui et pour ses amis. Dans une préface[2] adressée à Mountjoy, il ne se contentait pas de développer, en bon maître de rhétorique, les avantages qu'un écrivain avisé peut tirer de la connaissance des proverbes, et de citer l'exemple de Platon, de Plaute, de Térence, des Pères de l'Église, des grands savants italiens, Ermolao Barbaro, Pic de La Mirandole, Ange Politien, si goûtés des érudits d'Oxford, et dont les noms, pour la première fois, se présentaient sous sa plume. Il attaquait sans hésitation l'esprit étroit des théologiens, leur reprochait, en moraliste, de mépriser, sans la connaître, la culture antique. Les proverbes contiennent une part de l'expérience accumulée par les sages. Qu'est-ce que la science des théologiens, si elle néglige les moyens de comprendre et de diriger la nature humaine? Les prophètes, les apôtres, le Christ ont parlé par proverbes et paraboles. Faut-il croire que la Faculté préfère Scot aux deux Testaments? Jamais, depuis que Guillaume Fichet avait publié sa *Rhétorique*, les détracteurs des lettres ne s'étaient entendu répondre avec une plus dédaigneuse netteté. La brève apologie d'Erasme défendait, avec son petit livre, tout le labeur entrepris par les humanistes d'Italie, de Germanie et de France, pour retrouver et revivre la pensée morale de l'antiquité, des écrits de Pétrarque au Commentaire que Lefèvre avait donné, en 1497, de l'Éthique à Nicomaque.

Cependant, le recueil qu'Érasme offrait aux lecteurs parisiens était assez maigre, et si, depuis son retour d'Oxford, il possédait un programme théologique qu'il pouvait opposer à celui des sorbonnistes, le programme de Colet, il n'avait pas osé, dans la préface des *Adages*, demander la réforme des études sacrées. Mais il écrivait à ses amis ce qu'il avait craint d'imprimer[3]. A

1. Lettres 121, 126, 127. Le livre des *Adages* fut imprimé par Jean Philippe vers juillet 1500. La lettre de Fausto Andrelini est du 15 juin.
2. Lettre 126.
3. Lettre 141, l. 23 et suiv.

la théologie officielle, qui se réclame des docteurs modernes, il oppose sans cesse la vraie théologie de la Bible, de l'Évangile et des Pères. A leur méthode, qui se contente de commenter indéfiniment des commentateurs, il oppose la méthode précise des savants d'Oxford, uniquement désireux de rechercher dans les livres saints, en philologues et en historiens, la pensée qui s'y révèle. Mais il comprend que la théologie nouvelle ne pourra naître et se développer tant qu'un travail préliminaire, ingrat et minutieux, ne lui aura pas rendu les textes sur lesquels elle doit se fonder. S'il n'ose pas encore s'attaquer à la lettre biblique, il lit et relit saint Jérôme, qui l'attire par sa culture antique et son charme de directeur de conscience. Et déjà il conçoit le projet de préparer une édition de son auteur familier. « J'ai le dessein », écrit-il à Batt vers le 12 décembre 1500, « de restaurer l'œuvre entière de saint Jérôme, gâtée par l'ignorance des théologiens, mutilée, mêlée de traités évidemment apocryphes et supposés. Je rétablirai les passages grecs, je dévoilerai sa connaissance du monde ancien et son art du style. Que de peines il me faudra pour effacer les fautes qui, pendant tant de siècles, se sont introduites dans ses livres! Puis, quelle science profonde de l'antiquité, des lettres grecques, de l'histoire! Mais toutes mes veilles, mon travail assidu, mon peu d'érudition, la pénétration d'une intelligence qui n'est pas absolument débile, seront consacrés à saint Jérôme[1]. » Maintes fois interrompue et reprise, il ne devait achever sa tâche qu'au bout de quinze ans. Cependant, pour préluder à la rénovation de la théologie et à la conciliation du spiritualisme antique et du dogme chrétien, il publiait, en avril 1501, le *de Officiis* de Cicéron[2].

*
* *

Au printemps de 1501, vers la date où mourait Robert Gaguin[3], Érasme quitte de nouveau Paris. Il atteint Anvers, puis s'arrête au couvent de Steyn, dont le prieur lui accorde un nouveau congé pour continuer ses études, non sans témoigner

1. Lettres 139, l. 143 et suiv., 141, l. 35 et suiv.

2. Paris, J. Philippe, s. d., in-8°. — Pour la date de cette impression, voir Allen, t. I, p. 355, introd. à la lettre 152.

3. Robert Gaguin mourut le 22 mai 1501.

quelque étonnement de le voir encore si peu célèbre[1]. Au monastère augustinien de Haarlem, il retrouve Guillaume Hermans[2]. Il passe à Dordrecht, à Zierickzee, revoit, probablement à Bruxelles, Henri de Bergen[3]. Il s'embarque au port d'Anvers, passe dans l'île de Walcheren ; mais, à Veere, les troubles politiques l'empêchent de séjourner auprès de sa protectrice[4]. Puis, en juillet, Batt le reçoit dans sa maison de Tournehem[5]. Érasme le quitte aux approches de l'automne, et, pendant un an, il est l'hôte, à Saint-Omer, du prieur de Saint-Bertin[6], à Courtebourne, du baron Florent de Calonne[7]. Au début de l'été suivant, il a la douleur d'apprendre la mort de J. Batt[8]. Il mène une existence besogneuse, dans la dépendance de ses protecteurs[9]. Il voudrait s'inscrire à quelque Université où il trouverait des bibliothèques et serait plus libre. Mais la peste sévit toujours à Paris et à Cologne ; il est obligé, en septembre 1502, de s'établir à Louvain[10].

Sa correspondance, pendant cette année de courses errantes, nous raconte ses voyages, ses espoirs et ses déceptions. Il voudrait revenir en Angleterre, y passer un mois avec Colet ; il voudrait visiter l'Italie, mais doit y renoncer faute d'argent[11]. La vie hollandaise, la grossièreté des mœurs du Nord lui déplaisent ; il se sent environné de jalousie et de méfiance, et manque des titres universitaires qui imposent silence aux ignorants[12]. Il n'a encore écrit aucune œuvre qui le satisfasse. Cependant, il travaille à compléter son éducation de théologien moderne. Avec Batt, à Tournehem, il a mené une « existence divine »[13] ; tous deux se sont absorbés dans l'étude du grec ; non seulement ils ont lu Euripide et Isocrate, mais le texte des

1. Lettre 154, l. 45.
2. Lettre 157, l. 7.
3. Lettre 157.
4. Lettres 153, l. 10, 157.
5. Lettre 157.
6. Lettres 163-164.
7. Lettres 165-168.
8. Lettre 170.
9. Lettre 170, l. 12. Caeterae res sic habent ut pejus non possint.
10. Lettre 172. Peut-être passa-t-il quelques jours à Paris dans l'été de 1502, Allen, t. I, p. 379.
11. Lettre 159, l. 53 et suiv.
12. Lettre 159, l. 59 et suiv.
13. Lettre 161, l. 22.

Evangiles et des Psaumes[1]. A Courtebourne, il a médité Origène, saint Ambroise et saint Paul; il a voulu se procurer les savantes Postilles de Nicolas de Lyra[2]. Mais ses lettres nous renseignent peu sur ses aspirations profondes. Pourtant un nom nouveau y apparaît : celui de Jean Vitrier, gardien du couvent des Franciscains de Saint-Omer, qu'il connut alors et vénéra bientôt à l'égal de Colet.

Ce moine, que la Sorbonne avait, le 2 octobre 1498, obligé de rétracter quelques propositions hasardeuses prêchées dans la cathédrale de Tournay sur les couvents non réformés, les mauvaises mœurs des prêtres et les indulgences, était alors âgé de quarante-quatre ans[3]. Grand, de stature élégante, de forte intelligence et de caractère exalté, il avait longtemps rêvé d'être envoyé comme missionnaire dans les pays encore païens. Depuis sa condamnation, son esprit s'était singulièrement enrichi et modifié. Formé par la discipline de Duns Scot, habitué, comme ceux de son ordre, à trouver, dans les livres du docteur Subtil, la réponse à toutes les questions, il avait lu et approfondi les Pères et, sans rompre avec la scolastique, avait appris à s'en détacher. Il admirait profondément Origène; mais surtout il s'était pénétré de la pensée de saint Paul; il savait par cœur les Épîtres et il en avait tiré une conception très libre de la vie chrétienne. Il désapprouvait l'observance superstitieuse des cérémonies et des pratiques. Les abus des indulgences, le scandale récent de la décime, que, l'année jubilaire, Alexandre VI avait, dans certaines régions, levée par deux fois, l'indignaient. Il jugeait sévèrement cette régularité monastique pour la défense de laquelle il avait affronté les censures de la Sorbonne : pressé par Érasme, il avouait que la monotonie du cloître usait peu à peu les âmes. Pourtant, soucieux de ne pas blesser la foi des humbles, il n'admettait pas qu'un moine rompît ses vœux, et lui-même, parfois au péril de sa vie, réformait les couvents d'hommes et de femmes. Prédicateur avant tout, il avait renoncé à la forme scolastique, aux divisions et aux subdivisions qui étayaient les sermons de son confrère Olivier Maillard; il évitait les effets

1. Lettre 160.
2. Lettre 165.
3. Lettre 163, l. 3. — Cf. lettre à Jodocus Jonas, *Opera omnia*, t. III, part. I, col. 451 et suiv. — Cf. Duplessis d'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus*; Paris, 1725-1736, 3 vol. in-fol., t. I, p. 340.

vulgaires, les éclats de voix, les gestes dramatiques, parlait simplement, mais avec une flamme intérieure. On ne l'entendait pas citer pêle-mêle Scot et Thomas: toute la matière de ses sermons était prise dans l'Evangile et dans les Épîtres. Érasme n'ignorait pas que les théologiens, les prêtres mondains, les moines et les nonnes avaient juré la perte de Jean Vitrier. Les manières un peu hautaines du Cordelier l'avaient d'abord surpris : mais bientôt il lui laissa diriger ses propres études. Il relut saint Paul et, dans un moment d'enthousiasme, composa quatre livres de commentaires sur l'Épître aux Romains. Il aborda les homélies et les écrits théologiques d'Origène et, sous l'influence de saint Paul et de Jean Vitrier, écrivit, pour un chevalier de la Toison d'or, Jean de Trazegnies, un résumé des règles de la vie chrétienne, première ébauche de l'*Enchiridion militis christiani*.

Louvain, où l'humaniste, désolé de la mort de Jacques Batt, se réfugiait en septembre 1502, restait une des capitales de l'orthodoxie scolastique[1]. Standonk y avait fondé un collège d'étudiants pauvres affilié à celui de Montaigu. Pourtant, l'humanisme s'y introduisait peu à peu, grâce aux efforts d'Adrien d'Utrecht, doyen de la Faculté de théologie, et de quelques maîtres de rhétorique et de poésie comme Jean Desmarais[2]. Érasme, soucieux de la liberté, ne voulut pas accepter la chaire que lui offrit le magistrat[3]. Cependant, il lui fallait chercher de nouveaux protecteurs : Henri de Bergen avait disparu, Mountjoy était occupé par ses fonctions à la cour anglaise, la princesse de Veere, mariée en secondes noces, ne pouvait plus le soutenir. Érasme dédie quelques traductions de Libanius à l'évêque d'Arras, Nicolas Ruistre, qui lui promet ses bonnes grâces et lui envoie dix écus[4]. Lorsque l'archiduc Philippe entre à Louvain, il accepte de composer son panégyrique[5]. « Je n'ai jamais rien écrit », avoue-t-il à Colet, « avec plus de

1. F. Neve, *la Renaissance des lettres et l'essor de l'érudition ancienne en Belgique;* Louvain, 1890, in-8°.

2. Lettre 180.

3. Lettre 172, l. 9.

4. Lettre 177.

5. *Ad illustrissimum principem Philippum, archiducem Austriae ... de triumphali profectione Hispaniensi deque foelici ejusdem in patriam reditu gratulatorius Panegyricus, conscriptus ac eidem Principi exhibitus a Desyderio Erasmo Roterodamo, canonico ordinis divi Aurelii Augustini;* Anvers, Th. Martens, s. d.

répugnance[1]. » Pourtant il l'achève, le prononce, reçoit une gratification d'une livre, puis une « aumosne » de dix livres et quarante gros[2]. Quelques mois après, il imprime le panégyrique et l'offre à Nicolas Ruistre[3]. Cependant, il poursuit ses études grecques, essaie d'apprendre l'hébreu, approfondit Origène, qui lui révèle l'art d'interpréter la Bible[4]. Mais les lettres qu'il adresse à Guillaume Hermans, à Robert de Keysere, à Jacques Maurits de Gouda ne nous livrent pas le secret de sa pensée. Il est tout entier dans l'*Enchiridion militis christiani*, qui, entièrement revu, paraît à Anvers, en février 1504, chez Thierry Martens[5].

Érasme y expose rapidement son programme théologique. Il faut revenir à l'Écriture, la méditer sans cesse, en pénétrer le sens. Il faut s'y préparer par la lecture des orateurs et des poètes, par l'étude des philosophes antiques, de Platon, qui a pressenti le spiritualisme chrétien, plutôt que d'Aristote. On écartera les commentateurs barbares pour suivre les Pères, saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise. Moins historien que Colet et moins respectueux de la lettre de l'Écriture, mais plus sensible à la nécessité d'en interpréter les passages inacceptables pour la simple raison, il admet une recherche éclairée de l'allégorie. Mais surtout, fidèle à l'idéal de Colet et de Vitrier, il développe, dans l'*Enchiridion*, une conception toute paulinienne du christianisme. « J'ai composé ce Manuel », écrivait-il quelques mois plus tard, « pour remédier à l'erreur de ceux qui

1. Lettre 181, l. 54.

2. Archives du département du Nord, Chambre des comptes, Reg. F 190, cité par Allen, t. I, p. 396. — Recette générale de Flandre, année 1504, aumône de 10 livres 40 gros à frère Erasmus Rotherdamensis; quittance d'Érasme, Cartulaire B, 2, 189 (Allen, t. I, p. 403).

3. Lettre 179.

4. Lettre 172, l. 9 : In graecis litteris sum totus, neque omnino operam lusi; eo enim profeci ut mediocriter quae velim graece scribere queam, et quidem ex tempore. — Lettre 181, l. 36 : Coeperam et hebraicas attingere, verum peregrinitate sermonis deterritus, simul quod nec aetas nec ingenium hominis pluribus rebus pariter sufficit, destiti. Origenis operum bonam partem evolui; quo praeceptore mihi videor non nullum fecisse operae precium. Aperit enim quasi fontes quosdam et rationes indicat artis theologicae.

5. L'*Enchiridion* parut dans *Erasmi Lucubratiunculae;* Anvers, Thierry Martens, 15 février 1503. Il est très vraisemblable qu'on doit lire 1504 selon l'usage français et flamand de faire commencer l'année à Pâques. La correspondance d'Érasme, assez pauvre pour cette période, nous renseigne mal sur cette première impression.

font consister la religion en cérémonies et en observances judaïques et corporelles, et négligent la véritable piété[1]. » La vie chrétienne ne doit pas être une suite de vaines pratiques, mais une méditation continuelle de l'Écriture, un exercice ininterrompu de la charité. Or, les fidèles ne savent plus que la lettre tue et que l'esprit vivifie. Leur dévotion superstitieuse, en quête de protecteurs, se détourne du Christ et s'adresse aux saints. La foule croit qu'on attaque la foi quand on blâme le culte des reliques, les pèlerinages et les indulgences, alors que l'on restaure la religion d'esprit et de vérité. Le christianisme judaïque des moines indignerait les Pères de l'Église qui ont fondé les premiers couvents. Pour ramener les chrétiens à l'idéal primitif du Christ et des apôtres, Érasme invoque l'autorité de saint Paul, qu'il les invite à lire et à relire ; il lui emprunte la doctrine de la liberté chrétienne, qui, déjà dégagée des Épîtres par Jean Wesel, allait, quatorze ans plus tard, devenir la base inébranlable du christianisme de Luther. A tous ceux qui défendent le judaïsme des observances formelles et des règles monastiques, il oppose le texte victorieux de l'Épître aux Galates : « Vous avez été appelés à la liberté : demeurez et cessez de vous plier désormais au joug de la servitude. »

Le nouvel ouvrage d'Érasme contenait la plupart des thèses que les théologiens protestants devaient adopter et défendre ; il fut, par la suite, un des livres qui servirent le plus efficacement à leur propagande. Il se répandit bientôt hors des Pays-Bas. On le lut, au collège du Cardinal-Lemoine, avant la fin de l'année. Pourtant, l'*Enchiridion* n'obtint pas, semble-t-il, grand succès et ne provoqua pas de scandale. Son influence, qui fut très grande, ne se fit sentir qu'après 1510, lorsque la critique négative de l'*Éloge de la Folie* eut mis en valeur les affirmations précises qu'il contenait.

*
* *

Érasme aurait pu rester à Louvain ; mais, las de la vie médiocre qu'il y menait, il revint, en décembre 1504, à Paris,

1. Lettre 181, à Colet, vers décembre 1504, l. 46 : Enchiridion non ad ostentationem ingenii aut eloquentiae conscripsi, verum ad hoc solum, ut mederer errori vulgo religionem constituentium in ceremoniis et observationibus pene plusquam Iudaicis rerum corporalium, eorum quae ad pietatem pertinent mire negligentium.

où il espérait trouver de nombreux élèves et y resta jusqu'à l'hiver de l'année suivante. Trois lettres seulement nous renseignent sur ce nouveau séjour à l'Université[1].

Depuis quatorze mois déjà, Lefèvre avait imprimé son édition latine de l'*Organon*. Invinciblement attiré par le christianisme primitif, il venait de publier en juillet le *Paradis* d'Héraclide, les *Épîtres* de Clément, les *Reconnaissances de l'apôtre Pierre*. Il n'abandonnait pas le péripatétisme, qui restait sa philosophie exotérique; il rééditait la physique et l'éthique d'Aristote; mais, le 1er avril 1505, il réimprimait, pour les savants initiés aux spéculations alexandrines, la série des quatorze livres hermétiques[2]. Érasme, lié avec Fausto Andrelini, avec Paul Émile, avec Josse Bade, ne put rester à Paris sans le rencontrer. Pourtant, il ne cite pas son nom, même lorsqu'il écrit à Colet, si proche de Lefèvre par son goût de la philosophie alexandrine et son admiration des platoniciens de Florence. La rareté des lettres qui datent de cette époque suffit-elle à nous expliquer ce silence? Jamais Érasme n'avait paru suivre très attentivement les travaux de Lefèvre, ni la restauration du péripatétisme ou du mysticisme alexandrin. Il savait, mieux que lui, le grec, qu'il venait d'étudier à fond pendant trois ans; il écrivait un latin auquel la langue lourde et prolixe du commentateur d'Aristote ne pouvait se comparer. Il n'avait pris sans doute qu'un intérêt médiocre à l'édition du livre tout monacal d'Héraclide ou des *Recognitiones Petri*, que son esprit critique devait juger médiocres et vraisemblablement apocryphes, ou des livres hermétiques, dont les doctrines confuses n'étaient pas faites pour séduire sa claire et précise intelligence. Tandis que Lefèvre, simple maître ès arts, n'osait toucher à l'Écriture et se permettait seulement de publier quelques ouvrages des auteurs pieux des premiers siècles ou des contemplatifs du

1. Lettres 181, 182, 184.

2. *Libri Logicorum ad archetypos recogniti*, W. Hopyl et R. Estienne, 17 octobre 1503, in-fol. — *Pro piorum recreatione... Paradysus Heraclidis, Epistola Clementis, Recognitiones Petri Apostoli*, etc., Jean Petit, id. juillet 1504, in-fol. — *In hoc opere continentur totius phytosophiae naturalis paraphrases...*, H. Estienne, 3 id. décembre 1504, in-8°. — *Opus Aristotelis de moribus interprete J. Argyropylo cum commentario J. Fabri Stapulensis*, J. Granjon, 1504, in-4°. — *Contenta in hoc volumine : Pimander... Asclepius... Mercurii Trismegisti dialogus Lucio Apuleio interprete*, H. Estienne, 1er avril 1505, in-4°.

moyen âge, Érasme, plus hardiment que lui, plus hardiment même que Colet, mesurait la tâche du théologien moderne, historien de la pensée chrétienne, éditeur des Pères et de la Bible.

Il n'abandonnait pas son projet de corriger les œuvres de saint Jérôme, mais le Nouveau Testament le sollicitait davantage. Il savait le texte de la Vulgate plein de fautes de traduction et d'erreurs de copiste, qu'un érudit chrétien devait s'imposer, comme œuvre méritoire, d'effacer. Aussi, en mars 1505, imprimait-il chez Josse Bade les *Adnotationes* de Laurent Valla sur le Nouveau Testament, dont il avait, l'année précédente, découvert un manuscrit chez les Prémontrés du Parc, près de Louvain[1]. C'était une série de notes critiques et de remarques sur la version des Évangiles, des Epîtres et de l'Apocalypse. L'humaniste en soulignait les inexactitudes, les erreurs, la mauvaise latinité, en relevait les variantes. Par la publication de ces *Adnotationes*, Érasme entendait avant tout donner à ses lecteurs une leçon de méthode, leur montrer, par un exemple, comment ils devaient procéder à l'examen littéral des textes sacrés, base indispensable de cette théologie nouvelle dont il s'était efforcé, dans l'*Enchiridion*, de définir l'esprit. Lui-même réclamait le droit de corriger, en philologue, le texte corrompu de la Vulgate, rappelait les travaux de Nicolas de Lyra et les décisions du concile de Vienne, qui voulait que l'on enseignât aux théologiens le grec et l'hébreu pour leur permettre de rétablir les passages mutilés de l'Écriture.

*
* *

Érasme était, pour la première fois, satisfait de vivre à Paris. Son enseignement, la vente de ses livres, — il venait d'imprimer chez Jean Philippe une réédition des *Adages*, — assuraient son existence matérielle[2]. Mais Mountjoy insistait pour qu'il retournât en Angleterre, lui promettait plus de loisirs. Il partit

1. *Laurentii Vallensis ... in latinam novi Testamenti interpretationem ex collatione graecorum exemplarium Adnotationes;* Paris, Josse Bade, 13 avril 1505. — Lettre 182, dédicace à Christophe Fisher, protonotaire apostolique.

2. Lettre 185, l. 6. — Van der Haeghen, *Bibliotheca Erasmiana;* Gand, 1897, in-8°, t. I. *Adages.*

vers la fin de l'automne. A Londres, il retrouva Colet, doyen de Saint-Paul depuis l'année précédente, Thomas More, qui, enfin sorti de sa crise mystique, était maintenant en violente réaction contre l'idéal religieux des moines et se mêlait activement aux affaires du monde. Érasme devint le familier de Richard Foxe, évêque de Winchester, de John Fisher, évêque de Rochester, de William Warham, archevêque de Canterbury[1]. Le roi Henri VII lui faisait promettre une prébende[2].

Cependant, pour se préparer à l'exégèse biblique, il continuait ses travaux d'helléniste. Avec Thomas More, il traduisait et discutait le *Tyrannicide* de Lucien, composait une déclamation, dans laquelle il en examinait les arguments; il traduisait le *Toxaris*[3], revoyait les versions de deux tragédies d'Euripide qu'il avait étudiées à Louvain[4]. Pourtant, au printemps, il connut quelques jours de découragement et de lassitude. Il atteignait la quarantaine et n'avait pas encore eu le loisir de s'appliquer avec suite à la fondation de la théologie nouvelle. La première collection des *Adages* lui semblait maigre et incomplète depuis qu'il avait lu les poètes et les orateurs grecs : l'*Enchiridion* n'avait obtenu qu'un succès médiocre; le Laurent Valla n'était pas un ouvrage original. « Je vois », écrivait-il le 1er avril 1506 à Servais Roger, devenu prieur de Steyn, « que la vie de l'homme, si longue qu'elle soit, est une chose fuyante et prompte à s'évanouir; ma santé est délicate, mes forces sont diminuées par le travail et l'infortune. Je vois que les études n'ont pas de terme, que tous les jours il nous faut recommencer. Aussi ai-je décidé d'accepter mon humble destinée et de m'appliquer désormais uniquement à la méditation de la mort et au perfectionnement de mon âme. Voilà ce qu'il fallait faire jadis : il fallait ménager le temps, le plus précieux des biens[5]. » Colet, auquel de semblables mélancolies étaient familières, lui communiqua deux très anciens manuscrits latins du

1. Lettres 187, 188, 191, 192, 193, 194.

2. Lettre 189, l. 3 : Rex Anglorum sacerdotium pollicitus est.

3. *Luciani ... opuscula ... ab Erasmo Roterodamo et Thoma Moro in latinorum linguam traducta;* Paris, J. Bade, 13 novembre 1506.

4. *Euripidis... Hecuba et Iphigenia, latinae factae ab Erasmo Roterodamo interprete;* Paris, J. Bade, 13 septembre 1506.

5. Lettre 189, l. 6.

Nouveau Testament, conservés à la bibliothèque du chapitre de Saint-Paul; c'est avec leur aide qu'Érasme, pendant ces heures de tristesse, écrivit la traduction des Evangiles et des Épîtres qu'il ne devait pas publier avant 1516[1].

La fortune lui offrait pourtant enfin l'occasion d'inaugurer en Angleterre, sous la protection du pouvoir royal, l'exégèse et la théologie moderne. La reine-mère, Marguerite Tudor, venait de fonder à Cambridge le collège du Christ. L'évêque de Rochester en rédigea les statuts, peut-être après avoir demandé l'avis d'Érasme. La maison, qui devait accueillir des étudiants choisis, parlant le latin, désireux d'approfondir la théologie et les lettres antiques, fut ouverte au printemps de 1506. Érasme put y espérer une chaire. Quelques jours avant Pâques, le roi et la reine-mère, qui allaient en pèlerinage à Walsingham, s'arrêtèrent à Cambridge. Erasme s'y rendit, peut-être avec la cour, dont Mountjoy suivait les déplacements. Il se fit inscrire parmi les théologiens[2].

Mais au moment même où il pouvait se croire établi en Angleterre, il allait reprendre sa vie errante. L'occasion de visiter l'Italie s'offrit à lui brusquement[3]. Le médecin de Henri VII, Battista Boerio de Gênes, désirait envoyer ses fils aux universités de la péninsule et cherchait un maître qui voulût les accompagner. Depuis des années, Érasme avait dû renoncer à son rêve de parcourir les pays classiques; il accepta, plein de joie, la tutelle des deux adolescents, intelligents et de caractère facile. Vers les premiers jours de juin, il était de retour à Londres. Il passait le détroit, s'arrêtait au château de Hammes, dont Mountjoy avait reçu depuis peu le gouvernement, et, vers le 11, arrivait à Paris, où il devait, avant de franchir les Alpes, passer les mois chauds de l'été.

De nouveau, le séjour de la France, dont il connaissait assez bien la langue, lui fut agréable. Ses amis, Fausto Andrelini, Paul Emile, Josse Bade, Guillaume Cop, le fêtèrent d'autant plus joyeusement que le bruit de sa mort s'était répandu à Paris[4].

1. Allen, t. II, p. 182.

2. Allen, t. I, p. 590, Appendix VI, *Erasmus at Cambride in 1506*. Cf. J. Mullinger, *History of Cambridge University*, t. I, p. 453.

3. P. de Nolhac, *Érasme en Italie*, 2e éd.; Paris, 1898, in-8°.

4. Lettres 192-198. Sur la connaissance qu'Érasme avait des langues modernes, voir A. Richter, *Erasmus-Studien*, Append.

Le succès des études d'humanité augmentait. Autour de Lefèvre qui, en août 1506, éditait la Politique d'Aristote[1], travaillaient de nombreux élèves, le Flamand Josse Clichtowe, le Picard Charles de Bouëlles, l'Alsacien Beatus Rhenanus[2]. Guillaume Budé venait de publier ses traductions de Plutarque et de saint Basile[3]. La lutte, engagée depuis la Préface de l'Organon, entre les fabristes et les scolastiques, était vive; mais Bricot et Tateret n'écrivaient plus, et les terministes étroits et dogmatiques de Montaigu, Mair, Dullaert, Cranston n'avaient encore imprimé aucun ouvrage important[4]. Standonk était mort en février 1504, et son successeur Noël Béda, tout absorbé par la direction du collège et de la communauté, n'avait pas encore armé les Capettes contre toute idée claire. Cependant, la réforme des monastères, qui se poursuivait sous les auspices du légat Georges d'Amboise, était en partie l'œuvre de compatriotes d'Érasme. La pensée de Windesheim animait une congrégation nouvelle, dont la maison-mère était le couvent de Château-Landon. C'étaient les Dominicains de Hollande qui avaient rétabli la discipline et les études aux Jacobins[5]. Érasme, devenu étranger et hostile à l'idéal monastique, n'attendait plus des Dominicains ou des réguliers de saint Augustin la rénovation de la vie chrétienne. Mais il lui plaisait que la question de la réforme passionnât à Paris les plus hautes intelligences et que, dans l'incertitude générale des esprits, hésitant entre les doctrines nouvelles et les disciplines du passé, on y trouvât une liberté de parler et d'écrire qui lui était chère.

Érasme avait pu l'année précédente imprimer sans scandale les *Adnotationes* de Laurent Valla; il put, au mois d'août, offrir à l'évêque de Chartres, René d'Illiers, le *Pseudomantis* de

1. *Politicorum libri octo...* H. Estienne, non. aug. 1506, in-fol.

2. J. Clerval, *De Judoci Clichtorei vita et operibus;* Paris, 1890, in-8°. — — J. Dippel, *Darstellung der Philosophie des Carolus Bovillus;* Würtzbourg, 1864, in-8°. — A. Horawitz, *Briefwechsel des Beatus Rhenanus;* Leipzig, 1886, in-8°. — G. Knod, *Aus der Bibliothek des Beatus Rhenanus, ein Beitrag zur Geschichte des Humanismus;* Leipzig, 1889, in-8°.

3. L. Delaruelle, *Guillaume Budé, les origines, les idées directrices;* Paris, 1907, in-8°. Le *De placitis philosophorum* fut imprimé le 18 mars 1505.

4. K. Prantl, *Geschichte der Logik im Abendland*, t. IV, p. 246-256.

5. L'auteur se propose de revenir sur tous ces faits dans un ouvrage d'ensemble sur *la Pré-Réforme et l'Humanisme à Paris pendant les guerres d'Italie (1494-1516).*

Lucien, « admirablement commode », écrivait-il, « pour démasquer et réduire au silence les imposteurs qui trompent la foule par des miracles de magiciens, par de faux pardons et de semblables prestiges »[1]. Le 13 septembre, Josse Bade publiait ses inoffensives traductions d'Euripide ; mais, en novembre, trois mois, il est vrai, après le départ d'Érasme, paraissait la collection des *Dialogues* de Lucien qu'il avait traduits avec Thomas More[2]. Les lecteurs parisiens y trouvaient, avec la lettre à René d'Illiers, une préface du savant Anglais qui ne manquait pas de hardiesse. « Lucien », disait-il, « nous apprend à rejeter cette superstition que l'on voit tout envahir sous prétexte de religion et les impostures que l'on colporte sous la garantie de hautes autorités. Il n'est pas une vie de saint qui ne soit mêlée de mensonges. Suivons uniquement l'Ecriture qui seule contient toute certitude. Écartons les inventions humaines, si nous voulons nous garder d'une vaine confiance comme d'une superstitieuse terreur[3]. »

A. Renaudet.

(Sera continué.)

1. Lettre 199.
2. *Luciani ... opuscula ... ab Erasmo Roterodamo et Thoma Moro ... in latinorum linguam traducta;* Paris, J. Bade, 13 novembre 1506, in-4°.
3. *Ibid.*, A. a.

LES ORIGINES DES CAVOUR

(Suite et fin[1]*.)*

III.

Les Bensi de Santena du XVIe au XVIIIe siècle.

Philibert Benso, qui était au milieu du XVIe siècle chef de la famille de Santena, passa la majeure partie de son existence dans son château dont l'investiture lui avait été conférée en 1565 par l'évêque de Turin ; il mit tous ses soins à agrandir ses terres : ainsi en 1560 acquiert-il, de Nicolas Fruschetti, ses droits de juridiction et la seizième partie du domaine de Santena ; quelques années après, il se partage, avec les Tana et Bernardin Broglie, les terres que laissait à Santena le dernier des Gribaldi, nommé évêque de Vienne en Dauphiné. Il semble que, jusqu'à sa mort, Philibert Benso ne quitta guère son terroir : il n'en fut pas de même de ses nombreux enfants, qui poussèrent leur carrière de différents côtés ; de son mariage avec Marguerite Pustela, Philibert Benso eut dix enfants, dont nous ne mentionnerons ici que trois : Giaffredo, grand homme de guerre ; *Louis*, qui seul eut postérité ; César, évêque d'Asti.

Giaffredo Benso fut, avant Camille Cavour, l'illustration de la famille, et à juste titre. Entré fort jeune dans les armées du duc de Savoie, il conquit tous ses grades à la pointe de son épée ; blessé à la bataille de Brichesario (1594), il prit une part si brillante à la journée des Molettes (1598) qu'il fut chargé de la garde du maréchal de Créquy, fait prisonnier au cours du combat : gouverneur militaire de Verceil et de Pignerol, il fut à l'assaut de Gavi (1624), puis il prit le gouvernement de la forteresse de Montmélian, où il se couvrit de gloire. Pour descendre

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXI, p. 32.

en Italie par le col du Mont-Cenis, l'armée de Louis XIII passait en 1630 devant le roc de Monte-Emiliano (Montmélian), fortifié cinquante ans auparavant par un habile constructeur, l'abbé Gabriel Busca ; les généraux français résolurent d'emporter d'assaut la citadelle ; Benso les repoussa ; ils décidèrent alors un savant et long investissement ; l'énergique Piémontais conjura tous leurs efforts ; il tint ainsi quinze mois sur son roc ; ne pouvant l'écraser, l'assaillant tenta de le séduire en lui proposant un grade dans l'armée française, il refusa avec une rude simplicité ; enfin, la paix vint le délivrer. Sur l'ordre du duc Victor-Amédée, une inscription au château de Montmélian perpétua le souvenir de ce haut fait :

MILES INVICTUS
ACROCORINTHUM SABAUDIÆ
DIGNUS LUDOVICO REGE GALLORUM OPUGNATORE
PROPUGNATOR DEFENDIT
FERRO, IGNE, PESTE, AC DEMUM AURO TENTATUS
VICTORUM EXERCITUM EXCEPIT INFRACTUS

. . . . . .

Nommé gouverneur d'Asti, Giaffredo Benso se montra aussi vigoureux assaillant qu'il avait été rude défenseur ; avec deux mille hommes, il enleva en deux jours le roc du belvédère d'Asti, qu'occupaient les Espagnols et qui semblait inexpugnable. Dès lors, il était sacré le grand homme de guerre de la Savoie. A la mort de Victor-Amédée, la régente, Christine de France (Madama Cristina), l'appela à ses conseils, l'inscrivit sur la liste de ses « cousins », le fit chevalier de la Sainte-Annonciade ; quand il mourut, le duché perdit un de ses meilleurs soutiens.

Son frère, César, consacra son existence à l'Église et mourut, jeune encore, évêque d'Asti.

Le second fils de Philibert Benso, *Louis*, suivit comme son aîné la carrière militaire, mais il ne fut qu'honorable où l'autre se montrait brillant ; capitaine des gardes du duc, gouverneur de Carmagnole, puis de Pignerole, Louis quitta le service militaire pour cultiver les terres de Santena, restées indivises entre les fils de Philibert ; il avait épousé une riche héritière, Catherine-Henriette de Pignerol, hautement apparentée ; ainsi par les alliances de Louis, comme par la gloire de Giaffredo, la famille de Santena entrait dans la première noblesse du pays.

Louis Benso n'avait qu'un fils, *Emmanuel-Philibert*, qui recueillit tous les biens de sa famille. Les frères Bensi étaient en effet restés dans l'indivision pour leur domaine de Santena, et, à la mort de chacun, les survivants sollicitaient de l'évêque de Turin une nouvelle investiture qui reportait sur leurs têtes la totalité du fief. En 1627, un seul vivait encore, le plus connu, Giaffredo: il chargeait son neveu Philibert de prendre à son tour l'investiture; à la mort du général, en 1641, Philibert demeurait seul en possession de Santena. Il avait suivi jusqu'alors la carrière militaire sous les ordres de son oncle, il devint gouverneur de Villanova et de Carmagnole, puis se retira à Santena; marié à Livia, fille du comte Antonio Piossasco, il eut huit enfants, dont quatre fils : l'aîné, César, fut capitaine dans l'armée des doges de Venise; le troisième, Giaffredo, fut colonel au service de la maison de Savoie; le deuxième, *Louis-Antoine*, devint chef de la lignée de Santena.

De celui-ci, on sait peu de choses; nommé commandant de Chiéri, il vécut à Santena, marié deux fois, la première avec Lavinia Romagnano, la seconde avec Dorotea Balbiano; il cultivait ses terres et travaillait pour sa patrie, car il eut onze enfants : chacun chercha fortune où il put, et plusieurs réussirent; citons Michel qui fut abbé de Fagliaso et mourut en 1744; le capitaine Giaffredo, mort à Cuneo en 1691; Louis, qui fut également abbé et décéda à Asti en 1732; le capitaine Jean-Baptiste, tué sur le champ de bataille en 1693; Maurice, chevalier de Malte, commandant de la galère amirale à vingt-sept ans, mort à l'assaut du roc de Chio en 1695; Jean-Amédée, chanoine de la cathédrale de Turin; François-Félix, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem; il faut mentionner à part Charles-Octave et François-Philibert, qui tous deux brillèrent aux armées, seuls se marièrent et furent successivement chefs de la famille.

Charles-Octave Benso, comte de Santena, monta tous les grades de l'armée de Savoie, devint général d'artillerie, gouverna les places d'Avigliane, Suse, Ceva, Cherasco, Mondovi et finalement de Cuneo. Gentilhomme de la chambre du roi, c'était un grand seigneur, qui entendait tenir même rang que les premiers patriciens du pays. Sa vanité faillit le perdre; près de sa terre de Santena vivait un très riche aristocrate, le marquis Tana, descendant comme Charles-Octave des premiers acquéreurs de Santena, mais parvenu plus que lui à l'opulence. Le marquis

s'était construit, à la fin du XVIIe siècle, une superbe demeure à Santenotto; le comte de Santena se piqua d'émulation et résolut de raser son antique château et de le remplacer par une habitation plus luxueuse encore que celle de Tana; pour la mieux situer, il acheta de nouvelles terres et ainsi s'éleva le château où le grand Cavour fit de longs séjours et qui subsiste toujours. Devant la cour d'honneur, largement plantée, s'élève une des façades, l'autre donnant sur de vertes pelouses que terminent très heureusement des groupes de beaux arbres; un rez-de-chaussée de hauteur majestueuse, deux étages que terminent quelques pilastres et vases d'ornement, tel fut le nouveau château; de l'ancien, il ne resta que le donjon, à l'écart comme à l'oubli.

L'émulation des deux seigneurs, Santena et Tana, tourna à l'envie et à la querelle. Ils avaient en commun des droits féodaux qui se perpétuaient dans l'acte de l'acquisition de Santena en 1191. Les titulaires avaient vécu jusqu'alors en parfait accord; les deux rivaux se disputèrent avec acharnement, jusqu'à l'heure où l'excellente idée leur vint de prendre leur roi pour arbitre : Victor-Amédée II délégua pour les concilier le comte de Vernoul qui sut avec habileté régler des droits désuets; il proposa un compromis qu'acceptèrent, le 15 mars 1713, le marquis Tana, le comte de Santena et les autres feudataires; tout en maintenant commun entre eux le droit de juridiction, l'acte de 1713 en réglait l'exercice, il fixait le montant des divers droits féodaux, de chasse, de four, de péage; c'était une habile novation, l'adaptation au XVIIIe siècle d'une situation créée au XIIe.

Bientôt, d'ailleurs, ces droits féodaux devaient subir de nouvelles transformations; le 24 juin 1720, un édit du roi Victor-Emmanuel ordonna que toutes les tenures dépendant de l'Église fussent à nouveau déclarées et enregistrées; les droits portant sur le domaine de Santena furent déclarés en 1721 par six titulaires descendants ou ayant cause des acquéreurs primitifs, le marquis E.-F. Tana di Baiard, le marquis Balbiano, le marquis Tana et d'Entrague, le comte Birago de Roaschia, le comte Fontanella de Baldissero et le comte Benso de Santena; après 530 ans, on ne retrouvait qu'un des noms des titulaires originaires, Benso; le comte Charles-Octave déclarait en effet « la quatrième et la seizième partie de la juridiction et du fief de Santena, avec juridiction; droits de péage sur les étrangers qui tra-

versent le pays, droit de four, droit de passage sur la région de Poirino, droits de chasse, plus le château, cour et part du jardin de Santena... » (Déclaration du 6 juin 1721).

Cette nécessité de déclaration était une menace d'expropriation; après de nouveaux procès, la chambre royale des comtes rendait à Turin, le 6 février 1728, une sentence qui abrogeait en grande partie les droits des conseigneurs de Santena, et, lorsque, la même année, le nouvel archevêque de Turin, Mgr Gattinara, accorda une nouvelle investiture aux six seigneurs, il ne leur concédait que de modiques droits : la vieille tenure féodale se transformait en moderne propriété, créant un lien plus étroit entre l'homme et la terre, mais abrogeant les privilèges annexes, juridiction, péage, four, etc... Ces droits se maintinrent, nominalement, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Le splendide comte Charles-Octave mourut en 1724, laissant un fils, *Victor-Amédée*, brillant officier, semblant appelé aux plus hautes destinées; sa carrière fut fauchée brutalement par sa mort à la bataille de Parme, le 29 juin 1734; de son mariage avec Bradamante, fille du marquis Rasini (de Milan) et veuve du marquis di Gattanara, Victor-Amédée n'avait qu'une fille, Émilie, qui mourut d'ailleurs en 1740. Le droit de masculinité, le titre de chef de famille, la possession du fief de Santena passaient à l'oncle du défunt, à François Philibert, un des onze enfants de Louis-Antoine Benso de Santena.

Le comte *François-Philibert* avait suivi dans l'armée de Savoie la même carrière que son frère Charles-Octave; parvenu au grade de major général, il était gouverneur d'Ormea, chevalier de l'ordre des saints Maurice et Lazare, lorsque la mort prématurée de son neveu l'investit du fief et du titre de Santena; pour mieux assurer sa postérité, il se maria quatre fois, il eut cinq enfants, et sa lignée s'éteignit peu après lui-même; car de ses cinq enfants, trois étaient du sexe féminin, incapables d'hériter du fief de Santena, et les deux garçons lui survécurent de peu d'années; le comte François-Philibert mourut en effet à Turin en 1737, son fils aîné, Louis-Antoine, vint à décéder en 1744, et le second, François-Philibert, le suivit dans la tombe en 1748, à l'âge de onze ans. Des héritiers mâles de Henricus Benso di Santena, fondateur de la branche au XIIIe siècle, il ne restait qu'un, et c'était un prêtre, Jean-Amé-

dée, chanoine de la cathédrale de Turin[1], aussi incapable qu'une femme de recueillir le fief de Santena.

Que devait-il advenir de ce fief? La question était délicate. Relevant ce vieux principe de droit, qu'en cas d'extinction de la race masculine du vassal, le fief retourne au seigneur dominant, la mense archiépiscopale de Turin considéra comme lui revenant la tenure décrite par le comte Charles-Octave de Santena dans sa déclaration du 6 juin 1721 ; l'archevêque de Turin, Mgr J.-B. Rovero, estima que nul fief ne pouvant rester vacant, il convenait de donner à cette tenure un nouveau titulaire, et qu'il ne trouverait point un meilleur vassal de l'Église que dans sa propre famille : par acte du 30 septembre 1749, il transféra à son propre neveu, François-Othon Rovero, comte de Pralormo, les biens et droits si longtemps détenus par les Bensi. Les survivants de la famille Benso protestèrent à grands cris ; l'abbé Jean-Amédée Benso, dernier représentant de la branche de Santena, et Michel-Antoine Benso, marquis de Cavour, chef de la branche de Ponticelli, contestèrent à la mense archiépiscopale le pouvoir de dépouiller les Bensi de leurs droits féodaux ; et une belle procédure s'engagea, qui dura une vingtaine d'années.

Le marquis de Cavour y déploya la plus méritoire activité ; il fouilla non seulement les archives de sa famille, de Chiéri, de Turin, mais encore il fit opérer des recherches à l'étranger pour déterminer les origines de sa lignée et pour préciser sa parenté avec ses cousins de Santena ; l'historien ne s'en plaint pas, car il y trouve son compte, et c'est grâce à ces ardeurs procédurières qu'on a pu dresser sans trop d'erreurs la généalogie des Bensi. Le marquis parvint à établir que Mathieu Benso, investi en 1265 de la portion de son père dans le fief de Santena, avait laissé deux fils, l'un, *Henri*, possesseur de Santena, dont, après onze générations, la postérité venait de s'éteindre en la personne du jeune François-Philibert ; l'autre, *Jacques*, seigneur de Ponticelli, dont la descendance vivait encore en la personne de Michel-Antoine Benso, marquis de Cavour. Celui-ci était donc, très juridiquement, un représentant mâle et direct du tenancier féodal de 1265 et avait droit à sa part dans le fief de Santena. Le raisonnement était exact ; mais, après la mort de Mathieu Benso,

1. Un des onze enfants de Louis-Antoine ; il mourut en 1753.

ses descendants avaient acquis, au cours des siècles, diverses portions de ce même fief, et le marquis Cavour n'était point leur descendant direct. Il y avait donc lieu à répartition, ce que fit la chambre suprême des comtes en attribuant, par arrêt du 19 juin 1760, un « donzeno et mezzo » du fief de Santena à Michel-Antoine Benso, marquis de Cavour, et un « altro donzeno e una 16 parte del totale del feudo », non au comte François-Othon Rovero, mort en 1753, mais à son fils le comte Jean-Baptiste Rovero.

Ce procès était à peine terminé qu'un autre s'engagea, qui n'était que la prolongation du premier. Dans cette année 1760, vint à mourir, sans descendance mâle, le comte Jean-Baptiste-Philibert de Roaschia, un autre des tenanciers du fief de Santena ; la mense épiscopale considéra de nouveau que cette tenure lui revenait; l'archevêque, Mgr Rovero, en investit encore son petit-neveu, Jean-Baptiste Rovero et, à la mort bientôt survenue de celui-ci, un autre de ses neveux, Ignace Solario : l'archevêque avait l'esprit de famille. Le marquis Cavour en fut indigné, car il avait aussi des droits dans la tenure des Roaschia, et il demanda justice au Sénat royal : des arrêts de 1766 et de 1773 déterminèrent la part revenant aux Bensi dans la succession féodale des Roaschia, et enfin le représentant de la branche Benso-Ponticelli-Cavour put être investi de toutes ses parts dans le fief de Santena : le vieux marquis Michel-Antoine n'était plus pour recueillir le fruit de ses victoires judiciaires, il était mort le 6 mars 1773, et ce fut son fils, Joseph-Philippe, qui reçut l'investiture en 1774. Désireux de réunir entre ses mains tous les biens originaires des Bensi, il achetait, en 1777, à grand prix au marquis Solario la part que celui-ci avait dans le fief de Santena, reconstituant ainsi le domaine tel qu'il existe encore maintenant.

Ce domaine conserva son caractère féodal pendant une vingtaine d'années ; une des dernières manifestations du droit féodal fut une charge, l'obligation pour les co-tenanciers, marquis et comte Tana, marquis Cavour, comtes Fontanella di Baldissero et Baronis, et duc de Broglie, de refaire la route comprise dans leur tenure vassalière ; en 1797, sous l'influence des idées françaises, le roi Charles-Emmanuel supprimait les droits féodaux. Désormais, l'antique fief de Santena n'était plus qu'une propriété moderne.

IV.

Les Bensi de Ponticelli.

La fortune des Bensi de Ponticelli, qui devait arriver à sa splendeur avec le comte Camille de Cavour, a été plus lente que celle des Bensi de Santena, plus heurtée de difficultés, de luttes, voire de ridicules.

Au commencement du XVIe siècle, le chef de cette branche était *Michel* Benso, homme habile, intelligent, qui développa heureusement son avoir ; il avait fait un riche mariage en épousant Jeanne Pelletta, des seigneurs de Cortanzone, par laquelle il entra dans la bonne noblesse du Piémont ; déjà propriétaire du domaine de Cellarengo, il acquit partie de l'importante seigneurie de Menabo, et les actes du temps le mentionnent en conséquence sous le nom de Benso di Menabo e di Cellarengo. Il avait sept enfants, deux filles et cinq garçons, dont trois entrèrent dans les ordres de chevalerie ; deux de ses fils furent ses véritables héritiers entre lesquels il répartit ses biens par un testament daté de 1520 ; à l'aîné, Barthélemy, il laissait la terre de Menabo ; au second, Bernardin, il léguait le domaine de Cellarengo ; chacun fut le chef d'une branche distincte de la famille Benso, et ces deux rameaux se prolongèrent parallèlement jusqu'au milieu du XVIe siècle ; la branche aînée, Benso de Menabo, puis de Mondonio, où nous trouverons à la fin du XVIIe siècle le président Joseph-Antoine Benso, s'est éteinte en 1763 en la personne de César Benso, comte de Mondonio, mort sans héritier mâle ; la branche cadette, Benso de Cellarengo d'abord, est devenue plus tard d'Isolabella et de Cavour.

Bernardino Benso, chef de cette lignée cadette, était un modeste qui fit peu parler de lui : par son mariage avec Louise, fille du comte Théodore Parpaglia, il confirma sa situation dans la noblesse piémontaise ; il acquit une autre partie du domaine de Cellarengo, et il semble qu'il vécut dans ses terres, dépourvu d'ambition. Son fils, au contraire, marqua fortement dans l'histoire de la famille,

Pompilio Benso était entré fort jeune dans les armées de Savoie et servit d'abord pendant quelques années sur l'escadre ducale ; des lettres patentes, datées du 15 juin 1609, rappellent

ses longues croisières, ses fréquents combats avec les barbares, sa valeur déjà récompensée en 1599 par l'octroi d'une pension et par la décoration de l'ordre militaire des saints Maurice et Lazare. En 1600, il passa dans l'armée de terre en prenant le commandement de la forteresse de Villanova d'Asti, qu'il exerça pendant une dizaine d'années. Il était fort bien vu à la cour ducale, où il avait été nommé successivement majordome du prince puis gentilhomme de la chambre; traité en grand seigneur, il se faisait donner du titre, et, dans les actes de la cour, on le trouve appelé le comte D. Pompilio Benso; on remarquera cette accolade, fort rare à cette époque, d'un titre nobiliaire au nom d'une famille d'origine bourgeoise; pour s'anoblir, une telle famille prenait ordinairement le nom d'une seigneurie acquise par un de ses membres; il n'est point sans exception qu'elle se soit directement anoblie sur son propre nom, mais le fait était aussi exceptionnel au XVIe siècle qu'il est devenu fréquent au XIXe. Pompilio Benso ne tarda point d'ailleurs à se conformer aux usages de son temps; bientôt, il acquérait les trois-quarts du fief d'Isolabella, et, le 21 mai 1614, il en recevait l'investiture; Isolabella était un bourg de la région d'Asti, défendu par un château, jadis propriété des puissants marquis de Saluces, puis fief de la famille Mazzetti; cette seigneurie était assez importante pour être munie d'un titre nobiliaire et Pompilio assez puissant en cour pour l'obtenir; un diplôme royal, daté du 20 juin 1618, érigea en comté le fief d'Isolabella, avec titre héréditaire de comte pour les descendants de Pompilio Benso. Le nouveau comte d'Isolabella avait postérité; de son mariage avec Catherine Duc, il avait eu six enfants, dont cinq fils; l'aîné, Silvio, était mort en bas âge, deux étaient entrés dans l'ordre des chevaliers de Jérusalem; le comte Pompilio avait donc à répartir ses biens entre deux fils, Bernardin (deuxième du nom) et Michel-Antoine; par son testament du 1er avril 1623, il constitua le comté d'Isolabella en majorat de primogéniture et d'agnat, appelant, pour le détenir en première ligne, son fils aîné Bernardin.

Ainsi, la branche Benso de Ponticelli, déjà si ramifiée, se divisait une fois encore. Bernardin Benso constituait la lignée des comtes d'Isolabella et son frère cadet, Michel-Antoine, restait Benso tout court, mais pour devenir bientôt marquis de Cavour. Nous étudierons plus loin son histoire et celle de ses des-

cendants; indiquons en quelques traits la destinée des comtes d'Isolabella. Bernardin Benso rendit de réels services à son duc en organisant les milices dans la partie orientale du Piémont; nommé colonel-commandant des milices d'Albe et du Montferrat, au delà du Tanaro, il obtint le gouvernement de Chiéri et put ainsi concilier avec ses devoirs officiels la gestion de ses terres; en 1630, il était investi de la quarte et dernière partie du fief d'Isolabella, qu'il avait acquise du seigneur Pillato. Il conduisit ses milices dans la lutte contre les Espagnols qui avaient envahi le duché, et dans les annales militaires de sa patrie il tient une place modeste, mais utile, à côté de son illustre parent, Giaffredo Benso, le héros de Montmélian; à la mort du duc Victor-Emmanuel, il devint, avec Giaffredo Benso, un des meilleurs conseillers de la régente, Mme Cristina.

Il est peu de chose à dire de ses descendants : son fils, Maurice, était capitaine de cavalerie; son petit-fils, Casimir, mourut en 1740, sans postérité mâle; le titre de comte d'Isolabella revint au cousin issu de germain du feu titulaire, à Michel-Antoine, marquis de Cavour. Le titre de comte d'Isolabella étant moins brillant que celui de marquis de Cavour, il fut porté désormais, non par l'aîné de la lignée, mais par le second; ainsi en fut-il successivement pour plusieurs fils de Michel-Antoine. Le grand homme d'État, deuxième fils du marquis Michel-Joseph, aurait donc dû porter les nom et titre d'Isolabella; mais au commencement du XIXe siècle, l'usage s'introduisit de donner aux fils, même non aînés, le nom nobiliaire de leur père; ainsi prit-on l'habitude de nommer Camille Benso de Cavour et, par abréviation, Camille de Cavour; or, comme dans les traditions hiérarchiques le second fils d'un marquis est comte, on désigna le ministre piémontais sous le titre de comte de Cavour[1].

A l'époque où la branche Benso de Ponticelli se subdivisait ainsi en deux rameaux, elle était successivement illustrée et affligée par les aventures d'un de ses membres, le président Amédée Benso. Il appartenait à une ligne secondaire, issue au XIVe siècle de Guidottino Benso. Un des premiers de sa famille, Amédée se consacra à la jurisprudence; après avoir commencé ses études juridiques à Turin, il les continua à l'Université de

1. Ces renseignements fournis par le marquis Carlo Visconti Venosta, actuellement investi du titre de marquis de Cavour.

Bologne, qui était alors, pour le droit, la première du monde. Il y réussit brillamment et, lorsqu'il revint en Piémont, le duc Charles-Emmanuel Ier le nomma successivement avocat du fisc (13 décembre 1614), sénateur du Piémont (30 avril 1617), sénateur camerlingue (25 juillet 1624), conseiller d'État, président de Saluces, troisième président du Sénat du Piémont; dans toutes ces fonctions, il fit preuve d'une rare intelligence, d'une subtile connaissance des lois, d'un art profond de juger. Le duc Victor-Amédée continua sa fortune en l'appelant à la présidence du Montferrat et à la deuxième présidence du Sénat piémontais. Une occasion se présenta bientôt pour le président Amédée de mettre en valeur sa souplesse d'esprit; afin de terminer une guerre désastreuse pour le Piémont, car elle se livrait en grande partie sur son territoire, les plénipotentiaires du pape, de l'empereur, des rois de France et d'Espagne, du duc de Savoie envoyèrent, en 1631, leurs plénipotentiaires à Cherasco: Amédée Benso y représenta son monarque et, tirant un habile parti des rivalités de ses puissants collègues, de la résistance glorieuse de son cousin Giaffredo à Montmélian, de la bienveillance des délégués français, les sires de Saint-Bonnet-Thoiras et de Sarvient, il obtint, dans le traité de paix, des conditions fort avantageuses pour son maître; reconnaissant de tels services, le duc Victor-Amédée lui conféra le domaine et le titre de comte d'Albugnano; ainsi, le président Amédée Benso, comte d'Albugnano, était-il, de 1635 à 1639, un des premiers personnages du Piémont; brusquement, il passa du Capitole à la roche Tarpéienne.

Accusé de concussion, il est jeté en cachot dans la tour de la porte Tebellona, à Turin. Alors commence pour l'ex-président des aventures dignes du chevalier de Latude : échappant à la vigilance de son gardien, qui s'en tua de désespoir, il s'évade de la tour et cherche un refuge dans le couvent de Saint-Dominique, terre d'église, terre d'asile; le duc le réclame aux Pères, qui refusent de livrer leur hôte; le duc fait forcer les portes du couvent et enlever le réfugié; le scandale est grand, car le prince a violé d'antiques privilèges, les protestations des clercs sont telles que le duc fait conduire son prisonnier dans un autre lieu d'immunité, au couvent de la Madone des Anges. Ce n'est point assez; pour mieux respecter le droit d'asile, le duc doit remettre Amédée Benso dans le couvent où il l'a pris, et l'accusé rentre au San-Dominico; par accident, il retombe entre les mains du

duc, qui, par manière de transaction, le dépose au château de Verrua, où il est gardé sous la protection de l'archevêque de Turin. Il resta quelques mois dans cette forteresse ; pour obtenir sa libération, il versa 2,000 pistoles d'or au fisc dont il avait été l'avocat ; privé de tous ses biens, évité de ses anciens amis, l'ex-président mourut misérablement en 1641 ; son procès n'avait jamais été jugé. Angius en conclut qu'il fut un « grand calomnié ». Après sa mort, son fils, Charles-Antoine, obtint la restitution de partie de ses biens et du titre de comte d'Albugnano ; sa lignée s'éteignit avec Philippe-Amédée, petit-fils d'Amédée Benso, mort dans la robe d'abbé à Turin, le 18 avril 1753.

Ce ne fut point le seul avatar que subit, au XVIIe siècle, la famille Benso de Ponticelli : à la fin de ce siècle, le président Joseph-Antoine passa par les mêmes heurs et malheurs que son parent, le président Amédée. Ce Joseph-Antoine Benso appartenait à la branche des Bensi de Menabo, issue de Michel, premier seigneur de Menabo et de Cellarengo ; un de ses ancêtres avait acquis le bien noble de Mondonio, ainsi lui-même est-il intitulé, dans un acte de 1687, comte de Mondonio, seigneur de Menabo et de Cellarengo ; il avait fait une rapide carrière dans l'administration ducale, en qualité de sénateur de Nice, consul de la mer (1677), conseiller d'État, président à la Chambre des comptes, surintendant général des milices et gens de guerre et secrétaire d'État, conservateur de l'artillerie, etc... Il jouissait de toute la faveur du duc Victor-Amédée II qui lui octroyait les fiefs et titres de comte de Pino et Baldissetto. Et soudain, la fortune tourne, sans qu'on ait jamais découvert la cause exacte de cette saute[1] : on peut croire que, non moins que son célèbre cousin, il était accusé de concussion ; son procès, dont les pièces n'ont pu être retrouvées, aboutit à une condamnation capitale (novembre 1698). Le duc s'empressa de commuer cette peine en celle de la confiscation de tous biens ; mais il est des accommodements avec les princes ; le fief de Baldissetto fut restitué aux enfants du condamné, qui en avaient besoin pour vivre, étant au nombre de quatorze, et lui-même, semble-t-il, rentra en possession d'une partie de sa fortune en payant une forte amende.

Malgré sa nombreuse postérité, sa lignée mâle vint à s'éteindre

1. « Pour des motifs peu connus », dit le baron Manno, toujours si précis.

en 1763 en la personne de César Benso, qui n'avait qu'une fille, la comtesse Balbo. Ainsi, dans le cours du XVIIIe siècle, vinrent à périr tous les rameaux des Bensi, sauf un, celui de Cavour.

V.

Les Bensi de Cavour.

Michel-Antoine Benso, premier marquis de Cavour, était le second fils de Pompilio Benso, comte d'Isolabella (voy. § IV); il passa toute son existence à la cour ducale, à son grand profit; page du duc Victor-Amédée, puis premier gentilhomme du prince Maurice et premier écuyer de la princesse Louise, il ne courut point, comme tant de ses ancêtres ou cousins, les aventures guerrières, mais il vécut auprès des princes, augmentant son influence par ses bons conseils, gérant avec sagesse sa fortune qui devint considérable. Il avait épousé Marthe-Marie, fille du comte Percivalle Valperga, qui devint elle-même première dame d'honneur de la princesse infante, et, par son caractère comme par sa charge, contribua largement à la situation de son mari. Michel-Antoine avait su se rendre agréable au duc Charles-Emmanuel II (1638-1675), fin politique qui sut régner pendant trente-quatre ans sans guerre[1], sans rien sacrifier de sa dignité de monarque; pour mieux organiser son duché, gérer économiquement ses finances tout en tenant sur pied une forte armée, construire de belles routes, transformer sa capitale, Charles-Emmanuel devait s'entourer d'hommes intelligents et souples : tel était Michel-Antoine, et le duc le prit en affection particulière; par un acte, fort curieux, de 1649, il menaçait d'une amende de 200 écus quiconque molesterait son fidèle vassal ou les gens de celui-ci. La même année, le duc fit mieux : il concéda en fief, à son bon conseiller, la terre et le marquisat de Cavour.

Cavour est un bourg du haut Piémont, situé à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Turin, au pied d'un gigantesque bloc de granit, le Rocca di Cavorre. Une colonie s'y établit au temps des Césars, transformée en municipe; au moyen

1. Vers la fin de son règne, en 1672, Charles-Emmanuel II eut une courte mais dure prise d'armes avec la république de Gênes.

âge, le bourg dépendit des marquis de Suse, puis un comte de Cavour construisit une citadelle sur le roc, et, dans ce nid d'aigle, il devint presque indépendant, personne ne venant à passer dans ce pays écarté. Au XIIIe siècle, le fief devint la propriété des comtes de Savoie, et il ne sortit plus de leur famille jusqu'au XVIIe. C'était alors un domaine de médiocre importance, car les terres dépendantes étaient peu étendues et les droits seigneuriaux bien amoindris; mais il y avait de beaux restes, le château hardiment perché, plusieurs fermes, des moulins, des droits de péage et de four; surtout le titre était beau et mettait Michel-Antoine dans la première noblesse du pays. Une patente du 10 novembre 1649, signée par le duc Charles-Emmanuel, concéda fief et marquisat au nouveau titulaire moyennant un paiement de divers droits s'élevant à 20,000 livres; d'un acte ultérieur, qui rappelle cette concession faite « Attese le urgenze di guerra allora imminente », on peut conclure que le nouveau marquis était tenu de réparer et entretenir la forteresse. En fait, la guerre redoutée ne se produisit qu'en 1691: Catinat, qui avait envahi le haut Piémont, vint mettre le siège devant la forteresse de Cavour; les défenseurs résistèrent avec vaillance, mais Catinat l'emporta de haute lutte et brutalement rasa la citadelle. Le bourg était ruiné et ne put se refaire qu'avec l'aide du marquis. La citadelle ne fut pas relevée.

Le marquis Michel-Antoine vécut encore six années après son investiture, fidèle conseiller de la maison ducale. Le 20 février 1655, il était enterré en l'église de Santa-Maria di Piazza, à Turin, dans une chapelle qu'il y avait fondée[1]; son buste y demeure encore, figure fine et aristocratique, allongée par la barbe à la royale, portant un très beau front et une expression d'intelligente souplesse.

La vie de *Maurice Pompilio*, second marquis de Cavour, présente un douloureux contraste avec celle de son brillant père : elle est toute renfermée dans ses démêlés conjugaux. Parmi les demoiselles d'honneur de la duchesse-mère, Mme Royale Christine, il y avait une jolie fille, bien faite, pétillante d'esprit et de gaîté, Jeanne de Trécesson, fille du comte de Trécesson, un Breton de France. Le duc Charles-Emmanuel II était galant; on pouvait répéter pour lui ce qu'on avait

1. Gaudenzio Claretta, *I marmi scritti della città di Torino* (Turin, 1899).

dit de son aïeul Charles-Emmanuel Ier, « ce grand prince fut blasmé d'avoir eu trop d'amour et de complaisance pour les dames »[1]. De la galanterie du duc et de la gentillesse de Jeanne de Trécesson naquit une intrigue qui alla aussi loin qu'on peut aller : il faut connaître les mœurs du temps pour admettre qu'un abbé tripoteur de sacristie leur servit de malhonnête courtier[2]. Or, il devint nécessaire qu'un mari servît de paravent à ces tendres ébats : par la faiblesse de son caractère et la dignité de son nom, nul n'était plus apte à ce rôle que le marquis Maurice de Cavour; et le 13 septembre 1659 était dressé, sur le consentement de Mme Royale Christine de France, le contrat de mariage du marquis Giovanni-Pompilio-Maurizio Benzo di Cavour et de très illustre demoiselle Jeanne-Marie de Trécesson; à la dot constituée par son père et qui n'existait qu'en « espérances », Mme Royale ajoutait 9,000 ducats et Charles-Emmanuel 6,000; en outre, par une ironie exquise, le duc créait le mari gentilhomme de sa chambre.

La jolie marquise n'entendait point que son mariage rompît ses relations avec le duc; elles continuèrent si bien qu'elles devinrent la fable de Turin et que le bon marquis ne put ignorer son destin; il pardonna d'abord, son épouse n'avait-elle point cédé « à la faiblesse de la femme et à la séduction d'un prince »[3]? Mais un jour vint où la risée publique devint telle que le mari devait briser ou devenir infâme; désolé, mais résolu, il partit; son dernier geste de pitié fut de reconnaître une fille Christine, que lui « prêtait » sa femme; il se retira en France, et, pour rompre avec un passé détestable, le 7 février 1663, il signa la renonciation à ses droits de primogéniture : « Il est survenu », était-il dit dans l'acte, « quelque *accident* entre le marquis et la marquise, par quoi il est contraint d'abandonner le lit conjugal et de partir du Piémont. »

Maurice Pompilio avait raison de quitter la place : la marquise tournait à la galanterie publique; non seulement elle donnait encore deux enfants au duc, mais elle le trompait. Dans le palais voisin du sien vivait un hardi cavalier, François-Joseph Willecardel, marquis de Fleuri, réputé pour sa vaillance à mater

1. Guichenon, *Histoire généalogique de la maison de Savoie*, p. 166.
2. G. Claretta, *Storia del regno e dei tempi di Carlo Emmanuele II* (Gênes, 1877), t. I, p. 288 et les citations en note.
3. Angius, *Famiglie nobili*, t. IV, p. 736.

par le fer les pieux et inoffensifs Vaudois. Il vint, il vit, il plut, et une porte fut ouverte entre les deux palais. Mais un laquais de la marquise, Cornavin, par vengeance ou envie d'argent, avertit l'amant en titre, Charles-Emmanuel; ce qu'apprenant, le marquis de Fleuri fit enlever par ses gens le traître Cornavin; transporté à la campagne, il fut assassiné sur les bords de la Stura[1] (6 juillet 1666). On y découvrit le corps du malheureux couvert de blessures; les juges enquêtèrent et tout fut connu, au bruit d'un formidable scandale. Le moment tombait mal : le duc venait de se marier en secondes noces avec sa cousine, la princesse Giovanna Battista; malgré tous les efforts de la famille de Fleuri, de ses amis, de la cour de Modène, il refusa d'arrêter la procédure judiciaire. Le galant et cruel marquis fut jeté en prison; le 2 octobre 1666, le Sénat le condamnait aux galères à perpétuité; son prévôt des gardes, l'auteur direct du meurtre, condamné à mort, fut exécuté le lendemain. Sur les supplications des Willecardel, le duc consentit à commuer la peine de Fleuri en un perpétuel exil.

La Trécesson, — c'est l'expression de l'époque, — s'en tira plus facilement; elle s'ensevelit provisoirement dans un couvent d'Annecy et, lorsque le temps eut apaisé le scandale, fila sur Paris où courir de nouvelles aventures. Elle y subit la peine des courtisanes, l'outrage de la vieillesse, et quelques années plus tard le duc écrivait, avec philosophie, de celle qu'il avait adorée : « Elle est devenue fort grosse et laide et a le teint gâté. » Les anecdotiers racontent qu'elle se retira à Lisbonne, en grand repentir de ses fautes. Repentante? *Chi lo sa?*

De ses trois enfants, les deux cadets vécurent et moururent en religion; l'aînée trouva un mari, Carlo-Ferrero Fieschi, prince de Masserano, mais la famille Benso ne la reconnut jamais pour sienne.

Par la renonciation de 1663, les titre et fief de Cavour avaient passé au second fils du brillant marquis Michel-Antoine.

L'existence du marquis *Paolo Giacinto* rétablit par sa haute dignité le renom des Cavour. Paul, né le 15 mai 1637, s'était destiné à l'ordre de Malte; il avait été reçu page par le grand maître Lascaris le 12 juin 1647; il avait même produit des quar-

1. Cibrario, *Storia di Torino* (1846), t. II, p. 491 et suiv.; Claretta, *Storia di Carlo Emmanuele II*, t. I, p. 470 et suiv.

tiers de noblesse nécessaires à tout chevalier, lorsqu'il se découragea et passa sa place à son puîné Louis. Devenu marquis par la renonciation de son lamentable aîné, il obtint dans l'armée ducale un grade conforme à son rang de noblesse; il servit avec tant de vaillance dans diverses campagnes, blessé trois fois, un œil perdu, que personne ne pouvait plus rire au nom des Cavour. En 1677, il était nommé gouverneur des forts de Luserna et de la province de Pignerol, et le 23 septembre 1683 il obtenait le gouvernement de la forteresse de Montmélian, où un Benso s'était déjà couvert de gloire; dans la patente de nomination, le duc Victor-Amédée III déclarait qu' « on ne pouvait confier à mains plus sûres une place d'une telle importance, car le marquis s'était distingué par sa fidélité et sa loyauté autant que par sa bravoure... ». Paul de Cavour exerça ces fonctions pendant une vingtaine d'années, et si heureusement qu'en 1702 il était nommé gouverneur de la citadelle de Turin; son crédit était grand à la cour et les honneurs pleuvaient sur sa personne; dans la même année 1707, il obtenait son brevet de lieutenant général, il recevait la grande perception (*precettoria*) de Savoie sur la gabelle du vin, d'un revenu de 714 ducatons, il était nommé chevalier grand-croix des saints Maurice et Lazare; il mourut à Turin le 14 septembre 1712 et ses testaments témoignent de son opulence. De son mariage avec Jeanne-Françoise Ciprandi, veuve du comte Jules-César Vercelli, il n'avait point eu d'enfants. Le titre de marquis passait à son cadet, le cinquième fils du premier marquis, Joseph-Philippe.

Né à Turin en 1648, *Joseph-Philippe* Benso était entré fort jeune dans la garde du duc; il avait dix-neuf ans à peine lorsqu'il fut nommé gentilhomme de la chambre par la régente, la duchesse Marie-Anne, et dès lors il ne quitta point le service de ses princes; il était colonel de la garde lorsque la mort de Paul le fit marquis de Cavour. L'année suivante, il prit, par une vieille tradition de famille, le gouvernement de Chiéri, qu'il exerça jusqu'à sa mort, le 22 novembre 1719. Longtemps célibataire, en bon cadet de famille, il se maria lorsqu'on put craindre l'extinction de sa lignée; il épousa, en 1707, Catherine Capri di Cigliero, qui lui donna trois enfants : Michel-Antoine, son successeur au marquisat, Charles, mort à la bataille de Guastalla, Thérèse-Christine.

Le marquis *Michel-Antoine*, qui fut une des physionomies

les plus animées de sa famille, était né en 1707; comme tous ceux de sa race, il était entré dans l'armée au sortir de l'enfance; lieutenant dans la garde, il suivit son monarque dans la campagne de 1733-1734, lors de la guerre entre les rois alliés de France et de Piémont contre les Autrichiens; son jeune frère Charles servait dans le régiment de Saluces. Le 19 septembre 1734, le roi Charles-Emmanuel III commandait en personne ses troupes au combat de Guastalla; il parcourait la ligne de bataille, raconte Agius, lorsqu'il arriva en un endroit où l'ennemi serrait de près le régiment de Saluces; dans le feu de la lutte, un groupe de cavaliers autrichiens parvint jusqu'au monarque; déjà l'un d'eux mettait en joue le souverain, lorsque le jeune Charles Benso se jeta en avant, sauvant son roi, perdant la vie; en voyant tomber son frère, le marquis Michel, suivi de quelques gardes, se précipita sur le peloton autrichien et réussit à le mettre en déroute, mais à son tour il tomba, grièvement blessé. Il demeura estropié, et, s'il continua à servir au régiment des gardes, il ne put continuer sa part active aux batailles. Mais un tel service liait la reconnaissance du roi; le marquis Michel-Antoine fut nommé successivement gentilhomme de bouche, gentilhomme de la chambre et premier gentilhomme, chevalier de l'ordre suprême de l'Annonciade. Ces honneurs ne le consolèrent point de la vie des camps pour laquelle il était fait : de nombreux procès, où il fut entraîné, servirent d'exercice à son activité.

Pendant trente années, on va le trouver engagé dans des démêlés de justice. Son fief et son titre même de Cavour lui sont contestés; probablement sur la plainte des bourgeois de Cavour, l'acte primitif d'inféodation, daté du 10 novembre 1649, est reconnu sans valeur par une déclaration royale du 20 juin 1741 : Michel-Antoine engage un procès, puis signe avec la couronne un compromis, en vertu duquel il recevra une nouvelle inféodation moyennant un paiement de 85,000 livres; il opère, le 1er octobre 1742, ce versement, — qui était peut-être la seule cause de la révocation, un moyen quelque peu subtil d'obtenir une somme d'argent nécessaire au Trésor. Mais, jusqu'à sa mort, il plaidera contre la commune de Cavour, lui-même assisté désormais par le procureur général du fisc[1]. A

1. On trouvera la liste des mémoires et placets dans Manno, *Bibliografia storica degli stati della monarchia di Savoia*, t. IV, n° 16212 et suiv.

côté de ce débat de contentieux public, le marquis Michel-Antoine est engagé dans une série de procès de succession.

Par une coïncidence singulière, au milieu du XVIIIe siècle, viennent s'éteindre toutes les branches de la famille Benso, sauf la sienne : en 1740, la ligne d'Isolabella, par la mort du comte Casimir; en 1748, la ligne de Santena, par le décès du jeune comte François-Philibert[1]; en 1753, la ligne d'Albugnano, par la mort de l'abbé Philippe-Amédée; enfin, en 1778, la ligne, plus éloignée, d'Ottiglio, par la mort d'Antonio-Vicenzo. A chacune des trois premières extinctions (la quatrième est postérieure à son propre décès), le marquis de Cavour ne manquait point de revendiquer titres et biens féodaux, on les lui contestait, et un nouveau procès s'engageait; nous avons déjà dit les péripéties relatives à la succession de Santena (voy. § III); presque aussi compliquée fut l'instance suivie par le marquis Michel-Antoine pour le fief d'Isolabella contre le marquis Balbiano, qui obtint un quart du fief par jugement du 2 mars 1747; et non moins délicate l'instance relative au fief de Menabo, où les incidents se multiplièrent à la joie des gens de robe.

Entre deux procès, le marquis construisait à Turin la demeure qui, jusqu'à la fin du XIXe siècle, a été la Casa Cavour, spacieux hôtel à pilastres, avec un majestueux escalier, de hautes salles aux plafonds peints, d'élégantes pièces de réception[2].

Ainsi se passa l'existence du marquis Michel-Antoine, entre ses services à la cour, ses sacs de procédure et sa nombreuse famille. Il avait épousé, le 8 février 1736, une jeune fille de grande noblesse, Felicità-Agnese Doria di Ciriè, fille du marquis Giovanni Girolamo, et, pour être sûr que la race Benso ne viendrait point à extinction, il lui donna seize enfants, dont cinq garçons, mais deux seulement se marièrent, et l'aîné seul eut un fils unique[3].

Le marquis Michel-Antoine mourut à Turin le 6 mars 1773 à l'âge de soixante-six ans.

Son fils aîné, le marquis *Joseph-Philippe*, recueillait en sa

1. Il restait encore de la branche de Santena l'abbé Jean-Amédée, mort en 1750.

2. Au coin de la via Cavour et de la via Lagrange, actuellement occupé par le Banco di Napoli.

3. Le troisième fils, Mathieu, gouverneur du palais impérial à Turin, marié à Caterina Danaria, n'eut qu'une fille, morte en 1816.

qualité de chef de famille de lourdes charges; car les nombreux procès de son père, les uns à peine terminés, les autres en cours, avaient préparé pour l'avenir une belle fortune immobilière, mais coûté au présent de terribles frais de justice; et le jeune marquis voulut encore arrondir son domaine de Santena en achetant, comme nous l'avons dit, la part du marquis Solario. C'était beaucoup; il débuta par d'amères difficultés; écrasé de dettes, il connut l'âpreté des usuriers, qui tentèrent de l'étrangler (sentence du Sénat, 1778). Son énergie parvint à le tirer de ce rude passage, son mariage lui facilita le retour à meilleure fortune. Le 24 février 1781, il avait épousé Joséphine-Françoise-Philippine de Sales, de la grande famille savoyarde où est né saint François de Sales; par leurs origines, leurs alliances, leurs propriétés foncières, les Sales tenaient et tiennent encore une situation considérable en Savoie; le marquis Joseph-Philippe trouvait dans la famille la plus honorable une femme intelligente et fine, qui lui apportait, du vivant de ses parents, un capital de 80,000 livres, fort appréciable dans ses difficultés financières. La marquise Philippine, qui vécut jusqu'en 1849 et exerça une réelle influence sur son petit-fils Camille, avait un esprit vif et brillant, une conversation animée, une curiosité ouverte à toutes choses de l'intelligence, beaucoup de passion dans ses affections; femme très complète, elle aimait également la campagne où s'était écoulée sa jeunesse, la ville où elle trouvait vivante société. Aussi J.-Ph. de Cavour et sa femme partagèrent-ils les premières années de leur existence entre leur palais de Turin et la terre de Santena, que le marquis cultivait avec le plus grand soin. Mais, à la fin du XVIIIe siècle, des événements se produisirent qui leur apportèrent de nouveaux soucis : la modification du régime foncier, coûteuse atteinte aux droits des suzerains, les guerres et les invasions qui ravagèrent si profondément le sol piémontais; en décembre 1798, les soldats français entraient à Santena et y plantaient un arbre de la liberté; en avril 1799, les Russes et les Autrichiens reprenaient Santena et coupaient l'arbre de la liberté; en juin 1800, après Marengo, les Français résidaient de nouveau à Santena. Chacun de ces passages se marquait par des réquisitions et des contributions; les habitants de Santena en étaient si épuisés qu'ils déléguaient à Turin le marquis Joseph-Philippe pour obtenir subside; bientôt le Piémont était annexé à la France, le roi Charles-Emmanuel IV se

réfugiait en Sardaigne. Puis Santena devenait une commune du département du Pô, la paix régnait dans la région, les guerres étaient plus loin, aux frontières toujours plus éloignées de l'immense empire.

Le marquis Joseph-Philippe mourut à ce moment le 17 avril 1807. Dans les difficultés de son existence, il n'avait eu ni le temps ni l'occasion de faire une brillante carrière : il ne dépassa point le grade de capitaine au régiment de Pignerol; mais, dans des heures pénibles, il avait pu reconstituer ou maintenir les propriétés de sa famille, et il laissait à son seul fils, Michel, un beau domaine dont celui-ci saurait tirer un excellent parti.

La vie du marquis *Michel* de Cavour, père du grand ministre, mériterait une étude détaillée; on la tentera peut-être quelque jour, mais on ne peut ici retracer qu'à grands traits cette curieuse physionomie. Né à Turin le 30 décembre 1781, Michel-Joseph-François-Antoine Benso s'était d'abord consacré à l'état militaire, conformément aux traditions de ses ancêtres : il était donc entré au corps d'état-major; l'invasion et l'annexion du Piémont par les Français ne modifia point sa carrière, car le roi Charles-Emmanuel avait presque engagé ses officiers à accepter du service dans l'armée de France; il devint donc aide de camp du général Berthier et fit avec lui la campagne de Lombardie; sur le champ de bataille de Vérone, il était nommé capitaine à l'âge de dix-sept ans; mais, le lendemain, il était si grièvement blessé à la jambe que sa vie militaire en prit fin. Il revint auprès de ses parents, puis voyagea pour remettre sa santé, et, au cours d'un séjour à Genève, entra en relations avec la famille de Sellon, une des plus considérables de la ville; le comte de Sellon, notable citoyen, membre influent du Grand Conseil, propriétaire du beau domaine d'Alaman, avait trois filles; on a dit ailleurs[1] comment Cavour voulut d'abord épouser l'aînée, — qui devint marquise de la Turbie et plus tard duchesse de Clermont-Tonnerre, — et comment il s'éprit de la seconde, Adèle, avec laquelle il se maria le 17 août 1805.

Il revint avec elle et vécut à Turin et Santena, s'occupant de gérer le patrimoine familial : la mort de son père, en 1807, lui avait remis la charge de terres, d'autant plus importantes que le marquis Joseph avait acheté en 1801 des biens natio-

1. Paul Matter, *Mme de Cavour; Revue bleue* du 15 avril 1911.

naux; Michel de Cavour administra ses domaines avec autant de soin que de succès; il avait à un haut degré ces qualités de cultivateur et de financier que l'on rencontre dans certaines vieilles familles aristocratiques, en Angleterre surtout, habituées depuis des siècles à la gestion personnelle de domaines immenses; ces qualités, il les avait reçues de ses ancêtres et il les transmit à son fils, Camille de Cavour, qui s'entendait merveilleusement à l'économie rurale.

Michel de Cavour ne demandait point à quitter ses terres, une volonté toute-puissante en décida autrement. Napoléon cherchait à constituer autour de l'empire français des marches confiées à ces hommes de confiance qu'il croyait trouver dans sa famille : ses frères Joseph, Louis, Jérôme, ses beaux-frères Murat, Borghèse; il avait remis au dernier le gouvernement général des départements français au delà des Alpes et entendait lui constituer à Turin une cour peuplée de dignitaires; ainsi avait-il nommé la marquise douairière de Cavour dame d'honneur de la princesse Borghèse et le marquis Michel chambellan du prince Borghèse; ni l'un ni l'autre ne tenaient à ces fonctions, mais il n'était point prudent de résister à un ordre du maître et, en acceptant ces charges, la marquise douairière et le marquis Michel obtenaient que leurs parents de Savoie fussent réintégrés dans leurs biens. A ces hauts dignitaires, il fallait des titres; or, la Révolution française avait supprimé ces hochets de la vanité, et Napoléon ne voulait point connaître des prérogatives nobiliaires antérieures à son règne; il décida donc d'accorder de nouveaux titres aux fonctionnaires de la petite cour de Turin, et, par des décrets du 3 décembre 1809, il fit comtesse d'empire « notre chère et amée Françoise-Joséphine-Marie-Philippine de Salles, veuve du sieur Bens de Cavour », et baron de l'empire « notre cher et amé le sieur Bens de Cavour »[1].

La cour de Turin ne brilla que d'un éclat intermittent, car la belle Pauline Borghèse était trop folle pour aimer cette ville sage; elle vivait surtout dans l'hôtel du faubourg Saint-Honoré. La « comtesse » de Cavour prit au sérieux ses fonctions, vint à Paris, fréquenta quelques cours de Sorbonne et quelques salons instruits, assista au mariage de Napoléon et de Marie-Louise.

1. Documents inédits dont les ampliations sont conservées au ministère de la Justice, bureau du sceau.

Son fils fut plus rare dans ses séjours en France; il resta à Turin auprès de son prince, dont Pauline n'avait nul besoin, et tandis que Borghèse recevait de son impérial beau-frère un splendide domaine dans la région de Verceil, Cavour cultivait ses terres de Santena. La Restauration mit fin à ces honneurs; Borghèse quitta Turin, Cavour résigna ses fonctions, mais avec deux amis, San-Giorgio et Festa, il acquit et plus tard partagea le domaine donné au prince[1]; Cavour eut pour sa part Léri, qu'exploita avec tant d'amour son fils Camille.

La Restauration avait été funeste à la carrière politique du marquis Michel : quiconque avait servi Napoléon était honni du nouveau gouvernement, et Cavour avait été capitaine de la République, chambellan de l'empire; il commença donc par perdre toute part à l'administration royale; très lentement, il y reprit place; en 1819, il entra au Conseil municipal de Turin comme décurion; lors de la révolution de 1821, il fut appelé à commander une compagnie de la garde nationale, chargée de rétablir l'ordre à Turin; l'année suivante, il était nommé membre du conseil d'administration de la dette publique. C'étaient là bien modestes fonctions, et il n'en serait guère sorti si l'avènement de Charles-Albert n'avait marqué quelques changements dans l'administration du royaume (1831); le nouveau monarque appréciait fort la sagesse, l'expérience du marquis de Cavour, qui devint successivement syndic de Turin (1833), surintendant général de police et politique (1835), gentilhomme de la chambre : ainsi le marquis Michel retrouvait auprès de la maison de Savoie les fonctions que tant de Bensi avaient exercées avant lui; il s'y donna tout entier, quelque peu autoritaire, très peu populaire, mais plein de zèle, d'intelligence, de dévouement; le roi avait en lui une confiance si absolue que, racontait Camille, il ne voulut jamais s'en séparer en l'appelant à de plus hautes fonctions et se contenta de lui remettre, en 1847, le grand cordon de l'ordre des saints Maurice et Lazare et ses grandes entrées à la cour. Mais, à ce moment, les symptômes d'une évolution politique se manifestaient en Piémont : à une situation nouvelle, il fallait des hommes nouveaux, et le marquis Michel, âgé de soixante-six ans, sollicita sa retraite de toutes fonctions; il vécut encore trois années, affaibli par les

1. *Atto di divisione in quattro lotti del tenimento di Lucedio.* Vercelli, 1825.

maladies, inquiet du sort incertain du Piémont, plein d'espoir dans la carrière politique de son fils : il mourut à Turin le 15 juin 1850; il est enterré à Santena dans la crypte basse et sombre où depuis un siècle reposent tous les Bensi.

VI.

L'esprit des Bensi.

Avec Michel de Cavour se termine l'étude des ancêtres du fondateur de l'Italie. Mais la généalogie ne doit point se borner à énumérer, à étiqueter les membres d'une même famille; elle doit encore dégager ce qui, dans leur histoire, leur action, leur caractère, constitue un fonds commun où chacun puisera quelque trait de sa personne morale. Cet esprit de famille, reposant sur un ensemble de traditions communes, constitue l'hérédité tout autant, plus peut-être, que la transfusion d'un même sang. Dans les caractères et les carrières si variés des Bensi, on va retrouver trois traits communs à tous et dont le comte Camille de Cavour sera comme imprégné : l'amour de la petite patrie, le culte de la terre, le dévouement à la maison de Savoie.

Il est assez rare de voir une même famille, quoique étendant au loin son activité, conserver pendant sept siècles non seulement la propriété d'un domaine, mais jusqu'à son domicile dans ce même terroir. La famille Benso s'est constituée au XIIe siècle dans cette région de Chiéri, pays aimable et fertile, aux lignes doucement ondulantes, fermé au nord par des collines sans dureté, par ailleurs aux horizons lointains. Elle a été mêlée pendant trois cents ans à l'histoire même de la petite cité, à ses turbulences, ses défaites et ses victoires; lorsque Chiéri eut perdu son indépendance, ses enfants ont dû l'abandonner pour chercher à Turin un champ plus digne de leur activité; mais ils ont pris plaisir à y revenir. Plusieurs Bensi sont devenus gouverneurs de la ville, honneur modeste, mais pieusement recherché par eux, car ils retrouvaient dans ces tours de brique, dans ces vieilles maisons qui furent leurs *alberghi*, tous leurs souvenirs de famille et comme la source de leur sang. Tout près de la ville, un de leurs ancêtres a acquis en 1191 un morceau de terre et jamais cette motte de glèbe n'est sortie de leur famille; dans le cours de sept siècles, les Bensi ont risqué à maintes

reprises de perdre ce terrain familial; on a voulu le leur acheter, ils ont refusé; on a prétendu le leur enlever, ils ont lutté; on leur en a contesté la propriété, ils ont plaidé; et leur résistance tenace l'a emporté, le domaine de Guillelmus Bensius est toujours entre les mains d'un homme de son sang. Et lorsque, appauvrie par sa longue durée, la famille Benso s'est restreinte à un seul rameau, la branche Cavour, celle-ci a pris Santena pour son domicile patriarcal; autant, plus qu'au palais de Turin, elle y a son « foyer », la bonne pierre où chaque génération entretient la flamme de son existence.

Cette terre de Santena, les premiers Bensi ne l'ont point considérée comme un lieu d'agrément, mais comme un domaine de rapport; leurs descendants ont continué cette tradition; chaque tenancier de Santena s'est efforcé de tirer de la terre une production plus riche, comme faisaient ses cousins, non loin, à Ponticelli, à Menabo, à Cellarengo. Chaque maître de Santena cherchait à accroître son domaine par l'acquisition de quelque terre voisine, s'endettant parfois, tel Joseph-Philippe de Cavour qui avait recours aux usuriers pour ne point manquer une occasion favorable. Car ils avaient le culte du sol fécond, engendreur de fortune, et ceux mêmes qui cherchaient ailleurs leurs succès, le général Giaffredo Benso, le comte Charles de Santena, surveillaient avec attention la culture du bien familial. Et beaucoup, qui y ont vécu, y ont voulu dormir leur dernier sommeil dans la crypte basse, enfoncée en pleine terre de Santena.

Mais Chiéri, petite ville endormie depuis le XVIe siècle, Santena, domaine de quelques arpents, étaient devenus trop étroits pour l'activité de cette forte race; les Bensi se sont transportés à Turin et dès la fin du XVe siècle ont lié leur sort à la fortune de la maison de Savoie. Fors les hommes d'église, tous sont au service des ducs, quelques-uns comme magistrats ou diplomates, la plupart dans l'armée, tous avec une égale ardeur et un pareil dévouement; si deux ou trois ont paru soigner avec trop de zèle leurs intérêts personnels, il n'en est aucun qui ait passé en des camps étrangers[1], à une époque où ce n'était que péché véniel, car ils ne concevaient d'autre carrière que le service du duc ou roi leur maître, et leurs ambitions, qui étaient grandes, ne dépassaient point les frontières de leur patrie.

1. Si l'on en excepte la branche Benso de Venise, dont l'histoire est d'ailleurs inconnue.

Avec toutes leurs différences de caractère et leurs divergences de conduite, les Bensi aimaient leur pays de Chiéri, leurs terres de culture, leur monarque : cette triple fidélité est le trait commun de leur famille.

Certes, Camille de Cavour avait son caractère personnel, c'était avant tout un indépendant, maître de son âme, ennemi de tout joug intellectuel, quoiqu'on ne puisse contester l'influence considérable qu'exerça sur lui l'éducation française de sa mère et de sa grand'mère; mais il n'était ni un Sellon, ni un Sales, c'était un Benso, et il subit la marque commune de sa race. Tout jeune, il entre au service de son roi; l'originalité de son caractère l'en écarte; à vingt-cinq ans, il quitte l'armée, mais à quarante-cinq il travaille à nouveau pour la dynastie de Savoie; et, pour la grandeur du Piémont, il prépare l'Italie. Aux heures de doute et de défaillance qui ont suivi son départ de l'armée, il a cherché un asile dans la culture de la terre: ce mondain, ce joueur, ce débauché est devenu un fermier modèle, et jusqu'à ses dernières années, il cherche son repos ou sa retraite à Léri ou à Santena. A Santena surtout, qu'il a aimé dès son enfance d'un amour passionné : tout petit, il pleure en quittant le château et rentrant à la ville: homme d'État, il y court respirer ou négocier; et les siens ont bien compris sa pensée lorsqu'ils ont refusé à ses obsèques les honneurs royaux et à son sépulcre la vaine pompe de la Superga : il était juste, logique, nécessaire que dans la crypte basse de Santena une simple pierre grise portât ces simples mots : Camille Benso de Cavour.

Paul MATTER.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

UN NOUVEAU RÉCIT
DE LA
MORT DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT.

J'ai eu récemment l'occasion d'examiner le manuscrit Harleian 491 du British Museum, datant de la fin du XIIe siècle ou des premières années du XIIIe et renfermant le texte de l'*Historia Normannorum* de Guillaume de Jumièges, dont je prépare une édition critique. J'ai eu la bonne fortune de rencontrer à la suite du texte de Guillaume de Jumièges, aux folios 45 et 46 du manuscrit, un récit de la mort de Guillaume le Conquérant qui n'avait, je crois, jamais encore été publié. Ce récit se termine par un portrait du roi défunt, également inédit, et par la mention de son épitaphe.

Ce texte a été écrit dans l'abbaye de Saint-Étienne de Caen où Guillaume se fit enterrer. C'est ce qu'indiquent les mots suivants de notre récit : *omnium animis sedit nusquam eum honestius tumulari posse quam in basilica, quam ipse ob amorem et honorem Dei et sancti Stephani prothomartiris proprio sumptu in Cadomo construxerat.* Notre récit doit avoir été composé plusieurs années après la mort du Conquérant, car on y trouve une allusion aux troubles dont souffrit la Normandie sous le gouvernement de Robert Courteheuse. D'autre part, ce texte est trop bref, trop précis, trop différent des récits des autres historiens pour être de beaucoup postérieur aux faits qu'il raconte. Le récit qu'il nous donne est tout à fait indépendant de celui d'Orderic Vital : au lieu du long et invraisemblable discours qu'Orderic fait tenir au roi mourant, Guillaume, dans notre texte, se contente de déplorer la rébellion de son fils aîné Robert. La liste des témoins des derniers moments du Conquérant diffère pareillement de celle qui est donnée par Orderic. Quant au portrait du Conquérant, il présente un réel intérêt. On notera que le texte ne parle ni de l'accident de cheval auquel, selon Guillaume de Malmesbury, le roi dut sa mort, ni de l'attitude de Henri, dernier fils du Conquérant, ni enfin de l'abandon dans lequel, selon Orderic Vital, fut laissé le corps du monarque.

Peut-être ces détails ne rehaussaient-ils pas suffisamment au gré de l'auteur la gloire du roi défunt, protecteur de l'abbaye.

Voici la teneur du texte dont nous venons de parler :

De obitu Willelmi, ducis Normannorum regisque Anglorum, qui sanctam Ecclesiam in pace vivere fecit.

Anno dominice incarnationis millesimo octogesimo septimo, piissime recordationis rex Willelmus, dum a Medante subversione seu combustione reverteretur, cepit fastidio tabescere et nausianti stomacho cibum potumque reicere, crebris suspiriis urgeri, singultibus quati ac per hec virtute destitui. Quod cernens jussit sibi parari habitaculum apud ecclesiam Sancti Gervasii, que est sita in suburbio urbis Rotomagensis, ibique viribus desertus lecto sese committit. Porro quis explicare[1] pro Ecclesie statu sollicitudinem, vel pro ejus concussione merorem, quis narrare lacrimarum flumina, quas pro acceleratione divine fundebat clementie? Non enim se recessurum dolebat, sed quid futurum noverat gemebat, affirmans Normanniam patriam esse post suum obitum miseram, sicut postea rei probavit eventus. Aderant autem ejus consolationi venerabiles antistites, et alii servi Dei plurimi, inter quos erat Willelmus, archiepiscopus prefate urbis, Gislebertus, episcopus Lexoviensis, Johannes medicus et Gerardus cancellarius, sed et Robertus, comes Moritoniensis, frater ejusdem regis, quem quanto sibi propinquiorem noverat, tanto ei familiarius sua omnia credebat. Jussit autem eidem venerabili fratri suo Roberto, ut ministros camere sue ante se venire faceret, et rem familiarem, que[2] constabat in thesauris regalibus, scilicet coronis, armis, vasis, libris vestibusque sacerdotalibus, per singula describi juberet. Et prout sibi visum fuit, quid ecclesiis, quid pauperibus, postremo quid filiis largire deberet edixit. Et Willelmo quidem suo filio coronam, ensem, sceptrum auro gemmisque redimitum habendum permisit. Inter hec tam venerabilis antistes Willelmus quam ceteri qui aderant verebantur ne forte suo filio primogenito Roberto implacabilis esse vellet, scientes quod vulnus frequenter inscisum aut cautherio adustum acribiorem sustinenti propagaret dolorem. Fisi tamen de ejus invicta patientia, qua semper usus est, per archiepiscopum Willelmum, cujus verba spernere nolebat, animum illius leniter pulsant. Qui primum quidem amaritudinem sui monstravit animi. At vero parumper deliberans et viribus quantuliscumque collectis, enumerare videbatur quot et quantis ab eo afflictus sit incom[m]odis, dicens : « Quia ipse, inquit, venire satis non vult aut dedignatur, facturus ego quod meum est, ago : vobis testibus et Deo, omnia que in me peccavit ille remitto, et omnem ducatum Normannie sibi concedo (quem, Deo teste et proceribus palacii, illi jamdudum ante largitus fuerat). Vestrum autem erit illum movere et, si ego illi totiens perpere gesta indulsi, ille tamen sui non obliviscatur, qui canos paternos deduxit cum dolore ad mortem, et in talibus commu-

1. Texte : *explicit.* — 2. Texte : *quem.*

nis patris Dei precepta minasque contempsit. » His dictis, petivit ut in se celebraretur Visitatio et Unctio infirmorum, et per officium archipresulis et per manus ejus juxta morem communio sacra sibi traderetur. In talibus ergo vite presentem terminum sortitus ad requiem feliciter, ut credimus, commigravit. Decessit autem quarto idus septembris[1], anno vite sue quinquagesimo nono, et Anglie quidem prefuit per annos viginti duos.

Fuit autem ipse rex omnium, qui sua etate gentibus dominabantur, et prudentia maximus, et animi magnitudine prestantissimus, nichil in iis que vel suscipienda erant vel exequenda, aut propter laborem detrectavit aut propter periculum exhorruit[2], verum unumquodque secundum suam qualitatem et subire et ferre doctus, ut in adversis cedere, et in prosperis falso blandientis fortune assentire solebat. Corpore fuit amplo atque robusto, statura eminenti, que tamen justam non excederet, in cibo et potu temperatus, sed in potu temperantior; quippe qui ebrietatem in qualicumque homine nedum, in se ac suis plurimum abhominabatur. Vini et omnis potus adeo parcus in bibendo erat, ut post cenam raro plus quam ter biberet. Erat eloquentia copiosus et exuberans, poteratque quicquid vellet apertissime expellere, voce rauca quidem, sed que minus forme conveniret. Religionem christianam, qua[3] ab infantia fuerat imbutus, et cum sum[m]a pietate ecclesiam mane et vespere et sacrificii tempore, quoad eum valitudo permisit, impigre frequentavit. Tandem omnium animis sedit nusquam eum honestius tumulari posse, quam in[4] basilica, quam ipse ob amorem et honorem Dei et sancti Stephani prothomartiris proprio sumptu in Cadomo construxerat, et sicut antea disposuerat. In hac ergo sepultus, et arca argentea deaurata supra tumulum ejus est extructa per filium suum Willelmum, qui ei in regno successit Anglico.

Epitaphium regis. Hic titulus in eadem hujusmodi aureis litteris scriptus :

Qui rexit rigidos Normannos atque Britannos,
Armis devicit, fortiter optinuit,
Et Cenomannenses virtute cohercuit enses,
Imperiique sui legibus applicuit,
Rex magnus parva jacet hac tumulatus in urna.
Sufficit et magno parva domus domino.
Addiderat septem ter quinis Scorpius, unam
Virginis in gremiis Phebus, et hic obiit[5].

Jean Marx.

1. D'après notre texte, Guillaume serait mort le 10 septembre, et non le 9, comme le veut Orderic Vital.

2. Texte : *exhortuit.* — 3. Texte : *quam.* — 4. Texte : *ine.*

5. Le texte donné par notre manuscrit pour l'avant-dernier vers de cette épitaphe diffère de celui qui nous est fourni par Orderic Vital. Je compte étudier cette différence et tâcher de l'expliquer.

UNE NÉGOCIATION COMMERCIALE
ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE
EN 1782.

Il existe à l'*Archivo histórico nacional* de Madrid[1] une correspondance assez curieuse, et qui n'a pas encore été publiée, entre Floridablanca, le ministre de Charles III, et Eugenio Izquierdo, alors simple particulier, mais qui devait être plus tard ambassadeur d'Espagne à Paris au temps de Napoléon. Il s'agissait de conclure un traité de commerce entre la France et l'Espagne. La négociation échoua, mais la correspondance est intéressante; elle nous permet de préciser l'état des relations franco-espagnoles en 1782; elle nous montre aux prises deux ministres français, le comte de Vergennes et le marquis de Castries, qui défendirent dans cette occasion chacun une politique différente; enfin elle attire notre attention sur les graves problèmes commerciaux qui se posaient pour la France en Espagne, par suite de la concurrence, à la fin du XVIIIe siècle.

A côté de onze lettres d'Izquierdo, on trouve quelques réponses ou notes de Floridablanca, des lettres ou des billets du comte d'Aranda, ambassadeur espagnol en France, et du comte de Montmorin, notre ambassadeur à Madrid. Mais il y a surtout trois mémoires et une note en français qui éclairent admirablement l'objet de la négociation. Tous ces papiers, dont le premier porte la date du 19 novembre 1781 et le dernier celle du 10 janvier 1783, ont un caractère confidentiel, comme l'indique la mention *reservada* que dès le XVIIIe siècle leur appliqua un archiviste du ministère d'État. Cela veut dire que les lettres n'arrivaient pas à Floridablanca par la voie ordinaire, — l'ambassade de Paris et les bureaux, — mais qu'elles lui parvenaient *par la voie réservée*, c'est-à-dire directement. Les lettres d'Izquierdo sont de sa propre main, les autres simplement signées.

A la date où s'engage la négociation, — exactement en avril 1782, — la situation de la France et de l'Espagne est la suivante : la guerre d'Amérique touche à sa fin; Cornwallis a capitulé à Yorktown et le comte de Grasse tient tête aux Antilles à une flotte anglaise; Suf-

1. Estado, 5042.

fren croise victorieusement dans l'océan Indien; en Europe, Gibraltar est assiégée et la citadelle de Minorque a été prise en février par le duc de Crillon. Derrière les deux alliées, voilà deux ans bientôt que les puissances maritimes se sont groupées en une ligue des neutres à la voix de Catherine II. Donc les grands résultats sont atteints : l'indépendance américaine est assurée et la tyrannie maritime des Anglais n'existe plus; il reste encore à prendre Gibraltar. Quant à l'Espagne, elle voudrait pouvoir chasser les Anglais de son territoire. Cependant les deux ministères de Versailles et de Madrid se concertent déjà en vue de la paix prochaine, qui doit être la revanche de celle d'Utrecht et de celle de Paris. L'occasion est bonne pour reviser toutes les clauses qui ont, près d'un siècle auparavant, réglé les grandes questions maritimes et coloniales. Or, il en est une que la France a tout intérêt à voir résoudre *différemment*, c'est celle du commerce avec l'Espagne.

L'Espagne, en effet, incapable, — malgré ses progrès, — de fournir de produits fabriqués ses immenses domaines, était obligée de recourir à l'industrie des autres nations. Mais comme elle maintenait jalousement à ses sujets le monopole du commerce américain, les Espagnols se trouvaient être les douaniers et les commissionnaires des négociants étrangers. Au XVIIIe siècle, les Anglais avaient trouvé plus simple d'aller porter leurs marchandises eux-mêmes en Amérique sous le couvert de différents privilèges qui permettaient la fraude. Mais la France, alliée de l'Espagne, se l'interdisait et bornait tous ses efforts à obtenir dans la péninsule des avantages de toutes sortes pour rendre le courtage espagnol aussi peu onéreux que possible. La méthode anglaise avait beaucoup mieux réussi : elle avait valu à l'Angleterre l'extraordinaire mouvement d'affaires qui l'avait portée au premier rang, en Amérique comme partout. Mais, en 1782, on pouvait prévoir une ère nouvelle, où la fraude serait réprimée. Dès lors, les produits européens seraient obligés pour atteindre le Nouveau-Monde de passer par l'Espagne comme par un vaste entrepôt, et il pouvait être intéressant d'y obtenir un traitement de faveur. C'est ce que comprit en France le marquis de Castries, qui depuis 1780 était secrétaire d'État de la Marine.

L'idée d'une entente économique étroite entre les deux couronnes n'était pas nouvelle. Elle avait été l'espoir secret de Louis XIV dans l'affaire de la Succession d'Espagne et, de 1701 à 1706, il avait cherché à le réaliser. A la paix d'Utrecht, cette entente avait été le sujet de crainte le plus grave des Anglais et des Hollandais, et ils avaient stipulé, pour la rendre impossible, que rien ne serait changé

des habitudes commerciales et des privilèges existant sous Charles II[1]. Pendant le XVIIIe siècle, l'idée avait été souvent caressée par les ministres français, mais la défiance espagnole n'avait jamais permis de l'exécuter. Le projet avait-il plus de chances d'aboutir en 1782 à un moment où l'Espagne avait encore besoin de la France? C'est ce que pensait Castries et c'est pourquoi il voulait négocier avant la paix.

Enfin, la France avait des raisons particulières assez pressantes de désirer cette convention commerciale. Déjà en 1779, au lendemain de l'alliance conclue pour entraîner Charles III dans la guerre d'Amérique, M. de Montmorin, notre ambassadeur à Madrid, avait reçu sur ce sujet un mémoire dont l'auteur était probablement notre agent général du commerce et de la marine en Espagne[2] : il énumérait les points sur lesquels devait porter la négociation, tarif douanier, situation des Français en Espagne, visite de leurs navires et de leurs maisons. On n'avait pas donné suite à ce projet, sans doute pour des raisons d'opportunité; mais les motifs, valables en 1779, l'étaient toujours en 1782. Les deux mémoires faits à cette date, qui figurent dans la correspondance d'Izquierdo, nous donnent sur ces motifs des lumières très nettes[3].

Par dérogation à la clause de la nation la plus favorisée dont jouissaient les autres puissances, nos marchandises avaient en Espagne un traitement de faveur qui remontait au règne de Charles II. A cette époque, il existait un tarif qui fixait une fois pour toutes la valeur de chaque marchandise; c'était d'après cette valeur arbitraire que l'on percevait les droits à tant pour cent. Comme l'estimation était excessive, les droits l'étaient aussi, et il en résultait une fraude effrénée fort préjudiciable aux finances publiques.

1. Voir ce qui se rapporte à cette question dans l'ouvrage de Dahlgren, *les Relations commerciales et maritimes entre la France et les côtes de l'Océan Pacifique*. T. I : *le Commerce de la mer du Sud jusqu'à la paix d'Utrecht*. Paris, Champion, 1909.

2. Il se trouve joint à la lettre d'Izquierdo du 11 mai 1782. Il ne porte ni date ni nom d'auteur. Une note d'une autre écriture lui assigne la date de 1779.

3. Voici exactement en quoi consistent ces papiers : un mémoire sans titre adjoint à la lettre du 7 avril 1782, sous le n° 1. C'est le premier exposé fait par Castries de la question, et c'est de là que j'ai tiré la plupart des détails qui suivent; un *Extrait lu au conseil du roi en présence de S. M.* qui porte le n° 2 et qui accompagnait le mémoire; il le résume et le répète; enfin le mémoire officiel et définitif tel que Vergennes l'envoya après correction à Montmorin pour le remettre à Floridablanca. Il lui fut remis le 4 janvier 1783 avec une lettre de l'ambassadeur reproduite plus loin. Il traite uniquement la question du tarif.

Le gouvernement essaya alors l'effet de la douceur : on prit l'habitude sur les papiers de la douane de diminuer l'ancienne valeur estimative de 40 % pour la plupart des articles, de 60, 33 1/3, 1/4, 1/5, 1/6 % pour d'autres. On appela cette faveur la *gracia del pie de fardo;* aucun texte législatif ne la mentionna. D'autre part, en 1689, le fermier des douanes, Eminente, après avoir vainement essayé de réformer le tarif exagéré qui provoquait la fraude, conclut avec les commerçants français une convention officieuse qui garda son nom. Le *convenio d'Eminente* assignait aux toiles de France, aux chapeaux de castor et aux dentelles du Puy, qui étaient alors les principaux articles de notre importation en Espagne, une valeur arbitraire, inférieure à celle qu'on obtenait avec la *gracia del pie de fardo.* Aussi cessa-t-on d'appliquer celle-ci à ces trois catégories de marchandises. On fit les mêmes faveurs aux Anglais pour leurs lainages; ni la France ni l'Angleterre n'eurent ainsi d'intérêt à se plaindre d'arrangements qui les favorisaient l'une et l'autre.

La *gracia del pie de fardo* et le *convenio d'Eminente* durèrent presque sans changement jusqu'en 1772. Philippe V, au début de son règne, voulut réformer le tarif pour mettre fin à ces complications, mais les Anglais s'y opposèrent et, dans le traité de commerce anglo-espagnol de 1715, l'article Ier stipula que les marchandises venant d'Angleterre ne paieraient pas plus de droits qu'au temps de Charles II. C'était indirectement confirmer la *gracia del pie de fardo.* Comme tout le monde jouissait en Espagne de la clause de la nation la plus favorisée, ce succès anglais profita à la France. Plus tard, en 1767, Squillace trouva que ces différents usages étaient compliqués et gênaient l'apurement des comptes de la douane. Il donna ordre de fondre ces différentes faveurs en une seule, et voici comment on procéda : la majeure partie des articles conservèrent le rabais de 40 %; pour les autres, il leur assigna un rabais égal, mais en augmentant ou diminuant l'estimation suivant les cas pour conserver la même proportion. On rappela à cette occasion la convention d'Eminente qui reçut ainsi une sorte de consécration officielle. Mais, en 1772, le ministère espagnol, pour encourager l'industrie, prohiba divers articles et augmenta les droits sur diverses étoffes, surtout sur les toiles françaises, qui perdirent ainsi des avantages traditionnels évalués à 8 ou 9 %.

Or, précisément à la fin du XVIIIe siècle, l'industrie de la toile en France souffre d'une véritable crise. Il y a peut-être décadence dans la fabrication, mais il y a surtout une concurrence très redoutable de l'étranger. L'Angleterre se ferme à nos produits pour

encourager chez elle l'industrie linière d'Irlande. La Silésie, favorisée par le bas prix de la main-d'œuvre et le développement du port de Hambourg, menace de nous évincer des différents marchés européens. Or, un des plus gros acheteurs de toiles du monde était l'empire espagnol, à cause des colonies d'Amérique; il était le principal client de nos ouvriers, il était l'enjeu le plus considérable de notre rivalité avec les industriels silésiens. Nous ne soutenions la lutte que grâce aux avantages douaniers que la tradition nous assurait; s'ils disparaissaient, la décadence de notre industrie de la toile était inévitable. Dans ces circonstances, c'était le devoir du gouvernement français de négocier avec l'Espagne.

L'affaire regardait le secrétaire d'État de la Marine, mais celui des Affaires étrangères et le contrôleur général y étaient également intéressés. Malgré l'importance des intérêts engagés, Vergennes se montra hostile à l'idée d'un traité de commerce. Peut-être trouvait-il inopportune au point de vue diplomatique cette négociation, mais le seul argument qu'il fit valoir fut qu'on n'obtiendrait rien. Une telle attitude a lieu de surprendre. En réalité, il se rendait compte que depuis la chute de Grimaldi l'Espagne était beaucoup moins docile à la France. Floridablanca était assez gallophobe : d'origine bourgeoise, passionné pour la prérogative royale, — il l'avait montré contre les Jésuites, — il avait subi l'influence des classes moyennes où persistait toujours la vieille défiance du nom français. Dans la moindre proposition de Versailles, il croyait voir un piège. D'ailleurs patriote et éclairé, il voulait relever son pays par tous les moyens. Ce qui contribue aussi à expliquer l'attitude de Vergennes, c'est la manière un peu personnelle dont Castries envisagea la négociation. Il semble bien, à l'allure que prit très vite la discussion entre les deux ministres, à certaines phrases de Castries, que des rivalités d'hommes se mêlèrent à tout cela. Le secrétaire d'État de la Marine eut peut-être l'idée qu'un succès de sa part dans une matière aussi délicate le poserait en successeur désigné du secrétaire d'État des Affaires étrangères. Et les gens au pouvoir n'aiment jamais à rencontrer leur successeur.

Voilà pourquoi Castries voulut d'abord sonder les intentions de l'Espagne et recourut à Izquierdo. Celui-ci était loin d'être un grand personnage. Né à Saragosse d'une famille pauvre, il avait, grâce à la protection du comte de Fuentes, reçu une excellente éducation, puis été présenté à la cour. Il s'était attaché à l'étude des sciences naturelles et, sous Grimaldi, était devenu le directeur du Cabinet d'histoire naturelle de Madrid. Il passait pour un homme

habile et fin; il était en bons termes avec Floridablanca et avec son compatriote, l'Aragonais d'Aranda, ambassadeur auprès du roi de France. Izquierdo n'était pas à Paris vers 1782 chargé d'une mission politique. Il semble plutôt occupé de recherches scientifiques et se préparait à partir pour la Suisse et le Tyrol[1]. Mais ce naturaliste ouvrait largement les yeux autour de lui. « D. Eugenio Izquierdo », écrivait le comte d'Aranda à Floridablanca le 21 novembre 1781, « s'est trouvé en mesure, dans l'intervalle de ses travaux, de passer en Angleterre en compagnie de certaines personnes qui allaient y observer différentes machines et procédés industriels, et il m'a consulté pour savoir s'il devait profiter de l'occasion; comme il me parut convenable qu'un homme aussi éclairé mît en pratique cette idée, je l'approuvai. Il est revenu ces jours-ci: il m'a rapporté les différentes choses qu'il a vues et retenues, dont on peut faire un rapport instructif. J'ai été d'avis qu'il le fît passer directement à V. E., en profitant de l'occasion de mes dépêches extraordinaires, et c'est ce qu'il fera. En outre, comme il a recueilli quelques nouvelles à Londres, il les a détaillées dans les deux papiers ci-joints que j'envoie en original à V. E. Bien digne d'éloges est le zèle avec lequel Izquierdo s'attache à acquérir des lumières nouvelles et à avancer dans ses études, en observant toujours une conduite qui le rend estimable à tous ceux qui le fréquentent[2]. »

Izquierdo est donc un savant, mais un savant curieux de toutes choses et des affaires peut-être plus que du reste. Il tournait autour des ministres, rendait service, s'offrait pour qu'on prît garde à lui, dans l'espoir de retirer du contact des gens en place quelque chose

1. Il écrit le 7 avril 1782 : « Bien que les affaires politiques n'aient aucun rapport avec les études auxquelles je me livre... » Et plus loin : « J'ai attendu l'entrée du printemps pour commencer mes voyages parce que je dois passer d'abord par les Alpes et le Tyrol, pays couvert de neige jusqu'au mois de mai. » Le 11 mai, il s'excuse de s'occuper de choses « aussi étrangères à un naturaliste ».

2. Un billet d'Izquierdo à Aranda du 19 novembre 1781, après son voyage à Londres, nous renseigne un peu sur les sortes de nouvelles qu'il avait rapportées d'Angleterre; il y était question de la prise du fort de Nassau et de la rivière « Bervice » (Berwick?) par les Anglais, ainsi que de l'envoi aux Indes orientales de plusieurs navires avec 3,000 hommes de troupe. « L'empereur », ajoutait-il, « a réformé la chapelle de son ambassadeur à Londres. On ne dit plus la messe dans la maison de celui-ci... » Tout cela ne paraît pas très important, sauf l'annonce du départ de l'expédition pour les Indes. — Les papiers auxquels Aranda fait allusion ne se trouvent pas dans la liasse; ils furent envoyés pourtant, comme en témoigne une note d'une autre écriture au dos de la lettre.

d'utile. C'est une impression qu'on retire de quelques-unes de ses lettres. Il semble avoir eu à Paris d'assez belles relations dans le monde officiel, et c'est par elles qu'il devint l'intermédiaire secret entre le marquis de Castries et Floridablanca.

Sa correspondance ne nous permet malheureusement pas d'identifier l'ami qui lui communiquait les vues du ministre français. Izquierdo semble avoir été assez intime avec lui, puisqu'il dînait chez lui sans être invité; celui-ci, d'autre part, paraît être un des familiers de Castries qui lui parle à cœur ouvert. Peut-être est-ce l'un des directeurs de la Compagnie des Indes avec lesquels le secrétaire d'État de la Marine était assez lié. Peut-être était-il un plus gros personnage : une phrase d'Izquierdo laisserait croire que l'ami en question entrait au Conseil, ou tout au moins au Conseil de commerce[1].

La négociation, bien conçue dans son objet, fut mal conduite. Castries laissa voir au ministère espagnol trop d'envie de traiter. Il semble n'avoir pas eu toujours la pondération nécessaire à un négociateur, et il fallut que Vergennes le guidât un peu. Mais, comme tous les dissentiments des ministres français étaient révélés à Izquierdo, le contrôle du ministre des Affaires étrangères fut en partie inutile. En réalité, Floridablanca n'avait pas envie de négocier. Il eut parfois des mots durs et ironiques : « Nous serons ici toujours disposés à bien traiter la France, dans la mesure où cela sera compatible avec l'obligation où nous sommes de ne pas maltraiter ni détruire l'Espagne. » Au dos du mémoire présenté par Montmorin le 4 janvier 1783, il écrivit : « Dernier mémoire de la France sur des plaintes de commerce. — Ridicule, sans le moindre fondement et même insultant, car en se plaignant de différents articles que nous encourageons chez nous, il ne donne d'autre raison que le fait que cela leur enlève des bénéfices. » Cette appréciation, inexacte d'ailleurs, montre bien avec quelle cordialité Floridablanca entendait pratiquer l'alliance française.

La négociation de Castries échoua donc. Plus tard, le 24 décembre

1. « El que me confia estas cosas dijo a M. de Vergene en la junta... » C'est la seule fois que le mot *junta* est employé dans toute la correspondance pour désigner un organe de l'administration française. Comme il n'y a pas d'équivalent exact en français dans le vocabulaire officiel du XVIIIe siècle, j'ai conservé le mot espagnol. Il me paraît difficile qu'il s'agisse du Conseil, que l'on désigne partout ailleurs par le mot *Consejo*. J'incline à croire qu'il s'agit d'un des organes secondaires et spéciaux du gouvernement, comme le Conseil de commerce par exemple; d'autant plus qu'en Espagne la commission chargée des affaires commerciales s'appelait précisément *Junta general de comercio*.

1786, La Vauguyon signa avec l'Espagne une convention sur la navigation et la contrebande, où il n'est pas question du tarif douanier. Voici comment, dans une lettre au comte d'Aranda du 30 janvier 1787, Floridablanca l'appréciait : « On a essayé par là de donner plus de clarté aux choses pour nous délivrer des réclamations qui nous parvenaient tous les jours à cause de l'ambiguïté de quelques articles. Dès que La Vauguyon nous l'apportera ou nous l'enverra avec la ratification, on prendra les mesures convenables pour l'exécuter, et j'espère qu'avec ces mesures elle nous sera avantageuse. » Et il ajoutait au post-scriptum : « Ce sera sans doute cette convention qui aura rendu si joyeux le comte de Vergennes, comme V. E. me l'a écrit dans une des ses lettres confidentielles. S. E. ignore sans doute de quelle manière et suivant quelles instructions elle sera exécutée... » Ainsi finit l'épisode provoqué en 1782 par le marquis de Castries. Je laisse maintenant la parole à Izquierdo.

Albert GIRARD.

Izquierdo à Floridablanca[1].

Paris, 7 avril 1782.

Bien que les affaires politiques n'aient aucun rapport avec les études auxquelles je me livre, cependant comme il m'est arrivé de savoir des choses qui peuvent, à mon avis, intéresser V. E., j'ai cru devoir l'en informer. Avant de prendre cette résolution, j'ai beaucoup médité; j'ai réfléchi que ma démarche pourrait être attribuée à de l'audace, à un motif particulier ou à la légèreté; mais je me suis rendu compte que je ne risquais rien à écrire directement à V. E., parce que, si ce que je vais lui confier l'importune, sa prudence saura dissimuler et sa bienveillance me pardonner. Le ministère d'ici désire faire un traité de commerce avec l'Espagne; il est infiniment sensible à l'augmentation des droits sur les toiles; il demande partout des mémoires pour savoir ce que perdent les fabriques de notre pays[2] à la suite de nos derniers règlements; il consulte des inspecteurs des manufactures, des négociants, etc..., et il est arrivé à voir clairement que ses fabriques de toiles diminueront beaucoup si on ne leur fait pas un rabais sur les droits d'entrée, rabais que n'obtiendraient pas celles de Silésie.

Ce que j'ai su d'abord sur cette affaire fut le contenu d'un mémoire

1. J'ai reproduit les lettres telles quelles en les traduisant. Je me suis borné à supprimer les formules de politesse et les signatures en ayant soin d'indiquer en tête le nom du destinataire et celui du signataire.

2. Pour s'en faire un argument contre l'Espagne.

instructif donné à M. de Montmorin[1]. Je ne crus pas, lorsqu'on me le lut, qu'on me ferait de plus grandes confidences; je notai ce qui m'était resté dans la mémoire et j'en formai un extrait que je remis à M. l'ambassadeur. Depuis, j'ai eu plusieurs conversations avec la personne qui a la confiance de ce ministère-ci en cette affaire; par elle j'ai su les vifs désirs que l'on a ici de faire un traité avant que se forme le congrès pour la paix. Le marquis de Castries est celui qui montre le plus d'ardeur et on dit qu'il est disposé à faire tout ce que lui demandera notre cour; M. de Fleury[2] aussi; mais M. de Vergennes au Conseil leur dit toujours qu'ils n'obtiendront rien.

J'envoie à V. E., sous le n° 1, la copie d'un mémoire qu'on a présenté; sous le n° 2 l'extrait lu au Conseil du Roi. Je ne puis pas envoyer le mémoire instructif présenté à M. de Montmorin, parce qu'on dit que le courrier Villa va partir à huit heures et j'ai juste le temps de finir cette lettre. A la première occasion de courrier, j'aurai l'honneur d'envoyer ces papiers à V. E.

Si V. E. juge que je puis en cette affaire lui être de quelque utilité en acquérant de nouvelles lumières, je le ferai avec le plus grand plaisir. Si mon zèle l'a importunée, je la supplie qu'elle daigne me pardonner, en considérant la bonne intention que j'ai eue en ce faisant. Par le courrier ordinaire, j'aurai l'honneur d'écrire à V. E. J'ai attendu l'entrée du printemps pour commencer mes voyages, parce que je dois débuter par les Alpes et le Tyrol, pays couvert de neige jusqu'au mois de mai.

Izquierdo à Floridablanca.

Reservada.

Paris, 11 mai 1782.

Je transmets à V. E. le mémoire ci-joint qu'on a remis à M. de Montmorin en 1779. M. de Castries persiste à vouloir faire un traité de commerce entre les deux couronnes avant qu'ait lieu le congrès pour la paix. Comme je l'ai dit à V. E., M. de Vergennes assure à M. de Castries qu'il se donne du mal pour rien, que les Espagnols ne feront pas actuellement de traité qui soit favorable à la France et que, bien que celle-ci ait en vue réellement l'utilité des deux puissances, à Madrid on ne se fiera à aucune proposition faite d'ici. Celui qui me confie ces choses dit à M. de Vergennes dans la *junta*[3] que si les Espagnols pouvaient croire les Français de bonne foi, ils feraient ce qu'on leur demanderait, à condition que ce fût au bénéfice des deux couronnes. M. de Castries (qui, — dit-on, — a de bonnes intentions) a été piqué; il assure que ce n'est pas le manque de bonne foi qui fera échouer le traité; il s'y est engagé avec une grande fermeté et il croit parvenir à la gloire de resserrer de plus en plus les

1. C'est le mémoire de 1779.
2. Joly de Fleury, alors contrôleur général.
3. Voir plus haut, p. 298, note 1.

liens qui unissent déjà les deux royaumes. Il a de nombreuses conversations avec mon ami; vendredi il a été trois heures avec lui et aujourd'hui ils sont en train d'en causer à Versailles.

Comme le traité doit être un traité de commerce, il appartient à M. de Castries d'en tracer la minute. On m'a dit ces jours derniers, en me faisant une espèce de confidence : « Si nous savions en cela être agréables à M. le comte de Floridablanca, M. de Castries ferait en sorte que le roi de France écrivît à son oncle une lettre de sa propre main, lui disant qu'il était nécessaire d'oublier les défiances passées et de traiter maintenant de gentilhomme à gentilhomme; que le traité devait se faire sur la base suivante : l'Espagne conserverait tout ce qu'elle pourrait pour elle, mais elle donnerait à la France quelque préférence sur les autres nations; la France l'aiderait à rétablir ses fabriques en lui fournissant des machines, des ouvriers, des secrets, etc...; si l'Espagne voulait encourager quelque branche d'industrie, elle pourrait prohiber les produits similaires français; toute clause du traité, qui avec le temps apparaîtrait contraire à ces principes, serait examinée et annulée. » Ce qu'ils espèrent ici, Monseigneur, c'est que jamais nous ne pourrons travailler en Espagne les articles qu'exige notre commerce et, en vérité, ils n'obtiendraient pas un mince avantage si c'est sur eux que devait retomber la commande que nous sommes obligés de faire aux étrangers.

Peut-être me font-ils ces confidences pour que V. E. soit au courant de cela d'une manière qui ne les compromette pas, bien qu'il n'y ait aucun risque à ce qu'on connaisse ce qu'ils pensent. Pour moi, je n'ai fait qu'écouter et je transmets cela à V. E. pour le cas où cela pourrait lui être de quelque utilité. Mon amour pour le Roi et la Patrie, mon grand désir de servir V. E. dans la mesure de mes moyens sont l'unique motif qui me pousse à importuner V. E. avec des choses qui sont aussi étrangères à un naturaliste[1].

Aranda à Floridablanca.

N° 2209.

Paris, le 1er juin 1782.

Le 19 avril, avec le n° 2, par un courrier français, V. E. m'a écrit au sujet des faits de contrebande de Roussillon en Catalogne, et j'ai

1. Floridablanca répondit aux deux lettres d'Izquierdo le 28 juin 1782, comme cela ressort d'une note écrite sans doute par lui au dos de la lettre du 11 mai. Il l'engage à continuer de signaler les choses intéressantes, « mais qu'il s'abstienne d'entrer dans des discours ou des réponses d'où l'on pourrait déduire qu'il connaît la façon de penser d'ici (Madrid), car le roi a des intermédiaires par lesquels il le fera savoir quand cela lui conviendra ». Il n'y eut pas de lettre d'Izquierdo avant le 8 septembre. C'est que les ouvertures qu'on lui faisait avaient dû cesser pendant que Vergennes faisait une tentative officielle. D'autre part, Izquierdo nous apprend plus loin que Castries avait des raisons personnelles de ne pas oser s'engager dans l'affaire.

accusé réception par le n° 2182 en disant : « Quant au n° 2, au sujet des faits de contrebande en Roussillon, je répondrai à V. E. quand il y aura un courrier à nous. » V. E. m'expliquait les antécédents de l'affaire, c'est-à-dire la convention du 27 décembre 1774, la manière dont elle n'était pas observée, les préjudices que cela causait, que l'on allait jusqu'à évaluer à 624,400 pesos forts[1]; les instances que se partageaient le commandant général et l'intendant de Catalogne auprès du général en chef du Roussillon (*sic*) et du directeur des revenus[2] de ce pays et que ceux-ci répondaient qu'ils en avaient rendu compte à leur ministère pour obtenir des autorisations. V. E. me disait : « Nous devons soupçonner que, étant donné le profit retiré par les Français de la contrebande qui se fait de Banyuls, à cause des espèces qu'emportent les contrebandiers, ils ne prêteront pas leur concours pour la faire cesser; dans cette supposition, on a pris les mesures que permettent les circonstances pour couper le mal dans sa racine. Cependant il convient que V. E. tâche de savoir quelles résolutions on prend là-bas pour poursuivre les contrebandiers et que, *sans citer aucune convention*[3], elle insiste là-dessus, en m'avisant s'il y avait ou si elle remarquait de la froideur ou des tentatives dilatoires à l'égard de notre gouvernement. »

En exécution de ces ordres et sans perdre de temps, je mis la conversation avec M. de Vergennes sur le sujet des excès qui se produisaient et que n'arrivaient pas à corriger tous les ordres que la cour de France avait dû donner; il serait convenable de les rendre plus stricts, et même d'autoriser le commandant du Roussillon et son intendant à se mettre d'accord avec les autorités correspondantes de Catalogne pour que les uns et les autres, réunissant leurs efforts, pussent arriver à un remède. La réponse de ce ministre fut que tous les ordres pour ce qui regardait la cour de France étaient bien donnés aux autorités du Roussillon pour surveiller et empêcher un pareil excès, et qu'il ne doutait pas qu'elles ne le fissent. Mais je compris bien que c'était là une réponse vague, et je lui exposai que, si l'on répétait les ordres et si l'on manifestait la volonté du Roi Très-Chrétien de remédier à cela, on ne perdrait rien et que je ne doutais pas, quant à moi, qu'en faisant entendre aux autorités du Roussillon que telle était la volonté expresse de S. M. elles ne fissent tous leurs efforts pour l'exécuter. Il me repartit qu'à de tels excès il ne pouvait y avoir de remède tant que l'Espagne et la France n'auraient pas fait un bon traité d'entente et de commerce réciproque qui mettrait fin à tous les préjudices que subissait continuellement la France du fait de l'Espagne. Je dis à

1. Un *peso fuerte* valait en 1782 à peu près cinq livres tournois.

2. Les titres des fonctionnaires français sont généralement rapportés de façon inexacte. Il s'agit du gouverneur de la province, de l'intendant de la généralité de Perpignan et du directeur des fermes générales pour la province.

3. Souligné dans le texte. Floridablanca espérait sans doute obtenir davantage en n'enfermant pas cette affaire dans les termes d'un traité.

S. E. qu'à mon avis il n'y avait pas réciprocité, étant donné la faveur dont les intérêts français jouissaient en Espagne et le peu d'avantages dont jouissaient les Espagnols en France; en temps utile, on devait penser un jour à mettre l'équilibre entre le profit des uns et celui des autres, mais, en attendant, cette cour-ci devait nous donner des témoignages de ses bonnes dispositions pour l'égalité de traitement, et de son désir d'éviter des maux comme celui dont nous parlions. M. de Vergennes se reprit à me répéter : « Tous ces désordres, on peut y remédier par une nouvelle convention qui embrasserait de nombreuses affaires. » Quant à moi, je terminai l'entretien en lui demandant de pourvoir à celle d'aujourd'hui, et je demeurai persuadé, à voir son attitude, qu'on n'appliquera aucun remède, bien au contraire; s'ils croient que cet article nous pique au vif, ils le laisseront nous exciter, pour en tirer un autre parti quand arrivera le cas de renouveler l'idée qu'il m'a indiquée.

Comme il m'était prescrit de ne citer aucune convention, je m'en suis abstenu et je me suis borné à faire des instances dans les termes que j'ai rapportés.

Pour ne faire courir aucun risque, même en le confiant à un courrier extraordinaire français, à ce que contient cette lettre, je retarde son envoi jusqu'à l'occasion d'un des nôtres.

P.-S. — Il y a trois jours, dans une conversation avec M. de Vergennes sur les conditions de la paix proposées par l'Angleterre, il me dit que, par-dessus tout, il fallait que les intérêts de l'Espagne s'en trouvassent bien; il ajouta que la France devait les regarder même comme préférables aux siens, pour convaincre le Roi Catholique du vif désir qu'elle avait de l'union; en établissant une union ferme et réciproquement utile, les deux monarchies tiendraient toute l'Europe en respect. Après la paix générale, *rien n'importait plus à l'Espagne et à la France qu'un nouveau traité de commerce entre elles, sans avoir égard à aucune des conventions antérieures, parce que la plupart avaient été mal faites et que les circonstances avaient changé : il y avait quatre ou cinq points capitaux d'où dépendait le bien des deux maisons, et quand on en aurait fini avec la guerre c'était là l'objet dont il fallait le plus s'occuper*[1]. Je lui répondis que sans doute les circonstances changeaient et qu'il n'y avait rien de plus mauvais que de considérer de semblables traités comme éternels, car, si le profit n'était pas égal, ils ne subsistaient plus; le vrai moyen de les rendre durables était de bien peser les convenances mutuelles avant de les établir, et de les régler sur la base de l'égalité des intérêts; pourvu que cette égalité existât, tout irait bien et sans peine, et avec de la bonne foi il serait facile de corriger tel ou tel point où elle se serait altérée; que si l'une des parties avait en vue seulement

1. Souligné dans le texte. A remarquer que, pour Vergennes, la négociation commerciale ne doit venir qu'après la paix générale.

son avantage, si on établissait le traité comme par surprise et par des procédés de séduction, au lieu que cela produisît un état de choses solide, le résultat en devait être intolérable et ce devait être une cause de désunion. Si S. E. pensait à établir des liens de fraternité entre les deux puissances avec une semblable correspondance dans le commerce, il fallait bien peser auparavant si chacun y trouvait ses convenances respectives, parce que l'égalité était la balance à laquelle on devait éprouver de tels établissements, et que l'inégalité les ruinait. Cet entretien récent fera vérifier à V. E. ce que je lui ai dit dans le corps de cette lettre[1].

Floridablanca à Aranda.

San-Ildefonso, 6 juillet 1782.

Dans une lettre du 1er juin, V. E. a répondu, sous le nº 2209, à une lettre de moi du 19 avril relative à l'énorme contrebande qui se fait ouvertement du côté du Roussillon et qui, loin d'être ignorée par la cour de France, est au contraire encouragée par elle. V. E. me rapporte les conversations qu'elle a eues avec le comte de Vergennes à ce sujet, ses répliques et les réponses de V. E., et finalement l'ardeur que met ce ministre à faire conclure entre l'Espagne et la France un nouveau traité de commerce qui comprendrait de nombreux points, c'est-à-dire tous ceux qui pourraient intéresser les deux nations. V. E. accompagne ce récit de diverses réflexions sur ce qu'il nous convient de faire dans les circonstances actuelles pour ne pas indiposer le ministère français, sans perdre de vue nos intérêts propres et nos avantages nationaux; car on peut fermement supposer que la France s'efforcera toujours de conclure le meilleur marché possible. Le Roi est bien persuadé de tout cela et très satisfait aussi de la ponctualité de V. E., comme du zèle avec lequel elle s'exprime dans l'affaire présente. Ces idées sont d'accord avec celles de S. M. et de ses ministres, et Elle ne cessera de veiller au bien de ses sujets; c'est tout ce que, pour l'instant, je puis vous dire.

Izquierdo à Floridablanca.

Paris, 8 septembre 1782.

En conséquence de l'ordre dont m'a honoré V. E. dans sa lettre du 28 juin dernier, je continuerai à informer V. E. de ce qui est arrivé de

1. Cette lettre, portant un numéro d'ordre, paraît être une des dépêches officielles de l'ambassadeur. Le fait que cette dépêche, qui traite d'une affaire tout à fait distincte du projet de Castries, a été mise dans le même dossier que les lettres d'Izquierdo, prouve qu'au ministère d'État on considéra la proposition de Vergennes comme liée à celle du ministre de la Marine. Vergennes dut se décider à agir ainsi en saisissant l'occasion d'une réclamation espagnole pour pouvoir résister avec plus d'autorité à Castries si le ministère espagnol refusait.

nouveau à propos de l'affaire qu'elle sait. V. E. peut être sûre que personne ne saura ce que j'ai l'honneur de lui écrire sur cette négociation, ni que V. E. se sert de moi pour quoi que ce soit. Le temps fera également voir à V. E. que je n'aspire qu'à servir avec loyauté en tout ce dont on me charge, et à mériter la confiance avec laquelle V. E. me distingue. Par-dessus tout, je ne lui cacherai ni ne lui dissimulerai aucune chose et j'exécuterai ses ordres avec toute l'exactitude qu'il me sera possible.

J'ai été dans l'attente d'une conversation avec mon ami. J'ai su que le comte d'Artois[1] n'a pas emporté la lettre que j'ai annoncée, parce que M. de Castries a eu peur de faire cette démarche, atterré par la malheureuse nouvelle du combat de M. de Grasse, sa créature[2]. J'ai su cependant que M. de Castries n'a pas abandonné le projet; qu'il hésite entre le mal qui peut en résulter si sa proposition n'est pas admise, et l'espérance que notre cour répondra comme il le désire à l'ouverture de ce souverain-ci. Il craint que, si le Roi communique à M. de Vergennes la lettre qu'il a déjà écrite pour faire passer la note, M. de Vergennes avec son flegme accoutumé (ainsi que le contait, — dit-on, — M. de Castries) ne lui dise : « Sire, cette démarche est inutile et peu honorable, car elle ne produira pas d'effet. M. de Castries se flatte toujours de vains espoirs, sa tête quelque peu légère compromettra la dignité de V. M. Moi je sais ce qu'est l'Espagne, elle ne nous accordera rien qui soit avantageux, même si elle reconnaît qu'elle peut le faire sans préjudice pour elle. » — « Tout ce que dira M. de Vergennes ne m'arrêterait pas », ajouta M. de Castries, « si j'avais, moi, quelques espérances de bien m'en tirer. Mon zèle, mon désir de resserrer utilement les liens qui unissent les deux couronnes m'engageraient à risquer la démarche. Quelle satisfaction pour moi si les ministres d'Espagne pensaient comme moi et si les craintes de M. de Vergennes allaient s'évanouir! » Ainsi s'est exprimé M. de Castries dans une conversation qu'il a eue le 22 août dernier avec ses confidents. Mon ami m'a révélé ce secret le jour même, immédiatement.

V. E., si accoutumée au maniement des affaires, pensera tout d'abord que mon ami a des raisons particulières qu'il ne me découvre pas pour me communiquer ces choses. Pour moi, je le présume, et mon zèle va en augmentant après ce qu'il m'a fait savoir le 27 août dernier.

Mon ami m'écrivit pour m'inviter à dîner avec lui, chose qui n'est pas dans ses habitudes, car sans qu'il me convie je vais dîner chez lui quand cela me convient. Je rencontrai M. Sabatier de Cabre, un des premiers fonctionnaires de la secrétairerie de la Marine, et qui a dans son département les affaires commerciales. Après le repas, nous nous

1. Il avait été question de confier au comte d'Artois, qui se rendait au siège de Gibraltar, la lettre autographe de Louis XVI à Charles III.

2. Il s'agit de la bataille navale des Saintes dans laquelle, après une campagne heureuse aux Antilles, le comte de Grasse subit un sérieux échec.

mîmes à causer. Mon ami parla de la nécessité où est la maison de Bourbon de se réunir, de s'entendre mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, d'encourager le commerce de l'Espagne et de la France, d'affaiblir, dans la mesure du possible, celui de l'Angleterre. « Avec M. Izquierdo », ajouta mon ami, « j'ai parlé bien souvent de ces choses », et il me fit un compliment. « Quelle occasion se présente aujourd'hui », dit M. de Cabre, « de s'entendre en une fois et de prendre les résolutions les plus convenables pour le plus grand bien des deux puissances! Les ministres savent bien que nous devons être unis, et aucun ne veut être le premier à avouer cette vérité! C'est vraiment malheureux ce qui se passe; j'ai dans ma compétence les affaires commerciales : il arrive une plainte, je rédige une lettre, mon chef la signe, la fait passer aux Affaires étrangères, on l'envoie à M. de Montmorin, et au bout de trois mois arrive une réponse qui bien souvent ne répond pas à ce qu'on avait écrit. Ainsi les affaires sont stagnantes, les plaintes se perpétuent, les fonctionnaires s'aigrissent et se dégoûtent, et rien n'avance pour l'utilité commune... M. de Castries aime beaucoup à parler de commerce et certainement, s'il n'était pas absorbé par la guerre, il ferait tout son possible pour l'encourager. Il est très persuadé que c'est le nerf de l'État et que dans tout traité on doit le tenir pour le premier objet, etc... »

Après une longue conversation, dans laquelle me sonda M. de Cabre et dans laquelle, pénétrant ses intentions, je répondais toujours en adoptant ses idées sur la nécessité où étaient les deux puissances de se favoriser mutuellement, afin de limiter autant que possible le commerce de l'Angleterre, M. de Cabre me dit : « ... Et vous, êtes-vous persuadé de cette vérité? — Oui, Monsieur. — Et croyez-vous (en parlant vite) que les ministres du roi d'Espagne le soient? — Moi (répondant avec froideur) je ne connais aucun ministre; je sais seulement par des personnes qui ont eu des rapports très étroits avec M. le comte de Floridablanca, qu'il connaît parfaitement les intérêts de l'Espagne, de la France et de l'Angleterre; sans doute, il saura très bien ce qui convient aux deux puissances alliées. — Ah! s'il était aussi persuadé que M. de Castries du bien qui résulterait d'un nouveau traité de commerce dans lequel on refondrait les conventions antérieures!... Voulez-vous voir M. de Castries? Il est très aimable, il vous recevra bien, il aime beaucoup à s'instruire et sera très satisfait de parler de ces choses avec vous. — Je ne me crois pas capable, répondis-je, de satisfaire aux questions que M. de Castries pourra me faire. J'ai étudié la chimie et l'histoire naturelle; j'ai essayé de m'instruire dans le commerce, les fabriques et l'administration des pays que j'ai parcourus, mais cela a été plutôt pour ne pas paraître ignorant que pour pouvoir répondre avec exactitude aux questions que pourrait me faire un ministre. Si je rencontrais en visite M. de Castries, je lui parlerais de n'importe quel sujet sur lequel S. E. m'entreprendrait et que j'entendrais; mais aller, de propos délibéré, le voir en particulier,

je ne crois pas devoir le faire sans en parler à notre ambassadeur. Voulez-vous que je lui en fasse part? — Non, Monsieur, ceci doit rester entre nous; ce serait entamer une négociation et cela ne doit être qu'une démarche amicale. Je n'ai pas d'ordre de M. de Castries pour parler avec vous; je lui ai bien dit qu'il y avait ici un Espagnol très instruit (je lui fis une révérence pour sa flatterie), et, si vous me le permettez, je lui parlerai de vous de nouveau. — Faites ce qu'il vous plaît, répliquai-je pour laisser le terrain libre à une nouvelle conversation, peu importe que M. de Castries sache que j'existe ou non, car s'il désire seulement me voir pour se rencontrer avec des Espagnols instruits, il en trouvera à Paris qui savent beaucoup plus de choses que moi. »

Il réfléchit un moment et me dit : « Je désirais que vous fissiez connaissance avec un ministre ami des Espagnols, et qui a une idée exacte et de l'union qui doit régner entre nous et de l'esprit du pacte de famille. M. de Castries, instruit par des personnes bien intentionnées et qui connaissent les véritables intérêts des deux nations, ne s'arrête pas aux difficultés auxquelles se sont arrêtés ses prédécesseurs. Son désir est que l'Espagne demande tout ce dont elle a besoin en fait de fabriques, machines, ouvriers...; on ne lui refusera rien, on ne doit rien lui refuser. Désirer que nos amis soient toujours faibles pour qu'ils aient un besoin continuel de notre assistance, voilà une politique qui perd tous les jours de son ancien crédit. Ce qui nous importe, c'est que l'Angleterre tombe de l'état florissant auquel elle est arrivée par la faiblesse, le peu d'industrie et la mauvaise intelligence des autres puissances. Sans avoir égard à la parenté, à l'alliance actuelle de nos souverains, chose que la raison d'État estime peu, nous devons par politique adopter les moyens de faire recouvrer à l'Espagne son ancienne splendeur. Nous devons voir avec douleur l'orgueil de notre adversaire et le retard de notre alliée. Le Nord commence à se rendre terrible; l'empereur, la Russie et la Prusse sont en train de s'élever et ce sera la perte de l'équilibre européen si l'Espagne florissante, la France bien gouvernée ne servent pas de contrepoids à ces puissances. Notre commerce ne diminuera pas si l'on encourage celui de l'Espagne; celle-ci doit établir les fabriques qui feront le plus de mal à celles de l'Angleterre et le moins à celles de la France. En outre, avant que les fabriques espagnoles pourvoient aux besoins des Espagnols d'Europe et d'Amérique, il se passera beaucoup de temps. L'Espagne peut à présent choisir les articles qui lui conviennent le mieux et, quand elle voudra entreprendre d'autres industries, on lui donnera les moyens nécessaires pour l'exécuter, si nous sommes capables de le faire. Notre unique désir est qu'il y ait entre les deux puissances une véritable union d'intérêts, qu'elle nous préfère à ses ennemis et aux nations qui lui sont moins utiles que la France. Pour nous, nous la préférons également et nous ne prétendons pas à autre chose qu'à la réciprocité. Il convient aussi à l'Espagne que notre

commerce soit florissant et que nous nous présentions unis dans le premier congrès qu'il y aura.

Le pacte de famille a été fait par des ambassadeurs et non par des commerçants; on a fait depuis trois conventions, il faut les refondre toutes les trois et en faire une qui pourra durer dix, douze, quinze ans et qu'on annulera dès qu'elle lésera l'une des deux puissances. Surtout un tarif est d'une absolue nécessité; il y en a déjà un, mais il est modifié à chaque instant et il ne devrait pas être modifié, sauf quand la nécessité d'encourager les fabriques nationales l'exige. Comme la France est la première pour le moment qui juge la convention nécessaire, c'est à elle de faire les premiers pas. Entre parents, il ne doit pas y avoir d'étiquette et l'on ne doit pas tenir pour déshonneur d'être le premier à proposer une convention utile à tous les deux.

Voilà, monseigneur, le résumé de notre conversation. Le lendemain, je vis mon ami. M. de Cabre lui avait confié que le marquis de Castries devait parler à M. de Vergennes pour que l'on envoyât la lettre pour le moment où reviendrait de Gibraltar le comte d'Artois. Mon ami me dit que, dans le cas où je voudrais voir M. de Castries, il me recevrait très bien. Il me demanda si j'avais le moyen de faire part à V. E. des intentions du marquis de Castries. Pour laisser un chemin ouvert, je répondis, — exécutant en cela les ordres de V. E., — que je n'en avais pas d'autre que d'écrire à un de mes amis employé à la secrétairerie[1] en lui demandant s'il voulait bien se charger de le faire; s'il me répondait oui, j'aurais recours à son amabilité. Il approuva mon idée et me dit en confidence que M. de Castries

1. En réalité, Izquierdo ne déguisait pas tellement la vérité. Une lettre datée de Berlin, le 17 août 1782, et adressée à D. Bernardo del Campo, secrétaire du Conseil d'État à Madrid, par un ami d'Izquierdo, nous apprend qu'il avait demandé conseil aux amis qu'il pouvait avoir dans la diplomatie espagnole au moment d'écrire à Floridablanca : « Mon cher petit Campo, » écrit-on, « pour que tu ne t'étonnes pas d'une certaine affaire, je te dirai que Yzq. s'est ouvert à moi de tout, quelque peu embarrassé sur ce qu'il avait à faire, car il ne connaissait pas le terrain; il voulait agir d'après mon conseil. Je lui ai donné celui de faire ce qu'il a fait et de se conduire, là où il se trouve, comme il l'a fait. A personne d'autre il n'en a dit un mot : je suis le seul. N'en déduisez pas qu'il est léger; bien au contraire. Tu informeras le chef de ceci, si tu vois que cela est convenable, pour qu'il ne prenne pas une mauvaise opinion de l'autre. Je lui ai recommandé aussi de ne pas s'inquiéter si la réponse tardait, de ne révéler à personne quels sont ceux qui le favorisent là-bas et lui veulent du bien; de se sentir tranquille, de ne pas partir pour [l']Yt[alie] quoique And. (pour A[ra]ud[a]?) lui dise qu'il y a des inconvénients à son long et inutile séjour à P[aris]. J'ai vu avant de partir, par la réponse, que je l'ai bien conseillé. Pour le fond de l'affaire, je n'ai aucun mérite; tout est de lui. C'est un homme tout à fait essentiel; il fera honneur à sa spécialité, et beaucoup; mais également il est très propre à beaucoup d'autres choses et même de celles dont vous vous occupez... » La signature est illisible; mais l'auteur de la lettre est soit l'ambassadeur, soit un des secrétaires de l'ambassade d'Espagne à Berlin.

espérait que le comte de Vergennes consentirait à ce qu'on fît la démarche. On a tout préparé, on nommera pour faire la minute du traité, au nom du secrétariat d'État [Affaires étrangères], M. de Reneval (*sic*)[1], pour celui de la Marine M. de Cabre, pour celui des Finances [le contrôle général] M. de Tolozan, et lui pour le Commerce[2].

Je supplie V. E. qu'elle daigne me prescrire la conduite que je dois tenir désormais, car en ces affaires je ne sais que ce que me dictent la lumière de la raison et l'ardent désir que j'ai de me rendre digne des honneurs que je dois à V. E. Je crois qu'on se sert de moi pour que V. E. entre dans cette négociation, mais je ne sais rien de positif parce que jusqu'ici je n'ai fait qu'écouter ce qu'on a bien voulu me dire. Peut-être ont-ils d'autres vues; V. E. saura si on se moque de moi ou si on me traite sérieusement.

J'ai su par mon ami que le trésorier du comte d'Artois a sondé le terrain ces jours-ci : il a parlé de la question de savoir si le Roi paierait le voyage de son frère et il a dit : « Je crois que oui, puisque M. de Vergennes lui a donné une mission. » Ici on ne sait quelle mission et l'on est inquiet jusqu'à ce qu'on l'ait découvert.

Floridablanca à Izquierdo[3].

Par occasion sûre.

San-Ildefonso, 1er octobre 1782.

Je me suis pénétré de tout ce que vous m'exprimez dans la lettre du 8 septembre touchant les ouvertures qu'on vous a faites les unes par voie directe, les autres par voie indirecte, relativement aux conjonctures favorables qu'il y avait à présent pour établir de nouveaux arrangements ou règlements sur des points de commerce qui fussent mutuellement avantageux. Je puis vous dire que vous avez très bien répondu, sans vous compromettre en rien et sans vous donner, — ce qui n'eût pas été exact, — comme quelqu'un d'autorisé à traiter en ces matières, mais sans vous refuser non plus à entendre, à écouter et à discourir dans des termes généraux. Conformément à ces mêmes principes, vous pouvez continuer, et n'hésitez pas à assurer que vous croyez que nous serons ici toujours disposés à bien traiter la France, dans la mesure où cela sera compatible avec l'obligation où nous sommes de ne pas maltraiter ni détruire l'Espagne : ceci posé, suivant la tournure que prendront les déclarations et les discours, le Roi montrera ses bonnes dispositions. Tout cela demande de l'adresse, de la finesse et beaucoup de circonspection. Dieu vous garde de nombreuses années...

Ne m'écrivez jamais par l'ordinaire, mais par des occasions sûres.

1. Il s'agit de M. de Rayneval.

2. Cela confirme ce que j'ai dit plus haut au sujet de l'identité de l' « ami » d'Izquierdo.

3. Minute non signée, mais datée.

Izquierdo à Floridablanca.

Paris, 1er octobre 1782.

Le 8 septembre dernier, j'ai eu l'honneur d'écrire à V. E. par Villa, et le 19 j'ai su des choses dont je l'aurais informée immédiatement, mais pour le faire il a fallu attendre le départ d'un courrier espagnol. J'ai su par mon ami que, le 17, M. le marquis de Castries eut une grande conférence avec ce souverain-ci; il lui exposa de nouveau l'absolue nécessité d'encourager le commerce et les fabriques des deux nations; il le laissa convaincu que c'est là le seul moyen de nous rendre redoutables et de diminuer la puissance de nos ennemis. S. M. le remercia de son zèle, adopta avec joie la proposition qui devait servir de base au traité, à savoir, la plus grande utilité réciproque des deux nations au préjudice de leurs ennemis; il lui promit de faire tout ce que notre cour exigerait. Ils convinrent que le Roi écrirait à son oncle, et qu'il lui demanderait de faire une convention d'ami à ami, de parent à parent, sans se rappeler leur qualité de souverains, et par laquelle on ferait aboutir tout ce qui, dit-on, n'a pas abouti jusqu'ici, tout ce qui est resté promesses faites à contre-cœur, compliments faits de bouche et non de cœur, défiances réciproques et conventions que chacun a voulu interpréter à sa manière. Le souverain a promis aussi qu'il garderait le secret jusqu'à ce qu'arrivât le moment d'écrire à son oncle.

Mon ami m'a confié que M. de Castries, croyait-il, désirerait que V. E. sût son ardent désir de contribuer à l'augmentation de richesse et de puissance des deux nations, et que ce serait un grand bonheur si V. E. pensait comme lui sur ce sujet. A cela, il a ajouté ce que j'ai déjà écrit à V. E. tant de fois, que c'était dommage de perdre cette occasion: que M. de Castries est aussi Espagnol que nous; que mon ami l'a fait entrer dans les vues d'encourager simultanément le commerce des deux nations et qu'à présent M. de Castries est plus chaudement partisan de cette idée que lui-même.

J'entends fort peu de chose aux négociations, mais il me semble, monseigneur, qu'ils ont leurs projets en me faisant de telles confidences. Peut être m'ont-ils choisi pour traiter ces affaires, persuadés que, voyageant pour le compte du Roi, et m'étant pénétré du commerce, des arts et des manufactures de France, d'Angleterre, etc..., mon but est d'informer V. E. de tout ce qui est relatif à cette branche. Continuellement mon ami me répète : « Vous êtes un homme de bien; dès que vous me donnerez le conseil que je ferais bien de dire à M. de Castries de faire la démarche, on la fera. » Demander un conseil à la personne à qui on dit qu'on désirerait que V. E. fût pénétrée des bonnes intentions de ce ministère et de la bonne occasion de faire le traité, c'est, à mon avis, solliciter un consentement tacite de V. E. Le

moyen qu'ils emploient, s'il en est ainsi, leur servira peu. J'ai éludé jusqu'à aujourd'hui toute proposition formelle, et j'ai réduit à des termes de pure conversation tout ce qu'on m'a dit. J'attends que V. E. m'honore de ses ordres, et j'espère qu'elle est fermement persuadée que je suivrai avec une entière ponctualité et que j'exécuterai avec le plus grand zèle tout ce qu'il plaira à V. E. que je fasse en cette occasion.

Izquierdo à Floridablanca.

Paris, 30 octobre 1782.

J'ai reçu la lettre de V. E. du 1er de ce mois. Dans cette lettre, V. E. me disait que dans l'affaire en question je ne devais pas me refuser à entendre, à écouter et à discourir dans des termes généraux; que, conformément à ces principes, je continue et n'hésite pas à assurer que *je crois* que notre ministère sera toujours disposé à bien traiter la France dans la mesure où cela sera compatible avec l'obligation où il est de ne pas maltraiter ni détruire l'Espagne. V. E. m'avertit aussi que tout ceci demande de l'adresse, de la finesse et beaucoup de circonspection, et elle ajoute en post-scriptum que je ne lui écrive jamais par l'ordinaire, mais par des occasions sûres. Jusqu'ici, j'ai remis les lettres en mains propres aux courriers de cabinet que je connais; ainsi ferai-je à l'avenir et de cette manière je suis sûr qu'elles arrivent en droiture à V. E. Je me suis rendu compte également de toute la circonspection et de toute l'adresse avec laquelle je dois procéder en cette occasion. Ce que je me suis proposé principalement, monseigneur, dès le début, c'est de ne compromettre en aucune façon V. E. Je me conduirai selon mes faibles talents, et je continuerai à rendre compte de tout ce que je dirai et de tout ce qu'on me dira, pour que, si je me trompe, V. E. daigne m'en avertir avec sa bienveillance naturelle.

Le 16 de ce mois, je vis chez mon ami M. Sabathier (*sic*) de Cabre; il me toucha deux mots sur le traité de commerce et, bien que j'eusse déjà la lettre de V. E., je ne lui répondis qu'en termes très vagues. Il partit et mon ami me dit qu'il était venu de la part de M. de Castries pour savoir si dans nos dernières conversations je m'expliquais plus franchement. « Comment voulez-vous que je m'explique », lui répondis-je, « si je n'ai pas qualité pour le faire? Vous marchez avec crainte et soupçon; mieux vaudrait mettre tout de suite en pratique ce que vous projetez; si la chose est utile aux deux puissances, croyez-vous qu'elle ne le paraîtra pas également à notre Roi et à son ministre? Parlez-en ainsi à M. de Castries, et dites-lui qu'il y a une chose certaine c'est que, tant qu'il gardera le projet dans sa poche sans lui donner cours, il n'en résultera aucun effet. »

Mon ami a eu, le 24 et le 25, deux conférences avec le marquis de

Castries. Quand il lui communiqua ma réflexion, ce ministre lui dit : « Ne pouvez-vous rien tirer de plus à cet Espagnol? — Non Monsieur, il ne me dit rien de positif, mais il pense, comme moi, que si V. E. fait cette démarche et s'en tire bien, elle se remplit de gloire. — De même je perds tout si la cour d'Espagne n'entre pas dans l'affaire; M. de Vergennes se moquera. — Que V. E. fasse une chose : lorsqu'elle rendra compte au Roi du mémoire qui doit entamer la négociation, que V. E. mette dans son rapport qu'on fasse passer le mémoire au comte de Vergennes pour qu'il l'envoie à la cour d'Espagne et, de vive voix, que V. E. dise à S. M. qu'il vaut mieux traiter cette affaire avec son oncle et dans une lettre particulière. Comme le Roi est déjà prévenu, il fera peut-être ainsi; s'il le fait, M. de Vergennes, quand il le saura, n'aura pas à se plaindre, puisqu'il verra que V. E. avait mis dans son rapport qu'on le lui fît passer; si le Roi veut en faire part à M. de Vergennes, V. E. reste couverte et toujours elle aura la gloire d'avoir tenté la chose, et ensuite il lui reste celle de faciliter la négociation et de la conclure. » L'idée convint à M. de Castries et, le dimanche 27, il a dû rendre compte au Roi au Conseil, car, dans un billet qu'il écrit à mon ami, il lui dit : « Je vais sauter le pas » [en français].

Je ne veux pas fatiguer V. E. en lui exposant ici la base du traité, parce que je compte qu'elle le verra bientôt en détail. Il semble qu'on attende le comte d'Artois pour entamer la négociation. Le mémoire sera joint à la lettre que doit écrire le Roi pour remercier des distinctions qu'on a faites à son frère.

Izquierdo à Floridablanca.

Paris, 28 novembre 1782.

Monseigneur, on vient de m'assurer qu'hier on a envoyé un courrier avec le mémoire que j'ai annoncé à V. E. il y a déjà longtemps. Ce souverain-ci n'écrit pas la lettre projetée par M. de Castries, le comte de Vergennes s'y est opposé; je vais rendre compte à V. E. de tout ce qui s'est passé à cette occasion.

Le marquis de Castries, débarrassé de plusieurs soupçons, recommença à parler dernièrement au Roi du traité de commerce qu'il cherchait à faire avec nous. Il lut le mémoire auquel il avait travaillé et S. M. adopta tout ce qu'il y proposait. « Mais », dit-il, « il sera bon de voir ce que dit M. de Vergennes et de concerter entre nous trois ce qu'il faut faire. » Le Roi a eu une conférence avec ces ministres. M. de Castries y exposa que, pour donner de l'autorité à la négociation, pour que S. M. Catholique comprît tout l'intérêt que mettait le Roi Très-Chrétien à ce qu'il y eût un résultat, il serait tout à fait convenable que ce souverain daignât l'entamer par lui-même en écrivant de sa propre main la première lettre dans laquelle il inviterait son

oncle à régler en gentilhomme les points du traité, et sans autre vue que de combler de prospérité les deux monarchies sur lesquelles ils règnent heureusement. S. M. manifesta son agrément à cette proposition; mais le comte de Vergennes opposa plusieurs difficultés. Il répéta ce qu'il ne cesse de dire, qu'il connaît la cour d'Espagne, que, à la lettre du Roi et au mémoire, on répondra avec froideur : « Bien... Nous verrons... Cela se fera... », et que jamais on ne mènera à terme la négociation. Il a fait, lui, mille tentatives en diverses occasions[1], et toujours il a vu que toute négociation est regardée à Madrid comme un souci importun; les Espagnols sont défiants et jamais ils ne croiront qu'on désire sincèrement en France la prospérité de la nation espagnole. Enfin, dans les circonstances présentes, on pourra peu à peu obtenir quelque avantage, mais jamais on n'obtiendra rien ouvertement.

M. de Castries répondit que, malgré les objections et les craintes du comte de Vergennes, il persistait dans l'opinion qu'il fallait envoyer le mémoire; lui il avait en vue l'intérêt commun; il est peu honorable pour la France de soutirer aujourd'hui un avantage, de demander demain une grâce, et de marcher toujours en quête d'occasions pour aboutir dans ses tentatives à un résultat bien souvent contraire à ses vrais intérêts. Le plus noble, le plus stable, le plus conforme au génie des Espagnols était de leur demander franchement une amitié et une union également utiles aux deux puissances, et de fixer solidement la base sur laquelle elles doivent être appuyées; enfin, il croyait venu le moment où la cour d'Espagne pouvait et devait avoir confiance dans la proposition du ministère de France. « Elle ne l'aura pas », répondit M. de Vergennes. — « Oublions, Monsieur, les défiances passées », répliqua M. de Castries, « faisons une nouvelle tentative, tentative solennelle, appuyée d'une intervention spéciale de S. M.; si l'Espagne méprise des propositions si justes, il n'y a qu'à remettre le mémoire au procureur du Roi pour qu'il l'enregistre dans le Parlement, et que toute la nation voie que le ministère actuel n'aime pas les besognes obscures et qu'il agit avec noblesse; que ses procédés sont sans mystères avec ses amis; qu'il fait tout ce qui est en son pouvoir pour la prospérité de la France et même pour celle de l'Espagne, et que de cette puissance seule dépend l'échec de projets si utiles[2].

S. M. approuva le parti de M. de Castries; elle dit qu'elle avait une

1. Allusion à sa tentative du mois de mai précédent. Il est curieux que Vergennes ne la cite pas d'une façon plus explicite : cela pouvait être un argument décisif pour faire abandonner le projet de Castries. Il semble avoir agi dans cette affaire assez secrètement. Peut-être aussi le résumé que nous avons ici de la conversation est-il incomplet sur ce point.

2. Castries se laisse ici entraîner à des propositions fort aventureuses; ce qu'il propose eût été peu habile. Vergennes va le lui rappeler. Quant à Louis XVI, il est toujours de l'avis du dernier qui a parlé.

entière confiance en son oncle, et que, si jamais cette affaire devait s'entreprendre, le moment présent lui paraissait le plus opportun. M. de Vergennes ne s'y opposa pas, mais il représenta au Roi qu'il ne lui paraissait pas convenable qu'il écrivît directement à S. M. Catholique; il avait des ministres qui pourraient expliquer ses royales intentions, et quand la cour d'Espagne aurait adopté les principes du mémoire, alors S. M. pourrait écrire au roi son oncle pour le remercier. Le Roi fut d'avis de ne pas écrire la lettre, et l'on convint d'envoyer le mémoire par la voie du ministère.

M. de Vergennes l'emporta à son département; il y a modifié, dit-on, quelques phrases; il revint le lire au Roi et à M. de Castries, et hier on l'envoya par un courrier extraordinaire. Le marquis de Castries a écrit au marquis (*sic*) de Montmorin une lettre confidentielle. Il lui dit : *Voilà le testament de la France* (souligné dans le texte). Il le charge de tout débattre avec V. E., et lui dit qu'il espère que la démarche qu'on fait aura une heureuse issue, puisque V. E. sait bien que cette convention doit être de la plus grande utilité pour les deux nations.

Voilà, monseigneur, tout ce qu'on m'a dit. Je ne sais s'ils me trompent; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils ont leurs vues pour me faire ces confidences. Ils[1] m'ont recommandé le plus grand secret sur l'altercation et sur les défiances de M. de Vergennes. Ils craignent que V. E. soit contrariée de le savoir. Pour moi, je remplis mes obligations en lui faisant part de tout ce que je sais, car la chose qui me paraît à moi le moins à propos peut avoir peut-être de l'importance pour V. E. Mon ami m'a dit que pour rien au monde M. de Castries ne devait arriver à savoir qu'il m'a raconté la dispute que ce ministre a eue avec M. de Vergennes. M. de Montmorin aurait pu le lui écrire. On dit que M. de Castries se réjouira infiniment s'il revient de Madrid une réponse favorable et amicale. Comme il a donné un projet, comme il a assuré que la cour d'Espagne agirait avec noblesse à condition que la France fît de même, il n'y a pas de doute qu'il n'ait un grand intérêt à ce que tout ceci ait lieu. Pour les mêmes raisons je crois, monseigneur, que l'on pourra tirer un grand parti du désir qu'il a de conclure ce traité. Si dans ces circonstances je puis

1. Ces vues paraissent être de nouer une espèce de secret entre Castries et l'Espagne, en montrant que le ministre de la Marine est tout à fait « espagnol » et qu'il y a plus à gagner à négocier avec lui qu'avec Vergennes. A un moment où l'Espagne pouvait avoir à se plaindre de Vergennes, trop désireux de conclure la paix avant la prise de Gibraltar, on pouvait risquer de discréditer aux yeux de nos alliés notre ministre des Affaires étrangères. Le fait d'avoir recommandé ensuite à Izquierdo le secret sur l'attitude de Vergennes n'est pas une preuve contre cette hypothèse; car il est bien évident qu'aucun homme sensé n'irait faire de telles confidences à un étranger, diplomate officieux, s'il voulait que le secret fût réellement gardé.

servir le Roi et la Patrie et être de quelque utilité à V. E. qui me fait tant d'honneur, je me tiendrai pour extrêmement heureux.

P.-S. — J'ai su, monseigneur, que le comte de Vergennes a demandé à la cour d'Espagne des pesos forts pour envoyer aux Indes orientales; que mon ami a dit à M. de Castries que dans les circonstances actuelles où on envoyait de l'argent en espèces en Espagne, cette prétention lui paraissait indiscrète, et que M. de Castries lui a dit qu'ici on ne s'offenserait pas si on refuse la chose. Je ne sais dans quelle intention on m'a donné cet avis.

Izquierdo à Floridablanca.

Paris, 8 décembre 1782.

Je prends la liberté d'écrire à V. E. une seconde lettre. Par elle V. E. verra quelle a été la cause du retard de la première. Le vendredi 28, je sus ce qui s'était passé; le soir j'écrivis à V. E. Samedi j'allai voir s'il partait un courrier et on me dit que la veille on en avait expédié un; je revins lundi et Belluga m'assura que de mercredi à jeudi il en partirait un autre. Dans cette incertitude, je ne voulus pas laisser pendant trois jours dans la salle des courriers, où tout est exposé à la vue de ceux qui entrent et qui sortent, un pli de si grande importance. J'allai mercredi matin pour le remettre, et la veille au soir Cornet était parti précipitamment. Mon regret fut vif et je ne voulus pas m'exposer à un nouvel échec. On me dit que dans deux jours on enverrait Herran ou Ferran; je le cherchai et, en présence de Uribarry, je lui remis la lettre en lui recommandant qu'elle ne sortît pas de ses mains, sauf pour la mettre entre celles de V. E. J'ai su que Herran n'est pas encore parti, et j'écris cette lettre que je vais joindre au pli que je lui ai remis, pour informer V. E. de ce qui est arrivé[1].

Montmorin à Floridablanca[2].

Madrid, le 4 janvier 1783.

Monsieur, le mémoire ci-joint que j'ai l'honneur de remettre à V. E. est rédigé d'après des idées si conformes à celles qu'elle m'a développées dans toutes les conversations que nous avons eues

1. Une note du ministre au dos de cette dernière lettre nous apprend qu'il accusa réception de celle-ci et de la précédente du 15 décembre : elle ne donne aucun détail sur le sens de la réponse.

2. C'est la note écrite remise par l'ambassadeur à Floridablanca, accompagnée du mémoire corrigé par Vergennes. Ce mémoire, la lettre de Montmorin, la réponse de Floridablanca et toute la correspondance d'Izquierdo furent confiés à Campo, cet ami d'Izquierdo, qui était précisément chargé de la *Papelera de la mano* (papiers à soumettre au Roi). Ce renseignement nous est donné par une note isolée.

ensemble sur un arrangement de commerce à faire entre la France et l'Espagne, que je me flatte qu'elle adoptera le plan qui y est proposé. Il paraît être, en effet, le seul dont les deux puissances puissent retirer une véritable utilité, et d'autant plus durable que chacune y trouvera des avantages réciproques, qui ajouteront encore aux liens qui les unissent.

Je supplie V. E. de vouloir bien examiner ce mémoire qui m'a été envoyé par ma cour, comme contenant les principes qui pourraient servir de base à nos arrangements de commerce, et de me communiquer ses objections et ses idées sur ce qui pourrait avoir été omis; en un mot, je la supplie de vouloir bien s'occuper de cet objet, si intéressant pour la prospérité des deux États, et qu'il serait essentiel de terminer avant d'entamer aucune discussion avec l'Angleterre sur le même objet. J'ai l'honneur...

Floridablanca à Montmorin.

(Minute non signée.)

Le Pardo, 9 janvier 1783.

Monsieur, j'ai reçu la note de V. E. du 4 de ce mois accompagnée d'un mémoire relatif à divers points de commerce qui, dans l'idée du ministère de Versailles, devraient faire l'objet d'un règlement et d'un établissement pour le plus grand avantage des deux nations alliées, ce qui ferait diminuer à proportion les avantages dont jouissent les autres puissances. Je ne laisserai pas de me consacrer, — quand les circonstances le permettront, — à un examen aussi mûrement approfondi que l'exigent ces matières, et de présenter au Roi ma façon de comprendre les choses; je suis toujours disposé, en effet, à provoquer en faveur du commerce français toutes les mesures capables de l'aider qui seront compatibles avec les obligations qu'a S. M., comme tout autre souverain, d'encourager à l'intérieur de ses domaines la population, l'industrie nationale et les autres branches du bonheur public. Je renouvelle à V. E...

Izquierdo à Floridablanca.

Paris, 10 janvier 1783.

Le marquis de Montmorin a écrit officiellement au comte de Vergennes et confidentiellement à M. de Castries que le projet de traité de commerce lui paraissait excellent, mais qu'il doutait beaucoup qu'il en résultât un bon effet à cause de la froideur avec laquelle V. E. avait reçu le mémoire. M. de Vergennes, très satisfait, dit dans le Conseil au marquis de Castries qu'il le lui avait bien dit, qu'il ne connaissait pas le ministère espagnol, et qu'il leur avait fait faire une démarche qui ne servirait qu'à provoquer des démêlés et des malaises

nouveaux entre les deux cours. M. de Castries lui répliqua sans lui témoigner de ressentiment et, prenant le vent, qu'il ne se repentait pas d'avoir été le promoteur d'une négociation qu'il croyait utile aux deux monarchies, et que, puisqu'on ne pouvait pas compter sur l'Espagne, cette désillusion pourrait être utile à la France au moment de conclure le traité de paix qu'on allait faire.

Le marquis de Castries a fait mon ami confident de ses regrets; mais aujourd'hui il lui a écrit de sa main ce billet que j'ai vu et copié : « Versailles, 10 janvier. — Il paraît que nos affaires en Espagne vont mieux; il est question d'envoyer quelqu'un ici pour parvenir à la fin proposée. Je désire que cela vous mette un peu de baume dans le sang. — CASTRIES. »

Peut-être est-ce trop me flatter, mais je crois, au cas où serait sûr ce que dit le billet du marquis de Castries, pouvoir être de quelque utilité à V. E. Que V. E. me permette de lui ajouter seulement que je connais les fabriques qu'il serait bon d'établir ici et en Espagne pour enlever à l'Angleterre beaucoup de branches très utiles de son commerce.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE BYZANTINE.

PUBLICATIONS DES ANNÉES 1910-1912.

I. Textes et sciences auxiliaires. — Les publications de papyrus égyptiens apportent sans cesse de nouveaux éléments à l'histoire du droit privé et des institutions administratives de l'empire byzantin avant l'invasion arabe. M. Jean Maspero a publié une collection importante de textes d'époque byzantine; on y remarquera les papyrus inédits de Kôm-Ichgaou (ancienne Aphrodite)[1].

M. Patrono a recueilli les inscriptions latines et grecques de Ravenne, d'époque byzantine[2]. Ce sont surtout des épitaphes dont quelques-unes ne sont connues que par des textes : elles appartiennent au vi^e siècle et leur principal intérêt provient des titres auliques et administratifs qu'elles ont conservés. A propos du n° 289 (p. 14), il paraît difficile de considérer Julien l'Argentier comme l'architecte de Saint-Vital. L'expression « a fundamentis perfecit » indique que ce personnage a pris la construction à ses frais, de même que Théodoric a fait construire l'église Saint-Martin « ad cœlum aureum » (Saint-Apollinaire Nuovo, inscription disparue reproduite par Gayet, *Ravenne*, p. 23-25, où l'on trouve la même formule : « Theodericus rex hanc ecclesiam... a fundamentis fecit. » Cf. les inscriptions au nom de Julien l'Argentier, dont le texte a été donné par Gayet, p. 27, à Saint-Apollinaire in Classe et à Saint-Michel in Africisco).

M. Schlumberger a retrouvé un « boullotirion », ou matrice de sceaux, en forme d'une massive pince en fer[3]. On connaît un nombre considérable de bulles de plomb qui servaient à sceller les

1. Jean Maspero, *Papyrus grecs d'époque byzantine*. Le Caire, in-12, t. I, 1910, 124 p.; t. II, 1911, 84 p. (*Catalogue général des antiquités du musée du Caire*, t. LI et LIV).

2. C.-M. Patrono, *Le Iscrizioni Bizantine di Ravenna*. Bologne, Zanichelli, 1910, in-8°, p. 30.

3. G. Schlumberger, *Un boullotirion byzantin* (extrait des *Séances de l'Académie des inscriptions*, 1911, p. 7).

actes, mais c'est la première fois qu'on retrouve l'appareil qui correspondait aux matrices des sceaux d'Occident.

Tandis que les versions grecque et aragonaise de la *Chronique de Morée* ont été reproduites dans des éditions critiques[1], on en était réduit pour la version française à l'édition déjà ancienne de Buchon. M. Jean Longnon a donc rendu service en donnant une nouvelle édition du *Livre de la Conqueste* d'après l'unique manuscrit de Bruxelles[2]. Cet ouvrage est accompagné d'une substantielle introduction historique qui renferme un précis de l'histoire de la Morée sous la domination franque et une étude critique sur les diverses versions de la chronique. M. Longnon a abordé de nouveau le problème du prototype. Il est d'accord avec M. Adamantiou pour reconnaître que le poème grec et la version française sont indépendants l'un de l'autre et remontent à un original commun[3]. Mais M. Adamantiou, après avoir établi que l'auteur de l'original s'est servi des livres officiels de la principauté (registres des fiefs, coutumes du pays, etc.), pensait que la rédaction primitive avait été rédigée en français. Il regardait même comme originale la partie de la version française qui va de 1292 à 1305. M. Longnon considère au contraire le *Livre de la Conqueste* comme dérivé entièrement d'un texte antérieur et émet l'hypothèse nouvelle d'un original en langue italienne, probablement en dialecte vénitien. D'après le témoignage même qui se trouve au début du *Livre de la Conqueste*, l'original appartenait à Bartolommeo II Ghisi, tercier de Négrepont et grand connétable de Morée, et fut trouvé dans son château d'Estives (Thèbes), qu'il posséda de 1327 à 1331, époque de sa destruction par les Catalans. Il est naturel de penser que cet original était écrit dans la langue maternelle de Bartolommeo. Mais pour défendre sa thèse M. Longnon s'appuie surtout sur des considérations philologiques qui semblent avoir une grande valeur. Il a relevé un assez grand nombre d'italianismes dans la version grecque aussi bien que dans le texte français. Quelques-uns des termes calqués sur l'italien, comme le mot *panatica* (provision de route), se retrouvent identiques dans les deux versions. Il y a donc une forte présomption pour qu'elles dérivent toutes deux d'un proto-

1. Sur l'édition de la version grecque par Schmitt, voy. *Rev. hist.*, t. LXXXVII, p. 356.

2. Jean Longnon, *Livre de la Conqueste de la princée de l'Amorée. Chronique de Morée (1204-1305)*. Paris, Laurens, 1911, in-8°, p. LXX-430 (Société de l'Histoire de France).

3. Sur les travaux de M. Adamantiou relatifs à la *Chronique de Morée*, voy. *Rev. hist.*, t. XCIX, p. 385.

type italien qui fut composé entre 1305 et 1331. Ce fut vers 1341-1346 que cet original fut résumé dans la chronique française et à la même époque « un gasmule anonyme en tira la matière d'un poème grec ».

M. Dragoumis a apporté une contribution utile à l'étude des noms de localités qui se trouvent dans les diverses versions de la *Chronique de Morée* et il a fait un examen critique des identifications proposées[1].

M. Nikos-A. Veïs a exploré les curieux monastères des Météores en Thessalie[2]. Ses recherches ont porté surtout sur les bibliothèques des six couvents dans lesquelles il a pu noter 1,124 manuscrits, alors que ses prédécesseurs, Heuzey, P. Ouspenski, n'en avaient signalé que 800. Le plus ancien, qui contient les Homélies de saint Jean Chrysostome, date de 861 ; 91 sont antérieurs au xve siècle. La plupart des autres appartiennent à l'époque moderne et sont surtout des écrits théologiques. Quelques-uns sont ornés de miniatures et d'initiales. Plusieurs noms de scribes ont été recueillis.

II. Ouvrages d'ensemble. — C'est à un byzantiniste russe, M. Julien Kulakovskij, que l'on doit la première tentative qui ait été faite depuis Lebeau pour écrire une histoire scientifique de l'empire byzantin[3]. Le grand nombre de travaux et de découvertes de tout genre dont le passé byzantin a été l'objet dans ces dernières années rend possible un essai de synthèse qui est appelé à rendre à son tour les plus grands services pour des recherches postérieures. M. Kulakovskij a publié déjà deux volumes; le premier, qui commence avec Arcadius, s'arrête à la mort d'Anastase (518) ; le second va de l'avènement de Justin Ier à la mort de Maurice (602) ; chaque volume comprend donc environ l'histoire d'un siècle, et on ne peut que souhaiter de voir ces proportions respectées dans les volumes futurs. Chaque volume est précédé d'une bibliographie qui montre que l'auteur est bien au courant des travaux de ces dernières années. Çà et là quelques lacunes : c'est ainsi qu'on s'étonne de ne pas voir cité au moins dans le second volume le travail de M. Ebersolt sur le *Grand palais impérial* ou la monographie de M. Antoniadis sur *Sainte-Sophie*. Il en est de même des travaux de Patrono

1. Dragoumis, Χρονικῶν Μορέως τοπωνύμικα (extrait des Ἀθηναί. Athènes, Sakellarios, 1912, in-8°, p. 396-431).

2. Nikos-A. Veïs, Ἔκθεσις παλαιογραφικῶν καὶ τεχνικῶν ἐρευνῶν ἐν ταῖς μοναῖς τῶν Μετεώρων κατὰ τὰ ἔτη 1908 καὶ 1909. Athènes, Βυζαντ. Ἑταιρ., 1910, in-8°, p. 68.

3. Julien Kulakovskij, *Istoriia Vizantij*. Kiev, Kulijenko, in-4°. T. I : *395-518*, 1910, p. xvi-536; t. II : *518-602*, 1912, p. x-512.

(*Bizantini e Persiani alla fine del VI secolo*), ainsi que sa critique des conclusions d'Aussaresses sur le *Strategicon* (voy. *Rev. hist.*, t. CV, p. 112). On regrette surtout que M. Kulakovskij n'ait pas fait une part plus importante aux sources d'ordre archéologique (papyrus, inscriptions, monnaies, bulles de plomb, etc.), qui sont aussi capitales pour l'histoire de Byzance que pour celle de l'antiquité.

Le premier volume comprend d'abord un chapitre d'introduction dans lequel l'auteur cherche à montrer la tradition qui relie l'empire byzantin à l'empire romain. A côté de cette tradition romaine, il me paraît avoir oublié un peu trop le passé hellénistique dont Byzance n'est que l'héritière; c'est à Alexandrie, à Antioche et à Pergame, encore plus qu'à Rome, que se sont formées les conceptions politiques et les habitudes intellectuelles qui ont triomphé à Constantinople : le byzantinisme n'est à travers l'histoire que le prolongement de l'alexandrinisme. De plus, au début d'une histoire de l'empire byzantin, on s'attendait à trouver un chapitre sur Constantinople et l'importance de sa situation géographique; il est difficile cependant de comprendre les événements de l'histoire byzantine si l'on n'a pas une vue très nette de cette ville-empire qui a concentré derrière ses murailles inaccessibles toutes les forces politiques, économiques, intellectuelles d'une société et d'une race. De même le chapitre qui suit, et qui est une description de l'organisation impériale au IVe siècle, aurait pu être rattaché plus exclusivement à l'histoire de l'Orient.

Après un chapitre consacré à l'établissement des Goths, commence avec le règne d'Arcadius le récit proprement dit. L'auteur s'en est tenu à l'ordre chronologique des souverains, en groupant dans l'intérieur de chaque règne les faits de même ordre. Cette méthode, qui offre l'avantage de montrer la connexité des faits, a l'inconvénient de disperser l'intérêt qui résulte de l'étude des grandes questions particulières à chaque époque. Peut-être eût-il été possible de combiner les deux méthodes. Plusieurs chapitres renouvellent d'une manière originale cette histoire byzantine du Ve siècle. On lira avec intérêt le tableau des factions gothique et antigothique à la cour d'Arcadius (d'après le *de Providentia* de Synesius), la discussion sur la tutelle que le roi de Perse aurait exercée sur Théodose II, le tableau des réformes intérieures de Théodose II et surtout le chapitre consacré à Anastase, dont l'auteur a bien apprécié l'œuvre réparatrice et défensive (voy. en particulier le jugement sur la réforme financière et l'abolition de la responsabilité fiscale des curiales).

Le second volume comprend les règnes de Justin, de Justinien, de Justin II, de Tibère et de Maurice. L'œuvre importante de Justinien a été exposée dans une série de chapitres qui sont presque toujours bien informés. Les idées directrices de Justinien ont été reconstituées par une comparaison intéressante entre le traité du diacre Agapet et les préambules de certaines novelles (M. Kulakovskij n'a pas cité à ce sujet le travail de Bellomo, voy. *Rev. hist.*, t. XCIX, p. 373). Des études très complètes ont été consacrées à l'œuvre législative de cet empereur, à la sédition Nika, à la construction de Sainte-Sophie, aux guerres d'Afrique, d'Italie et de Perse, aux rapports avec les Arabes, à la politique religieuse, à l'organisation militaire et financière. Malgré des lacunes, qu'il était difficile d'éviter avec une matière aussi étendue, l'œuvre de M. Kulakovskij constitue une tentative intéressante et est appelée, à condition qu'elle soit traduite dans une langue occidentale, à rendre les plus grands services.

Un ouvrage posthume de Henri Gelzer présente un tableau d'ensemble de l'histoire de la civilisation byzantine[1]. Une introduction générale sur le rôle historique de Byzance est suivie de chapitres sur le basileus, les cérémonies, la diplomatie, les fonctionnaires, les moines, le commerce.

L'élégant volume de M. E. A. Foord n'a d'autre prétention que celle d'être une histoire populaire de l'empire d'Orient, « au point de vue de la civilisation européenne »[2]. L'ouvrage est bien informé et, quoique dépourvu de toute bibliographie, il suppose des recherches importantes. La lecture en est facile; devant la masse considérable des faits, l'auteur a su faire un choix qui est en général judicieux. On pourrait lui reprocher seulement d'avoir fait la part trop belle aux quatre premiers siècles de l'histoire byzantine qui remplissent à eux seuls plus de la moitié du volume, tandis qu'un seul chapitre un peu superficiel est attribué à l'époque des Paléologues. De même M. Foord a déblayé son sujet en laissant presque entièrement de côté les questions religieuses, le développement artistique et intellectuel. Il n'a donné ainsi qu'une idée incomplète de la culture byzantine et il s'est enlevé le moyen d'expliquer des événements aussi importants que la séparation entre Constantinople et l'Orient à l'époque d'Héraclius. Seules les querelles théologiques expliquent l'hostilité des Orientaux contre l'empire et leur facilité à accepter la

1. H. Gelzer, *Byzantinische Kulturgeschichte*. Tübingen, Mohr, 1909, in-8°, 128 p.

2. Edward A. Foord, *The Byzantine Empire*. Londres, Adam et Black, 1911, in-8°, p. XII-132.

domination arabe; seul le schisme de 1054, que l'auteur n'a même pas mentionné, explique le malentendu qui devait toujours s'opposer à l'alliance des Grecs et des Occidentaux et rendre stérile l'œuvre des croisades. De même, il est impossible de parler de Byzance sans mettre en première ligne son rôle intellectuel en Europe. M. Foord a d'ailleurs très bien apprécié dans les autres domaines le caractère de la civilisation byzantine; il a su mettre en lumière les figures des empereurs remarquables, Justinien, Héraclius, Léon III, Basile II, Alexis Ier, etc.; sa conclusion, écrite avec beaucoup de verve et d'esprit, est excellente; elle remet au point les jugements défavorables portés sur le byzantinisme. Malgré une bonne information, on trouve çà et là quelques erreurs : p. 14. Il est trop absolu de dire que les Ariens niaient la divinité du Christ. — P. 49. Ce n'est pas pour faire empereur un des neveux d'Anastase, mais pour élever un de ses propres neveux qu'Amantius donna de l'argent à Justin. — P. 112. Le retour d'Héraclius à Constantinople n'eut pas lieu immédiatement après la signature de la paix avec la Perse (628), mais seulement en août 629, après les négociations fort longues auxquelles donna lieu la restitution de la vraie Croix (voy. Bolotov, *Viz. Vrem.*, t. XIV, p. 92). — P. 113. La lettre de Mahomet à Héraclius, si on admet son authenticité, se place non en 626, mais en 630 (voy. Huart, *Hist. des Arabes*, t. I, p. 154). — P. 348. Il n'est pas tout à fait exact de dire que Jean Comnène prit Antioche: il y entra après des négociations et ne put s'y maintenir. — M. Foord donne le nom de Constantin III à Héraclius II (le nouveau Constantin), ce qui l'a conduit à ajouter un numéro à tous ses successeurs du même nom : Constantin Copronyme devient Constantin VI et ainsi de suite; par un curieux hasard, Constantin Dragasès garde le chiffre XII, mais c'est parce que M. Foord a omis Constantin XI, fils de Michel VII Parapinace. — Une illustration abondante et très soignée accompagne ce joli volume. L'ivoire du Bargello (pl. IV) où l'on a vu Amalasonthe, Irène, Ariadne, est donné comme représentant Eudokia. Enfin, c'est par erreur que la mosaïque de Constantin Pogonat (pl. XIII) est placée à Saint-Vital de Ravenne; elle figure à Saint-Apollinaire in Classe.

III. Histoire par périodes. — M. Martroye, à propos du triomphe de Justinien rapporté par Pierre le Patrice[1] (*Const. Porph. De Cerim. append. ad lib. prim.*), propose une interprétation un peu différente de celle qui avait été donnée par M. Serruys

1. Martroye, *De la date d'une entrée solennelle de Justinien* (extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. Paris, 1910, in-8°, p. 25).

(voy. *Rev. hist.*, t. XCIX, p. 379). La date de 541 lui paraît historiquement impossible et il refuse tout crédit au passage des *Anecdota* invoqué pour la justifier. L'étude de la chronologie de Pierre le Patrice l'a conduit à proposer la date de 540; l'entrée solennelle, différente du triomphe, accordée à Bélisaire, aurait eu pour objet de célébrer sa victoire sur les Goths et la capture de Vitigès.

Le livre que M. J.-B. Bury[1] publie sur les successeurs immédiats d'Irène et la dynastie amorienne est la continuation « sur une plus large échelle » de son *Histoire du bas-empire romain d'Arcadius à Irène*[2]. Cette monographie substantielle embrasse une période de soixante-cinq ans seulement, mais que l'auteur considère avec raison comme un des tournants de l'histoire byzantine. On y voit s'altérer définitivement les traditions de l'ancien empire romain : sans doute ce n'est pas une chose nouvelle que l'accession au trône des Césars d'un descendant d'une dynastie arabe tel que Nicéphore; mais, comme le fait remarquer M. Bury (p. 21), ces Romains de fraîche date ne se donnent même plus la peine de continuer la tradition en adoptant le nom d'un prédécesseur; c'est l'époque où les noms, inconnus jusque-là, de Nicéphore, de Michel, de Basile, apparaissent dans la nomenclature impériale et où les hautes fonctions sont occupées par des Arméniens, des Arabes ou des Slaves. C'est une nouvelle période de l'histoire de l'empire qui commence.

Grâce aux études critiques dont les chroniques du IXe siècle ont été l'objet ou à des découvertes archéologiques telles que celles de l'Institut russe de Constantinople à Aboba-pliska, M. Bury a pu, avec la haute autorité qu'il s'est acquise dans l'historiographie byzantine, renouveler complètement l'histoire de la dynastie amorienne et combler ainsi une lacune importante. L'abondante bibliographie qui termine le volume et les discussions critiques renvoyées en note ou en appendice suffisent à montrer l'étendue de son information. Les résultats ainsi obtenus sont présentés de la manière la plus claire, et c'est avec un véritable plaisir qu'on assiste à la succession de tableaux largement brossés dans lesquels les faits essentiels sont mis en évidence. La composition est aussi simple qu'élégante. Une première partie est consacrée à la personnalité et au gouvernement des empereurs qui se sont succédé, depuis Nicéphore Ier jusqu'à Basile; chacun des huit derniers chapitres forme une petite monographie particulière dans laquelle est étudié un des aspects de

1. J.-B. Bury, *A History of the eastern roman empire. From the fall of Irene to the accession of Basil I (802-867)*. Londres, Macmillan, 1912, in-8°, p. xv-530.

2. Londres, 1889, 2 vol.

la société byzantine ou de la politique impériale à cette époque : administration financière et militaire, rapports avec les Arabes, conquêtes des Sarrasins en Crète et en Sicile, rapports avec l'empire d'Occident et Venise, guerres bulgares, conversion des Slaves au christianisme, rapports avec les Khazars et les peuples du nord, art et littérature. A côté d'exposés détaillés et minutieux, de questions controversées (comme celle des origines de Venise ou de la conversion des Khazars au judaïsme), on trouve des vues d'ensemble qui vivifient véritablement le récit historique (voy. par exemple le tableau des destinées de la race slave entre le IXe et le XIe siècle, p. 375).

L'impression très nette qui se dégage de ce livre, c'est que les empereurs du IXe siècle, et en particulier ceux de la dynastie amorienne, ont été calomniés par les auteurs des chroniques qui écrivaient sous les empereurs macédoniens et cherchaient à rabaisser la dynastie dont Basile avait pris la place par le meurtre. C'est d'abord la figure si curieuse de Nicéphore le Logothète, le seul empereur non porphyrogénète qui soit arrivé au pouvoir après avoir parcouru une carrière civile. Les prétendues exactions dont l'accuse Théophanes semblent à M. Bury une réaction très justifiée contre les prodigalités d'Irène; sa fiscalité a consisté à vouloir associer aux charges quelques-uns des biens de mainmorte, orphanotrophia, hôpitaux, dont le nombre était considérable. Sa politique religieuse fut celle « d'un homme d'état sensé » ; tout en respectant les décisions de Nicée, il refusa d'inquiéter les iconoclastes. C'est surtout le personnage de Théophile, que les chroniqueurs de l'époque macédonienne ont présenté comme un caractère fantasque et déséquilibré, mais qui paraît avoir fait à ses contemporains l'impression d'un grand souverain, aussi populaire parmi ses sujets qu'Haroun-al-Raschid (auquel il ressemble) chez les Arabes.

Un intérêt tout particulier s'attache aux chapitres dans lesquels l'auteur étudie les questions religieuses qui tiennent une si grande place à cette époque. Il a bien marqué les traits et suivi l'activité des trois partis qui se disputent le pouvoir : d'un côté, les iconoclastes et les tenants du césaropapisme qui ne voient dans le gouvernement de l'Église qu'une branche de l'administration ; à l'extrémité opposée, les moines de Stude, partisans de l'indépendance absolue de l'Église et de l'autorité du pape ; entre les deux, un tiers parti, attaché à l'indépendance de l'Église grecque, mais disposé à des compromis. Des hommes comme l'empereur Nicéphore, comme les patriarches Tarasios, Nicéphore et plus tard Photius, laïques élevés directement à l'épiscopat, représentent ce tiers parti qui finit par triompher. Au contraire, Michel Rhangabé est l'empereur des

moines de Stude et son fils, patriarche plus tard sous le nom d'Ignace, est attaché aux mêmes principes. D'autre part, les empereurs iconoclastes comme Léon l'Arménien ne sont pas, comme on a voulu le voir quelquefois, des hommes d'état préoccupés de lutter contre l'influence monastique, mais les champions d'une doctrine religieuse, née en Asie Mineure, en rapports avec l'hérésie paulicienne et qu'ils ont voulu imposer à leurs sujets (voy. les réflexions sur la politique de Léon l'Arménien, p. 58).

Il est impossible d'énumérer tous les aperçus nouveaux que l'on trouve chemin faisant dans ce livre si suggestif. Nous nous bornerons à citer l'explication de la chute d'Irène (la présence des ambassadeurs de Charlemagne à Constantinople en 802 a pu alarmer l'aristocratie byzantine qui redoutait une union matrimoniale dont le résultat aurait été de mettre un barbare sur le trône impérial); l'histoire des fiançailles de Théophile (bien que le récit de son entrevue avec Kasia soit parvenu sous une forme légendaire, le fond paraît assez vraisemblable); les conséquences sociales de la révolte de Thomas le Slavonien en 822 (ruine de la petite propriété en Asie Mineure et reconstitution des grands domaines); l'étude sur les constructions de Théophile (M. Bury, d'après le témoignage du voyageur arabe Haroun-ben-Yabjah, propose une restitution un peu différente de celle de M. Ebersolt). La figure de Théodore de Stoudion est bien étudiée, mais son rôle exact dans l'affaire des transfuges bulgares en 812 n'a peut-être pas été bien mis en lumière (p. 349); M. Bury voit surtout en lui le chef du parti de la guerre, mais en refusant de livrer les Bulgares qui s'étaient confiés à la parole impériale, n'était-il pas aussi le défenseur du droit des gens? Enfin le côté artistique de la querelle des images et les efforts des iconoclastes pour créer un art nouveau ont été exposés en détail, mais il me semble difficile de croire que la sculpture ait complètement disparu de l'art religieux après le concile de Nicée (p. 430); si elle s'est transformée suivant une technique orientale, ce n'est qu'à une époque relativement récente qu'elle est devenue pour le clergé grec l'objet d'une exclusion systématique.

Les règnes de Jean et de Manuel Comnène (1118-1180) offrent cet intérêt de montrer pour la dernière fois l'empire byzantin agissant comme une puissance universelle et cherchant à résoudre à son profit la question d'Orient. M. F. Chalandon, à qui on doit déjà un *Essai sur le règne d'Alexis Ier Comnène*[1] et une *Histoire de la domination normande en Italie*[2], a consacré à ces deux empe-

1. Paris, 1900. Cf. *Rev. hist.*, t. LXXV, p. 120.
2. Paris, 1907, 2 vol. Cf. *Rev. hist.*, t. XCVII, p. 410.

reurs un livre substantiel, bien informé et qui jette une véritable lumière sur l'histoire générale de l'Europe au XIIe siècle[1]. Une introduction critique donne des notices copieuses sur toutes les sources que l'auteur a consultées. A côté des chroniques occidentales ou grecques déjà connues, il a fait une large place aux œuvres littéraires placées sous le nom de Théodore Prodrome et qui appartiennent probablement à deux personnages du même nom. M. Chalandon n'a pas cherché à résoudre ce problème et s'est contenté d'utiliser les renseignements parfois précieux qu'il donne sur les princes de la famille impériale et leur entourage. De même l'auteur a pu se servir de la chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199), et renouveler grâce à elle l'histoire si confuse des rapports entre les Comnènes et les émirs musulmans d'Asie Mineure et de Syrie. Grâce à une critique sévère des témoignages si divers qu'il a rassemblés, M. Chalandon a pu renouveler presque entièrement l'histoire de l'action politique des Comnènes. L'ordre chronologique domine la composition du récit et permet de reconstituer les principales fluctuations de cette politique. On lira avec un intérêt tout spécial le chapitre consacré au passage de la croisade de Conrad III à travers l'empire. Malgré la multiplicité des faits, l'auteur a su mettre en lumière les grandes lignes de cette politique. Le grand dessein des Comnènes paraît avoir été la reconstitution de l'autorité impériale sur les états latins de Syrie. Alexis avait indiqué la conduite à laquelle son fils et son petit-fils restèrent fidèles. Comme lui, ils se préoccupèrent, par des alliances avec Venise et les empereurs germaniques, d'immobiliser la puissance normande de Sicile et d'avoir ainsi les mains libres en Orient. Malheureusement, les entreprises trop multiples de Manuel, qui s'enfonce dans les affaires de la succession de Hongrie et engage la lutte contre Venise, vinrent compromettre le succès de cette politique. Lorsque Manuel, qui semble bien avoir imposé sa suzeraineté à tous les états latins (sur cette question, les conclusions de M. Chalandon, p. 550, semblent un peu timides), voulut tenter une action décisive en Égypte, il était trop tard : un demi-siècle de guerres et les entreprises d'une diplomatie coûteuse avaient épuisé l'empire. Il n'était plus en mesure de tenir tête aux deux puissances nouvelles, celle de Saladin en Égypte et celle des Hohenstaufen en Europe, qui songeaient déjà à se partager l'Orient. Bien que des chapitres intéressants aient été consacrés à la personnalité des empereurs et des membres de leur famille et de leur entourage, ainsi qu'à l'organisation militaire, finan-

1. F. Chalandon, *Les Comnènes*. III : *Jean II Comnène et Manuel Ier Comnène*. Paris, A. Picard, 1912, in-8°, LXII-709 p.

cière et aux querelles religieuses, M. Chalandon se défend d'avoir voulu donner un tableau de la société byzantine du XIIe siècle; il réserve ce tableau pour un prochain volume, qui sera le bienvenu, et lorsqu'il aura étudié les règnes des derniers Comnènes, il aura achevé une œuvre qui fera le plus grand honneur à l'historiographie française.

M. G.-B. Picotti a cherché à élucider la question obscure des secours envoyés par Nicolas V à Constantinople en 1453[1]. Après avoir dépouillé le registre des délibérations du Sénat de Venise, il établit que presque tous les historiens se sont trompés en parlant d'une escadre internationale, vénitienne, papale, génoise, aragonaise qui aurait fait voile pour Constantinople en mai 1453 et aurait rebroussé chemin à la nouvelle de la prise de la ville. Les registres de la Chambre apostolique montrent qu'aucune flotte pontificale n'a été armée avant avril 1453. A Gènes et en Aragon, on trouve aussi de bonnes intentions, mais aucune action effective. Ce fut en avril que Nicolas V offrit à la République de Venise d'armer à ses frais cinq galères sous le commandement du légat Jacopo Venier, archevêque de Raguse. Les difficultés d'ordre financier qui s'élevèrent entre le légat et les Vénitiens retardèrent le départ de la flotte et elle était encore à Venise quand on apprit la catastrophe du 29 mai 1453. L'escadre vénitienne-pontificale prit la mer, mais Venise ne se souciait pas avec des forces aussi mesquines d'engager une action générale en Orient. On se borna à défendre Négrepont et les possessions vénitiennes; mais, à la suite de nouvelles difficultés, les cinq navires pontificaux se retirèrent. L'année 1454 se passa en longues négociations, entre le pape et Venise, pour la construction d'une nouvelle flotte. Elles allaient aboutir lorsque Venise, laissée seule en face des Turcs, fit la paix avec Mahomet II (juin 1454). L'histoire de ces négociations illustre de la manière la plus nette l'impuissance des états chrétiens du XVe siècle à engager une action commune pour secourir Constantinople.

IV. Histoire des institutions. — M. J.-B. Bury a rendu un grand service à l'histoire, encore à faire, des institutions administratives de l'empire byzantin en donnant une nouvelle édition critique du *Kletorologion* de l'architriclin Philothée[2]. Alors que l'on connaît bien l'organisation des Ve et VIe siècles grâce à la *Notitia*

1. G.-B. Picotti, *Sulle Navi papali in Oriente al tempo della caduta di Costantinopoli*. Venezia, Instituto di arti grafiche, 1911, in-8°, p. 43.

2. J.-B. Bury, *The imperial administrative System in the Ninth Century with a revised text of the Kletorologion of Philotheos* (*Brit. Academy*, supplement., papers I). Londres et Oxford, Frowde, 1911, in-8°, p. 179.

Dignitatum, aux lois impériales, aux recueils de Cassiodore et de Jean Lydos, tout document officiel fait défaut pour les trois siècles qui suivent la mort de Justinien. Au IXe siècle, le Τακτικόν découvert par M. Ouspenski dans un manuscrit de la bibliothèque patriarcale de Jérusalem (éd. *Bulletin de l'Institut russe de Constantinople*, 1898, t. III) et le *Kletorologion* de Philothée, rédigé en 899 sous Léon VI, sont des livres de cérémonies indiquant l'ordre des préséances et donnant peu de détails sur les offices. Ils n'en montrent pas moins une organisation très différente de celle du Ve siècle. A l'époque de la *Notitia Dignitatum*, le nombre des hauts fonctionnaires directement responsables devant l'empereur était peu élevé (22); les fonctionnaires subalternes étaient groupés autour d'eux hiérarchiquement. Au IXe siècle, sur un territoire restreint par la perte de la Syrie, de l'Égypte, de l'Afrique, le nombre des hauts dignitaires relevant directement de l'empereur s'est accru énormément (60); les grands offices (praefectus praetorio, magister militum, comes sacrarum largit., comes rei privatae) ont disparu, l'administration provinciale réorganisée se compose de districts militaires ou thèmes dont les chefs ne dépendent que de l'empereur.

L'édition de M. Bury est précédée d'une liste des sources administratives du Ve au Xe siècle, et d'une préface dans laquelle sont étudiés chacune des dignités et chacun des offices énumérés par Philothée. Le texte même du *Kletorologion* est disposé à la manière d'une table; les fragments de Philothée retrouvés par M. Ouspenski dans le même manuscrit de Jérusalem ont permis à M. Bury de l'établir d'une manière critique. En outre, la préface constitue un véritable manuel de l'histoire des institutions byzantines au Xe siècle, qui rendra les plus grands services et permettra d'éviter les confusions fâcheuses, qu'on trouve dans un si grand nombre d'ouvrages, entre les dignités et les offices.

M. N.-A. Veïs établit que le terme d'ὁλοκότινον, appliqué dans les textes aux monnaies, signifie « entièrement rouge », c'est-à-dire en or pur[1]. Il réunit des témoignages qui montrent que l'emploi de cette expression, loin d'être aussi restreint que l'avait cru M. Svoronos, s'étend du IIIe au XVe siècle.

M. Andreades a publié une étude complète, que nous n'avons pu nous procurer, sur l'organisation des finances byzantines[2].

V. Histoire de l'Église. — M. C. D. Cobham a rédigé la table alphabétique des patriarches de Constantinople qui fait défaut aux

1. N.-A. Veïs, *A propos de la monnaie* ὁλοκότινον. Paris, Rollin, 1912, in-8°, p. 9 (extrait de la *Revue numismatique*, 1912).

2. Andreades, *les Finances byzantines*. Paris, 1911.

Πατριαρχικοὶ Πίνακες de Gédéon[1] (Constantinople, s. d., 1885-1890). L'ouvrage est accompagné d'une préface et de deux introductions de MM. A. Fortescue et T.-F. Duckworth, dans lesquelles sont présentées en détail l'histoire du titre de patriarche de Constantinople et celle des rapports juridiques des patriarches avec les empereurs byzantins, les papes et les sultans. C'est une monographie complète sur l'histoire du patriarcat et sur l'étendue de sa juridiction. A côté du titre (mentionné p. 35), il faut ajouter que dans ses rapports officiels avec le patriarche œcuménique le gouvernement turc se sert encore de l'expression archaïque : Πατριάρχης τῶν Ῥωμαίων.

M. J. Ruinaut a résumé avec clarté les événements de l'histoire du schisme de Photius[2], dont la personnalité est bien mise en lumière. La bibliographie qui accompagne l'ouvrage est bien informée. Çà et là quelques fautes d'impression (p. 15, au lieu de *Murobiblios*, lisez *Myriobiblon*: p. 48, lisez *Koudakoff*).

M. Cumont continue ses recherches sur le manichéisme[3] avec la collaboration de M. Kugener qui publie le texte syriaque et la traduction française d'un extrait de la CXXIII^e^ homélie de Sévère d'Antioche d'après le manuscrit du British Museum (add. 12159), écrit en 867. Dans cette homélie, le célèbre monophysite donne des extraits fort curieux d'un ouvrage cosmogonique de Mâni, dans lequel était racontée la lutte entre les Arbres du Bien et du Mal. Il s'agit peut-être, sans qu'on puisse l'affirmer, du « Livre des Géants ». Ce qui paraît en revanche très certain, ce sont les rapports entre cette doctrine et le mazdéisme imprégné de traditions chaldéennes qui était en honneur à l'époque de Mâni et dont on trouve même l'exposé un siècle plus tôt dans les ouvrages du gnostique Basilide. — Une curieuse inscription découverte à Salone paraît être l'épitaphe d'une vierge manichéenne (Βάσσα Παρθένος Λυδία Μανιχέα) ; c'est jusqu'ici la seule inscription manichéenne qui soit connue ; elle ne peut guère être postérieure au début du IVe siècle.

VI. Constantinople. Histoire et topographie. — On sait comment, à l'aide de sources numismatiques, M. J. Maurice a renouvelé l'histoire de la tétrarchie et du règne de Constantin. Le deuxième volume de cette étude[4] comprend les émissions des ateliers monétaires de Londres, Lyon, Arles, Tarragone, Siscia, Ser-

1. C. D. Cobham, *The patriarchs of Constantinople*. Cambridge, University press, 1911, in-16, p. 106.

2. J. Ruinaut, *le Schisme de Photius*. Paris, Bloud, 1910, in-16, p. 61.

3. Cumont et Kugener, *Recherches sur le manichéisme*, t. II-III. Bruxelles, Lamertin, 1912, in-8°, p. 83-177 (voy. *Rev. hist.*, t. CV, p. 114).

4. J. Maurice, *Numismatique constantinienne*, t. II. Paris, Leroux, 1911, in-8°, p. CXXXVI-612.

dica, Sirmium, Thessalonique, Constantinople, Héraclée de Thrace. On trouvera dans l'introduction un exposé fort curieux, et nouveau sur bien des points, de la politique religieuse de Constantin que le témoignage des monnaies permet de partager en trois périodes : 1° Constantin se rattache à la dynastie herculéenne de Maximien (306-309) ; 2° Constantin proclame sa descendance de la dynastie solaire de Claude II et de Constance Chlore (309-312) ; 3° Politique favorable au christianisme (312-337). Ce que nous voulons surtout retenir ici, ce sont les renseignements importants que l'étude des monnaies apporte à l'histoire de la fondation de Constantinople. M. Maurice avait déjà fait ailleurs la critique des dates traditionnelles attribuées à cet événement[1]. La description détaillée des monnaies de l'atelier de Constantinople ne fait que confirmer ses conclusions. Les monnaies apportent en outre des renseignements intéressants sur le caractère de la ville constantinienne et sur le régime des cultes qui y fut en vigueur : elles ont conservé la représentation d'un certain nombre des monuments païens, tels que la Tyché, imitée de celle de Rome, qui s'élevèrent dans la nouvelle ville. M. Maurice admet sans restriction le témoignage d'Eusèbe (*Vita Constant.*, t. III, p. 48), d'après lequel les sacrifices païens auraient été interdits à Constantinople. Il semble bien cependant que les « fêtes populaires ... dans lesquelles on rappela l'origine solaire de la dynastie des seconds Flaviens » (p. 490), et qui furent célébrées en même temps que les fêtes chrétiennes à chaque anniversaire de la dédicace, ne pouvaient avoir qu'un caractère païen. Il ne nous semble pas qu'on puisse admettre le témoignage d'Eusèbe sans restriction, même pour la période postérieure à 330. Malgré ces réserves, on peut considérer comme démontré par M. Maurice le fait que Constantin a voulu avant tout faire de sa capitale une ville chrétienne. Sur le véritable plan de l'église des Saints-Apôtres (p. LXXXII), que M. Maurice considère comme uniforme, voyez l'étude si remarquable de A. Heisenberg (*Apostelkirche*, Leipzig, 1908).

L'article que dom Leclercq a publié sur Byzance dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*[2] est un répertoire complet de textes et de témoignages, accompagné de nombreuses illustrations, sur la topographie de la Constantinople médiévale et sur l'histoire de l'église de Constantinople.

1. Voy. *Rev. hist.*, t. CIII, p. 150.

2. Dom Leclercq, *Byzance* (extrait du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne* de dom Cabrol). Paris, Letouzey, t. II, 1, in-8°, 1910, p. 1363-1454. Voy. aussi l'article *Art byzantin*, p. 1454-1519.

Au cours d'une mission à Constantinople[1], M. Ebersolt a étudié les bulles de plomb conservées au Musée impérial et exploré un certain nombre d'anciennes églises, parmi lesquelles Sainte-Irène, dont l'intérieur, transformé en arsenal, était très mal connu jusqu'ici ; M. Ebersolt donne des reproductions curieuses de mosaïques décoratives du VIe siècle, Zeïreck-Djami (le Pantocrator), dont les trois églises juxtaposées apportent avec leur luxueux revêtement de marbre un témoignage curieux sur l'art du temps des Comnènes, Fenari-Yessa-Djami (la Panachrante) et d'autres édifices moins importants. Dans la maison dite de Justinien, il a sauvé de l'oubli un magnifique linteau de marbre (fig. 21) ; il conclut en souhaitant que des fouilles, rendues jusqu'ici presque impossibles, mettent à jour quelques-unes des richesses qui sont encore ensevelies dans le sol de l'ancienne Byzance.

VII. Histoire des provinces et peuples voisins de l'empire. — Grâce aux progrès de la papyrologie, qui s'enrichit chaque jour de nouvelles découvertes, l'Égypte sera bientôt une des provinces les mieux connues de l'empire byzantin. C'est à l'aide de ces sources que M. Matthias Gelzer a essayé de tracer un tableau complet des transformations administratives et sociales de l'Égypte entre le IVe et le VIIe siècle[2]. Ce qui fait la principale valeur de cette minutieuse enquête, c'est la comparaison constante des témoignages papyrologiques avec les textes législatifs ou historiques. Après avoir déterminé les trois causes d'affaiblissement qui s'opposent à l'exercice du pouvoir impérial (ennemis extérieurs, surtout au sud, sentiment national qui prend la forme d'un séparatisme religieux, accroissement de la noblesse indigène), il étudie dans ses grands traits les actes de l'administration impériale depuis Dioclétien jusqu'à l'invasion arabe. La nouvelle organisation date de Dioclétien (297), qui partage l'Égypte en trois provinces (Jovia, probablement sous l'ancien *praefectus augustalis*, dont le pouvoir de vice-roi est bien diminué puisqu'il est soumis au *comes Orientis*, Herculia et Thebais, chacune sous un *praeses*). M. Gelzer suit jusqu'en 538 la multiplication du nombre des provinces et la concentration aux mains des gouverneurs des pouvoirs civils et militaires. Un deuxième chapitre est consacré à l'organisation des impôts et au régime municipal qui a été substitué avec une intention fiscale à l'ancienne institution des nomes. Dans le troisième chapitre, M. Gel-

1. Ebersolt, *Rapport sommaire sur une mission à Constantinople*. Paris, Impr. nationale, 1911, in-8°, p. 17.

2. Matthias Gelzer, *Studien zur byzantinischen Verwaltung Ægyptens*. Leipzig, Quelle et Meyer, 1909, in-8°, p. 107 (Leipziger histor. Abhand. XIII).

zer étudie le développement de la grande propriété et des institutions de patronage. Ses conclusions dépassent la portée d'une simple étude sur une province byzantine, et tous ceux qui voudront étudier l'institution du patronage à la fin de l'antiquité seront obligés d'en tenir compte.

M. Jean Maspero étudie d'après les papyrus d'Aphrodite[1] quelques-uns des personnages mêlés à cette vie administrative de l'Égypte au VIe siècle, entre autres Flavios Marianos, duc de Thébaïde, décoré du titre d'Augustal, qui le mettait sur le même rang que le préfet d'Alexandrie. L'édit du comte et praeses de Thébaïde sur la levée de l'annone (531) est rapproché de l'édit publié en 554 par Justinien. Celui de Jean, duc de Thébaïde, relatif aux sportules (épices) nous montre l'autorité protégeant les plaideurs contre les exactions des officiers de justice.

Une inscription de Tâfah, datée de 710, donne le nom d'un roi nubien, Mercure, connu déjà par des textes littéraires et qui porte le titre, emprunté à la nomenclature impériale, de φιλόχριστος βασιλίσκος[2].

Parmi les ouvrages qui concernent l'histoire des peuples en rapport avec l'empire byzantin, il faut faire une place spéciale au manuel scientifique publié sur l'histoire des Arabes par M. Cl. Huart[3]. Les byzantinistes consulteront avec fruit cet excellent livre, bien informé et bien composé, qui contient un tableau assez détaillé du développement des états musulmans depuis les origines jusqu'au XIIIe siècle. Chaque chapitre est accompagné d'une bibliographie critique et d'une liste chronologique des souverains. On lira avec intérêt le chapitre sur les dynasties ghassanides et de Hira qui ont été les vassaux de l'empire au VIe siècle, ainsi que la discussion sur les ambassades de Mahomet aux souverains (p. 154) et le récit de la conquête de la Syrie et de l'Égypte. Dans la bibliographie du XIe chapitre, on voudrait voir figurer la chronique si vivante de Jean de Nikiou (éd. Zotenberg, *Notice et extrait des manuscrits*, t. XXIV) et les articles si importants de Bolotov sur le patriarche Kyros (*Viz. Vrem.*, XIII, voy. *Rev. hist.*, t. CIII, p. 457). Le livre de M. Huart rendra, lorsqu'il sera achevé, les plus grands services non seulement à l'histoire byzantine, mais aussi à l'histoire des croisades.

1. Jean Maspero, *Études sur les papyrus d'Aphrodite*. Le Caire, t. VII, p. 47-102 (extrait du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*).

2. Jean Maspero, *le Roi Mercure à Tâfah*. Le Caire, 1908, p. 4 (*Ann. du Service des antiquités égyptiennes*).

3. Cl. Huart, *Histoire des Arabes*, t. I. Paris, Geuthner, 1912, in-8°, p. IV-381.

VIII. Histoire de la civilisation. — Un ouvrage inédit de Krumbacher, consacré à la légende de saint Georges dans la littérature grecque, a été publié par les soins d'Albert Ehrhard[1]. Une bibliographie critique et une table des manuscrits précèdent l'édition proprement dite des textes et les commentaires dont Krumbacher les a accompagnés. Ces textes sont divisés en six classes : I. L'ancienne version populaire (*Das alte Volksbuch*), conservée dans le palimpseste de Vienne (v^e^-vi^e^ siècles), qui ne paraît être qu'un remaniement d'une version plus ancienne, dans les manuscrits d'Athènes, de Venise, de Paris, de Vienne, auxquels il faut joindre un manuscrit de Berrhoé. Le roi qui ordonne le martyre est nommé tantôt Dadianos, tantôt Dioclétien. II. Le texte normal se trouve dans un grand nombre de manuscrits à partir du début du xe siècle. Il place le martyre sous Dioclétien : Georges, originaire de Cappadoce, tribun dans le « numerus » des Anicii, confesse sa foi devant Dioclétien et Magnence, est envoyé au supplice, ressuscite et meurt de nouveau après avoir accompli de nombreux miracles et converti beaucoup de païens, dont l'impératrice Alexandra. III. Les remaniements littéraires. Krumbacher donne celui de Théodore Daphnopates (xe siècle). IV. Panégyriques d'Arcadius de Chypre (contemporain d'Héraclius), d'André de Crète, de Jean d'Euchaïta, de Théodore le Questeur, de Grégoire de Chypre, de Constantin Akropolites, d'un étudiant au Collegium graecum (fin du xvie siècle). V. Divers : Textes du Synaxaire; description du guide de la peinture; passion contenant l'histoire du dragon (d'après le *Cod. Vatic. gr.*, 1190; c'est le seul texte qui fasse mention de la légende si populaire de saint Georges tuant le dragon). VI. Poésies ecclésiastiques : Kontakion de Romanos le Mélode (ms. de Patmos 212, il donne certains épisodes qui ne figurent pas dans les autres sources); autre Kontakion attribué à Romanos et Kontakion anonyme d'après les manuscrits de Patmos et de Moscou. Dans un troisième chapitre, Krumbacher formule ses conclusions sur le développement de la légende. La forme la plus ancienne (*Dadianostypus*), qui fait intervenir le prince fabuleux Dadianos, existait déjà au ve siècle dans la littérature grecque, d'où elle passa chez les Orientaux et les Latins; on y trouve régulièrement le roi Dadianos entouré de ses soixante-douze généraux. A la fin du ve ou au début du vi^e^ siècle, le prince imaginaire fit place à la personnalité historique de Dioclétien (*Alter Diokletiantypus*). Au viie siècle environ, une nouvelle recension supprime une partie des éléments merveilleux; la plus

1. Karl Krumbacher, *Der Heilige Georg in der griechischen Ueberlieferung*. Munich, 1911, in-4°, p. xlii-332 (*Abhand. d. Kön. bayer. Akad. d. Wiss.*).

logique forme le texte normal (*Jüngere Diokletiantypen*). Dans un appendice, Krumbacher condamne les arguments de Gutschmid (*Ueber die Sage vom H. Georg*, 1861), qui cherchait à faire de saint Georges une forme chrétienne de Mithra : il refuse également de confondre avec saint Georges l'évêque arien Georges de Cappadoce, opposé à saint Athanase à Alexandrie en 361. Un appendice de P. Maas sur l'histoire du vocable Georges aboutit à cette conclusion que les deux plus anciens exemples de ce nom apparaissent dans des rescrits impériaux de 212 et 293. Rare jusqu'au IVe siècle, ce nom ne devient d'usage courant qu'au Ve siècle.

Ce beau livre peut être regardé comme un testament scientifique qui ne fait que rendre plus vifs les regrets causés par la disparition de Krumbacher. M. J.-B. Aufhauser l'a en quelque sorte complété en étudiant le combat de saint Georges contre le dragon dans la littérature grecque et latine[1]. C'est à une époque assez tardive, dans des manuscrits dont le plus ancien est du XIIe siècle, que cet épisode, qui a rendu la légende de saint Georges si populaire, est rattaché à sa passion.

Composé presque en même temps que le *Manuel d'art byzantin* de M. Diehl[2], l'ouvrage de M. Dalton sur *l'Archéologie byzantine*[3] ne fait nullement double emploi avec lui. Il offre un répertoire admirable de faits et de monuments dont on ne saurait trop recommander l'examen à tous ceux qui veulent étudier l'histoire byzantine : par la nature même de ses sources, cette histoire est comme celle de l'antiquité tributaire de l'archéologie. C'est dire assez tout le service que des ouvrages comme ceux de MM. Diehl et Dalton rendent aux études byzantines. Le plan adopté par M. Diehl était purement historique : M. Dalton, au contraire, consacre une étude complète à chacune des techniques de l'art byzantin et l'on peut dire que les deux méthodes se complètent. M. Dalton s'est d'ailleurs placé lui aussi à un point de vue historique. Dans un chapitre d'introduction, il expose sa conception de l'art byzantin et prend position dans les questions d'influence : il admet toute la part que l'activité créatrice de l'Orient occupe dans la genèse et le développement de l'art byzantin ; il fait aussi une place importante à la tradition hellénistique et rencontre des formules très heureuses pour expliquer le caractère toujours composite de cet art, condamné

1. J.-B. Aufhauser, *Das Drachenwunder des heiligen Georg in der griechischen und lateinischen Ueberlieferung. Byzantinisches Archiv*, V. Leipzig, Teubner, 1911, in-8°, p. XII-255.

2. Voy. *Rev. hist.*, t. CV, p. 120-124.

3. O. M. Dalton, *Byzantine Art and Archaeology*. Oxford, at the Clarendon press, 1911, in-8°, p. XX-727 (457 illustrations).

par sa naissance à avoir deux natures, véritable hérésie, non moins vaine que les doctrines monophysite ou monothélite. D'une manière toute personnelle, M. Dalton analyse avec beaucoup de finesse les éléments de force et de faiblesse qui caractérisent l'art byzantin. Tout en reconnaissant son aspect vraiment religieux et décoratif, il conclut qu'il lui a manqué pour se développer de traverser d'abord une période d'archaïsme : sa technique, importée d'ailleurs, a été tout de suite trop parfaite et les traditions indestructibles qui se sont formées dès sa naissance ont nui à sa vitalité; il n'est arrivé que rarement à exprimer la vie dans son aspect tumultueux. M. Dalton reconnaît d'ailleurs avec M. Millet que cet art se transformait dans le sens du réalisme au moment où la conquête turque amena sa disparition.

Un deuxième chapitre examine successivement les divers domaines de l'art chrétien oriental, Grèce, Syrie, Égypte, Occident, etc...; parmi les pays occidentaux, il eût fallu faire une place à la Suisse. L'influence byzantine sur la sculpture romane (p. 90) est réelle, mais seulement sur le style; la technique est au contraire une création occidentale. Les pages consacrées aux influences orientales dans les îles Britanniques offrent un intérêt tout spécial. M. Dalton a systématiquement laissé de côté les monuments d'architecture pour ne s'attacher qu'aux arts décoratifs, dont quelques-uns (poteries, sceaux, monnaies) ne figurent pas dans le *Manuel* de M. Diehl. Voici d'ailleurs l'indication sommaire des divers chapitres : Sculpture (Textes sur les monuments disparus et les œuvres antiques conservés à Constantinople; Ronde bosse; Sarcophages; Bas-reliefs; Ornements; Chapiteaux : Sculpture sur ivoire et stéalite (la chaire de Maximien est rattachée à l'art d'Antioche et aux sarcophages d'Asie Mineure); Peintures murales et tableaux; Manuscrits; Mosaïques murales, pavements et mosaïques en miniatures; Émaux; Orfèvrerie, bijouterie, plats et disques d'argent (reproduction des plats découverts dans l'île de Chypre); Étoffes; Poterie, métaux, poids, monnaies, bulles de plomb; Iconographie; Ornements. Ce livre est donc le répertoire le plus complet que l'on puisse trouver actuellement sur les arts décoratifs du moyen âge byzantin; l'abondance et l'intérêt des illustrations, la sûreté de l'information et la forme personnelle du style en rendent la lecture des plus agréables[1].

La question des influences orientales sur l'art byzantin, et en particulier en Grèce, a été reprise par M. Strzygowski dans la mono-

1. Sur la date de la mosaïque de Kiti (p. 385) que M. Dalton croit antérieure à 650, voy. le travail de M. Schmitt analysé plus bas.

graphie qu'il a consacrée à la mosquée d'Amida (Diarbekir) en collaboration avec M. Van Berchem[1]. Les matériaux de cette double étude épigraphique et artistique avaient été fournis par les photographies que le regretté général de Beylié avait recueillies au Diarbekir. L'étude très remarquable de M. Van Berchem sur les inscriptions est du plus grand intérêt pour l'histoire des Seldjoucides et du démembrement de leur état. M. Strzygowski a essayé de reconstituer, d'après la façade de la mosquée de Diarbekir et les monuments apparentés explorés par Miss Bell, l'école d'art mésopotamien-hellénistique qui, par l'intermédiaire de l'Asie Mineure, a exercé une grande influence sur les origines de l'art byzantin. M. Strzygowski suit cette influence mésopotamienne sur les nombreux bas-reliefs, dont les motifs sont empruntés à la faune ou aux dessins géométriques qui ornent les églises d'Athènes. L'étude des inscriptions coufiques relevées à Athènes, à Daphni, à Saint-Luc, permet d'affirmer une véritable influence musulmane sur l'art byzantin de l'époque macédonienne.

Au cours d'une mission en Orient et en Italie, j'ai moi-même essayé de déterminer l'histoire des diverses techniques employées dans la sculpture byzantine[2] et de montrer, d'une part, ce qu'elle doit aux influences orientales, d'autre part, les rapports qui l'unissent à la sculpture occidentale des temps barbares et de l'époque romane.

Parmi les monographies les plus importantes consacrées à des monuments, il faut signaler l'étude, confiée à de nombreux collaborateurs et publiée par le *Byzantine Research Fund*, sur l'église de la Nativité de Bethléem[3]. Tout le monde reconnaît que l'église actuelle est élevée sur l'emplacement de la basilique constantinienne élevée entre 327-333. Mais, pour les uns, la reconstruction a été totale, pour d'autres, au contraire, les restaurations furent seulement partielles. Les auteurs de cette étude cherchent à montrer que la basilique actuelle, avec son chevet trichore et son quadruple rang de piliers surmontés de chapiteaux à belles feuilles d'acanthe timbrés d'une croix, appartient tout entière à l'époque de Constantin. Un chapitre de M. Dalton est consacré aux mosaïques si curieuses de l'époque des Comnenes et aux inscriptions dont l'intérêt histo-

1. Van Berchem et Strzygowski, *Amida*. Heidelberg, Winter; Paris, Leroux, 1910, in-4°, p. 390.

2. Louis Bréhier, *Études sur l'histoire de la sculpture byzantine*. Paris, Impr. nationale, 1911, in-8°, p. 92.

3. *Byzantine Research Fund. The church of the Nativity at Bethleem*, by W. Harvey, Lethaby, Dalton, Cruso, Headlam. Londres, Batsford, 1910, in-4°, xi-76 p.

rique est de montrer la subordination du royaume de Jérusalem à l'empire byzantin. Il conclut à leur unité de composition et les attribue à l'historien Ephraïm qui les exécuta en 1169.

M. Monneret de Villard a essayé de même de reconstituer l'histoire du monument si complexe que forme l'église San-Lorenzo de Milan[1], reconstruite après l'incendie de 1573, mais dont la façade conserve encore les puissantes colonnes du palais de Maximien et dont les chapelles San-Aquilino et San-Sisto remontent au ve siècle : le plan central actuel de l'édifice est d'ailleurs un souvenir de celui qui fut adopté par la basilique du vi^e siècle.

M. Schmitt a étudié la belle mosaïque de Chiti (île de Chypre)[2] signalée par Smirnov (*Viz. Vrem.*, 1897, p. 26) ; par une série de déductions et d'analyses ingénieuses, il fixe à l'époque de Basile Ier, qui occupa l'île de Chypre pendant sept ans, la construction de la basilique et l'exécution de la mosaïque de la Panagia Aggeloktistos. Cette étude offre le plus grand intérêt pour l'histoire de la technique byzantine.

M. Heisenberg vient de compléter ses belles études sur les mosaïques des Saints-Apôtres (*Apostelkirche*, 1908)[3] en apportant de nouveaux témoignages, entre autres un texte inédit de Théodore Prodrome, qui rendent certaine l'existence du peintre Eulalios et montrent qu'il était regardé comme un des principaux maîtres de l'école byzantine. En outre, d'après un passage jusqu'ici mal interprété de Corippus (*Paneg.*, t. IV, p. 290-314), il arrive à reconstituer la série iconographique des mosaïques de Sainte-Sophie et à prouver qu'elles furent exécutées, comme celles des Saints-Apôtres, par les soins de Justin II.

M. G. Millet a étudié un côté jusqu'ici peu connu de l'art byzantin, l'art du portrait[4], qui se rattache sans doute par ses origines aux procédés coptes, mais qui s'est développé d'une manière originale, a été l'objet d'une grande faveur et est revenu, sous l'influence hellénique, à la recherche du naturalisme. Le beau portrait de Théodore Ier Paléologue, despote de Mistra, peint vers 1407, illustre d'une manière vivante la thèse de l'auteur.

1. Monneret de Villard, *La chiesa di S. Lorenzo in Milano*. Milan, Soc. edit. Libreria, 1911, in-8°, p. 27.

2. Th. Schmitt, *Panagia Aggetoktistos* (russe). Sofia, 1911, in-4°, p. 206-239 (extrait du *Bulletin de l'Institut russe de Constantinople*, t. XV).

3. Heisenberg, *Die alten Mosaiken der Apostelkirche und der Hagia Sophia*. Athènes, 1912, in-8°, p. 121-160 (extrait de *l'Hommage internat. à l'Université de Grèce*).

4. G. Millet, *Portraits byzantins*. Paris, Champion, 1911, in-4°, p. 1-6 (extrait de la *Revue de l'Art chrétien*, t. LXI).

M. Ad. Adamantiou a exploré au point de vue de l'histoire de l'art les monastères des Météores[1], dont M. N. Veïs (voy. plus haut) avait étudié la bibliothèque et les archives. Son travail débute par un historique de ces pittoresques couvents et des investigations dont ils ont déjà été l'objet. Il décrit ensuite les monuments d'architecture, les peintures murales, les morceaux d'art décoratif, trésors d'églises, manuscrits, etc... Sans avoir les richeses de l'Athos, les Météores pourront fournir de nouveaux matériaux à l'histoire de l'art byzantin.

M. Rudolf Berliner a examiné les miniatures du beau psautier grec 139 de la Bibliothèque nationale[2] et conclut qu'elles constituent un remaniement byzantin de miniatures plus anciennes que l'on peut faire remonter jusqu'à la dernière période de l'art antique. Il envisage et rejette l'hypothèse d'un art judéo-hellénistique auquel appartiendraient ces miniatures.

Louis Bréhier.

HISTOIRE DE FRANCE.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

Solidement documenté, le livre que M. Jean Harmand[3] a consacré à la *Vie intime et politique de Madame de Genlis* est quasi définitif, quoiqu'il y reste encore quelques mystères, comme celui de la naissance de Paméla. Il suit méthodiquement toute la carrière de Mme de Genlis, son enfance turbulente et sa folle éducation, « une plante sauvage de Bourgogne », ses égales aptitudes à représenter l'Amour sur le théâtre ou un ange aux processions de la Fête-Dieu, symbole de sa vie de contrastes, de sagesse et de folie, d'éclatante prospérité ou de pitoyable misère. Les impressions les plus vives qui demeurent après la lecture de cet ouvrage sont celles qui se rapportent au rôle de Mme de Genlis dans la maison du duc d'Orléans, puis à son action politique pendant la Révolution. On sait la grande place qu'elle tint au Palais-Royal; M. Harmand précise ici avec un soin particulier ses relations avec le duc de Chartres et l'importance

1. Ad. Adamantiou, Ἐργασίαι ἐν Μετεώροις. Athènes, Vlastos, 1910 (Ἀρχαιολ. Ἑταιρ., 1909), in-8°, p. 212-273.

2. Rudolf Berliner, *Zur Datierung der Miniaturen des Cod. Par. Gr. 139.* Weida i. Th., Thomas et Hubert, 1911, in-8°, p. 50.

3. Jean Harmand, *Madame de Genlis, sa vie intime et politique (1746-1830)*, d'après des documents inédits. Paris, Perrin, 1912, in-12, XII-557 p.

capitale à cet égard du voyage de Forges révélée depuis par les lettres échangées entre les deux amants; de très agréables et pénétrants chapitres sont ensuite consacrés au séjour de Bellechasse, à l'éducation des princes et princesses d'Orléans, selon une pédagogie singulièrement neuve et intelligente, inspirée de l'*Émile*, mais aussi très originale. Quant à la Révolution, il est établi, par un ensemble imposant de faits, que Mme de Genlis a eu pour les idées nouvelles la ferveur la plus sincère, qu'elle l'a communiquée à son élève le duc de Chartres, qu'elle l'a maintes fois accompagné et qu'elle l'a affilié au club des Jacobins, que ce fut la cause profonde du poignant drame de famille qui opposa les enfants et leur « gouverneur » à leur mère la duchesse d'Orléans, victime si touchante qu'elle retient une part de la sympathie qu'on voudrait donner à Mme de Genlis; mais aussi il semble bien que celle-ci ne poussa point le duc d'Orléans aux prétentions politiques qu'il manifesta et qu'à cet égard l'influence de Mme de Genlis fut dépassée par celle de Laclos. Les derniers chapitres, dont l'intérêt très vivant se soutient jusqu'au bout, sont consacrés aux malheurs de l'émigration, aux épreuves subies par un long séjour en Allemagne, à l'activité merveilleuse avec laquelle la pauvre exilée se débattait contre la misère, enfin à son œuvre si remarquable de moraliste et d'éducatrice, une Maintenon plus dramatique parce que les circonstances ne l'ont pas également favorisée.

Parmi l'abondante littérature napoléonienne, voici un essai ou un commencement d'essai sur la philosophie de la politique de l'Empereur; c'est l'ouvrage de M. E. Chevalley, *Essai sur le droit des gens napoléonien, 1800-1807*[1], d'après la *Correspondance*. Cette source d'abord n'offre peut-être pas de suffisantes garanties, car en ce débat il ne convient pas que l'accusé soit le seul juge et le seul témoin. Quoi qu'il en soit, ayant proclamé que le droit des gens napoléonien ne se rattache ni au droit des gens révolutionnaire ni à la doctrine girondine de l'émancipation, l'auteur établit ou prétend établir que le droit des gens napoléonien a pour but la paix par la stabilité pour l'établissement de l'ordre civil, la paix par la fusion des deux droits, le droit de la guerre continentale, déjà adouci au profit des neutres et des non combattants, et le droit de la guerre maritime, resté barbare à cause des prétentions de l'Angleterre, la volonté de l'Empereur, génial précurseur du droit moderne, ayant été d'appliquer à la guerre sur mer les règles de la guerre sur terre, ouvrant la voie au Congrès de La Haye et à l'Ins-

1. E. Chevalley, *Essai sur le droit des gens napoléonien (1800-1807)*, d'après la *Correspondance*. Paris, Delagrave, s. d., in-8°, VI-191 p.

titut de droit international. Appliquant ces principes à quelques exemples, M. Chevalley soutient que l'enlèvement du duc d'Enghien en territoire badois doit être jugé comme représailles de guerre, la France étant en état de guerre avec l'Angleterre et le duc d'Enghien étant, de son aveu même, au service de l'Angleterre. Le blocus continental avait un but humanitaire, celui de forcer l'Angleterre à renoncer à la barbarie de son droit maritime. Ce premier volume s'arrête là, en 1807. Le plaidoyer sera continué; nous en entrevoyons dès lors le sens, mais il y aura intérêt à en suivre l'argumentation.

En publiant les *Ordres et apostilles de Napoléon (1799-1815)*[1], M. Arthur Chuquet a voulu apporter un nouveau supplément à la Correspondance de l'Empereur. Nul doute que la matière n'en valût la peine; il y a là des pièces de grande importance et des apostilles qui sont « des coups de griffe »: quand on y voit la signature du maître, l'expression en prend toute sa force : par exemple, un officier qui ne peut monter à cheval demande à ne pas servir en ligne; réponse : « Ordre de se rendre à l'armée, c'est le poste d'honneur. » — On propose un grade supérieur pour quelque autre; réponse : « A la première bataille. » — Le ministre de Prusse demande la mise en activité d'un compatriote, ancien général de brigade provisoire; réponse : « Refusé. A été réformé pour cause de comptabilité. » Il y aura là une contribution nouvelle à la connaissance que nous avions de la vigueur de conception et d'autorité de Napoléon. Il ne semble pas que M. Chuquet ait eu le souci de présenter méthodiquement cette publication, dont les éléments, dit-il, ont été trouvés au cours de ses recherches dans les archives de la Guerre. Trois volumes jusqu'ici ont paru : chacun d'eux embrasse toute la période de 1799 à 1815; les deux premiers ont chacun sa table et son index des noms; le troisième n'a pas de table. Pourquoi, puisque ces trois volumes ont été publiés presque en même temps, ne pas les avoir classés par ordre de succession chronologique? L'emploi en eût été plus commode. Quoi qu'il en soit, la consultation en sera précieuse aux travailleurs, surtout à ceux qui s'occupent des opérations militaires de l'Empereur; notamment, les recherches de l'auteur s'étant surtout portées sur les années 1811 et 1812, ces deux années occupent dans le recueil une place prépondérante (environ un tiers de l'ensemble).

Entre 1804 et 1807, les *Ordres et apostilles* de Napoléon sont moins abondants et moins précieux que les documents que MM. Er-

1. Arthur Chuquet, *Ordres et apostilles de Napoléon (1799-1815)*. Paris, H. Champion, 1911-1912, 3 vol. in-8°, 400, 668 et 656 p.

nest Picard et L. Tuetey viennent aussi de publier sous le titre de *Correspondance inédite de Napoléon Ier*, conservée aux archives de la Guerre[1]. Dans leur préface, les auteurs rappellent les conditions dans lesquelles ont travaillé les deux commissions qui ont préparé la Correspondance de l'Empereur et notamment les nombreuses éliminations faites de parti pris par la seconde. Sur les 20,000 pièces de cette Correspondance conservées aux archives de la Guerre, 12 à 13,000 ont été insérées dans la Correspondance générale, 6 à 800 y ont été ajoutées par M. de Brotonne; environ 500 nouvelles ont été depuis versées aux archives par les diverses directions du ministère. De ce qui reste, 1,500 constituent la matière de ce premier volume : la publication sera donc intégrale. Elle ne commence qu'au couronnement, 2 décembre 1804; elle pouvait tout aussi bien commencer à l'avènement de l'Empereur, le 18 mai précédent; mais on annonce une publication spéciale pour la période antérieure. A part quelques pièces qui ont été publiées déjà dans les ouvrages de MM. Alombert et Colin sur la *Campagne de 1805* ou de M. Foucart sur la *Campagne de Prusse*, la plupart sont inédites, et les lettres à Lannes, à Davout, en date du 20 septembre 1805, à Dejean, à Berthier en 1806-1807 sont, entre autres, des documents de première importance pour l'étude de ces grandes campagnes. D'après ce volume, on peut penser que nous aurons dans cette Correspondance inédite, lorsqu'elle sera achevée, une source capitale de l'histoire napoléonienne. Ce sera la réalisation de la conception rêvée jadis par le général Pelet, quand il proposait à la commission impériale de la Correspondance de procéder par matières et de donner séparément la Correspondance militaire de l'Empereur.

L'*Itinéraire général de Napoléon Ier*, par M. Albert Schuermans[2], est un excellent ouvrage, extrêmement utile et que tout napoléonisant devra avoir désormais sur sa table. M. Henry Houssaye, dans sa Préface, en a dit tout l'intérêt en le comparant aux ouvrages similaires où l'idée de cet Itinéraire avait commencé de se réaliser. Ce qui fait la grande valeur scientifique de celui-ci, c'est que chaque article est appuyé de solides références qui ont exigé de l'auteur les plus minutieuses et consciencieuses recherches aux vraies sources, la correspondance, avec ses divers suppléments, les

1. *Correspondance inédite de Napoléon Ier*, conservée aux Archives de la guerre, publiée par Ernest Picard et Louis Tuetey; t. I, 1804-1807. Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, in-8°, XXII-724 p.

2. Albert Schuermans, *Itinéraire général de Napoléon Ier*. Préface par Henry Houssaye. Paris, Jouve, 1911, in-8°, XI-464 p.

journaux du temps, les meilleurs ouvrages napoléoniens, au besoin les pièces d'archives; par là une infinité de problèmes se trouvent élucidés ou du moins exactement définis, et, comme le fait observer justement l'auteur, il y a là une contribution intéressante à la bibliographie napoléonienne, point par point, au fur et à mesure des événements. L'ouvrage se partage en deux parties : *Bonaparte*, l'enfance et la jeunesse, la formation militaire, le général en chef, le premier consul; *Napoléon*, l'Empire, le souverain de l'île d'Elbe, le règne des Cent-Jours, à Sainte-Hélène. L'Itinéraire se poursuit dans tout le détail nécessaire, jour par jour, dans la grande période historique de cette carrière extraordinaire, avec la sobriété d'exposition que comportait la nature de l'ouvrage et qui en prend un caractère singulièrement émouvant; lire, par exemple, p. 431, la bataille de Waterloo, et plus loin les jours de la dernière maladie.

M. Louis Madelin vient de publier les dernières pages laissées par Henry Houssaye. *Iéna et la campagne de 1806*[1]. Il les fait précéder d'une introduction sur la vie et l'œuvre de son « maître », un article qui restera comme un des meilleurs portraits qui aient été faits de l'historien, ennobli hautement par son culte de la beauté grecque, plus encore par celui de la patrie vaincue, avec de fort belles pages, notamment sur son rôle pendant la guerre. Quant à la campagne de 1806, Henry Houssaye n'en avait poussé le récit que jusqu'à la bataille d'Auerstædt inclusivement; le reste a été écrit par M. Madelin, avec une revision du général Bonnal, l'auteur de la *Manœuvre d'Iéna*; malgré ces soins, il n'est pas sûr que ce livre ajoute quoi que ce soit à la réputation de Henry Houssaye; il ne supporte pas la moindre comparaison avec ses *1815* et surtout son *Waterloo*; le chapitre des Préliminaires, par exemple, est par trop superficiel; un mot à peine sur l'affaire du Hanovre, pas un mot de la Confédération du Rhin ou des entreprises de Napoléon sur l'Allemagne : il ne fallait pas s'en rapporter seulement au livre de M. Arthur Lévy, *Napoléon et la paix*. Pour les premières hostilités, les préliminaires de la bataille, la veillée d'Iéna, les batailles, le récit se suit avec agrément, et on y peut retrouver quelques qualités des précédents ouvrages de Henry Houssaye. Puis le même mouvement de la narration sobre et claire se continue, à partir d'Auerstædt, selon la manière qui convenait le mieux pour achever l'œuvre, avec la première poursuite. Erfurt et Halle,

1. Henry Houssaye, *Iéna et la campagne de 1806*. Introduction par Louis Madelin. Paris, Perrin, 1912, in-12, LXIII-274 p.

en attendant Magdebourg, Napoléon à Berlin, la seconde poursuite par Prenzlow, Stettin, Lübeck. Il faut rendre hommage au sentiment de piété qui a voulu finir l'entreprise interrompue par la maladie et par la mort.

M. Geoffroy de Grandmaison vient de publier, pour la Société d'histoire contemporaine, le cinquième volume de la *Correspondance du comte de La Forest*, ambassadeur de France en Espagne, 1808-1813[1]; ce volume intéresse la période d'avril à décembre 1811; période de calme relatif : le baptême du roi de Rome, dont il était le parrain, permit à Joseph de prendre quelque congé parmi les tribulations variées qui, dès lors, ne lui étaient pas ménagées. Il passa en France les mois de mai et juin. Cependant, à Madrid, l'opinion se répandait qu'il ne reviendrait pas, et, malgré son peu d'autorité, son absence aggravait le désordre, conflits dans les provinces entre ses fonctionnaires et ceux de Ferdinand VII ou des Cortes, dans la capitale entre ses ministres et les généraux français, incohérence universelle inspirant à M. de La Forest le sentiment qu'il serait bientôt nécessaire que l'Empereur prît pour lui-même la couronne d'Espagne. Revenu en juillet, Joseph allait jouir à Madrid de quelques mois de tranquillité : pendant que l'ambassadeur conduisait une enquête aussi discrète que possible sur la disparition des diamants de la couronne d'Espagne enlevés sous le gouvernement de Murat[2], il enregistrait dans sa correspondance les doléances du roi sur les agissements de Marmont, sur les ambitions politiques de Soult, sur les exigences des intendants, qui traitaient l'Espagne comme un pays conquis, sur l'insuffisance des ressources financières, le retard des subsides promis de Paris, l'obligation où il était d'engager ses biens à Paris et ce qui lui restait de diamants à Madrid : situation de plus en plus précaire, malgré les succès de Suchet dans la région de Valence; le comte de La Forest demandait à s'en aller, et Joseph aussi peut-être.

Après avoir écrit *Napoléon et l'Empire racontés par le théâtre*, M. Lecomte a été amené à dresser tout un inventaire des rapports de Napoléon avec le monde dramatique[3], qui, d'ailleurs, ne fait pas oublier les ouvrages de M. de Lanzac de Laborie

1. *Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne (1808-1813)*, publiée pour la Société d'histoire contemporaine, par M. Geoffroy de Grandmaison, t. V, avril-décembre 1811. Paris, Alph. Picard, 1911, in-8°, 427 p. — Pour les précédents volumes, voir la *Rev. hist.*, t. C, p. 354; t. CII, p. 131; t. CV, p. 142.

2. Cf. Edouard Driault, *Napoléon en Italie*, p. 631.

3. L.-Henry Lecomte, *Napoléon et le monde dramatique*. Étude nouvelle d'après des documents inédits. Paris, Daragon, 1912, in-8°, IV-499 p.

sur *Paris sous Napoléon* ou ceux de M. Gilbert Stenger sur *le Consulat*. Après quelques pages intitulées : *Avant le pouvoir*, où nous avons noté en particulier la pittoresque représentation de la *Mort de César* à Udine, cette enquête se partage à peu près également entre le Consulat et l'Empire. Sous le Consulat, elle rappelle les comédiens envoyés en Égypte à la place de Bonaparte; elle reproduit beaucoup de documents sur les ordres donnés relativement au choix des pièces, sur la police des théâtres à l'intérieur et à l'extérieur (ordonnance du préfet de police, 29 nivôse an X); elle établit la liste des *gratis* donnés à l'occasion de l'anniversaire du 14 juillet ou de l'anniversaire de la naissance du premier Consul, le décret du 28 nivôse an XI sur l'organisation du Théâtre français, les goûts de Bonaparte sur la tragédie, sur la musique italienne, les représentations auxquelles il assista, année par année, celles qu'il donna, par exemple, à la Malmaison. — Même travail pour l'Empire : décret sur l'établissement d'une école de déclamation au Conservatoire de musique, décret sur les théâtres de Paris (8 juin 1806), règlement des théâtres, décret sur la surintendance des spectacles, sur l'administration de l'Académie de musique, circonstances et texte du décret de Moscou (p. 140-157), l'Odéon, les théâtres des départements, les troupes ambulantes, les *gratis*, les représentations auxquelles l'Empereur et l'Impératrice ont assisté, les voyages des acteurs, par exemple à Erfurt, et les frais qui leur furent payés, les spectacles donnés à Saint-Cloud, à Fontainebleau. — Il y a naturellement peu de chose sur les Cent-Jours, et le livre se termine par quelques jugements et anecdotes, décrets sur la propriété littéraire, sur les grands prix, gratifications, relations de l'Empereur avec quelques auteurs, notamment avec l'intraitable Ducis, sentiments de Napoléon sur Corneille ou sur Voltaire, composition de la chapelle impériale en 1809, les amours théâtrales de l'Empereur, Mme Grassini, Mlle Georges, Mlle Mars : une contribution, mais non entièrement nouvelle, « à l'étude du Titan qui fait la juste admiration des pygmées que nous sommes ».

M. Albert Cassagne, en écrivant la *Vie politique de François de Chateaubriand*[1], veut démontrer et démontre, par l'analyse la plus fine et le raisonnement le plus vigoureux, que François de Chateaubriand ne fut un poète que par accident, qu'il fut avant tout un homme d'action, de la race des La Rochefoucauld et des Retz. La première partie est intitulée : *la Conquête de Rome*, et le titre caractérise heureusement ce que fut, au début de sa carrière, l'am-

1. Albert Cassagne, *la Vie politique de François de Chateaubriand*. I : *Consulat, Empire, première Restauration*. Paris, Plon, 1911, in-8°, xv-483 p.

bition de Chateaubriand. Déjà, émigré, il avait essayé de satisfaire par de lointains voyages, en Amérique, son amour de l'activité. Son *Essai sur les révolutions* révélait des préoccupations plus politiques que littéraires. Mais surtout la préparation du *Génie du christianisme*, la « genèse du *Génie du christianisme* », comme dit ailleurs M. Victor Giraud, était toute une entreprise politique : d'où la dédicace au comte de Provence quand on pouvait espérer une restauration, à Bonaparte quand on ne le pouvait plus, d'où les soins pris pour que l'inspiration du *Génie* coïncidât avec la politique du premier Consul. « Alors », disait-il lui-même, « on ne pouvait arriver à la politique que par la littérature. » Distingué par Bonaparte au moment du Concordat, il visa donc naturellement Rome; nommé secrétaire de légation auprès de Fesch, il retrouva là-bas le glorieux souvenir de Bernis et commença de se bercer de rêves infinis, dont le plus modeste était en effet la conquête de Rome; mais il s'empêtra aussitôt dans les liens de sa situation subalterne; il eut la maladresse d'aller faire visite au roi de Sardaigne, il commit d'autres fautes. Il fut nommé chargé d'affaires dans le Valais. Sion ne pouvait remplacer Rome; à la première occasion, après l'exécution du duc d'Enghien, il donna sa démission; geste politique encore, manifestation décisive contre l'homme de la Révolution, dans l'espoir de la contre-révolution. Mais il fallut attendre; en disponibilité, il revint aux lettres, faute de mieux; il alla à Jérusalem, il écrivit dans le *Mercure*, notamment le fameux article du 4 juillet 1807; il publia les *Martyrs*. M. Albert Cassagne y démêle fort délicatement la trace des circonstances : Fouché ne manqua pas de se reconnaître dans Hiéroclès, et ce fut peut-être une cause de l'exécution d'Armand de Chateaubriand. Napoléon pouvait se reconnaître dans Dioclétien; mais cela ne lui déplaisait pas : « Ne vous y trompez pas », disait-il à Narbonne, en mars 1812, « je suis un empereur romain; je suis de la meilleure race des Césars, celle qui fonde. » Après le mariage autrichien, considéré lui-même comme un signe de contre-révolution, la décadence ne tarda pas à venir et Chateaubriand recommença son *Ascension au pouvoir*. Croyant avoir plus de temps devant soi, il prépara lentement son pamphlet : *Bonaparte et les Bourbons*; il fut devancé par les événements auxquels il ne contribua en aucune manière : ce n'est pas cette brochure qui a renversé Buonaparte, pas plus que ce n'est le *Génie du christianisme* qui a déterminé le Concordat; ces deux gestes de Chateaubriand ont coïncidé très opportunément avec deux moments d'histoire. Il fut pourtant tenu à l'écart par l'entourage immédiat du roi, par le roi lui-même, qui avait en

Chateaubriand « l'une de ses déplaisances »; titré ambassadeur à Stockholm, il eut du loisir encore pendant les Cent-Jours. La seconde Restauration allait-elle enfin lui permettre de donner toute la mesure de son génie politique?

La police politique de la Restauration, si l'on en juge d'après les documents que publie M. Ernest Daudet[1], ne fut pas, comme celle de l'Empire, un instrument d'action; elle fut seulement un instrument d'information, d'ailleurs d'une excessive curiosité. Elle surveilla à ses débuts les occupations de l'empereur Alexandre à Paris, non pas pourtant ses occupations galantes qui lui échappèrent totalement, mais ses relations avec Talleyrand, avec le duc d'Orléans; elle copia les rapports de l'agent prussien Justus Grünner, la liste des filles galantes de Paris dressée par le ministre de Bavière, et, dans un autre ordre d'idées, les délicieuses lettres de la jeune reine d'Espagne, seconde femme de Ferdinand VII, à son père ou à sa sœur, la correspondance de Metternich avec la comtesse de Lieven, quelques billets de la princesse Bagration, qui fut du reste assez habile pour cacher à peu près tout ce qu'elle disait ou faisait. Naturellement, les faits et gestes des Bonaparte attiraient l'attention des agents de la police politique: ils s'intéressaient à Madame Mère, à Pauline Borghèse, toujours installée à Rome, à Joseph, qu'ils cherchaient en Suisse pendant qu'il voguait vers l'Amérique, à la reine Hortense, devenue duchesse de Saint-Leu, retirée à Constance, à Jérôme, retiré avec sa femme au château d'Elwangen. Ils exerçaient leur vigilance autour du duc d'Orléans, tournant à mal toutes ses intentions et relations, l'accusant d'acheter des chevaux pour son entrée solennelle à Paris; autour des « vieilles ganaches », ce qui veut dire le prince de Condé et le duc de Bourbon, le grand-père et le père du duc d'Enghien; autour du comte de Flahaut et de sa mère Mme de Souza; autour du maréchal Augereau et de tous ceux qui avaient servi « l'usurpateur »; autour de Fortunée Hamelin et de son amant d'alors, Morisel, dont les sentiments bonapartistes ne se cachaient pas: autour de Chateaubriand, que l'on craignait depuis la dissolution de la Chambre introuvable, dont on gagnait les domestiques, dont on interceptait la correspondance avec la duchesse de Lévis, avec Mme Récamier: autour des Humboldt, dont les relations étaient nombreuses, variées et distinguées dans la société de Paris, et dont les lettres à la duchesse de Broglie, à la duchesse de Duras et à d'autres correspondantes pouvaient offrir de l'intérêt. Et pour-

1. Ernest Daudet, *la Police politique*. Chronique des temps de la Restauration, d'après les rapports des agents secrets et les papiers du cabinet noir (1815-1820). Paris, Plon, 1912, in-8°, XXVII-393 p.

tant, en tous ces rapports, il n'y a pas une affaire curieuse, pas un résultat utile; il n'y a que des racontars de la plus absolue banalité, presque rien qu'on ne connût déjà d'autre manière.

Les *Lettres inédites de Fortunée Hamelin*, que publie M. André Gayot[1] et qui constituent de véritables Mémoires, sont précédées d'une fort jolie préface de M. Émile Faguet, qui définit le plus aimablement l'ancienne muscadine, amie de Chateaubriand, de Bonaparte, restée toujours très bonapartiste, éblouie, comme elle dit, du « lumineux passage de Napoléon », amie surtout de Montrond, le dernier des roués. L'introduction de M. Gayot lui-même précise quelques traits de cette carrière, les succès de cette piquante créole, rivale à sa manière de Juliette Récamier, qui en eut assez de jalousie pour exiger de Chateaubriand qu'il ne parlât point d'elle en ses Mémoires. Quant aux lettres qui sont ici publiées, adressées à un jeune diplomate, M. de C..., elles ne se rapportent qu'à la période de 1839 à 1851; elles sont une contribution très amusante à la petite histoire du temps de Louis-Philippe. Fortunée Hamelin y dit les plaisirs de la vie tranquille qu'elle mène à sa maison de campagne de La Madelaine, près de Fontainebleau; les espiègleries de Tony, c'est-à-dire Antoinette, qui se coupe les cheveux pour mieux fourrager dans les arbres fruitiers, la petite fille d'une malheureuse femme qui ne savait que la battre et se faire faire des enfants par « un gros boucher de boulanger »; le procès de Boulogne et la très médiocre défense du « jeune homme » (c'est de Louis-Napoléon qu'il s'agit); les visites à Augerville chez Berryer; la mort du duc d'Orléans qui est l'occasion d'une curieuse oraison funèbre : que le duc ait perdu la tête pour des chevaux emballés, elle estime qu'il n'y a pas là une grande preuve de courage; la mort de la duchesse de Praslin; le procès de Mme Lafarge. Un de ses amis l'appelait une petite-fille de la marquise de Sévigné : avec un peu de bonne volonté et quelques réserves, on y souscrira.

Les *Retours sur la vie*, d'Auguste Chambolle[2], sont une utile contribution à l'histoire contemporaine. La première partie, jusqu'à la chute du ministère Molé, en avait été écrite en 1869; la seconde le fut en 1871, l'auteur estimant que les terribles secousses où venait de passer la France étaient le résultat des fautes de la monarchie de Juillet. Michel-Auguste Chambolle, ami d'enfance de

1. André Gayot, *Une ancienne muscadine : Fortunée Hamelin. Lettres inédites (1839-1851)*. Préface par M. Emile Faguet. Paris, Émile-Paul, s. d., IV-318 p.

2. A. Chambolle, *Retours sur la vie, appréciations et confidences sur les hommes de mon temps*. Paris, Plon, 1912, in-8°, V-544 p.

Drouyn de Lhuys, ne fut pas de la même école politique. Il entra dans la vie politique comme rédacteur au *National;* il fut un des signataires de la protestation des journalistes en 1830, et il peut donner ainsi d'intéressants détails sur les hommes et les circonstances de la monarchie de Juillet; c'est par là surtout que ce volume a de la valeur: on y trouvera dans de jolis termes les prudences de Dupin en 1830 et plus tard en 1851, l'entretien de Casimir Périer avec le baron de Werther en 1832 à l'occasion de l'affaire d'Ancône, des portraits de Barbès et de Blanqui à propos de l'insurrection de 1839, les journées de février et de juin 1848. Chambolle fut alors le fondateur de l'*Ordre;* cela ne l'empêcha pas de connaître les « heures sombres » de 1851, la prison politique dont il laisse un récit fort émouvant, enfin l'exil en Suisse. Les pages qui suivent sont plus rapides sur le second Empire et sur la Commune; il fut de plus en plus lié personnellement et politiquement avec Thiers pour lequel il avoue quelque « partialité », et cet attachement donne de l'unité à ce livre et à cette carrière, qui fut de 1830 à 1878 comme un reflet de celle de Thiers. On trouvera en appendice des lettres d'Odilon Barrot entre 1836 et 1852, de Gustave de Beaumont, du général Bedeau, de Béranger, de Victor Cousin, de Casimir Delavigne, de Drouyn de Lhuys, de Tocqueville, surtout de Thiers.

Après avoir écrit *Louis-Napoléon et la Révolution de 1848*[1], M. André Lebey était bien placé pour en reprendre l'étude dans un des moments les plus critiques, les plus caractéristiques de la seconde République, dans une de ces périodes de transition qui sont toujours les plus riches en impressions et en leçons. Il a donc consacré au *ministère Odilon Barrot*[2] (décembre 1848-novembre 1849) un important volume qui vaut par l'accumulation des détails heureux, par l'analyse pénétrante des intrigues d'assemblée ou de ministère, par la couleur vivante du récit. Il s'agit en somme des rapports du prince président avec la Constituante épuisée et avec la Législative nouvellement installée : duel où le président ne fut pas autant le vainqueur qu'on pourrait croire au premier abord. En fait, au lendemain de son élection, le président, encore embarrassé peut-être dans les difficultés de la vie parlementaire, se laissa en quelque manière imposer le ministère Odilon Barrot, ministère orléaniste destiné à user ou à investir le président, réputé incapable, pour ainsi manger la République « à la sauce blanche ». Et en fait,

1. André Lebey, *Louis-Napoléon Bonaparte et la Révolution de 1848*, 2 vol. in-8°. Voir la *Rev. hist.*, t. XCVII, p. 325, et t. CIII, p. 105.

2. André Lebey, *Louis-Napoléon Bonaparte et le ministère Odilon Barrot (1849)*. Paris, Cornély, 1912, in-8°, XII-719 p.

le président n'échappa pas à cette conspiration : c'est le sens profond et incontestable de l'ouvrage que nous étudions. En effet, le procès de Bourges, sur l'affaire du 15 mai, fut une suite de la liquidation de la Révolution. L'affaire romaine fut l'exploitation catholique de 1848 par M. de Falloux; jeter la France contre la République romaine, dit justement M. Lebey, c'était détruire l'avenir européen ouvert par la Révolution de février, c'était briser l'élan révolutionnaire de la France elle-même, c'était aussi engager la France dans la ligne qui devait la mener à Sedan. En attendant, c'était faire de Louis-Napoléon le prisonnier de la droite catholique, si hautement représentée par M. de Falloux; malgré sa lettre à Edgar Ney, il n'y put échapper. Louis-Napoléon dès lors, dit notre auteur, avait manqué sa voie; il n'était plus l'homme de la Révolution que la France républicaine avait rêvé et qu'elle acclamait toujours; il ne représentait plus que l'Église; l'idée napoléonienne était prisonnière de la réaction.

Aux mêmes événements se rattache le *Journal de Romain Bouquet (1848-1853)*, publié par M. Marius Riollet[1] : on pourrait lui donner comme sous-titre *la Révolution de 1848 à La Tour-du-Pin*, qui était un centre singulièrement passionné pour la République. Ce journal de Romain Bouquet, secrétaire de la mairie, donc bien placé pour bien voir, rapporte avec sobriété, parfois avec une éloquence inspirée par des convictions sincères, la proclamation de la République le 27 février sur nouvelles venues de Lyon, l'arrivée du commissaire du gouvernement, M. Marion, « un révolutionnaire à l'eau de rose », l'expédition des « Voraces » de Lyon contre la Savoie[2], puis les élections à la Constituante, la promulgation de la Constitution avec une messe célébrée sous la Halle, les élections à la présidence de la République, la curée des places, les élections à la Législative qui furent encore démocratiques à La Tour-du-Pin, mais non ailleurs, par suite, La Tour-du-Pin mise en état de siège pour trois ans, le désarmement de la garde nationale, l'arrestation de ceux qui chantent la *Marseillaise*, les inquisitions politiques après le coup d'État, la suppression des inscriptions *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, le renversement des arbres de la liberté, c'est-à-dire la mort de *Populus* (le peuplier), et, naturellement, la destitution de Romain Bouquet.

1. *Le Journal de Romain Bouquet (1848-1853)*, avec une introduction et des notes par Marius Riollet. Lyon, Impr. réunies, 1911, in-8°, 69 p.

2. Voir F. Dutacq, *Histoire politique de Lyon pendant la Révolution de 1848*. In-8° (Bibl. de la Révolution de 1848, IV).

M. Robert-Pimienta[1], pour étudier *la Propagande bonapartiste en 1848*, a fait le dépouillement complet, au moins en ce qui concerne Paris, de tous les documents nécessaires, journaux, affiches, almanachs, médailles. Il la distingue naturellement en deux périodes : avant les journées de Juin, il suit les premières élections de Louis-Napoléon : la Constituante, la première organisation de la propagande, les boîtes d'allumettes à l'effigie du prince, l'activité de la presse bonapartiste, le *Petit Caporal*, la *Liberté* ; le prétendant se donne comme le défenseur de la propriété, mais aussi, et même un peu davantage, comme l'ami des socialistes ; il est fait grand état par ses journaux de son *Extinction du paupérisme*. Après une accalmie de quelques semaines, coïncidant avec les vacances, les élections du 17 septembre (le prince élu dans cinq départements, premier élu de Paris) déchaînent une nouvelle poussée de propagande, c'est la campagne présidentielle, habilement organisée par le Comité central électoral du boulevard Montmartre. Dès lors, Louis-Napoléon s'offre décidément comme le candidat de la droite ; ses journaux s'ingénient à faire de Cavaignac, fils d'un conventionnel, le représentant de la Révolution, de la Terreur rouge : le prince est le candidat de l'armée, l'armée de l'ordre, surtout le candidat de l'Église et des conservateurs qui vont essayer de l'envelopper, de le lier à leur cause, de faire de lui l'instrument de leurs desseins.

La carrière du *Maréchal Pélissier, duc de Malakoff*, et le livre que lui a consacré le général Derrécagaix[2] se partagent à peu près également entre l'Algérie et la Crimée. Aimable Pélissier, né dans une poudrière des environs de Rouen, devait ressembler plus à son berceau qu'à son prénom, car il fut toujours célèbre par ses violences de langage et ses coups de boutoir. Son avancement fut d'abord assez lent, quoiqu'il fût le plus souvent employé à l'état-major, notamment sous Lamoricière et Bugeaud. Il se distingua en Algérie au combat d'Ouarezzeddin et à la bataille de l'Isly, dont le récit, par suite, est un des chapitres les plus importants du volume ; la malheureuse affaire des grottes du Dahra, où furent enfumés des centaines de malheureux Arabes, faillit faire mettre Pélissier en disponibilité, mais il fut vigoureusement couvert par Bugeaud et continua sans encombre à gagner les grades supérieurs. Avec la guerre de Crimée et le siège de Sébastopol, le livre devient

1. Robert-Pimienta, *la Propagande bonapartiste en 1848*. Paris, Cornély (Bibl. de la Révolution de 1848, VII), 1911, in-8°, 128 p.

2. Général Derrécagaix, *le Maréchal Pélissier, duc de Malakoff*. Paris, Chapelot, 1911, in-8°, VIII-635 p.

une contribution précieuse à l'histoire générale, par le récit et par les documents rapportés, notamment en ce qui concerne les difficultés que Pélissier eut avec Niel, avec Bosquet, avec l'empereur lui-même, auquel il refusa nettement d'obéir. La victoire lui donna raison et, dès lors, il connut tous les triomphes, le bâton de maréchal, le titre de duc de Malakoff, l'ambassade de Londres, le mariage avec la jeune comtesse Valera de la Paniega, la grande chancellerie de la Légion d'honneur, le gouvernement général de l'Algérie, où il retourna mourir en 1864, achevant là une carrière qu'il avait rendue singulièrement glorieuse par la force de son caractère.

L'ouvrage intitulé *Archives et papiers personnels de Crispi*, traduit par Mme Jean Carrère[1], est en réalité un récit de la vie de Francesco Crispi reliant les pièces de ses archives. Il suit cette carrière depuis la Révolution de 1848, et ce premier volume est consacré à l'histoire des *Mille* : à Marseille, à Turin, parmi les difficultés matérielles, à la recherche du pain quotidien, Crispi continue la conspiration de Sicile; nous avons ici, notamment, un extrait de son journal relatif à son arrestation et son expulsion de Turin en 1853. De Malte, parmi les mêmes difficultés, mêmes relations avec la Sicile, avec les comités révolutionnaires jusqu'à son expulsion nouvelle et sa retraite à Londres : on nous donne son journal à Londres, en décembre 1854 et janvier 1855, avec diverses lettres à des amis, à Manin, à L. Farina, à Mazzini avec lequel il fit alors connaissance. Ces documents prennent un intérêt plus général, dans la seconde partie du volume, avec l'expédition des Mille : journal de bord du *Piemonte*, mai 1860; ordre du jour du 7 mai; puis organisation de la Sicile nouvelle, Garibaldi dictateur, Crispi secrétaire d'État en l'absence du dictateur. Nous avons à ce sujet une série de documents importants sur cette organisation générale, sur la nomination des questeurs et autres fonctionnaires, sur la détermination de leurs attributions; correspondance avec Bertani, Cattaneo, Rattazzi, avec Mazzini pour l'appeler en Italie, avec Depretis, prodictateur en Sicile jusqu'à l'abandon de l'île à Victor-Emmanuel et aux agents de la royauté; sur l'effacement des républicains après la patrie libérée. A la fin du volume, en vingt pages, nous avons le Journal des Mille, dressé par Crispi lui-même depuis le départ de Gênes, en avril 1860, jusqu'à l'arrivée du roi à Palerme, en décembre.

La *Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury* se poursuit avec le même intérêt; le troisième volume comprend les

1. *Archives et papiers personnels de Crispi*. I. *Les Mille : Napoléon III, Victor-Emmanuel, Garibaldi, Cavour, Mazzini*, etc. Traduction de l'italien par Mme Jean Carrère. Paris, Tallandier, s. d., in-8°, 438 p.

années 1859-1864[1]; il y est toujours question de librairie et de bibliophilie, comme dans les lettres précédentes, Cuvillier-Fleury étant à cet égard comme à tout autre l'homme de confiance du duc. Mais il s'agit surtout de l'éducation du petit prince de Condé, des avantages respectifs ou des inconvénients de l'éducation privée ou de l'éducation publique, le prince tenant pour celle-ci et Cuvillier-Fleury pour l'éducation familiale; l'enfant fut envoyé à l'école municipale d'Édimbourg; on publiera peut-être un jour les lettres du père et du fils. Beaucoup de ces lettres ont trait à la candidature de Cuvillier-Fleury à l'Académie française, occasion de visites pénibles et d'intrigues qui ne sont pas sans le fatiguer beaucoup; ou au décret du 24 novembre 1860 et à ses suites, la liberté minutieusement dosée par Persigny: le duc d'Aumale eut bientôt l'occasion de s'en apercevoir, dans l'affaire qui est le principal intérêt de ce volume. A propos des affaires d'Italie, le prince Napoléon avait prononcé au Sénat, le 1er mars 1861, un grand discours où il avait mêlé de vives attaques contre les Bourbons: l'affichage avait été décidé. Le duc d'Aumale y répondit par sa célèbre *Lettre sur l'histoire de France*, dont M. Vallery-Radot, dans son introduction, a eu l'heureuse idée de reproduire de longs extraits : le succès en fut considérable, ce fut un des événements de l'année. Mais, quoique tardive, la saisie administrative arrêta la vente, et d'autres vengeances suivirent : défense aux *Débats* de reproduire un discours du duc prononcé dans une cérémonie à Londres; saisie de son *Inventaire de tous les meubles du cardinal Mazarin*; en 1863, saisie des feuilles d'impression de l'*Histoire des princes de Condé*, commencement d'une longue lutte administrative et judiciaire qui devait durer six ans. Les dernières lettres sont relatives à la candidature du duc d'Aumale au trône de Grèce.

Sous le titre de *la Candidature Hohenzollern*[2], M. Pierre Lehautcourt (général Palat) reprend le récit qu'il avait résumé antérieurement dans son histoire de la guerre de 1870. C'est que le sujet s'est trouvé renouvelé par des sources importantes, par des ouvrages allemands, surtout celui de W. Schultze, *Die Thronkandidatur Hohenzollern und Graf Bismarck*, de M. Georges Rathlef, *Zur Frage nach Bismarcks Verhalten in der Vorge-*

1. *Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury*. Introduction par René Vallery-Radot. III : *1859-1864*. Paris, Plon, 1912, in-8°, XLI-486 p. — Pour les deux premiers volumes, voir la *Rev. hist.*, t. CVI, p. 113.

2. Pierre Lehautcourt (général Palat), *les Origines de la guerre de 1870. La candidature Hohenzollern (1868-1870)*. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1912, in-8°, XV-664 p.

schichte des deutsch-französischen Krieges, ces deux livres ayant modifié les impressions des Allemands qui ne voulaient pas admettre que Bismarck fût pour quelque chose dans l'affaire de la candidature; par des travaux français aussi, celui de M. Léonardon, *Prim et la candidature Hohenzollern* (*Revue historique*, novembre-décembre 1900), celui de M. Welschinger, *la Guerre de 1870, causes et responsabilités*[1], les plaidoyers de M. Émile Ollivier dans son *Empire libéral*, qui lui laisse malgré tout une lourde responsabilité. Ainsi, il y avait à mettre au point la question, la connivence de Bismarck avec Prim, dès 1868, par l'intermédiaire de Salazar, puis de Bernhardi et du banquier Bleichrœder, le souci qu'avait le chancelier allemand de mettre la France dans l'embarras, de la jeter dans une querelle avec l'Espagne, de déjouer de toute manière la tentative d'alliance entre la France, l'Autriche, l'Italie et quelques États allemands, la hautaine revendication de toute responsabilité par Bismarck lui-même en ce procès désormais jugé. Quoique la question soit depuis longtemps connue dans ses grandes lignes, l'intérêt en est toujours considérable par « l'explosion de la bombe espagnole », la gravité de la déclaration du 6 juillet, l'entretien de Gramont avec Werther, la demande de garanties, la mission de Benedetti à Ems, la déclaration de guerre. En appendice, on a reproduit des pièces très importantes : le rapport de Bismarck au roi de Prusse sur la candidature Hohenzollern, d'après R. von Keudell, *Fürst und Fürstin Bismarck* : avantages de l'acceptation de la couronne royale d'Espagne par le prince héritier de Hohenzollern pour la Prusse et pour l'Allemagne; politique commerciale; autres avantages; d'autre part, un refus aurait maintes conséquences non désirables, et en conclusion : « Je considérerais donc l'acceptation, dans l'intérêt de la paix (*sic*) et du contentement public en Allemagne, comme avantageuse et comme la moins dangereuse des solutions de la question espagnole »; la démarche de Thiers auprès de Napoléon III, le 4 juillet 1870, pour lui offrir ses services, l'échec, et, en conséquence, l'interpellation Cochery; la dépêche d'Abeken qui est la vraie dépêche d'Ems, et la dépêche, dite d'Ems, qui est en réalité de Berlin.

Les deux nouveaux volumes de documents qui ont été publiés par le ministère des Affaires étrangères sur les *Origines de la guerre de 1870-1871*[2], les tomes IV et V, d'août 1864 à février 1865,

1. Voir le compte-rendu dans la *Rev. hist.*, t. CVI, p. 118-120.

2. *Les Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*. Recueil de documents publié par le ministère des Affaires étrangères. T. IV : *1er août 1864-5 novembre 1864*; t. V : *6 novembre 1864-27 février 1865*. Paris, Ficker,

intéressent ensemble la question romaine et la question des duchés. Sur la question romaine, on y lira de nombreuses et importantes dépêches du baron de Malaret, ministre de France à Turin, du comte de Sartigues, ambassadeur de France à Rome, notamment à la date du 12 septembre 1864, une lettre de Drouyn de Lhuys au comte de Sartigues sur les raisons qui ont amené le gouvernement français à s'entendre avec le gouvernement italien au sujet de la convention qui allait être signée le 15 septembre. On suivra, à travers ces pièces, l'impression produite à Turin, les dispositions délicates prises pour le changement de capitale, les débats dans le Parlement; d'autre part, la consternation à Rome, les entretiens du comte de Sartigues avec le cardinal Antonelli, avec le pape (t. IV, p. 157, 163); les réserves de l'Autriche sur la sincérité à attendre du Piémont à cette occasion; le refus de la France de s'associer à une convention collective avec l'Espagne et l'Autriche pour garantir d'autre manière encore l'intégrité des États de l'Église; plus loin encore, au tome V, la question de Venise, l'idée avancée par le gouvernement anglais de donner la Moldavie-Valachie à l'Autriche en compensation de Venise (p. 105), la démarche faite en ce sens à Constantinople (p. 350). Quant à la question des duchés, elle va lentement vers une solution, dans ces deux volumes. Les préliminaires de la paix ayant été signés le 1er août, Drouyn de Lhuys regrette les dures conditions faites au Danemark; il s'élève contre l'intention du gouvernement de Copenhague d'adhérer à la Confédération germanique, mais il espère que les vainqueurs montreront de la modération et tiendront compte des droits des nationalités : il y avait bien de la naïveté à demander cela à l'Autriche, et aussi à la Prusse, sans l'appuyer, d'ailleurs, d'aucune autre action. Cependant, les populations allemandes et danoises s'agitaient; les intrigues des cours se croisaient. Seul, Bismarck savait bien ce qu'il voulait: il reconstituait le Zollverein; il forçait la Saxe, le Hanovre à retirer leurs troupes des duchés, l'exécution fédérale étant terminée; il avait, pour l'avenir des duchés, deux cordes à son arc, leur absorption dans la Prusse, ou, si le duc d'Augustenbourg y était établi, une fusion à peu près complète dans les institutions militaires ou économiques de la Prusse; car il poursuivait avec une merveilleuse énergie le dessein de fonder la puissance de la Prusse sur la mer du Nord; il y a là les origines de la puissance navale de la Prusse contemporaine. La diplomatie française, parmi ces graves circonstances, se tenait à la plus parfaite immobilité; l'Autriche, d'ailleurs, était

1911-1912, 2 vol. in-8°, 403-452 p. — Pour les trois premiers volumes de cette publication, voir la *Rev. hist.*, t. CVII, p. 79.

encore plus qu'elle inférieure aux événements. Les succès de Bismarck sont dus autant à cette faiblesse qu'à sa propre audace.

Après avoir étudié avec une précision scientifique les circonstances et les clauses du traité de Francfort[1], M. Gaston May a été amené à approfondir en particulier la question de la lutte des langues dans la Lorraine dite « allemande »[2]. Après avoir défini cette Lorraine allemande, distincte de l'autre uniquement par la langue, il rappelle le peu qui fut fait par l'ancien régime pour tâcher de refouler l'allemand, en particulier l'édit du roi Stanislas de 1748 et la politique de l'intendant La Galaizière, puis les vigoureux desseins de la Convention, sa volonté de détruire le patois allemand, instrument de la domination des prêtres et du fanatisme : résolution qui n'eut pas le temps de se muer en réalisations. En somme, jusqu'au second Empire, il n'y eut pas d'effort méthodique en ce sens; les rapports des préfets et des sous-préfets, notamment celui du préfet Chambeau, en 1854, constataient le mal, la misère honteuse et les mœurs grossières de la partie allemande, représentaient la lutte pour le français comme une véritable lutte pour la civilisation; les assemblées locales accordaient des subventions plus ou moins bien placées. Le second Empire s'attaqua vigoureusement à la solution de ce problème, à cette sorte d'achèvement de la nationalité française; les autorités universitaires y mirent un zèle admirable. Elles rencontrèrent une résistance acharnée du clergé : politique analogue à celle que l'on rencontre aussi en Basse-Bretagne, en Flandre, comme en Belgique; pour beaucoup de prêtres ruraux, pour toute la congrégation des sœurs de Saint-Jean-de-Bassel, l'allemand était la langue maternelle: ils étaient habitués à apprendre le catéchisme ou à prêcher en allemand; beaucoup considéraient le français comme le véhicule de l'esprit philosophique et de la littérature immorale. La bataille fut chaude : dans la Meurthe, l'inspecteur d'Académie Maggiolo et l'inspecteur primaire Creutzer se mirent d'accord avec l'évêque, Mgr Darboy, et avec son successeur, Mgr Lavigerie, et ils obtinrent ainsi un succès presque complet. Mais tous les efforts échouèrent dans la Moselle, où l'invasion allemande allait mordre plus profondément et où la conquête allait s'autoriser des arguments que lui fournissait le clergé du pays.

Les *Souvenirs* de M. de Freycinet[3] s'ouvrent avec la Révolu-

1. Voir la *Rev. hist.*, t. CVI, p. 120.

2. Gaston May, *la Lutte pour le français en Lorraine avant 1870*. Étude sur la propagation de la langue française dans les départements de la Meurthe et de la Moselle. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1912, in-8°, 214 p.

3. C. de Freycinet, *Souvenirs (1848-1878)*. Paris, Delagrave, 1912, in-8°, 405 p.

tion de 1848; alors élève à l'École polytechnique, chargé avec quelques camarades de veiller aux arrivages de la rive gauche, il fut tout près du gouvernement provisoire à sa naissance et garda de l'événement de curieuses impressions, par exemple sur la véritable version du discours de Lamartine à propos du drapeau rouge. Pendant les vingt années qui suivirent, il ne fut plus qu'un spectateur éloigné; tout entier à ses fonctions d'ingénieur, il fut chargé d'une mission en Angleterre pour l'étude de l'assainissement des fabriques, notamment des fabriques de produits chimiques; il se retrouva ainsi en rapport avec le monde officiel lors du ministère Émile Ollivier, fut appelé à la commission de décentralisation que présidait Odilon Barrot. Son témoignage est de tout premier ordre à partir du 4 septembre : avec une grande force d'argumentation. M. de Freycinet regrette que le gouvernement de la Défense nationale n'ait été composé, avec Trochu, que de députés de Paris, se soit enfermé dans Paris, ait concentré toutes les opérations sur Paris. Grande leçon en effet! L'intérêt grandit avec la délégation de Tours, M. de Freycinet à la commission d'armement, puis délégué à la Guerre, à partir du 11 octobre, ses rapports avec Gambetta, Spuller, Clément Laurier, Thiers, l'organisation des armées, les hommes qui y ont si activement travaillé, Thoumas, Mathieu, le docteur Robin, les camps régionaux, le génie civil des armées, le service des reconnaissances sous M. Cuvinot; puis l'armée de la Loire, Coulmiers; puis l'échec, à cause de l'appel du gouvernement de Paris auquel on voulut répondre, auquel, d'ailleurs, il fallait bien répondre, par la faute de Thiers, qui faillit empêcher la victoire de Coulmiers et qui la regretta parce qu'elle pouvait rendre le vainqueur plus exigeant : si on avait délivré Paris, les Allemands auraient-ils donc été encore plus exigeants? Il y a là des pages poignantes sur l'armistice, sur le malheureux sort de l'armée de l'Est, une indignation encore toute chaude contre le gouvernement de Paris et contre Jules Favre. A partir de la réunion de l'Assemblée nationale, M. de Freycinet rentra dans la retraite jusqu'en 1876, où il fut élu sénateur de la Seine. Il est sévère pour l'injuste conduite de l'Assemblée à l'égard de Paris, et il lui attribue une grande part de la responsabilité de la guerre civile; il semble bien que ce reproche soit juste. Il collabora dès le premier jour à la *République française*; il donne de précieux renseignements sur la vie du journal, sur l'action de Gambetta, sur Victor Hugo et les élections sénatoriales de 1876, sur la formation du ministère Jules Simon, sur la dissolution et les élections de 1877, le « dénouement de la crise », la capitulation du maréchal et la constitution du ministère Dufaure, avec M. de Frey-

cinet aux Travaux publics. Il n'y a pas en tout cela de révélations absolument sensationnelles sur des points importants; mais il y a de précieux détails, une exposition d'une clarté et d'une sobriété admirables; c'est un récit du plus grand intérêt historique et dramatique; il est bien à souhaiter qu'il soit continué.

M. le lieutenant-colonel Rousset, qui a entrepris, sous le titre de *Trente ans d'histoire*, une histoire de la France contemporaine depuis la guerre de 1870, en détache un morceau qui donnera la meilleure idée de tout l'ouvrage : *la Commune à Paris et en province*[1]. Quoique témoin et acteur de ce grand drame, comme officier de l'armée de Versailles, il n'apporte pas de révélations très importantes sur le sujet. Mais il le traite avec une grande clarté (les opérations militaires, en particulier, sont excellemment exposées) et avec une remarquable impartialité : l'auteur est impitoyable pour les insurgés. Il montrerait quelque disposition à excuser les exécutions sommaires qui ont accompagné la reprise de Paris; mais il sait rendre justice à des hommes comme Rossel, Delescluze, Jourde; et il sait être sévère pour Thiers sur beaucoup de points : sa faiblesse au 18 mars, ses imprudentes proclamations et celles de Jules Favre au lendemain de l'émeute. M. Rousset estime et explique que Thiers pouvait éviter cette guerre civile avec un peu plus d'esprit politique (p. 53), notamment en profitant de la médiation des maires; qu'il pouvait et qu'il devait sauver Mgr Darboy; que la répression fut beaucoup trop vigoureuse et haineuse; qu'on eût obtenu un plus véritable apaisement par une distinction plus juste entre les véritables auteurs de l'insurrection et ceux qui s'étaient laissé entraîner, que « l'expression légale de la justice touchait presque à l'iniquité ». Ce sont des conclusions qui se peuvent accorder avec celles de la grande histoire de la Commune, de M. Edmond Lepelletier. L'épilogue est dans le spectacle réconfortant de la grande revue de Longchamp, le 29 juin 1871, dans la joie d'une sorte de convalescence.

Le second volume de M. Edmond Lepelletier[2], sur l'*Histoire de la Commune*, consacré au Comité central (18-26 mars 1871) se recommande par les grandes qualités que nous avons déjà distinguées dans le premier; on y trouve une nouvelle galerie de portraits qui dépasse souvent le cadre chronologique de l'ouvrage, mais qui donne aux principaux personnages de cette histoire le relief néces-

1. Lieutenant-colonel Rousset, *1871. La Commune à Paris et en province, février-mai*. Paris, Jules Tallandier, s. d., in-12, VII-303 p.

2. Edmond Lepelletier, *Histoire de la Commune de 1871*. II : *le Comité central*. Paris, « Mercure de France », 1912, in-8°, 520 p. — Pour le t. I, voir la *Rev. hist.*, t. CIX, p. 108.

saire, Assi, Charles Lullier, Arthur Arnould, Édouard Moreau, Charles Longuet, le général Cremer, l'amiral Saisset, Floquet, Maxime Lisbonne, Charles Delescluze, dont la figure et la carrière sont ici entourées d'une particulière sympathie, en une sorte de culte, Tirard, fort sévèrement traité au contraire, tenu pour responsable du sang versé, accusé même d'avoir plus tard laissé grandir le boulangisme, quand c'est lui, au contraire, qui a détruit le boulangisme avec l'aide de Constans (voir p. 91). Ce gros volume ne comprend qu'une histoire d'une huitaine de jours, mais il s'agit du moment critique où les destinées de l'insurrection furent déjà décidées; les conclusions de l'auteur sont, en somme, que le Comité central a perdu un temps particulièrement précieux en palabres, en proclamations plus ou moins éloquentes, en négociations, au lieu d'agir vite et de surprendre Versailles en plein désarroi ou le Mont-Valérien presque complètement dégarni. Cependant, les maires cherchaient un accord; il résulte, semble-t-il, d'une façon certaine, que tout pouvait s'arranger, que chacun le désirait à Paris, que les élections furent fixées après entente avec les maires, qu'elles eurent lieu le 26 mars dans la plus parfaite tranquillité; mais que Thiers ne fit rien pour empêcher la guerre civile, et surtout que les « ruraux » de l'Assemblée ne voulaient permettre aucune concession, aucun essai de rapprochement, uniquement soucieux de profiter de la bonne occasion pour écraser la République. Car le Comité central voulait fonder la Commune libre, concevait la France sous la forme d'une fédération des communes de France, il voulait surtout sauver la République des entreprises monarchiques de l'Assemblée, et la lutte qui s'engage n'a pas encore à cette date des caractères socialistes; elle est une lutte entre la réaction et la République, et, en dernière analyse, peut-être faudra-t-il ramener la Commune de 1871 à cette simple définition.

M. Narcisse Leven, dans *Cinquante ans d'histoire, 1860-1910*[1], esquisse en réalité une histoire des Juifs dans les cinquante dernières années; la date initiale, 1860, est celle de la fondation de l'*Alliance israélite universelle*, destinée à arrêter les injustes persécutions dont souffraient généralement les Juifs. Après une introduction sur les siècles antérieurs, sur le concile de Latran en 1215, sur les meurtres rituels, sur les persécutions en Espagne ou dans les pays protestants, M. Leven raconte la fondation de l'Alliance au moment de l'affaire Mortara, qui commençait de mettre

1. *Cinquante ans d'histoire. L'Alliance israélite universelle (1860-1910)*, par N. Leven, t. I. Paris, Alcan, 1911, in-8°, 552 p.

l'opinion publique du côté des persécutés. Il étudie l'action de l'Alliance pour améliorer la condition des Juifs dans les pays musulmans, la naturalisation qui leur fut accordée en Algérie, en 1870, par le décret Crémieux, leur situation en Turquie, au Maroc, en Tunisie, en Perse. Il montre, à cet égard, l'importance du Congrès de Berlin qui, sur la proposition de M. Waddington, lia la reconnaissance définitive de l'indépendance de la Serbie et de la Roumanie à l'établissement des garanties nécessaires en faveur de la liberté de toutes les confessions. Il est vrai que plus tard l'Allemagne, et la Russie, à plus forte raison, ne tinrent pas la main à l'application de ces clauses, que, si la Serbie cessa de maltraiter ouvertement les Juifs, la Roumanie réussit à tourner l'esprit et la lettre même du traité de Berlin et ne cessa pas de faire peser sur les Juifs la plus intolérable oppression, que la Russie souleva encore l'indignation du monde entier par les horreurs des pogromes de Kichinev et autres lieux. Le dernier chapitre de ce livre est intitulé l'antisémitisme, ce qui pourrait bien être le titre du livre tout entier. Il y est surtout question, avec quelque détail, de l'affaire Dreyfus : elle s'éclaire d'une lumière nouvelle et vraie à être remise au milieu du mouvement général de l'antisémitisme; du moins ici, l'antisémitisme fut vaincu et avec lui l'Église catholique elle-même, puisque la conclusion de cet ouvrage est dans la séparation de l'Église et de l'État. Un second volume annoncé traitera de l'émigration des Israélites vers l'ouest, de la colonisation juive et des institutions scolaires et professionnelles de l'*Alliance*.

É. Driault.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Documents. — Le Comité pour l'histoire moderne de l'Autriche a eu l'heureuse idée de décider la publication des traités passés entre l'Autriche et d'autres états; elle prépare ainsi de bons matériaux pour une histoire extérieure de la monarchie des Habsbourg. Le Tableau chronologique des traités conclus par l'État autrichien de Bittner[1], qui a paru en deux volumes, a été une excellente préparation à ce travail, qui se poursuit avec une louable activité. Il est,

1. *Chronologisches Verzeichnis der œsterreichischen Staatsvertræge.* 2 vol., 1903, 1909.

comme on sait, rangé par pays. Le volume que nous annonçons aujourd'hui[1] est, il est vrai, moins important pour l'histoire de la politique européenne de l'Autriche que ceux où sont réunis les traités avec l'Angleterre ou avec les Pays-Bas; c'est plutôt une contribution à l'histoire du développement territorial de la monarchie austro-hongroise. Les traités entre l'Autriche et la Transylvanie couvrent la période de 1526 à 1690, c'est-à-dire depuis le temps où les Habsbourg ont commencé de mettre la main sur la Hongrie jusqu'à celui où disparut l'indépendance transylvaine. A peu près tous les traités sont des conventions conclues pour des trêves, des paix ou des alliances; bon nombre d'entre elles intéressent en même temps l'histoire des guerres contre les Turcs. Les textes sont édités avec soin, toujours autant que possible d'après les originaux; chacun est précédé d'une notice détaillée où sont exposés, d'un traité à l'autre, les rapports entre les deux puissances contractantes, de façon à donner, en somme, une histoire d'ensemble de ces rapports; ces notices, rédigées en grande partie d'après des documents inédits, ajoutent beaucoup à nos connaissances. Pour l'édition des textes comme pour le commentaire, Gooss a fait l'œuvre d'un bon travailleur, d'un érudit exercé.

Histoire des institutions. — L'intérêt scientifique et le besoin pratique de tirer au clair les questions de droit actuelles ont contribué à l'élaboration de l'excellent traité de Niedner sur l'Histoire ecclésiastique de Brandebourg[2]. En cinq chapitres, l'auteur a étudié l'organisation ecclésiastique dans les villes au temps de la Réforme, l'ordonnance pour la visite ecclésiastique de 1573, la situation juridique au XVIIe et au XVIIIe siècle, l'influence exercée par l' « allgemeine Landrecht » de 1794, enfin l'histoire du XIXe siècle. Des documents publiés en appendice concernent surtout le XVIe et le XVIIIe siècle. Le sujet traité ici forme une petite mais importante section d'un grand chapitre sur les rapports de l'Église et de l'État à l'époque moderne. Pour le Brandebourg, si l'on excepte l'édition des Ordonnances ecclésiastiques de Sehling, on avait peu de travaux préparatoires. Cela explique pourquoi l'auteur a si souvent

1. Veröffentlichungen der Kommission für neuere Geschichte Œsterreichs, t. IX : *Œsterreichische Staatsverträge. Fürstentum Siebenbürgen. 1526-1690*; bearbeitet von Roderich Gooss. Vienne, Holzhausen; Leipzig, Engelmann, 1911, in-8°, XI-974 p.

2. Johannes Niedner, *Die Entwicklung des städtischen Patronats in der Mark Brandenburg*. Ein Beitrag zur Geschichte der kirchlichen Lokalverwaltung. Stuttgart, Enke, 1911, in-8°, VI-286 p. (Kirchenrechtliche Abhandlungen hgg. von Ulrich Stutz, fasc. 73 et 74).

interrompu le fil du récit en y intercalant de nombreux documents. L'administration ecclésiastique des villes au XVIe siècle se rattache à des idées analogues à celles d'où sortit le mouvement gallican à la fin du moyen âge. De même qu'au temps des grands conciles réformateurs les nations avaient le sentiment de protéger l'indépendance de leur Église et travaillaient contre la centralisation pontificale en faveur de l'État, de même les villes au temps de la Réformation allemande se sentaient appelées à défendre la vie religieuse et considéraient l'administration ecclésiastique comme une branche de l'administration municipale. C'est ainsi que naquit, au cours des deux siècles suivants, le patronat urbain, qui n'était qu'une fonction particulière du Conseil municipal. Au XVIIIe siècle, l'égalité des confessions et l'influence de la philosophie conduisent à l'idée que la communauté ecclésiastique et la communauté civile doivent être séparées aussi dans leur organisation extérieure. Au XIXe siècle, après l'ordonnance municipale de 1808, l'Église dénoue le lien communal et devient peu à peu une corporation séparée dans le sein de la communauté civile. La ville conserve néanmoins le droit de nommer aux fonctions de l'Église et la direction suprême de ses finances. A ces droits du Conseil municipal correspond l'obligation de venir financièrement en aide à l'Église. Pour caractériser la situation nouvelle des rapports entre l'Église et l'État, l'auteur la compare à celle d'un père à l'égard de son fils majeur : celui-ci a bien sans doute sa maison à lui, sans cesser cependant d'être en partie entretenu par son père. Dans le sein de la communauté urbaine, ce même rapport s'est établi tel qu'il existe entre l'État prussien et l'Église. Ce travail clair et approfondi ne peut qu'ajouter encore au bon renom que s'est acquis le recueil de Mémoires fondé par Stutz et qui n'a cessé de croître depuis ses débuts, il y a une dizaine d'années.

Histoire politique au temps de la Réforme. — L'ouvrage de Walther, sur les premières années du règne de Charles-Quint[1], dénote une intelligence aiguisée et personnelle. Le jeune auteur s'est proposé de montrer comment se sont formées, au début, les idées et la pratique du souverain sous l'influence du milieu : il cherche à décomposer, pour ainsi dire, la personnalité de Charles-Quint dans les éléments qui la composent. Il croit, et ceci peut, il est vrai, s'appliquer au moins à Charles-Quint, que la manière de voir et d'agir d'un chef d'État suit plus ou moins une diagonale menée entre les efforts et les capacités de ses ministres, comme entre les intérêts et

1. Andreas Walther, *Die Anfänge Karls V*. Leipzig, Duncker et Humblot, 1911, in-8°, XIII-258 p.

les désirs de son peuple. Pour établir cette démonstration, Walther étudie dans un premier chapitre les partis, l'histoire des familles, l'administration et les problèmes politiques dans l'État bourguignon, d'abord, puis dans le royaume de Castille. La résultante de ces deux premiers éléments est le milieu qui se constitua à la cour de Philippe le Beau, fils de Marie de Bourgogne, époux de Jeanne la Folle de Castille. Le fils de Philippe est Charles-Quint, adolescent de seize ans à la mort de son père. La tante de Charles, Marguerite d'Autriche, prit la régence des Pays-Bas; c'est à cette première régence (1507-1515) qu'est consacré le second chapitre; et, dans ce chapitre encore, c'est la question des influences dirigeantes qui est surtout envisagée. Sous cette régence, au temps de la ligue de Cambrai, que l'auteur interprète comme un succès du parti national en Bourgogne, une place éminente fut occupée par l'homme dont l'influence a été dominante pour la formation de Charles, Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, premier chambellan et précepteur du futur empereur. Son nom sert de titre au troisième chapitre, le plus important de l'ouvrage. Un précédent ouvrage de l'auteur sur l'histoire de Bourgogne[1] le préparait à bien comprendre cette personnalité qui, par la tradition de sa famille, représentait la haute noblesse bourguignonne et qui, maintenant, est devenue le premier conseil d'un empereur universel, héritier des anciens ducs de Bourgogne. Avec Chièvres reparaît l'ancienne politique bourguignonne d'une neutralité amicale entre l'Angleterre et la France; mais en même temps il a aussi le sens de la politique dynastique, non nationale, qui s'imposait à son maître, le grand héritier. De là vint que Chièvres, le nationaliste bourguignon, détourna Charles-Quint de la Bourgogne vers l'empire du monde. Par là, il est vrai, il entra dans une carrière pour laquelle il n'était pas préparé : il lui manquait en effet la connaissance du monde espagnol et allemand. C'est Chièvres qui, en 1518, fit nommer grand chancelier le jurisconsulte Gattinara, le génial, le passionné, l'ambitieux représentant de la politique universelle, le rival de Chièvres et son successeur dans la formation du jeune Charles. Le contraste entre ces deux hommes est une des parties les plus finement observées du livre. Après avoir ainsi déterminé les influences, l'auteur s'arrête dans ses dernières pages sur la personne même du futur empereur; les renseignements souvent cités sur le jeune prince, il les interprète à la lumière des résultats acquis et, s'éloignant de l'opinion courante, il explique habilement comment Chièvres prépara son élève à l'indépendance.

1. *Die burgundischen Zentralbehörden*. Leipzig, 1909.

au commandement de soi-même. Dans l'enfant, chez qui l'on a vu trop exclusivement ce qu'il y a de raide et de lourd, il accentue, au contraire, la forte volonté, l'entraînement au travail. Assurément, ce livre nous fait mieux comprendre la formation de Charles-Quint. L'auteur est maître de ses sources; aux documents imprimés, il a joint le fruit de ses recherches aux archives de Lille. Il est subtil et pénétrant, mais son style souffre d'une tendance fâcheuse à l'abstraction, à l'emploi d'une langue recherchée et philosophique, derrière laquelle on distingue mal la réalité.

Les *Petits Textes*, publiés par Hans Lietzmann, dont quatre-vingt-sept numéros ont paru jusqu'ici, sont en faveur croissante auprès des professeurs comme des étudiants des universités allemandes; ils sont excellents pour les services pratiques de théologie, de philologie et d'histoire. Le recueil, que nous avons à signaler ici, de textes relatifs à l'histoire de la guerre des paysans et des anabaptistes[1] où l'on trouve, outre les douze articles des paysans et les dix articles de Memmingen, beaucoup d'autres documents, atteint parfaitement son but pédagogique et scientifique.

Dans une conférence faite à l'Université de Tubingue[2], A. Bühler se demande quelle part l'administration forestière et la chasse, telles qu'elles étaient pratiquées par les grands seigneurs fonciers, ont pu prendre à l'insurrection des paysans; il répond que la limitation du droit, qui appartenait autrefois aux paysans d'utiliser les forêts à leur profit, a porté peu d'atteintes fâcheuses aux conditions de leur vie; le droit de chasse, au contraire, accaparé par les seigneurs, et surtout l'impossibilité où se trouvait le paysan d'empêcher les dommages causés par le gibier, ont fait naître d'amers ressentiments et certainement contribué à la terrible insurrection de 1525.

C'est un fait bien connu que deux circonstances ont favorisé le protestantisme en Allemagne au XVIe siècle : l'hostilité des Habsbourg contre la France et la menace des Turcs; sans la pression constante exercée par ces deux périls extérieurs, Charles-Quint n'eût pas été forcé d'accorder tant d'avantages aux protestants alle-

1. H. Bœhmer, *Urkunden zur Geschichte des Bauernkrieges und der Wiedertäufer*. Bonn, Marcus et Weber, 1910, in-8°, 35 p. (Kleine Texte für theologische und philologische Vorlesungen und Uebungen, publ. par H. Lietzmann. Dans les derniers numéros parus, on a supprimé les mots « theologische und philologische » du titre, parce que le plan de la collection a été élargi).

2. Anton Bühler, *Wald und Jagd zu Anfang des 16 Jahrh. und die Entstehung des Bauernkrieges*. Rede gehalten am 25 Febr. 1911. Tubingue, Mohr, 1911, in-4°. 28 p.

mands. WESTERMANN s'est proposé[1] d'exposer les rapports de ces derniers avec les Turcs au temps de la diète de Ratisbonne de 1532. L'histoire de cette diète est difficile à faire à cause des interminables négociations avec une Commission des États qui se posa en intermédiaire entre ceux-ci et l'empereur. Westermann s'y est préparé par de longues recherches dans les archives, la publication des *Deutsche Reichstagsakten* n'ayant pas encore atteint l'année 1532; ce sont les archives de l'état à Vienne qui lui ont été le plus utiles. Il a publié en appendice une partie des textes qu'il a trouvés, notamment la déclaration des protestants sur leur refus d'aider l'empereur contre les Turcs. Il blâme avec raison leur tactique en cette circonstance; les moyens de droit, le patriotisme, la foi chrétienne leur interdisaient un pareil refus; ils prirent ainsi une attitude dans laquelle ils ne pouvaient ni ne voulaient sérieusement persévérer. Le refus de la « Türkenhilfe » est une manœuvre qui les compromit sans leur servir. Quand il parle des raisons morales qui décidèrent les protestants à prendre cette tactique du refus, l'auteur aurait pu rappeler le *Heerpredigt wider den Türken* de Luther, où se trouve le meilleur exposé du point de vue protestant sur la question. Westermann montre très bien le rôle de la politique bavaroise sous la direction du chancelier Léonhard von Eck : les Wittelsbach catholiques étaient pour l'impérialisme de Charles-Quint une entrave au moins aussi pesante que les États protestants de l'empire. L'auteur compare avec justesse la situation de la Bavière, enclavée dans le domaine des Habsbourg, avec la situation, dans une certaine mesure analogue, de la France. Dans les deux cas, un danger semblable conduisit à un semblable résultat : l'intérêt politique, le désir de tenir en échec la maison de Habsbourg l'emportèrent, en France comme en Bavière, sur le sentiment de la communauté religieuse. Afin que le Habsbourg ne pût utiliser l'armée consentie à Ratisbonne pour conquérir la Hongrie, la Bavière fit décider que cette armée ne pourrait être employée que contre les Turcs. Par là, et en même temps par son attitude dans la question du concile, la Bavière se fit, comme assez souvent la France dans d'autres occasions, l'alliée des protestants allemands. C'était à peu près une tactique protestante d'opposition de déclarer qu'il importait plus de convoquer le concile que de repousser les Turcs, et

1. Ascan Westermann, *Die Türkenhilfe und die politisch-kirchlichen Parteien auf dem Reichstag zu Regensburg 1532*. Heidelberg, Winter, 1910, in-8°, VIII-237 p. (Heidelberger Abhandlungen zur mittleren u. neueren Geschichte, publ. par K. Hampe et H. Oncken, 25e fasc.).

que l'hésitation de l'empereur dans la question du concile pouvait amener les États catholiques à reprendre les concessions qu'ils avaient faites pour la guerre contre les Turcs. Ne pouvant même compter sur l'appui de ses coreligionnaires, l'empereur fut bien obligé de céder aux catholiques dans la question du concile, et aux protestants au moins en leur accordant un délai de faveur provisoire. Tous ces rapports, ces négociations sont mis en bonne lumière dans l'instructive monographie de Westermann.

La période décennale qui suit la diète de Nuremberg de 1532 est le temps où s'épanouit le protestantisme allemand. Après, commence lentement le retour en arrière. Heidrich s'est proposé[1] d'étudier ce mouvement de recul pendant les cinq années qui précédèrent la résolution prise par l'empereur de faire la guerre aux protestants. Ainsi que Westermann, il s'appuie, lui aussi, sur les actes de la diète; les archives de Bruxelles et de plusieurs archives allemandes lui ont fourni ses documents. Dans une première partie, seule parue jusqu'ici, il traite des quatre diètes de 1541-1543. Les négociations qu'il raconte sont à beaucoup d'égard la répétition de celles qui s'étaient poursuivies pendant les dix années précédentes. C'est de nouveau le péril turc; de nouveau, les protestants se donnent des airs de vouloir subordonner leur aide à des concessions sur le terrain religieux; de nouveau, ils cèdent pour des raisons de patriotisme et de foi chrétienne, tandis que, d'autre part, l'empereur fait un pas vers eux et renouvelle la promesse, déjà faite plusieurs fois, mais à titre provisoire, de la tolérance. Fatigante poursuite de l'équilibre, perpétuelle dérobade avant de prendre une décision. C'est à contre-cœur que Charles-Quint décida de recourir à la force (il avait le tempérament plutôt d'un diplomate que d'un guerrier), mais il comprit que le conflit, arrivé à ce point, ne pouvait être réglé que par les armes. Selon Heidrich, l'importance de la diète de 1541 consista essentiellement à convaincre l'empereur de cette nécessité. La seconde, tenue à Spire en 1542, siégea sous l'impression d'une situation politique où les menaces contre l'Allemagne venaient du côté, non seulement des Turcs, mais aussi des Français. C'était, moins encore que l'année précédente, le moment d'en venir aux armes avec les protestants; aussi les résolutions prises par cette diète eurent-elles un caractère purement provisoire, comme celles de la précé-

1. Paul Heidrich, *Karl V und die deutschen Protestanten am Vorabend des Schmalkaldischen Krieges*. 1re partie : *Die Reichstage der Jahre 1541-1543*. Francfort-sur-le-Mein, Bær, 1911, in-8°, VIII-164 p. (Frankfurter historische Forschungen, publ. par G. Küntzel, 5e fasc.).

dente. Une troisième, réunie en cette même année à Nuremberg et qui dura jusqu'à l'année suivante, n'amena aucun changement fondamental dans les rapports entre l'empereur et les protestants. Toutes les possibilités de négociation étaient maintenant épuisées, sans qu'on eût trouvé un terrain d'entente; on recourut donc à d'autres moyens : en 1543, Charles-Quint marcha contre le duc de Clève qui venait de passer au protestantisme. Telle fut la suite des pourparlers avec la diète; elle a été fort bien exposée par Heidrich, qui nous a donné une excellente contribution à l'histoire de la diète germanique avant la guerre de Smalkalde.

Histoire de la guerre de Trente ans. — Il y a plus de trente ans, Hermann Hallwich, dans son ouvrage en deux volumes : *Wallenstein's Ende*, a donné une base solide aux recherches sur la fin tragique de Wallenstein; il a été le premier à faire connaître un grand nombre de ses lettres; depuis, il n'a cessé d'accumuler de nouveaux documents et des études de détail sur un sujet qui inspira au plus grand auteur dramatique de l'Allemagne sa meilleure tragédie; il vient maintenant de donner au public savant trois gros volumes sur l'histoire de Wallenstein[1]. On sera peut-être surpris de lire dans la préface au tome III que ce nouvel ouvrage n'est qu'une introduction, « il est vrai démesurément étendue », à un ouvrage « définitif » dont le plan est déjà tracé. Les deux premiers volumes de cette « Introduction » racontent l'histoire de Wallenstein depuis sa jeunesse jusqu'à l'apogée de sa puissance (1628); un appendice permet de plonger le regard dans les événements des deux années suivantes. Le tome III contient les documents; ce sont, pour la plupart, des lettres de Wallenstein ou à lui adressées; la plus petite partie consiste en lettres émanées de généraux et d'hommes d'État et le concernant. Hallwich confesse que son récit tombe trop souvent dans le menu détail, mais, dit-il, si l'on n'observe pas les étoiles de troisième et de quatrième grandeur, comment comprendre les mouvements des étoiles de première grandeur? Sans doute; tout de même le récit est par trop alourdi par tant de citations. Hallwich sait, quand il le veut, conter les faits avec talent, mais il le veut moins souvent que le lecteur ne le souhaiterait. On dirait qu'il préfère laisser parler les actes eux-mêmes, ce qui ne rend pas son ouvrage plus facile à lire. Les grandes lignes du récit fléchissent de temps en temps sous la masse des détails et des documents. La

1. Hermann Hallwich, *Fünf Bücher Geschichte Wallensteins*, 3 vol. Leipzig, Duncker et Humblot, 1910, in-8°, VIII-694, 585 et XVII-487 p.

pensée dominante de l'auteur consiste à défendre, à justifier son héros; Wallenstein n'a pas de plus fidèle partisan que lui. Il est convaincu que les auteurs qui l'ont précédé ont trop cherché dans le général le démon et pas assez l'homme; il défend en lui l'homme, le général et le politique. Les sources sont à peu près silencieuses sur les sentiments qui animaient Wallenstein; Hallwich lui-même avoue que cet homme énigmatique « ne mit sur le papier que des pensées, non des sentiments » (II, 347); mais, quand les documents se taisent, le biographe y supplée par des actes de foi. Il croit que Wallenstein eut « un cœur chaud, accessible à de nobles sympathies, pénétré de compassion pour les souffrances d'autrui » (I, 143). Ce n'est pas en donner la preuve que de montrer, par exemple, la sollicitude de Wallenstein pour ses agents et ses serviteurs; il n'a fait en ceci qu'agir comme tout grand calculateur et organisateur. Il était généreux, mais aussi rude et dur. Ses lettres à sa femme sont perdues, elles nous auraient peut-être fait connaître ce qu'en lui valait l'homme. Hallwich, qui déplore amèrement cette perte, se persuade cependant qu'il fut un chef de famille vraiment tendre.

Plus important que l'homme est le politique. Hallwich se réfère volontiers à Ranke dont il a récemment réédité l'histoire de Wallenstein[1]. Ranke a tracé de celui-ci le meilleur portrait, mais aussi le plus circonspect. Il s'est surtout interdit de soulever le voile qui couvre ses derniers desseins politiques. Plus nombreux sont les documents dont Hallwich peut disposer et il a pu corriger çà et là Ranke sur des points de détail; mais a-t-il réussi à faire prendre les idées si variées, souvent contradictoires, qui ont jailli de cette imagination féconde, pour les plans mûris d'un homme d'État plutôt que pour les chimères d'un orgueil démesuré? Cette question, il est plus aisé de la poser ici que d'y répondre. Il reste que Wallenstein n'a rien voulu pour l'empereur et pour l'empire qui n'ait dû servir en même temps à sa propre grandeur. Il est impossible d'entrer ici dans le détail des faits militaires, politiques et administratifs que nous prodigue Hallwich; personne à l'avenir ne pourra aborder l'étude de la guerre de Trente ans sans connaître à fond son ouvrage. Alors même qu'il aurait échoué dans sa tentative pour substituer un portrait tout nouveau de Wallenstein à l'ancien, il nous aura mieux fait connaître par le menu détail la vie de son héros et en même temps l'histoire d'un important chapitre de la grande guerre qu'aucun autre ouvrage paru depuis longtemps.

1. Voir notre précédent Bulletin, *Rev. hist.*, t. CVI, p. 376.

Une source importante, mais trouble, pour l'histoire de la chute de Wallenstein, est la correspondance des généraux Gallas, Aldringen et Piccolomini en janvier et février 1634. Tous trois étaient résolus à faire réussir les projets de l'empereur et n'entrèrent qu'en apparence dans les plans de Wallenstein. Leurs lettres ne nous sont parvenues que sous forme de copies incomplètes, en partie non datées, en partie attribuées à des auteurs ou à des destinataires faux. La critique formelle avait ici une tâche difficile, avant qu'on pût aborder la critique des documents quant à leur fond même. Un élève de Moriz Ritter (qui lui-même avait déjà fait de la chute de Wallenstein l'objet d'un travail particulier), Fr. Parnemann, a entrepris d'étudier tout ce qui se rapporte à la date, aux destinataires des lettres, à ceux qui les ont reçues[1]. Quant aux auteurs, il est arrivé à des résultats certains; quant à la date, à des résultats presque sûrs et il a pu dresser un tableau chronologique de ces lettres qui sera un guide excellent pour des recherches ultérieures; naturellement, il a trouvé en même temps des choses utiles à nous dire sur les sentiments et les desseins des trois généraux.

J. Krebs, qui connaît bien l'histoire de la Silésie pendant la guerre de Trente ans, a écrit[2] plusieurs chapitres d'une vie du comte silésien Melchior de Hatzfeldt, qui a pris part à de nombreux combats dans la première partie de la guerre, en qualité d'officier impérial; outre les faits et documents nouveaux qu'il nous apporte sur la famille des Hatzfeldt, il nous apprend beaucoup sur l'histoire militaire de la guerre de Trente ans; même ceux qui étudient Wallenstein y trouveront à glaner.

Histoire économique et intellectuelle. — Feu Jansen qui, il y a quelques années, a raconté les débuts des Fugger, a donné le tome I d'un ouvrage sur Jacques Fugger, qui devait en compter trois[3]. Ce tome I a été composé à l'aide d'excellents matériaux; l'auteur y expose la situation de Fugger dans le monde des affaires, ses entreprises dans le Tyrol, en Hongrie, et son importance politique. Dans le tome II devaient trouver place ses rapports avec Rome et l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas, les gains qu'il sut réaliser, le point où

1. Friedrich Parnemann, *Der Briefwechsel der Generale Gallas, Aldringen und Piccolomini im Januar und Februar 1634; ein Beitrag zum Untergange Wallensteins*. Berlin, Ebering, 1911, in-8°, XIII-111 p.

2. Julius Krebs, *Aus dem Leben des kaiserl. Feldmarschalls, Grafen Melchior von Hatzfeldt, 1593-1631*. Breslau, Korn, 1910, VIII-324 p.

3. Max Jansen, *Jakob Fugger der Reiche. Studien und Quellen*. I. Leipzig, Duncker et Humblot, 1910, in-8°, IX-415 p. (Studien zur Fuggergeschichte, publ. par Max Jansen, 3e fasc.).

atteignit sa fortune, et en même temps ce qu'il a fait pour les arts; un troisième volume devait contenir la correspondance. Dans le tome I, on ne trouvera pas, à vrai dire, une biographie, qui était réservée pour le tome II. Il est difficile d'exagérer l'importance économique et politique de la maison des Fugger et en particulier de celui qui en fonda la grandeur, de Jacques le Riche. Les Fugger ont été les intermédiaires des emprunts contractés par les Habsbourg, du trafic des indulgences pontificales, de la levée des impôts; ils jouèrent un rôle dans l'envoi des lettres, l'expédition des marchandises, la transmission des nouvelles politiques et autres, etc. La partie la plus importante de leurs entreprises était l'affaire des métaux précieux, le drainage de l'argent et du cuivre fourni par le Tyrol et par la Hongrie. Sur tous ces points, Jansen enrichit considérablement nos connaissances. Dans le chapitre sur Jacques Fugger et la politique, nous signalerons surtout le rôle joué par le grand marchand dans l'élection impériale de 1519. En rappelant plus tard à Charles-Quint ses obligations financières, il pouvait lui écrire : « Il est évident que, sans moi, V. M. n'aurait pu obtenir la couronne impériale. » Ce premier volume fait vivement regretter la mort prématurée de l'auteur.

Les éloges que nous avons donnés dans notre précédent Bulletin (t. CVI, p. 378) à l'ouvrage de B. Hagedorn sur le commerce et la navigation de la Frise orientale au XVIe siècle sont aussi bien mérités par la suite[1]. Le talent de l'auteur croit avec l'importance grandissante du sujet. Si, du précédent ouvrage, on a pu dire que son intérêt dépasse de beaucoup ses limites territoriales, l'observation s'applique encore bien mieux au présent volume. Ici encore, c'est la ville d'Emden qui est le centre de l'ouvrage, à ce point que, suivant l'auteur lui-même, il aurait pu être intitulé : Histoire du commerce d'Emden. Mais, au XVIe siècle, ce commerce prit une extension imprévue et tout le comté de Frise orientale contribua à l'épanouissement de sa capitale. Ses comtes, grands seigneurs fonciers, étaient devenus les seigneurs du pays et s'étaient fait une place distinguée parmi les dynastes, non seulement de l'Allemagne, mais aussi du nord de l'Europe. Les relations commerciales de la Frise orientale tendaient vers l'Orient, le Nord et l'Occident : les ports de la Baltique fournissaient les grains; la Norvège envoyait ses bois; la France

1. Bernhard Hagedorn, *Ostfrieslands Handel und Schiffahrt vom Ausgang des 16 Jahrh. bis zum Westfälischen Frieden, 1580-1648*. Berlin, Curtius, 1912, in-8°, XXII-568 p. (Abhandlungen zur Verkehrs- und Seegeschichte, publ. par Dietrich Schæfer, t. VI).

occidentale et la péninsule ibérique leurs vins et le sel marin. La Frise avait en outre un riche arrière-pays sur lequel s'appuya sa situation économique depuis l'explosion de la guerre aux Pays-Bas. Placée entre l'Allemagne et l'Angleterre, elle était en relations d'affaires avec ces deux pays; aussi l'histoire de son commerce devient-elle un chapitre de l'histoire de la Hanse teutonique et des « Merchant adventurers ». Ces derniers avaient à Emden, au grand dépit de la Hanse, un entrepôt pour les draps, et la Hanse mit aussitôt en mouvement la lourde machine de l'Empire contre ses concurrents anglais. Outre l'opposition anglo-allemande, c'est surtout l'opposition de l'Espagne et des Pays-Bas dont souffrit le commerce d'Emden. Les Hollandais voulaient empêcher, pendant la guerre, leur commerce de se détourner vers Emden, et surtout les Espagnols de tirer des ressources de la Frise voisine. L'interdiction du commerce avec l'ennemi, édictée par les États-Généraux en 1584, s'appliqua aussi par conséquent aux neutres des pays voisins et fit naître une vive amertume entre Emden et la Hollande. Résolu de maintenir sa neutralité les armes à la main, le comte de Frise s'efforça de s'assurer l'appui de l'empire; mais en Hollande on considéra ces tentatives comme des actes favorables à l'Espagne. Vers la même époque, les Pays-Bas, affranchis de l'oppression espagnole, commençaient à édifier leur puissance commerciale; alors se manifestèrent en Frise et à Emden les premiers signes de la décadence où tomba dans le même temps tout le commerce allemand. Pour Emden, il faut en chercher les raisons dans l'histoire du pays, dans la chute du pouvoir des comtes, dans la révolution d'Emden soulevée contre le comté de Frise orientale (1595). Bien qu'au commencement du XVIIe siècle l'ancienne prospérité commerciale ait semblé renaître, elle succomba bientôt par la lutte sans merci qui éclata entre le comte et la ville. Pour qu'elle pût rétablir ses affaires, il manquait à la ville d'Emden ce qui fit également défaut à la Hanse teutonique et ce qui mit le sceau à sa destinée après la victoire de l'Angleterre, c'est-à-dire la puissance politique. Ainsi tomba l'ancien esprit d'entreprise, et des marchands aux vues lointaines devinrent de petits bourgeois économes et sans horizon. Le travail de Hagedorn, composé presque uniquement à l'aide des documents d'archives, nous découvre un terrain tout neuf: l'auteur y fait preuve d'aptitudes remarquables pour l'histoire économique et politique. L'ouvrage est bien composé, muni d'une carte, d'une table des noms d'hommes et de choses, qui se rapporte aussi au précédent volume. Le style est clair, précis et pénétrant, plus châtié que dans le tome I. Remarquons encore que

les deux volumes sont complétés par une étude du même auteur parue un peu auparavant[1] et où sont étudiés les formes d'exploitation, les principes financiers et l'organisation générale du commerce maritime à Emden. On peut attendre beaucoup de lui dans le domaine où il s'est engagé.

Le vénéré maître de l'historiographie bavaroise, S. von Riezler, a, dans une conférence lue à l'Académie de Munich[2], traité de l'art sous les Wittelsbach. Il a montré que la division de la famille en branches nombreuses a favorisé le développement des arts. Non seulement Munich, mais encore Deux-Ponts, Landshut, Ingolstadt, Heidelberg, Mannheim, Düsseldorf et quelques petites localités ont, pendant plus ou moins longtemps, joui des faveurs des Wittelsbach; aujourd'hui encore, ces villes témoignent d'un riche passé artistique. Si l'architecture et la peinture ont été l'objet de soins particuliers, il n'y a aucun domaine de l'art civil ou religieux où les princes de cette maison n'aient fait sentir l'heureuse influence de leur patronage. La conférence est rédigée dans un style digne de la noblesse du sujet et témoigne d'une connaissance approfondie de cinq cents ans d'histoire.

A.-O. Meyer.

1. Bernhard Hagedorn, *Betriebsformen und Einrichtungen des Emder Seeverkehrs in den letzten drei Jahrzehnten des 16 Jahrh.* (dans les Hansische Geschichtsblætter, 1909, 1910).

2. Sigmund von Riezler, *Die Kunstpflege der Wittelsbacher.* Festrede gehalten in der k. Akademie der Wissenschaften am 8. Mærz 1911. Munich, Académie des sciences, 1911, in-4°. 43 p.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

H. Lammens. **Ziād ibn abīhi, vice-roi de l'Iraq, lieutenant de Moʿāwia Ier.** Roma, 1912. (Estratto dalla *Rivista degli studi orientali*, vol. IV.)

Ce *Ziyād*, une des figures les plus sympathiques de l'impérialisme arabe, appartenait à une famille de *Tāʾif* établie à *al Basrat* (Bassora). Mais sa généalogie étant mal établie, ses détracteurs en firent un « homo novus », sous l'épithète peu flatteuse de *mawlā;* l'appellation bizarre de *ibnʾabīhi*, « le fils de son père », des auteurs impartiaux vint trancher la question d'une façon commode et peu compromettante. Le premier calife Omayyade, *muʿāwiyat*, qui l'avait en haute estime, le fit passer pour son frère naturel.

Au service de *ʿUmar*, puis de *ʿAlī*, enfin de *Muʿāwiyat*, il devint sous celui-ci gouverneur d'*al Basrat* avec les provinces de la Haute-Asie comprises sous le nom de *Khurāsān*, puis d'*al Bahrayn*, de *ʿUmān* et d'une partie de l'Inde : c'est-à-dire de la moitié orientale de l'Empire arabe, du *machriq;* il devint, en un mot, « le second de l'État ».

Il sut faire rentrer dans l'ordre la population turbulente et anarchiste d'*al Basrat :* le discours qu'il lui tint en prenant possession de ce poste difficile est un chef-d'œuvre de netteté et de fermeté, c'est aussi un des rares échantillons de l'éloquence arabe (p. 39-41). Quand il succéda peu après à *al mughīrat*, dans le gouvernement d'*alkūfat*, le dernier boulevard du chiisme, il eut à réprimer une émeute fomentée par le chef de la secte, *Hudjr*. Après examen du dossier de l'affaire, le calife ordonna l'exécution du chef des dissidents et de quelques-uns de ses compagnons. L'ordre se rétablit enfin dans l'*ʿIrāq*.

Mais pour le rendre définitif, *Ziyād* eut l'idée ingénieuse de transformer le palais de la préfecture *dar al ʾimārat* en une forteresse, d'où les regards du gouverneur plongeaient dans les galeries et la cour de la mosquée. Celle-ci, le *masdjid*, avant de devenir le lieu exclusif du culte, était la maison commune, le parlement, la place d'armes, en un mot le centre de la vie publique, et, en particulier, à *al Kūfat* elle était le foyer des conspirations antiomayyades. En outre, il remania les arrondissements de la villle de manière que dans chacun des quatre *ʾarbāʿ* ou quartiers les éléments chiites intransigeants, hostiles à la dynastie, fussent contrebalancés par des groupes ethnographiques différents : et il substitua à l'autorité des chefs de tribus celle des préposés du gouvernement *ʿarīf* et *naqīb*.

Une fois l'autorité de la dynastie consolidée, *Ziyād* s'occupa de la

mise en valeur du pays par des travaux d'utilité générale, réfection des canaux de l'*ʿIrāq* négligée sous le califat troublé de *ʿAlī*, concession de terres abandonnées, encouragements à l'agriculture. Il entreprit aussi la colonisation militaire du *Khurāsān*.

En somme, *Ziyād* gouverna avec fermeté sans la cruauté du fameux *Alhaddjādj;* il pratiqua la mansuétude *hilm* et fut avant tout un homme d'État omayyade.

Bien des passages mériteraient d'arrêter notre attention dans cette intéressante étude. Sachons gré à l'auteur de nous avoir donné là une monographie utile aux études d'histoire arabe.

Page 3, ligne 8, que veut dire « le dialecte de l'Iran »? Page 39, note 5, lire : *lā tardjumū qabrī*, et *rudjum* avec un *djīm* et non avec un *hāʾ*.

A. Barthélemy.

N. Chabannes. **Monographie de la paroisse de Rocles.** Privas, impr. centrale de l'Ardèche, 1911. In-8°, 128 pages, 4 planches et une carte. (Extrait de la *Revue du Vivarais*, t. XIX et XX.)

Mme Ricard, née de Rochegude, et Henri de Longevialle. **La marquise de Villevrain (1729-1799). Un intérieur de famille en province au XVIIIe siècle. Lettres.** Privas, impr. centrale de l'Ardèche, 1911. In-8°, 102 pages et 4 planches. (Extrait de la *Revue du Vivarais*, t. XIX et XX.)

L'étude de M. Chabannes sur sa paroisse natale est fort bien conduite; le plan en est logique et clair. L'auteur nous renseigne d'abord sur l'étymologie du nom actuel de la commune, sur les hameaux, les lieux dits, les rivières, le climat, les productions, sur le costume, sur l'activité agricole, commerciale et industrielle. On sent à l'allure de l'exposé que M. Chabannes est originaire de la paroisse dont il écrit l'histoire: il en connaît les traditions, les légendes, les dictons. Son récit ne manque pas de verve et de couleur. La paroisse de Rocles, d'après lui, existe depuis le VIIe ou le VIIIe siècle; sur les origines chrétiennes de Rocles, l'auteur n'a recueilli que bien peu de renseignements. Le château féodal fut probablement détruit au XIVe siècle par les Routiers. M. Chabannes dresse la liste des seigneurs, nous renseignant sur leur biographie, leur blason. Il étudie ensuite la condition du peuple. Le mode de possession dominant est l'emphytéose; l'auteur en donne une définition excellente : c'est une location perpétuelle. Une des particularités de l'emphytéote vivarois c'est, qu'outre le serment de fidélité, il prête l'hommage tout comme un feudataire. M. Chabannes examine les droits de prélation, de taille, de corvées, de banalité, de justice.

Au XVIe siècle, les seigneurs de Rocles ayant embrassé le protes-

tantisme, toute la population suit leur exemple : *cujus regio ejus religio*. De 1625 à 1650, les habitants retournent en bloc au catholicisme. Sur l'administration municipale, sur les consuls, sur les collecteurs des tailles, sur la dîme, M. Chabannes nous fournit des renseignements très explicites. L'auteur réussit même à faire revivre les intérieurs paysans sous l'ancien régime, réjouissances familiales, chansons à boire, romances campagnardes. Le village à flanc de coteau, où l'on accède par une *calade*, sorte de chemin muletier pavé, est troublé de temps en temps par les charivaris de la jeunesse et le passage des gens de guerre. Quelques détails sur l'organisation des milices, sur l'enseignement populaire.

Examinant ensuite l'histoire de sa paroisse à l'époque révolutionnaire, l'auteur n'a pas su se garder suffisamment de considérations trop générales; il aurait dû tenir pour connus les grands événements de l'histoire nationale. Les élections aux États-Généraux, la rédaction des cahiers de doléances, la constitution civile du clergé, la participation de la municipalité de Rocles au rassemblement de Jalès, la substitution des gardes nationales aux anciennes milices, la levée en masse, la chouannerie, bref toutes les circonstances de l'existence de Rocles sous la Révolution sont passées en revue. La documentation est riche pour l'époque révolutionnaire, les délibérations municipales ayant fourni à l'auteur des renseignements très circonstanciés. Nous engageons vivement M. Chabannes à continuer dans cette voie et à nous donner de nouvelles monographies de paroisses vivaroises.

La correspondance de la marquise de Villevrain avait donné lieu à une première publication restreinte dans la *Revue hebdomadaire*. Dans la brochure qu'elle vient de publier avec la collaboration de M. de Longevialle, Mme Ricard a élargi son cadre et complété sa documentation. Les lettres de la marquise proviennent du château de Rochegude, situé à la limite des départements de la Drôme et de Vaucluse. Cette correspondance comprend deux parties; la première, qui a son point de départ en 1748, renferme les lettres adressées par M. de Bonot de Villevrain à Mlle d'Acquéria de Rochegude, alors pensionnaire à l'abbaye de Soyons, dans le Haut-Vivarais; en 1774, commence une seconde série de lettres écrites pour la plupart par le fils aîné de la marquise, lequel se trouvait à cette époque en garnison à Sedan. L'unique frère de Mme de Villevrain, le marquis d'Acquéria de Rochegude, fut une des premières victimes des émeutes de 1790 à Avignon. La marquise mourut au Bourg-Saint-Andéol le 17 ventôse an VII (1799).

Les lettres de Mme de Villevrain et celles de ses correspondants contiennent surtout des renseignements d'ordre privé; mais, sur ce point, elles constituent une restitution intéressante de la vie familiale en Vivarais au XVIIIe siècle. On y rencontre des détails sur les hivers du pays, la peur des loups, l'éducation des vers à soie, la vie de

pensionnat, les « nippes » et la dot d'une fiancée. Une lettre fait mention de Mme de Larnage, l'amie de J.-J. Rousseau, « fort aymable et devouée, quoyqu'elle donne un peu dans les nouvelles idées de philosophie ». Un voyage en bateau sur le Rhône n'allait pas sans danger; en temps de crue, le bac à traille du Bourg ne fonctionnait pas; la traversée du fleuve devait se faire à la rame. Les chemins n'étaient pas sûrs; il fallait se munir de pistolets en passant par le Vivarais, par crainte des malandrins. A peine mariée et installée au Bourg, la marquise contracte la petite vérole; comme traitement, elle se lave le visage avec de l'eau distillée de lis, de roses, de fraises, de melons, de fèves et même avec du lait d'ânesse.

Dans la deuxième partie de la correspondance, il est surtout question du fils aîné de la marquise, aspirant, en 1774, au grade de capitaine et qui fait des dettes. On y voit l'émotion causée au Bourg par la maladie dont Louis XV allait mourir, l'attente des nouvelles. Une lettre nous apprend que les chiens enragés sont nombreux dans la petite ville; bien des personnes qui ont été mordues sont parties en pèlerinage pour la chapelle Saint-Denis à Rochegude.

La marquise donne tous ses soins à la récolte des graines et fait bien surveiller ses vers à soie. « Le deuil du feu roy fera que le prix des cocons ne sera que bien médiocre. » Un orage violent et des coups de tonnerre font périr une chambrée des plus beaux vers à soie « prêts à monter ». D'autres lettres nous présentent un tableau de la vie mondaine au Bourg; à la dernière réception, la cour de la marquise a été pleine de chaises à porteurs, son salon de visites. « On s'agite dans les compagnies, on jase; c'est un vray babillage de pies enragées. » On voudrait savoir ce qui se passe à Paris « et quelles personnes auront crédit près du nouveau roy ».

Cette correspondance évoque, d'autre part, un monde futile et délicat de jeunes officiers, préoccupés surtout de leur avancement et comptant pour cela sur leurs amis de la cour, en attendant, faisant des dettes et mille folies, cultivant les belles et le point d'honneur.

A la suite des lettres, quelques documents notariés nous renseignent sur le luxe de la maison de M. Bonot au Bourg, sur le rendement de ses terres, vignobles, prairies, oliviers, mûriers, vers à soie. La brochure se termine par une généalogie des Bonot, seigneurs de Villevrain, et par une notice sur l'abbaye de Soyons, fondée au VIIIe siècle et détruite par les protestants en 1562; la communauté ne comptait que dix religieuses quand elle se dispersa en 1791.

On voit, par cette courte analyse, de quel intérêt peut être la publication de Mme Rochegude et de M. de Longevialle pour l'étude de la petite noblesse provinciale à la veille de la Révolution.

Jean RÉGNÉ.

L. DUTIL. **L'état économique du Languedoc à la fin de l'ancien régime (1750-1789).** Paris, Hachette, 1911. In-8°, XXIV-961 pages.

Le volumineux ouvrage que M. L. Dutil a consacré à la description de l'état économique du Languedoc, pendant la seconde moitié de l'ancien régime, comptera assurément parmi les plus consciencieuses enquêtes qui aient été entreprises sur la condition matérielle des provinces de l'ancienne France à la veille de la Révolution. Son information est très abondante ; elle résulte d'un énorme travail de dépouillement de pièces inédites, poursuivi dans les dépôts de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Tarn, complété à Paris aux Archives nationales. Un grand nombre de sources imprimées ont été mises à contribution. Telle est cependant l'étendue du sujet choisi par M. Dutil, qu'il serait nécessaire, pour en élucider certaines parties, qu'il a laissées dans l'ombre, de recourir à d'autres sources, notamment à celles des séries E, G et H des archives départementales et locales. Sa bibliographie, cependant considérable, ne donne de même qu'une idée imparfaite du nombre des publications du XVIIIe siècle qu'il serait nécessaire d'avoir consulté pour épuiser vraiment la question. M. Dutil n'a pas eu recours, par exemple, aux relations de voyage, aux ouvrages techniques, à nombre de monographies locales, où il eût puisé des éléments complémentaires de son travail. Mais il a eu le mérite de rassembler les matériaux essentiels d'une œuvre d'ensemble et d'en tirer un tableau substantiel, nourri de faits, d'une érudition minutieuse et précise, tel en somme qu'on en souhaiterait de semblables pour chacune de nos grandes régions françaises. Son travail contient une mine inépuisable de renseignements pour les économistes et les historiens, qui ne sauraient en méconnaître sans injustice le réel mérite.

Il vaut surtout par le nombre immense des faits recueillis. Leur quantité fait perdre parfois de vue à l'auteur les idées générales. Aussi la composition n'a-t-elle pas toujours l'enchaînement et la rigueur désirables. On souhaiterait notamment que le tableau de l'administration économique eût plus d'unité, qu'il eût été débarrassé de quelques développements parasites et surtout concentré davantage, au lieu de former une série de fragments disséminés entre les quatre livres qui constituent l'ouvrage. On n'aperçoit pas ainsi, d'une manière bien claire, l'action plus ou moins incohérente, oscillant entre la réglementation et la liberté, qu'exercèrent les représentants du gouvernement central et les autorités provinciales ou locales. Mais on aurait mauvaise grâce, devant les résultats de l'enquête poursuivie par M. Dutil, à insister sur ce défaut. Il convient, au contraire, de faire remarquer l'ampleur de son œuvre, la clarté de son exposition et la précision des résultats qu'il nous livre.

Le livre premier de l'ouvrage de M. Dutil est une sorte d'introduction, où l'auteur décrit sobrement le milieu géographique et ethnique,

où il montre l'absence d'unité réelle de cette région languedocienne, formée d'un agrégat de pays très diversifiés par la nature, remarquables par l'extrême variété des sols et des climats, mais groupés par les liens historiques et par les affinités de race. Sur une surface presque équivalente à celle de la Belgique actuelle (28,687 kilomètres carrés, non compris le Velay et le Vivarais), vivent à la fin du XVIIIe siècle 1,339,000 Languedociens. La population s'était accrue de plus de 200,000 âmes en un siècle, malgré l'émigration protestante consécutive à la révocation de l'édit de Nantes. On compte alors en Languedoc peu de grandes villes. Toulouse, la première, a 60,000 habitants; Nîmes, 50,000; Montpellier, 30 à 32,000; Béziers, 17 à 20,000. Mais les petites villes sont assez nombreuses en Bas-Languedoc, où la proportion de population urbaine est de 33 °/₀, tandis qu'elle n'atteint que 17 °/₀ en Haut-Languedoc. C'est donc la population des campagnes qui domine et de beaucoup. Ce sont les exploitations agricoles et les industries rurales qui absorbent la plus grande part de l'activité des Languedociens.

Le tableau de la production agricole occupe un tiers environ de l'ouvrage de M. Dutil. C'est une des parties les plus intéressantes et les plus solides de son travail, bien qu'on y puisse regretter l'excessive sobriété de son enquête sur la répartition de la propriété et les modes d'exploitation des terres, M. Dutil constate seulement, dans un aperçu trop bref, la prédominance de la propriété ecclésiastique, seigneuriale et bourgeoise; le morcellement d'une partie du sol en petites exploitations paysannes; la généralisation du métayage; l'emploi de journaliers salariés, dont la raréfaction est déjà constatée en Bas-Languedoc et dont les salaires suivent une courbe ascendante. Pendant ce demi-siècle, l'agriculture languedocienne a progressé. M. Dutil dresse de ses progrès un inventaire excellent. Les perfectionnements techniques ne sont sans doute qu'à l'état d'ébauches; l'outillage reste imparfait; les méthodes routinières prévalent. Mais l'État et les particuliers éclairés s'efforcent à propager les idées nouvelles. La culture s'étend. En neuf ans seulement (1779-1789), on met en valeur 19,000 hectares. On projette le dessèchement des marais côtiers. Le travail agricole devient plus actif et l'accroissement de prix des denrées coïncide avec l'augmentation du prix des fermages et de la valeur des terres. Toutefois, on ne tire pas de grandes ressources de certaines formes d'exploitation de richesses naturelles. Ainsi, sur la côte, il n'y a guère que deux sortes de pêche assez actives, celles de la sardine et du thon; la consommation du poisson frais est très réduite. Malgré l'effort tenté par Colbert, la dévastation des bois et des forêts s'est aggravée en Languedoc, au grand détriment du sol; des défrichements inconsidérés réduisent encore la zone forestière, les communaux et les dépaissances boisées. Les bois de charpente et de chauffage commencent à se raréfier. En Languedoc, au XVIIIe siècle, l'économie rurale sur ces deux points se trouvait en état d'infériorité.

Du côté de l'élevage, au contraire, quelques efforts ont été tentés. On essayait de suppléer à l'insuffisance des prairies naturelles et à la restriction des dépaissances en créant, d'une manière encore restreinte, les premières prairies artificielles. Si le Languedoc élevait peu de chevaux et faisait venir ses mulets d'autres provinces, du moins il possédait d'importants troupeaux de bêtes à cornes dans la zone des plateaux, et surtout une grande quantité de bêtes à laine. Bien que le nombre de ces dernières eût peut-être diminué, le pays languedocien est encore alors un des premiers de France pour la production des toisons. Quelques essais sont tentés pour améliorer les races ovines locales. Les chèvres, les porcs, la volaille abondent. On commence à organiser un service de défense contre les épizooties et l'art vétérinaire apparaît. A côté de l'élevage du mouton, les quatre variétés fondamentales de l'économie rurale languedocienne de cette époque sont les cultures des céréales, de la vigne, des arbres fruitiers et des plantes industrielles. Les céréales occupent la première place, et parmi elles principalement le froment, le maïs, le seigle et le méteil. Bien que la culture extensive prédomine, bien que les rendements soient médiocres, le Languedoc peut exporter d'ordinaire 1,880,000 quintaux de blé. La pomme de terre a été introduite dans les régions montueuses. La production des légumineuses est abondante. La vigne a progressé dans de fortes proportions, quoique le Languedoc soit à cette époque loin de lui avoir attribué la place excessive qu'il lui a depuis malencontreusement donnée. Bien que le rendement soit faible (dix à quinze hectolitres à l'hectare), le viticulteur peut vendre, en dehors de la province, les meilleurs vins, voire même les vins communs, ainsi que les raisins secs; il brûle une partie des vins médiocres et en retire des eaux-de-vie à degré élevé. Les cultures fruitières et arboricoles sont aussi florissantes. Si l'on excepte celle de l'olivier, qui est en décadence dès cette époque, les autres ont progressé. Parmi les cultures de plantes industrielles, certaines, jadis de premier ordre, se trouvent en plein déclin, notamment celle du pastel, de la gaude et du safran. Mais deux grandissent rapidement, celles de la garance et surtout du mûrier; 415,000 de ces derniers arbres sont plantés en moins de dix ans (de 1753 à 1761). La sériciculture languedocienne prend un vigoureux essor, spécialement dans la région cévenole, où le seul diocèse d'Alais fournissait 12,000 quintaux de cocons. Un grand nombre d'améliorations ont été introduites dans la culture des mûriers et dans l'éducation des vers à soie, qui deviennent des sources essentielles de richesse pour la province.

Le Languedoc, à cette date, est, en même temps qu'un grand centre de production agricole, un des premiers centres français de production industrielle. Comme dans le reste du royaume, la spécialisation n'y existe qu'à l'état d'ébauche; presque toutes les variétés d'industrie y sont représentées. A côté des petits ateliers domestiques et des métiers de petite industrie, s'y sont développées les manufactures

royales et les formes nouvelles de la grande industrie. A côté des vieilles traditions corporatives et des innovations réglementaires dues à la centralisation monarchique, apparaissent les premières manifestations de la liberté économique. Le tableau de cette activité industrielle, tracé par M. Dutil, ne laisse rien à désirer pour la précision du détail et la clarté de l'ensemble. L'auteur a mis en pleine lumière le développement des industries extractives et minérales, exploitation des carrières de marbres, des salines du Bas-Languedoc, cette dernière gênée par le monopole de la gabelle; mise en valeur des gisements de minerais de fer des Pyrénées et des Cévennes, des houillères de Carmaux, de Graissessac et d'Alais. Il a montré, liés à ce fait économique, les progrès de l'industrie métallurgique, des forges et martinets à fer et à cuivre et des fonderies de plomb pyrénéennes et cévenoles. Il a insisté avec raison sur les industries maîtresses du Languedoc, à savoir les industries textiles. Parmi celles-ci, l'industrie lainière occupe le premier rang; elle s'alimente avec les laines du pays et avec celles d'Espagne. Elle fabrique des draps fins et mi-fins pour le Levant (*londres* et *londrins*); elle en exporte de 5,000 à 12,000 ballots par an, entre 1734 et 1763, pour huit à treize millions de francs, entre 1780 et 1788. Lorsque cette variété de fabrication, compromise par les alternances de réglementation outrée et de concurrence frauduleuse, ainsi que par les variations du goût, décline, les autres spécialités, production des tissus de consommation populaire, draps de troupe de Lodève, molletons, burats, cadis, serges, ratines, droguets des Cévennes et du Haut-Languedoc, estimée, en 1728, six millions annuellement, compensent par leur vogue sur le marché intérieur la décadence du marché extérieur. De son côté, le succès croissant de la bonneterie et des bas de laine, dans les Cévennes et le Bas-Languedoc, vient suppléer à la crise des fabriques de couvertures et de la chapellerie. L'industrie soyeuse a pris un grand essor; la filature et le moulinage prospèrent dans la région cévenole, livrant au commerce, en 1788, huit à neuf millions de francs de soies, au lieu de trois millions (chiffre de 1744). La fabrication des soieries enrichit Nîmes, où le nombre des métiers, en soixante ans, s'élève de 776 à 3,000; les étoffes nîmoises, légères et à bon marché, trouvent une clientèle nombreuse. La rubannerie naît à Alais. La production s'élève, pour l'ensemble des tissus de soie, vers 1778, à sept millions de francs. De plus, la bonneterie de soie a tellement prospéré, depuis 1750, à Nîmes et dans les Cévennes, qu'en 1774, elle donne lieu à un commerce de dix millions; la fermeture du marché espagnol vient compromettre cette industrie, qui produit encore cependant pour neuf millions de francs en 1788. A la même époque, le Languedoc s'est enrichi, en moins de quarante ans, d'une autre grande industrie. Il file et il teint les cotons du Levant. Il les utilise dans la fabrication des mouchoirs et des cotonnades (siamoises, mousselines, toiles peintes, molletons, couvertures), soit à Montpellier, soit dans les Cévennes et le Haut-Languedoc. Il en retire annuel-

lement une valeur moyenne de quatre millions. Il supplée ainsi à la médiocrité de sa fabrique de toiles de chanvre, qui ne réussit guère qu'en Albigeois et qui se cantonne dans le commerce des tissus grossiers.

Les autres industries du Languedoc n'ont qu'une place secondaire. Elles se trouvent dans la dépendance des industries principales ou de la production agricole. Tel est le cas des savonneries et des teintureries, simples annexes des fabriques de tissus; des tanneries et des mégisseries; des ateliers où l'on travaillait la terre, le bois, les produits végétaux et minéraux. Si la réglementation et la fiscalité ont porté un coup funeste à la préparation des cuirs et des peaux, florissante avant 1759, en retour, les verreries, réduites en nombre, mais mieux aménagées, les tuileries, les briqueteries, les faïenceries montrent une certaine activité. Les premières fabriquent la valeur d'un demi-million d'objets divers. Les papeteries se transforment dans le Castrais et surtout en Vivarais, où le renom d'Annonay atteint au plus haut point; la fabrication des papiers, cartons et cartes, arrive à dépasser un million. Si la parfumerie a décliné, la fabrication des bougies de cire s'est ranimée depuis 1765 à Albi et à Montpellier. Les ateliers d'amidonniers sont nombreux. Le travail du bois, surtout la tonnellerie, occupe beaucoup d'artisans en Bas-Languedoc. Enfin, à la traditionnelle industrie du verdet, qui se maintient à Montpellier et qui se propage à Gignac, s'ajoutent les premières fabriques de produits chimiques, cristal de tartre, eau-forte, vitriol, dont Chaptal fut en Languedoc un des principaux promoteurs. De ces industries, la province retire encore près d'un million. Ainsi, le Languedoc de l'ancien régime se présente avec cette physionomie d'un pays de grande activité industrielle qu'il n'offre plus aujourd'hui.

M. Dutil emploie un quart à peu près de sa monographie à retracer le tableau de la circulation commerciale en Languedoc pendant la deuxième période du XVIIIe siècle. C'est une des meilleures parties de cet ouvrage, si nourri et si utile. Il nous montre la province dotée du meilleur réseau de routes du royaume, sillonnée par les postes et par les diligences ou messageries, pourvue de la liberté du roulage. Le trafic par voie d'eau était devenu très considérable, grâce aux améliorations apportées au canal du Midi, qu'on raccordait à la Robine de Narbonne, d'une part, au Rhône de l'autre, par le canal des Étangs, grâce aussi au développement du port de Cette. Le mouvement des échanges s'est accru, favorisé par la multiplication des foires, par l'importance mondiale de celle de Beaucaire, par la création du marché des soies d'Alais, par le progrès des relations entre le Haut et le Bas-Languedoc, entre cette province et l'intérieur, entre la France et les pays étrangers. Le commerce du Languedoc, qui porte surtout sur les grains, les vins, les eaux-de-vie, les fruits, les soies, la draperie, les soieries et les cotonnades, forme à ce moment le treizième (soixante-six millions de francs) du commerce extérieur du royaume.

Ces résultats avaient été obtenus malgré la multiplicité des obstacles financiers, économiques et administratifs, droits de marché, de subvention, d'octroi, douanes et péages, règlements de tout genre, systèmes incohérents de poids et mesures qui gênaient encore trop souvent la circulation commerciale. Toutefois, dans les dix années qui précédèrent la Révolution, une crise agricole et industrielle sévissait par suite de la surproduction, de l'apparition répétée des fléaux naturels, des mesures protectionnistes de pays voisins, tels que l'Espagne. Elle avait sa répercussion sur la main-d'œuvre, sur la stagnation des salaires, sur les soubresauts du mouvement commercial. Les survivances de la fiscalité et de l'esprit de privilège contribuaient à l'incertitude de la situation économique et à cet état de malaise, précurseurs du grand bouleversement qui allait se produire.

Si l'on veut se rendre compte du progrès accompli dans l'ordre matériel par une des plus grandes et des plus riches provinces de France dans les cinquante dernières années de l'ancien régime, si l'on cherche aussi à reconnaître les défauts de l'économie nationale à cette époque, on devra recourir à l'œuvre approfondie de M. Dutil. Elle comble une lacune de l'histoire du Languedoc; elle éclaire d'un jour plus net l'organisation économique de l'ancienne France. Elle en précise les traits. De ce volume de près de 1,000 pages, fruit d'une longue patience, les historiens retireront vraiment autant d'agrément que de profit.

P. Boissonnade.

Dr Edgar Richter. **Konrad Engelbert Œlsner und die französische Revolution.** Leipzig, Dyk, 1911. In-8°, 96 pages.

Flucht, Verhœr und Hinrichtung Ludwig's XVI nach der Schilderung eines deutschen Beobachters (Konrad Engelbert Œlsner). Bruchstücke aus dem *Lucifer* für Seminarübungen hgg. von Alexander Cartellieri. Leipzig, Dyk, 1911. In-8°, IV-81 pages.

Ce n'est pas aux anciens lecteurs de la *Revue historique* qu'il est besoin de présenter Œlsner. M. Alfred Stern a fréquemment appelé leur attention sur cet intéressant personnage, de 1897 à 1905, en citant de nombreux fragments de ses rapports si curieux sur les événements de la Révolution. Ce Silésien, né en 1764, esprit ouvert et aventureux, se trouvait à Paris au moment même où elle éclatait; il s'enthousiasma, comme tant de ses compatriotes, pour le grand mouvement de 1789, en fit, si je puis dire, les honneurs aux visiteurs d'Allemagne, Halem, Schlaberndorf, Reichard, Forster, etc., fraya avec Rabaut, Roederer, Sieyès, Mme Roland, Marie-Hélène Williams et autres célébrités du temps. Il courait les rues, les clubs et les théâtres, observateur intelligent et, jusqu'au début de 1793, optimiste, confiant en l'ave-

nir. Puis la Terreur grandissante l'effraie; en mai 1794, il se sauve en Suisse et ne revient à Paris qu'en 1796; il y représente pendant quelques mois la ville libre de Francfort. Incarcéré comme suspect de jacobinisme en 1798, lors d'un voyage au pays natal, Œlsner revient en France, où il s'occupe d'études scientifiques sur l'Islam jusqu'à la chute de Napoléon. Il entre alors au service de la Prusse comme conseiller de légation, en 1818, quitte ces fonctions dès 1825 et meurt à Paris en 1828. Œlsner avait énormément écrit et pris des notes sur l'histoire de la Révolution; malheureusement, il a détruit beaucoup de ses manuscrits lors de sa fuite, en 1794. Ses articles, imprimés dans le *Nouveau Mercure allemand* de Wieland, dans la *Minerva* d'Archenholtz, dans la *Klio* d'Usteri, ont généralement paru sous le voile de l'anonyme. Ils ont été recueillis en partie dans les *Bruchstücke aus der französischen Revolution, aus den Papieren eines Augenzeugen* (s. l. et nom d'impr., 1794), et *Lucifer, gereinigte Beitræge zur Geschichte der französischen Revolution* (s. l. et nom d'impr., 1797-1799, 2 vol.). Le travail de M. Edgar Richter est un exposé lucide et consciencieux de tout ce que nous savons sur la vie et l'activité littéraire d'Œlsner durant l'époque révolutionnaire.

La publication de M. Cartellieri est quasiment l'appendice du travail de M. E. Richter sur Œlsner. Ce sont des fragments empruntés au *Lucifer*, revue rédigée par ce publiciste allemand, présent à Paris au moment de la Révolution. De beaucoup le plus étendu est le récit de la fuite de Varennes, déjà connu en France, puisque M. Alfred Stern en a publié la traduction dans la *Revue historique* de 1897-1899. Le récit du procès et de l'exécution du roi, qui a été publié par Œlsner dans la *Minerva* d'Archenholtz, est plus court; si l'auteur y manifeste sa pitié pour la victime et sa conviction que la mort de Louis XVI n'affermira pas la liberté, il déclare pourtant que le supplicié fut assurément criminel (*unstreitig ein Verbrecher*). Dans l'avant-propos, M. Cartellieri annonce la publication prochaine d'autres écrits d'Œlsner.

R. Reuss.

Pierre Caron. **Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française**. Avec une lettre-préface de M. A. Aulard. Paris, A. Picard et fils, 1912. 1 vol. in-8°, xv-294 pages. (T. V des *Manuels de bibliographie historique*.)

Dans la lettre-préface par laquelle il signale et recommande ce nouveau volume, M. Aulard écrit : « Je me rappelle mes débuts, l'abandon où se trouvait un étudiant en histoire de la Révolution, obligé d'improviser, lui seul, toute sa bibliographie, tâtonnant et errant, sans un secours, sans une lumière, et j'ai passé une grande partie de ma

vie à me procurer, une à une, au hasard des rencontres, incomplètement ou péniblement, les indispensables connaissances que votre excellent Manuel offre toutes à la fois, épargnant au lecteur des années de recherches et d'incertitude. » Ce sont ces « indispensables connaissances » que, dans son *Manuel pratique*, M. Pierre Caron a voulu rassembler et résumer, non seulement pour les débutants et les étudiants, mais aussi pour ceux qui ne sont plus des novices et auxquels ce répertoire présentera, coordonnées, les indications nécessaires. *Organisation du travail* : commissions officielles, sociétés libres, périodiques, collections; *Sources manuscrites* : Archives nationales, archives des ministères, archives départementales, archives étrangères, bibliothèques et manuscrits; *Sources imprimées* : bibliographie, recueils législatifs et administratifs, journaux et almanachs, instruments de travail courant, voilà les grandes divisions du Manuel. Mais qu'on ne s'imagine pas que M. P. Caron se borne à signaler les grands dépôts ou à énumérer les principales collections; il va dans le détail et son recueil est souvent un inventaire minutieux et, par endroits, critique; c'est ainsi que l'auteur consacre plus de quarante pages à la Bibliothèque nationale et énumère, en une vingtaine d'autres, les manuscrits du *fonds français*, où l'historien de la Révolution pourra trouver des matériaux; c'est ainsi encore qu'il donne, sur les procès-verbaux et les impressions des Assemblées, des indications qui supposent une longue pratique de ces recueils et non une simple connaissance bibliographique. Si j'ajoute qu'une concordance des calendriers républicain et grégorien termine le volume, j'aurai dit, je crois, combien sera utile ce Manuel, vraiment pratique, où il y a tout l'essentiel.

Ch. SCHMIDT.

P. ROQUES. **Le général de Clausewitz. Sa vie et sa théorie de la guerre**. Paris, Berger-Levrault, 1912. In-8°, 145 pages.

Après le colonel Camon, qui a fait une intéressante critique des œuvres historiques de Clausewitz et dont il a été parlé ici même, M. Roques nous donne une étude destinée plus spécialement à dégager la personnalité de Clausewitz. Celui-ci fut pour ainsi dire élevé dans les camps; à l'école militaire de Berlin, il eut pour maître Scharnhorst qui le classa en tête des officiers qui suivaient les cours. Dès les premières années, Clausewitz a un goût très vif pour les idées, ainsi qu'en témoigne une lettre citée par l'auteur; il cherche à dominer la vie par la réflexion. Il lit Montaigne, Machiavel, dont il transcrit ce passage pour en faire application dans les affaires militaires : « Ce n'est pas une conduite prudente d'exposer tout ce qu'on possède sans exposer en même temps toutes ses forces. » Dès Auerstædt, comme l'avait déjà

montré le colonel Camon, Clausewitz comprend de quelle importance sont les facteurs moraux à la guerre.

En 1809, Clausewitz est détaché au département de la Guerre, sous les ordres de Scharnhorst, et jusqu'à la mort de celui-ci, en 1813, sa pensée reçoit du réformateur de l'armée prussienne une empreinte profonde.

Quand, en 1812, la Prusse s'allie à Napoléon, Clausewitz donne sa démission et demande à servir dans l'armée russe, où il est nommé lieutenant-colonel. Clausewitz est plus Allemand que Prussien; il veut combattre pour l'Allemagne entière et même pour tous les vaincus; aussi s'abandonne-t-il joyeusement au destin qui l'entraîne, par une vie nouvelle, à la défense de l'intérêt général. Les enseignements qu'il tire de cette campagne de 1812, c'est que les éclairs du génie au milieu des hasards de la guerre sont une condition de la victoire, ce qui n'exclut pas sa foi en la vertu de la science méthodique.

C'est pendant les dernières années de sa vie que Clausewitz rédige presque tous les grands ouvrages militaires qui ont fait sa célébrité.

L'essentiel de la pensée militaire de Clausewitz est contenu dans le gros ouvrage intitulé : *De la guerre*, dont M. Roques fait une très bonne analyse. Clausewitz aime la recherche des principes et des enseignements qui en découlent. Ce qui caractérise son œuvre principale, c'est le mélange du sens historique et de concepts inspirés de l'esprit philosophique du XVIIIe siècle. La guerre, dit-il, est un duel et ce duel est lui-même un acte de violence destiné à réduire un adversaire à notre volonté. Les qualités indispensables à un chef sont, avec la bravoure, l'intelligence et la connaissance de la nature humaine. Dans les dernières parties de son livre, Clausewitz s'occupe surtout de la stratégie et du combat. Le but de ce dernier est toujours la destruction de l'adversaire, et c'est là l'idée fondamentale de la guerre de nos jours. L'erreur de Clausewitz, que ne relève pas M. Roques, a été d'assigner la supériorité à la forme défensive, celle-ci, toutefois, devant être suivie de l'offensive.

En résumé, ce livre est une excellente analyse de l'œuvre de Clausewitz qui nous fait bien pénétrer sa pensée et sa physionomie morale.

A. DREYFUS.

Commandant DUPUIS. **La direction de la guerre : la liberté d'action des généraux en chef.** Paris, Chapelot, 1912. In-8°, 367 pages.

Dans ce nouvel ouvrage, le commandant Dupuis se propose d'étudier les différentes méthodes appliquées en France à la direction de la guerre dans les temps modernes. La liberté d'un général en chef n'est, en effet, presque jamais entière; la diplomatie et la politique, et par

suite les gouvernements, réagissent sur ses décisions, car il y a, ainsi que le définit l'auteur, « un risque de fonctions ». C'est le jeu de ces influences réciproques que le commandant Dupuis examine en insistant particulièrement sur les époques où la France, obéissant à un gouvernement parlementaire, pratiqua la guerre de défense nationale, si bien que par cette voie de l'histoire il est conduit à étudier ce problème si grave : le fonctionnement de la constitution Wallon en cas de guerre et la place qu'il convient d'y faire au généralissime.

L'auteur examine d'abord quelle a été la liberté d'action des généraux en chef durant la première période de la Révolution; celle-ci fut singulièrement limitée par la présence des représentants aux armées. Il montre ensuite comment Bonaparte a conquis sa liberté d'action; celle-ci devint absolue quand il fut Empereur. Puis il analyse, mais d'une manière beaucoup plus détaillée, la liberté d'action des généraux en chef sous le second Empire. A propos de la valeur professionnelle du commandement à cette époque, le commandant Dupuis fait une pénétrante psychologie du chef qui peut se résumer ainsi : la science de la guerre, tout le monde peut l'acquérir dans l'étude de l'histoire et la pratique du métier, mais il reste l'art de la guerre qui fait tout le talent du chef et qui est un don de la nature; il faut y joindre le caractère, qui est inné. Il montre, dans la guerre de Crimée, les résultats de l'ingérence, dans la stratégie, d'un chef d'État sans compétence militaire et trop éloigné du théâtre de la guerre pour en bien apprécier les conditions.

Après avoir examiné le rôle médiocre du haut commandement durant la guerre d'Italie, le commandant Dupuis en arrive à la guerre de 1870, à laquelle il donne plus de développement pour cette raison très judicieuse qu'il s'agit de savoir si nos désastres sont dus à l'insuffisance du haut commandement ou à la qualité de nos troupes, car de la solution de cette question dépend l'avenir. L'auteur montre les fautes commises par les stratèges successifs investis du commandement dans la première partie de la campagne, l'ingérence désastreuse de la politique dans les résolutions dictées au maréchal de Mac-Mahon qui n'aurait jamais dû s'y soumettre. La critique ici est âpre, mais sincère et vibrante. L'insuffisance est égale de part et d'autre, du côté du haut commandement comme du côté du gouvernement, alors que la valeur des troupes est admirable. Le commandant Dupuis passe ensuite en revue la méthode stratégique qui fut pratiquée par le gouvernement de la Défense nationale. Les opérations furent conduites, en réalité, par l'administration de la guerre, et le désaccord profond dans les conceptions entre ceux qui élaboraient les plans et ceux qui devaient les mettre en œuvre produisit au sein de la direction stratégique ces hésitations, ces discussions qui ont imprimé aux opérations l'aspect lent et saccadé qui les caractérise.

Après avoir ainsi établi les données positives qui se dégagent de cet examen des campagnes modernes, l'auteur déclare qu'il n'a pas

l'intention de refaire le procès du haut commandement qui a déjà été souvent instruit, mais qu'il veut se placer sur un terrain moins étudié, c'est-à-dire s'appliquer à rechercher « une méthode de direction stratégique appropriée aux exigences de notre état politique actuel ». Toute cette partie est exposée avec une rare liberté d'esprit et une grande sincérité. Le problème de la coordination des efforts en temps de paix et en temps de guerre de ces trois pouvoirs : le gouvernement, la diplomatie, le généralissime, y est nettement posé, et si la solution que l'auteur indique prête à discussion, elle a l'immense avantage de définir nettement les données d'un problème très complexe et très délicat, dont la mise en œuvre dépendra, il faut bien le dire, du tact, de l'habileté et de la compétence de tous les éléments qui y concourent.

En résumé, livre courageux et singulièrement utile à cette heure où cette question du commandement est agitée et discutée souvent avec une ignorance profonde des conditions nécessaires.

A. DREYFUS.

Dr D. GOLDSCHMIDT. **1870. Autour de Strasbourg assiégé.** Avec une lettre-préface de M. Ernest LAVISSE, de l'Académie française. Strasbourg, Treuttel et Würtz; Paris, Le Soudier. 1912. In-8°, XV-223 pages, carte.

M. le Dr Goldschmidt a longtemps exercé de la façon la plus consciencieuse et la plus utile à l'humanité souffrante les fonctions de médecin cantonal dans la banlieue de Strasbourg. C'est dans l'exercice de ses fonctions qu'il a vu, durant l'année terrible, une bonne partie des choses qu'il nous raconte dans le présent volume, comme un souvenir légué par le vieillard octogénaire à ses petits-enfants. La littérature sur le siège et le bombardement de Strasbourg, en 1870, est sans doute abondante, trop abondante, dirait-on volontiers. Mais elle se répartit presque exclusivement sous deux rubriques seulement; l'une comprend les récits de ceux qui furent assiégés et qui nous racontent leurs propres épreuves durant ces quarante jours néfastes d'août et de septembre; l'autre se compose des écrits de ceux qui nous assiégeaient et qui faisaient consciencieusement leur métier de démolisseurs et d'incendiaires autour de la malheureuse cité. Le livre de M. Goldschmidt, — je dirais volontiers son témoignage, — représente, par contre, un troisième groupe, celui des spectateurs *extra muros*, qui, étant de cœur avec leurs amis au dedans de la ville, assistaient impuissants, et d'autant plus émus, aux agissements des forces ennemies qui occupaient les alentours plus ou moins immédiats de la forteresse. L'auteur n'a pas seulement réuni dans ces pages ses souvenirs personnels. Ses devoirs professionnels le retenaient sur le front

sud de Strasbourg, du côté du Neudorf, du Neuhof, d'Illkirch et de Grafenstaden, et son récit nous donne maint renseignement ignoré sur les misères endurées, durant le siège, par les habitants de ces localités suburbaines, dont quelques-unes étaient à la fois sous le canon de la place et sous celui des Allemands. Mais le Dr Goldschmidt a pu utiliser, en outre, pour d'autres points de la banlieue strasbourgeoise, les journaux manuscrits de témoins oculaires qui lui ont été communiqués, par exemple celui de feu M. le pasteur Frédéric Riff de la Robertsau, celui de feu M. le pasteur Meyer, d'Oberhausbergen, celui de M. Ehrhart, brasseur à Schiltigheim, etc. Il a ainsi groupé une série de détails fort intéressants, dans ce volume, que M. Ernest Lavisse a bien caractérisé en l'appelant un « livre triste et douloureux, mais exact et calme comme un jugement de l'histoire ». Rien n'est plus absent de ces pages que les sentiments de haine nationale, que la colère exaspérée du vaincu; mais aussi ne sera-t-il pas facile aux vainqueurs d'en contester les données. En revivant avec M. Goldschmidt ces heures tragiques où les émotions présentes étaient doublées, pour ainsi dire, pour chacun de nous, par la perspective d'autres sacrifices, plus douloureux, dans un avenir prochain, on sent que l'auteur a fait depuis longtemps le sacrifice de ses rancunes, — s'il en a jamais ressenti, — uniquement désireux d'arriver à la vérité historique. Cette sérénité d'esprit se remarque encore dans les considérations finales sur les procédés employés depuis quarante ans par les vainqueurs, pour germaniser à tout prix les populations annexées. Elles sont marquées au coin du bon sens et tout gouvernement intelligent en ferait son profit.

R. Reuss.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Généralités.

— David Cuthbertson. *A tragedy of the Reformation; being the authentic narrative of the history and burning of the « Christianismi restitutio », 1553* (Édimbourg et Londres, Oliphant, Anderson et Ferrier, 1912, in-8°, 66 p. et 8 fac-similés. Prix : 5 sh.). — Dans cette brochure, l'auteur fait connaître un des trois exemplaires aujourd'hui conservés de la *Christianismi restitutio* de Michel Servet (1553). L'ouvrage avait été tiré à 800 ou 1,000 exemplaires (on ne sait pas au juste), mais l'édition, saisie par l'Inquisition, fut presque entièrement détruite par la main du bourreau à Vienne (Isère); les trois exemplaires qui ont échappé au feu sont à Paris, à Vienne (Autriche) et à Édimbourg (bibliothèque de l'Université); c'est de ce dernier que s'occupe M. Cuthbertson, sous-bibliothécaire à l'Université; il retrace l'histoire du volume, dont il rapproche le traité du même Servet sur la Trinité, parce que la bibliothèque possède aussi un exemplaire de l'édition originale; il parle enfin des idées de Servet, de ses hérésies, de son procès et de son supplice, mais sans nulle originalité. Son écrit ne présente d'intérêt que pour les bibliophiles. On constatera, non sans surprise, que l'auteur, bibliographe de profession, estropie constamment le nom de Chauffepié, auteur du *Nouveau Dictionnaire critique*, en lui donnant la forme antifrançaise de *Chauffpié*, et ce n'est pas la seule faute d'impression qu'on peut relever dans son bref mémoire. Ch. B.

— Gabriel Hanotaux. *Études diplomatiques. La politique de l'équilibre, 1907-1911* : l'Entente cordiale et l' « encerclement »; la Crise orientale : Jeune-Turquie, Bosnie et Herzégovine; l'Affaire marocaine (Paris, Plon, 1912, in-12, v-449 p.). — Recueil d'articles parus dans la *Revue hebdomadaire*, depuis cinq ans; ils se rapportent à la période qui s'étend de la seconde conférence de La Haye à la ratification du dernier traité franco-allemand. On n'y cherchera pas une histoire diplomatique de l'Europe dans cette période, histoire qui, sous la plume de M. Hanotaux, ne manquerait pas de présenter un intérêt capital; on y trouvera une série d'impressions sur les principaux événements de la politique contemporaine. L'homme d'État, soucieux de défendre son propre point de vue, s'y rencontre avec la critique constante et souvent pénétrante de la politique de l'encerclement, avec la recommandation non moins constante de la politique de l'équilibre.

On voudrait même une définition plus serrée de cette politique de l'équilibre, qui, semble-t-il, risquerait facilement de devenir la politique de l'isolement. É. D.

— *La vie politique dans les Deux-Mondes*, publiée sous la direction de MM. A. Viallate et M. Caudel, 5e année, 1er oct. 1910-30 sept. 1911 (Paris, Félix Alcan, 1912, in-8°, 652 p.). — Une introduction de M. André Tardieu sur la politique internationale, qui s'y trouve resserrée autour du conflit franco-allemand, fonde l'unité d'impression de ce volume sur l'affaire marocaine en ses contre-coups si variés et si étendus. On la retrouve en effet au chapitre de la politique extérieure de la France, à celui de la politique extérieure de l'Espagne, au chapitre de l'Allemagne, à un chapitre spécial sur le Maroc, et elle apparaît encore aux origines de l'affaire de la Tripolitaine. D'autres chapitres importants sont consacrés au travail législatif de la Douma, à l'assassinat de M. Stolypine, au conflit constitutionnel en Angleterre, à la constitution d'Alsace-Lorraine, au grand-duché de Luxembourg, à la fondation du régime constitutionnel dans la principauté de Monaco, à la préparation de l'élection présidentielle des États-Unis. Les questions économiques et notamment le mouvement socialiste y tiennent toujours une place importante. Cette publication garde son caractère d'objectivité parfaite qui lui assure d'année en année une réelle valeur scientifique. É. D.

— *The Cambridge modern history atlas* (Cambridge, at the University press, 1912, in-8°, 229 p. et 141 cartes. Prix : 25 sh.). — Ce volume termine la monumentale Histoire de l'Europe moderne. Il contient d'abord un vaste résumé de la formation politique des États européens et extra-européens (*Europe* et *Greater Europe*) depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours, avec un index des noms de lieu mentionnés dans cette introduction. Les cartes ont été dressées et rangées de manière à suivre l'ordre même des chapitres qui composent chacun des volumes de l'ouvrage; et l'on a pris soin de marquer en marge de l'introduction le numéro des cartes relatives aux faits exposés dans le texte. A la suite, il y a aussi un index des noms inscrits sur ces cartes. Le mérite d'avoir rédigé l'introduction, d'avoir établi les cartes et d'en avoir surveillé la reproduction revient à M. Benians, auquel il importe par conséquent de faire une place à côté des trois directeurs de l'entreprise : MM. Ward, Prothero et Leathes; c'est avec toute justice que son nom figure sur le titre du présent volume. Si l'on se rappelle que le tome XIII contient de nombreuses tables généalogiques et listes chronologiques, on aura une idée de l'immense effort accompli pour faire de ce gros ouvrage un bon instrument de travail. Ch. B.

Histoire de France.

— Auguste Longnon. *Origines et formation de la nationalité française. Éléments ethniques, unité territoriale* (Paris, nouvelle

Librairie nationale [s. d., 1912], in-18, 92 p.; prix : 2 fr.). — Feu A. Longnon avait formé le projet d'écrire, avec M. Gustave Fagniez, une *Histoire de France* où il devait rédiger la partie concernant le moyen âge et son collaborateur celle des temps modernes. A sa mort, on trouva dans ses papiers l'introduction à ce volume; il y expose, avec l'autorité qui lui appartient, les éléments ethniques qui composent le peuple français, leur fusion par la religion, la langue et la vie publique, enfin la formation de l'unité territoriale et politique de la France. Ce résumé, sobre, nerveux et original, doit être lu avec attention et médité par les historiens; c'est un fragment à certains points admirable d'une œuvre qui ne sera jamais accomplie. Aurait-il volontiers contresigné les considérations, en partie contestables, en partie emphatiques, de l'Avertissement préliminaire? Ceci importe peu, puisque l'on nous donne une page inédite et singulièrement instructive du maître trop tôt disparu. Ch. B.

— Fh. Bitterauf. *Geschichte der franzoesischen Revolution* (Leipzig, Teubner, 1911, in-18, vi-105 p., portraits). — Ce petit volume, qui fait partie de la collection *Aus Natur und Geisteswelt*, publiée par la librairie Teubner, de Leipzig, et qui compte déjà des centaines de manuels illustrés pareils, à l'usage de la jeunesse académique et du grand public, n'est pas mal fait; il orientera suffisamment des lecteurs allemands désireux d'avoir une idée sommaire de la Révolution; l'auteur a le sens démocratique plus développé que bien de ses compatriotes, et il reconnaît l'importance du rôle de la Révolution française dans l'histoire contemporaine. Dans le raccourci extrême où sont présentés les faits, de 1789 à 1803, il n'y avait naturellement guère de place pour des erreurs graves. Pourtant M. Bitterauf raconte, p. 61, la *reprise* de Mayence par les Prussiens sans avoir dit un seul mot de sa *prise* par Custine. — P. 69, il place le commencement de la persécution à fond du christianisme *après* la chute d'Hébert et de Danton. — P. 73, il raconte que Robespierre fut *enfermé à l'Hôtel-de-Ville* après la séance de la Convention. — P. 74, on fait le procès de *Sanson* en même temps que celui de Fouquier-Tinville. — P. 98, il est dit qu'on *chassa* les diplomates français de Rastatt; pas un mot de leur *assassinat!* — Çà et là des fautes d'impression; lire par exemple *Despois* et *Le Tourneur* au lieu de *Despoir* et de *Letorneur*, etc. R.

— G. Noël. *Au temps des volontaires, 1792. Lettres d'un volontaire de 1792* (Paris, Plon-Nourrit, 1912, in-18, xii-300 p., portrait et carte). — L'auteur de ces lettres, Gabriel Noel, né à Nancy en 1770, élevé, par les soins de l'aimable Mme Durival, dans les idées de Jean-Jacques et destiné d'abord à l'état ecclésiastique, se découvrit en décembre 1791 une vocation militaire et patriotique et s'engagea dans le deuxième bataillon des volontaires de la Meurthe. Ce sont les lettres du jeune soldat à « mémère », sa protectrice maternelle, qui

viennent d'être mises au jour par un de ses arrière-petits-fils. Elles n'embrassent qu'une seule année (décembre 1791-décembre 1792) et ne présentent qu'un intérêt très secondaire pour l'histoire militaire; mais elles ne manquent pas d'un certain charme; l'auteur, le type du « bon jeune homme » d'alors, décrivant à Mme Durival et à Charlotte d'Aubigny (une sœur adoptive, qui deviendra sa femme plus tard) les premières expériences de son existence militaire avec une bonne humeur inaltérable et des détails si minutieux qu'on peut se faire une idée très nette de la vie de ces premiers et vrais volontaires, de leurs idées politiques, de leurs sentiments humanitaires que la pratique de la guerre n'a pas encore affaiblis. Je note leur indignation contre l'indiscipline des bataillons parisiens « que leurs plus chauds partisans méprisent depuis qu'ils les ont vus » (p. 268). On peut signaler aussi le long récit sur la canonnade de Valmy (p. 270-279). Noël quitte l'armée bientôt après la prise de Namur; mais il avait pris goût au métier, et, en 1793, le petit fantassin repart comme lieutenant de dragons pour des campagnes plus sérieuses, que clôture, quatre ans plus tard, son mariage avec la gentille Charlotte. On ne peut que remercier M. G. Noël d'avoir exhumé ces pages juvéniles de ses archives familiales. R.

— André Godard. *Le procès du Neuf thermidor* (Paris, Bloud et Cie, 1912, in-18, 326 p.). — On ne trouvera guère ici que des divagations sur la Révolution et la franc-maçonnerie. M. Godard nous apprend que Robespierre et Saint-Just ont des affinités avec les progressistes et surtout avec les radicaux modérés; qu'on peut voir « une certaine empreinte satanique » sur le 9 thermidor, « où l'ignoble nom du gendarme Merda apparaît comme la démoniaque signature du complot maçonnique ». L'auteur affirme que Robespierre fut à la fois « le crime atteint par la justice » et « la vertu persécutée »; que Gambetta était un « aventurier matérialiste », les Templiers et Calas, le protégé de Voltaire, de « redoutables scélérats », etc. C'est un pot pourri de paradoxes fantaisistes où l'historien ne trouvera rien à prendre, à moins qu'il n'arrive à se persuader, avec M. Godard, « que le gouvernement de Robespierre nous eût épargné Waterloo » (p. 94) et qu'on ne veuille croire à la prescience du tribun, qui « voyait la plume de Bossuet et de Corneille tombée aux mains d'un About et d'un Sue, Mozart remplacé par Offenbach » (p. 240). R.

— *Lettres inédites de Pascal-Antoine Grimaud, vicaire épiscopal du département de l'Allier, membre de la Commission temporaire de Lyon (décembre 1793-mai 1794)*, publiées par Pierre Flament, archiviste de l'Allier (Moulins, R. Grégoire, 1911, in-8°). — Cette brochure forme le 23e fascicule des *Curiosités bourbonnaises* et nous fait faire connaissance avec un ancien chanoine de Clermont-Ferrand avant 1789, devenu vicaire épiscopal en 1791, puis terroriste ardent, docile exécuteur des ordres de Fouché et membre du Comité

révolutionnaire de Commune-Affranchie. Malgré ces titres, l'abbé Grimaud fut arrêté en 1794, en qualité d'ex-prêtre, par ordre du représentant Vernerey, à Moulins, « au milieu des huées d'un peuple égaré », comme il le raconte lui-même, et condamné à la déportation en Guyane, lui « Romain de la vieille Rome, non de la Rome papale »! (p. 50). — Les lettres publiées par M. Flament sont adressées par Grimaud à sa sœur; la première est du 24 frimaire, la dernière du 24 floréal an II. Elles sont datées pour la plupart de Lyon et de Guéret, et l'on y trouve les plus violentes effusions révolutionnaires pêle-mêle avec des envois de comestibles, de mouchoirs bariolés, « la grande mode du jour », d'estampes « analogues à l'esprit révolutionnaire, les sujets de la dévotion étant prescrits », ou bien encore l'annonce que « la Sainte-Guillotine a fait le chignon de la citoyenne Désecherolles » (p. 31). — Quelques notes supplémentaires n'auraient pas été inutiles; quand Grimaud s'informe, par exemple, « si le cochon de Bardon est venu se faire guillotiner », on voudrait savoir s'il s'agit d'un *animal* ou d'un *homme* (p. 13). R.

— Joseph Moisan. *La propriété ecclésiastique dans le Morbihan pendant la période révolutionnaire* (Vannes, impr. Lafolye, 1911, in-8°, 226 p.). — Ce travail, muni de l'*imprimatur* du censeur épiscopal de Vannes, est extrait de la *Revue morbihannaise*; c'est une œuvre de polémique plutôt que d'histoire pure, car le but de M. Moisan est de sauver « les propriétés ecclésiastiques que la séparation des Églises et de l'État met encore une fois en péril après une possession séculaire qu'à bon droit on pouvait croire définitive ». L'auteur veut pousser les âmes pieuses à acheter les dits biens « pour les rendre, au jour de la pacification, à leurs légitimes propriétaires ». Les terres vendues pendant la Révolution par l'État et revenues depuis à l'Église ne peuvent plus légitimement être reprises une seconde fois; « pour nous en dépouiller, il faudra commettre une de ces injustices que toute conscience honnête réprouve et qui font dans l'histoire d'un peuple une tache ineffaçable » (p. 8). A la suite de cet exposé de principes, M. Moisan a dressé la liste, paroisse par paroisse (depuis *Allaire* jusqu'à *Vannes*), de toutes les pertes faites par les fabriques d'églises jusqu'en 1808, de toutes les terres vendues à l'encan pendant toute la période révolutionnaire; sa conclusion, faite pour nous surprendre un peu, est que l'Église ne possédait même pas en 1789 la *dixième* partie du territoire du Morbihan; il ajoute qu'elle « ne s'attache pas à des biens périssables ». C'est assurément le devoir de tout chrétien; mais alors pourquoi ce courroux violent contre la nouvelle loi de séparation qui « a donné au monde le même spectacle de vol et d'iniquité qui s'était déroulé il y a cent vingt ans »? R.

— Gaston Broche. *Un soldat de la première République, l'amiral Brueys, 1753-1798* (Avignon, impr. Roche et Rullière, 1911, in-8°, 32 p.). — Conférence faite à Avignon devant les élèves de

l'École normale de Vaucluse et des Basses-Alpes par un jeune professeur de l'Université. M. Broche ne raconte guère l'histoire de son héros que depuis l'expédition d'Égypte (mai 1798); son récit intéressera surtout par la discussion serrée des prétendus ordres du général Bonaparte à Brueys, ordres lui prescrivant de quitter la rade d'Aboukir et de se rendre à Corfou et qui n'ont, en réalité, jamais été formulés, quoi que le général ait écrit à ce sujet au Directoire après le désastre. Le commissaire Jaubert, après avoir exprimé d'abord l'opinion générale des membres de l'expédition, que la flotte devait partir pour Corfou, ajoute, le 9 juillet : *le général en a décidé autrement.* Pour le reste, la conférence de M. Broche est un éloquent et patriotique tableau du glorieux désastre d'Aboukir. R.

— Paul DE PRADEL DE LAMASE. *Le pillage des biens nationaux. Une famille française sous la Révolution* (Paris, Perrin et Cie, 1912, in-8°, 393 p., portr. et grav.). — Il y a deux choses dans ce volume : quelques faits intéressant l'histoire de la Révolution dans le centre et le midi de la France, et des homélies plaintives, mêlées d'imprécations bibliques et de théories juridiques au moins bizarres, contre cette même Révolution et contre tous ceux qui osent la défendre. Pour l'auteur, elle n'a été que « l'invasion des domaines des maîtres par les métayers et l'intrusion des gens d'office dans les salons ». C'est « un dragon monstrueux qui n'a pu vivre qu'en se nourrissant de chair humaine ». Aussi l'auteur l'attaque-t-il « d'une voix de stentor », pour « dominer les cris de toutes les orfraies et les cris de tous les chacals (p. 17) », bien que sa famille ait touché plus tard 95.000 francs sur le milliard des émigrés, pour la dédommager de la perte de ses terres confisquées sous la Terreur. On trouvera dans son volume des contes à dormir debout sur Mirabeau, voleur de grands chemins en 1788 (p. 161); sur Lanjuinais, auteur indirect des « massacres » de Quiberon (p. 276); sur un ancêtre successivement clown et curé, etc. Quelques détails touchants et curieux (comme le retour d'émigration des vieux Pradel), utiles à l'historien, sont perdus dans un fatras de récriminations passionnées qui jettent un jour singulier sur la mentalité de certaines couches sociales d'aujourd'hui. R.

— *Enquêtes sur la Révolution en Côte-d'Or*, fasc. III-IV (Dijon, Nourry, 1911-1912, in-8°, p. 114-208). — La fascicule III de cette publication du Comité départemental de la Côte-d'Or pour l'histoire économique de la Révolution renferme le commencement de l'étude de M. F. Boissard sur la *Disette de 1788-1789 à Saint-Jean-de-Losne* et sur les mesures prises par les autorités pour la combattre; un travail de M. Simon sur l'*Arrêt du Parlement de Dijon du 29 juillet 1775* qui fut rendu à l'occasion de l'émeute d'avril, causée par la cherté du blé; quelques notes de M. Languereau sur l'*État de l'agriculture dans la commune de Spoy (1787-1790).* Dans le fascicule IV, on

trouve un mémoire de M. H. Drouot sur les *Impositions de Dijon aux approches de la Révolution*, rédigé d'après les registres des collecteurs de la taille et de la capitation pour 1782; la suite du travail, mentionné tout à l'heure, de M. Boissard; le *Procès-verbal de l'Assemblée générale des habitants d'Auxonne, du 11 janvier 1789*, et l'introduction d'un travail plus étendu de M. Léon Simon sur *les Subsistances à Dijon de 1789 à 1794*. Nous avouons ne pas bien comprendre pour quel motif on publie ces travaux *par tranches*, pour ainsi dire, au lieu de donner, successivement, chacun en son entier. R.

— E. Lamouzèle. *La contribution patriotique de 1789 dans une petite commune de la Haute-Garonne (commune de Cassagne)* (Toulouse, É. Privat, 1911, in-8°, 14 p.). — Extrait du *Recueil de législation* (1910), le travail de M. Lamouzèle est un modeste apport à l'histoire de la contribution patriotique imaginée par Necker et décrétée, sur sa proposition, par l'Assemblée nationale le 6 octobre 1789. Il est rédigé d'après le registre des quatre-vingt-neuf habitants de Cassagne, petite localité de l'arrondissement de Saint-Gaudens, registre ouvert le 3 décembre 1789 et clos le 31 janvier 1790. Le plus riche des contribuables offre 200 livres, la plupart de neuf à trois livres, plusieurs quinze à dix sols; le total des sommes promises se monte à 847 livres 14 sols. Trois citoyens seulement (deux nobles, un roturier) ont un revenu supérieur à 400 livres. Sur 89 déclarations, 54 ne sont pas signées, les déclarants étant sans doute illettrés; mais le zèle de cette petite commune rurale mérite assurément des éloges. Si tout le monde en France s'était taxé généreusement comme elle, la Contribution patriotique n'aurait pas échoué aussi tristement qu'elle l'a fait. R.

— The Honourable Mrs Maxwell Scott. *The life of Madame de La Rochejaquelein* (London, Longmans, Green and Comp., 1911, in-8°, VI-234 p., cartes et portraits). — Mme Maxwell Scott, qui a donné déjà au public anglais deux autres biographies sur *Marie Stuart* et sur *Élisabeth de France*, laisse un libre cours à ses sentiments royalistes dans la présente *Vie de Mme de La Rochejaquelein*, qui n'est au fond qu'une paraphrase des célèbres *Mémoires*, avec quelques intercalations puisées dans les *Souvenirs* de la comtesse de La Bouère (1890) et dans les récits plus anciens de Mme de Sapinaud (1823) et de Mme de Bonchamp (1827). Je relève encore une citation de l'*Histoire de la guerre de la Vendée* de Joseph Clémenceau, et c'est tout. L'auteur n'a pas fait le moindre effort critique pour contrôler les dires de son héroïne. Mme Scott raconte, par exemple, qu'un seul *bleu* tua, en une même occasion, deux cents Vendéens à Clisson (p. 119) ou elle affirme que c'est un « mensonge » de prétendre que des prêtres ont combattu dans les rangs des insurgés (p. 112). L'entrevue de M. de Tinténiac avec Carrier à Nantes, telle qu'elle est racontée

p. 99, est sans doute également apocryphe. Livre plutôt inutile et même dangereux pour ceux qui n'apprendraient à connaître les guerres de Vendée que dans ce récit, vivant assurément, mais bien trop partial. R.

— Louis Vié, bibliothécaire à l'Université. *La question des biens nationaux dans la Haute-Garonne, en particulier dans le district de Toulouse* (Toulouse, É. Privat, 1911, in-8°, 39 p.). — Ce mémoire, extrait du *Recueil de législation*, renferme surtout des aperçus généraux sur l'importance de la question économique dans l'histoire de la Révolution en général et sur celle de la vente des biens nationaux en particulier. M. Vié insiste avec raison sur la nécessité de substituer désormais des notions précises et des faits dûment constatés aux développements oratoires et aux banalités courantes. Le conseil est malheureusement plus facile à donner qu'à suivre puisque, pour beaucoup de régions de notre pays, les faits précis font encore défaut. Pour la Haute-Garonne, il y a déjà les études de MM. Loutchitsky, Maison, celles qu'on nous annonce, de M. Thouroude. M. Vié y apporte sa contribution personnelle en fournissant l'énumération des dossiers afférents dans les archives départementales et certaines archives municipales pour les huit districts et les cantons. Les quelques rares chiffres qu'il nous communique çà et là, soit pour Toulouse même, soit pour le dehors, au sujet des biens ecclésiastiques et des biens d'émigrés, sont les bienvenus. Son travail est comme un cadre provisoire d'études futures qu'il ne rend pas inutiles et que nous attendons de lui. R.

— P. Delarue. *Nos ancêtres pendant la Révolution. Un aumônier des chouans du district de Dol, l'abbé Nicolas-François Faligant, 1755-1813* (Rennes, Plihon et Hommay, 1910, in-8°, 78-4 p.). — Id. *Michel-Auguste Hamon, curé intrus de Saint-Broladre, 1760-1810* (Rennes, Plihon et Hommay, 1911, in-8°, 119 p.). — M. Delarue a retracé, d'après des documents d'archives, la biographie d'un ancien professeur au collège de Rennes nommé Faligant; après avoir été ordonné prêtre en 1789, à l'âge de trente-quatre ans, il fut condamné pour exercice illicite du culte en décembre 1791, emprisonné au Mont-Saint-Michel, délivré par les Vendéens en novembre 1793. Repris plus tard, incarcéré à diverses reprises, amnistié et acquitté, il montra sa reconnaissance pour cet acquittement en devenant aumônier des chouans (janvier 1796). Capturé derechef en 1798, déporté à l'île de Ré, il fut relâché en 1802, devint vicaire de campagne et mourut à Rennes en 1813. La vie agitée de ce réfractaire si militant (dont le père était libre-penseur et républicain) ne présente guère d'interêt que pour l'histoire locale de l'époque.

L'abbé Hamon, bon « patriote » dès 1789, prêta le serment civique en 1790, fut élu curé de Saint-Brolade et revint d'une mission à Paris comme ardent jacobin. Il terrorisa les âmes pieuses comme commis-

saire de district, fut mêlé aux luttes contre les Vendéens, ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté lui-même, en décembre 1793, comme contre-révolutionnaire. Bien qu'il eût renoncé à ses fonctions sacerdotales dès février 1794, il resta en prison jusqu'en septembre 1795, puis il fut acquitté par le jury de Dol. Il devint alors préposé aux vivres du district et receveur de l'impôt, puis il fut attaché pendant plusieurs années au ministère de la Police générale comme agent secret (1797-1800). Finalement, il devint marchand de bois à Autrain et y mourut en 1816 « à la suite d'un repas trop copieux ». Sa carrière politique ne manque pas, assurément, d'imprévu; mais le personnage est si peu intéressant en lui-même et si peu sympathique qu'on est tenté de regretter que M. Delarue ait consacré tant de temps et de consciencieuses recherches à reconstituer sa biographie. R.

— Fernand Évrard, membre du Comité départemental de l'Eure. *Les subsistances en céréales dans le département de l'Eure, de 1788 à l'an V* (Paris, Impr. nationale, 1910, in-8°, 96 p.). — Cette solide étude est un tirage à part du *Bulletin trimestriel* de la Commission de recherche des documents économiques; son titre en indique suffisamment le contenu; on y voit comment se posait dans l'Eure la grave question du pain quotidien, quelles mesures proposaient les autorités locales et les sociétés populaires pour remédier à la famine. On y retrouve aussi la mention monotone, — elle se répète à peu près dans tous les départements, — des émeutes, des pillages de magasins et de convois, etc. L'auteur y a réuni toutes les données qu'il a pu trouver sur les contingents en céréales fournis par les divers districts, soit pour l'approvisionnement de la capitale, soit pour celui des départements voisins et des armées. R.

— R. P. Dom H. Leclercq. *Les Martyrs, recueil de documents authentiques*. T. XI : *la Révolution, 1791-1794* (Paris, Oudin, 1911, in-8°, cxxiv-520 p.). — Ce volume s'ouvre par une bien longue introduction sur les *Progrès de l'irreligion en France du XVIIe siècle à la Révolution*, avec toutes les incriminations obligatoires contre les horreurs de la franc-maçonnerie, etc.; puis vient une notice sur la *Constitution civile du clergé* et une autre sur les *Serments politiques et religieux pendant la Révolution*. Suivent cent dix pages sur les massacres de septembre; une cinquantaine de pages sur « le martyre de Louis XVI », à propos duquel l'auteur déclare « qu'il n'est pas un chrétien en France qui ne doive désirer de voir le nom du roi s'ajouter un jour au martyrologe » (p. 225), le pauvre Louis XVI ayant déjà, paraît-il, opéré quelques guérisons miraculeuses (p. 227). Dix-neuf chapitres plus courts sont ensuite consacrés au récit des souffrances d'un certain nombre de prêtres et de religieuses déportés, emprisonnés ou exécutés, de 1791 à 1793, à Limoges, Alençon, Besançon, Rodez, Paris, etc., sans qu'on puisse deviner pourquoi l'auteur a précisément choisi ceux-là, dans le vaste martyrologe révo-

lutionnaire, de préférence à tant d'autres qui devaient être à bon droit aussi méritants à ses yeux. Le R. P. Leclercq se montre naturellement sévère pour « l'œuvre maudite de la Constituante », dans laquelle « sont en germe les échafauds de la Terreur » (p. 18). Son livre n'est pas un travail scientifique; il faudrait vraiment une foi aveugle pour admettre, par exemple, que la sœur carmélite Angélique Vitasse ait pu retrouver après coup dans sa mémoire les centaines de questions et de réponses telles qu'elles sont notées par elle dans son interrogatoire (p. 389-400). R.

— François VERMALE. *La franc-maçonnerie savoisienne à l'époque révolutionnaire, d'après ses registres secrets.* Préface de M. A. MATHIEZ (Paris, Leroux, 1912, in-8°, III-90 p.). — M. F. Vermale, l'éditeur des *Procès-verbaux de l'Assemblée nationale des Allobroges*, bien connu par divers travaux sur l'histoire de la Révolution en Savoie, nous donne ici quelques études se rattachant au passé de la franc-maçonnerie locale, dont les tendances, avant 1789, n'étaient nullement dirigées contre l'ordre établi. La première nous parle de *Joseph de Maistre franc-maçon;* nous y voyons figurer le fameux philosophe contre-révolutionnaire comme un des grands dignitaires du Directoire du rite écossais en Savoie. La seconde étude s'occupe de la *Franc-maçonnerie savoisienne et des dames de Bellegarde.* Le père de ces deux héroïnes révolutionnaires, le marquis de Bellegarde, avait importé la maçonnerie anglaise dans le pays, et le mari d'Adèle (celle qui fut la maîtresse de Héraut de Séchelles) était vénérable de la *Loge des Sept-Amis;* les fêtes civiques locales ont emprunté en partie leurs formes au rituel maçonnique. Un troisième mémoire nous montre la transformation de la *Franc-maçonnerie savoisienne de 1793 à 1804.* Les aristocrates, adhérents de l'ordre, ayant émigré, les bourgeois deviennent l'élément dirigeant pendant l'ère terroriste; mais, après le 18 brumaire, les loges de la province professèrent de nouveau des « principes essentiellement conservateurs ». M. Vermale a joint à sa brochure une quinzaine de documents inédits (règlements, tableaux des membres, etc.). — P. 23, Philibert Simond est appelé député du *Haut-Rhin;* c'est le *Bas-Rhin* qui l'envoya à l'Assemblée législative. R.

— OSMOND et Henri PROVINS. *La légende de Naundorff. Essai de critique et d'histoire en réponse à M. le docteur Tschirsch* (Paris, Daragon, 1912, in-8°, 100 p.). — C'est une réponse courtoise, assez habilement rédigée, mais au fond très peu concluante, au mémoire publié par M. Otto Tschirsch, archiviste à Brandebourg, d'après les dossiers juridiques de l'horloger Naundorff (dans la *Historische Zeitschrift*, fondée par Sybel, et non dans la *Historische Zeitung*, comme disent les auteurs). M. Tschirsch avait démontré pertinemment que cet inconnu douteux, évidemment protégé d'abord par la police prussienne, puis tombé en disgrâce sans qu'on en sache clairement le

motif, n'a nullement posé, dès le début de son existence connue, sa candidature à la personnalité de Louis XVII; nous savons qu'il a même accentué dans ses premières dépositions son attitude de patriote allemand, hostile aux Français. En présence des dossiers authentiques, fouillés à fond, tout le roman de la survivance miraculeuse du dauphin s'évanouit, du moins en ce qui concerne Naundorff, pour tous ceux qui ne se contentent pas d'invraisemblables hypothèses. — R.

— Frédéric M. Kircheisen. *Bibliographie du temps de Napoléon*, t. II, 1re partie (Paris, Genève, Londres, 1912, in-8°, 208 p.). — Ce volume comprend la quatrième partie du plan total de l'ouvrage, Napoléon et sa famille, et le commencement de la cinquième partie, Mémoires, Correspondances, Biographies. La fin de ce tome II, qui est annoncée, contiendra la suite de cette cinquième partie, la sixième partie, Pamphlets, et la septième, Voyages. Il y aura un tome III pour les périodiques et les suppléments. É. D.

— Joseph Turquan. *L'impératrice Joséphine* (Bibliothèque Historia. Paris, Jules Tallandier, in-12, s. d., VI-312 p.). — Ce volume est la suite de la *Générale Bonaparte*, du même auteur (cf. la *Revue historique*, t. CVII, p. 196). Fondé sur les Mémoires du temps, notamment sur ceux de Mme de Rémusat, il ne renferme point de révélations remarquables; il insiste beaucoup sur la jalousie conjugale de Joséphine, jalousie qui était souvent justifiée, châtiment maintes fois répété de ses propres manquements de jadis à la foi jurée. A part cela, M. Turquan recueille, à propos des toilettes et des scènes du sacre, à propos du séjour de 1807 à Fontainebleau, les traits connus du caractère de l'impératrice, ses distractions de femme de chambre, son goût pour les devineresses, les charlatans et les marchandes à la toilette, ses plaisanteries grossières, comme celle dont elle s'amusa à propos des divagations du pauvre Pfister; nous retrouvons ici les circonstances et les scènes du divorce, notamment la petite comédie de l'évanouissement entre les bras de M. de Bausset; enfin le séjour à la Malmaison, où elle engraissa, n'ayant plus de scènes à faire; ses réceptions toujours nombreuses, ses dettes toujours copieuses, les fréquentes visites de l'empereur Alexandre jusqu'au jour de la mort, le 29 mai 1814. Petite histoire, celle qui convient à l'impératrice Joséphine. É. D.

— J. Dontenville. *Napoléon Ier. Son œuvre et au dehors* (Paris, Jouve, 1912, in-18, 108 p.). — « Parlons un peu de l'Empereur, cela nous fera du bien », disait Victor Hugo en 1847. Le petit livre de M. Dontenville, sans prétentions scientifiques, n'a d'autre objet que de nous distraire des misères du jour. C'est pourquoi sans doute l'Empereur est ici peint en rose. Son œuvre intérieure fut admirable : la paix consulaire, les constitutions où fut fondé pour la première fois le suffrage universel, l'épuration du Tribunat, qui ne fut que l'élimination « des chicaneurs les plus intraitables », la suprématie du pouvoir

civil sur le pouvoir militaire : rien de commun en effet avec le despotisme militaire. Quant à l'œuvre extérieure, Napoléon ne fit la guerre que malgré lui; la lutte incessante contre l'Europe lui a été imposée quand il ne brûlait que de donner la paix au monde; il a été obligé de se défendre, de protéger la France contre l'ambition démesurée et l'intolérable tyrannie maritime de l'Angleterre, contre les provocations de la Prusse; il a été obligé de prendre l'Espagne à ses rois et, plus tard, c'est Metternich qui n'a pas voulu de la paix en 1813, qui a fait tant de mal à la France. Napoléon n'avait que les intentions les plus pacifiques, etc. E. D.

— Gaston ROUTIER. *Le Napoléon de mes rêves* (Paris, « Époque moderne », 1911, in-8°, 222 p.). — L'occasion de ce livre fut un voyage de l'auteur à Moscou en 1890; il commence par une description colorée et suggestive de la ville, donnant une impression d'immensité en toutes choses, rues, places, steppes à perte de vue, champs de neige infinis, la place Rouge, le Kremlin, Vatican des Russes, les églises avec des foules de fidèles parmi les odeurs de l'encens et des sueurs de moujiks. Puis M. Gaston Routier laisse aller sa pensée aux souvenirs héroïques, donc à ceux de 1812, à Napoléon le génie des temps modernes, auquel il ne manqua que d'avoir Chateaubriand à côté de lui, le fils de la Révolution, plus grand que tout dans l'histoire, excepté la liberté. Ces souvenirs le portent aux rêves, et la partie essentielle du livre est le récit du rêve que fit l'auteur en un hôtel de Moscou. Là, il reçut la confession de l'Empereur : s'il n'avait pas voulu aller trop vite, s'il avait évité quelques fautes respectables, Napoléon aurait vaincu, aurait occupé Constantinople, la Perse, l'Inde; alors il aurait fondé la paix universelle, surtout par l'alliance intime de la France et de l'Allemagne, par l'union des peuples et des races; la société aurait été toute transformée par le règne de la raison et le bonheur eût été assuré pour l'éternité à toute l'humanité. C'est bien un rêve; il est dédié à M. Aristide Briand, alors président du Conseil des ministres de la République française. É. D.

— Colonel L. PICARD. *Guerres d'Espagne. Le prologue : expédition du Portugal, 1807* (Paris, Jouve, 1912, in-8°, VIII-351 p.). — La préface de cet ouvrage donne des précisions sur la méthode qui y a été suivie; par défiance des commentaires où se plaisent les « théoriciens », on s'est tenu le plus près possible des faits, en une chronique, moins littéraire et moins séduisante sans doute, pour mieux refléter l'incohérence des faits. Le récit emprunte souvent des pages de Thiers, du général Foy, du général Thiébault, de la duchesse d'Abrantès, des *Papiers de Murat*, publiés par le prince Murat, sources connues, comme on voit. La chronique se déroule selon les mois : juillet-août, octobre, la cour impériale à Fontainebleau et le départ de Junot, ses ordres et instructions, le traité et la convention

secrète de Fontainebleau; novembre, la marche sur Lisbonne et la rentrée triomphale de la garde impériale à Paris; décembre, l'occupation de Lisbonne et le voyage de Napoléon en Italie, le décret de Milan. É. D.

— *Le fils de Laclos*, carnets de marche du commandant Choderlos de Laclos (an XIV-1814), suivis de lettres inédites de Mme Pourrat, publiés avec une préface, des notes et des gravures par Louis DE CHAUVIGNY (Lausanne, Payot, et Paris, Fontemoing, 1912, in-12, 253 p.). — Ces carnets de marche, sans prétention, sans grande valeur, ne méritaient pas l'honneur d'une publication. Il s'agit en effet de trois petits carnets et d'un agenda en maroquin, celui-ci arrêté court par la mort du commandant de Laclos, à Berry-au-Bac, en mars 1814. Le premier est consacré à Vienne et à la campagne de 1805; on y trouve un petit vocabulaire de mots utiles à un soldat en campagne, quelques notes sur Vienne, sur la ménagerie, sur l'arsenal impérial, rien sur Austerlitz, où Laclos ne fut pas, et qu'il appelle l'affaire du 11 (frimaire). Le deuxième carnet, c'est Iéna, Eylau : quelques mots sur le tombeau du grand Frédéric, un vocabulaire de quelques mots polonais, un itinéraire sur Varsovie. Les pages les plus amusantes du troisième carnet, sur Tilsit, sont celles de la visite aux Kalmouks, de hideux Ostrogoths (Laclos n'est pas très fixé sur la race). Le quatrième carnet, très bref, donne quelques étapes de la campagne d'Allemagne en 1813, de France en 1814, jusqu'à la balle qui brisa net cette carrière avant la trentième année. Cette publication, d'ailleurs soignée et précédée d'une bonne préface, contient quelques lettres curieuses de Mme Pourrat à Mme de Laclos; elles se rapportent à un voyage aux Pyrénées, à Cauterets, Bagnères, aux « cascades de Gavarni ». É. D.

— Lieutenant-colonel Basil JACKSON. *Waterloo et Sainte-Hélène*, notes et souvenirs d'un officier d'état-major édités par R. C. SEATON, traduit de l'anglais par Em. BROUWET (Paris, Plon, 1912, in-12, XXI-280 p.). — Ces souvenirs d'un témoin qui, à vingt ans, eut le privilège d'assister à la bataille de Waterloo et de partir pour Sainte-Hélène, ont l'intérêt de toute chose vue et racontée avec sincérité. Livré d'abord à Bruxelles aux plaisirs d'une société qui n'était pas morose, le jeune homme en fut arraché par l'ouverture de la campagne; officier d'état-major, il chevaucha par les routes des champs de bataille de Quatre-Bras et de Mont-Saint-Jean, notant très simplement les traits qui l'ont frappé, la mort de quelques camarades tout jeunes aussi, la silhouette de Wellington sur le plateau, aussi immobile que sa statue de Hyde Park, les Prussiens pillards et voleurs de chevaux et de canons, la rencontre de Wellington et de Blücher dans la nuit, le retour à Bruxelles, non pas triomphal et enthousiaste, plutôt semblable à un convoi funèbre à cause des énormes pertes subies.

Venu à Paris, abandonné un moment « aux plaisirs de cette ville dissolue », le jeune homme est appelé à accompagner Sir Hudson Lowe à Sainte-Hélène : d'où quelques traits descriptifs de l'île-prison, des notes sur Gourgaud, Montholon, quelques petites choses sur l'Empereur, surtout de longues citations de Forsyth, l'auteur se rangeant, dans le procès de Sainte-Hélène, parmi les témoins à charge contre Napoléon, à décharge pour son chef Hudson Lowe. É. D.

— Georges WEILL. *La France sous la monarchie constitutionnelle, 1814-1848*, nouvelle édition, revue et corrigée; (Paris, Félix Alcan, 1912, in-12, I-311 p. Bibl. d'histoire contemporaine). — La première édition avait paru en 1902; elle est ici retouchée et complétée, quant aux références notamment. Quant au fond, c'est, comme on sait, une suite de tableaux où l'auteur étudie successivement le gouvernement et la politique sous la Restauration et sous Louis-Philippe, la société, le mouvement religieux, les lettres, arts et sciences, le mouvement économique, les théories économiques et sociales. C'est le meilleur livre que nous ayons sur cette importante période historique, le plus clair, le plus exact et le plus expressif. É. D.

— Général CUNY. *Quarante-trois ans de vie militaire*. Préface de M. Gabriel HANOTAUX (Paris, Plon, 1911, in-12, VII-363 p.). — Deux parties dans ce tableau, observe M. Hanotaux : les sombres images de la guerre de France, les grâces pimpantes de la vie d'Algérie. Carrière, dans l'un et l'autre cas, régulière et honorable, récit agréable dont l'originalité la plus grande est dans les observations critiques faites sur les errements de l'armée française à la veille de la guerre et où l'on trouvera en partie l'explication de nos désastres : après le lycée de Metz, Saint-Cyr et Saumur, les exercices de pure parade, les fêtes mondaines, l'absence de tout travail intellectuel, les garnisons diverses, viennent les batailles autour de Metz (on n'y trouvera pas encore une explication satisfaisante de l'inconcevable résignation des officiers de Bazaine à la honteuse capitulation); puis l'évasion, le siège de Paris contre la Commune; enfin le départ pour l'Algérie, les chevauchées merveilleuses à travers le Sud-Oranais, le désert, les oasis des Mzab, Tunis et Carthage, une sorte de résurrection après l'horrible catastrophe. É. D.

— REGNAULT DE BEAUCARON. *Souvenirs de famille, voyages, agriculture*, précédés d'une causerie sur le passé par le baron André DE MARICOURT (Paris, Plon, 1912, 2 vol. in-8°, 484-433 p.). — Cet ouvrage fait suite aux *Souvenirs anecdotiques et historiques d'anciennes familles champenoises et bourguignonnes (1175-1906)* et aux *Donations et fondations d'anciennes familles champenoises et bourguignonnes (1175-1906)*, par un de leurs descendants. Après la jolie causerie de M. de Maricourt, ce ne sont en effet que les souvenirs des ancêtres qui, ayant beaucoup voyagé, avaient beaucoup vu

et beaucoup raconté. Cela commence par la gracieuse histoire de l'héroïque aïeule, Anne Musnier, qui sauva la vie du comte de Champagne. On saute ensuite, sans transition, en plein XVIIIe siècle : des parents, établis en l'île Bourbon, alliés à la famille de *Virginie*, les Azéma et les Hubert, ont dit leurs expériences agricoles, la fondation des premières sucreries de l'île, leurs études sur les éruptions volcaniques et les cyclones. On suit de même les Montarand et les Jauvin à Saint-Domingue au moment de la Révolution parmi les pillages et les massacres ; un autre parent, Victor-Donatien de Musset-Pathay, filleul de Rochambeau, père d'Alfred de Musset, en ses impressions sur la bataille de Marengo ; le comte de Mauroy en sa carrière brisée avec sa jambe à Eckmühl ; le grand-père Regnault de Beaucaron à Enghien-les-Bains ou à Nice et Menton, en promenade dans toute la région de Tonnerre, au lieu dit Chie-en-Cotte, dont on lira avec agrément la pittoresque étymologie ; le bisaïeul Meurville en Suède, Finlande, Russie, vers 1829-1830, jusqu'en Laponie (en ce curieux pays, la fiancée manifeste son contentement en cherchant les poux de son fiancé, et cela équivaut à un engagement irrévocable), impressions sur Saint-Pétersbourg, Moscou, la vie russe ; l'oncle Meurville au Mexique ; le grand-père Roze en Angleterre, parmi les premiers chemins de fer, puis en Irlande, Belgique, Prusse, Russie, puis en Italie, jusqu'à Naples et en Sicile ; l'oncle et la tante Luce en Italie, puis en Amérique, à Boston, à New-York, Baltimore, Washington, Charlestown, Pittsburg, Cincinnati, les lacs et le Saint-Laurent ; l'oncle Roze au Tonkin où il fut assassiné en 1890 ; le cousin Cousturier, gouverneur de la Guinée française, lors de la fondation de Conakry. — Si ce n'est pas la scène des portraits, c'est en tout cas une belle galerie d'ancêtres, et il faut louer la fierté que leur descendant a mise à les raconter. É. D.

— Chr. PFISTER. *La Lorraine, le Barrois et les Trois-Évêchés* (Paris, Cerf, 1912, 1 vol. in-8°, 138 p.). — La collection des « Régions de la France », que publie la *Revue de synthèse historique*, vient de s'enrichir d'un fascicule (le 8e) dû à M. C. Pfister, professeur à la Sorbonne, et consacré à la Lorraine, au Barrois et aux Trois-Évêchés. Il ne saurait être question ici d'analyser ce recueil où l'historien de Nancy énumère, en les appréciant, les travaux essentiels qui ont paru sur l'histoire de cette vaste « région » de l'est. Mais M. Pfister ne s'est pas contenté, — et c'est ce qui fait l'originalité de son travail, — de dresser une bibliographie, si complète, si critique fût-elle ; il énumère, chemin faisant, les questions les plus importantes qui doivent être proposées à l'activité des historiens et ainsi il trace un vaste programme de travail pour des générations d'étudiants et de professeurs et pour les sociétés savantes préoccupées de recherches méthodiques : un atlas historique de la Lorraine, une étude sur les chroniqueurs lorrains et messins, une histoire collective de la Lorraine, de bonnes monographies de village, — comme celle de

Chaligny par Fournier, — une histoire des institutions et de l'art en Lorraine, un bon dictionnaire biographique, des histoires de familles nobles qui ne soient pas seulement des généalogies, mais qui nous parlent des relations des seigneurs avec leurs tenanciers, de la valeur et de l'exploitation des terres, de la transformation de la classe nobiliaire avant la Révolution et au lendemain de l'émigration, des *regestes* des actes des ducs de Lorraine, des comtes-ducs de Bar, des évêques de Metz, Toul et Verdun, une histoire des corporations à Metz, une histoire des classes rurales en Lorraine, une étude sur la Révolution dans ce qui fut le département de la Moselle (où les historiens allemands ne s'occupent guère de l'époque révolutionnaire), des études critiques sur le contre-coup des événements contemporains dans les départements de l'est, — car l'histoire locale ne s'arrête pas à 1800, — voilà ce que M. Pfister, énumérant ce qui a été fait, souhaiterait que l'on entreprît. Le programme est fait pour tenter les érudits lorrains; il a ce mérite en outre de pouvoir être proposé, *mutatis mutandis*, dans d'autres « régions » et à d'autres « sociétés savantes » où le travail, trop souvent, n'est pas organisé. — Ch. S.

— J.-A. Brutails. *Recherches sur l'équivalence des anciennes mesures de la Gironde* (Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1912, in-8°, 158 p. Extrait des *Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, année 1911). — M. Brutails a réuni dans cette brochure de nombreuses mentions fournies par les documents d'archives de la Gironde sur les mesures de longueur, de superficie, de capacité pour les grains, les mesures pour les liquides, pour le bois, le sel, le charbon, l'huile et la farine, le foin et la paille, etc. Il a pris la plus grande peine pour en déterminer les valeurs par rapport à notre système actuel, mais il montre quelle confusion inouïe l'usage, l'incurie et la fraude avaient introduite dans ces mesures et combien toute tentative exacte d'équivalence est le plus souvent stérile. Çà et là, il montre par exemple l'incertitude des moyennes établies par le vicomte d'Avenel et la témérité de ses affirmations. C'est un recueil d'une extrême utilité auquel il ne manque qu'un index des mots étudiés. Ch. B.

— Henri Perraudeau. *Pages d'histoire audonienne : le Marquis du Planty, médecin de la Faculté de Paris, maire de Saint-Ouen sur Seine (1808-1876)*, d'après les documents originaux (Paris, Jouve, 1911, in-12, 151 p.). — Né à Londres dans l'exil en 1808, médecin à Saint-Ouen, qui avait alors 988 habitants, le docteur-marquis du Planty se distingua par son dévouement pendant l'épidémie de choléra, comme le certifient des documents officiels. Conseiller municipal, marié avec Caroline Albrech, maire en 1840, démissionnaire en 1851, toujours vénéré pour son intelligence et sa bonté : belle carrière, très honorable et très honorée, de médecin de campagne, qu'il était utile de faire revivre. É. D.

— *La France pittoresque et artistique. La Normandie vue par les écrivains et les artistes* (Paris, Louis-Michaud [s. d.], in-12, 384 p., 110 illustrations et un plan; prix : 4 fr.). — C'est un recueil ou plutôt un pot-pourri de morceaux tirés d'ouvrages relatifs à la Normandie et dont les auteurs sont pour la plupart des Normands. Les illustrations sont la partie la plus originale du volume. On le feuilletera donc avec quelque intérêt, et certains extraits seront lus avec plaisir ou profit. A la suite et sur papier teinté, on a résumé « Ce qu'il faut voir en Normandie » ; c'est un guide pratique qui pourra rendre des services. Ch. B.

— J. Lieure et A. Ravizé. *Les bâtiments de l'abbaye aux hommes [de Caen] fondée par Guillaume le Conquérant, aujourd'hui le lycée Malherbe* (Caen, L. Jouan, 1912, in-8°). — Sous ce titre, MM. Lieure, économe du lycée, et Ravizé, professeur agrégé au même établissement, viennent de publier une élégante plaquette qui, par l'importance des illustrations, est beaucoup plus qu'une simple notice. En deux eaux-fortes, M. Lieure a fixé deux aspects pittoresques de l'ancienne abbaye : la salle gothique, dite « salle des gardes », et le pressoir. Il a écrit un sommaire « historique » et la description des planches. Celles-ci sont formées de plus de soixante clichés dus à M. Ravizé. Ils reproduisent, pour la première fois, non seulement l'ensemble des constructions édifiées depuis 1704 par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, mais surtout leur décoration : les cartouches, les clefs de voûte, les caissons de plafonds, les rampes et grilles de fer forgé, enfin, dans tous leurs détails, les célèbres boiseries de la chapelle, de la sacristie, du réfectoire et du parloir. Aux amateurs et aux historiens de l'art du XVIIIe siècle, nous tenons à signaler cette série d'excellentes photographies. P. B.

— Fernand Baldensperger. *Alfred de Vigny.* Contribution à sa biographie intellectuelle (Paris, Hachette, 1912, in-12, VII-219 p.). — Les contributions apportées ici par M. Baldensperger à la biographie intellectuelle de Vigny sont diverses, qu'elles donnent des précisions sur certains points de sa carrière ou qu'elles représentent un essai pour définir le caractère de son œuvre : par exemple, dans le premier ordre d'idées, on étudiera l'influence de Bruguière de Sorsum, un moment secrétaire général du ministère de la Guerre dans le royaume de Westphalie où il eut Norvins pour successeur; c'est lui qui aurait fait connaître notamment à Vigny l'œuvre de Thomas Moore, dont on retrouve l'inspiration dans quelques parties d'*Eloa;* d'autre part, on lira avec autant d'intérêt les deux tristesses de Vigny, ou le symbolisme de Vigny, ou enfin l'actualité de Vigny, qui s'affirme jusque dans la dernière révolution portugaise par l'intermédiaire d'un disciple du poète, M. Théophile Braga, jusque dans la déception qui se dessine contre les assemblées parlementaires, jusque dans le sentiment que Vigny souhaitait aux Français dès 1830, l'indifférence en matière de gouvernement. É. D.

— Jules LEMAÎTRE. *Chateaubriand* (Paris, Calmann-Lévy, s. d., in-12, 346 p.). — Ces dix conférences ont déjà été publiées dans la *Revue hebdomadaire*. Il ne nous appartient pas d'en dire la valeur littéraire. Celle qui touche le plus à l'histoire est la huitième, qui a pour titre la *Vie politique* : on n'y cherchera pas des lumières nouvelles sur le rôle politique de Chateaubriand, où peut-être on eût trouvé des choses fines et exactes à dire du Congrès de Vérone. Il ne suffisait sans doute pas de s'amuser un moment de l'ambition outrecuidante du grand écrivain dont les idées politiques méritaient une autre analyse; mais M. Jules Lemaître n'a jamais eu que du dédain pour les entreprises politiques. É. D.

— Victor GIRAUD. *Nouvelles études sur Chateaubriand*. Essais d'histoire morale et littéraire (Paris, Hachette, 1912, in-12, IX-335 p.). — Dans le moment même des conférences de M. Jules Lemaître, M. Victor Giraud publiait une série d'études singulièrement pénétrantes sur le même personnage. En dehors de quelques morceaux sur des épisodes de la jeunesse de Chateaubriand, de son émigration, de son voyage en Amérique, en dehors d'une reconstitution curieuse des reliques du manuscrit des *Martyrs*, on lira surtout dans cet ouvrage la genèse du *Génie du christianisme*, déterminée par le pays de Bretagne, par l'apport héréditaire de la famille, par la psychologie de Chateaubriand, ses études, ses lectures, ses fréquentations, ses dispositions morales, la crise religieuse où il passa au moment de la mort de sa mère, et une étude très forte sur le Sillage de Chateaubriand, c'est-à-dire sur son influence, non seulement sur la génération du romantisme, mais aussi sur la génération de 1850 à 1870, de même sur quelques-uns des meilleurs écrivains de la génération d'après 1870 : par là, il nous montre en lui un des plus grands écrivains de la littérature universelle. É. D.

— Charles MAURRAS. *Trois idées politiques : Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve*, nouvelle édition (Paris, Champion, 1912, in-12, VI-8° p.). — M. Maurras réédite, sans y changer grand'chose, ce petit livre publié pour la première fois en 1898 : ce sont des variations pénétrantes, souvent discutables, sur ces thèmes que Chateaubriand, c'est l'anarchie; Michelet, c'est la démocratie, l'histoire écrite avec des sentiments, avec des instincts populaires, en contradiction avec les leçons de la tradition classique et de la raison; Sainte-Beuve, enfin, c'est l'empirisme organisateur, l'effort de la sagesse et du raisonnement clair et froid porté sur toutes choses : en conclusion, le vœu que l'on fonde une fête nationale de Sainte-Beuve. L'idée est au moins originale. É. D.

— E. ABRY, C. AUDIC, P. CROUZET. *Histoire illustrée de la littérature française. Précis méthodique* (Paris, Henri Didier, 1912, in-4°, XII-684 p. et 324 illustrations; prix : 5 fr.). — « Ce précis est avant tout un recueil de faits : dates, événements biographiques,

analyses précises, exemples des procédés habituels des écrivains appuyés sur des citations et des renvois, illustrations documentaires, renseignements de toute nature sur la vie littéraire, artistique et sociale aux grandes époques. » Ce vaste programme a été réalisé avec précision, sobriété, agrément. Un très heureux choix d'illustrations ajoute une sorte de réalité tangible aux noms et aux œuvres des écrivains en les replaçant dans leur milieu. Le but que se sont proposé les auteurs a été parfaitement atteint : « C'est un ouvrage d'initiation à la lecture de nos chefs-d'œuvre que nous avons eu le dessein de réaliser avec l'espoir de former pour les maîtres des auditeurs mieux préparés. Mieux préparés, d'abord parce qu'ils auraient sous la main tous les renseignements matériels nécessaires et que le professeur pourrait se consacrer librement à sa tâche d'éveilleur d'idées, ensuite parce qu'ils n'auraient dans l'esprit rien que de concret et auraient pris peu à peu, nous l'espérons, l'habitude de la précision, le sentiment que toute idée qui ne repose pas sur un fait est le plus souvent discutable et fausse, et auraient ainsi commencé tout doucement, en même temps que leur formation littéraire, l'apprentissage de l'esprit scientifique moderne. » Ch. B.

— Georges Guy-Grand. *La philosophie syndicaliste* (Paris, Bernard Grasset, 1911, in-18, 239 p.). *La philosophie nationaliste* (Ibid., 1911, in-18, vi-227 p.). — Pour étudier la philosophie syndicaliste, M. Guy-Grand part de la doctrine où elle se fonde en effet, celle de M. Georges Sorel, le matérialisme historique, la rupture avec le rationalisme, qui avait été « l'orgueil du xixe siècle finissant ». Étudiant la dégénérescence démocratique à propos des *Réflexions sur la violence*, il analyse la curieuse théorie des « mythes », des idées chimériques ou non, des légendes syndicalistes qui tendent à se réaliser comme la grève générale dont les adeptes se font une sorte de foi religieuse et qui constituent une religion, en effet, dont les disciples manifestent une singulière vigueur de propagande. Avec une incontestable impartialité, réchauffée par une secrète sympathie, M. Guy-Grand soumet cette philosophie du syndicalisme à une critique très saine et claire, se refusant à ne voir le producteur que dans le travail manuel, caractérisant largement le vrai producteur par la vie intérieure appliquée au travail, par l'effort d'intelligence et de volonté autant que par la vigueur musculaire. Il trouve dans cette interprétation généreuse le moyen de concilier le nationalisme aristocratique avec le syndicalisme du prolétariat : conciliation qui est sans doute encore pour quelque temps du pur domaine de la philosophie. — Le même essai de philosophie politique est appliqué par le même auteur au nationalisme, représenté par MM. Bourget, Barrès, Maurras, Lasserre et par l'*Action française*. Le nationalisme se définit la doctrine de l'intérêt national, le retour aux traditions qui ont fait la grandeur nationale, donc à la tradition royale, aux corporations patriarcales, au catholicisme, bien que certains nationalistes de marque, peu croyants,

n'y voient guère qu'un instrument d'organisation politique. Par horreur du sentimentalisme démocratique ou démagogique, le nationalisme n'admet d'autre guide que l'intelligence, qui lui a donné la vérité, la vraie, celle qui se fonde sur la réalité substantielle de l'unité nationale, qui s'exprime par la plus vigoureuse intolérance contre toute erreur, contre toute hypothèse hostile à sa thèse, qui enfin ne peut donc aboutir qu'à l'individualisme le plus intransigeant, à une sorte d'anarchisme. M. Guy-Grand fait observer que les traditions ne se peuvent fixer à une date, qu'elles ne cessent de se constituer par la vie même, qu'il y a des courants qu'on ne remonte pas, le courant démocratique en politique et le courant internationaliste en matière économique, qu'enfin malgré leur charme pittoresque, il est probable qu'on ne reviendra pas aux diligences. É. D.

Histoire d'Alsace.

— *Der Anteil des Elsass an den geistigen Bewegungen des Mittelalters*. Rede am 27. Januar 1912 gehalten von Dr Clemens Bæumker, ord. Prof. der Philosophie (Strassburg, Ed. Heitz, 1912, in-8°, 59 p.). — M. Clément Bæumker a retracé dans ce discours académique le tableau de la participation de l'Alsace au mouvement général des idées au moyen âge et indiqué la place plus ou moins importante qu'elle a tenue, du IXe au XVe siècle, dans l'histoire de la littérature, de l'art et surtout des spéculations humaines. En sa qualité de philosophe, l'auteur s'est arrêté surtout à ce dernier ordre d'idées, analysant les œuvres des philosophes scolastiques et des écrivains mystiques, plus nombreux encore, qui ont illustré la terre d'Alsace, et plus particulièrement Strasbourg, par leurs écrits. L'exposé de M. Bæumker se présente sous une forme littéraire très soignée, et de nombreuses notes érudites examinent en détail certains points qui ne pouvaient qu'être effleurés dans une harangue officielle ou donnent la bibliographie du sujet. R.

— Paul Muller. *La Révolution de 1848 en Alsace*, avec une biographie des parlementaires alsaciens de 1789 à 1871 (Paris, Fischbacher, et Mulhouse, veuve Bader, 1912, in-12, 247 p.). — Le livre est fait d'articles parus dans la *Révolution de 1848*, sauf le premier et la liste des parlementaires qui sont inédits. Le chapitre Ier, sur la Révolution en Alsace, après quelque retour en arrière, dit l'impression produite en Alsace par la Révolution de février, les personnages en vue à ce moment, l'agitation autour des élections, et surtout de l'élection présidentielle. Les autres chapitres ont pour objet le Bas-Rhin de 1848 à 1852, autour du 24 février dans le Haut-Rhin, autour du coup d'État dans le Haut-Rhin, le prince Albert de Broglie et les élections du 10 mars 1850 dans le Haut-Rhin, M. Rossée et Louis-Napoléon, le chimiste Émile Kopp, représentant du Bas-Rhin à l'Assemblée législative. É. D.

Histoire de Grande-Bretagne.

— Sir Frederick Pollock. *The Genius of the Common law* (New-York, The Columbia University Press, 1912, in-12, VII-141 p.). — Ce mince volume comprend une série de conférences faites à l'Université Columbia, de New-York. L'auteur, qui connaît admirablement l'histoire et la pratique du droit anglais, y résume le fruit de ses réflexions sur la loi commune et son génie propre. Sujet très spécial, compliqué, d'aspect plutôt sévère et où il est difficile de pénétrer. Sir Frederick n'a pas cherché à le mettre à la portée des profanes. S'adressant à des gens du métier, il se contente souvent d'allusions, claires sans doute pour ses auditeurs; il parle de « Notre-Dame » la Loi commune avec une dévotion raffinée et assaisonnée d'humour qui attire et qui déconcerte à la fois. Un index, rédigé par M. Nelson, est le bienvenu; il permet de retrouver des idées ou des faits qui pourraient échapper à une simple lecture.

Ch. B.

— Joseph Aynard. *Londres, Hampton-Court, Windsor* (« Les Villes d'art célèbres ». Paris, H. Laurens, 1911, in-4°, 169 p., ill.). — Guide du touriste curieux d'art et d'archéologie. Guide bien informé mais peu original, sans doute par la faute du sujet, car Londres possède peu de monuments très remarquables; les plus anciens ont été si altérés, soit par le temps et les révolutions, soit par la main d'architectes prétentieux, qu'ils renseignent mal sur l'art du passé. Par contre, plusieurs musées de la ville-monstre sont incomparables, et l'on aura profit à les visiter en compagnie de M. Aynard. Mais ces musées renferment surtout des types d'art empruntés à d'autres peuples; ce n'est guère qu'en peinture qu'on y trouve un art proprement anglais, aussi les pages consacrées par M. Aynard à la peinture anglaise du XVIIIe et du XIXe siècle comptent-elles parmi les plus instructives du livre.

Ch. B.

— Sir Laurence Gomme. *The making of London* (Oxford, at the Clarendon Press, 1912, in-12, 255 p.; prix : 3 sh. 6 d.). — Ce petit livre, d'où est banni presque tout appareil critique, est à lire avec une grande attention. Il contient, sur les institutions de Londres à l'époque romaine et sur leur survivance à travers tout le moyen âge, des hypothèses fort suggestives. Quel dommage qu'une bonne carte n'ait pas été jointe à une étude où la topographie tient une si grande place! Si l'on s'étonnait que l'organisation municipale de Londres soit ici à peine esquissée, l'auteur répondrait en renvoyant à son ouvrage, paru depuis plusieurs années déjà : *The governance of London* (1908); d'ailleurs, l'objet qu'il se proposait en écrivant ce substantiel résumé était de montrer la part qui revient à chaque époque créatrice dans la formation de la ville, telle que nous la voyons aujourd'hui. Cette tâche, M. Gomme s'en est acquitté avec autant de science

que d'entrain. Une quarantaine d'illustrations, bien choisies pour la plupart, ajoutent de l'agrément à un manuel un peu austère, à la fois par le sujet et par l'allure didactique de l'exposition. Ch. B.

— *The Canterbury and York Society* (Londres, at the Society, Chancery lane n° 124). — Nous avons reçu trois nouveaux fascicules de cette Société, qui s'est fondée pour la publication des registres épiscopaux : 1° fasc. 28 : suite du registre de Robert Grossetête (*Diocesis Lincolniensis. Rotuli Roberti Grosseteste*, pars tertia); 2° fasc. 29 : fin du registre de Jean Trillek, évêque de Hereford, édité par M. Joseph Henry PARRY (*Registrum Johannis de Trillek, episcopi Herefordensis, 1344-1361*); 3° fasc. 30 : suite du registre de Mathieu Parker, archevêque de Canterbury (*Diocesis Cantuariensis. Registrum Matthæi Parker*, pars tertia).

— Félix LIEBERMANN. *Die Gesetze der Angelsachsen;* t. II, 2e partie : *Rechts -und Sachglossar* (Halle, Niemeyer, 1912, in-4°, p. 255-758). — Nous ne voulons pas retarder l'annonce de cet important glossaire, qui laisse loin derrière lui celui de Schmid, pourtant si estimable. Disons seulement qu'il ne sera plus possible désormais de toucher aux institutions anglo-saxonnes sans consulter cet admirable répertoire.

HISTOIRE DU PORTUGAL.

— Albert SAVINE. *Le Portugal il y a cent ans* (Collection historique illustrée. Paris, Louis-Michaud, s. d., in-8°). — A. MARVAUD. *Le Portugal et ses colonies* (Bibliothèque d'histoire contemporaine. Paris, Félix Alcan, 1912, in-8°). — La crise où se débat depuis deux ans le Portugal a attiré l'attention sur ce pays. Voici deux livres qui sont nés en France. Le premier n'est autre chose qu'une édition des *Souvenirs* de la duchesse d'Abrantès, ambassadrice de France en Portugal de 1808 à 1811. On en veut un peu à l'éditeur de n'avoir pas indiqué, dans sa préface, les rapports de son texte avec celui du second volume des *Souvenirs d'une ambassade*, publiés à Paris en 1837. Cette nouvelle édition a, du moins, comme la première, « tout l'intérêt d'un voyage, tout le piquant des révélations d'une histoire du haut monde ». Il faut, de plus, savoir gré à M. Savine des notes nombreuses et des illustrations bien choisies dont il a su l'enrichir.

Le second livre est plus actuel. C'est une enquête politique et économique menée sur le Portugal, depuis la chute de la monarchie, par un auteur averti. M. Marvaud qui, récemment, publiait d'excellentes études sur la *Question sociale en Espagne* et sur *Notre commerce avec l'Espagne et le Portugal*, a recueilli sur place les éléments de son information. Il s'efforce, — et c'est sans doute une tentative prématurée, — de reconnaître les causes originelles de la crise, dont le gouvernement de João Franco fut la plus prochaine. On trouvera l'histoire de cette « dictature » dans ce chapitre, dont les sources sont

trop souvent des articles de journaux pour qu'il semble définitif. Quelques pages sur le règne éphémère de Manoel II amènent à la proclamation du nouveau régime.

Quel est, désormais, l'avenir du Portugal? Après avoir, en des chapitres pleins d'intérêt, exposé l'état financier, agricole, industriel et commercial du pays et de ses colonies, l'auteur pose la question, dont la solution importe à la France et à l'Europe. Il conclut que le Portugal ne manque point d'éléments de vitalité, mais traverse une crise grave qu'une correction radicale des mœurs publiques parviendra seule à conjurer. A. DE BOÜARD.

HISTOIRE DE RUSSIE.

— Albert SAVINE. *Les premières amours de Catherine II* (Paris, Société des éditions Louis-Michaud. Collection historique illustrée, s. d. [1912], in-8°, 190 p., 36 grav., illustrations documentaires bien choisies). — Sous ce titre, c'est la dernière partie des *Mémoires de Catherine*, annotée avec assez de soin, précédée d'une introduction sur Élisabeth et Catherine. H. HR.

— Baron DE BAYE. *Smolensk. Les Origines, l'épopée de Smolensk en 1812*, d'après des documents inédits (Paris, Perrin, 1912, in-12, 296 p.). — Après quelques pages sur les origines de Smolensk et les querelles dont elle fut l'objet entre la Russie et la Lithuanie, le livre, inspiré par le centenaire, est consacré surtout aux événements de 1812, à la sanglante bataille du mois d'août. D'ailleurs, un abondant appendice reproduit les principaux récits auxquels elle a donné lieu, de Théodore Glinka, de Méneval, de G. Fabry, de Ségur, de Marbot, etc. É. D.

HISTOIRE D'OCÉANIE.

— A.-C. Eugène CAILLOT. *Les Polynésiens orientaux au contact de la civilisation*, ouvrage illustré de 159 phototypies réunies en 92 planches, d'après des documents rapportés par l'auteur (Paris, Leroux, 1909, in-8°, 291 p.). — La première partie du volume est faite de notes prises au cours d'un voyage en Océanie en 1900 sur les mœurs et les coutumes de la Polynésie orientale, les danses, les jeux, non pas toujours innocents, de ces populations insouciantes et sans pudeur; on y trouvera aussi des renseignements curieux sur la littérature taïtienne et sur les antiquités polynésiennes. La seconde partie est une chronique de la guerre de Raiatea-Tahaa ou de la dernière insurrection de 1894-1897. Une admirable collection de phototypies donne à l'ouvrage un intérêt exceptionnel. É. D.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — Bibliothèque de l'École des chartes. 1912, mai-août. — M. JUSSELIN. Comment la France se préparait à la guerre de Cent ans (publie et commente sept documents tirés des archives de la Côte-d'Or, entre 1327 et 1340). — H.-F. DELABORDE. Le texte primitif des Enseignements de saint Louis à son fils (suite et fin; édition critique de ce texte). — DIEUDONNÉ. La monnaie royale depuis la réforme de Charles V jusqu'à la restauration monétaire par Charles VII, spécialement dans ses rapports avec l'histoire politique (suite et fin; avec une liste récapitulative des pieds de la monnaie donnant le mouvement de la monnaie pendant cette période). — Ch. DE LA RONCIÈRE. Notre première tentative de colonisation au Canada (abondant commentaire de l'enquête faite à Saint-Malo en avril 1541, à la veille du départ de Jacques Cartier, qui a été signalée plus haut, p. 168. Réédite le texte de cette enquête, après collation avec l'original). = C.-rendus : *L. Traube*. Palæographische Forschungen. V : Autographa des Iohannes Scotus (important pour l'étude des gloses de Jean Scot Érigène). — *Rashdall*. Fr. Rogeri Bacon Compendium studii theologiae. — Le P. *Ubald d'Alençon*. Les vies de sainte Colette Boylet de Corbie, réformatrice des Frères Mineurs et des Clarisses, 1381-1447, écrites par ses contemporains, le P. Pierre de Reims, dit de Vaux, et sœur Perrine de La Roche et de Baume (mauvaise édition). — *Zeck*. Der Publizist Pierre Dubois (bon). — *G. Baril*. Le droit de l'évêque aux meubles des intestats, étudié en Normandie au moyen âge (bon). — *Le Brun*. Une étape de Jeanne d'Arc en Bourbonnais; son passage au Veudre en oct. et nov. 1429. — *Mettrier*. La formation du département de la Haute-Marne en 1790 (bon). — Comte *A. de Mahuet*. Biographie de la cour souveraine de Lorraine et Barrois et du parlement de Nancy, 1641-1790. — *Nardin* et *Mauveaux*. Histoire des corporations d'arts et métiers des villes et comté de Montbéliard et des seigneuries en dépendant (beaucoup d'intéressantes et utiles indications présentées sans méthode et sans soin). — *Finkenwirth*. Die Entwickelung der Landeshoheit der Vorfahren des Fürstenhauses Reuss, 1122-1329. — *A. Sabatier*. Sigillographie historique des administrations fiscales, communautés ouvrières et institutions diverses ayant employé des sceaux de plomb, XIVe-XVIIIe s. Plombs historiés de la Saône et de la Seine.

2. — Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. 1912, 1er août. — Mémoires de Théodore de Lameth. Le 10 août (intéressant fragment de ces Mémoires que M. Welvert entreprend de publier ; suite en oct. : les Massacres de Septembre. A noter un passage capital sur une entrevue de Lameth avec Danton dans la nuit du 2 sept.; ce témoignage sera vivement discuté par ceux qui recherchent les auteurs responsables des massacres). — A. Grün. Les châteaux royaux pendant la Révolution. II : Choisy-le-Roi. — A. Biovès. Le siège de Gênes en 1800 (suite de ce journal). — E. Cazalas. Napoléon Ier, lettre au prince Kourakine, mai 1812 (lettre non datée que les éditeurs de *la Guerre nationale en 1812* ont attribuée au mois de mai 1812, mais qui doit être de 1811 ; Napoléon explique et justifie sa politique extérieure : « Depuis longtemps l'Europe jouirait de la paix si les grandes puissances avaient voulu s'entendre avec moi. » Si la Russie s'entend avec la tyrannique Angleterre, malheur à elle!). — M. Schweitzer. Alexandre, Barclay et Bagration en avril 1812 (mesures prises pour l'entrée en campagne). — Comte Beugnot. L'île d'Elbe et la police sous la première Restauration, d'après les rapports du comte Beugnot au roi Louis XVIII (suite en sept. et en oct.; il y est surtout question de Marie-Louise, de son séjour à Aix, de son intimité commençante avec Neipperg). = 1er sept. P. Lehautcourt. La Section historique et la guerre de 1870 (création de cette Section ; travaux exécutés par elle ou sous son patronage ; insiste sur l'absence de méthode qui caractérise l'œuvre de la Section, sur les trop nombreuses erreurs qu'on a laissées passer dans la *Revue d'histoire*, sur le défaut de critique qu'on y constate trop souvent à l'égard des documents). — A. Le Grin. Dumouriez et la Société académique de Cherbourg (notes sur la part prise par Dumouriez aux travaux de cette Société en 1779-1780). — E. Cazalas. Partouneaux à Borisov (explique comment, à la suite d'un ordre malencontreux, Partouneaux fut laissé à Borisov avec sa division le 27 nov. 1812 : enveloppé par Wittgenstein, il fut obligé de capituler). — R. Roger. A propos d'un livre sur le socialisme (analyse et critique du livre d'A. Béchaux : *les Écoles socialistes*). = 1er oct. A. Vovard. Le général Jean-Romain Conilh de Beyssac, 1749-1820 (nommé général en 1793, malgré un double refus motivé pour des raisons d'incapacité et de faiblesse physique, il fut mis à la retraite quinze mois plus tard). — E. Welvert. Que devint Sotin? (ministre de la Police au 10 fructidor, Sotin appliqua avec une extrême rigueur la loi contre les déportés. Il fut plus tard envoyé comme chargé d'affaires aux États-Unis et mourut oublié en 1810). — E. Cazalas. Wintzingerode et Napoléon, d'après Narychkine (récit, par le capitaine Narychkine, de l'arrestation par Mortier du général Wintzingerode, dans un faubourg de Moscou, le 22 oct. 1812 ; le général s'était présenté aux portes de la ville comme parlementaire. Ce récit d'un témoin oculaire infirme celui de Ségur). — Hennet. Généraux provisoires de la Révolution et de l'Empire (suite). — Ch. Dejob. Armand Carrel (intéressant portrait).

3. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1912, 20 juill. — *R. de Lespinasse.* Le Nivernais et les comtes de Nevers. II : Maisons de Donzy, de Bourbon, de Flandre, 1200-1384 (documentation abondante et cependant incomplète. L'auteur s'est d'ailleurs contenté de mettre ses fiches bout à bout sans se départir de l'ordre chronologique). — *H. de Laguérenne.* Notes et souvenirs relatifs à l'ancien couvent des Ursulines de Montluçon, 1643-1909. — *Lepreux.* Gallia typographica ou Répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution. Série départementale (t. II ; très utile). — *V. Sanson.* Répertoire bibliographique pour la période dite « révolutionnaire », 1789-1801, en Seine-Inférieure (t. III ; très utile ; le plan est contestable). — *Ed. Philipon.* Dictionnaire topographique du dép. de l'Ain. — *P. Holzhausen.* Die Deutschen in Russland, 1812. Leben und Leiden auf der Moskauer Heerfahrt (un des meilleurs livres qu'on ait publiés sur la campagne de Russie). = 27 juill. *Ch. Michel.* Recueil d'inscriptions grecques. Supplément, fasc. 1 (très utile). — *A. Godard.* Le procès du Neuf Thermidor (étude intelligente, sympathique pour Robespierre, due à la plume d'un démocrate chrétien qui n'est pas un historien de profession, mais qui, par sa sincérité, mérite de retenir l'attention). — *Rose, Herford, Gonner* et *Sadler.* Germany in the nineteenth century (recueil de cinq conférences fort intéressantes et qui donnent une juste idée du prodigieux développement de l'Allemagne au XIXe s.). — *Jackson.* Waterloo et Sainte-Hélène ; notes et souvenirs édités par *R. C. Seaton*, trad. p. *E. Brouwet* (bon). = 3 août. *Deissmann.* Paulus (recueil de conférences écrites d'enthousiasme sur saint Paul. Observations et réserves présentées par A. Loisy). — *Wendland.* Die hellenistich-römische Kultur in ihren Beziehungen zum Judentum und Christentum (2e éd. très remaniée. A. Loisy insiste sur l'influence des mystères à l'origine même du christianisme et sur le rôle qui leur revient dans la conversion de saint Paul, « de l'homme qui a contribué plus que personne à faire de l'Évangile une religion, et une religion universelle »). — *Balthasar.* Geschichte des Armutstreites im Franziskanerorden bis zum Konzil von Vienne (bon). — *Baier.* Pæpstliche Provisionen für niedere Pfründen bis zum Jahre 1304 (montre que le système des réserves apostoliques et des collations par le souverain pontife des bénéfices attribués jusque-là par d'autres personnes s'est peu à peu développé pendant tout le cours du XIIIe s.). — *H. de La Perrière.* Le roi légitime ; la loi de dévolution du trône dans la Maison de France (le fond est bon, la bibliographie mauvaise). — *A. Durand.* État religieux des trois diocèses de Nîmes, d'Uzès et d'Alais à la fin de l'ancien régime (ouvrage bien documenté, présenté d'une façon très intéressante). — *Yrondelle.* Histoire du collège d'Orange, 1573-1909 (bon). = 10 août. *Ferrari.* I documenti greci medioevali di diritto privato dell' Italia meridionale (excellent). = 17 août. *Rosenberg.* Untersuchungen zur

römischen Zenturienverfassung (beaucoup d'observations importantes). — *Waltzing*. M. Minucii Felicis Octauius (très bonne édition). — *Th. Nissen*. S. Abercii vita (bon). — Handbuch der Kirchengeschichte für Studierende. I : Das Altertum, par *Preuschen* et *Krüger* (excellent). = 24 août. *Schwartz*. Busstufen und Katechumenatsklassen (brève histoire de la pénitence post-baptismale depuis Hermas). = 31 août. *H. Gauthier*. Le livre des rois d'Égypte, recueil de titres et de protocoles royaux (très utile; « c'est, par les noms propres, le squelette de l'histoire d'Égypte »). — *G. Mœller*. Hieratische Palæographie. Die ægyptische Buchschrift (t. III qui contient des types d'écriture cursive depuis la 21e dynastie jusqu'au IIIe s. de notre ère; remarquable). — *Fl. Petrie*. Roman portraits and Memphis (publie un grand nombre de portraits mortuaires trouvés à Hawara et qu'on peut dater à peu près entre le temps des premiers Flaviens et le règne de Commode; étude minutieuse sur leur fabrication, leur destination, leur détérioration). — *Holbrook*. Portraits of Dante, from Giotto to Raffael (excellent). — *Fr. Arnheim*. Der Hof Friedrichs des Grossen. I : Der Hof des Kronprinzen (précieux répertoire de notes biographiques prises directement aux sources les plus autorisées). — Bibliographie lorraine, 1910-1911 (excellent). = *H. Stein*. Les grands sculpteurs français du XVIIIe s. : Augustin Pajou. = 7 sept. *Eusebius*. Die Chronik aus dem Armenischen übersetzt v. *J. Karst* (très utile traduction pour laquelle l'auteur a utilisé deux mss.; appendice critique très important; index des noms propres). — *Cappelli*. Lexicon abbreviaturarum. Dizzionario di abbreviature latine ed italiane (important). — *E. Diehl*. Inscriptiones latinae (bon). — *Lenel*. Venezianisch-istrische Studien (bonne histoire de la querelle entre Aquilée et Spalato, de l'élément allemand en conflit avec l'élément latin en Istrie au moyen âge). = 14 sept. *L. Delaporte*. Catalogue des cylindres orientaux et des cachets assyro-babyloniens, perses et syro-cappadociens de la Bibliothèque nationale. — *L. Legrain*. Catalogue des cylindres orientaux de la collection Louis Cugnin. — *H. Viollet*. Fouilles à Samara en Mésopotamie. Un palais musulman du IXe s. (bon). — *Carnarvon* et *Carter*. Five years exploration at Thebes, 1907-1911 (excellent). — *Quibell*. Excavations at Saqqara, 1908-1910 (4e vol. des fouilles exécutées sur le site de l'ancien couvent d'Apa Jérémie fondé aux environs de l'an 500; la dernière inscription datée est de l'an 844). = 21 sept. *E. Meyer*. Histoire de l'antiquité; t. I, trad. p. *M. David* (bonne traduction d'un ouvrage important). — *R. Weill*. Les décrets royaux de l'ancien empire égyptien (décrets trouvés à Coptos en 1910; excellente édition bien commentée). — *W. Lippert*. Urkundenbuch der Stadt Lübben; I. — *Gomperz*. Les penseurs de la Grèce (t. III; bonne traduction).

4. — Revue des études historiques. 1912, juill.-août. — F.-E. Sanglé-Ferrière. Souvenirs sur l'expédition d'Égypte, publiés avec une introduction et des notes par Léon Mirot (récit très vivant, bien

que composé après les événements compris entre 1798 et 1800). — P. FROMAGEOT. Une cousine du grand Condé : Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon et de Mecklembourg (fin; négociations de Mme de Mecklembourg avec la maison de Brunswick; la mort du duc Christian et sa mort; 1687-1695, Isabelle de Montmorency a bien servi la France). — Comte D'ESPINCHAL. Note sur Louis XV et les femmes, publ. p. Ernest D'HAUTERIVE (note extraite d'un ms. de la bibliothèque de Clermont-Ferrand, rédigée en 1792). = C.-rendu : *L. Lallemand*. Histoire de la Charité. Les temps modernes (t. IV, 2e partie; honorable).

5. — Revue des études napoléoniennes. 1912, sept. — A. CASSAGNE. Chateaubriand et Napoléon (leurs rapports; pourquoi ils n'ont pu s'entendre). — J. DURIEUX. Bonaparte au pont d'Arcole (états de service et récompenses des soldats qui aidèrent Bonaparte à sortir du marais où il avait été jeté après son inutile tentative pour franchir de haute lutte le pont d'Arcole). — M. DUNAN. Napoléon et les Cantons suisses, d'après de récentes publications. — Éd. DRIAULT. Souvenirs du Centenaire, sept.-oct. 1812 (les Français à Moscou; la retraite). — R. PEYRE. A propos du Centenaire; événements artistiques de 1812 (sorte de tableau synoptique des productions artistiques dans les divers pays du monde). — E. MAYER. Bulletin historique. Ouvrages d'histoire militaire. — KIRCHEISEN. Bibliographie napoléonienne de l'année 1911; 1re partie.

6. — Revue des Bibliothèques. 1912, janv.-mars, nos 1-3. — Henri LEMAITRE. Le fonctionnement du Copyright Office à Washington. — Hugues VAGANAY. Pour l'édition critique des Odes de Ronsard. — Paul CORNU. Les reliures du Musée des arts décoratifs. — Ch. BEAULIEUX. Un fragment de l'histoire de la bibliothèque du collège d'Autun à Paris (à suivre). = Avril-juin, nos 4-6. L. VALLÉE. Notice des documents exposés à la section des cartes, plans et collections géographiques du département des imprimés de la Bibliothèque nationale (catalogue détaillé suivi d'une table méthodique et d'une table alphabétique). — Julián PAZ. Archives générales de Simancas. Secrétairerie d'État. Catalogue des documents concernant les négociations de Flandre, de Hollande et de Bruxelles (1506-1795; textes). — A. ROERSCH. Lettres à l'imprimeur Barthélemy de Grave, de Louvain (XVIe s.). — H. OMONT. Deux lettres de Michelet à Daunou sur les archives et bibliothèques de Belgique et Hollande (1837).

7. — Revue des Sciences politiques. T. XXVIII, 1912, IV, juill.-août. — E. D'EICHTHAL. Anatole Leroy-Beaulieu. — Maurice LAIR. Georges V de Hanovre : la fin d'un royaume (II; avec lui finit l'indépendance du Hanovre : faible survivance du loyalisme guelfe). — A. ANTONY. Le budget de l'Alsace-Lorraine; III. — Pierre CHASLES. L'empire russe et la conscience nationale finlandaise (dangereuse politique de Stolypine). — V. OLSZEWICZ. L'évolution de la constitu-

tion polonaise (3e art.; le pouvoir législatif au XVIIe et au XVIIIe s.; la constitution polonaise ressemblait aux constitutions médiévales). — Simon ABERDAM. Les récentes crises politiques en Hongrie (le régime de terreur actuel ne peut durer).

8. — Revue d'histoire diplomatique. 1912, n° 3. — P. DURRIEU. La délivrance de la Grèce projetée en France à la fin du XVe s. (surtout d'après des lettres copiées pour M. Delaville Le Roulx aux archives de Malte; Charles VIII avait formé de bonne heure ce projet, auquel il tenait beaucoup personnellement et que l'expédition d'Italie devait dans sa pensée lui permettre de réaliser). — Mil.-R. VESNITCH. Le cardinal Alberoni pacifiste (cet homme qui réorganisa l'armée et créa la marine espagnole est l'auteur d'un projet de paix universelle). — E. RODOCANACHI. Les courriers pontificaux du XIVe au XVIIe s. (série de renseignements empruntés aux archives du Vatican sur le salaire des courriers pontificaux et l'organisation des postes). — Casimir STRYIENSKI. Le ministère du duc de Bourbon (1723-1726; d'après le livre de Dureng). — Abbé MARTIN. Les Stuarts et le Saint-Siège (2e partie : les débuts du règne; les rapports de Jacques Ier avec le Saint-Siège jusqu'à la mort de Clément VIII, 1603-1605).

9. — Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée. 1912, juin, n° 138. — Études sur l'avant-garde (des origines à la fin du XVIIe s.; au XVIIIe s.; continue en juillet). — L'œuvre militaire de la Révolution. L'armée et la nation à la fin de l'ancien régime (des derniers ministres de la Guerre de la monarchie : le marquis de Monteynard, le duc d'Aiguillon; continue en juillet et août : le maréchal de Muy, le comte de Saint-Germain). — La campagne de 1794 dans les Pays-Bas (l'investissement d'Ypres, les opérations devant la ville du 19 au 24 prairial; continue en juillet). — Guerre de la Péninsule (1807-1813; les préliminaires, le gouvernement de Godoï de 1804 à 1807. Il s'adresse au premier consul; sa rivalité avec la princesse des Asturies. Napoléon lui est favorable, il le trahit; l'empereur songe à l'acheter; en juillet : les préparatifs contre le Portugal). — La campagne de 1813. Les préliminaires (les nouveaux corps d'armée de l'Elbe; suite et à suivre). — La guerre de 1870-1871 (la première armée de la Loire. Combat d'Orléans, 11 octobre; continue en juillet et août). — Le général de Roon en 1870 (d'après sa correspondance). = Juillet. Le passage de la Bérézina (documents). = Août. La campagne de 1794 dans les Pays-Bas (opérations de Pichegru entre l'Escaut et la Mer, 1er-19 messidor; 19 juin-7 juill. : l'attaque d'Audenarde; la marche de Pichegru sur Ostende; à suivre). — Guerre de la Péninsule (1807-1813; la conquête du Portugal : le départ de Bayonne, la marche jusqu'à Alcantara; suite et à suivre). — Campagne de 1813 (les opérations sur l'Elbe; le premier corps d'observation du Rhin; suite et à suivre).

10. — Le Correspondant. 1912, 10 août. — P. GIRARDIN. La géographie humaine (analyse de l'œuvre de Jean Brunhes). — P. MORANE.

Troppau et Laybach, 1820-21, d'après la correspondance inédite de La Ferronnays. — Marc DE GERMINY. Une héroïne de quatorze ans : Marie-Magdeleine de Verchères (en oct. 1696, le fort de Verchères, non loin de Montréal, fut assiégé par un parti d'Iroquois. Il fut défendu par une garnison de quatre hommes qu'anima pendant huit jours, par son exemple, la fille du sieur de Verchères, Marie-Magdeleine, âgée seulement de quatorze ans. Récit tiré des registres des archives coloniales connus sous le nom de collection Moreau de Saint-Méry). = 25 août. Mgr BATIFFOL. L'histoire des religions et les catholiques (à propos des deux ouvrages récents de MM. Bricout et Huby; montre ce qui manque à ces manuels qui se renferment trop étroitement dans le domaine des faits matériellement constatés; ils ne font pas une assez large part à la transcendance du dogme catholique). — Netty DU BOYS. Souvenirs de la Combe; fragments publiés par Paul du Boys (souvenirs sur l'abbé Dupanloup et les séjours qu'il fit à la Combe, en Savoie, de 1840 à 1861; suite le 10 sept.; fin le 25 sept.). = 10 sept. C. PIAT. L'origine de la pensée religieuse (l'explication évolutioniste a déjà fait son temps et celle des sociologues n'est plus aussi en faveur qu'autrefois, même aux yeux des libéraux. Les plus récentes recherches ont prouvé que la croyance à un seul dieu se retrouve spontanément chez tous les peuples : de cette croyance jaillit naturellement la pensée religieuse). — GACHOT. Napoléon en Russie (analyse et publie quelques documents inédits). = 25 sept. R. ARNAUD. La fin tragique d'un mariage d'amour : Mme de Bellescize (fille du comte de Troussebois, émigré à Turin, mariée contre la volonté de son père au fils du marquis de Bellescize, elle perdit ses parents guillotinés sous la Terreur, puis son mari, qu'elle adorait et qui fut guillotiné à son tour. Alors elle alla se livrer elle-même au Tribunal révolutionnaire, qui l'envoya à l'échafaud). — F. PASCAL. La vénalité de Henri Heine (vers la fin du règne de Louis-Philippe, Heine adressait de Paris à la Gazette d'Augsbourg et autres journaux allemands des articles où il se posait en champion de la révolution universelle; or, en ce même temps, il touchait 6.000 fr. par an du ministère des Affaires étrangères et s'amusait à « éreinter » Guizot, Thiers, Molé, qui ne savaient pas l'allemand, à la grande joie du roi qui le savait et qui lisait la Gazette).

11. — La Grande Revue. 1912, 10 août. — Dr J. RASPAIL. Le mystère de la mort de J.-J. Rousseau (Rousseau n'a pas succombé à une mort naturelle, il ne s'est pas suicidé; il a été assassiné, ce que prouve l'étude minutieuse du masque mortuaire. Les témoignages écrits tendent à prouver que l'assassin n'est autre que Thérèse Le Vasseur elle-même. Mais le crâne qu'on a retrouvé en 1897 dans le tombeau du Panthéon ne porte aucune des traces de traumatisme attestées par le moulage pris par Houdon; donc le squelette du Panthéon n'est pas celui de Rousseau; il y a eu substitution d'ossements). — L. DELZONS. La famille bourgeoise et son évolution (au

XIXe s.; l'évolution s'est opérée surtout à partir de 1880 environ, époque où la bourgeoisie fut dépossédée de son privilège de fournir le personnel administratif; la bourgeoisie chercha dans la richesse une compensation à la perte des honneurs et des dignités). = 25 août. COUYBA. Le parlement sous la Révolution (les assemblées révolutionnaires; leur histoire, leur mode d'élection, leur composition, leur installation, leur tenue, leur esprit). = 10 sept. A. AULARD. Départements et régionalisme (« la division de la France n'a pas été l'œuvre d'une philosophie géométrique, mais une œuvre de sagesse réaliste, qui n'est point au rebours de l'histoire et de la tradition »; l'idée en était généralement admise et tous les députés des régions intéressées collaborèrent sérieusement à son élaboration). = 25 sept. F. LOT. Où en est la Faculté des lettres de Paris? (fin le 10 octobre). = 10 octobre. P. CORBIN. Le commencement de la politique française dans le bassin premier de la Méditerranée.

12. — La Revue de Paris. 1912, 1er août. — M. RÉMUSAT. Un sans-culotte à la cour de Danemark (en juillet 1793, le gouvernement français nomma Philippe-A. Grouvelle ministre plénipotentiaire à Copenhague; mais Grouvelle, secrétaire du pouvoir exécutif, avait été chargé de lire à Louis XVI, le 20 janvier, la sentence de mort prononcée contre lui par la Convention; aussi le gouvernement danois refusa-t-il de le reconnaître. Grouvelle sut cependant se faire aimer à Copenhague; le ministre Benstorff le traita avec courtoisie, bien que toujours sans titre officiel. Il s'usa dans cette situation fausse où il resta jusqu'à l'an VIII). — Mis DE CIRCELLO. Les journées de juillet et d'octobre 1789 (suite et fin). = 15 août. Mis DE SAINT-MAURICE. Louis XIV à la guerre (nouvelle série de ces lettres, si intéressantes, adressées par Saint-Maurice au duc de Savoie, mars-juin 1672). — L. PINGAUD. Bourmont et Fouché (leur rivalité, leurs intrigues, leur caractère également louche et inquiétant). — J. DE COUSSANGE. La résistance du Slesvig à la germanisation. = 1er sept. Lieutenant-colonel E. PICARD. Après Sedan. La retraite de Vinoy. — C. STRYIENSKI. La formation de la galerie du régent. — Mis DE SAINT-MAURICE. Louis XIV à la guerre (détails intéressants sur l'invasion de la Hollande; Saint-Maurice, qui suivait le roi, revint d'ailleurs avec lui à Paris. A noter une lettre du 9 déc. 1672 où il rapporte une dispute entre Louvois et Colbert, chacun d'eux s'efforçant de prouver que l'autre était responsable de la continuation de la guerre. Plusieurs lettres parlent de tentatives contre la vie du roi. Fin le 15 sept.; siège et prise de Maestricht; campagne de Turenne en Allemagne en 1673. Saint-Maurice, rappelé, est remplacé par le comte Ferrero). — GRELLET-DUMAZEAU. Les faux monnayeurs de Guyenne, 1639-1645 (procès intéressant, surtout à cause de la qualité des inculpés, dont le principal n'était rien de moins que Sarran de Lalanne, président à mortier du parlement de Bordeaux. Condamné par ce parlement, Sarran s'enfuit, rentra en France après la mort de Richelieu, réussit

à faire évoquer la revision de son procès devant le parlement de Paris et à gagner son procès. Néanmoins, la Commission, chargée de poursuivre les faussaires, avait montré assez de fermeté pour délivrer la province du fléau). = 15 sept. G. PELLISSIER. La morale de Shakespeare. — E. CAVAIGNAC. Sparte (son histoire, son organisation politique et militaire; des services qu'elle a rendus à la Grèce, à Athènes même). — A. S. GREEN. L'Irlande et le Home rule.

13. — Revue des Deux Mondes. 1912, 1er août. — Général GARCIN. Guerre de 1870. A l'armée de Metz (souvenirs appuyés par des notes prises au jour le jour; l'auteur était alors attaché, en qualité de capitaine d'état-major, à la division de Cissey, 1re du 4e corps. Très sévère pour Bazaine, dont on cherchera vainement à pallier la coupable inertie). — FAGUET. Bernardin de Saint-Pierre (ses idées, d'après ses œuvres; idées souvent chimériques, mais qui, par certains côtés, ont singulièrement devancé le temps en matière de politique et d'éducation). — G. GOYAU. Bismarck et la papauté. La paix, 1878-1889 (3e article : le rétablissement des rapports avec Rome; la deuxième loi réparatrice, 1880-1882). — LANZAC DE LABORIE. Le musée du Louvre au temps de Napoléon, d'après des documents inédits. — G. FAGNIEZ. La femme et la société française dans la première moitié du XVIIe s. La femme dans la famille. — E. DAUDET. Un drame d'amour à la cour de Suède (1784-1795; 2e article : à travers une correspondance; extraits, agréablement présentés, des lettres échangées entre Armfeldt et Madeleine de Rudenschold, après leur séparation en 1792. Les lettres de Madeleine, qui nous sont presque seules parvenues, nous renseignent sur les intrigues ourdies contre le régent, intrigues où les deux amants finirent par se compromettre, si bien qu'en déc. 1793 Madeleine fut arrêtée avec les autres « conspirateurs »). Fin le 15 août (Armfeldt était alors ministre de Suède auprès de la cour de Naples; la rancune du régent et de son ministre, Reuterholm, l'y poursuit; Armfeldt peut s'enfuir en Russie; ses papiers, volés à Florence dans le cabinet de Lord Harvey, servent à étayer l'accusation de complot contre Madeleine et son amant; ceux des conspirateurs qu'on put arrêter furent frappés d'une sentence cruelle qui épargna seulement leur vie. Il fallut attendre la majorité de Gustave IV pour que Madeleine fût rendue à la liberté et Armfeldt autorisé à rentrer en Suède. Le jeune roi le tint à l'écart pour le punir de ses mauvaises mœurs et il mourut au service de la Russie en août 1814). = 15 août. R. PICHON. Les questions féminines dans l'ancienne Rome (de la lente émancipation de la femme, selon les lois et selon les mœurs; dans une société qui n'était nullement féministe, la femme finit par avoir « autant de liberté, d'activité, d'influence que dans les sociétés qui s'en targuent le plus »). — L. BRÉHIER. Les origines de la sculpture romane (étudie deux problèmes : 1° pourquoi la statuaire a-t-elle disparu au Ve siècle? Non parce qu'elle fut proscrite par l'Église, mais parce qu'à partir de cette époque, l'art oriental devint

essentiellement décoratif; la sculpture dans l'espace et le modelage furent abandonnés. 2° Pourquoi la statuaire reparut-elle dans l'art roman? Parce que, dans le centre de la France, elle subit l'influence de l'art des reliquaires à forme humaine. La plus ancienne des statues-reliquaires est celle de sainte Foy à Conques en Rouergue, bientôt popularisée par les pèlerinages et par le Livre des miracles de sainte Foy; de là est sortie toute la statuaire romane). = 1er sept. H. WELSCHINGER. Les Mémoires de Sir Robert Morier (à propos des t. I-II de ces Mémoires, qui se rapportent aux années 1825-1874; analyse les passages relatifs à la guerre franco-allemande et à l'alerte de 1875. Au début de la guerre, Morier écrivait à son ami Stockmar : « Je suis corps et âme avec l'Allemagne, mais j'ai d'abord craint les conséquences de la victoire plutôt que la possibilité de la défaite. Ces conséquences seraient la demande de l'Alsace et de la Lorraine, car prendre deux grandes provinces dont les habitants sont plus Gaulois que les Gaulois eux-mêmes et, devenant Allemands, seraient plus obstinément Français que les Français, cela créerait un état de choses que je n'aimerais pas pour les débuts de l'empire allemand au XIXe s. » Morier fut un prophète. Ailleurs, dans une lettre au prince impérial d'Allemagne, il parle du « chauvinisme allemand, type nouveau et plus formidable de la maladie que le chauvinisme français, car, au lieu d'être spasmodique et indiscipliné, il est méthodique, calculé, de sang-froid et a pleine possession de soi-même ». Intéressants détails sur l'alerte de 1875). — Ch. SCHEFER. La monarchie de Juillet et l'expansion coloniale. — Mis DE TRESSAN. L'évolution de la peinture japonaise du XIe au XIVe s. = 15 sept. G. HANOTAUX. L'Amérique du Nord et la France. — P. IMBART DE LA TOUR. Luther (sa formation intellectuelle et morale; pourquoi sa rupture avec Rome en 1520 a si profondément bouleversé l'Allemagne et brisé l'unité religieuse). — Mis DE LA MAZELIÈRE. L'empereur Mutsuhito. — L. GILLET. L'abbaye de Chaalis (parle en passant de Guillaume de Deguileville, dont le poème, *les Trois pèlerinages*, eut une si grande vogue : un de ses épisodes, le jugement de l' « arbre sec » et de l' « arbre vert », a inspiré un tableau de J. Bellin, la « Madone au Lac », qui est à Venise; il a été en outre démarqué par J. Bunyan dans son *Pilgrim's Progress*).

14. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1911, 1er déc. — VENANT. Le vice-amiral de Morell, comte d'Aubigny, 1699-1781. — P. LEMONNIER. Le tribunal révolutionnaire de Rochefort (VIII : La Terreur à Jonzac et dans le district de Pons; fin dans la 2e livr. de 1912). = 1912, 1re livr. L. RASSIOU. Auchoine, ville disparue sous les dunes de la Courbe (les traces vraiment historiques de cette ville disparue sont des plus incertaines). — J. PELLISSON. Un empoisonneur saintongeais, 1777 (publie le texte d'un arrêt du Parlement de Paris). — DANGIBEAUD. Minutes de notaires (notes biographiques, 1620-1706). = 2e livr. H. DE MONTALEMBERT. Généalogie de la famille de Montalembert,

branche de Montalembert de Cers. = C.-rendu : *E. Réveillaud*. Histoire de la ville, commune et sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély (sous couleur d'histoire locale, l'auteur ne donne qu'un pamphlet écrit dans un sens violemment anticatholique). = 3e livr. Ch. DANGIBEAUD. Les premières années de la bibliothèque municipale de Saintes (de l'an II à 1814). — ID. Inscription à l'ancienne église Saint-Michel à Saintes (sur une pierre tombale de 1644). = 1er août. Abbé LEMONIER. Les journées des 21 et 22 mars 1793 à La Rochelle (massacre des prêtres déportés; récit fait à l'aide des pièces du procès intenté par les parents des victimes à deux des assassins après la chute de Robespierre). — B. VAN VORST. Mme de Champlain en Amérique (elle vécut auprès de son mari au Canada de 1620 à 1624; elle se fit religieuse après la mort de Champlain en 1635 et fonda à Meaux un couvent des Ursulines. Des renseignements fournis par M. B. van Vorst, peut-on conclure que Champlain était catholique?). — GUÉRIN. Les justices de paix de Saintes (suite).

15. — Revue savoisienne. 1912, 1er trimestre. — Fr. et Jos. SERAND. Jean-Jacques Rousseau en Savoie. L'idylle des cerises (notes et documents; illustre à l'aide de faits, de notes et d'identifications biographiques, chronologiques et topographiques le récit de Jean-Jacques Rousseau). = 2e trimestre. Gabriel PÉROUSE. Origine de la taille en Savoie, Bresse et Bugey (documents; suite et fin).

BELGIQUE.

16. — Analecta Bollandiana. 1912, no 1. — A. PONCELET. Boémond et S. Léonard (reconstitue l'histoire de la captivité subie par le premier prince latin d'Antioche, de janvier 1100 à mai 1103, par la combinaison des témoignages contemporains, et discute à ce propos diverses légendes). — F. VAN ORTROY. Vie inédite du B. Dalmace Moner (c'est la source par excellence de la biographie de ce personnage, † 1341. Cette « Vie », écrite quelques années après la mort de Dalmace par un de ses anciens novices, Nicolas Eymeric, semblait perdue; on l'a retrouvée à Rome récemment). = C.-rendus : *M. Van Wulf*. Ueber Heilige und Heiligenverehrung in den ersten christlichen Jahrhunderten (beaucoup d'idées justes, mais aussi des exagérations). — *K. Krumbacher*. Der heilige Georg in der griechischen Ueberlieferung (la question historique n'a guère avancé, la question littéraire s'est éclaircie dans des détails accessoires). — *H. Bœhmer*. Les Jésuites (constitue un progrès notable, mais est loin d'être parfait). — *F. de Bojani*. Innocent XI. Sa correspondance avec ses nonces (n'a pas suivi les règles habituelles, mais rend fidèlement la pensée de l'original). = Nos 2-3. Biographie du P. A. Poncelet (savant hagiographe, 1861 † 1912). — A. PONCELET. L'auteur de la vie de saint Basin (évêque de Trèves au VIe s. Cette vie est du XVIe s. et a pour auteur Jean Scheckmann). — C. VAN DE VORST. En quelle

année mourut saint Théophane? (ce saint, surnommé le Chronographe, abbé de Grandchamp-Sigriane, mourut le 12 mars 817). — ID. Saint Théodée Studite (martyr grec, † 815). — H. DELEHAYE. Saints de Thrace et de Mésie (d'après des textes en partie inédits). = C.-rendus : *R. de Nantes*. Histoire des Spirituels dans l'ordre de saint François (controverses au sujet de saint Bonaventure et d'Ange de Clarens; quelques contradictions; l'érudition est parfois insuffisante). — *F. Callaey*. L'idéalisme franciscain spirituel au XIVe s. (étude sur Ubertin de Casale, « fanatique de marque », auteur d'un livre mystique étrange : *Arbor Vite Crucifixe Iesu*; l'auteur fait preuve d'une sage critique).

17. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 1912, n° 1. — V. BRANTS. Un fragment inédit de L. Lessius, de Eleemosyna (leçon donnée par le célèbre jésuite au collège de Louvain, en 1513, sur l'aumône; intéressante à comparer avec la doctrine des Pères de l'Église). — L. VERRIEST. Le polyptique du chapitre de Sainte-Waudru de Mons (relevé des sources de revenus de cette abbaye noble à la fin du XIIIe s.; nombreuses données sur le régime de la terre). = N° 2. B. LEFEBVRE. Mémoires des trois derniers abbés et comtes de Gembloux (beaucoup de détails sur les événements des règnes de Marie-Thérèse et de Joseph II).

18. — Annales de la Société d'émulation de Bruges. 1912, n° 1. — H. BOSMANS. Documents relatifs à Ferdinand Verbist (célèbre missionnaire belge qui fut président du tribunal des mathématiques de Pékin au XVIIe s., † 1688). — C.-rendus : *K. Bahr*. Handel und Verkehr der deutschen Hanse in Flandern während des vierzehnten Jahrhunderts (travail important, fait d'après les sources). — *R. Häpke*. Der deutsche Kaufmann in den Niederlanden (étudie l'action des marchands allemands dans les Pays-Bas depuis le moyen âge jusqu'au XVIIIe s.; ce n'est qu'une esquisse, mais elle présente un vif intérêt). = N° 2. A. DE POORTER. Lettres adressées à Adrien de But, étudiant au collège Saint-Bernard à Paris (ms. 141 de la Bibl. comm. de Bruges. Vingt-cinq lettres inédites envoyées au célèbre moine de l'abbaye des Dunes par plusieurs de ses confrères en 1493; détails curieux sur la vie intérieure de l'abbaye).

19. — Archives belges. 1911, n° 8. — C.-rendus : *B. Hagedorn*. Ostfrieslands Handel und Schiffahrt im 16 Jahrhundert (grande abondance de renseignements puisés à des sources inexplorées). — *O. Rubbrecht*. L'origine de type familial de la maison de Habsbourg (ingénieux et intéressant). = N° 9. *E. de Moreau*. Adolphe Dechamps (importante biographie de cet homme d'État belge, 1807 † 1875; impartiale dans la mesure où l'impartialité est possible). — *F. Ohmann*. Die Anfange des Postwesens und die Taxis (histoire scientifique de la poste dans l'Europe occidentale à la fin du XVe s.). — *A. Schulte*. Der Adel und die deutsche Kirche im Mittelalter (travail capital sur

l'histoire sociale du moyen âge). = 1912, n° 1. *P.-J. Blok.* Correspondance de Robert Dudley, comte de Leycester, et de F. et J. Hotman (lettres inédites de personnages importants du XVIe s. : Henri III, le duc d'Anjou, Guillaume d'Orange, etc.). = N° 2. *De Lannoy* et *Van der Linden.* Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens (t. II : Néerlande et Danemark. Exposition claire; œuvre vraiment scientifique). — *P. Duvivier.* L'exil du comte Merlin dans les Pays-Bas (reconstitue avec beaucoup d'érudition l'histoire des régicides émigrés en Belgique après 1815). — *J. Lottin.* Quetelet statisticien et sociologue (étude très fouillée et très ingénieuse). = N° 3. *H. Bächtold.* Der nord-deutsche Handel im 12 und beginnenden 13 Jahrhundert (livre plein de faits, manque de synthèse). — *O. Redlich.* Jülich-Bergische Kirchenpolitik am Ausgange des Mittelalters und in der Reformationszeit (nombreux textes inédits). = N° 4. *J. Greven.* Die Anfänge der Beginen (recherches étendues et méthodiques). — *F. Tilman.* Les institutions politiques de Rome (beaucoup de clarté et de méthode; insuffisance de la bibliographie). = N° 5. *A.-O. Meyer.* England und die katholische Kirche unter Elisabeth und den Stuarts (excellente synthèse). — Mémoires du comte de Bray, publ. par le colonel *de Bray* (documents précieux pour l'histoire de la Révolution française). = N° 6. *H. Biaudet.* Les nonciatures apostoliques permanentes jusqu'en 1648 (utile répertoire). = N° 7. *Heeringa.* Bronnen tot de geschiedenis van den Levantschen handel (1re partie des documents relatifs aux origines de l'empire colonial néerlandais, 1590-1660; préface intéressante). — Baron *Buffin.* Mémoires et documents inédits sur la révolution belge et la campagne de dix jours, 1830-1831 (documents inédits et du plus haut intérêt : mémoires des généraux Chazal, Pletinckx, Du Monceau, de Constant Rebecque, lettres de Van Maanen, Couvreur, Ducpétiaux, du prince d'Orange, etc.; excellentes notices). — *F. Daumont.* Le mouvement flamand (exposé intéressant de la grave question des langues, source d'agitations non calmées aujourd'hui).

20. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. 1911, n° 4. — L. Verriest. Le registre de la « Loi » de Tournai de 1302 et listes des otages de Bruges (1301) et de Courtrai (détails intéressants sur le cours des monnaies, la réglementation du travail, la police, la procédure, etc.). — H. Obreen. Une charte brabançonne inédite de 1296 en faveur des marchands anglais (privilèges considérables aux marchands anglais qui s'établiront à Anvers). = 1912, n° 1. J. Cuvelier. Le commerce, l'industrie et l'administration des Pays-Bas autrichiens (documents de l'enquête à laquelle procéda en 1728 le comte de Wynants sur l'ordre de Charles VI). = N° 3. C. Pergameni. Un projet de réorganisation ecclésiastique aux Pays-Bas à la fin du XVIIIe s. (ce projet, dû à d'Anday, doyen de Tirlemont, consistait à faire revivre une partie des réformes de Joseph II; il fut adressé au Premier Consul, au moment où le Concordat venait d'être conclu,

et n'eut naturellement aucune suite). — J. CUVELIER. Le registre aux statuts, ordonnances et admissions du métier des tisserands de laine ou grand métier de Bruxelles (analyse de cet important document, 1417-1742).

21. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. 1912, n° 1. — D. U. BERLIÈRE. Les évêques auxiliaires de Liège (études sur l'histoire de la principauté de Liège au XIIIe s.). = C.-rendus : *M. Grabmann.* Die Geschichte der scholastischen Methode (fruit de longues recherches, rectifie beaucoup d'opinions courantes). — *J. Hild.* Honoré Tournely und seine Stellung zum Jansenismus (la partie la plus importante est une étude originale sur les controverses nées dans la Sorbonne à l'occasion de la constitution *Unigenitus*). = N° 2. D.-A. WILMART. Un traité de saint Augustin contre les Donatistes (étude sur le ms. de Cambridge, add. 3479, du IXe s.). = C.-rendus : *J. Chapman.* John the Presbyter and the fourth Gospel (étude pénétrante sur l'authenticité du quatrième évangile, d'après les données de la tradition). — *E. Tomek.* Studien zur Reform der deutschen Klöster im 11 Jahrhundert (étudie surtout l'action personnelle de Henri II dans ses relations avec les divers mouvements de réforme monastique). — *N. Birt.* Benedictine Pioneers in Australia (histoire de l'action religieuse exercée en Australie par les Bénédictins au XIXe s.).

22. — Revue bibliographique belge. 1912, n° 1. — S. VRONSKY. Les écrivains belges (F. Séverin, littérateur contemporain). — M. DE MEUS. La bourgeoisie belge depuis 1830 (étudie surtout la vie intellectuelle). = Nos 2-3. Ch. MOELLER. La guerre de quatre-vingts ans d'après son dernier historien (étude sur le t. IV de l'*Histoire de Belgique* de Pirenne). — R. VAN DER BURGHT. Les écrivains belges (Guido Gezelle, poète flamand, † 1899).

23. — Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain. 1912, n° 1. — V. BRANTS. L'économie politique et sociale dans les écrits de Léonard Lessius (d'après les cahiers d'un cours du célèbre jésuite fait au collège de Louvain vers 1515). = C.-rendus : *Werminghoff.* Nationalkirchliche Bestrebungen im deutschen Mittelalter (bon exposé des circonstances qui empêchèrent la constitution d'une église nationale allemande). — *G. Hugelmann.* Die deutsche Königswahl im Corpus juris canonici (cherche à déterminer l'influence exercée par la législation et la doctrine canoniques sur la procédure des élections royales du milieu du XIIIe au milieu du XIVe s.). — *K. Balthasar.* Geschichte des Armutsstreites im Franziskanerorden bis zum Konzil von Vienne (histoire intéressante de la lutte entre rigoristes et modérés dans l'ordre franciscain). — *H. Grisar.* Luther. T. I : Luthers Werden. Grundlegung der Spaltung bis 1530 (beaucoup de renseignements nouveaux ; a négligé l'action antiluthérienne de Cologne et de Louvain). — *P. Duchaîne.* La franc-maçonnerie belge au XVIIIe s. (recherches consciencieuses ; manque d'objectivité). — *W. Pont.* Geschiedenis van

het Lutheranisme in de Nederlanden tot 1618 (très impartial. Montre que la doctrine de Luther n'a jamais dominé dans les masses en Néerlande; c'est le calvinisme qui a fait la République des Provinces-Unies). = N° 2. GALTIER. La consignation dans les églises d'Occident (tableau comparatif des cérémonies de l'initiation chrétienne dans ces églises). = C.-rendus : *A. Hausrath.* Jesus und die neutestamentlichen Schriftsteller (t. II; à côté d'incontestables qualités, pèche par défaut de critique et excès d'imagination). — *J. Schnitzer.* Savonarola nach den Aufzeichnungen des Florentiners Piero Parenti (excellent). — *A. Mueller.* Galileo Galilei (on y trouvera tous les arguments nécessaires, sinon pour excuser, au moins pour expliquer la sentence des tribunaux romains). — *F. Pijper.* De Heiligen Vereering (traité de critique hagiographique, bien écrit, mais pèche par certaines confusions).

24. — Revue générale. 1912, n° 1. — G. KURTH. La question flamande (expose les origines et l'importance du mouvement et en signale les exagérations aussi bien que les griefs légitimes). — L. DELPLACE. Les missionnaires belges et hollandais aux États-Unis d'Amérique (montre l'action peu connue de ces missionnaires de 1775 à 1850). = N° 2. E. MASOIN. La mère de Charles-Quint, Jeanne de Castille, dite la folle, fut-elle réellement aliénée? (ce n'était pas une dégénérée, mais elle fut atteinte de neurasthénie grave, développée surtout par l'effet de la jalousie; elle était incapable de régner). — P. COLINEZ. La magie moderne et les théories religionnistes. = N° 3. P. RUTTEN. Montalembert et les ordres monastiques (étude sur *les Moines d'Occident*). — E. VAN DER SMISSEN. L'évolution de la constitution anglaise (critique les réformes égalitaires récentes). — G. LEGRAND. La physionomie de Joseph de Maistre (appréciation enthousiaste avec quelques timides réserves). = C.-rendus : *V. Brants.* Les Pays-Bas sous Albert et Isabelle (prouve que le règne de ces princes a été une période relativement heureuse pour nos provinces). — *A. Kuyper.* Autour de l'ancienne mer du monde (études politiques et sociales d'une grande profondeur).

ÉTATS-UNIS.

25. — The American historical Review. 1912, avr. — NOTESTEIN. L'établissement du Comité des deux royaumes (ce Comité, créé en 1644 par le parti parlementaire, sorte de Comité exécutif, a été le prototype du Cabinet qui, sous Charles II, se dégagea peu à peu du Conseil privé. L'histoire de ce Comité est liée en partie aux menées souterraines de Vane et aux origines du parti des Indépendants). — BOND. Le système des censives dans les colonies américaines (le système des censives ou redevances en argent payées annuellement au seigneur du fief, en anglais « quit-rents », est une institution féodale importée dans les colonies américaines. La couronne considérait que

le sol lui appartenait et que les propriétaires étaient ses tenanciers; elle avait donc le plus grand intérêt à exiger ces redevances afin de maintenir son autorité sur ses colonies. Application de ce système; opposition qu'il rencontra surtout depuis le milieu du XVIIIe s.). — LINGELBACH. Rapports entre la Saxe et les États-Unis de 1778 à 1828 (d'après des documents en partie inédits). — Ch. F. ADAMS. L'affaire du Trent (le 5 nov. 1861, un navire de guerre des États du nord arrêta à bord du Trent, en pleine mer, Mason et Slidell, envoyés par le gouvernement confédéré en Europe. Le Trent était un paquebot anglais qui faisait des voyages réguliers dans la mer des Antilles. Cette arrestation, qui violait manifestement le droit des neutres, faillit amener une guerre avec l'Angleterre. Le gouvernement des États-Unis se tira de ce mauvais pas avec habileté, mais sans gloire). = Documents. HULL et TEMPERLEY. Débats au Parlement anglais sur la loi du Timbre et sur son abrogation, 1766. = C.-rendus : *Boas*. The mind of primitive man (remarquable). — *Platner*. The topography and monuments of ancient Rome (2e éd.; bon). — *Stevenson*. Portolan charts; their origin and characteristics, with a descriptive list of those belonging to the hispanic Society of America (important). — *Mac Giffert*. Martin Luther (bon). — *Ch. F. Adams*. Studies military and diplomatic (bonnes études sur l'histoire militaire de la guerre de l'Indépendance et de celle de Sécession. L'auteur estime que Washington fut un fort médiocre général et que sa chance fut de rencontrer un adversaire aussi médiocre que l'était Sir William Howe). — *Simons*. Social forces in american history (application à l'histoire américaine de l'interprétation économique préconisée par K. Marx). — *Jones*, *Sharpless* et *Gummere*. The Quakers in american colonies (excellent). — *Bassalt*. The life of Andrew Jackson (utilise beaucoup de documents inédits). — *Smith*. The annexation of Texas (bon). — *Morse*. Diary of Gideon Welles, secretary of the navy under Lincoln and Johnson, 3 vol. — *Twitchell*. The leading facts of New Mexican history (I; pure compilation; mais l'auteur n'indique pas ses emprunts). — *Garcia*. Documentos históricos Mexicanos. Obra commemorativa del primer centenario de la independencia de Mexico, t. I-VI. = Juill. COOLIDGE. La reconquête de l'Afrique septentrionale par l'Europe (depuis les Romains jusqu'à nos jours). — GRANT. Le Canada ou la Guadeloupe. Épisode de la guerre de Sept ans (expose la controverse qui fut soulevée en 1760 sur la question de savoir ce que le vainqueur exigerait de la France vaincue : la Guadeloupe productrice de sucre ou le Canada riche en produits agricoles et en bois. C'est pour ne point faire concurrence à la Jamaïque que Pitt décida d'exiger le Canada). — MORISON. La première Convention nationale pour l'élection présidentielle, 1808 (c'est seulement depuis 1832 que ces assemblées électorales ont été tenues régulièrement. On avait en outre signalé une convocation fédéraliste en 1812. Des documents nouveaux nous font connaître une réunion secrète tenue en 1808 par

les chefs fédéraux à New-York pour la nomination de Pinckney et de King). — E. D. ADAMS. Lord Ashburton et le traité de Washington (le traité de Washington en 1842 régla la question, pendante depuis longtemps, de la frontière du nord-est). = Documents. Le journal de William K. Beale, juill.-août 1812 (Beale avait rejoint l'armée de Hull au printemps de 1812; il faisait partie de l'état-major, mais il ne tarda pas à être fait prisonnier, et c'est pour remplir le vide de ses journées de captivité qu'il écrivit ce journal; il n'a qu'un intérêt tout local). = C.-rendus : *Robinson*. The new history; essays illustrating the modern historical outlook (recueil d'instructifs essais ayant pour objet de montrer que l'histoire doit se proposer pour but de contribuer au mouvement qui pousse à l'amélioration des conditions sociales). — *Vincent*. Historical research; an outline of theory and practice (utile, mais mal présenté). — *Kidd*. Documents illustrative of the continental Reformation (rendra de grands services). — *Low*. The american people (t. II; intéressant). — *Colenbrander*. Korte historiael ende journaels Aentenyckeninge van verscheyden voyagiens in de vier deelen des Wereldts-ronde (ce journal, rédigé par David Pietersz de Vries, est important pour l'histoire des « Nouveaux Pays-Bas »; de Vries fit dans cette région trois voyages dans les années 1632-1644). — The indian tribes of the Upper Mississipi valley and region of the great lakes as described by Nicolas Perrot, Bacqueville de La Potherie, Morrell Marston and Thomas Forsyth; texte, trad. et notes par *E. H. Blair* (important). — *Dickerson*. American colonial government, 1696-1765 (bon). — *Belcher*. The first american civil war. I, 1775-1778 (2 vol.; pamphlet dirigé contre l'influence de Trevelyan et des historiens whigs). — *Chadwick*. The relations of the United States and Spain; the spanish-american war (2 vol.; important).

GRANDE-BRETAGNE.

26. — The English historical Review. 1912, avr. — G. J. TURNER. La marche de Guillaume le Conquérant vers Londres en 1066 (il passa la Tamise à Kew et s'arrêta ensuite à Berkhampstead, où il reçut la soumission de Stigand, d'Edgar et de Morkere). — CRUMP et JOHNSON. La compétence des juges de paix (un acte de la 34e année d'Édouard III, chap. I, donne à ces juges de paix le pouvoir de contraindre les gens de mauvaise réputation à mener une vie régulière; mais le texte authentique du statut ne contient pas cette disposition; on la trouve dans une transcription altérée faite par un scribe du XVe s.; c'est cette transcription altérée qui a passé ensuite dans tous les recueils de statuts). — W. FOSTER. Les Anglais à Madagascar en 1645-1646 (raconte une tentative de colonisation faite par les Anglais, d'après des documents inédits). — E. J. CARLYLE. Clarendon et le Conseil privé de 1660 à 1667 (organisation donnée au Conseil par Clarendon; difficultés que lui opposèrent le Parlement, le Roi, la Tréso-

rerie et l'Amirauté. La chute de Clarendon a pour cause principale la manière différente dont le roi et le ministre considéraient les principes de l'administration). — REDDAWAY. Struensee et la chute de Bernstorff, 1770. — BAYNES. Le rétablissement de la Croix à Jérusalem (discussion très serrée des textes; conclusion : la Croix fut restaurée, non en 630, mais en 629, le 21 mars). — POOLE. Notes sur l'histoire de Bourgogne; II : Cisalpinus et Constantinus (étude critique sur ces deux personnages et sur le témoignage de Flodoard. Cisalpinus, autrement dit Hugues le Cisalpin, ne peut être identifié ni avec Hugues le Noir, marquis ou duc de Bourgogne, ni avec Hugues de Vienne, marquis de Provence et roi d'Italie, mais sans doute avec un neveu de ce dernier. Quant à Constantinus, c'est Charles, fils de l'empereur Louis III; son surnom rappelle la ville d'Arles, quelquefois appelée « Constantina urbs »). — BARING. Le Domesday d'Exeter (la partie du Domesday book relative aux comtés du sud-ouest a été compilée à l'aide du Domesday d'Exeter). — LITTLE. La partie qui manque de l'*Opus tertium* de Roger Bacon (l'auteur a comblé cette lacune à l'aide d'un ms. du collège de Winchester). — SCOFIELD. Sir John Fortescue en févr. 1461 (détails inédits sur les possessions de Fortescue et sur sa biographie, d'après un passage tiré du Close roll de la 20e année d'Édouard IV). — ROSE. Documents relatifs à la rupture avec la France en 1793 (2e partie). — SCOTT. La France et les îles Baléares en 1840 (produit un nouveau témoignage sur l'intention qu'avait eue Thiers de s'emparer de ces îles pour en faire une base navale au cas où éclaterait la guerre avec l'Angleterre). = C.-rendus : *Gemoll*. Die Indogermanen im alten Orient (série d'hypothèses difficiles à contrôler sur l'identité des mythes sémitiques, indo-européens et celtiques). — *Peel*. The stone and bronze ages in Italy (bon). — *Ferguson*. Hellenistic Athens; an historical essay (remarquable étude sur l'histoire intérieure d'Athènes depuis la mort d'Alexandre jusqu'à la prise de la ville par Sylla). — *Fowler*. The religious experience of the roman people from the earliest times to the age of Augustus (remarquable). — *Holdsworth*. A history of english law (I-III; excellent). — *Walther*. Die Anfænge Karls V (bon). — *Hagedorn*. Ostfriesland's Handel und Schiffahrt im 16 Jahrh. (bonne histoire du commerce d'Emden au XVIe s.). — *Murray*. Revolutionary Ireland and its settlement (étudie l'état de l'Irlande au temps de la Révolution de 1688, la reconquête de l'île par Guillaume III et l'organisation qui lui fut donnée par Guillaume, puis par Anne. Ajoute beaucoup à Macaulay). — *Riker*. Henry Fox, first Lord Holland (bon; corrige utilement la chronologie de la correspondance échangée entre Fox et Pitt, telle qu'elle est marquée dans les *Chatham papers*). — *Greenwood*. Lives of the Hanoverian queens of England (t. II; agréable et consciencieux). — *Charmatz*. Œsterreichs Geschichte, 1848-1907 (excellent). — *W. De Gray Birch*. The royal charters of the city of Lincoln (utile recueil; mais la traduction des chartes en latin

fourmille d'erreurs). = Juill. HASKINS. La Normandie sous Geofroy Plantagenet (avec un catalogue des chartes de Geofroy; organisation administrative du duché, d'après ces chartes, dont plusieurs sont publiées; annotation abondante et substantielle). — PIRIE-GORDON. La principauté de Galilée (suite; établit scientifiquement la liste des princes qui y ont régné de 1099 à 1265). — KINGSFORD. La première rédaction de la chronique de Hardyng (cette première rédaction est représentée par le ms. Lansdowne n° 204, que Hardyng présenta au roi Henri VI en 1447; elle est écrite dans un sens favorable aux Lancastre: la seconde rédaction, celle qu'a imprimée Grafton en 1543 et qu'a rééditée Ellis, a été terminée en 1463, avec quelques additions jusqu'en 1464; dans cette rédaction définitive, Hardyng est un partisan déclaré de la maison d'York. Caractère médiocre, il fut aussi un pauvre chroniqueur). — CHANCE. Les affaires du Nord en 1724 (relations de la Suède et du Danemark avec les grandes puissances continentales). — STENTON. Les Danois à l'île de Thorney en 893 (le nom de cette île, mentionnée dans la chronique d'Æthelweard, est conservé dans celui d'une petite localité du comté de Buckingham, sur la rive droite de la Colne). — BARING. Comment fut faite la Nouvelle-Forêt (les terres ajoutées à cette forêt par Guillaume le Conquérant étaient désertes au temps où fut rédigé le Domesday book; on en avait chassé les habitants pour faciliter la reproduction du gibier et la chasse). — POOLE. Henri Siméon (jusqu'à l'année 1827, les bacheliers ès arts d'Oxford devaient, avant d'être admis à ce grade universitaire, jurer « quod nunquam consencient in reconciliationem Henrici Symeonis ». Cet Henri, fils de Siméon, accusé d'homicide, avait ensuite obtenu des lettres de rémission; les étudiants protestèrent contre cette décision et se retirèrent à Northampton en 1264. Le souvenir de leur protestation a donc laissé une trace vivante dans la législation universitaire pendant plus de cinq siècles). — CLARK. Tenure par copie à Felsted, Essex (d'après un dénombrement du manoir de Felsted en 1576). — COOLIDGE. Les noms de Zermatt (1° forme romane : Praborgne, constatée depuis 1280; 2° forme allemande : Matt ou Matten, puis Zermatt depuis le XVIe siècle; ces noms paraissent s'appliquer à deux villages différents; à partir de 1777, ils servent à dénommer la même localité, située au fond de la vallée : « Une vallée nommée Praborgne, en allemand Zermat »). = C.-rendus : *Chen Huanchang*. The economic principles of Confucius and his school (important). — *Zimmern*. The greek Commonwealth; politics and economics in fifth-century Athens (remarquable). — *Krauss*. Talmudische Archæologie (livre clair, précis, bien présenté). — *Armitage*. The early norman castles of the British Isles (ce livre est une utile réaction contre la théorie de Clarke, qui voyait dans toutes les mottes fortifiées des constructions antérieures à la Conquête normande; il prouve au contraire que ces mottes fortifiées, ces « castella », ont été élevés par les Normands après la Conquête. Erreurs et contradictions relevées par J.-H. Round). — *Soranzo*.

Pio II e la politica italiana nella lotta contro i Malatesti, 1457-1463 (intéressant, mais on est vraiment accablé sous le poids des détails et des documents). — *Jansen*. Jakob Fugger der Reiche; Studien und Quellen (I; très intéressant). — *Gooss*. Œsterreichische Staatsvertræge : Fürstentum Siebenbürgen, 1526-1690. — *May*. The constitutional history of England since the accession of George III (nouv. éd. continuée jusqu'en 1911 par Fr. Holland).

27. — The Athenæum. 1912, 6 avr. — *Burrage*. The early english dissenters, 1550-1641 (important). — *Clark*. History of english Nonconformity; vol. I : From Wiclif to the Restoration (bon). — *Lloyd*. The creed of half Japan : historical sketches of Japanese Buddhism (très intéressant). — *Wace* et *Thompson*. Prehistoric Thessaly; being some account of recent excavations and explorations in Northeastern Greece (publication très soignée). = 13 avr. *Jörgensen*. St Francis of Assisi (biographie consciencieuse, où la main d'un véritable artiste a peint le milieu dans lequel vécut saint François). — St Clare and her order; a story of seven centuries (touchante biographie). = 20 avr. *Routh*. Tangier; England's last atlantic outpost, 1661-84 (ouvrage très bien informé, mais on se noie dans l'infini détail). — *Robinson*. The new history; essays illustrating the modern historical outlook (étude qui montre à merveille les progrès réalisés en Amérique dans la manière d'écrire l'histoire). — De plusieurs récents ouvrages sur la bibliographie. — *Chambers*. Widsith; a study in old english heroic legend (édition, avec un excellent et copieux commentaire, de ce vieux poème). = 27 avr. *Bury*. A history of the eastern roman empire, 802-867 (c'est un recueil de dissertations plutôt qu'une histoire, mais recueil d'une vaste érudition). — The Encyclopædia of Islam, nos X-XII : Bahira-Buath. — *Colvin*. The cape of Adventure (recueil très intéressant et fort bien présenté de récits de voyageurs sur le cap de Bonne-Espérance : découvertes, périls, naufrages et combats). = 4 mai. *J. H. Rose*. Pitt and Napoleon; essays and letters (études et fragments de correspondance concernant soit Pitt, soit Napoléon; le tout n'a nullement pour objet d'exposer la politique anglaise à l'égard de Bonaparte). — *Ogle*. The canon law in mediæval England (important). — *Chancellor*. The annals of Fleet street; its traditions and associations. The annals of the Strand. Topographical and historical (intéressant). = 11 mai. Lord *Eversley*. Gladstone and Ireland; the irish policy of Parliament, 1850-1894 (écrit au point de vue un peu étroit du radical avancé, mais un peu simpliste). = 18 mai. *Maxwell*. The early chronicles relating to Scotland (consciencieux, mais superficiel). — *Budge*. Annals of Nubian kings, with a sketch of the history of the Nubian kingdom of Napata (utile). — *Th. A. Joyce*. South american archæology; an introduction to the archæology of the South American continent, with special reference to the early history of Peru (important). = 25 mai. *Barry O'Brien*. Autobiography of Theobald Wolfe Tone, 1763-1798 (fait bien connaître

l'âme d'un homme qu'on a souvent représenté comme un imposteur et un misérable, mais qui fut avant tout un Irlandais jacobin et prêt à employer tous les moyens pour chambarder la société). — Some notes of an irish exile of 1798; being chapters from the memoirs of Miles Byrne relating to Ireland (réimpression de la partie de ces Mémoires relative aux événements d'Irlande en 1798). = 1er juin. *Handcock*. Mesopotamian archæology; an introduction to the archæology of Babylonia and Assyria (excellent résumé). = 8 juin. *Walden*. The universities of ancient Greece (bon résumé). — *Abbott*. The common people of ancient Rome (érudit et pénétrant). — *Id*. Society and politics in ancient Rome; essays and sketches (intéressant). — *Ball*. The correspondence of Jonathan Swift; t. III : 1718-1727. = 15 juin. *Root*. The relations of Pennsylvania with the British government, 1696-1765 (étude fondée sur de très nombreux documents que l'auteur met en œuvre d'une façon aussi objective que possible, oubliant volontairement qu'il y eut une révolution et une guerre d'indépendance). — *S. Lee*. Dictionary of national biography. Second Supplement I, Abbey-Eyre. = 22 juin. *Wade*. John Pym (intéressant). = 6 juill. *Lady Burghelere*. The life of James, first duke of Ormonde (remarquable). — *Mrs. Green*. The old irish world (recueil d'articles écrits avec une sympathie ardente et quelque peu indiscrète en faveur des Irlandais et de leur ancienne civilisation). — *Macalister*. The excavations of Gezer (Gezer est une ville très ancienne située entre le littoral maritime des Philistins et les collines de la Judée; les fouilles qu'on y a faites ont permis de reconstituer la série des peuples qui l'ont occupée jusqu'au temps des Macchabées, où s'arrête son histoire. Les fouilles ont prouvé que Gezer ne peut avoir été le mont Gisart du royaume latin de Jérusalem, ainsi que l'avait supposé M. Clermont-Ganneau). = 13 juill. *Bagshawe*. The history of the royal family of England (pure compilation). = 20 juill. *Forrest*. A history of the Indian mutiny (t. III; beaucoup de faits, de documents, mais présentés sans art). = 27 juill. *Fraser*. The gold bough. 3e édit., 5e partie : Spirits of the corn and of the wild (édition enrichie de nombreux faits nouveaux). = 3 août. *Harris*. The life of Edward Mountagu, first earl of Sandwich, 1625-1672 (bonne étude sur un diplomate distingué; c'est Sandwich qui négocia et fit aboutir le mariage de Charles II avec Catherine de Bragance). = 10 août. *Gideon Welles*. Diary, 1861-1869; with an introduction by J. T. Morse (Welles sous-secrétaire d'État pour la marine sous les présidents Lincoln et Johnson; son journal eût pu former un honnête volume; mais il y en a trois : c'est beaucoup trop). — *Hunt*. The Oxyrhynchus Papyri, vol. IX. — *J. D. Wilson*. Martin Marprelate and Shakespeare's Fluellen (cherche à prouver que les pamphlets de Marprelate sont en partie l'œuvre de Sir Roger Williams, qui prit part à l'expédition du Portugal en 1589). = 17 août. *L. Wallis*. Sociological study of the Bible (ingénieux, mais trop systématique). — *Shadwell*. Enactments in Parlia-

ment specially concerning the universities of Oxford and Cambridge, the colleges and halls therein, and the colleges of Winchester, Eton and Westminster (précieux recueil). = 24 août. Sir *C. P. Lucas*. Lord Durham's Report on the affairs of British North America (excellente édition de ce célèbre Rapport duquel date l'admirable essor pris par le Canada depuis le milieu du siècle dernier). = 31 août. *Horford, Stevenson* et *Tyrer*. Prayer book dictionary (ce Dictionnaire traite non seulement de la plupart des sujets relatifs au Livre de Commune Prière, mais encore du Parlement, des arts et métiers, de la religion et d'autres choses encore. Ensemble un peu disparate; utile en somme). — *L. Bates*. The path of the Conquistadores : Trinitad and Venezuelan Guiana (histoire pittoresque et intéressante; brillante notice sur Bolivar). = 7 sept. *T. Trace*. With the Italians in Tripoli; the authentic history of the turco-italian war (beaucoup d'enflure et de parti pris). — *Hartley*. The man who saved Austria; the life and times of baron Jellacic (intéressant, mais superficiel).

28. — The Nineteenth Century and after. 1912, avr. — Edith Blake. La Société « Triad » et la dynastie Ming (histoire et organisation d'une société secrète, la Société « Triad » ou Société « Hung », appelée encore « Ligue du ciel et de la terre », qui se proposait de renverser la dynastie mandchoue et de rétablir sur le trône l'ancienne dynastie chinoise des Ming). — Hamilton-Hoare. Horace et la vie sociale à Rome. = Mai. Welldon. La théologie de Milton. — Lady Grant-Duff. L'action des femmes dans la Révolution française. = Juin. Ph. Millet. La vérité sur la crise franco-allemande de 1911 (les événements des trois dernières années montrent qu'avec l'Allemagne il faut se tenir toujours sur ses gardes : d'un accord conclu, sa diplomatie cherche à tirer les conséquences les plus favorables à ses intérêts. Article en réponse aux allégations de M. E. D. Morel). — J. E. Barker. La faillite de l'Allemagne post-bismarckienne. = Juill. E. D. Morel. La vérité sur la crise franco-allemande de 1911; réponse à M. Ph. Millet (réponse qui est aussi bien une vive critique de la politique suivie par le ministère anglais. Il n'était de l'intérêt ni de la France ni de l'Angleterre de lier partie contre l'Allemagne dans l'affaire marocaine). — Bates. L'Angleterre de Shakespeare vue par les étrangers (ajoute beaucoup aux témoignages recueillis par W. B. Rye dans son ouvrage paru en 1865).

29. — The scottish historical Review. 1912, avr. — Thomson. Le rôle du parlement d'Écosse en 1344 (texte latin, avec traduction anglaise en regard, d'actes transcrits sur une peau de parchemin qui appartint jadis à un rôle du parlement assemblé à Scone le 7 juill. 1344; avec un fac-similé). — Neilson. Les monuments de Caithness. — Paul. Les Anciens et leur rôle dans l'Église après la Réforme. — Curle. Les superstitions dans l'Écosse d'aujourd'hui. — Etzel. Notes sur des familles écossaises établies en Suède. — Maxwell. La chro-

nique de Lanercost (suite de la traduction). = C.-rendus : *Blomfield.* A history of french architecture, 1494-1661 (excellent). — *Fortescue.* British statesmen, 1793-1814 (quatre essais importants et qui apprennent beaucoup). — *Rait.* The making of the nations : Scotland (remarquable). — *Seton-Watson.* The southern Slav and the Habsburg monarchy (très vivant). — *Paul.* Accounts of the Lord high Treasurer of Scotland; t. IX : 1546-1551. — National library of Wales. Catalogue of tracts of the civil war and commonwealth period, relating to Wales and the Border. = Juill. J. Robb. La vie d'étudiant à l'Université de Saint-Andrews avant 1450. — Ch. H. Firth. Ballade sur la naissance anticipée d'un fils de Marie Tudor (composée aussitôt après l'ordre qui avait été donné, le 28 nov. 1554, de chanter un *Te Deum* pour cette heureuse nouvelle qui, on le sait, se trouva fausse). — Id. Une ballade sur la « Guerre des évêques ». — W. Foster. John Bruce l'historiographe, 1745-1826 (ses travaux dans les archives, soit du State paper Office, dont il fut « gardien », soit de la Compagnie des Indes orientales, dont il écrivit l'histoire). — Mackie. Un agent secret de Jacques VI (c'était un gentilhomme gascon, M. de La Jesse, que le roi d'Écosse employa dans ses tortueuses négociations en vue d'obtenir la couronne d'Angleterre, 1596-1597). — Maxwell. La chronique de Lanercost (suite). = C.-rendus : Sir *Herbert Maxwell.* The early chronicles relating to Scotland (bon). — *Cuthbertson.* A tragedy of the Reformation (c'est surtout une histoire des trois exemplaires imprimés de la *Christianismi restitutio* de M. Servet qui subsistent aujourd'hui). — *Jahncke.* Guillelmus Neubrigensis (excellente monographie). — *Belcher.* The first american civil war, first periode 1775-1778 (pamphlet virulent contre les colons américains qui osèrent prendre les armes contre la mère-patrie).

30. — Edinburgh Review. T. CCXV, janv.-avr. 1912. — Le rôle de la doctrine dans l'art de la guerre (Napoléon avait été formé à bonne école sous l'Ancien Régime, quelques-uns de ses maréchaux également. Aussi pouvait-il s'entendre avec eux et leur écrire comme à des hommes capables de le comprendre : Davout, presque toujours, et souvent Marmont, Soult, Masséna, Saint-Cyr. Quant à Ney, Junot, Macdonald, Oudinot, Bessières et aux généraux sortis du rang, les lettres qu'il leur écrit sont celles d'un homme mûr s'adressant à un enfant. C'est pour éviter cet inconvénient de diversité dans le commandement que le maréchal de Moltke a voulu créer son grand état-major, système que l'on s'efforce d'imiter dans tous les autres pays. Différence des doctrines stratégiques adoptées en France et en Allemagne). — Les auteurs dramatiques au temps d'Élisabeth (abondance énorme de productions théâtrales; affluence du public qui paie largement. Cependant, le théâtre n'est pas considéré comme de la littérature; c'est un jeu, *a play*, non un travail sérieux, *a work*. Ainsi s'explique l'indifférence de Shakespeare pour l'impression de ses pièces. Ben Jonson prépare le revirement de l'opinion lettrée; mais, pendant

un siècle, il éclipse entièrement Shakespeare dans l'estime des beaux esprits). — La vie de campagne au temps de Chatham (Pitt avait la passion de créer des jardins et des habitations rurales; parfois même, il bouleversait, à ses frais, les propriétés de ses amis, qui lui reconnaissaient une haute autorité d'expérience et de goût sur ce terrain. Aimant beaucoup les voyages, il possédait, comme d'autres grands hommes, une extraordinaire mémoire des lieux et montrait une extrême précision dans sa manière de se renseigner ou de s'instruire). — Les changements d'idées dans la politique courante (d'après les livres de Sir Arthur Clay sur le syndicalisme; de Sir Roland Wilson sur le domaine de l'État; et de l'Hon. George Peel sur l'avenir de l'Angleterre. L'esprit public ne peut s'occuper que d'une ou deux questions à la fois. Il est peu probable que le courant actuel, tendant au socialisme, continue longtemps dans la même direction. Il se pourrait bien plutôt que les questions d'hygiène devinssent prochainement les plus importantes : « Autant être gouverné par les médecins que par les politiciens »). — William Pitt (analyse et discute le grand ouvrage du Dr Holland Rose, en y joignant les conférences du colonel Fortescue et les Mémoires du comte de Bray. Caractère éminemment pacifiste de la politique de Pitt; le ministère anglais désirait voir les doctrines révolutionnaires se développer librement en France et se répandre sur le continent pour ruiner les puissances européennes. La déclaration de Pillnitz ne fut qu'une comédie; tout le monde le savait, même le gouvernement français. La guerre surprit désagréablement Pitt; il avait à peine 5,000 hommes de troupes, dont un tiers de recrues, à débarquer sur le continent. Quant à l'union de l'Irlande à l'Angleterre, il est indéniable qu'on ne l'obtint que par la corruption; mais c'était la seule chose à faire, le parlement irlandais étant corrompu déjà au dernier degré). — Les relations russo-chinoises (historique depuis le moyen âge. La vérité est que, malgré les affirmations diplomatiques contraires, « il n'y a jamais eu la moindre amitié entre la Russie et la Chine »). — Les poétesses écossaises (auteurs de chansons et de ballades; mœurs des XVIIIe et XIXe siècles). — La Grande-Bretagne et l'Europe (incline vers le pacifisme au point de vue de l'Angleterre. Discute à ce propos les Mémoires de Sir Robert Morier, qui, bien que n'aimant pas la politique bismarckienne, aurait voulu, en juillet 1870, voir l'Angleterre se ranger résolument du côté de l'Allemagne pour effrayer la France et l'obliger à reculer devant la guerre). — Le cardinal Newman (sa biographie, par Wilfrid Ward, ne comprend, à vrai dire, que sa vie depuis sa conversion, la première partie de son existence étant suffisamment racontée dans son *Apologie*). — La Chambre étoilée (la *Selden Society* vient de publier deux volumes de procès plaidés devant ce tribunal; très intéressant pour l'histoire des mœurs. La Chambre eut d'abord un caractère populaire; elle défendit le peuple contre les seigneurs et les fonctionnaires dans les cas où la loi ne pouvait intervenir. Les Anglais se tournèrent

contre elle quand elle devint un instrument d'oppression entre les mains du roi. — L'homme préhistorique (ouvrages de Déchelette, Sollas, Keith, Marett, Duckworth, Boas, etc. Certaines races primitives, comme celles des Moustériens, témoignent de qualités remarquables; elles ont disparu, pourtant, devant des races supérieures, ce qui pourrait bien nous advenir). — Le mouvement pacifiste et la Sainte-Alliance (montre, d'après les dépêches inédites du *Foreign Office*, que la Sainte-Alliance fut surtout un mouvement pacifiste. Le tsar était animé par les idées de Rousseau à s'opposer aux guerres déchaînées par les disciples mêmes de Rousseau. Les causes qui firent échouer la Sainte-Alliance se représenteraient devant toute organisation qui voudrait traduire en pratique les idées pacifistes). — La carte internationale du globe. — Le Canada sous le ministère de M. Laurier (énorme progrès matériel en quinze ans sous trois gouverneurs généraux : les comtes d'Aberdeen, de Minto et Grey). — La Grande-Bretagne, l'Allemagne et la guerre limitée (conclut que la marine allemande ne peut servir qu'à essayer une invasion de l'Angleterre).

31. — Quarterly Review. Vol. CCXV, juillet 1911. — CLODD. Le témoignage de l'homme primitif sur son origine (travaux récents de Frazer, sur le totémisme et l'exogamie, rapprochés des conclusions d'Andrew Lang et des publications sur les indigènes de l'Australie. On s'étonne beaucoup, dans cet article et dans les milieux scientifiques, de l'ignorance des primitifs sur le rôle de l'homme dans la prolification; mais cette ignorance s'explique assez bien par la liberté dont jouissent les jeunes filles chez beaucoup de primitifs. La fécondité semble alors suivre des voies capricieuses où le rapprochement des sexes n'est pas une cause déterminante toujours suivie d'effet; l'enfant apparaît comme le fruit de l'arbre, sans qu'on puisse voir dans sa naissance autre chose qu'un phénomène fortuit). — Rachel WEIGALL. Une femme de qualité sous Élisabeth (d'après le Journal inédit de Lady Mildmay, de 1570 à 1617 environ. Grace Sherrington avait épousé, à quinze ans, le fils de Sir Walter Mildmay, un des juges de Marie Stuart. Intérieur très puritain des deux familles; mais d' « un puritanisme qui n'avait pas encore atteint le sombre caractère des générations suivantes, où la licence de la cour des Stuarts trouva son contrepoids dans l'austérité rigide de la doctrine calviniste ». Jacques Ier fut reçu deux fois chez les Mildmay, et ce fut chez eux qu'il fit la connaissance de George Villiers, plus tard duc de Buckingham, dont on connaît le rôle auprès du roi). — WATERS. L'architecture gothique et celle de la Renaissance. — FISHER. L'œuvre historique de Lord Acton (elle se compose de quatre volumes seulement, recueils d'articles, de conférences ou de cours faits à l'Université de Cambridge; mais son influence ne peut se mesurer par cette production restreinte. Ses études sur le moyen âge, où il montre dans l'Église catholique une source de liberté, contrairement à l'opinion commune; sur la Réforme et le luthéranisme, « né de l'union des princes et des professeurs,

d'où il garde la ressemblance de sa double filiation assez mal fondue »; sur la Révolution française, où, d'une part, il se déclare partisan d'un fort pouvoir exécutif, et, de l'autre, justifie la séparation de l'Église et de l'État, mériteront toujours d'être lues, à raison de son énorme érudition). — CHÉRADAME. Force et faiblesse de la triple entente. = Octobre. Dix années de fédéralisme en Australie (les dix premières années de la Constitution fédérale. Rôle et caractère de M. Deakin, philosophe un peu trop enclin à prêter aux autres la raison et la bonne foi qui l'animent. Action très grande du parti ouvrier, dont les chefs sont vraiment instruits et décidés, quoique leur armée doive assurément se disloquer au delà d'un certain point. Sur 2,500,000 électeurs, on compte peut-être 20,000 libéraux individualistes, 50,000 communistes ou marxistes, et le reste forme une masse flottante, plus ou moins disposée à accepter le concours de l'État pour de certaines choses, en lui reconnaissant un certain droit de contrôle sur les affaires des citoyens). — Abbé DIMNET. Le vrai Gambetta (article sévère, d'après les publications de Mme Adam, MM. Galli, Bainville, Maurras, Mévil et Hanotaux). — Rev. CAMPBELL. La formation de l'Écosse (le pays et la Société au XVIIIe s.). — Salomon REINACH. Le progrès des études mythologiques (à partir de Fontenelle et du président de Brosses). — MACAULAY. La Bible anglaise (son origine est la Bible de Matthew publiée en 1537, dont les traducteurs furent Tindale et Coverdale, celui-ci ayant déjà publié une partie de la Bible en 1535. Éditions, corrections et revisions subséquentes). — L'Église anglicane et le divorce (historique du sujet. Au moyen âge, l'Église d'Angleterre acceptait fort bien le droit de la papauté à légiférer en matière canonique pour toute la chrétienté. C'est absolument à tort que les statuts de Henry VIII ont dit le contraire; le professeur Maitland a mis la chose hors de doute. La Commission parlementaire de 1853 s'est également trompée en prenant trop au sérieux un simple projet de réforme des lois canoniques, préparé au XVIe s., mais qui n'a jamais eu d'autorité définitive. Le Droit canon a donc conservé, en matière de mariage, la plupart de sa force. « Telle était la loi de l'Église avant la Réforme, telle elle était demeurée nonobstant la *Reformatio legum* de 1571, telle elle resta nonobstant les canons de 1604, telle elle se maintint après l'acte sur le divorce de 1857, telle elle est encore aujourd'hui »). = Vol. CCXVI, janv.-avr. 1912. Dr BATY. Histoire du principe majoritaire (le système majoritaire appliqué aux grands intérêts d'un peuple est « le comble de l'imbécillité politique ». On ne le voit guère poindre en Angleterre avant le XVIe siècle. Auparavant, deux systèmes existaient : dans les groupes laïques, celui de l'unanimité obtenue en étouffant la voix des contradicteurs et celui des corps ecclésiastiques où l'opinion des meilleurs passait pour représenter les sentiments de la totalité. Nécessité d'organiser la représentation des intérêts. En Angleterre, l'influence des Lords se trouvant virtuellement abolie, la royauté pourrait bien

devenir l'arbitre suprême). — Sir EVERARD IM THURN. Les îles Fidji, colonie de la Couronne (avec une carte. Étudie dans ces îles le type des colonies de ce genre, opposé aux protectorats et aux *dominions*). — Prof. J. WHITNEY. La réforme sous Élisabeth (importants et nombreux ouvrages parus depuis une dizaine d'années : Maitland, Innes, Pollard, Dixon, Frere, Gee, Dom Birt, A. Oskar Meyer, Usher. La réforme anglicane prit une direction ferme et voulue sous Élisabeth, cherchant à se tenir entre le catholicisme romain et le puritanisme, moins important alors qu'on ne le croit d'ordinaire, mais pour lequel, cependant, elle éprouvait une certaine indulgence. Le professeur Pollard résume admirablement la situation : « Les Tudors n'ont fondé ni catholicisme ni protestantisme ; ils ont seulement modifié la fabrique extérieure de l'organisation ecclésiastique en substituant la monarchie à la papauté. Néanmoins, ils ont exercé une influence prépondérante en décidant ce qu'il resterait de catholicisme et de protestantisme dans l'Église anglicane... Leur mérite a été de deviner ce que souhaitait une opinion à peine formée, muette encore »). — Dr WARD. Les *Epistolæ obscurorum Virorum* (la traduction de M. Stokes est excellente en son genre et savamment annotée ; mais ce livre, avec son mélange voulu de latin de cuisine, de pédantisme scolastique et de grossièreté populaire, sera toujours très difficile à traduire. Discute les opinions de Brecht et de Böcking et conclut que le premier volume a été écrit par Crotus Rubianus, le second par Hutten, avec peut-être quelque lettre isolée écrite par Buschius). — PORRITT. La Grande Compagnie de l'Acier aux États-Unis (son histoire économique et politique depuis vingt ans, surtout d'après les enquêtes parlementaires ; produit environ 55 % des fers et aciers fabriqués dans la grande République, gouverne 236,000 agents et ouvriers et compte 100,000 actionnaires. A noter comment elle a supprimé le syndicalisme parmi ses ouvriers ; beaucoup sont devenus socialistes au fond du cœur ; mais personne n'ose ouvrir la bouche, ni causer même entre camarades des affaires du métier). — La Turquie sous le régime constitutionnel (accusations vives contre les Jeunes-Turcs et contre le Comité de Salonique, dont les éléments juifs et maçonniques sont surtout odieux aux Grecs et aux Arméniens). — CRAMMOND. L'augmentation des dépeuses militaires (historique depuis le XVIIIe s. : chiffres intéressants. A noter que, sous le premier Empire, l'Angleterre, avec ses quinze millions d'âmes, sut tenir tête aux soixante millions de sujets que gouvernait Napoléon. Il est possible de lutter à forces inégales comme nombre ; mais il faut une ferme volonté et une résignation complète à supporter les frais). — DILLON. Tripoli et Constantinople (autre attaque contre les Jeunes-Turcs. Si Abd-ul-Hamid était demeuré sur le trône, jamais l'Italie n'eût osé attaquer la Tripolitaine, dont les troupes turques ont été retirées sur le conseil astucieux du baron de Marshall). — Le duc de Devonshire et les unionistes libéraux (sa biographie par Bernard Holland et celle du vicomte

Goschen par Arthur Elliot. On peut dire que le parti whig aura duré deux cents ans, depuis la révolution de 1688 jusqu'à la fondation du parti unioniste en 1895. Les Whigs ne représentaient pas un principe, mais une sorte d'opportunisme pratique. Le duc de Devonshire aura incarné précisément tout ce que le whiggisme pouvait offrir de noble et de sincère; il a rempli son rôle de chef par nécessité, consciencieusement, sans ambition personnelle). — GRANT ROBERTSON. Pitt le Jeune (d'après le livre de Holland Rose et les ouvrages de Salomon, Fortescue, Hunt, Guyot. Pitt manquait de l'expérience des hommes et de savoir général. Il se trompa foncièrement sur la Révolution et sur Napoléon; quoi qu'en ait pensé Burke, « la Révolution, malgré tous ses excès, a donné plus de justice et de liberté, créé un meilleur ordre social, et le triomphe des coalitions eût été un coup fatal au progrès et au nationalisme »). — Le beau Nash et la vie mondaine à Bath (tableau amusant, qui utilise les publications du XVIIIe s., outre le livre tout récent de Lewis Melville). — Prof. HERFORD. L'époque d'Élisabeth dans l'histoire littéraire (analyse et discute l'ouvrage de M. Jusserand, dont la traduction vient de paraître en anglais, ainsi que l'étude de Sidney Lee sur la Renaissance française en Angleterre). — MARRIOTT. Cavour et la formation de l'Italie (travaux de Thayer, Trevelyan, Bolton King et Rinaudo. Thayer, de Harvard, malgré ses mérites, manque un peu trop d'impartialité). — Colonel WOOD. Le Saint-Laurent. — PROTHERO. Ouvriers agricoles et propriétaires (le livre de Mr et Mrs Hammond sur l'ouvrier agricole de 1760 à 1832 doit être lu avec précaution : « C'est de l'histoire sociale, mais écrite dans un but politique. » Celui de M. Heath sur la vie rurale en Angleterre s'occupe surtout du présent et de l'avenir). — John Henry Newman (sa biographie par M. Ward. Cet article, de même que les autres articles anglais sur le cardinal Newman, déclare que ses idées étaient dangereuses pour l'orthodoxie catholique; mais tous regrettent cependant que l'Église ait été aussi lente à récompenser son mérite intellectuel). — Sir Valentine CHIROL. La Révolution chinoise (l'auteur raconte ses conversations avec le prince Ito au printemps de 1909, à Tokio, sur l'avenir de la Chine. Le prince montrait que, même avant l'arrivée du commodore Perry en 1853, l'aristocratie japonaise était attirée vers l'Occident, tandis que les Chinois ont pu vivre depuis des années au contact des établissements européens sans aucun désir d'amélioration. Les conditions d'esprit des deux peuples sont toutes différentes).

GRÈCE.

32. — Νέος Ἑλληνομνήμων (publ. par Spyr.-P. Lambros). T. VI, 1909, n° 4. — L'histoire de la glorieuse Venise (nouvelle édition du poème grec contenu dans le ms. theolog. graec. 297 de Vienne et interprétation de plusieurs passages d'après les monuments actuels de Venise).

— Le monastère de Varnakova et les tombeaux supposés d'Alexis et de Manuel Comnène. — Autres portraits de Jean et de Constantin Paléologue. — L'aigle bicéphale de Byzance (remonte aux empereurs de Nicée). — Notice chronologique sur Jean VII et Manuel Paléologue (Cod. Paris. 1622, 1723, Marcian. CCCLXXVI). = C.-rendu : *A. Papadopoulos-Kerameus*. Documents grecs concernant l'histoire de la Roumanie. = VII, 1910, n° 1. Le concours institué par M. Chatzilazare pour l'histoire de la Macédoine (un seul travail, défectueux). — Huit documents inédits, dont cinq de la Sicile et de la Basse-Italie (diplôme du grand comte Roger en faveur du monastère de Scilla, 1102. Donation de Nicétas, comte de la Tente (κομισκόρτης), au monastère de Saint-Barthélemy, en Calabre, 1116. Autres donations analogues du XIIIe s. Lettre du patriarche Manuel (1221-1236) libérant d'une suspense de trois ans trois moines de Calabre). — L'année de la mort de David Comnène (d'après une note du ms. 172 de l'École commerciale de Chalcis, la prise du dernier empereur de Trébizonde eut lieu le 23 mars 1463; son supplice date du 1er novembre suivant). — Correction au texte de Cedrenos (date de la prise de Chandak par Nicéphore Phocas, éd. de Bonn, II, 340, 18). — Le nom complet de l'historien Critobule (Imbriote nobili Hermodoro Michaele Critobulo, d'après Cyriaque d'Ancône). = C.-rendus : *Schuster*. L'expédition du corps bavarois en Grèce, 1832-1835. — *Chondronikis*. Histoire de Pergame. = Nos 2-3. Premier recueil de « memoranda » ou notices chronologiques (publication très importante de notices chronologiques recueillies dans les manuscrits. Les textes s'étendent entre les années 668-1849. Index analytique). — Petro Lippamano, conseiller de Chalcis (pierre tombale d'un fonctionnaire vénitien, datée de 1398). — La femme anonyme qui a sauvé Lesbos (elle s'appelait peut-être Marietta et ne doit pas être confondue avec Maroulle, qui sauva Lemnos des Turcs en 1477-1478. Voy. *Rev. hist.*, t. CV, p. 453. L'histoire de Marietta est racontée par le pape Pios, mort en 1464). — Supplément à l'étude sur l'aigle bicéphale. — La collection parisienne de diplômes patriarcaux. = N° 4. Traité de Theologakis ὡς ἐκ προσώπου τῶν καλουμένων τζύρων (ms. de Vienne, philol. 225. Traité du XIIe s., analogue au Porikologos; donne des noms étrangers de poissons, comme le Porikologos met en scène des dignitaires de la cour impériale, fournit en outre des renseignements sur le commerce des poissons salés et les droits dont ils étaient frappés). — Mémoire sur les pays grecs et leurs églises au XVe s. (ms. de Munich, lat. 18298. Mémoire en latin rédigé en vue de la réunion des Églises par le concile de Bâle, achevé le 30 juill. 1437. Détails importants sur la situation de Constantinople, dont la population est évaluée à 400,000 habitants, sur les possessions impériales en Grèce et sur l'étendue de la juridiction de l'Église grecque). — Les bouffons des empereurs byzantins (réunion de textes relatifs à sept de ces personnages. Le plus ancien est Denderis, bouffon de Théo-

phile, le plus récent est Chalivouris sous Isaac l'Ange, mais les textes laissent deviner qu'il y en a eu un grand nombre d'autres; les sultans conservèrent cet usage; deux documents des archives de Milan montrent un bouffon grec de Chio à la cour des Sforza en 1474). — La collection des portraits des empereurs byzantins à l'exposition de Rome (catalogue des photographies avec références, qui constitue un véritable corpus iconographique des empereurs). — Vers sur un portrait d'Isaac l'Ange (Cod. Barberin. 74, fol. 22a). — Les dignités de la cour byzantine (Cod. Vatic. gr. 162). — Deux peintres grecs antérieurs à la prise de Constantinople. — La mort de David Comnène (lettre de Papadopoulos-Kerameus). = VIII, 1911, n° 1. Le Codex Marcianus 524 (inventaire accompagné de nombreux extraits des poèmes des XIIe-XIIIe s. renfermés dans ce manuscrit). — La Grèce à l'exposition archéologique et historique de Rome. — Lettre du roi Othon. — Nouvelles monodies sur la prise de Constantinople. — Harmonios l'Athénien (secrétaire de Bajazet II, en 1482).

33. — Βυζάντις. T. I, nos 2-3, 1909. — Nikos A. Veïs. Manuel-Raoul-Paléologue Melikis, restaurateur du pont sur l'Alphée, près de Karutaina, et copiste (d'après une inscription de 1440 et une souscription du Valicell. graec. 98, copié par lui, en 1475, à Naples; il s'agit d'un des Grecs réfugié en Occident après 1453). — Nikos A. Veïs. Contribution à l'histoire des monastères des Météores (matériaux recueillis au cours d'une mission dans les bibliothèques des monastères, parmi lesquels la plus ancienne rédaction de la vie de saint Athanase, fondateur des Météores, XIVe s.). — Bogiatzides. Inscriptions chrétiennes d'Andros. — S. Bases. Sur quelques passages de l'Eklogè de Léon et Constantin. — Zisios. Inscriptions des temps chrétiens de la Hellade. I : Lacédémone (choix d'inscriptions de Mistra). — Konstantopoulos. Le sceau d'Alexis III, l'Ange Comnène. = N° 4. Papadopoulos-Kerameus. Sources et emprunts de l'auteur de l'hymne Akathistos (n'a fait que composer une anthologie empruntée aux hymnographes et théologiens antérieurs; retrouve les sources de la plupart des vers). — Zisios. Inscriptions des temps chrétiens de la Hellade. I : Lacédémone (Chrysobulles de Mistra). — Nikos A. Veïs. Les monuments épigraphiques des Météores et des environs (inscriptions sur pierre, sur les vases sacrés et sur les ornements d'églises). = C.-rendu : *Lake*. The early days of monasticism on Mount Athos. = T. II. 1911, nos 1-2. Nikos A. Veïs. Diplômes serbes et byzantins des Météores (publication de vingt-quatre textes inédits du XIVe s. avec de nombreux fac-similés). — J. Laurent. Byzance et les Turcs Seldjoucides en Asie Mineure. Leurs traités antérieurs à Alexis Comnène (aucun de ces traités ne comporte de cession territoriale; les Turcs ont été introduits dans les villes byzantines comme mercenaires au service des empereurs ou des prétendants au trône; mais ils y agissent bientôt en maîtres, et après leur révolte, en 1081, Alexis Comnène est obligé de leur confirmer la possession de ces villes). —

AUFHAUSER. Une vision apocalyptique de saint Georges (texte du Cod. Paris. graec. 1164). — RALLIS. La promotion des évêques d'après le droit canonique de l'église orthodoxe. — ZISIOS. Inscription des temps chrétiens de la Hellade (musée de Mistra). — ZOLOTA. Deux indications topographiques de l'ambassade de Liutprand (la porta Carea, par laquelle il fait son entrée, ne doit pas être confondue avec la Porte-d'Or; le palais où il fut logé était sur le forum de Théodore, aujourd'hui Eski-Seraï). — R. DRAGOUMIS. Rectification du plan de la première expédition conduite de Nicée par l'empereur Théodore II Lascaris (1255). — J.-B. BURY. Les ἄπληκτα d'Asie Mineure (points de concentration des troupes impériales déterminés par un memorandum joint au *De Cerimoniis*, p. 444-445, éd. Bonn, que l'on peut dater du règne de Basile Ier: examen critique et restitution du texte). = C.-rendu : *A. Adamantiou*. Travaux aux Météores.

34. — Vizantjiski Vremennik (*Byzantina Chronica*). T. XV. 1908, n° 1. — BOLOTOV. Le diplôme de Melitios de Lycopolis, source de la géographie historique de l'Egypte (accordé à Alexandre, patriarche d'Alexandrie en 327). — ID. Contribution à la géographie de l'Égypte. — WESTBERG. Le rapport du toparque des Goths (texte et commentaire du fragment relatif à l'histoire des Goths de la mer Noire; à suivre). = C.-rendus : Sir *Rennel Rodd*. Les princes d'Achaïe et la chronique de Morée. — *Giakovenno*. Contribution à l'histoire de l'immunité à Byzance. = Nos 2-3. F. WESTBERG. Le rapport du toparque des Goths (fin; renseignements sur les peuples de la Crimée et de la Russie méridionale au xe s.; dates vérifiées par l'astronomie). — LOPAREV. Saint Athanase II, patriarche d'Alexandrie (817-825?). — CHESTAKOV. La vie de saint Siméon Stylite, d'après sa première rédaction. — PAPADOPOULOS-KERAMEUS. État actuel de la question de l'hymne Acathistos. = C.-rendu : *Gidoulianov*. Les patriarcats orientaux d'après les quatre premiers conciles œcuméniques. = N° 4. Bibliographie. = T. XVI. 1909 (sera consacré à la table des quinze premiers volumes et paraîtra dans la suite). = T. XVII. 1910. nos 1-4. LOPAREV. Vies des saints byzantins des VIIIe et IXe s. (introduction critique : 1. Constantinople en général; 2. Sainte Sophie; 3. Le monastère de Stoudion; 4. Monastère de Psamathia; 5. Les Blachernes; 6. Monastère de Chora). — BOLOTOV et TOURAIEV. Remarques sur l'abrégé de la chronique d'Éthiopie. — E. KÜRTZ. Monodies d'Eustathe de Thessalonique et de Constantin Manassés sur la mort de Nicéphore Comnène (petit-fils du César Bryenne et d'Anne Comnène, mort vers 1173; publication des deux textes inédits, d'après Cod. Escur. Y II 10, et Cod. Urbin. 141). = C.-rendus : *Sokolov*. L'adoption et ses rapports avec le mariage sous la domination byzantine et dans l'Orient hellénique actuel.— *Koulakovskij*. Histoire de Byzance; I (première histoire byzantine en russe). — *Moutaftchnev*. La loi agricole à Byzance. — *A. Vogt*. Basile Ier et la civilisation byzantine.

ITALIE.

35. — Atti della R. Accademia dei Lincei. 1911, 5e série. — Notizie degli scavi di Antichità, t. VIII, fasc. 11 et 12 et supplément.

36. — Rendiconti della r. Accademia dei Lincei. *Sciences morales, historiques et philologiques.* 5e série, XXI, 1912, nos 1-2. — E. SCHIAPARELLI. La géographie de l'Afrique orientale d'après les indications des monuments égyptiens (étudie la liste des peuples vaincus et tributaires, la liste d'Amenofi III à Soleb, les listes de Ramsès II à Abidos et de Ramsès III à Medinet Abou, la liste de Taraca). — G. PINZA. Un char et un trône ensevelis dans la tombe Regolini.

37. — Rivista storica italiana. 1912, janv.-avril. — A. SEGRE. L'œuvre scientifique de la Députation royale d'histoire nationale pour les anciennes provinces et la Lombardie de 1885 à 1911 (bibliographie méthodique). = C.-rendus : *O. von Pillement.* König Teja. — *M. Merores.* Gaeta im frühen Mittelalter (8 bis 12 Jahrh.; très bon). = Avril-juin. C.-rendus : *V. La Mantia.* L'inquisizione in Sicilia. Serie dei rilasciati al braccio secolare. Documenti su l'abolizione in Sicilia (intéressante publication de documents). — *Saverio La Sorsa.* Gli avvenimenti del 1848 in Terra d'Otranto (contribution importante à l'histoire du Risorgimento). — *Ettore Rota.* L'Austria in Lombardia e la preparazione del movimento democratico cisalpino (étudie l'œuvre administrative de l'Autriche qu'il juge sévèrement).

38. — Archivio storico lombardo. 1912, 15 avril. — L. ZANONI. Les Vaudois à Milan au XIIIe s. (documents des archives d'État de Milan). — A. ZANELLI. La dévotion de Brescia à Venise et le début de sa décadence économique au XVIe s. (l'agriculture est ruinée par les guerres, l'industrie du fer et de la laine passe par de graves crises, les impositions des guerres absorbent toutes les ressources du pays; publie d'importantes relations de 1527, 1528, 1534, 1562 tirées des archives de Venise). — L. FUMI. Comment François Ier Sforza s'est désintéressé de la croisade de Calixte III contre les Turcs? Un Borgia roi de Chypre et empereur de Constantinople (ne pouvant compter sur François Ier Sforza, le pape se tourna du côté de Pier Ludovico Borgia, que l'on parla de faire empereur de Constantinople, 1455-1458). — E. FILIPPINI. Giuseppe Piermarini à Brescia (documents concernant cet architecte et la construction de la loge de Brescia). — G. VITTANI. L'enseignement public des langues étrangères modernes à Milan pendant la première domination autrichienne (utilise divers documents conservés aux archives d'État de Milan; indication d'un travail plus étendu à faire sur la matière; l'Autriche ne se préoccupa guère de la diffusion des langues étrangères).

CHRONIQUE.

France. — Notre collaborateur Raoul DE FÉLICE s'est éteint il y a quelques mois à Arcachon. Il avait trente-deux ans à peine et, bien que la maladie le minât depuis longtemps, il était parvenu déjà à multiplier les témoignages d'une intelligence souple et curieuse au service d'une activité inlassable, presque fébrile. Sa thèse de doctorat, sur *la Basse-Normandie* (Paris, Hachette, 1906), l'avait classé en bon rang parmi les géographes de la jeune école; il avait apporté sa contribution au travail historique par un mémoire, resté inédit, sur Napoléon et l'Égypte et par quelques articles (notamment *la Journée du 13 juin 1849 à Paris*, dans *la Révolution de 1848*, t. VI, 1909) ou comptes-rendus dont la *Revue historique* (t. XCIII, p. 416; t. XCVI, p. 201) a publié une partie; enfin, dans ces derniers temps, il s'était jeté, avec l'ardeur et la conviction qui le caractérisaient, dans l'étude des phénomènes sociaux et avait fait paraître un petit volume sur *les Naissances en France* (Paris, Hachette, 1910), qui a été couronné par l'Académie des sciences morales. L. H.

— M. Auguste DONIOL est mort, le 17 octobre, âgé de quatre-vingt-quatre ans; on lui doit une excellente *Histoire du XVIe arrondissement de Paris.*

— L'Académie des inscriptions a décerné le premier prix Gobert à M. DE LA RONCIÈRE pour son *Histoire de la marine*, t. IV, et le second prix à M. Pierre DE VAISSIÈRE pour son livre : *De quelques assassins.*

L'Académie des sciences morales avait mis au concours une étude sur *les États provinciaux de la France;* le prix a été décerné à M. Henri PRENTOUT, professeur à la Faculté des lettres de Caen.

— Un Congrès général des Sociétés d'histoire de Paris se tiendra à Paris dans le courant du mois de février 1913. Il sera divisé en deux sections : l'une pour l'histoire, l'autre pour l'archéologie et les beaux-arts. Les questions soumises aux membres du Congrès sont : 1° pour la section d'histoire : contributions, par arrondissements, à l'élaboration d'une bibliographie, d'une biographie et d'un guide historique et archéologique de Paris; monographies historiques et archéologiques de rues; études sur les cimetières, les marchés et foires disparus; liste et biographie des membres des municipalités d'arrondissements; des jardins existant autrefois à Paris, par arrondissements; des noms de rues et de leurs origines; des modes de numérotage des maisons et de la concordance des numéros. 2° Pour la section d'archéologie et

de beaux-arts : monographies archéologiques de monuments disparus; iconographies de monuments; des ponts de Paris; des résultats archéologiques des fouilles effectuées dans le sol de Paris; la préhistoire à Paris; localisation, par arrondissements, des diverses industries d'art à Paris, avec historique de ces industries; monographies de corporations de métiers d'art; œuvres d'art conservées dans les édifices religieux, les cimetières et les théâtres.

— A la suite et à l'image de l'Institut français à Florence, qui est une extension de l'Université de Grenoble, s'est fondé l'Institut français en Espagne, qui est une extension des Universités de Toulouse et de Bordeaux. Celui-ci comprend deux sections : l'une dite « Union des étudiants français et espagnols », dirigée par M. E. Mérimée, doyen de la Faculté des lettres de Toulouse; l'autre dite « École des Hautes-Études hispaniques », dirigée par M. Pierre Paris, professeur à l'Université de Bordeaux. A Lyon, s'est constitué dans le même esprit un « Comité de propagande et d'extension universitaire » qui a mis à sa tête le président même de la Chambre de commerce, et il vient de se fonder un « Institut des sciences économiques et politiques » dont la clientèle doit se recruter dans les pays de la Méditerranée orientale. L'Université de Lyon, qui a déjà noué d'étroites relations avec celle d'Athènes, se propose en outre d'établir un nouvel établissement scientifique à Beyrouth, attirant ainsi dans la sphère de l'influence française le monde hellénique aussi bien que le monde musulman. Ces nobles efforts doivent être encouragés, car ils tendent à propager le bon renom de la science et de la civilisation françaises à l'étranger.

— Un Congrès de seize sociétés savantes de Bretagne, qui vient de se tenir à Redon, a décidé la création d'un Institut national de Bretagne constitué par six académies : de langue bretonne, de littérature, d'histoire et d'archéologie, des beaux-arts, des sciences, des sciences morales et économiques. Chacune d'elles comprend quinze membres. Pour l'Académie d'histoire et d'archéologie ont été élus MM. Sauhnier, le vicomte de Calan, B. Pocquet, de l'Estourbeillon, le chanoine Peyron, le comte René de Laigue, le comte Lenepveu de Carfort, du Cleuziou.

— La Société historique et archéologique de l'Orne vient d'élever, près des ruines de l'abbaye de Saint-Évroul, un monument à la mémoire d'Orderic Vital. A cette occasion a été publié un volume de mélanges intitulé : *Orderic Vital et l'abbaye de Saint-Évroul* (Alençon, impr. alençonnaise, 1912. In-8°, XX-211 p. et 24 pl.). On y retrouvera la notice sur O. Vital par L. Delisle, qui accompagne l'édition de l'*Historia ecclesiastica* (1857); puis viennent une liste des abbés de Saint-Évroul par M. Émile Picot, des notes sur l'histoire et l'archéologie, les objets d'art, l'iconographie et la sigillographie, enfin un essai de bibliographie concernant cette abbaye. Dans les planches sont reproduits en fac-similés des fragments de manuscrits, des por-

traits d'abbés, des sceaux, des plans, une grande carte de l'abbaye en 1731, etc. (voir la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1912, p. 407).

Autriche. — M. Théodore Gomperz vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans; il était né à Brunn, en Moravie, le 29 mars 1832. Fils de banquier et riche, il consacra sa vie entière à l'étude des lettres et de la philosophie grecques. Disciple de Grote, ami de Stuart Mill, il s'était fait de bonne heure une place éminente dans le monde des hellénisants, qui appréciaient ses travaux sur Démosthène (*Demosthenes als Staatsmann*, 1864), sur Hérodote (*Herodotische Studien*, 1883), sur la tachygraphie grecque; mais ce sont surtout ses deux volumes sur *les Penseurs de la Grèce* (*Griechische Denker*, 1896-1902) qui ont popularisé son nom. Cette œuvre distinguée a été traduite en français par M. Aug. Reymond (3 vol., 1908-1910).

Grande-Bretagne. — Le Révérend Walter William Skeat est mort le 9 octobre; il était né à Londres le 21 novembre 1835. Élève de l'Université de Cambridge, il y enseigna pendant quelque temps les mathématiques, puis il se consacra exclusivement à l'étude de la philologie et de l'ancienne littérature de l'Angleterre. Membre très actif de la Société des anciens textes anglais, de la Scottish text Society, fondée en 1883, et de l'English dialect Society, dont il fut un des fondateurs en 1873, il publia de nombreuses éditions critiques, parmi lesquelles il convient de signaler les œuvres de Chaucer et le poème de Langland sur la vision de Pierre le Laboureur, à cause de leur riche contenu historique. On lui doit aussi un *Etymological english dictionary* qui fait autorité, bien qu'il ne soit pas toujours établi sur des principes très rigoureux.

— L'*Edinburgh Review* passe sous la direction de M. Harold Cox. Lors de son centenaire en 1902, la *Revue* avait déclaré qu'elle resterait fidèle à son passé en conservant rigoureusement l'anonymat pour ses articles. La nouvelle rédaction rompt avec cet usage respectable; elle admettra, comme la *Quarterly Review*, des articles signés. En outre, les articles, plus brefs, seront aussi plus nombreux et plus variés; le type d' « Essais », à la manière de Macaulay, disparaît; la *Revue* retourne ainsi à son rôle de début, qui était de critiquer plutôt que de raconter ou d'exposer.

— Le troisième Congrès international d'histoire se tiendra à Londres du 3 au 8 ou 9 avril 1913. L'Académie britannique, associée aux universités, sociétés et autres institutions qui s'intéressent à la science historique, a été chargée de son organisation. Le Congrès contiendra les sections suivantes : 1° Histoire d'Orient, y compris l'égyptologie; 2° Histoire de la Grèce et de Rome, ainsi que de l'empire byzantin; 3° Histoire du moyen âge; 4° Histoire moderne, comprenant celle des colonies et des dépendances, celle de l'armée et de la marine; 5° Histoire religieuse et ecclésiastique; 6° Histoire du droit et histoire économique; 7° Histoire de la civilisation médiévale

et moderne (philosophie, langue et littérature; histoire médiévale et moderne, avec celle de l'architecture et de la musique; sciences exactes, histoire naturelle et médecine; sciences sociales et éducation); 8° Archéologie, comprenant aussi la préhistoire et l'art de l'antiquité; 9° Sciences auxiliaires (ethnographie, géographie historique, topographie et histoire locale; philosophie de l'histoire, méthodologie et enseignement de l'histoire; paléographie et diplomatique, bibliographie, numismatique, généalogie, héraldique et sphragistique). — Tout membre du Congrès doit verser une souscription de 25 francs (ou 20 marcs), adressée au secrétaire du Congrès, M. Gollancz (The British Academy, Burlington House, Londres W.). — Toute proposition concernant les communications à faire dans les assemblées générales ou de sections doit être adressée à M. J. P. Whitney (9 Well Park, Hampstead Heath, Londres). Les dames sont admises au Congrès.

Suisse. — Le deuxième centenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau a été commémoré à Genève le 29 juin dernier, avec le concours de toutes les classes de la population. A côté des réceptions officielles, une large place avait été réservée aux réjouissances populaires : des banquets de quartier, organisés sur les principales places et promenades de la ville, ont évoqué le tableau, tracé par Jean-Jacques dans sa *Lettre à d'Alembert*, des anciennes fêtes genevoises, « fêtes publiques, tenues en plein air, sous le ciel, ouvertes à tous, où les spectateurs sont en spectacle à eux-mêmes, où ils sont acteurs eux-mêmes, et où la joie de se voir, de s'aimer, de se sentir unis tient lieu de tout ». Le livre du regretté G. Vallette sur *Rousseau Genevois* (1911), auquel ce passage est emprunté, en faisant mieux comprendre aux Genevois d'aujourd'hui leur illustre concitoyen, a beaucoup contribué à assurer au centenaire le caractère d'une manifestation nationale, qu'aucune polémique irritante n'est venue troubler.

Les fêtes du centenaire ont été préparées par de nombreuses conférences, parmi lesquelles il convient de citer la série de dix leçons publiques que M. le professeur Bernard Bouvier, président de la Société Jean-Jacques Rousseau, a prononcées l'hiver dernier dans l'aula de l'Université. Réunies en un volume que l'auteur dédie au doyen genevois des études rousseauistes, M. Eugène Ritter, ces leçons retracent la carrière de l'écrivain et le développement de sa pensée en un tableau vivant et bien ordonné, d'une valeur durable (*Jean-Jacques Rousseau*. Genève, Jullien, 1912, in-8°, VIII-403 p.). Une exposition iconographique, due à l'initiative de la Société Rousseau, a servi d'illustration aux conférences préparatoires; installée avec beaucoup de méthode et de goût dans les salles du musée Rath, cette riche collection de gravures, de sculptures, de médailles et de manuscrits a fait repasser devant nos yeux toute la vie et toute l'œuvre de Rousseau.

A la veille du jubilé, deux séances solennelles, organisées par l'Institut national genevois et par la Société Rousseau, ont encore permis à de nombreux orateurs de caractériser l'œuvre de Rousseau, de mar-

quer l'influence qu'il a exercée sur la littérature et sur le mouvement général des idées. Les discours prononcés dans la seconde de ces séances par M. Georges RENARD, professeur au Collège de France, par M. SCHULTZ-GORA, professeur à Strasbourg, et par M. P. SEIPPEL, professeur à Zurich, ont été particulièrement appréciés. Enfin, des représentations de *Pygmalion* et du *Devin du village*, confiées aux soins de la Société des arts et des lettres, ont fait revivre Rousseau comme auteur dramatique et musicien. Elles ont eu lieu sur un théâtre de verdure, à la vue du lac et des Alpes, dans ce cadre admirable de la campagne genevoise qui éveilla de bonne heure chez Rousseau le sentiment de la nature.

L'Église protestante de Genève a tenu à s'associer à la célébration du centenaire; ses pasteurs ont mis en lumière, dans des discours et des écrits de circonstance, les éléments religieux du génie de Rousseau, la sincérité et le courage avec lesquels il soutint la cause de la religion et du protestantisme. De leur côté, les pédagogues ont rendu hommage à l'auteur de l'*Émile*, considéré à bon droit comme un des précurseurs de la pédagogie moderne, en donnant le nom de Rousseau à un nouvel Institut libre des sciences de l'éducation qui vient de se fonder à Genève, sous le patronage de spécialistes éminents de la Suisse et de l'étranger.

Enfin, c'est encore la Société J.-J. Rousseau qui clôturera la série de ces manifestations en publiant un important volume de ses *Annales*, sur lequel nous aurons à revenir. V. v. B.

— Le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques a tenu sa quatorzième session à Genève, du 9 au 15 septembre dernier, sous la présidence de M. le professeur Eug. PITTARD. Les communications très nombreuses qui y ont été présentées ont permis de constater la grande activité déployée de nos jours dans le champ de la préhistoire et les progrès réalisés par cette science, grâce à l'amélioration des méthodes de travail. Elles ont eu trait surtout aux découvertes récentes sur l'histoire des plus anciennes races humaines et aux monuments d'art, — gravure, sculpture ou peinture, — qui ont révélé dans l'homme quaternaire, habitant des cavernes d'Espagne et de France, de bons observateurs de la nature et de véritables artistes. Les belles conférences de M. MONTELIUS sur *les Relations entre l'Italie et l'Europe au nord des Alpes pendant l'âge du bronze* et de M. DE CARTAILHAC sur *l'Art quaternaire* ont associé le public aux travaux du Congrès, qui a réuni à Genève un grand nombre de savants distingués. V. v. B.

— La Société générale d'histoire suisse s'est réunie le 8 septembre à Burgdorf, petite cité bernoise qui doit sa fondation au dernier des ducs de Zaeringen. Elle s'est rendue le lendemain dans l'Emmenthal et a tenu sa séance générale à Sumiswald, jadis siège d'une commanderie de l'ordre Teutonique et dont l'église a conservé une série

remarquable de vitraux bernois du XVIe siècle. Parmi les travaux présentés à la Société, il convient de signaler ici l'étude si fine et si pénétrante que M. Alfred STERN a consacrée à la vie et à l'œuvre de Gabriel Monod. Celui-ci était membre honoraire de la Société générale, dans les publications de laquelle il inséra en 1878 une courte dissertation sur *le Lieu d'origine de la chronique dite de Frédégaire*. Le distingué professeur de Zurich a mis tout son cœur à faire revivre la figure de son ancien condisciple de Gœttingue, avec lequel il était resté dès lors en relations très amicales. Cette belle allocution sera imprimée dans le prochain volume du *Jahrbuch*. — V. v. B.

NOUVELLES PUBLICATIONS FRANÇAISES

RELATIVES A L'HISTOIRE DE FRANCE (HISTOIRE LOCALE).

(Sauf indications contraires, les volumes sont in-8° et édités à Paris.)

L. Bégule. L'abbaye de Fontenay et l'architecture cistercienne. Lyon, A. Rey, in-4°, V-135 p. avec grav. — *Daire*. Histoire des doyennés du diocèse d'Amiens. Abbeville, impr. A. Lafosse, 2 vol. in-4°. T. I : LVI-513 p.; t. II : 674 p. — Chanoine *P. Dubourg*. Histoire de Damazan depuis le XIe siècle jusqu'à nos jours. Villeneuve-sur-Lot, impr. R. Leygues, 1911, 685 p. et grav. — *Duponl*. Montgommery. Episode de l'histoire du Mont-Saint-Michel. A. Mame, gr. in-8°, 143 p. — *R. Facque*. Les halles et marchés alimentaires de Paris. Larose, 1911, 334 p. — *N. Faure*. Description et histoire de Chabrillan (Drôme) (1200 à 1912). Valence, impr. J. Céas, 87 p. et grav. — *L. Godot*. Les halles de Remiremont. Saint-Dié, Cuny, 1912, 55 p. — *L. Legoux*. Les tribunaux de district en Ille-et-Vilaine (1790-1795). Rennes, impr. E. Prost, 1912, 159 p. — Abbé *J. Leroux*. Histoire de Thiembronne. Saint-Omer, impr. H. d'Homont, 1912, 370 p. — *P. Letailleur*. Commune d'Harcourt. Histoire locale de 1825 à nos jours. Brionne (Eure), impr. P. Amelot, 124 p. — *R. Lévy*. Histoire économique de l'industrie cotonnière en Alsace. Paris, F. Alcan, X-320 p. — Livre (le) rouge de l'évêché de Bayeux, publ. par *E. Anquetil*, t. II. Bayeux, impr. Tuebœuf, 1911, in-8°, IX-418 p. — *L. Loizeau de Grandmaison*. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Indre-et-Loire. Archives civiles. Série E : Supplément, t. I. Tours, impr. E. Arrault et Cie, in-4°, XXXIX-462 p. — *N. Mattei*. Monographie de la commune de Borgo. Bastia, impr. C. Piaggi, 15 p. — Dr *A. Mony*. Histoire d'une mine (Commentry). Hachette, III-460 p. — *H. Quilgars*. La sénéchaussée de Guérande. Origine, formation et administration. Vannes, impr. Lafolye frères, 1912, 40 p. — *J. Salavert*. Le commerce des vins de Bordeaux. Bordeaux, impr. Y. Cadoret, 1912, in-8°, 264 p. — *J. Tricou*. Jetons et médailles offerts par la ville de Lyon au XVIIIe siècle. Trévoux, impr. J. Jeannin, 1912, petit in-8°, 43 p. avec grav. — *A. Varloy*. Un échevin de Paris au XVIIIe siècle : Michel Martel. Paris, Daragon, XVI-252 p. — *M. Vié*. Commune de Vignevieille, histoire locale. Lézignan (Aude), impr. G. Loupéac, 16 p.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

GÉNÉRALITÉS.

Allen (*P.-S.*). Opus epistolarum Desiderii Erasmi, 225.
Cambridge (the) modern history atlas, 390.
Cuthbertson (*David*). A tragedy of the Reformation, 389.
Delfino (*V.-M.*). Metodologia y enseñanza de la historia, 145.
Etudes sociologiques : deux républiques (France et Suisse), 145.
Guy-Grand (*Georges*). La philosophie syndicaliste. La philosophie nationaliste, 407.
Hazen (*Ch. D.*). Europe since 1815, 151.
Jackson (*D.*). A travers l'histoire, 144.
Lameire (*Irénée*). Théorie et pratique de la conquête dans l'ancien droit. Les déplacements de souveraineté en Italie pendant les guerres du XVIIIe siècle, 91.
Landemont (comte *de*). L'Europe et la politique orientale, 1878-1912, 151.
Mareks (*Erich*). Männer und Zeiten. Aufsätze und Reden, 150.
Leven (*N.*). Cinquante ans d'histoire. L'alliance israélite universelle (1860-1910), 359.
Narfon (*J. de*). La séparation des Eglises et de l'Etat, 165.
Réville (*J.*). Les phases successives de l'histoire des religions, 148.
Richard (*Gaston*). La sociologie générale, 145.
Rignano (*E.*). Essais de synthèse scientifique, 145.
Saintyves (*P.*). Les reliques et les images légendaires, 147.
— La simulation du merveilleux, 148.
Vauthier (*M.*). Essais de philosophie sociale, 144.
Viallate (*A.*) et *Candel* (*M.*). La vie politique dans les deux mondes, 390.
Wahl (*Ad.*). Geschichte des europäischen Staatensystems, 150.

ANTIQUITÉ.

Cumont et *Kugener*. Recherches sur le manichéisme, 330.
Scheil (*V.*). Textes élamites-anzanites, 4e série, 126.

HISTOIRE DE L'EMPIRE BYZANTIN.

Adamantiou (*Ad.*). Ἐργασίαι ἐν Μετεώροις, 339.
Andréades. Les finances byzantines, 329.
Aufhauser (*J.-B.*). Das Drachenwunder des heiligen Georg in der griechischen und lateinischen Ueberlieferung, 335.
Berliner (*Rudolf*). Zur Datierurg der Miniaturen des Cod. Par. Gr. 139, 339.
Bury (*J. B.*). A History of the eastern roman empire. From the fall of Irene to the accession of Basil I (802-867), 324.
— The imperial administrative System in the Ninth Century with a revised text of the Kletorologion of Philotheos, 328.
Byzantine Research Fund. The church of the Nativity in Bethleem, 337.
Chalandon (*F.*). Les Comnènes. III : Jean II Comnène et Manuel Ier Comnène, 327.
Cobham (*C. D.*). The patriarchs of Constantinople, 330.
Dalton (*O. M.*). Byzantine Art and Archæology, 335.
Dragoumis. Χρονικῶν Μορέως τοπωνύμικα, 320.
Ebersolt. Rapport sommaire sur une mission à Constantinople, 332.
Foord (*Edward A.*). The Byzantine Empire, 322.
Gelzer (*H.*). Byzantinische Kulturgeschichte, 322.
Gelzer (*Matthias*). Studien zur byzantinischen Verwaltung Ægyptens, 332.
Heisenberg. Die alten Mosaïken der Apostelkirche und der Hagia Sophia, 338.
Krumbacher (*Karl*). Der heilige Georg in der griechischen Ueberlieferung, 334.
Kulakovskij (*Julien*). Istoriia Vizantij, 320.
Leclercq (*Dom*). Byzance, 331.
Longnon (*Jean*). Livre de la conqueste de la princée de l'Amorée. Chronique de Morée (1204-1305), 319.

Martroye. De la date d'une entrée solennelle de Justinien, 323.
Maspero (*Jean*). Papyrus grecs d'époque byzantine, 318.
— Le roi Mercure à Tâfah, 333.
— Études sur les papyrus d'Aphrodite, 333.
Maurice (*G.*). Numismatique constantinienne, 330.
Millet (*G.*). Portraits byzantins, 338.
Patrono (*C.-M.*). Le Iscrizioni Bizantine di Ravenna, 318.
Picotti (*G.-B.*). Sulle Navi papali in Oriente al tempo della caduta di Costantinopoli, 328.
Ruinaut (*G.*). Le schisme de Photius, 330.
Schlumberger (*G.*). Un boullotirion byzantin, 318.
Schmitt (*Th.*). Panagia Aggelokristos, 338.
Van Berchem et *Strzygowski*. Amida, 337.
Veis (*Nikos A.*). Ἔκθεσις παλαιογραφικῶν καὶ τεχνικῶν ἐρευνῶν ἐν ταῖς μοναῖς τῶν Μετεώρων κατὰ τὰ ἔτη 1908 καὶ 1909, 320.
— A propos de la monnaie ὁλοκότινον, 329.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

Ce qu'on a fait de l'Église, 146.
Claraz (abbé *J.*). Le mariage des prêtres, 147.
Cognasso (*F.*). Acta cistercensia, 152.
Cologne (*Judas de*). Récit de ma conversion, 148.
Emerton (*Ephraim*). Unitarian Thought, 149.
Mollat (*G.*). Les papes d'Avignon (1305-1378), 133.
Oppel (*Arnold*). Das Hohelied Salomonis, 149.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Bloch (*Hermann*). Die staufischen Kaiserwahlen und die Entstehung des Kurfürstentums, 106.
Bahmer (*H.*). Urkunden zur Geschichte des Bauernkrieges und der Wiedertaufer, 364.
Bühler (*Anton*). Wald und Jagd zu Anfang des 16 Jahrh. und die Entstehung des Bauernkrieges, 364.
Gonaer. Voir *Rose*.
Hagedorn (*Bernhard*). Ostfrieslands Handel und Schiffahrt (1580-1648), 370.
— Betriebsformen und Einrichtungen des Emder Seeverkehrs in den letzten drei Jahrzehnten des 16 Jahrh., 372.
Halter (*J.*). Der Sturz Heinrichs des Löwen, 109.
Hallwich (*Hermann*). Fünf Bücher Geschichte Wallensteins, 367.
Hampke (*K.*). Beiträge zur Geschichte der letzten Staufer. Ungedruckte Briefe aus der Sammlung des Magisters Heinrich von Isernia, 113.
Hauber (*A.*). Urkundenbuch des Klosters Heiligkreuztal, I, 101.
Heidrich (*Paul*). Karl V und die deutschen Protestanten : die Reichstage der Jahre 1541-1543, 366.
Herford. Voir *Rose*.
Holder-Egger (*O.*). Einhardi Vita Caroli Magni, 6e éd., 99.
Jansen (*Max*). Jakob Függer der Reiche. Studien und Quellen, 369.
Joachimsen (*Paul*). Geschichtsauffassung und Geschichtsschreibung in Deutschland unter dem Einfluss des Humanismus, I Teil, 114.
Kern (*F.*). Acta imperii Angliæ et Franciæ ab a. 1267 ad a. 1313, 96.
Krebs (*Julius*). Aus dem Leben der kaiserl. Feldmarschalls, Grafen Melchior von Hatzfeld, 1593-1631, 369.
Kirchner (*Max*). Die deutschen Kaiserinnen in der Zeit von Konrad I, 105.
Monumenta Germaniæ. Deutsche Croniken, t. VI, pars II, 98. Voir *Seemüller*.
Niedner (*Johannes*). Die Entwicklung des staedtischen Patronats in der Mark Brandenburg, 361.
Norbert. Das Leben des Bischofs Benno II von Osnabrück, publ. p. *Tangl*, 100.
Parnemann (*Friedrich*). Der Briefwechsel der Generale Gallas, Aldringen und Piccolomini im Januar und Februar 1634, 369.
Peters (*Ulrich*). Charakteristik der inneren Kirchenpolitik Friedrich Barbarossas, 108.
— Die äussere Kirchenpolitik Friedrich Barbarossas bis zum Tode Rainalds von Dassel, 108.
Reinhold (*Peter*). Die Empörung König Heinrichs VII, 112.
Reucken (*W.*). Der angebliche Lehnseid Albrechts I, 114.
Richter (Dr *Edgar*). Konrad Engelbert Œlsner, 382.
Riezler (*Sigmund von*). Die Kunstpflege der Wittelsbacher, 372.
Robertson (*J. G.*). Gœthe, 167.
Rose, *Herford*, *Gonaer*, *Sadler*. Germany in the nineteenth Century, 166.
Sadler. Voir *Rose*.
Schäfer (*D.*). Deutsche Geschichte, 104.
Schneider (*F.*). Johannis abbatis Vic-

toriensis liber certarum historiarum, 99.
Schwalm (*J.*). Constitutiones et Acta publica imperatorum et regum, t. IV, pars 2, 97.
Seemüller (*J.*). Ed. Monumenta Germaniæ. Deutsche Croniken, 98.
Stengel (*Edm.-E.*). Die Immunität in Deutschland bis zum Ende des 11 Jahrh., 101.
— Den Kaiser macht das Heer, 103.
Stockmayer (*Gertrud*). Ueber Naturgefühl in Deutschland im 10. u. 11. Jahrh., 106.
Teehen (*Fr.*). Hanserecesse, t. VIII, 101.
Waddington (*A.*). Histoire de Prusse, t. I, 84.
Walther (*Andreas*). Die Anfaenge Karls V, 362.
Westermann (*Ascan*). Die Türkenhilfe und die politisch-kirchlichen Parteien auf dem Reichstag zu Regensburg 1532, 365.

HISTOIRE D'ALSACE.

Baeumker (Dr *Clemens*). Der Anteil des Elsass an den geistigen Bewegungen des Mittelalters, 408.
Goldschmidt (Dr *D.*). Correspondance inédite du professeur J.-G. Schweighæuser, 167.
— 1870. Autour de Strasbourg assiégé, 387.
Muller (*Paul*). La Révolution de 1848 en Alsace, 408.
Wiekmann (*Karl*). Die Metzer Bannrollen des 13 Jahrh., 2e partie, 100.

HISTOIRE D'AUTRICHE.

Chronologisches Verzeichnis der œsterreichischen Staatsvertræge, 360.
Gooss (*Roderich*). Œsterreichische Staatsvertræge. Fürstentum Siebenbürgen, 1526-1690, 361.
Quellenstudien aus dem historischen Seminar der Universität Innsbruck, II Heft, 111.
Sbrik (*Heinrich, Ritter von*). Œsterreichische Vertræge. Niederlande, 122.

HISTOIRE DU CANADA.

Biggar (*H. P.*). The precursors of Jacques Cartier, 168.
Hæpke (*R.*). Der erste Kolonisationsversuch in Kanada, 168.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Bofarull y Sans (Don *Fr. de*). Los Judios en el territorio de Barcelona, 169.
Sitges (*J.-B.*). La muerte de D. Bernardo de Cabrera, 171.

HISTOIRE DE FRANCE.

Abry (*E.*), *Audic* (*C.*), *Crouzel* (*P.*). Histoire illustrée de la littérature française, 406.
Ardouin-Dumazet. Voyage en France, 165.
Baldensperger (*Fernand*). Alfred de Vigny, 405.
Bayard (*E.*). L'art de reconnaître les styles. Les styles Régence et Louis XV, 158.
Beaucaron (*Regnault de*). Souvenirs de famille, publ. p. *M. de Maricourt*, 402.
Bitterauf (*Ph.*). Geschichte der franzœsischen Revolution, 391.
Boislisle (*J. de*). Voir *Saint-Simon*.
Bonnefon (*Paul*). Voir *Rousseau* (*J.-B.*).
Broche (*Gaston*). Un soldat de la première République : l'amiral Brueys, 393.
Broquelet (*A.*). Nos cathédrales, 153.
Brutails (*J.-A.*). Recherches sur l'équivalence des anciennes mesures de la Gironde, 404.
Bry (*M.-J.*). Les vigueries de Provence, 156.
Calvin (*Jean*). Institution de la religion chrétienne, publ. p. *A. Lefranc*, *H. Chatelain* et *J. Pannier*, 85.
Caron (*Pierre*). Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française, 383.
Cartellieri (*Alexander*). Voir *Œlsner*.
Cassagne (*Albert*). La vie politique de François de Chateaubriand, t. I, 345.
Chabannes (*N.*). Monographie de la paroisse de Rocles, 374.
Chambolle (*A.*). Retours sur la vie, appréciations et confidences sur les hommes de mon temps, 348.
Chatelain (*H.*). Voir *Calvin* (*Jean*).
Chauvigny (*Louis de*). Le fils de Laclos, 401.
Chevalley (*E.*). Essai sur le droit des gens napoléonien, 340.
Chinard (*Gilbert*). L'exotisme américain dans la littérature française au XVIe siècle, 87.
Chuquet (*Arthur*). Ordres et apostilles de Napoléon (1799-1815), 341.
Cochin (*Henry*). Lamartine et la Flandre, 164.
Courteault (*Paul*). Voir *Monluc*.
Cuny (général). Quarante-trois ans de vie militaire, 402.
Daudet (*Ernest*). La police politique, 347.

Delarue (*P.*). Nos ancêtres pendant la Révolution : l'abbé N.-Fr. de Faligant, 396.
Derrécagaix (général). Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, 351.
Dijon et la Côte-d'Or en 1911, 165.
Doulenville (*G.*). Napoléon Ier, 399.
Doumergue (*E.*). Jean Calvin, t. IV, 86.
Duchesne (*H.-G.*) et *Grandsaigne* (*H. de*). Histoire du Bois de Boulogne, 159.
Dupuis (commandant). La direction de la guerre, 385.
Du Roure de Paulin (baron). La vie et les œuvres d'Antoine Dauvergne, 162.
Dutil (*L.*). L'état économique du Languedoc à la fin de l'ancien régime, 377.
Du Vair (*Guillaume*). Actions et traictez oratoires, publ. p. *R. Radouant*, 157.
Duval (*Louis*). Lallement de Lévignen, 91.
Enquêtes sur la Révolution en Côte-d'Or, 394.
Évrard (*Fernand*). Les subsistances en céréales dans le département de l'Eure (1788-an V), 397.
Flament (*Pierre*). Lettres inédites de Pascal-Antoine Grimaud, 392.
Fournez (*Ph.*). Histoire d'une forteresse : Landrecies, 85.
Freycinet (*C. de*). Souvenirs (1848-1878), 356.
Gay (*J.*). Le mouvement démocratique et les catholiques français de 1830 à 1880, 165.
Gayol (*André*). Une ancienne muscadine : Fortunée Hamelin. Lettres inédites (1839-1851), 348.
Geoffroy de Grandmaison. Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne (1808-1813), 344.
Giraud (*Victor*). Nouvelles études sur Chateaubriand, 406.
Godard (*André*). Le procès du Neuf thermidor, 392.
Guignard (*F.*). Histoire de Castillon-sur-Dordogne, 130.
Hanotaux (*Gabriel*). Études diplomatiques : la politique de l'équilibre, 1907-1911, 389.
— Voir Recueil des instructions aux ambassadeurs.
Harmand (*Jean*). Mme de Genlis, sa vie intime et politique, 339.
Hauser (*H.*). Les sources de l'histoire de France, XVIe siècle, t. II, 157.
Herrez (*Jean*). Mémoires de la comtesse Valois de La Motte, 158.
Hollenger (*G.*). Le pays de Briey, 154.
Houssaye (*Henry*). Iéna et la campagne de 1806, 343.
Jackson (*Basil*). Waterloo et Sainte-Hélène, éd. par *R.-C. Seaton*, 401.
Kircheisen (*Frédéric-M.*). Bibliographie du temps de Napoléon, 399.
Kolabinska (*Marie*). La circulation des élites en France, 152.
Kovatewsky (*Maxime*). La France économique et sociale à la veille de la Révolution ; les villes, 94.
Labande (*L.-H.*). Histoire politique et économique des seigneurs de Menton, Roquebrune et la Turbie, 155.
Lamouzèle (*E.*). La contribution patriotique de 1789 à Cassagne, 395.
Larreguy de Civrieux. Souvenirs d'un cadet, 1812-1823, 163.
Lasteyrie (*R. de*) et *Vidier* (*Al.*). Bibliographie générale, 152.
La Tour (commandant *J. de*). Le maréchal Niel, 164.
Lebey (*André*). Louis-Napoléon Bonaparte et le ministère Odilon Barrot, 349.
Lecestre (*L.*). Voir *Saint-Simon*.
Leclercq (R. P. dom *H.*). Les martyrs, 397.
Lecomte (*L.-Henry*). Napoléon et le monde dramatique, 344.
Lefebvre (*Ch.*). Cours de doctorat sur l'histoire du droit civil français, 160.
Lefranc (*A.*). Voir *Calvin* (*Jean*).
Lehautcourt (*Pierre*) (général *Palat*). Les origines de la guerre de 1870. La candidature Hohenzollern (1868-1870), 353.
Lemaître (*Jules*). Chateaubriand, 406.
Lepelletier (*Edmond*). Histoire de la Commune de 1871. II : le Comité central, 358.
Lévy (*Roger*). Le Havre entre trois révolutions (1789-1848), 162.
Liebermann (*W.*). Die politischen Grundlagen der französischen Volkswirtschaft, 160.
Loutchizki. L'état des classes agricoles en France à la veille de la Révolution, 94.
Lieure (*J.*) et *Ravizé* (*A.*). Les bâtiments de l'abbaye aux hommes de Caen, 405.
Longnon (*Auguste*). Origines et formation de la nationalité française, 390.
Magne (*E.*). Les femmes illustres, Ninon de Lenclos, 159.
Maricourt (*de*). Voir *Beaucaron* (*Regnault de*).
Masson (*Paul*). Histoire du commerce français dans le Levant au XVIIIe s., 93.
Maurras (*Charles*). Trois idées politiques : Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve, 406.

May (*Gaston*). La lutte pour le français en Lorraine avant 1870, 356.
Meyranx (abbé *L.-B.*). Monographie de Mugron, 153.
Moisan (*Joseph*). La propriété ecclésiastique dans le Morbihan pendant la période révolutionnaire, 393.
Morel-Fatio (*A.*). Une histoire inédite de Charles-Quint, 88.
Monluc (*Blaise de*). Commentaires, publ. p. *Paul Courteault*, 88.
Noël (*G.*). Au temps des volontaires, 1792, 391.
Normandie (la) vue par les écrivains et les artistes, 405.
Œlsner (*K. E.*). Flucht, Verhœr und Hinrichtung Ludwig XVI, publ. p. *Al. Cartellieri*, 382.
Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871, t. IV, 354.
Pannier (*J.*). Voir *Calvin* (*Jean*).
Perraudeau (*Henri*). Pages d'histoire audonienne, 404.
Pfister (*Chr.*). La Lorraine, le Barrois et les Trois-Évêchés, 403.
Picard (*Ernest*) et *Tuetey* (*Louis*). Correspondance inédite de Napoléon Ier, 312.
Picard (colonel *L.*). Guerres d'Espagne, 400.
Piépape (général *de*). Histoire des princes de Condé, 92.
Potiquet (Dr). Chateaubriand et l'hystérie, I, II, 163.
Pradel de Lamase (*Paul de*). Le pillage des biens nationaux, 394.
Provins (*Henri* et *Osmond*). La légende de Naundorff, 163, 398.
Rabelais (*François*). Œuvres, éd. par *A. Lefranc*, *J. Boulenger*, *H. Clouzot*, *P. Dorveaux*, *J. Plattard* et *L. Sainéan*, t. I, 156.
Radouant (*René*). Voir *Du Vair*.
Ravizé (*A.*). Voir *Lieure* (*J.*).
Recueil des instructions aux ambassadeurs... XVII : Rome, par *G. Hanotaux*, t. II, 92.
Ricard (Mme, née *de Rochegude*) et *Longevialle* (*Henri de*). La marquise de Villevrain (1729-1799), 374.
Riollet (*Marius*). Le journal de Romain Bouquet (1848-1853), 350.
Roberl-Pimienta. La propagande bonapartiste en 1848, 351.
Roques (*P.*). Le général de Clausewitz, 384.
Rousseau (*François*). Mémoires du président Hénault, 93.
Rousseau (*J.-B.*) et *Brosselte*. Correspondance, publ. p. *P. Bonnefon*, 157.
Rousset (lieutenant-colonel). 1871. La Commune à Paris et en province, février-mai, 358.
Routier (*Gaston*). Le Napoléon de mes rêves, 400.
Saint-Simon. Mémoires, t. XXII, éd. *L. Lecestre* et *J. de Boislisle*, 91.
Saulnier (*E.*). Le rôle politique du cardinal de Bourbon (Charles X), 135.
Schuermans (*Albert*). Itinéraire général de Napoléon Ier, 342.
Schelle (*G.*). Le bilan du protectionisme en France, 149.
Scott (The hon. Mrs. *Maxwell*). The life of Madame de La Rochejaquelein, 395.
Sévestre (*E.*). Quelques notes de bibliographie normande, 166.
Simar (*Th.*). Christophe de Longueil, humaniste (1488-1522), 89.
Société des textes français modernes, 157.
Stein (*Henri*). Le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle de Paris, 155.
Tecklenburg (*A.*). Die Entwicklung des Wahlrechts in Frankreich seit 1789, 160.
Thomas (*Paul*). La Réforme dans l'île d'Oléron, 89.
Tuetey (*L.*). Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts, t. I, 161.
Turquan (*Joseph*). L'impératrice Joséphine, 399.
Urbain (*Ch.*) et *Levesque* (*E.*). Correspondance de Bossuet, t. V, 159.
Vallery-Radot (*René*). Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury, 353.
Vaissière (*Pierre de*). Récits du temps des troubles. De quelques assassins, 89.
Van Bever (*Ad.*). Mémoires secrets de Bachaumont, 159.
Vermale (*François*). La franc-maçonnerie savoisienne à l'époque révolutionnaire, 398.
Vidier. Voir *Lasteyrie* (*R. de*).
Vié (*Louis*). La question des biens nationaux dans la Haute-Garonne, 396.
Viollet (*P.*). Le roi et ses ministres, 83.
Weill (*Georges*). La France sous la monarchie constitutionnelle, 402.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Aynard (*Joseph*). Londres, Hampton-court, Windsor, 409.
Canterbury (the) and York Society, 410.
Gomme (Sir *Laurence*). The making of London, 409.
Haverfield (*F.*). The romanization of roman Britain, 168.
Koehler (*B.*). Die Schilderung des Milieus in Shakespeare's Hamlet, Macbeth and King Lear, 168.

Liebermann (*Felix*). Die Gesetze der Angelsachsen. Glossar, 410.
Pollock (Sir *Frederick*). The Genius of the Common law, 409.

HISTOIRE DE HONGRIE.

Berzeviczy (*A. de*). Béatrice d'Aragon, 171.
Némäti (*Coloman*). Nagy-Magyarország, 172.

HISTOIRE D'ITALIE.

Crispi. Archives et papiers personnels, t. I, trad. p. Mme *J. Carrère*, 352.
Cognasso (*F.*). Quatro documenti inediti riguardanti la politica estera di Amedeo VIII, 173.
Friedensburg (*Walter*). Cavour, t. I, 140.
Monneret de Villard. La chiesa di S. Lorenzo in Milano, 338.
Orsi (*Pietro*). Histoire de l'Italie moderne (1750-1910), 139.
Thayer (*W. R.*). The Life and Times of Cavour, 139.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Bijdragen en Mededeelingen, 136.
Blok (*P.-J.*). Geschiedenis eener Hollandsche stad, t. II, 119.
Brom (*G.*). Archivalia in Italie, 116.
Brugmans (*H.*). Opkomost en bloei van Amsterdam, 122.
— et *Peters* (*C.-H.*). Oud-Nederlandsche steden, t. III, 122.
— Voir *Feith* (*J.-A.*).
Bussemaker (*Th.*). Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau, 4e série, t. III, 123.
Colenbrander (*H.-T.*). Schimmelpenninck en Koning Lodewijk, 124.
— Gedenkstukken der Geschiedenis van Nederland van 1795 tot 1840, 125.
Edler (*F.*). The Dutch Republic and the American Revolution, 123.
Feith (*J.-A.*) et *Brugmans* (*H.*). De Kroniek van Abel Eppens tho Equart, 121, 136.
Görris (*G.-C.-W.*). De denkbeelden over oorlog en de bemoeiingen voor vrede in de XIe eeuw, 118.
Hoogewerff (*G.-J.*). Nederlandsche schilders in Italië in de XVIe eeuw, 120.
Meilink (*P.-A.*). De Nederlandsche Hanzesteden tot het laatste kwartaal der XIVe eeuw, 118.
Müller (*S.*). Voir *Van Rappard*.
Œsterreichische Staatsverträge. Niederlande, publ. p. *H. de Sbrik*, t. I, 123.
Orbaan (*J.-A.-F.*). Bescheiden in Italië omtrent Nederlandsche Kunstenaars en geleerden, 117.
Peters (*C.-H.*). Voir *Brugmans* (*H.*).
Posthumus (*N.-W.*). Bronnen tot de geschiedenis van de Leidsche textiel nijverheid, 119.
Terpstra (*H.*). De vestiging van de Nederlanders aan de kust van Koromandel, 121.
Van Hamel (*A.-G.*). De oudste Keltische en Angelsaksische geschiedbronnen, 117.
Van der Velden (*H.*). Rodolphus Agricola, 119.
Van Rappard et *Müller* (*S.*). Verslagen van kerkvisitatiën in het bisdom Utrecht uit de XVIe eeuw, 120, 136.
Worp (*J.-A.*). De briefwisseling van Constantijn Huygens, 122.

HISTOIRE DE POLOGNE.

Askenazy (*S.*). Fürst Joseph Poniatowski, 1763-1813, 174.

HISTOIRE DE PORTUGAL.

Savine (*Albert*). Le Portugal il y a cent ans, 411.

HISTOIRE DE RUSSIE.

Baye (baron *de*). Smolensk, 411.
Pierling (*P.*). La Russie et le Saint-Siège, 149.
Savine (*Albert*). Les premières amours de Catherine II, 411.

HISTOIRE DE SUISSE.

Roll (*Édouard*). Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses..., t. IV, 2e partie, 3e partie, 90.

HISTOIRE D'ORIENT ET D'EXTRÊME-ORIENT.

Caillot (*A.-C.-Eugène*). Les Polynésiens orientaux au contact de la civilisation, 411.
Huart (*Cl.*). Histoire des Arabes, 333.
Labroue (*H.*). L'impérialisme japonais, 173.
Lammens (*H.*). Ziad ibn abihi, 373.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

GUYOT (Raymond). Du Directoire au Consulat. 1
MATTER (Paul). Les origines des Cavour. 32, 263
RENAUDET (A.). Érasme; sa vie et son œuvre jusqu'en 1517 (*1re partie*) 225

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

ALAZAR (Jean). Les causes de l'insurrection lyonnaise de novembre 1831. 48
GIRARD (A.). Une négociation commerciale entre la France et l'Espagne en 1782. 292
MARX (Jean). Un nouveau récit de la mort de Guillaume le Conquérant. 289

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire byzantine, par L. BRÉHIER 318
Histoire d'Allemagne (moyen âge), par F. VIGENER (*1re partie*) 96
— (histoire moderne jusqu'en 1648), par A.-O. MEYER. 360
Histoire de France (époque moderne), par H. HAUSER . 83
— (époque contemporaine), par Éd. DRIAULT . . . 339
Histoire des Pays-Bas, par Th. BUSSEMAKER 116

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Bijdragen en mededeelingen van het histor. Genootschap (**A. Waddington**) 136
CARON (Pierre). Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française (**Ch. Schmidt**). 383
CHABANNES (N.). Monographie de la paroisse de Rocles (**J. Régné**) 374
DUPUIS (commandant). La direction de la guerre (**A. Dreyfus**). 385
DUTIL (L.). L'état économique du Languedoc, 1750-1789 (**P. Boissonnade**) 377
FEITH (J.-A.) et BRUGMANS (H.). De kroniek van Abel Eppens tho Equart (**A. Waddington**) 136
FRIEDENSBURG (Walter). Cavour (**P. Matter**) 139
GOLDSCHMIDT (Dr D.). 1870. Autour de Strasbourg assiégé (**Rod. Reuss**) 387

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1912.]

Pages

GUIGNARD (Fernand). Histoire de Castillon-sur-Dordogne (**Ch. Bémont**) 130
LAMMENS (H.). Ziād ibn abīhi, vice-roi de l'Iraq (**A. Barthélemy**) 373
MOLLAT (G.). Les papes d'Avignon (**Robert Michel**) . . 133
ŒLSNER (K.-E.). Flucht, Verhœr u. Hinrichtung Ludwigs XVI, p. p. Al. CARTELLIERI (**R. Reuss**) . . 382
ORSI (Pietro). Histoire de l'Italie moderne (**P. Matter**). . 139
RICARD (Mme) et LONGEVIALLE (Henri DE). La marquise de Villevrain, 1729-1789 (**J. Régné**) 374
RICHTER (Dr Edgar). Konrad E. Œlsner und die französ. Revolution (**R. Reuss**) 382
ROQUES (P.). Le général de Clausewitz (**A. Dreyfus**) . . 384
SAULNIER (Eug.). Le rôle politique du cardinal de Bourbon, Charles X (**L. Romier**). 135
SCHEIL (V.). Textes élamites-anzanites (**S. Schiffer**) . . 126
THAYER (William R.). The life and times of Cavour (**P. Matter**) 139
VAN RAPPARD et MÜLLER (S.). Verslagen van kerkvisitatien in het bisdom Utrecht (**A. Waddington**) . . 136

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Généralités (Ch. BÉMONT, P. DARMSTÆDTER, Éd. DRIAULT, Ch. GUIGNEBERT, H. HAUSER, Ch. SEIGNOBOS) . 144, 388
Histoire d'Allemagne (Ch. BÉMONT, Éd. DRIAULT, Ch. SEIGNOBOS, E. VERMEIL) 166
Histoire d'Alsace (Ch. BÉMONT, Éd. DRIAULT, R. REUSS) . 167, 408
Histoire du Canada (Ch. BÉMONT) 168
Histoire d'Espagne (J. CALMETTE) 169
Histoire de France (Ch. BÉMONT, M. BLANCHARD, P. BOURDON, Alf. DREYFUS, Éd. DRIAULT, H. HAUSER, R. MICHEL, R. REUSS, R. N. SAUVAGE, Ch. SCHMIDT, H. SÉE, Ch. SEIGNOBOS) 152, 390
Histoire de Grande-Bretagne (Ch. BÉMONT). 168, 409
Histoire de Hongrie (I. KONT) 171
Histoire d'Italie (Ch. BÉMONT) 173
Histoire d'Océanie (Éd. DRIAULT) 411
Histoire d'Orient et d'Extrême-Orient (G. APPERT, Éd. DRIAULT) 173, 411
Histoire de Pologne (P. DARMSTÆDTER) 174
Histoire de Portugal (A. DE BOÜARD) 410
Histoire de Russie (H. HAUSER, Éd. DRIAULT). 411

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

ALLEMAGNE.

1. Gœttingische gelehrte Anzeigen 198

Pages
2. Hermes 199
3. Historisches Jahrbuch 198
4. Historische Zeitschrift 196
5. Mittheilungen des k. d. archæolog. Instituts 203
6. Quellen u. Forschungen vom histor. Institut in Rom . 199
7. Rheinisches Museum für Philologie 207
8. Sitzungsberichte d. Heidelberger Akademie d. Wissens. 205
9. Sitzungsberichte d. k. Preussischen Akademie d. Wissenschaften 202
10. Sitzungsberichte d. philos. u. histor. Klasse d. Bayer. Akademie d. Wissenschaften 206
11. Zeitschrift für Kirchengeschichte 198

AUTRICHE.

1. Jahrbuch f. Landeskunde von Niederœsterreich . . . 210

BELGIQUE.

1. Analecta Bollandiana 422
2. Analectes pour servir à l'hist. ecclés. de la Belgique . 423
3. Annales de la Société d'émulation de Bruges 423
4. Archives belges 423
5. Bulletin de la Commission royale d'histoire 424
6. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous 425
7. Revue bibliographique belge 425
8. Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain. 425
9. Revue générale 426

ÉTATS-UNIS.

1. American historical Review (the) 426

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres (c.-rendus) . 178
2. Académie des sciences morales et politiques (séances et travaux) 179
3. Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin 189
4. Annales de Bretagne 190
5. Annales de la Société hist. et arch. du Gâtinais . . . 192
6. Annales du Midi 194
7. Annales révolutionnaires 182
8. Athéna 184
9. Bibliothèque de l'École des chartes 180, 412
10. Bulletin de la Bibliothèque de Paris 194
11. Bulletin de la Société de l'histoire de Paris 195
12. Bulletin hispanique 184
13. Bulletin italien 184
14. Correspondant (le) 186, 417

Pages
15. Études. Revue fondée des Pères de la Cie de Jésus . . 189
16. Feuilles d'histoire 181, 413
17. Grande Revue (la) 186, 418
18. Journal des Savants 177
19. Mémoires de la Société de l'histoire de Paris 195
20. Province du Maine (la). 193
21. Revue critique d'histoire et de littérature 177, 414
22. Revue de Bretagne 191
23. Revue de Gascogne. 192
24. Revue de Paris (la). 188, 419
25. Revue de Saintonge et d'Aunis. 421
26. Revue des Bibliothèques 416
27. Revue des Deux Mondes 185, 420
28. Revue des études anciennes. 179
29. Revue des études historiques 177, 415
30. Revue des études napoléoniennes 182, 416
31. Revue des questions historiques 176
32. Revue des sciences politiques 183, 416
33. Revue d'histoire de Lyon. 193
34. Revue d'histoire diplomatique 417
35. Revue d'histoire moderne et contemporaine 180
36. Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée . . 417
37. Revue du Midi 194
38. Revue historique de Bordeaux 190
39. Revue historique de la Révolution française 181
40. Revue Mabillon 183
41. Revue savoisienne 190, 422

GRANDE-BRETAGNE.

1. Athenæum. 431
2. Edinburgh Review 434
3. English historical review 428
4. Nineteenth century (the) 433
5. Quarterly Review 436
6. Scottish historical Review (the). 433

GRÈCE.

1. Βυζάντις. 441
2. Νέος Ἑλληνομνήμων 439
3. Vizantjiski Vremennik 442

HONGRIE.

1. Budapesti Szemle 210
2. Hadtörtenelmi Közlemények. 211
3. Revue de Hongrie 212
4. Századok 212

Pages
5. Történeti Szemle 214
6. Ungarische Rundschau 215

ITALIE.

1. Archivio storico lombardo 443
2. Atti della r. Accademia dei Lincei 443
3. Rendiconti della r. Accademia dei Lincei 443
4. Rivista storica italiana 443

CHRONIQUE.

Autriche. 446
Belgique. 220
Espagne. 221
France 216, 444
Grande-Bretagne. 220, 446
Japon. 222
Russie 222
Suisse. 223, 447

NOUVELLES PUBLICATIONS FRANÇAISES 449
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 450

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

D
1
R6
t.111

Revue historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY